

AFRIQUE ANCIENNE



Antoine Barye

ESQUISSE GÉNÉRALE
DE L'AFRIQUE ANCIENNE
par M. D'Avezac

TOME PREMIER



EDITIONS BOUSLAMA-TUNIS

Digitized by Google

AFRIQUE,
ESQUISSE GÉNÉRALE DE L'AFRIQUE
ET AFRIQUE ANCIENNE,

PAR M. D'AVEZAC,

DES SOCIÉTÉS GÉOGRAPHIQUES DE PARIS, LONDRES ET FRANCFORT, DE LA SOCIÉTÉ AFRICAINE DE LONDRES,
VICE-PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ ETHNOLOGIQUE DE PARIS, ETC.

CARTHAGE,

PAR M. DUREAU DE LA MALLE,

MEMBRE DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

ET PAR M. J. YANOSKI,

PROFESSEUR SUPPLÉANT AU COLLÈGE DE FRANCE, AGRÉGÉ DE L'UNIVERSITÉ, ETC.

NUMIDIE ET MAURITANIE,

PAR M. LOUIS LACROIX,

PROFESSEUR D'HISTOIRE AU COLLÈGE ROLLIN.

L'AFRIQUE CHRÉTIENNE

ET DOMINATION DES VANDALES EN AFRIQUE,

PAR M. J. YANOSKI.

REIMPRESSION

TOME PREMIER

EDITIONS BOUSLAMA - TUNIS

AFRIQUE.

TABLEAU GÉNÉRAL,

PAR M. D'AVEZAC,

DES SOCIÉTÉS GÉOGRAPHIQUES DE PARIS, LONDRES ET FRANCFORT,
DE LA SOCIÉTÉ AFRICAINE DE LONDRES,
VICE-PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ ETHNOLOGIQUE DE PARIS, ETC.

AFRIQUE ANCIENNE.

(CYRÉNAÏQUE, CARTHAGE, NUMIDIE, MAURITANIE),

PAR MM.

DUREAU DE LA MALLE,

MEMBRE DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES,

YANOSKI,

PROFESSEUR SUPPLÉANT AU COLLÈGE DE FRANCE,
AGRÉGÉ DE L'UNIVERSITÉ, ETC.



PARIS,

CHEZ FIRMIN DIDOT FRÈRES, ÉDITEURS,

IMPRIMEURS-LIBRAIRES DE L'INSTITUT,

RUE JACOB, N^o 6.

M DCCC XLII.

PRÉFACE

DE L'ÉDITEUR.

Nous remplissons aujourd'hui l'engagement que nous avons contracté, il y a quelques mois, avec nos souscripteurs, en leur promettant d'achever, dans un bref délai, le volume consacré à l'Afrique ancienne.

Nul, assurément, en lisant ce volume, ne sera tenté de blâmer notre lenteur et nos retards.

Jusqu'à présent, on n'avait pas encore fait en France, ni à l'étranger, une histoire suivie et complète de l'Afrique ancienne. Il fallait multiplier les recherches pour rassembler les éléments épars de cette vaste et curieuse histoire. Il fallait remuer, compulser, longuement étudier les livres des anciens et les meilleurs travaux de la critique moderne.

Les auteurs de l'ouvrage que nous offrons à nos souscripteurs se sont acquittés de cette tâche avec un soin et un zèle dont nous ne saurions trop les remercier, et nous demeurons convaincus que leur œuvre, complètement neuve par le plan qu'ils ont adopté, et par la masse des faits qu'eux, les premiers, ont mis en lumière, obtiendra un plein succès, non point seulement auprès des gens du monde, mais encore auprès des hommes les plus versés dans les matières d'érudition.

Les diverses parties dont se compose notre *Histoire de l'Afrique ancienne* ne sont pas simplement juxtaposées; elles ont été composées d'après un même plan et dans une même idée. Tout avait été réglé et déterminé à l'avance par les auteurs; et il est aisé, suivant nous, de remarquer que, dans ce volume, depuis la première page jusqu'à la dernière, il existe le plus rigoureux enchaînement.

Nous devons donner ici, en quelques mots, le plan de cette histoire.

Ce volume est le premier de la série consacrée à l'histoire et à la description complète de toute l'Afrique. C'est pourquoi il s'ouvre par une *Esquisse générale*, où l'on considère l'Afrique sous ses divers rapports

d'aspect et de constitution physiques, d'histoire naturelle, d'ethnologie, de linguistique, d'état social, d'histoire politique, d'explorations et de géographie.

Si l'on excepte cette esquisse générale, qui se compose d'environ cinquante pages, tout le volume est consacré à la description et à l'histoire de l'Afrique ancienne, depuis les temps les plus reculés jusqu'à l'invasion arabe. Après une *introduction* destinée à fixer la place, l'étendue et les grandes divisions de l'Afrique dans le monde connu des anciens, une première partie traite de la *Libye* propre, comprenant la *Cyrénaïque* et la *Marmarique*, tour à tour royaume des Battiades, république turbulente, conquête des Ptolémées, province dans l'empire de Rome et de Constantinople, et dans l'Église d'Alexandrie.

La seconde partie, consacrée à la région d'Afrique, comprenant l'Afrique propre, où était Carthage, la Numidie et les Mauritanies, est précédée d'une nouvelle introduction ayant pour objet la description de cette région au point de vue de l'antiquité classique, la distribution générale des populations qui y étaient répandues, et la question, très-difficile, des délimitations successives de ses diverses parties.

C'est M. d'Avezac qui a rédigé ce commencement du volume avec ces connaissances spéciales et cette savante critique qui lui ont assigné un rang distingué parmi nos meilleurs géographes.

En tête de la deuxième partie se trouve l'*histoire de Carthage*, par MM. Dureau de la Malle et Jean Yanoski. C'est le morceau le plus complet qui ait été écrit sur cette ville célèbre. On y rencontre tous les faits et tous les résultats critiques contenus dans les travaux des erudits français, et aussi dans les ouvrages composés à l'étranger par Campomanes, Münter, Heeren, Böttiger, etc. Elle renferme, sur la troisième guerre punique, des détails pleins d'intérêt et très-dramatiques, que l'on ne trouve dans nul autre livre.

Vient ensuite l'*histoire de la Numidie et de la Mauritanie*. Les faits qui se rapportent à cette histoire étaient disséminés dans mille ouvrages divers. L'auteur les a tous recueillis avec soin et classés. Il a divisé son travail en trois parties : 1° la Numidie, jusqu'aux Romains ; 2° la Mauritanie, jusqu'aux Romains ; 3° la Numidie et la Mauritanie sous les Romains, jusqu'à la conquête de l'Afrique par les Vandales. Cette division répand sur l'ensemble des faits une vive lumière. L'auteur de ce travail est M. L. Lacroix, ancien élève de l'École normale, professeur d'histoire au collège Rollin.

M. Jean Yanoski a repris alors, dans leur ensemble, toutes les provinces, depuis les limites les plus orientales de la Tripolitaine jusqu'à l'Atlantique, pour raconter les origines, les développements successifs, la grandeur, la décadence et la chute de l'Église d'Afrique. Rien d'important, en ce qui concerne les hommes et les doctrines, n'a été omis dans ce fragment d'histoire ecclésiastique, qui a pour titre *l'Afrique chrétienne*.

Enfin, M. Jean Yanoski a terminé le volume par une *histoire de l'Afrique sous la domination vandale et sous la domination byzantine*. L'auteur ne s'est point borné à donner ses propres recherches ; il a eu soin de reproduire tout ce qu'avaient écrit, avant lui, à diverses époques, Lebeau, Gibbon, Mannert, Saint-Martin, l'Académie des inscriptions et belles-lettres, etc., et tout récemment MM. Louis Marcus et Papencordt. Nous signalerons à nos souscripteurs, dans ce travail, le récit de l'expédition de Bélisaire.

Rien n'a été négligé pour rendre facile l'usage des diverses parties de ce volume. Chaque morceau, chaque histoire est suivie d'une table alphabétique rédigée avec le plus grand soin. Nous croyons donc avoir mené à bonne fin, malgré de grandes difficultés, une des parties les plus importantes de notre vaste collection.

En France, nous l'espérons, on accueillera ce volume avec quelque bienveillance. Un grand nombre des pages qu'il contient se rapportent à la portion de l'Afrique que nous avons récemment acquise par des sacrifices sans nombre et au prix de notre sang. Nul, parmi nous, c'est notre opinion, ne peut désormais rester indifférent en lisant les faits qui rappellent l'antique splendeur de cette Algérie, où nous avons recommencé, au profit de la civilisation et de l'humanité, et avec d'héroïques efforts, l'œuvre des Romains, et où il n'est pas aujourd'hui un seul coin de terre qui ne puisse attester la gloire et la puissance de nos armes.

Mai 1844.

FIRMIN DIDOT FRÈRES.

HISTOIRE ET DESCRIPTION DE TOUS LES PEUPLES, DE LEURS RELIGIONS, MOEURS, INDUSTRIE, COUTUMES, ETC.

HISTOIRE ET DESCRIPTION DE L'AFRIQUE.

ESQUISSE GÉNÉRALE DE L'AFRIQUE,

ASPECT ET CONSTITUTION PHYSIQUE, HISTOIRE NATURELLE;
ETHNOLOGIE, LINGUISTIQUE, ÉTAT SOCIAL, HISTOIRE;
EXPLORATIONS ET GÉOGRAPHIE.

PAR M. D'AVEZAC,

DES SOCIÉTÉS GÉOGRAPHIQUES DE PARIS, DE LONDRES ET DE FRANCFORT, ETC.

INTRODUCTION.

Près d'aborder un sujet vaste dans son ensemble, compliqué dans ses détails, dont nous ne voulons laisser en oubli aucun trait essentiel; ayant dessein d'effleurer, au moins, les parties que diverses raisons, telles que le temps et l'espace assignés à notre travail, la nature de ce travail lui-même, et pardessus tout notre propre insuffisance, ne nous permettraient point d'approfondir; forcé de consacrer, au tableau que nous allons entreprendre, une longue série de pages, variées comme les aspects multiples du sol, comme la physionomie diverse des populations, comme les faits successifs de l'histoire des empires; et désirant, plus que toutes choses, que ce tableau dont le cadre est si grand, les détails si nombreux, les parties si variées, n'ait point

le futile mérite de présenter tour à tour des descriptions ou des récits particuliers, dont l'intérêt spécial fasse oublier le récit qui précède pour s'effacer bientôt devant le récit qui suivra : préoccupé du besoin d'exciter dans la pensée quelques idées plus durables que les fugitifs souvenirs de ces descriptions et de ces récits morcelés, qui n'ont d'autre lien apparent que leur juxtaposition ou leur succession matérielle, nous avons dû porter nos premières sollicitudes sur la méthode qu'il nous convenait d'adopter pour montrer et ne jamais laisser perdre de vue l'enchaînement mutuel de toutes ces choses que nous avons à décrire et à raconter.

C'est d'une puissante synthèse qu'il nous faut emprunter le secours, afin

de ramener à une constante unité les faits de divers ordres sur lesquels notre attention doit se trouver tour à tour appelée. Montrer et définir cette unité, la considérer sous les divers aspects qu'elle peut offrir dans son ensemble; tracer les grandes coupes naturelles entre lesquelles se distribuent par masses, puis par groupes successivement étagés, les détails sans nombre qui doivent former comme les fils d'un vaste tissu : tel est le plan qu'il convient de suivre pour que, saisissant la corrélation naturelle des faits isolés, des groupes où ces faits ont leur place déterminée, des masses où ces groupes se doivent encadrer, et du grand tout, enfin, que compose la réunion de ces masses, l'esprit parcourt sans ennui, retienne sans fatigue une multitude de détails, dont chacun aura désormais ainsi une valeur de position, un degré d'importance appréciable dans l'ensemble du sujet.

Élevons-nous par la pensée hors des limites terrestres où notre frêle humanité se trouve emprisonnée, et planant dans l'espace, considérons cette terre, notre demeure, d'assez haut pour que son unité seule nous soit perceptible; puis, nous rapprochant d'elle par degrés, nous distinguerons la masse des eaux et la masse des terres émergées, parmi ces terres des continents séparés, en ces continents de grandes divisions tracées par d'immuables limites; et concentrant désormais notre attention sur l'une d'elles, nous observerons d'abord ses formes extérieures, les grands traits

physiques qui la caractérisent, et les influences atmosphériques auxquelles elle est soumise; puis nous apparaîtra la végétation distribuée à sa surface par grandes agglomérations diversement nuancées au gré de la multiplication de telle ou telle espèce prédominante. Ensuite se montreront les animaux qui la peuplent, et à leur tête l'homme, sur lequel se concentrera dès lors toute notre attention : nous verrons les différences de couleur et de formes, nous entendrons les variétés de langages qui le séparent en races distinctes; nous étudierons ses mœurs, ses usages, son développement intellectuel, la constitution sociale qu'il s'est donnée; nous pourrions aussi interroger ses traditions historiques, apprendre son origine, son établissement, ses alliances, ses guerres, les conditions actuelles de sa vie politique, et peut-être même calculer ses chances d'avenir. Et souvent, au milieu de ces considérations, un retour sur nous-mêmes nous portera à rechercher par quelles routes nous sommes parvenus jusqu'à lui, et quelle place nous devons lui assigner dans nos inventaires géographiques du sol qu'il occupe.

Aussi, en jetant d'abord un coup d'œil d'ensemble sur la vaste division terrestre dont nous avons entrepris la description historique, nous paraît-il convenable de traiter tour à tour, en trois sections distinctes, du sol africain, des peuples qui l'habitent, et de l'étude qui en a été faite.

PREMIÈRE SECTION.

DU SOL DE L'AFRIQUE.

§ I.

VUE GÉNÉRALE DE L'AFRIQUE.

Aux premiers temps de sa formation, la masse terraquée, roulant incandescente dans l'espace, revêtait, sous la pression des lois de la gravita-

tion universelle, la forme sphéroïdale qui lui est restée; un refroidissement graduel concrétait successivement, des pôles à l'équateur, la pâteuse fluidité

des couches minérales, et cette cristallisation homogène offrait une surface unie sur laquelle se condensaient les eaux jusqu'alors suspendues dans l'atmosphère : il n'y eut ainsi d'abord qu'une seule mer enveloppant le globe tout entier, et déposant par assises, sur l'écorce plutonienne, les sédiments terreux qu'elle tenait dissous. Mais quand l'inégalité de retrait de la croûte refroidie à l'égard des couches inférieures eut forcé la pellicule externe à se rider, se ramasser en plis, se soulever, s'affaisser, se tourmenter de mille manières, comme le constate la diversité d'inclinaison des roches stratifiées, l'écorce solide n'offrant plus la symétrie d'un sphéroïde régulier, la mer ambiante alla combler de sa masse fluide les dépressions qui altéraient la forme primordiale, laissant à découvert une quantité de terres égale au volume de liquide que ces dépressions absorbaient.

Nées de cet antique partage des terres et des eaux à la surface de notre globe, trois îles immenses, que nous intitulos pompeusement des *mondes*, émergent du sein d'un océan plus immense encore. Habitants de l'un de ces mondes terrestres, nous avons appelé *nouveau* celui qu'une découverte fameuse (*) vint révéler naguère à no-

(*) « A Castilla y Leon
« Nuevo mundo diò Colon.»

Sans doute des navigations antérieures avaient fait connaître certaines plages septentrionales, visitées par les aventuriers normans; peut-être aussi quelques autres points des terres d'outre-mer avaient-ils déjà été aperçus : le hasard, les courants, et les vents alizés ont dû conduire obscurément plus d'une fois les marins d'Europe à ce nouveau monde dont la découverte officielle était réservée à Colomb; mais à Colomb seul revient la gloire de cette grande révélation, annoncée à l'avance par d'autres peut-être, mais poursuivie par lui seul avec cette tenace persévérance qui caractérise une mission providentielle, et vérifiée par lui après des obstacles, des dégoûts, des entraves, des lenteurs qui donnaient une solennité plus grande encore à cette épreuve en laquelle lui seul avait une robuste foi. Et pour-

tre ignorance, et auquel d'autres découvertes ont depuis ajouté un monde *maritime* (*); le nôtre est resté pour nous le monde *ancien*. Et dans ce monde ancien, qui est le nôtre, des séparations tranchées par des mers intérieures entre les plages occupées par les nations civilisées dont nous avons recueilli l'héritage, donnerent jadis naissance à une distribution des terres alors connues en trois grandes divisions continentales, qui portent de nos jours les noms d'*Afrique*, d'*Europe* et d'*Asie*.

Mais l'œil de l'homme n'embrasse à la fois qu'un étroit horizon; il lui faut une longue série d'études persévérantes pour reconnaître de proche en proche toutes les parties d'un district, d'un pays, d'une région, et arriver ainsi jusqu'à la notion générale des grandes divisions terrestres; aussi des appellations générales n'ont-elles été données aux continents que longtemps après la dénomination des contrées particulières qui y sont encloses; et celles-ci, à leur tour, n'ont eu de noms propres que postérieurement aux localités spéciales renfermées dans leurs limites; presque toujours, au surplus, l'appellation générale n'a fait que reproduire dans une acception plus large le nom qui était primitivement restreint à une région, à un pays, à une localité fort bornée. Tel est le fil conducteur dont il se faut aider pour la recherche des étymologies géographiques; et nulle part, peut-être, ce guide n'est plus utile et plus sûr qu'en cette grande terre d'Afrique, ainsi dénommée aujourd'hui dans son ensemble, quoique cet ensemble lui-même soit encore bien loin d'être complètement connu.

tant c'est un autre qui eut l'insigne triomphe de donner son nom au monde que Colomb était allé découvrir: le charlatanisme et la *camaraderie* l'emportèrent sur les droits légitimes de l'inventeur véritable;

« tait alter bononai
« Sic vos non vobis.....»

(*) C'est au baron Walchenses qu'est dû le premier emploi de cette dénomination pour caractériser la troisième division terrestre éparpillée dans le grand Océan

DÉNOMINATIONS DE L'AFRIQUE.

Les traditions les plus anciennes ne sont pas toujours celles que nous racontent les écrivains des premiers âges; elles ne nous sont parfois conservées que chez les polygraphes des temps inférieurs, usagers encore de sources historiques qui n'ont point survécu au vandalisme ou à l'oubli des siècles de barbarie. C'est ainsi qu'Étienne de Byzance nous a transmis, d'après Alexandre Polyhistor, un catalogue des dénominations qu'avait portées la *polyonymie* Afrique, tour à tour appelée *Olympie*, *Océanie*, *Eskhatie*, *Koryphe*, *Hespérie*, *Ortygie*, *Ammonide*, *Ethiopie*, *Cyrène*, *Ophiuse*, *Libye*, *Kephénie*, *Aérie*. De tous ces noms, les uns n'ont jamais eu qu'une application spéciale et restreinte, comme Cyrène, Ammonide, Éthiopie, Aérie; les autres sont appellatifs, et désignent tantôt une situation relative, comme Océanie ou plage de l'Océan, Eskhatie ou extrémité du monde, Hespérie ou région du couchant; tantôt quelque trait physique, comme Koryphe ou haute terre, Ophiuse ou patrie des serpents. Peut-être faut-il comprendre aussi dans la même classe Kephénie, Ortygie (*), et plus douteusement Olympie, que semble revendiquer la mythologie hellénique. Le nom de Libye fut seul employé par les Grecs dans toute la largeur d'acception que les Romains ont attribuée au nom d'Afrique.

Les écrivains de l'antiquité, poètes plutôt que linguistes, avaient adopté le procédé commode de rattacher toutes les dénominations géographiques au grand arbre de leurs généalogies divines ou héroïques: il leur suffisait ainsi de forger, d'une part, une princesse *Libye*, soit indigène, soit fille de Jupiter, ou de Neptune, ou d'Épaphus; d'autre part un prince *Apher*, fils de Saturne ou d'Hercule, transformé par les juifs et les chrétiens en un fils d'Abraham ou de Madian, et par les Arabes en un de leurs propres rois. Cependant, quelques érudits avaient

essayé d'autres étymologies: le docte Varron avait cru trouver celle de Libye dans le nom grec du vent de sud-est, *libis*; et le scholiaste de Virgile, Servius, proposait de dériver Afrique soit du latin *aprica*, exposée au soleil, soit du grec *a-phrike*, privée de froid.

Les étymologistes modernes, incontestablement plus habiles, se sont évertués, sans beaucoup de succès, à découvrir l'origine cachée de l'une et l'autre de ces dénominations usuelles: la Libye a été pour eux tour à tour le pays des lions, la plage rousse, la région enflammée, la terre noire; et cette dernière explication du moins s'accordait avec le sens généralement reconnu des noms d'Éthiopie, d'Aérie et d'Éthérie, qui désignaient certaines contrées libyennes; mais il semble que les biblistes sont bien mieux fondés à revendiquer les Libyens comme représentant les *Lebzym* de la Genèse, identiques aux *Loubym* des Paralipomènes et des Prophètes, postérité directe des Messrym ou Égyptiens, occupant le littoral opposé à la Grèce, et fournissant ainsi aux Hellènes un nom pour désigner toute la plage qui s'étend à l'ouest de l'Égypte.

Pour ce qui est du mot Afrique, on a voulu y retrouver un territoire fertile en épis, le pays des palmiers, la région poudreuse, la contrée divisée, la terre de Barqah, et même (sans s'en douter) l'Éthérie des Grecs; mais combien ces diverses conjectures paraissent forcées à côté de l'assertion toute simple de Suidas (*) (qui souvent a puisé à d'excellentes sources), énonçant qu'Afrique était le nom antique de Carthage même! N'est-ce point là une origine toute naturelle de cette dénomination venue en grandissant jusqu'à nous pour désigner un continent tout entier, mais dont les siècles n'ont pas effacé complètement les applications antérieures, successivement correspondantes d'abord à la seule Zeugitane, puis à cette province augmentée

(*) Καρχηδών, ἢ καὶ Ἀφρικὴ καὶ Βύραα λεγομένη.

SUIDAS, au mot Ἀφρικανός.

(*) Κηφήν, guêpe; Ὀρτυξ, caille.

de la Byzacène, ensuite à la région comprise depuis les Mauritanies jusqu'à la Cyrénaïque, même jusqu'aux confins de l'Égypte, puis enfin à tout ce que Rome et l'Europe néo-latine connurent de cette vaste portion de l'ancien monde? Et quant à l'étymologie radicale de cette appellation primitive de Carthage, la langue de Carthage elle-même nous la fournit simple et naturelle en nous montrant dans

Afryqah un établissement séparé, une colonie de Tyr; et les Arabes sont venus, par une dérivation régulière, dénommer *Afryqyah* le pays dépendant de cette antique *Afryqah*. Il n'est pas sans intérêt d'annoter ici que le premier emploi connu que les Romains aient fait de ce nom étranger date du vieux poète Ennius (*), postérieur à la première guerre punique et contemporain de la seconde.

§ II.

ASPECT ET CONSTITUTION PHYSIQUE.

SITUATION, FIGURE, ÉTENDUE.

Double de l'Europe en étendue, mais plus petite d'un tiers que l'Asie, à qui elle dispute en vain quelque parcelle de l'Orient, l'Afrique partage l'Occident avec l'Europe, et tandis que celle-ci tient l'empire du Nord, tous les feux du Midi s'épandent et débordent sur la torride Afrique.

En sa forme ramassée et compacte, où nul golfe profond, nul fleuve aisément navigable n'a ouvert au commerce et à la civilisation l'accès des régions intérieures, l'Afrique oppose à la fois au génie des découvertes, qui tourmente notre savante Europe, les difficultés naturelles d'un sol brûlant, sans routes et sans abords, et l'inhospitalité sauvage des peuples indigènes dont la fréquentation des nations étrangères n'est point venue adoucir la rudesse native.

Depuis l'isthme de Souéys, qui lui est à l'orient comme une jetée de communication avec l'Arabie, jusqu'au détroit de Gibraltar, où elle n'est séparée de l'Europe que par un détroit de moins de 3 lieues, l'Afrique déploie de l'est à l'ouest, sur la Méditerranée, plus de 1,000 lieues de côtes en regard de la Grèce, de l'Italie, de la France et de l'Espagne, tour à tour

dominatrices de cette plage, mais impuissantes à franchir l'étroite lisière resserrée entre la mer et l'Atlas. Depuis ce détroit où la fabuleuse antiquité plaçait les colonnes d'Hercule, jusqu'au cap des Aiguilles qui marque au sud la pointe extrême du continent, se contourne onduleusement sur l'océan Atlantique un littoral de plus de 2,600 lieues, où quelques rivages mal connus attendent encore l'exploration de l'hydrographie moderne. Et depuis ce cap des Aiguilles, que les marins de Tyr doublèrent dans les vieux âges avec une flotte égyptienne, jusqu'au fond du golfe Arabe où ces habiles navigateurs ramenaient du grand voyage d'Ophir les vaisseaux chargés d'or de l'opulent Salomon, se développe sur l'océan Indien une côte de plus de 2,400 lieues, dont la majeure partie ne nous est connue que par le relèvement nautique de ses contours.

L'ensemble de cette vaste périphérie offre donc une ligne continue de plus de 6,000 lieues géographiques, présentant en sa forme une figure irrégulière que l'on a bien ou mal comparée, tantôt à un triangle, tantôt à un cœur, ou bien à ce jouet que les enfants nomment cerf-volant : si nous voulions grossir le catalogue des comparaisons de ce genre, nous ajouterions que l'Afrique reproduit la figure réniforme d'une noix d'acajou tournant ses deux lobes à l'ouest et au sud.

(*) « Africa terribili tremis horrida terra tumultu
« Undique. »

ÉW. Annal. VII (Cicéron, Festus, etc.).

« Lati campi quos gerit Africa terra politos. »
ÉW. Satyr. XII (Nonius Marcellus).

Départ le cap Blanc, voisin de Bizérie, qui projette à $37^{\circ} 19' 40''$ de latitude nord l'extrémité la plus avancée de la côte septentrionale, jusqu'au cap des Aiguilles, qui termine à $34^{\circ} 35' 40''$ de latitude australe la pointe sud du continent, on mesure un diamètre de 1,450 lieues, que coupe, sous un angle de 80° nord-ouest, un autre diamètre de 1,880 lieues, déterminant la plus grande largeur de l'Afrique, entre le cap Vert, par $19^{\circ} 53' 7''$ de longitude à l'ouest de Paris, et le cap Ghardafou qui s'avance à l'opposé jusqu'à $49^{\circ} 1' 36''$ de longitude est. La superficie totale est évaluée à 929,000 lieues carrées géographiques. Et, comme appendices immédiats, le banc des Aiguilles à l'extrémité sud, et le banc d'Arguin, sur la marge occidentale, prolongent sous les eaux de l'Océan la vaste étendue des terres africaines.

DÉPENDANCES.

En dehors de ces limites existent des îles, soit isolées, soit groupées en archipels, que leur voisinage relatif fait encore annexer, comme des dépendances, au large continent d'Afrique. En nous bornant à indiquer les principales, nous avons à énumérer, dans l'Océan Occidental, Madère, fameuse par ses vins; les Canaries, auxquelles se rattache le souvenir des îles Fortunées, des Hespérides et des Gorgones de l'antiquité, et celui peut-être de cette Atlantide disparue, que la vieille Égypte racontait à la Grèce naissante; plus loin, les îles du cap Vert; au fond de la mer de Guinée, Fernán-do-Po, le Prince, Saint-Thomé, Annobon, qui semblent culminer sur une prolongation sous-marine des montagnes des Ambozes; au large, et jalonnant la route de l'Océan Indien, le rocher de l'Ascension, terre nue sans souvenirs, et celui de Sainte-Hélène, sur lequel est ineffaçablement écrit le plus grand nom historique des temps modernes; sur la côte orientale, Madagascar, la plus grande des îles africaines, présentant à elle seule une étendue de plus de 20,000

lieues carrées; puis, rangées autour d'elle comme des satellites, les Comores, les Séchelles, et ces îles de France et de Bourbon, que les affections mutuelles, le langage, les mœurs et la communauté d'origine tiennent étroitement liées sous des pavillons rivaux; enfin, à l'extrémité du cap Ghardafou, Socotra, de plus de 100 lieues carrées, acquisition récente de l'Angleterre pour assurer à ses paquebots la voie de l'Inde par la mer Rouge.

Bien plus: située au voisinage immédiat de l'Afrique, offrant avec elle la plus parfaite similitude de caractères physiques et de productions naturelles, ainsi que les rapports ethnologiques et linguistiques les plus intimes, l'Arabie semble constituer au nord-est un appendice de ce continent bien plutôt que de celui d'Asie. Sans prétendre sur ce motif introduire une délimitation nouvelle des grandes divisions de l'ancien monde, du moins est-il opportun de signaler ces connexités répétées, que la géographie et l'histoire s'accordent à montrer si étroites et si nombreuses.

MERS AMBIANTES, COURANTS.

Les mers qui baignent ces immenses rivages circulent autour d'eux en courants rapides, dérivations du grand courant équatorial que la rotation terrestre imprime aux mobiles eaux de l'Océan. Dans la mer des Indes, le mouvement normal, modifié par la disposition des côtes, court au nord-ouest le long des rivages, jusqu'au fond du golfe du Bengale, d'où il se réfléchit au sud-ouest pour aller frapper les berges de Madagascar; pendant que la même impulsion, propagée en deçà de la chaîne des Maldives, entraîne les eaux de la mer d'Oman le long des plages orientales du continent africain, et les précipite dans le canal de Mozambique. Au sortir de cette manche, elles se réunissent à la fois au courant particulier du Bengale et au grand courant équatorial, pour continuer avec une nouvelle puissance de glisser le long des côtes jusqu'au

banc des Aiguilles, le traverser en le contournant, et là, se combinant avec les effluves polaires, s'avancer d'une part au nord dans la mer de Guinée, et s'aller perdre d'autre part au nord-ouest dans le courant équatorial de l'Atlantique. Ici encore les mers d'Afrique se refusent à l'influence directe du mouvement normal; elles ne reçoivent que son impulsion réfléchie, alors qu'après avoir glissé sur les côtes brésiennes, contourné le golfe du Mexique et longé les États-Unis, il revient sur lui-même porter d'une part les eaux de l'Océan dans la Méditerranée, où elles courent à l'est contre le littoral barbaresque, et d'autre part se diriger en baignant vers la côte occidentale, imprimer au banc d'Arguin la triste célébrité d'un fameux naufrage (celui de la *Méduse*), et poursuivre sa marche fatale jusque dans le golfe de Guinée, où sa rencontre avec le courant du sud se révèle par des tourments moins renommés, mais plus à craindre que Charybde et Scylla, tant chantés par la poésie antique.

Cette route circulaire du Gulf-Stream (comme l'appellent les marins du Nord) n'a-t-elle d'autre foyer central que la masse inerte des eaux atlantiques? ou bien faut-il croire qu'un grand continent submergé trace encore, au fond des mers, un lit infranchissable à ce fleuve gigantesque? O Platon! cette Atlantide, attestée à Solon par les traditions immémoriales de l'Égypte, et dotée, par ta rêveuse imagination, de peuples si merveilleusement sages, cette terre, que la fable dispute à l'histoire, est-elle, en effet, sous ces eaux immobiles, autour desquelles roule incessamment un courant fougueux, emprisonné dans ses liquides rivages?

VENTS RÉGULIERS.

D'accord avec les courants maritimes généraux, les vents alizés règnent constamment d'est en ouest sur la zone équinoxiale de l'Océan; mais, comme les courants généraux, les vents alizés n'étendent point leur domaine jus-

qu'aux abords du littoral africain: sur toute la côte occidentale, des vents tout aussi réguliers, tout aussi constants, loin de souffler à l'ouest, se dirigent dans un sens opposé vers la terre; et dans la mer des Indes, le phénomène des moussons frappé les côtes orientales, jusqu'au cap Delgado, d'un vent de nord-est qui dure une moitié de l'année (d'octobre à février), tandis qu'un vent de sud-ouest le remplace pendant l'autre moitié (d'avril à août).

GOLFES ET CAPS.

Les mers ambiantes ne traitent point de profondes découpures dans le massif du continent africain; l'échancrure la plus considérable, qui est au sud-ouest, ne fait qu'une oblique rentrée, où l'Océan Atlantique élargi forme, entre le cap des Palmes et le cap Lopez; le golfe ou plutôt la mer de Guinée; laquelle reçoit, en s'approchant des terres, à gauche le nom de golfe ou baie de Bénin, à droite celui de golfe ou baie de Biafra, séparés par la pointe basse et moussue qu'on appelle cap Formosé.

La mer Méditerranée dessine pareillement au nord, entre le cap Bon de Tunis et le Gebel Akhdhar de la Cyrénaïque, une large rentrée, ou plutôt deux rentrées jumelles; que les anciens nommaient les Syrtes, et que la géographie moderne a dénommées golfe du Sidr (nom arabe du jujubier lotos), et golfe des Qâbes.

Comprimée en quelque sorte entre les Syrtes et la mer de Guinée, l'Afrique s'épanouit ensuite vers l'ouest en un vaste demi-cercle, jalonné d'une multitude de caps, parmi lesquels le cap Spartel, le cap Noun, le cap Bojador, le cap Blanc, le cap Vert, le cap Tagrin et le cap Mesurado sont les plus connus. Dans les intervalles de ces caps, la côte n'éprouve que des dépressions peu sensibles; mais en avançant au sud, les rentrées et les saillies se prononcent davantage, de même que sur la plage orientale, dont les ondulations correspondent avec une singulière symétrie à celles du rivage oc-

cidental : c'est ainsi qu'à l'enfoncement de la mer de Guinée correspond la longue saillie du cap Ghardafouy, au cap Lopez la rentrée de la côte de Zanzibar, à la rentrée de celle de Benguêla la saillie de celle de Mozambique, au cap Negro la baie de Sofalah, à la baie des Baleines le cap des Courants, à la côte saillante des Namakous la baie de Lourenço Marquez : il semble que les ondulations d'un axe commun aient simultanément déterminé ces symétriques configurations; car les rentrées du littoral accusent, par la grandeur des fleuves qui s'y versent, l'éloignement des reliefs généraux où ils ont leurs sources; et les dernières explorations de celles du Gariép ont effectivement constaté, en confirmation de cette théorie, qu'il naît au voisinage de la côte orientale.

VERSANTS ET RELIEFS GÉNÉRAUX, FLEUVES.

C'est ainsi que la disposition et la mesure des reliefs généraux, liées par une corrélation nécessaire aux circonstances hydrographiques, se peuvent déduire conjecturalement de la longueur des fleuves, et de l'inclinaison de leurs pentes, révélée par la rapidité de leurs ondes. L'Afrique, sous ce rapport, offre trois versants principaux, séparés deux à deux par de tortueuses démarcations, dont le sommet commun est au point où les traditions ont placé les hypothétiques montagnes de la Lune. Sur le versant oriental, qui s'étend depuis Soueys jusqu'au cap des Aiguilles, et s'abaisse vers l'océan Indien, coulent les grands fleuves de Maqdashou, de Mélinde, le Lofih, le Zambézi, et nombre d'autres, dont le cours est entièrement inconnu, sauf celui du Zambézi ou Kouama, le seul, sur cette côte, que les Européens aient remonté. Le versant occidental, qui du cap des Aiguilles s'étend jusqu'au cap Spartel, offre, parmi les cours d'eau les plus considérables, le Gariép ou Orange, la rivière aux Poissons, le Kouanza, le Zaïre ou Kouango, le fameux Niger ou Gjalibá ou Kouárah, la

Gambie, le Sénégal, le Dara'h. Quant au versant septentrional, compris entre le cap Spartel et Soueys, et qui porte ses eaux à la Méditerranée, il ne présente qu'un grand fleuve, le Nil d'Égypte, débouchant à la mer par plusieurs bras, dont l'écartement sépare de la terre ferme une grande Ile triangulaire, célèbre sous le nom de Delta, que les Grecs lui donnèrent en la comparant à cette lettre de leur alphabet.

LACS.

Des lacs assez nombreux, mais imparfaitement connus, sont répandus sur le sol africain : sans parler de l'immense mais douteuse lagune à laquelle est attribué le nom des peuples Maravis, qui semble reproduire, comme tant d'autres en Afrique, celui de l'antique Méroé; sans compter non plus ce Kalounga Kouffoua, qui offrirait le singulier phénomène de se décharger à la fois dans les deux océans, nous avons à mentionner, comme les plus célèbres et les plus considérables, dans l'est le lac de Dembaya ou de Ssaná, traversé par le Bahhr Azreq, branche orientale du Nil d'Égypte; dans l'ouest le lac Gybá ou Gyébou, traversé par le Niger ou Nil des Nègres; dans l'intervalle compris entre les Nils, le grand lac Tchád, que l'on croit en général occuper le fond d'un vaste bassin intérieur, mais dont les eaux douces trahissent l'écoulement inconnu : on a voulu le rattacher hypothétiquement, à travers les sables et des chaînes de lacs, au Bahhr Abyadh ou branche principale du Nil égyptien; mais il nous semble bien plus probable (d'après le témoignage précis que rendent les indigènes, d'une communication continuellement navigable entre le Tchád et le Niger, par le Schâry ou Tchâdy) que le Yéou, traversant le Tchád, en ressort au sud sous le nom de Schâry (au lieu d'y affluer comme le dit Denham), pour s'aller jeter dans le Niger, où Lander a vérifié la direction de son cours. Enfin, dans le nord, nous avons à mentionner encore la grande Sebkhah-A'oudyah, lac de sel et

de boue que traverse un sentier jaloné par des poteaux, jadis fameux chez les Grecs sous le nom de lac Tritonide, et que les Arabes de nos jours désignent comme le tombeau muet de plus d'une armée, de plus d'une nombreuse caravane.

MONTAGNES.

Les culminances montagneuses qui serpentent plus ou moins capricieusement sur les lignes de partage de toutes ces eaux, ne sont connues avec certitude qu'au voisinage des côtes, d'où l'œil européen a pu les apercevoir : au nord-ouest l'Atlas, qui s'élève près de Marok jusqu'à 4,000 mètres, projette ses rameaux, d'une part jusqu'au cap Noun et dans les Canaries, de l'autre jusqu'au fond de la grande Syrte, s'abaissant par degrés pour se perdre dans les sables de Barqah. La chaîne de Koung, dont le nœud principal semble marqué par les sources du Niger et des fleuves de la Sénégambie, et que l'on retrouve aux bords occidentaux du Niger inférieur, n'accuse en ces points extrêmes que des hauteurs médiocres ; la partie mitoyenne est ignorée.

De l'autre côté du Niger se montrent les ramifications d'une autre chaîne à laquelle appartient peut-être aussi les montagnes des Amboses, et qui se poursuit à l'est pour culminer, dans le Mandharah, jusqu'à 2,000 ou 2,500 mètres. Peut-être encore une liaison est-elle établie entre ces alpes centrales et celles qui, sous le nom de montagnes de la Lune, renferment, au dire de Ptolémée et des Arabes, les sources les plus reculées du grand Nyl, élevant vers le ciel des cimes neigeuses dont il faut, d'après cette circonstance, estimer l'altitude à plus de 5,000 mètres, offrant plus loin, dans l'Abyssinie, des sommets presque aussi élevés, et se continuant en un long rameau, sur le littoral de la mer Rouge, jusqu'aux environs de Souéys.

Le relief dorsal qui trace la démarcation commune entre les bas-

sins des deux océans, offre, selon toute apparence, vers le point où naissent d'une part le Kouâma ou Zambèze, et de l'autre le Kouanza et le Kouango, un grand nœud austral dont l'élévation des terrasses inférieures doit faire estimer la hauteur fort considérable ; les montagnes de Loupata qui n'atteignent guère qu'un maximum de 2,000 mètres, et celles du Congo dont l'altitude a été fort exagérée, semblent former à l'est et à l'ouest des chaînons collatéraux de l'axe central, dont une des culminances, le Mouloundou-Zambi, est évaluée à 5,000 mètres. Madagascar, avec ses hautes cimes de plus de 3,500 mètres, étend dans l'est une chaîne isolée parallèle à celle de Loupata. Enfin, dans la région australe, une chaîne dirigée est et ouest, et dont quelques pics culminent peut-être jusqu'à 2,500 ou 3,000 mètres, semble constituer un prolongement de l'arête dorsale, et vient expirer au sud-ouest, où la montagne de la Table élève auprès du Cap un sommet aplati qui n'atteint pas 1,200 mètres.

PLAINES ET TERRASSES.

De hautes plaines, tantôt fertiles, tantôt brûlées, s'étendent par étages entre les chaînons collatéraux, comme de vastes terrasses, dont ils figurent les parapets ; l'élévation de ces plaines est quelquefois considérable, et dans les Karrous du sud elle dépasse 1,500 mètres. C'est dans ce trait caractéristique que le docte géographe Ritter a puisé l'idée synthétique sous laquelle il a individualisé le continent africain, supposant un vaste plateau supérieur dont la périphérie s'abaisse en terrasses successives, sillonnées de cours d'eau qui conduisent par une transition graduelle du plateau aux basses terres ; l'Atlas, la Cyrénaïque, membres détachés de ce grand corps, reproduisent, sous des échelles progressivement rapetissées, les mêmes formes constitutives, et demeurent annexés à la masse principale par la mer de sables, à travers laquelle des chaînes d'oases sont aux caravanes voya-

geuses comme autant de ports de relâche au milieu de cet océan dont le vent du midi tourmente les flots desséchés (*); plaine immense, effrayante d'étendue et de nudité, ondulant quelquefois en sèches collines, coupée rarement de quelques rangées de rochers,

sans eau, sans verdure, couvrant plus de 200,000 lieues carrées, depuis la vallée du Nil jusqu'à l'Océan occidental, et depuis l'Atlas jusqu'au Tchâd, avec une altitude moyenne de 500 mètres.

§ III.

HISTOIRE NATURELLE.

RÈGNE MINÉRAL.

CONSTITUTION GÉOGNOSTIQUE. —

La géologie n'a point encore enregistré des observations assez nombreuses pour qu'il soit possible d'indiquer la distribution géognostique des terrains qui constituent le sol de l'Afrique; dans toutes les chaînes de montagnes qui ont été visitées, la base granitique a pu être aperçue, se montrant surtout à découvert dans celles du Marok, du Mandharah, de l'Abyssinie et du Congo, avec les porphyres, la syénite, le gneiss, le micaschiste, le schiste argileux, le quartz, le calcaire primitif. Les grès abondent à peu près partout, tantôt reposant immédiatement sur les formations granitiques, tantôt sur les formations schisteuses; dans la région australe ils se présentent comme un couronnement tabulaire posé horizontalement sur le granit qui s'élève au travers des roches stratifiées. Les calcaires secondaires prédominent dans la région moyenne de l'Atlas; dans le sud, ils se montrent, comme le grès, en couronnement horizontal sur les hautes terrasses du Gariép. Le sel, soit en couches, soit dissous dans les eaux de quelques lacs, de quelques ruisseaux, se trouve en diverses parties du continent, mais particulièrement dans celles du nord; la plaine de sel de l'Abyssinie est fameuse par son étendue. Des basaltes, des roches trapéennes sont indiquées dans presque toutes les grandes chaînes montagneuses, surtout dans les rameaux de l'Atlas qui s'étendent au sud de Tripoli; la plu-

part des caps de la côte occidentale sont basaltiques; des trachytes, des laves, des ponces et des scories ont été observées dans le pays d'Alger: des volcans ignivomes existent même, dit-on, dans les montagnes du Congo, dans celles de Mozambique, et jusqu'en Abyssinie; mais la plupart de ces indications auraient besoin d'être vérifiées. Quant aux sables du Ssahbrâ, sont-ils un transport alluvionnaire, ou le résultat d'une décomposition spontanée de roches préexistantes? C'est une question sur laquelle les notions acquises ne permettent point encore de prononcer, bien que la nature friable des grès du Fezzân paraisse favoriser la seconde hypothèse; mais, d'un autre côté, le quartz gris blanc qui a formé ces sables si tenus se retrouve de même au désert en graviers, en galets, en cailloux roulés, et semble témoigner de l'ancienne action d'un océan que les traditions historiques n'ont peut-être pas, non plus, complètement oublié.

ORYCTOGNOSIE. — Quant aux espèces minérales disséminées, sans parler des mines de fer, de cuivre, et autres métaux moins recherchés, qui paraissent nombreuses et abondantes, de riches mines d'or ont rendu certaines régions africaines célèbres parmi les géographes orientaux; les pays de Bانبوق, de Bouré, de Ouanqârah dans l'ouest, celui de Sofalah dans l'est, sont les plus renommés sous ce rapport. Les Arabes appellent spécialement ces deux dernières contrées *Beled el-dzeheb* ou *Beled el-tebr*, le pays de l'or ou de la poudre d'or; les Européens eux-mêmes donnent le nom de Côte d'or à une partie du Ouanqârah, où l'or se

(*) = Ille (auster) immodicus exurgit, arënasque quasi maria agens, siccis sævit fluctibus. — MELA, I, VIII.

montre en grains dans les roches quartzes qui alternent avec le schiste argileux sous les couches du grès supérieur. Des gemmes précieuses existent, dit-on, en abondance dans certains cantons, tels que les parties élevées du Congo, et surtout les pays qui avoisinent le Nil, où l'on voit les fameux *Gebel el-Zamarrad*, ou montagnes d'émeraüdes; le diamant lui-même, dont Pline attestait l'antique existence dans la région qui s'étend depuis Thangeh jusqu'à Méroé, a été retrouvé de nos jours dans les sables aurifères de Constantine.

CLIMAT.

Les deux tropiques enferment dans la zone torride la majeure part des terres africaines; les portions comprises dans les zones tempérées se réduisent à moins d'un quart de la superficie totale. Cependant la température n'est point aussi généralement brûlante que cette distribution climatérique pourrait le faire supposer: l'élévation des terrasses qui se succèdent par étages jusqu'à des hauteurs considérables procure, jusque sous l'équateur, un air frais et doux, quelquefois même un froid vif et piquant; mais les plaines inférieures et les plages maritimes subissent toute l'ardeur du soleil zénithal, à laquelle viennent seulement faire diversion les vents constants et les brises réglées. Des pluies diluviales reviennent chaque année grossir toutes les rivières intertropicales, dont les débordements couvrent et fécondent les terres riveraines: les crues du Nil sont fameuses depuis les temps les plus reculés. L'époque qui succède immédiatement à la saison des pluies est un moment critique, où l'humide chaleur de l'air occasionne de dangereuses maladies, jusqu'à ce que les vents aient assaini l'atmosphère. C'est dans le Sahrâ et les plaines limitrophes que la chaleur est le plus intense: elle s'élève, au Bournou et dans le Hhaoussâ, jusqu'à plus de 45° du thermomètre octogésimal; elle atteint même 50° dans les basses terres de Bénin; mais elle est fort modérée dans la Barba-

rie; et dans la région du Cap elle est aussi fraîche, aussi douce et moins variable qu'en notre beau pays de France.

VÉGÉTATION.

Sous l'influence de températures aussi diverses, la végétation, fille du sol et du climat, ne peut manquer d'offrir des aspects pareillement divers; cependant, malgré les variations de puissance végétative que déterminent les différences de latitude, d'altitude ou d'exposition, des caractères aisément saisissables, permettent de distribuer la flore générale de l'Afrique en trois flores spéciales (*), ayant chacune un vaste domaine; et l'Arabie, placée dans des conditions climatiques et chorographiques absolument analogues, vient en outre s'annexer au continent africain, pour être classée dans cette grande division tripartite.

Les dénominations respectives de *septentrionale*, *équinoxiale* et *australe*, appliquées aux trois zones phytographiques ainsi établies, obéissent, il est vrai, aux conditions les plus frappantes de l'habitat des types, mais sont loin de représenter le gisement de chacune d'elles et leur disposition relative. Une ligne tirée d'est en ouest, du Caire à Marok ou aux Canaries, laisse en effet au nord la première de ces trois zones, étendue presque en entier sur la Méditerranée, et produisant le chêne, le pin, le cyprès, le myrte, le laurier, l'arbousier, la bruyère arborescente, l'olivier, l'orange, le jujubier, le dattier, le raisin, la figue, la pêche, l'abricot, les melons, l'orge, le maïs, le froment, le riz, le tabac, le coton, l'indigo, la

(*) De précieux échantillons, types de ces trois flores distinctes, nous sont offerts par les beaux ouvrages de Destontaines (*Flora atlantica*, 2 vol. grand in-4°, Paris, 1798), de Palissot de Beauvois (*Flora d'Oware et de Benin*, 2 vol. in-folio, Paris, 1804), et de Thunberg (*Flora capensis*, vol. in-8°, Upsal, 1807); auxquels on ne peut se dispenser de joindre les travaux plus récents de Robert Brown, de Perrottet, de Tunning et Schumaker, etc.

canne à sucre; offrant ainsi de nombreuses analogies avec les côtes opposées de l'Europe méridionale.

Mais c'est une ligne tirée du sud-ouest au nord-est, entre le fleuve d'Orange et Maskat, qui détermine la limite et la direction de la troisième région phytographique, développée sur l'océan Indien en une zone prolongée qu'il serait plus exact d'appeler austro-orientale, et que caractérise d'une manière remarquable l'abondance des plantes grasses. On y rencontre en nombreuses tribus les stapélias, les mesembryanthèmes, les aloès (qui ont fait la renommée de Socotora), les euphorbes, les crassules aux fleurs écarlates; puis les pélargoniers, les protégées au feuillage d'argent, les ixia, les bruyères; sans parler de la vigne, des fruits, des céréales, et autres végétaux que la main de l'homme y cultive pour ses besoins. Madagascar et les îles voisines établissent une sorte de liaison entre cette flore et celle de l'archipel indien, offrant en outre quelques plantes qui leur sont propres, surtout des fougères et des orchidées en grande quantité.

Tout le reste de l'Afrique appartient à la grande division intermédiaire désignée sous l'appellation d'équinoxiale, figurant un triangle immense dont le sommet est au golfe Persique, et dont la base ondulée s'épanouit sur l'océan Atlantique. Peut-être pourrait-elle être subdivisée en bandes successives, qui tireraient leurs caractères spéciaux de la prédominance de certains genres, si des notions moins vagues et moins bornées permettaient de déterminer avec quelque assurance leur distribution. Le désert a des buissons de gommiers, l'agoul ou herbe du pèlerin, quelques poacées et panicées, entre autres le kaschya, incommode au voyageur par les piquants de son calice, une capparidée, appelée souag, et un petit nombre d'autres plantes chétives et glauques. Le palmier doum et le sroup ou balanite caractériseraient ensuite la bande la plus voisine du désert; puis viendraient tour à tour le baobab, les fromagers, le pal-

mier élaïs, le khair, le nété, les arbres à beurre, le kola ou gourou, les cypéracées, etc., non par divisions juxtaposées, mais par succession de plus grande fréquence au milieu de la fusion commune. Outre les fruits et les autres produits que le nègre retire de ces arbres, tels que le vin et l'huile de palme, le beurre végétal, etc., il recueille pour sa nourriture le miel, le maïs, le manioc, les ignames, quelques légumes, la banane, la goyave, l'orange, le limon, les fruits du papayer, du tamarin, et nombre d'autres; il cultive aussi le coton, l'indigo, le tabac: mais c'est la végétation spontanée sur laquelle est basée notre répartition.

La vallée du Nil, appartenant à la fois aux trois zones, conduit de l'une à l'autre par un passage insensible; la basse Égypte se lie, par la Cyrénaïque, à la lisière barbaresque; à Thèbes se montrent le palmier doum et le balanite; en Nubie paraît le baobab; et dans les mares de l'Abyssinie se retrouve le souchet papyrier des bords du Kouango et de ceux du Schary, comme le sésame ptérosperme du Bornou; la flore d'Abyssinie tend d'ailleurs à se rapprocher de celles de Mozambique et du Cap: les pélargoniers et les protégées s'y montrent déjà.

Quant à l'Arabie, elle n'offre qu'une prolongation des zones africaines, depuis les gommiers et les balanites jusqu'aux mesembryanthèmes et aux stapélias; le café lui-même, qui fait la renommée de Mokhá, ne serait, de l'aveu des Arabes, qu'une importation de l'Abyssinie.

ZOOLOGIE.

La faculté locomotive qui distingue le règne animal rend plus difficile la distribution du sol par régions zoologiques; peut-être cependant une connaissance plus étendue des circonstances spéciales d'habitat pour certains genres, certains ordres, certaines classes même, permettra-t-elle de déterminer ultérieurement quelques centres de fréquence pour ceux dont l'ubiquité est plus restreinte; mais ce

n'est point dans l'état incomplet et vague des notions actuelles qu'il est possible de se livrer avec assurance à cette zoographie dianémétique. Nous devons nous borner, quant à présent, à indiquer, pour l'ensemble du continent africain, la physionomie caractéristique que lui procurent les animaux répandus à sa surface ou le long de ses contours, depuis le polype qui est au bas de l'échelle jusqu'à l'homme qui en occupe le sommet.

INVERTÉBRÉS. — De nombreux zoophytes végètent autour de l'Afrique : le plus remarquable est le corail rouge, dont les Européens font des pêches réglées ; l'éponge fait l'objet d'un commerce assez considérable ; des corallines, des madrépores, des gorgones, des aleyons, des polypes de toute forme abondent sur le littoral, où se trouvent aussi quantité d'échinodermes et d'acalèphes ; nous ne devons pas oublier, entre les helminthes, le ver de Guinée, filaire qui s'insinue sous la peau de l'homme, et lui cause à la longue les plus cuisantes douleurs. Les mollusques maritimes appartiennent aux mers et non aux côtes : l'Atlantique amène sur le littoral des seiches que l'on dit colossales ; la spirule n'est point rare dans les parages du Sénégal ; le nautille se montre en nombreuses flottes aux environs du cap de Bonne-Espérance ; la janthine pourprée se fait remarquer le long du rivage barbaresque ; les doris, les aplysies abondent dans la mer Rouge. Parmi les fluviatiles, M. Caillaud a fait connaître les éthériques du Nil : les terrestres sont presque complètement ignorés. Entre les annélides, nous nous contenterons de signaler la sangsue du Sénégal, que l'on a, dans ces dernières années, tenté de naturaliser aux Antilles et à Cayenne. Le plus vorace des insectes africains, c'est la saute-relle voyageuse, fléau aussi terrible que l'incendie, qui anéantit les récoltes, et dont les essaims immenses obscurcissent le jour (sans que cette expression ait aucune exagération métaphorique) ; les fourmis et les termites font aussi de grands ravages ; le *ssaissalyah* du

Sennâr, resté inconnu à Salt, mais retrouvé par Rüppel, est loin d'être aux hommes et aux animaux un aussi redoutable ennemi que l'avait proclamé Bruce ; les mosquites, les abeilles, les scolopendres à la piqûre douloureuse, et mille autres insectes divers, mériteraient également une mention. Parmi les aranéides nous devons citer la tarantule qui abonde en Barbarie, le tendaraman ou araignée venimeuse de Marok, la mygale à robe veloutée de la Sénégambie, et l'araignée du Cap, toutes fort dangereuses ; le scorpion est également redoutable, et plus fréquent, ainsi que le galéode qui lui est analogue. Enfin, parmi les crustacés, on trouve mentionnés par les voyageurs des homards, des crabes, des langoustes, des chevrettes.

POISSONS. — Passons aux vertébrés. Les poissons maritimes qu'on pêche aux atterrages d'Afrique sont ceux des mers qui baignent ces côtes ; et quant aux poissons des fleuves, on n'en a encore étudié qu'un nombre fort restreint : M. Geoffroy Saint-Hilaire a décrit ceux du Nil, parmi lesquels se font remarquer l'énorme bichir, des silures et des pimélodes, dont les analogues ont été retrouvés au Congo, des coffres, etc. Les rivières occidentales ont fourni de curieux acanthopodes, des gymnarques, des sciènes, quelques poissons qui vivent dans la vase, et beaucoup d'autres encore mal connus. Les poissons d'eau douce paraissent d'une extrême rareté dans la région australe ; on n'y a guère signalé que le silure à tête plate et la carpe gonorhynque.

REPTILES. — Les reptiles paraissent fort multipliés, plus toutefois par le nombre des individus que par la variété des espèces. Les plus remarquables sont, parmi les lézards, ces crocodiles et ces caïmans ou alligators qui peuplent les grands fleuves ; les monitors ou ouarans du Nil et du Kouango ; les iguanes de Guinée ; les cordyles du Cap ; les geckos immondes du Caire et de Madagascar ; les scinques du Fezzan et des régions du haut Nil, si prompts à disparaître sous le

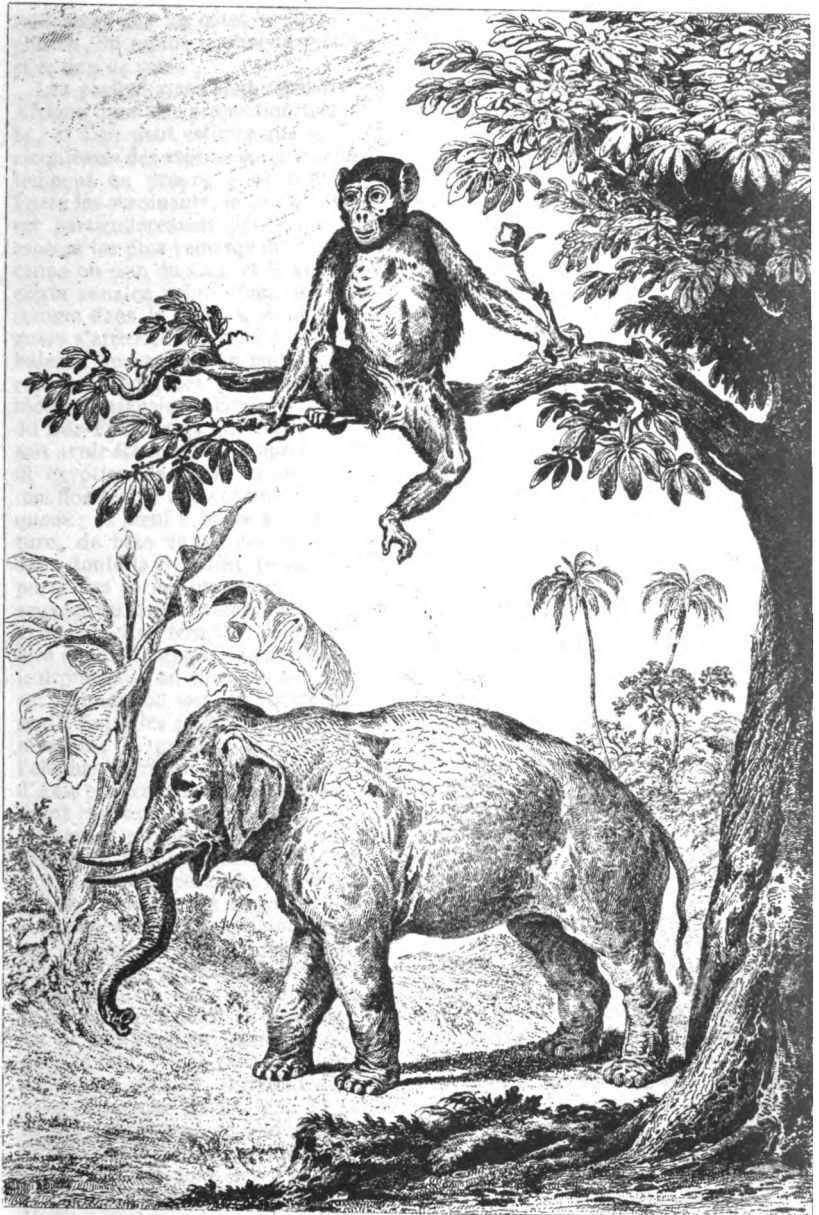
sol; et ces caméléons dont les diverses affections sensibles se peignent sur la peau en couleurs changeantes. On a observé peu de batraciens, mais parmi eux, des crapauds énormes et des salamandres. Les fleuves et les rivières offrent beaucoup de tortues soit de mer, soit d'eau douce, et la tortue terrestre d'Europe est aussi fort répandue en Barbarie. Entre les serpents on cite l'énorme boa, mais à tort, les grands serpents d'Afrique paraissant appartenir au genre python; le céraste et d'autres espèces venimeuses ont surtout été signalés dans la région du Cap; des vipères d'une nouvelle espèce ont été recueillies au Sénégal; l'aspic, et surtout l'*uræus* ou *naia*, sont fameux dans l'histoire de l'Égypte.

OISEAUX. — Trop souvent simples hôtes passagers, les oiseaux ne fournissent point un des traits les plus saillants dans la physionomie zoologique du sol; cependant, sur environ six cent cinquante espèces qui se trouvent en Afrique, près de cinq cents lui appartiennent en propre : c'est un treizième de la totalité des espèces connues. Les plus nombreuses sont, dans l'ordre des promeneurs, les passereaux si variés, les hochequeues, les gobemouches, les merles, les loriots, les rolliers, les troupiales, les piquebœufs, les calaos, les hirondelles, les soui-mangas, les guépriers, les martins-pêcheurs, les pies-grièches, les mé-sanges, les alouettes, le crinon dont le bec est accompagné à sa base de soies longues et rudes. Puis, parmi les oiseaux de proie, on compte les vautours, les griffons, les pernoptères, les aigles, les pygargues, les éperviers, les buses, les faucons, les messagers, et la plupart des rapaces nocturnes. Les grimpeurs fournissent beaucoup de perroquets et de perruches, des touracos, des couroucous, des coucous, aux riches plumages. Entre les gallinacés on remarque des pigeons variés, tels que la tourterelle à collier du Sénégal et de l'Afrique australe, et le pigeon vert d'Abyssinie et de Guinée; des perdrix, des cailles, des téttras, et la pintade qui appartient spécialement à

l'ancienne Numidie : le dronte, qu'on voyait jadis à l'île de France et dans quelques parties du continent, ne se rencontre plus, et peut-être a-t-il entièrement disparu du globe. Les échassiers offrent des falcinelles, des pluviers, des vanneaux, des grues, des hérons, des cigognes, entre autres la cigogne à sac de la côte orientale; des ombrettes, des flamants, des spatules, l'ibis, oiseau sacré de l'ancienne Égypte, des courlis, des bécasses, des râles, des poules d'eau. Dans les palmipèdes on trouve le canard et l'oie, le pélican, le cormoran, la frégate, l'anhinga, le fou, le manchot; on voit de plus, sur les côtes, des goélands, des pétrels, des albatros. Mais le plus remarquable de tous les oiseaux de cette partie du monde, c'est l'autruche, compagne habituelle du zèbre ou de la girafe, et qui vit en troupes dans le Ssahhrâ; il faut mentionner aussi plusieurs espèces d'outarde, vivant pareillement en troupes en compagnie de la gazelle.

MAMMIFÈRES. — A mesure que l'on remonte l'échelle zoologique, des notions plus précises et plus nombreuses permettent de reconnaître mieux la physionomie particulière et tranchée que l'Afrique présente sous ce point de vue. Cette spécialité d'aspect est surtout remarquable pour les mammifères; elle possède un quart, à peu près, des espèces connues, et sur cette quantité un sixième seulement (ou un vingt-quatrième de la masse totale) étend son habitat sur d'autres terres.

Il est vrai de dire, toutefois, que les ordres qui ne s'offrent à l'étude de l'homme qu'en des rencontres rares et fortuites, en même temps qu'indifférentes, ont naturellement moins éveillé son attention. Ainsi, parmi les cétacés proprement dits, les voyageurs n'ont guère mentionné que les dauphins souffleurs et les marsouins, fréquents dans les mers d'Afrique. Ils ont remarqué aussi, à l'embouchure des fleuves, ce curieux lamentein qui, sans doute, fut le type des fabuleuses syrènes de l'antiquité. Ils ont vu pa-



Les arts de l'Inde

*L'Éléphant & Chimpanzé.
Barbot, Fautais, Falgout*

reillement sur les côtes quelques amphibies, du moins le phoqua commun et le lion de mer.

Les pachydermes sont répandus en Afrique dans une proportion très-forte, et l'on peut estimer que les deux cinquièmes des espèces connues appartiennent en propre à ce continent. Entre les ruminants, le genre antilope est particulièrement développé : ses espèces les plus remarquables sont le canna ou élan du Cap, et le gnou, qui existe sous ce même nom en Guinée comme dans le Sud ; mais il ne faut guère s'attendre à y rencontrer la fabuleuse licorne des anciens, que des rapports indigènes persistent néanmoins à signaler encore dans l'ouest du Dâr-Four, mais que Cuvier supposait avoir été imaginée d'après un profil égyptien de l'oryx recticorne ; le mouflon traîne une énorme et pesante queue ; le bœuf à bosse sert de monture, de bête de somme et de trait dans toute la Nigritie ; le bœuf galla porte des cornes immenses ; le buffle sauvage du Cap est remarquable par sa grosseur et sa férocité ; la girafe habite depuis l'Égypte jusqu'au Gariép ; le dromadaire ou chameau à une bosse est, comme on sait, le *navire du désert*. Entre les pachydermes non ruminants, le premier rang est dû à l'éléphant africain, différent de celui d'Asie par ses molaires losangées, son front convexe, sa tête ronde, et ses immenses oreilles : on le rencontre depuis la limite du Ssahhrâ jusqu'au cap de Bonne-Espérance ; le rhinocéros à deux cornes a été trouvé en Abyssinie comme au Cap ; l'hippopotame, qui a disparu depuis longtemps des eaux du Nil, se montre dans tous les grands fleuves de la région australe ; le phacochère à défenses énormes a été vu au cap Vert en même temps que dans le Sud, où se rencontre aussi le sanglier à masque, différent du sanglier éthiopique du Sénégal. Le zèbre, et le couagga sont répandus dans les parties centrales et méridionales ; le cheval et l'âne sont élevés principalement dans le Nord ; Shaw y avait signalé aussi le kumrah, produit hybride

du baudet et de la vache, que Rozet n'a pu retrouver.

Quant aux quadrupèdes onguiculés, les moins nombreux en Afrique sont les édentés, parmi lesquels nous n'avons à citer que l'oryctérope du Cap et le kouaggelo ou pangolin à longue queue, à écailles mobiles et tranchantes, qui habite au Sénégal et en Guinée. Dans les rongeurs on remarque plusieurs espèces d'écureuils à riches fourrures, les gerboises du désert, l'aye-aye de Madagascar, le rat-taupé et le rat-sauteur du Cap, des rats variés, entre autres la souris du Caire armée de piquants, le porc-épic à crête, et quantité de lièvres et de lapins. Les carnassiers sont répandus en grand nombre sur le continent : le lion, la panthère, le léopard, l'once, le lynx, le caracal, le serval, y sont l'effroi du voyageur ; l'hyène vient en troupes dans les villes pendant la nuit ; le loup et le chacal abondent ; le renard a été signalé dans le Nord et dans le Sud ; le chien, hôte dédaigné dans la demeure de l'Arabe, lui montra en retour peu d'attachement, et il est redevenu tout à fait sauvage au Congo ; le fennec de l'Abyssinie et du Beléd-el-Géryd, qui semble devoir être rapporté au même genre, est caractérisé par ses longues oreilles de lièvre ; la civette se rencontre presque partout, et l'ichneumon, jadis adoré en Égypte, continue son incessante guerre aux reptiles ; enfin l'ours, dont Cuvier révoquait en doute l'existence sur le sol africain, paraît du moins y être extrêmement rare ; il faut citer encore plusieurs espèces de hérissons, la musaraigne et la chrysochlore du Cap à robe dorée, le tenrec de Madagascar, et diverses taupes. Parmi les cheiroptères, l'Afrique possède diverses espèces de chauves-souris, dont la plus grosse est la rousette, recherchée à Madagascar et à Maurice comme un mets comparable au faisan et à la perdrix ; les nyctères et les rhinolophes méritent aussi une mention. Quant aux quadrumanes, l'Afrique possède à elle seule plus d'un quart de la totalité des espèces : l'indri paraît, il est vrai,

spécial à Madagascar ; mais les galagos et les makis à longue queue sont nombreux dans toute la Nigritie. Entre les singes, le genre cynocéphale est représenté par des espèces variées, presque toutes grandes, fortes et méchantes ; les guenons sont aussi fort multipliées : et dans le genre si remarquable des orangs, c'est l'Afrique qui nous offre la plus remarquable des espèces, ce curieux chimpansé dont les bras sont moins longs, la taille plus haute, l'intelligence moins étroite que chez l'orang-outang de Bornéo, et qui se rapproche ainsi de l'homme

d'une manière encore plus frappante.

Nulle part, au surplus, cette ressemblance singulière ne pouvait paraître aussi prodigieuse qu'en Afrique, car la nature y a réuni, comme une nouvelle preuve de l'enchaînement ininterrompu de tous les êtres, à côté de ce singe si voisin de l'homme, l'homme le plus voisin du singe, ce bushman abruti, qui, d'un autre côté, se lie, sur le même sol, à travers une série de variétés intermédiaires, à celles qui sont regardées comme le type le plus parfait de l'espèce humaine.

SECONDE SECTION.

DES PEUPLES AFRICAINS.

§ I.

ETHNOLOGIE AFRICAINE.

MULTIPLICITÉ DES RACES HUMAINES.

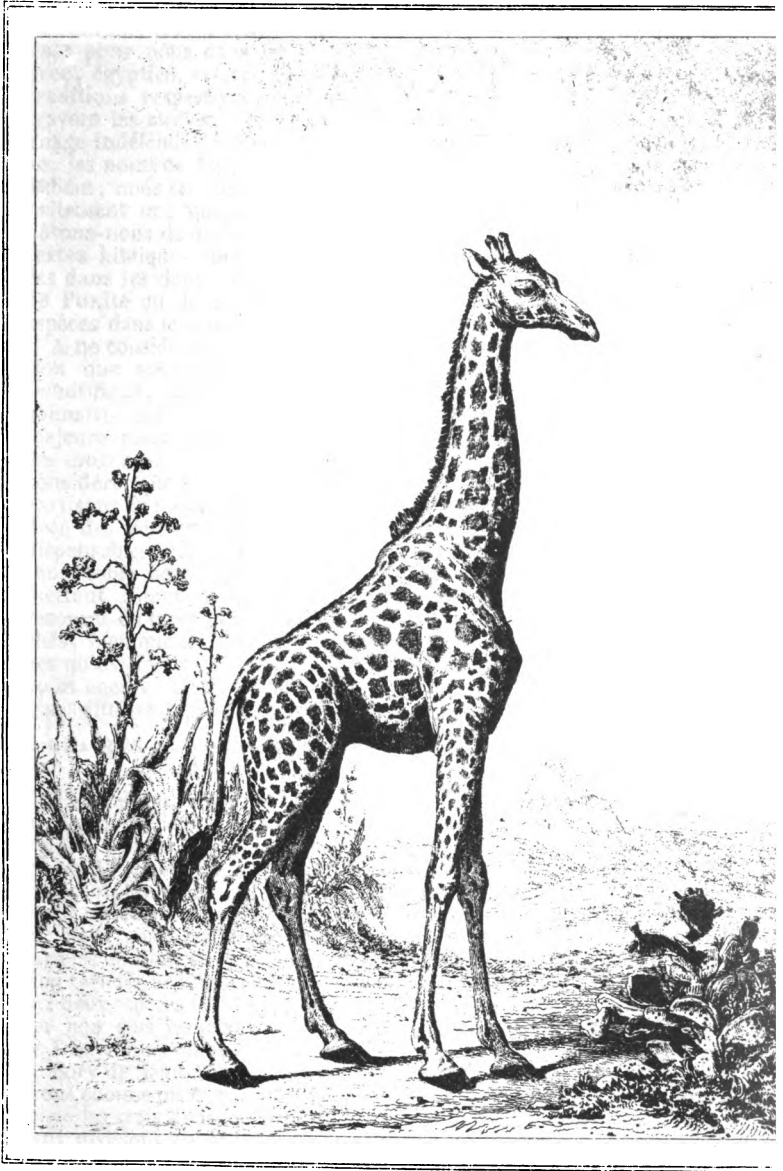
A ces mots d'*espèce humaine* se rattache une grande question débattue parmi les adeptes des sciences naturelles : celle de savoir si l'homme constitue à la fois un *ordre*, un *genre* et une *espèce* uniques, conservant invariables tous les caractères fondamentaux de l'ordre, du genre, de l'espèce, et ne laissant percer de diversité que dans ces caractères accessoires et accidentels de forme et de couleur, que la science considère d'habitude comme les signes diacritiques des simples variétés ; ou s'il faut l'admettre comme un genre subdivisé en plusieurs espèces distinguées entre elles par des caractères tranchés, constants, ineffaçables : en d'autres termes, si l'Européen, le Mongol et le Nègre, qui offrent les trois types les plus divergents, peuvent être ramenés à une souche commune, ou s'ils ont chacun des caractères spéciaux, entre lesquels des croisements à divers degrés peuvent, il est vrai, avoir produit des variétés nombreuses, mais qui sont fondamentaux pour

chaque type et ne sauraient permuter de l'un à l'autre.

On cherchera peut-être longtemps encore dans les traditions bibliques des arguments contre la multiplicité originelle des espèces dans le genre humain ; mais en invoquant, contre les résultats des études scientifiques, un témoignage présenté comme dogmatique, on oublie trop que les textes allégués ne sont produits qu'à travers une interprétation grammaticale qui n'est point incontestée, et une exégèse plus contestable encore : et d'ailleurs le prophète s'écriant que la peau du nègre ne peut changer de couleur, pas plus que celle de la panthère ne peut cesser d'être mouchetée (*), n'apporte-t-il point un argument de même valeur à l'hypothèse contraire ? Loin d'admettre que la Genèse ait voulu faire descendre de l'unique Noé toutes les ramifications de la grande famille humaine, nous soutiendrions volontiers la thèse que l'écrivain génésiaque n'a voulu désigner que les trois grands

(*) Jérémie, XIII, 23.

AFRIQUE ANCIENNE



Lionel de Brant

Le Giraffe.
Alou. Rayette.

rameaux de la race blanche, individualisés pour nous dans les trois types grec, égyptien, et syriaque, dont les traditions respectives ont conservé à travers les siècles, comme un témoignage indélébile de la véracité de Moïse, les noms de Japet, de Hham et de Schém; mais sans aborder digressionnellement une question aussi vaste, hâtons-nous de dire qu'à nos yeux les textes bibliques sont fort désintéressés dans les doutes que soulève celle de l'unité ou de la multiplicité des espèces dans le genre humain.

A ne considérer cette dernière question que sous un aspect purement scientifique, on ne tarde point à reconnaître que la controverse roule en majeure partie sur l'acception réelle des mots *espèce*, *variété*; et l'on peut considérer que si, d'un autre côté, les partisans de l'unité d'espèce restent en deçà des concessions qui semblent indispensables, leurs antagonistes vont sans doute beaucoup au delà en admettant autant d'espèces qu'ils ont reconnu de types plus ou moins tranchés, bien que les cadres les plus larges qu'ils aient tracés ne comprennent point encore, tant s'en faut, tous les types différents que présente l'Afrique.

GRANDES DIVISIONS DU GENRE HUMAIN.

Nous ne saurions prétendre établir ici une nouvelle classification du genre humain; mais il nous importe du moins d'indiquer en gros quelle place occupent les types africains dans le vaste tableau des populations du globe. Sans nous restreindre aux trois variétés de Link et de Cuvier, ou aux cinq variétés de Blumenbach, ni même aux deux espèces de Virey, sans déborder non plus jusqu'aux onze espèces de Desmoulins ou aux quinze espèces de Bory de Saint-Vincent, nous prendrons comme un *mezzo termine* comme les trois divisions principales et deux divisions subordonnées dans la coordination desquelles Swainson a concilié les classifications de Cuvier et de Blumenbach : dans ces grandes coupes viennent se ranger, à titre de

variétés, les nombreuses espèces de Bory de Saint-Vincent, et celles qu'il faut ajouter à son incomplète nomenclature. Sans nous détenir à montrer comment le zoologiste anglais, s'élevant sur les idées de Mac-Leay, établit dans toute section naturelle du règne animal une subdivision tripartite présentant un type, un sous-type, et un groupe aberrant ou moins développé, composé à son tour de trois groupes secondaires dont un principal et deux subordonnés, nous supposons de prime abord que l'espèce blanche ou caucasique est le type fondamental du genre humain, l'espèce jaune ou mongolique le sous-type, et l'espèce éthiopique le groupe aberrant, formé des trois sous-espèces nègre, américaine et malaie, dont la première se lie à l'espèce blanche par la sous-espèce américaine ou rouge, et à l'espèce jaune par la sous-espèce malaie ou brune. Poursuivant l'application de la même méthode, on peut classer l'espèce blanche en trois variétés qui seraient ainsi échelonnées, savoir : la variété japétique ou indo-germanique constituant le groupe normal, la variété schémitique ou syro-arabe offrant le sous-type, et la variété hhamitique ou phénico-égyptienne formant le groupe aberrant, dans lequel il faudrait probablement compter comme sous-variétés les Messrytes, les Kouschytes et les Kananéens, ces derniers servant de lien avec la variété japétique, et les Kouschytes se rapprochant davantage de la variété schémitique.

Les races blanches africaines représentent, autant à raison de leurs généalogies traditionnelles que par la persistance des caractères physiques, toutes ces grandes sections de l'espèce blanche, dont la coordination présentait dès lors ici un intérêt direct et immédiat.

L'espèce jaune, sans être complètement désintéressée dans l'ethnologie africaine, ne laisse toutefois apercevoir qu'une liaison éloignée, immémoriale, et dont la trace n'est pourtant pas entièrement perdue, entre le Copte, héritier dégénéré de l'antique peu-

ple d'Égypte, et le Chinois, variété sous-type dans l'espèce mongole, où le groupe aberrant paraît formé par les sous-variétés hyperboréennes.

Quant à l'espèce éthiopique, la sous-espèce nègre, qui en constitue le type normal, appartient essentiellement à l'Afrique; mais pour coordonner dans un classement rationnel les variétés de celle-ci, il serait indispensable de réunir des notions beaucoup plus étendues et plus précises que nous n'en possédons encore sur les populations susceptibles de figurer dans ce cadre: ce n'est donc qu'à titre d'hypothèse aventurée et conjecturale que nous désignerions le Nègre africain proprement dit comme variété type, le Papou de l'Océanie comme sous-type, et que nous placerions dans le groupe aberrant le Hottentot, le Kafre et l'Alfourous. Puis, dans la variété nègre proprement dite, il est impossible de méconnaître que des subdivisions sont commandées par des différences frappantes entre les belles races du Nord et celles qui vers le Sud se rapprochent du Hottentot par les formes corporelles; mais les indications éparses et incomplètes qui laissent apercevoir ces diversités tranchées ne suffisent point à en esquisser la distribution synthétique: la détermination des types, la recherche des éléments générateurs des populations hybrides, soulèvent à chaque pas d'inextricables difficultés.

CLASSIFICATION DES RACES AFRICAINES.

Quoi qu'il en soit de ces essais de classification, les races africaines qui doivent trouver leur place dans ce tableau d'ensemble peuvent être énumérées en gros dans l'ordre suivant, corrélatif à la disposition systématique des groupes naturels, eu égard aux affinités les plus marquées:

1° Les races *européennes*, qui ont formé des colonies disséminées sur toute la périphérie et dans les îles, y compris la race turke, clair-semée dans les pays de la côte septentrionale.

2° Les races *arabes* répandues sur les côtes orientales jusqu'à Sofalah et Madagascar, dans toute l'Égypte, sur la lisière boréale le long de la Méditerranée, sur le littoral atlantique jusqu'au Sénégal, et étendues à une assez grande profondeur dans le désert, dont elles occupent encore les parties austro-orientales.

3° La race *copte*, au teint jaune foncé, au nez court et droit, aux grosses lèvres, au visage bouffi, qui tend à s'effacer chaque jour davantage du sol de l'Égypte, et qui semble, ainsi que nous l'avons déjà remarqué, conserver la trace de l'ancienne infusion d'un élément mongol ou chinois.

4° Les races *kouschytes*, au teint nigrescent, au nez presque aquilin, à la bouche moyenne, au visage ovale, qui peuplent l'Abysinie et une partie du littoral de la mer Rouge sous les noms de Hhabeschyn, Danâqyl, Schohou, Ababdeh; la plupart de ces nations, sinon toutes, se dénommant elles-mêmes *aga'zyân*, ou pasteurs. Peut-être divers éléments asiatiques et africains s'y sont-ils fondus dans des proportions diverses; les traces d'une infiltration nègre sont aisément saisissables, et, d'un autre côté, le noyau semble offrir une grande analogie avec les castes inférieures de l'Inde. Quoi qu'il en soit de l'origine indigène ou étrangère de ces peuples, toujours est-il que l'Afrique seule les possède aujourd'hui; quelques rameaux détachés s'en retrouvent sur la côte de Zanguebar et parmi les populations berbères.

5° Celles-ci forment l'un des groupes les plus remarquables du continent, où elles occupent les régions montagneuses du Nord, et les parties centrales du Ssahrâ, depuis l'Égypte jusqu'à l'océan Atlantique et aux Canaries, et depuis la Méditerranée jusqu'à Tenboktoue et Kasynah, peut-être même jusqu'au delà du lac Tchâd, sous les dénominations diverses de Schelouhh, Beréber, Qabâvl, Touârek, Sourqâ et autres, que leur donnent leurs voisins arabes ou nègres, et sous l'appellation générale de *Amazygh*, c'est-à-dire

nobles, ou de *Amazerqt*, c'est-à-dire libres, qu'ils se donnent eux-mêmes : réunion d'éléments fort divers, les uns blancs, d'autres hâlés, la plupart olivâtres, quelques-uns presque noirs; un front étroit, une figure ovale, des traits arrondis, des yeux foncés et cruels, des cheveux noirs et rudes semblent, avec le teint olivâtre, caractériser, au milieu de cette agglomération confuse, une souche primordiale, que les traditions désignent comme kana'néenne, mais qui, d'une part, s'est nourrie d'une sève dérobée aux races nègres, et sur laquelle, d'autre part, sont venus s'enter de puissants rameaux japétiques.

6° Du milieu des races nègres se détache une population métive, à couleur tannée ou cuivreuse, au nez saillant, à la bouche moyenne, au visage ovale, qui se compte elle-même parmi les races blanches, et se dit issue de pères arabes unis à des femmes tauroudes. Sous les noms de Foulahs, Fellânys, Fellâtahs, ou plutôt sous celui de *Peuls*, qu'ils se donnent eux-mêmes, ces peuples occupent une zone large et onduleuse depuis les rives du Sénégal jusqu'aux montagnes du Mandharah, et peut-être beaucoup plus loin; leur chevelure crépue et même laineuse, quoique longue, justifie leur classement parmi les populations oulotriques; mais ni les traits du visage, ni la couleur de la peau, qui leur a valu de la part des voyageurs la dénomination de *Peuls rouges*, ne permettent de les confondre avec les nègres, quelque intime que soit d'ailleurs, sur la lisière commune, la fusion des deux types.

7° Les races *nègres* proprement dites, à peau noire plus ou moins foncée, au nez généralement épâté, aux lèvres grosses et saillantes, au visage court, aux cheveux laineux, sont répandues sur la majeure partie du sol africain, depuis le Sénégal et le haut Nil jusqu'au delà du tropique austral. Les caractères spécifiques sont diversement combinés chez les différentes

racés qui forment cette division ethnographique : ainsi le Ouolof, le plus noir de tous les nègres, est celui dont le nez est le moins épâté, les lèvres les moins grosses; le Moutchicongo, au contraire, dont le teint est beaucoup moins foncé, a le nez presque plat, des lèvres énormes, et la femme possède, dans de moindres proportions, le tablier et les grosses fesses de la Hottentote; entre ces types extrêmes, l'Aschanty, le Manding, l'Arada, l'Ibo, le Monjou, le Makoua, offrent une série de types intermédiaires.

8° Les races *hottentotes*, à peau brunâtre comme la suie, au nez entièrement épâté, aux lèvres grosses et avancées, aux pommettes saillantes, au visage triangulaire profilant celui du singe, habitent l'extrémité sud-ouest de l'Afrique; chez la femme, un trait remarquable est le développement des nymphes qui couvre les parties génitales d'une sorte de tablier naturel, et celui des fesses, dont l'énorme saillie semble destinée à supporter l'enfant pendant l'allaitement.

9° Les races *kafres*, au teint gris noirâtre ou plombé, au nez arqué, aux grosses lèvres, aux pommettes saillantes, occupent, au nord-est des Hottentots, une vaste portion de l'Afrique orientale, ainsi que la pointe sud de Madagascar; il semble qu'avec elles doivent être classés les Gallas, qui, depuis Melinde, se sont avancés jusqu'au cœur de l'Abyssinie.

10° Enfin la race *malaie* a répandu quelques colonies sur la plage africaine, puisqu'elle a peuplé les rivages orientaux de Madagascar; d'ingénieux rapprochements voudraient même en signaler des traces jusque dans le centre de la Nigritie.

Il est à peine besoin de dire que sur la limite mutuelle des cantonnements géographiques respectifs, les races que nous venons d'énumérer se sont plus ou moins fondues les unes dans les autres, et que leurs démarcations précises ne sont pas toujours faciles à discerner.

§ II.

LINGUISTIQUE AFRICAINE.**CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES SUR LES INDICATIONS LINGUISTIQUES.**

Telle est l'ébauche grossière à laquelle nous devons borner, quant à présent, nos essais de distribution ethnographique des races africaines sous le point de vue de leur constitution physique : l'état incomplet de nos connaissances actuelles à cet égard ne permet point de tenter une esquisse moins imparfaite ; mais les données linguistiques, bien que fort incomplètes aussi, peuvent utilement concourir à une classification méthodique de ces peuples, au moyen des échantillons de langage recueillis en grand nombre, et dont les connexités ou les différences mutuelles sont plus faciles à saisir ; mais il faut se garder d'une erreur trop commune aux linguistes, celle de considérer sans restriction comme ethnographiques les rapprochements ou les divisions fondées sur de tels indices. On ne doit point oublier que bien souvent un même langage est parlé par des races fort diverses, et que souvent aussi des rameaux d'une même souche ont appris des langues distinctes. Ainsi parmi les Berbers sont cantonnés quelques peuplades noires évidemment hétérogènes, et qui n'ont pourtant d'autre idiome que le berber, tandis que, d'un autre côté, ces mêmes peuplades, rapprochées des Abyssins par tous leurs caractères physiques, en demeurent complètement séparées par le langage. Mais il est aisé de concevoir que les dissidences linguistiques entre des peuples limitrophes ou mutuellement enclavés révèlent, dans la plupart des cas, une différence réelle d'origine, et que réciproquement les similitudes de langage entre des peuples séparés par de grandes distances, supposent une communauté antérieure, sinon toujours d'origine, au moins d'habitation et de nationalité.

Un phénomène qu'il importe de ne pas perdre de vue dans cette étude diacritique, c'est que la similitude de langage n'est souvent que partielle, tantôt bornée à des racines communes modifiées et construites suivant des analogies et des syntaxes différentes, tantôt restreinte à l'unité de syntaxe et d'analogie grammaticale appliquées à des radicaux divers. L'affinité, en ce dernier cas, est moins apparente, mais plus intime, et l'on peut dire qu'elle constate, sinon la parenté des idiomes, du moins celle des populations qui les parlent ; dans le premier cas, au contraire, l'affinité est plus apparente que réelle, et s'applique aux langues bien plutôt qu'aux hommes. Souvent, en effet, les peuples sont forcés d'apprendre des langues étrangères, au gré des réunions ou des morcellements politiques qu'ils subissent ; mais, en général, le vocabulaire de la langue maternelle est alors seul changé, et la grammaire native conserve le privilège de façonner à ses idiotismes les éléments nouveaux qui lui sont imposés. L'étude des grammaires est donc la meilleure clef dont la linguistique comparée se puisse aider pour l'éclaircissement des origines ethnologiques ; malheureusement cette étude est difficile, souvent même impossible faute de matériaux suffisants ; et réduits que nous sommes à de minces et imparfaits vocabulaires, quelquefois même à de simples indices, nous ne pouvons aspirer à des résultats exempts d'incertitudes.

CLASSIFICATION ARTIFICIELLE DES LANGUES AFRICAINES.

Quoi qu'il en soit, et sans avoir la prétention de donner ici, des idiomes africains, ni un inventaire complet, ni même une liste fort étendue, nous les distribuerons en deux catégories : l'une composée des langues que nous appellerions volontiers cohésives, pour

marquer l'espèce de lien qu'elles forment entre tous les éléments d'une même race ou des éléments juxtaposés de races diverses; l'autre, des langues qu'il faudrait, au contraire, appeler diacritiques, à raison des séparations qu'elles déterminent entre des éléments qui, au moins dans l'état imparfait de nos connaissances ethnographiques, sont vulgairement considérés comme homogènes. Il n'est pas besoin d'ajouter qu'un tel classement n'a rien de sérieux, et qu'il indique simplement le point de vue d'utilité actuelle sous lequel nous envisageons momentanément le catalogue général des langues africaines.

LANGUES AFRICAINES CONSIDÉRÉES SOUS UN POINT DE VUE COHÉSIF.

L'espèce de fonction cohésive qu'il est utile de considérer dans les unes est particulièrement frappante dans la langue berbère ou amazigh, qui réunit en un seul faisceau, ramène à une souche unique de nombreux rameaux dispersés sur une immense étendue : ses dialectes sont parlés dans toutes les ramifications de l'Atlas, dans toute la ligne d'oases qui s'étend, derrière ces montagnes, depuis El-Ouahh el-Bahharyeh confinant à l'Égypte, jusqu'au Oûady Dara'h qui s'approche de l'Atlantique, et dans toute cette vaste partie du Ssahhrâ comprise entre Soqnâ et Geny, entre Touât et Bornou; montrant la parenté intime de l'habitant de Syouah avec le Schelalh de Marok, même avec l'ancien Guanche des Canaries, et celle du Qabâly d'Alger avec le Sourqâ des bords du Niger; réunissant aussi avec eux des débris des races blanches du Nord, reconnaissables encore à leur tête carrée, leurs cheveux blonds et leurs yeux bleus; et des rameaux égarés de la race kouschyte, tels que les Érouâghah, encore noirs au milieu des blancs, encore doux et bons au milieu de peuples farouches et cruels; et d'autres éléments que signalent des différences physiques tranchées, mais qu'on ne sait à quel type rapporter, tels que le Beskery aux traits heurtés, Auvergnat

de l'Atlas, qui naguère parlait aussi le berber, oublié aujourd'hui pour l'arabe, et chez lequel on retrouverait peut-être encore, à travers l'arabe et le berber, les vestiges d'une grammaire antérieure.

Dans un voisinage immédiat, et sur une étendue non moins vaste, divers dialectes, philologiquement rattachés à la souche araméenne, réunissent en un seul groupe tous les éléments de race sémitique répandus sur le sol africain, puis à ceux-ci presque tout ce qui subsiste encore de la race copte, puis encore les seuls restes intacts de la race kouschyte, et avec ces derniers quelques débris étrangers que la juxtaposition ou l'enclavement a ramencés à la communauté de langage. Et si l'on tranche la séparation des deux dialectes principaux, l'arabe d'une part avec toutes ses variétés, et, d'autre part, le g'ez et ses annexes, il faudra tenir compte, dans la division arabe, indépendamment de la fusion des deux familles qahhthanyte et ismaylyte, de l'immixtion à celles-ci des Coptes, de quelques débris des Hébreux palestins, et d'autres éléments moins distincts: peut-être les Kaldéo-Nabathéens nous sont-ils révélés par les formes syriaques qu'affectent tant de noms propres de la topographie africaine. Il faudra reconnaître aussi dans la division kouschyte l'intro-mission de quelques rameaux hhomayrytes, que leur peau blanche signale encore sur les montagnes de Samen et d'Énarya, et que l'on a identifiés aventureusement, sur la foi de leur culte, à des juifs de Palestine, ou, d'après le nom de leur province, aux Schamyyn ou Syriens de Damas.

En continuant d'envisager les indications linguistiques sous le même point de vue d'assimilation ethnologique, nous rattacherions à la race copte les peuples qui habitent, au sud du golfe de Qâbes, les montagnes de Mathmâthah et de Naouayl, et dont le langage, au rapport d'un voyageur maghrebin assez récent, n'est ni berber, ni turk, ni arabe, mais copte.

De même, la langue peule ou fel-

lanc a fait reconnaître, avant que les caractères physiques l'eussent confirmée, l'homogénéité des tribus qui habitent, dans l'ouest, le Toro, le Fouta, le Bondou, le Kassou, le Fouta-Gjalon, le Sangaran, le Fouladou, le Brouko, le Massina, avec les Fellatahs dont le puissant empire presse le Bornou par l'ouest et le sud, et envoie des colonies vers les bords inférieurs du Niger.

Et pareillement le Malai de Madagascar est rattaché par son idiome aussi bien que par sa physionomie native, à la grande famille malaie de l'Océanie.

LANGUES AFRICAINES CONSIDÉRÉES SOUS UN POINT DE VUE DIACRI- TIQUE.

Si nous considérons, au contraire, les idiomes africains sous le rapport des indications diacritiques qui résultent de leur examen comparatif, ils viendront en aide à notre ignorance pour tracer, à défaut d'autres bases, la distribution, en diverses races, de tant de peuples différents que nous confondons vulgairement sous l'appellation commune de nègres, qu'ils soient noirs de jais comme le Oulof, olivâtres comme le Sçoumaly, ou marrons comme le Nube; mais ces langues n'en conservent pas moins simultanément un caractère cohésif à l'égard des fractions éparses qu'elles rallient. Ainsi l'idiome manding sépare d'entre la masse confuse de l'espèce nègre une population nombreuse et puissante, qu'il réunit en un seul groupe, bien qu'elle constitue, sous les noms de Mandings, de Sousous, de Bambaras, de Kong, et autres encore, plusieurs nations politiquement séparées.

La langue oulofe détermine de même, diacritiquement et cohésivement à la fois, le groupe des peuples de Ouâlo, Gjolof, Kayor, Baol, Sin et Saloum. Il en faut dire autant de la langue aschanty, pour une grande partie des peuples du Ouanqârah, autant de la langue aradah pour une autre grande partie, et autant encore de

la langue Eyo pour une autre partie non moins considérable.

Dans l'est, divers groupes sont formés d'après les analogies et les répulsions respectives des langues nubienues, qui classent ensemble les Nubes ou Dongolais et les Qenouz ou Barâbras à part des Tibbous de l'ouest et des Ababdehs et Bischaryyn leurs voisins à l'orient : ceux-ci réunis à leur tour distinctivement des Schohou, De nâqyl et Adayel, lesquels sont eux-mêmes rapprochés des Gallas et des Sçoumâl.

La langue bounda ou mogialoua, et la langue bomba, déterminent pareillement, entre des populations limitrophes, une division tranchée en deux groupes, dont l'un renferme, avec les peuples du Congo, une quantité de nations successivement voisines, dont les plus remarquables sont les Cassanges et les Molouas, tandis que l'autre s'étend au nord, comprenant les peuples de Ho, ceux de Sala ou Anzico, et les Ninéanay, sujets du Mouéné Émougy. Plus loin, sur la côte orientale, on ne connaît encore, parmi les peuples qu'on y a aperçus, aucune consanguinité de langage qui permette de les grouper par agglomérations congénères; mais, dans la région australe, les peuplades hottentotes et les tribus kafres sont respectivement réunies et distinguées par deux systèmes spéciaux de langages.

Autour des diverses familles que nous avons indiquées, quelquefois même dans leur sein, des idiomes dissidents, parqués en quelques cantons isolés, témoignent encore de l'ancienne existence de peuples qui se sont fondus ou effacés dans des nations conquérantes : tels sont le sérère au milieu du oulof, le feloup, le banyon à côté du manding, le kissour à côté du peul, le bouroum au sein de l'aschanty, et mille autres. Nous ne parlons point du turk, dominateur précaire sur la côte septentrionale, ni des langues apportées par les colons européens, et qui demeurent confinées avec eux dans leurs établissements.

ÉCRITURES AFRICAINES.

Les monuments lapidaires épars dans le nord de l'Afrique nous ont transmis, outre les alphabets des dominateurs phéniciens, grecs et romains, le triple alphabet des Égyptiens, ingénieusement déchiffré par l'heureux effort de l'érudition moderne (*); ils nous ont aussi révélé un alphabet de caractères inconnus, accolés à des inscriptions puniques, et qu'il semble plausible d'attribuer aux peuples berbères (**), bien qu'ils les aient oubliés pour l'écriture arabe, comme ont fait les Coptes de leur an-

cienn alphabet, relégué aujourd'hui dans des livres qu'ils ne lisent plus. Les Abyssins ont gardé leurs vieux caractères éthiopiens, moins vieux peut-être que ne l'admet l'opinion commune; certaines tribus gallas les leur ont empruntés en les modifiant à leur guise (*); quelques juifs barbaresques griffonnent encore l'écriture chaldaïque. Partout ailleurs l'alphabet arabe, natif chez les uns, importé chez les autres, réservé aux docteurs chez quelques peuples nègres, tout à fait inconnu au delà d'une certaine limite, est à peu près le seul employé aujourd'hui par les Africains indigènes.

§ III.

ÉTAT SOCIAL DES PEUPLES AFRICAINS.

Naissante chez les uns, caduque chez les autres, la civilisation est en général médiocre parmi les peuples africains les plus avancés sous ce rapport, et elle est absolument négative chez les nations qui occupent les derniers degrés de l'échelle.

RELIGIONS DE L'AFRIQUE.

Le principe le plus actif du mouvement intellectuel, la croyance religieuse, n'a acquis nulle part ce degré d'épuration qui seul peut témoigner de l'accomplissement de sa mission civilisatrice : le *christianisme* grossier des Coptes et des Abyssins, celui que le zèle des missionnaires évangéliques tente d'implanter chez les Kaffres, les Hottentots et les Nègres, n'est pour les uns et les autres qu'un culte sans intelligence des préceptes, et par conséquent inerte; le *judaisme* est traditionnellement conservé non-seulement chez les Hébreux réfugiés de la

Palestine, mais aussi chez les Homayrytes chassés d'Arabie par la persécution musulmane; l'*islamisme* est la religion la plus répandue, mais professée sans ferveur, et n'opérant dès lors qu'un bien faible progrès dans la mesure déjà si restreinte de son utilité sociale, tout en fomentant l'intolérance et le fanatisme de ses grossiers sectateurs; le *sahéisme*, qui se trouvait jadis parmi quelques tribus de l'Atlas, et qui se retrouverait peut-être encore dans certains cantons reculés de l'Abyssinie, compte aussi quelques adhérents à Mozambique; mais c'est surtout le *fétichisme* le plus grossier qui constitue le culte ou plutôt la multitude de cultes entre lesquels se partagent la plupart des peuples d'Afrique, et ce rudiment lui-même ne s'est point, dit-on, encore fait jour à travers la stupide animalité de quelques tribus, ou du moins la sagacité des voyageurs n'a-t-elle su découvrir chez ces sauvages l'indice d'aucune idée religieuse.

(*) Le nom de Champollion est trop populaire pour que nous ayons besoin de le rappeler ici.

(**) M. de Saulcy, membre de l'Institut, a déchiffré la plus étendue de ces inscriptions, et nous avons reconnu des formes barbares dans les noms propres qu'il y a lus.

(*) Le seul échantillon qu'on possède maintenant en Europe de l'écriture galla, est une lettre du roi d'Enària à un prince abyssin, envoyée par M. Arnaud d'Abbadie à M. Reinaud, de l'Institut, et publiée dans le Bulletin de la Société de géographie.

Chrétien ou juif, musulman, sa-béen, ou idolâtre, l'Africain est polygame, sans acception de culte, parce que la nature l'a ainsi voulu en grossissant la proportion des femmes, et en n'accordant à celles-ci qu'une courte fécondité en regard d'une faculté prolifique longtemps persistante chez l'homme : tant il est vrai que les mœurs des peuples ont, au-dessus de la sphère des volontés individuelles, des causes primordiales auxquelles il leur faut obéir, en dépit des règles qui paraissent les meilleures à notre prétendue sagesse européenne.

ÉCHELLE DE LA CIVILISATION AFRICAINE.

Dans la carrière ascendante que remonte péniblement l'humanité, pour arriver de l'état sauvage à l'état de civilisation perfectionnée dont nous nous proclamons orgueilleusement le type, il semble qu'arrivés au but et regardant en arrière nous voyions descendre du nord au sud, depuis les bords de la Méditerranée jusqu'à la pointe australe du continent africain, cette longue échelle dont le pied est occupé par le Bosjesman ou Hottentot des taillis, que les voyageurs nous représentent comme si voisin de la brute. Nullé part, cependant, il ne se trouve isolé, et sauf quelques exceptions rétrogrades qu'expliquent des guerres d'extermination et la plus profonde misère, le Hottentot est généralement arrivé à l'état de tribu, et la sociabilité est flagrante parmi toutes ces peuplades, puisqu'il existe entre elles un système uniforme de langage, quelque étrange que soit d'ailleurs ce langage par ses gloussements et ses claquements de langue. Une apathie stupide est le partage de ces misérables hordes, dont les plus avancées ont seulement quelques troupeaux. Les Kafres, pasteurs, chasseurs et guerriers, ont sur elles une supériorité marquée. Les peuples nègres, généralement agricoles et constitués en nations territoriales, s'élèvent graduellement jusqu'à une demi-civilisation caractérisée par quelque industrie, un commerce assez

actif, et l'usage naissant d'une écriture importée. Mais cette industrie est fort médiocre, même dans les États les mieux policés, et ne peut guère fournir qu'aux besoins locaux; aussi le commerce est-il presque exclusivement borné à l'exportation des produits naturels, entre lesquels les plus notables sont l'or, l'ivoire, les cuirs, la cire, la gomme. Quant à la zone septentrionale, l'exemple de l'Europe y a façonné les peuples du littoral à certains arts; et sous la volonté forte de l'homme supérieur qui commande à l'Égypte, le génie européen instruit l'Arabe et le Turk et le Copte à enfanter des prodiges : des ports, des flottes, des arsenaux, des hôpitaux, des écoles, une administration régulière, et jusqu'à des victoires, l'Égypte les doit aux enseignements de la France. Et la France, en s'asseyant à Alger, ne promet-elle point la civilisation de toute la côte barbaresque? Qu'elle plante en maîtresse son drapeau sur l'Atlas, que ses garnisons habilement échelonnées soient autant de digues inébranlables, et le flot indompté dont la vaine fureur se briserait contre leur immobile résistance, viendra glisser autour d'elles en ondes amollies.

ORGANISATION POLITIQUE.

L'organisation politique des États et des nations africaines est naturellement assortie au degré d'avancement social qu'elle est appelée à régir : patriarcale chez les tribus nomades, elle passe généralement à la monarchie chez les nations à demeures fixes; il est cependant quelques peuplades où dominent les formes républicaines. La royauté élective et temporaire, ou la présidence si l'on aime mieux ce mot, est décernée dans un congrès en certains pays, tels que le Foutah. Une sorte de féodalité, constituée par l'hérédité des grandes charges et des commandements provinciaux, existe en d'autres contrées, telles que les États oulofs, et peut-être chez les Molouas. Le despotisme absolu paraît, du reste, le régime le plus fréquent, et c'est lui qu'on retrouve chez les nations les

plus avancées; au point où sont arrivées les populations africaines, le progrès ne s'accomplit d'ordinaire que sous l'irrésistible impulsion d'une volonté de fer; plus tard les peuples marchent d'eux-mêmes : mais l'Afrique est bien loin encore de voir poindre l'aurore d'un tel jour. L'autorité

souveraine est exercée sous les titres les plus divers, et l'on a peine à se reconnaître au milieu de toutes ces dénominations de *konk*, *inkousi*, *kitéva*, *mani*, *mouata*, *mouéné*, *makoko*, *mansa*, *bour*, *damel*, *téyn*, *brak*, *almamy*, *saltiqé*, *dá*, *máy*, *négous*, *rás*, *paschá*, *solthán*, et bien d'autres.

§ IV.

HISTOIRE DE L'AFRIQUE.

TRADITIONS FABULEUSES, HYPOTHÈSES CONJECTURALES.

Est-il une histoire générale de ces contrées, et des peuples qui y sont répandus? Où la trouver? La faut-il demander à de vagues et menteuses traditions, ou bien à de conjecturales hypothèses?

Les mythes grecs nous parlent d'Atlas, ce poétique géant des vieux âges, qui de ses épaules rocheuses soutenait la voûte vers laquelle l'entassement de Pélion et d'Ossa n'avait offert aux Titans qu'un insuffisant marchepied; il était fils de Neptune et père de sept Atlantides, dont l'aînée fut mère de Mercure : n'est-ce pas simplement une tradition des temps primitifs dont nos langues prosaïques offriront une version fidèle en traduisant qu'Atlas avait émergé des eaux, qu'il dominait sept îles plus petites formées des culminances de ses rameaux, et qu'en la principale d'elles prit naissance un riche commerce? Platon a mis dans la bouche d'un prêtre égyptien de Saïs l'histoire d'une grande terre atlantide, où Neptune procréa Atlas, et son jeune Gadiron ou Cadiz, et bien d'autres enfants, dont la puissance s'étendit graduellement jusqu'auprès de l'Égypte avant qu'un grand cataclysme vint engloutir leur empire; c'est une de ces lueurs vacillantes qui percent à grand-peine l'épaisse nuit des siècles oubliés pour arriver jusqu'à nos jours d'orgueilleux scepticisme, de capricieuse incrédulité. Et pourtant, soigneux à rassembler dans

les auteurs anciens tous les vestiges des vieilles traditions sur les premiers âges des terres d'occident, dociles surtout à écouter les enseignements écrits sur le sol par les révolutions physiques qui l'ont tourmenté, nous pourrions tenter de reconstruire l'histoire de ces temps effacés où l'Espagne tenait à l'Afrique pendant que la Méditerranée communiquait à l'Océan par une autre route, encore reconnaissable au nord des Pyrénées, dans les landes et les lagunes de la Gascogne et du Languedoc; la mer Atlantique alors couvrait le Ssahrá, et de ses flots directs allait battre les rivages méridionaux de la péninsule arabique, où Strabon et Diodore lui conservent le nom d'*Atlantikon pelagos* (*), en même temps qu'Hérodote affirme son identité avec la mer Érythrée (**), imbus qu'ils étaient d'antiques souvenirs. A cette époque sans doute l'Afrique donnait à l'Espagne ses premiers habitants, qu'Hérodote avait entendu appeler *Kynètes*, et dont Ptolémée aussi bien que Tacite connurent plus tard la souche africaine, demeurée avec le même nom au voisinage de la petite Syrte; et quand cette dénomination eut disparu de part et d'autre, Ammien et Corippe nous montrèrent en-

(*) Ἡ Ἐυδαίμων ἐστίν..... μέχρι τοῦ Ἀτλαντικοῦ πελάγους.

ΣΤΡΑΒΟΝ, XVI (Comp. ΔΙΟΔΟΡΟΣ, III, 38).

(**) Καὶ ἡ ἕξω στηλιέων θάλασσα ἡ Ἀτλαντὶς καλωμένη, καὶ ἡ Ἐρυθρὴ, μία τυγχάνει εἶσα.

Ἡέροδοτος, I, 20..

core des Cantavriens sur le territoire dépendant d'Alger, et des Austures vers la Tripolitaine, comme l'Hispanie avait ses Cantabres et ses Astures non loin du fleuve Magrada, homonyme lui-même du Mezerdah tunisien.

D'autres, rêveurs érudits, ou physiologistes ingénieux, au lieu de redemander l'histoire primitive des Africains à des traditions presque perdues, ont mieux aimé la chercher dans d'aventureuses hypothèses, et leurs conjecturales narrations nous montrent dans le nègre l'ainé de la création, fils de la terre et du hasard, prenant naissance aux neigeuses montagnes de la Lune, où trouva plus tard aussi son berceau l'homme qui depuis, descendu dans le Sennâr, engendra l'Égyptien et l'Arabe et l'Atlante : la race nègre, longtemps plus nombreuse, soumit et domina d'abord la race blanche ; mais celle-ci, graduellement multipliée, secouant le joug de ses maîtres, et d'esclave devenant maîtresse à son tour, les condamna à porter désormais ces tyranniques fers qu'elle venait de briser ; des siècles ont passé, et sa vieille colère n'est point encore apaisée.

INDICES HISTORIQUES SUR L'ORIGINE, LES MIGRATIONS ET LES RÉVOLUTIONS POLITIQUES DES PEUPLES NÈGRES.

Ne nous arrêtons pas davantage à de tels récits, arbitraires imaginations que l'histoire ne saurait adopter : c'est dans les traditions nationales, dans l'archéologie des langues et des monuments, qu'il faut chercher les vestiges des origines et des révolutions africaines ; et quand l'étude de la généalogie des nations est impuissante à nous révéler leur berceau, force nous est de les considérer comme aborigènes et autochtones, en dépit de cette curiosité qui nous entraîne à remonter sans cesse l'échelle des siècles pour découvrir le commencement des choses. Il faut bien reconnaître que nul indice subsistant ne rappelle la venue en Afrique d'aucun des peuples oulotriques répandus sur la majeure partie de ce continent ; et leur enfance,

qui persiste encore, n'a point recueilli de souvenirs du passé.

Les races australes, pour lesquelles n'a point déjà lui l'aurore de la civilisation, n'ont à raconter que leur propre naissance : encore est-ce de leurs tribus les moins sauvages que Kolbe apprit la tradition de Noh et de sa femme Hingnoh, premier couple générateur, que Dieu introduisit au monde par un soupirail ; mais elles ne savent rien des déplacements territoriaux qu'elles ont subis, et la nomenclature géographique du pays que les Kafres leur ont enlevé vient seule nous instruire des anciennes limites de la terre des Hottentots.

Les races centrales, beaucoup plus avancées, sont néanmoins trop jeunes encore pour avoir de vieux souvenirs : leur histoire se borne à la mémoire de quelques migrations peu anciennes ; migrations qui affectent en général un mouvement vers l'ouest ou vers le sud, comme s'il existait au nord-est une puissance impulsive toujours la même. Sans parler des prétendus peuples Jagas, que Bruce a voulu identifier aux Aga'zyan de l'Abyssinie, nous voyons à l'ouest les peuples du Congo, que leurs traditions aussi bien que leur langue rattachent aux Molouas du nord-est, tandis qu'à l'orient, derrière les Arabes de la côte, incontestablement venus du nord, nous sont indiqués des peuples maravis, dont le nom, ainsi que déjà nous l'avons annoté, offre la plus intime liaison avec celui de l'antique Méroé ; et que ce rapprochement onomastique ne semble point une de ces coïncidences fortuites et sans portée, auxquelles un esprit sage ne peut raisonnablement s'arrêter : car à une distance pareille du point de départ, mais cette fois dans la direction de l'ouest, la même coïncidence se reproduit, sous des formes que l'orthographe anglaise a écrites Mallowa et Marroa, faciles à rétablir en Méraoueh ; et ici le nom est accompagné de traditions, que le sultan Mohammed-b-Ellah nous a transmises dans ses annales de Takrou, curieuse esquisse historique d'une

partie de l'Afrique centrale, où il assure que le Ghouber et le Mély ont été peuplés par des Coptes. Ce livre nous montre également, d'un côté le Bornou recevant par l'est des Berbers expulsés du Yémen, et par le nord-est des Touâreg d'Aougélah; et d'un autre côté le Yaoury et le Ya'rbah tirant leur population de tribus kana'néennes chassées de l'Arabie.

Sans examiner si les Aschantys sont venus de l'Abyssinie, ainsi que le pensait Bowdich, toujours est-il qu'ils sont arrivés de l'intérieur à la côte, comme ont fait aussi leurs voisins les Daoumans et les Yébous. Enfin, dans la Sénégambie, les Mandings se disent issus des Bambarras de l'est, les Peuls des Fellâtahs; et les Ouolofs eux-mêmes, moins nouveaux dans leurs demeures actuelles, en ont jadis refoulé vers l'ouest et le sud les anciens possesseurs sérères. Mais à l'opposite une race conquérante effectue sa marche du sud au nord, et les farouches Gallas viennent ainsi déborder sur l'Abyssinie.

A côté de ces vagues indices des migrations des peuples nègres, l'histoire doit enregistrer quelques notions éparses, acéphales et mutilées, des révolutions politiques de leurs empires : il fut chez eux, en effet, quelques grandes monarchies, comme celles de Motapa, de Congo, de Gjolof, de Ten-Boktoue, aujourd'hui écroulées; il en est encore dont la puissance séculaire a persisté, comme celles de Bornou, de Ya'rbah, et autres moins connues; enfin il en est aussi de nouvelles, comme Aschanty, que Say-Toutou-Kouamynah a, de nos jours, rendue redoutable même à des troupes européennes, et Haousâ, fondée par O'ts-maa-Dzou-el-Nafadhya, et portée à un haut degré de splendeur par son fils Mohhammed-b-Ellah, l'hôte de Clapperton.

ORIGINE ET HISTOIRE ANCIENNE DES ÉGYPTIENS.

Les races africaines du nord ont seules une histoire suivie, et l'Égypte étale sur ses monuments des fastes

qui remontent aux siècles les plus reculés. Avant les merveilleuses listes que Manéthon déroula aux yeux des souverains grecs investis de l'héritage de trente et une dynasties antérieures, une chronique plus ancienne, que le prêtre de Sebennyte comptait parmi les sources historiques dont il fit usage, montrait le pays soumis d'abord à la domination des divins Aurites, auxquels succédèrent les héros Mestréens, remplacés à leur tour par des rois de race égyptienne(*). Quels purent être ces Aurites divins? Les Berbers d'Aouryah ou de Haouârah les doivent-ils revendiquer? Les vieux Hborytes de la Genèse, qui régnaient aux montagnes de Scha'yr, se trouvent-ils ici en cause? Ou bien s'agit-il de ces géants enfants d'E'naq, race probablement japétique, établie, à une époque perdue dans la nuit des âges, sur le territoire palestin, d'où la vinrent expulser les tribus kana'néennes, et qui, chassée encore d'Égypte et de Libye, alla peupler la Grèce de ces Inachides devenus ensuite si fameux sous le nom de Pélasges? Les questions se pressent et se compliquent, les conjectures s'entre-choquent à l'égard de ces premiers temps du premier de tous les empires, et l'esprit demeure en suspens au milieu de ce monde d'hypothèses.

Les Mestréens nous sont moins inconnus : la géographie mosaïque nous les représente sous l'appellation de Messarym, compris avec les Kouschytes et les Kana'néens parmi les descendants de Hham et Sankhoniaton, d'accord avec ces généalogies, fait naître sur le sol phénicien leur ancêtre Messr, dont le nom s'est perpétué dans la bouche des Arabes. C'est donc l'Asie qui débordait sur l'Afrique. Un mouvement plus ou moins sensible du nord-est au sud-ouest faisait refluer Messr devant Kousch, et Kousch devant Yeqthan, poussé lui-même par Ismaël; mais tandis que les Messrytes arrivèrent naturellement par l'isthme

(*) Πρώτον μὲν τῶν Ἀυριτῶν, δεύτερον δὲ τῶν Μεστράτων, τρίτον δὲ Λιγυκτῶν.

de Souéys, la route des Kouschytes dut être par le détroit de Mandeb; et leur cantonnement dans les hautes vallées du Nil refoula sans doute vers le nord la race égyptienne ou copte, dont les ruines de Méroé, aussi bien que les récits de Diodore, attestent l'antique civilisation, descendue plus tard et si admirablement développée sous le beau ciel de Thèbes et de Memphis.

Quelle était cette race méroétique apparaissant alors au sein de l'Égypte? C'est un problème encore non résolu, insoluble peut-être. Et pourtant si, d'une part, les traits physiques des rejetons qui ont persisté jusqu'à nous sur le sol trahissent en eux des affinités mongoles, ne peut-on, d'autre part, soupçonner une souche berbère ou syrienne, quand plus tard, à Syouah, colonie de Thèbes, Hérodote nous signale une population samienne, où nous ne saurions reconnaître des Grecs de Samos, alors surtout qu'il nous est permis d'y voir des Berbers ou des Syriens de Schâm?

Des invasions de nomades étrangers et de conquérants éthiopiens avaient déjà interrompu plus d'une fois la succession des monarques indigènes quand les victoires de Cambyse annexèrent l'Égypte à l'empire persan; Alexandre, vainqueur des Perses, fut à son tour maître de l'Égypte et de la colonie que les Grecs avaient fondée à Cyrène. Dans la répartition de son héritage, l'Égypte échut aux Ptolémées, Cyrène eut encore quelques rois particuliers; puis tout fut englouti dans le monde romain.

ORIGINE ET HISTOIRE ANCIENNE DES POPULATIONS ATLANTIQUES.

A l'occident s'était répandue, mêlée sans doute de quelques E'naqytes, la population kana'néenne que Sankhoniaton a individualisée sous le nom d'Atlas; population identique, peut-être, au noyau de celle qui y subsiste aujourd'hui, que ses propres généalogies font descendre de Mâzygh, fils de Kana'n, et que l'ancienne géographie désignait sous les noms de Mazikes et

de Gétules. Parmi ces tribus se vinrent fondre et naturaliser de nombreuses colonies de Coptes, de Kouschytes, d'Arabes Sabéens, d'Amaleqytes et de Palestins, distinguées encore au milieu de la fusion commune par leurs traditions respectives, qui nous montrent en particulier Ssenhégah, Ketamah, Lamthah, Haouârah, Massmoudah, Léouâtah, comme issues des Sabéens du Yémen, Zénétah comme sortie de la lignée de A'malék, et d'autres vulgairement dénommées *Gjaloutyah*, comme représentant la postérité de Goliath.

Tels étaient les éléments qui constituaient, avec les Libyens, les deux races indiquées par Salluste comme formant la population primitive de l'Afrique septentrionale, alors que s'y vinrent agréger les débris de l'armée d'Hercule, refluant de l'Ibérie, savoir: d'un côté des Mèdes et des Arméniens, dont le mélange avec les Libyens de l'ouest donna naissance à la race hybride des Maures; et d'un autre côté des Perses, tige sans doute des Pérorces et des Farousiens de la géographie africaine, et qui, mêlés aux Libyens du littoral, s'étendirent à l'est, sous le nom de Numides, jusqu'au près de l'endroit où des colons phéniciens étaient venus fonder l'opulente Carthage. Quel fut cet Hercule menant à sa solde jusqu'au fond de l'Occident, des guerriers de Médie, de Perse et d'Arménie? Peut-être le génie de Tyr avec les soldats mercenaires qu'achetait son or; ou bien peut-être un souverain fameux de l'Asie occidentale, conquérant de Tyr, dont Strabon et Eusèbe ont répété après Mégasthènes la venue en Afrique et en Espagne, Nabou-Kodn-Asar en un mot.

Carthage étendit au loin sa puissance: les tribus de l'Afrique propre lui étaient directement soumises; la Numidie et la Mauritanie lui formaient à l'ouest deux royaumes alliés; mais la jalouse Rome sut appeler à elle leur foi douteuse et s'en faire des auxiliaires contre sa rivale; et lorsque Carthage eut succombé après cent vingt ans d'une lutte acharnée, Rome fit

subir son despotique protectorat à ces deux États, et les réduisit successivement en provinces de l'empire. Alors toute l'Afrique septentrionale fut romaine, et le christianisme de ces nouveaux maîtres vint s'enter sur le judaïsme des tribus émigrées du Yémen et des Hébreux chassés de la Palestine, comme celui-ci s'était implanté au milieu du sabéisme des Kouschytes et du tiède paganisme des indigènes : les églises se multiplièrent, et le titre épiscopal leur fut décerné à profusion.

Lors du partage de l'empire, l'Égypte et Cyrène échurent à Byzance; Rome garda le surplus, que lui disputaient de perpétuelles révoltes; puis quand les Vandales repoussés de l'Hispanie vinrent chercher des établissements en Afrique, les indigènes se joignirent volontiers à eux contre les Romains, qui furent dépossédés sans retour, et contre les Byzantins, qui vinrent recueillir l'héritage de leurs frères. Les Vandales furent vaincus et dispersés sans que l'esprit de révolte des Africains pût être dompté; on parvenait bien à réduire quelques districts, mais la plupart des tribus bravaient le joug, et l'appellation de Barbares, qui leur était donnée par opposition aux Maures soumis, leur devint bientôt une dénomination nationale, qui a persisté jusqu'à nos jours dans le nom de Berbers. Les Goths d'Espagne occupaient, près du détroit des Colonnes, une portion de la Tingitane.

DOMINATION MUSULMANE EN AFRIQUE.

Le grand mouvement islamique pour lequel s'ébranlaient, dans les déserts du Hhegjaz, les Arabes de la troisième famille (ces hordes *mosta'rabes* qui reconnaissent pour aïeul Ismaël), vint peser de tout le poids du prosélytisme, et des persécutions sur les Rhomayrites ou Arabes de la seconde famille (issus de Yegthan ou Qahhthan), soit juifs, soit chrétiens, soit encore sabéens, possesseurs du Yémen et frères des Arabes déjà établis en Afrique; ceux qui ne voulurent point subir la conversion, s'échappant par le Bâb-

el-Mandeb, vinrent se réfugier en Abyssinie, se répandre au sud le long de la côte orientale, ou s'infiltrer à l'ouest vers le Bahhr-Abyadh.

Le débordement ismaylyte, grossi peut-être de quelques convertis du Yémen, mais surtout de ceux de Syrie, se précipita par l'isthme de Soueys sur l'Égypte, et roula le flot musulman jusqu'aux extrémités occidentales du littoral barbaresque; mais les tribus de l'intérieur opposèrent une vive résistance, et le célèbre O'qbah lui-même éprouva de leur part une défaite; et quand elles eurent été subjuguées et converties, de fréquentes rébellions montrèrent, dans ces nouveaux frères, des gens impatientes du joug, indifférents à tous les cultes, chrétiens, juifs, païens, plutôt que mahométans. Et pourtant, ébranlés par la commotion musulmane, ils s'élancèrent les premiers sur l'Espagne, où les Arabes les suivirent, et ils continuèrent avec eux, sur ce nouveau théâtre, une lutte incessante depuis les haines de Thâreq et de Mousày jusqu'aux dernières querelles des Abencerrages et des Zégris.

Mais cet Occident, que la ferveur des conquérants islamites avait si rapidement annexé à l'empire des khalyfes, leur fut plus rapidement encore enlevé par de successives défections : un nouveau khalyfat s'éleva dans l'Andalousie pour les Ommyades que l'usurpation a'bbasyde déshéritait de l'Orient; les Medrârytes fondèrent, au delà de l'Atlas occidental, l'empire de Segelmésah; les Berbers de Barghaouâth élevèrent un État indépendant à Temsná; les Rostamydes établirent celui de Teyhert; le pays compris entre ceux-ci et les Barghaouâth devint le patrimoine des Édrysytes, fondateurs de Fés; enfin les Aghlabytes, en se rendant maîtres de toute la région comprise entre Teyhert et l'Égypte, achevèrent de ravir aux sultans de Baghdâd le reste de leurs possessions d'Occident. L'Égypte elle-même leur échappa sous le gouvernement des Thoulounydes : s'ils la reprirent pour quelques années, ce fut pour la perdre

encore, et sans retour, alors qu'elle passa aux mains des Ekhshédytes.

L'héritage des Édrisytes, déjà morcelé par les princes ghomérytes de Sebthah, fut recueilli en partie par les Bény-Aby-el-A'áfyah de Meknés; h, possesseurs passagers de la royale Fés et souverains persistants d'Agarsyf; le surplus passa aux Ommyades d'Espagne, ainsi que Sebthah et une partie de Segelmésah. Mais là, sur les ruines des Medrârytes, avaient surgi les Fathémytes, sous la puissance croissante desquels croulèrent de proche en proche les Rostamytes de Teyhert, et les Aghlabytes de Qayrouân, maîtres de la Sicile, et les Ekhshédytes d'Égypte; et le Caire s'éleva sur les bords du Nil pour devenir leur capitale. Mais pressés de continuer leur marche vers l'Orient, ils abandonnent leurs premières conquêtes à l'ambition de nouvelles dynasties : les A'bdelouâdytes établissent dans l'ouest le royaume tributaire de Telemsên, les Hhammadytes dans l'est celui de Bougie, tandis qu'entre les deux les Zéyrytes conservent l'état suzerain d'Aschyr et de Qayrouân; puis à l'extrême occident se montrent les Yafrounytes de Salé, maîtres intermittents de Fés et profligateurs des infidèles de Barghaouâthah; enfin, à côté d'eux, en même temps que voisins et rivaux des Zéyrytes d'Aschyr, les Bény-A'thyah, rois de Fés et fondateurs de Ouetchdah, qui étendirent leur domination jusqu'au Zâb. Bientôt apparut l'association redoutable des Morâbethyn ou Almoravides, formée au désert, qu'elle avait envahi jusqu'aux États noirs du sud, et qui remontant au nord, absorba tour à tour les monarchies des Bény-Aby el-A'áfyah, des Barghaouâthah, des A'bdelouâdytes, des Yafrounytes, des Bény-A'thyah, toute l'Andalousie, et les Baléares, étendant en outre sa suzeraineté sur les Zéyrytes de Qayrouân et les Hhammadytes de Bougie. Puis les Mouahhedyn ou Almohades vinrent renverser les uns et les autres, et tout engloba dans une seule monarchie homogène.

L'Égypte, alors encore aux mains

des Fathémytes, leur fut un peu plus tard enlevée par les Ayoubytes, qui se la virent arracher eux-mêmes ensuite par les manilouks qu'ils avaient institués, et qui formèrent deux dynasties successives désignées par les dénominations de Bahharytes et de Circassiens, jusqu'à ce que les Turks-Othomans missent fin à leur souveraineté.

Le reste de l'Afrique musulmane forma, à la chute des Almohades, trois États principaux : le plus occidental, qui est celui de Marok, échut aux Mérynytes, auxquels succédèrent les Bény-Ouâthâs, rameau détaché de la même dynastie; ceux-ci furent remplacés par des schéryfs Dara'ouytes, dont le sceptre passa en dernier lieu aux schéryfs Fillélytes qui le tiennent aujourd'hui. Dans un voisinage immédiat, Telemsên redevint un royaume, indépendant cette fois, sous les Zyânytes, rejetons des anciens A'bdelouâdytes; mais sa durée fut peu longue : le fameux corsaire A'rougj, et son frère Khayr-el-Dyn Barbe-rousse, qui devint grand amiral de la Porte Othomane, jetèrent à Alger les fondements d'une puissance nouvelle; tout le territoire de Telemsên fut bientôt soumis à leur pavillon; Bougie, enlevée à Tunis, vint aussi grossir leur domaine : et le repaire de ces forbans, nominalelement tributaire du Grand-Seigneur, fatiguait la chrétienté de ses perpétuelles déprédations, lorsque la France, vengeant son injure personnelle, a délivré l'Europe de ces audacieux pirates et fondé pour elle-même une importante colonie.

Enfin, à l'est, le royaume de Tunis, étendu jusqu'à l'Égypte, fut le lot des Hhafssytes, qui se partagèrent en plusieurs branches, dont l'une garda Tunis, et une autre eut Bougie, qui lui fut enlevée par la victoire du comte Pierre de Navarre; puis les Turks s'emparèrent successivement de ce qui restait aux Hhafssytes, et y établirent deux pâschâs, l'un à Tunis, l'autre à Tripoli; ainsi furent constituées, avec Alger, ce que l'on appela depuis lors les Régences barbaresques.

TROISIÈME SECTION.

DE L'ÉTUDE DE L'AFRIQUE.

§ I.

EXPLORATIONS ET DÉCOUVERTES.

ANCIENNES CIRCUMNAVIGATIONS.

De l'histoire des vicissitudes politiques passons à celle des découvertes et des informations géographiques successivement acquises sur l'Afrique par les nations policées dont nous avons recueilli l'héritage littéraire.

Les Hébreux, qui n'avaient vu que l'Égypte, ne nomment guère dans leurs livres sacrés qu'elle et ses dépendances; au delà ils indiquent seulement, dans une contiguïté successive, les pays de *Kousch* ou d'Éthiopie, des *Lebzym* ou Libyens, de *Fout*, dont la synonymie paraît devoir être cherchée dans la Marmarique (*); plus tard ils entendirent le nom de *Koub*, dont la même contrée nous offre, chez les géographes grecs, une traduction littérale dans la dénomination de *Palïouros*.

Les Kana'néens de Tyr et de Sidon, ainsi que leurs frères de Carthage, maîtres du commerce de la Méditerranée et de la mer Rouge, durent avoir sur l'Afrique des connaissances beaucoup plus étendues; mais ils ne les divulgaient point aux peuples étrangers: il n'est resté d'eux que le souvenir d'une expédition de circumnavigation accomplie par des marins phéniciens pour le compte du pharaon Nékoh, et le rapport d'un autre voyage maritime, entrepris par le Carthaginois Han-

(*) M. Lenormand, de l'Institut, a fait ressortir l'identité du peuple *Fout* de la Genèse avec les *Ni-Phaiat* des livres coptes, où ce nom désigne les Libyens; si cette dernière synonymie était rigoureuse, *Fout* serait un double emploi avec *Lebzym* dans le livre sacré: il faut les considérer comme désignant, à l'ouest de l'Égypte, deux populations voisines, mais distinctes.

non pour aller fonder des colonies sur les côtes occidentales.

Les Grecs, qui, au temps d'Homère, ne connaissaient guère que de nom la *Libye*, terminée brusquement au delà des Syrtes par les *sources de l'Océan*, ne voulaient pas, au temps d'Hérodote, croire à la circumnavigation des Phéniciens, et la même incrédulité n'est point encore complètement vaincue dans l'esprit des savants modernes; mais l'Europe occidentale, à peine sortie, sans traditions, des ténèbres séculaires où la civilisation grecque et romaine la trouva plongée, a mauvaise grâce à se prévaloir de sa longue enfance pour taxer de mensonge les récits que la vieille Égypte avait transmis à la jeune Grèce sur une expédition que le génie de Tyr avait dès longtemps exécutée. Pour un esprit sans préjugé, cette navigation autour de l'Afrique est un fait incontestable, et le passage de l'équateur demeure hors de doute, par cette circonstance si vraie, mais qu'en sa naïve ignorance Hérodote accueillait avec incrédulité, que le soleil se trouvait à la droite des navigateurs. Les Perses, mieux instruits que nous du vaste commerce et des longs voyages des Tyriens, croyaient à l'accomplissement de cette périlleuse expédition: Xercès accordait grâce de la vie au coupable Sataspes, à condition qu'il refit le tour de l'Afrique; et lorsque, après l'avoir tenté par l'occident, Sataspes revint sur ses pas conter les fabuleux obstacles qui avaient arrêté sa navigation à quelques mois du détroit de Gadès, le grand roi n'admit point cette chimérique excuse, et Sataspes fut empalé. Possidonius, s'appuyant d'un récit (aujourd'hui perdu) d'Hérodote, énon-

çait qu'une semblable expédition avait été renouvelée avec un plein succès sous le règne de Darius. Le Carthaginois Hannon, dont nous ne connaissons plus que les premières explorations, avait, au dire de Pline, franchi l'Océan depuis Gadès jusqu'aux confins de l'Arabie, et laissé une relation écrite de ce voyage; de même Cœlius Antipater affirmait avoir connu un marchand qui, dans une expédition commerciale partie d'Espagne, avait atteint l'Éthiopie; et Héraclide de Pont racontait, mais sans preuves, qu'un mage était venu d'Orient, par la même voie, trouver Gélon à Syracuse. D'un autre côté, Eudoxe de Cyzique avait, au rapport de Pôssidonius, trouvé sur la côte orientale et rapporté en Égypte les débris d'un navire gaditain; et Pline assure que sous Auguste on reconnut pareillement dans le golfe Arabe des vestiges de vaisseaux espagnols qui avaient péri. Bien plus, Eudoxe lui-même, sans être découragé par un premier naufrage, serait parvenu, dans une nouvelle navigation, à effectuer le tour entier de l'Afrique; Pôssidonius, du moins, en était persuadé, et Cornélius Népos affirmait que, de son propre temps, Eudoxe avait mené à heureuse fin cette entreprise si longtemps et si opiniâtrément poursuivie par l'intrépide navigateur. Tous ces rapports ne méritent sans doute point une égale confiance, mais ils témoignent hautement des traditions d'après lesquelles la pointe australe de l'Afrique avait été doublée; en vain suppose-t-on les anciens inébranlablement convaincus que le continent se terminait au nord de l'équateur: Pline connaît deux zones tempérées, et Lucain, antérieur à Pline, mentionne les Libyens éloignés qui voient leur ombre se projeter au sud: il faut donc reconnaître, à travers les contes du crédule Méla, bien moins une hypothèse imaginaire, qu'une vague et confuse notion des périples antiques qui étaient allés doubler au loin ce cap, aujourd'hui réputé découvert seulement vers la fin du quinzième siècle. Il est vrai que les géographes mathématiciens,

Hipparque, Marin de Tyr, Ptolémée supposaient l'Afrique contournée à l'est parallèlement à l'Asie et ceignant la mer des Indes comme une autre Méditerranée. Mais au lieu de conclure qu'ils admissent la réunion complète des deux continents à leurs dernières limites, il faut suivre la trace véritable de leur hypothèse, d'abord sur les planisphères arabes, puis sur ceux des cosmographes européens du moyen âge, Marino Sanuto, Andrea Bianco, Fra Mauro, qui fournissent les termes successifs d'une transition graduelle aux résultats des explorations modernes.

Mais à ne parler que des périples incontestés, de simples reconnaissances nautiques paraissent avoir été le but des voyages de Scylax, qui décrivit, conformément à la première navigation de Hannon, la côte occidentale jusqu'à l'île de Kerné, au delà de laquelle la mer est couverte de sargasses épaisses qui la rendent impraticable; d'Euthymème, qui parvint sur la même côte jusqu'à un grand fleuve (le Sénégal, peut-être), soumis comme le Nil à des crues périodiques; et de Polybe, qui semble n'avoir point dépassé, dans son exploration du littoral, les caps où viennent aboutir les grands rameaux de l'Atlas. Quant à Eudoxe, il était parvenu, dans sa première expédition, jusqu'à un pays où l'on parlait un langage qu'il avait déjà entendu sur la côte orientale, et dont il avait recueilli un vocabulaire. Quant aux notions que l'on possédait sur ce littoral d'Orient, le périple de la mer Érythrée s'avance au sud jusqu'à Rhapta, qu'on croit généralement être la Quiloa moderne, et qui était dès cette époque sous la domination d'un chef arabe de la tribu sabéenne de Mo'affer; Marin de Tyr indique, au delà de Rhapta, la ville et le cap Prasum, que l'on fait coïncider avec Mozanbique.

CONNAISSANCES DES ANCIENS SUR L'INTÉRIEUR DE L'AFRIQUE.

A l'intérieur du continent, les explorations étaient plus difficiles, et les

voyages des Grecs ne dépassèrent pas l'oasis d'Ammon (la moderne Syouah), colonie de la Thèbes égyptienne; mais Hérodote apprit des Libyens l'itinéraire des caravanes par Aougélah et le Fezzân jusque chez les peuples de l'Atlas. Ils lui racontèrent aussi le voyage de cinq jeunes chefs nasamons, qui, traversant les terres habitées, puis des solitudes infestées de bêtes féroces, et continuant leur route vers l'ouest par des déserts sablonneux d'une longue étendue, arrivèrent chez des peuples noirs, habitants d'une ville où coulait d'ouest en est un grand fleuve rempli de crocodiles. Nous pensons avec Rennel que ce fleuve n'est autre que le Niger, et nous ne faisons point difficulté d'admettre que des nomades qui connaissaient toute l'étendue du Ssahhrâ entre Thèbes d'Égypte et le voisinage des Colonnes d'Hercule, aient accompli dès lors une découverte que les Européens n'ont renouvelée qu'à la fin du siècle dernier. Ne sommes-nous point encore aujourd'hui fort en arrière des anciens à l'égard du Nil? Hérodote savait qu'à quatre mois de route au-dessus d'Éléphantine, ou deux mois au-dessus de Méroé, une colonie égyptienne était établie sur les bords de ce fleuve, lequel en cet endroit venait de l'ouest; dès le temps de Ptolémée, les sources en sont indiquées dans les montagnes de la Lune, dont l'existence est confirmée par les Arabes, et sur lesquelles nous avons été jusqu'à ce jour inhabiles à nous procurer de nouvelles lumières.

Les Romains, qui dans leurs démêlés avec Carthage, apprirent d'elle le nom d'Afrique, contribuèrent eux-mêmes par quelques expéditions aux progrès de la géographie africaine, bien qu'il faille restreindre de beaucoup la portée qu'on attribue trop légèrement à leurs itinéraires. Suétonius Paulinus, qui le premier traversa dans l'ouest le grand Atlas, arriva en dix étapes jusqu'à un fleuve *Ger* ou *Niger*, qu'on a, sur la simple consonance des noms, voulu identifier au Niger des Soudâns, au lieu de le reconnaître dans le Gir de Léon et de Marmol. Cornélius Bal-

bus porta les armes romaines, par Cydamus et la route de la Phazanie, jusqu'à Garama, ou, en d'autres termes, par Ghadâmes et la route du Fezzân jusqu'à Germah près de Morzouq, en traversant quelques bourgades obscures dont on a, sur de douteuses homonymies, voulu retrouver les traces jusque sur les bords du Kouârah! Julius Maternus employa quatre mois à se rendre de Leptis à Garama, et de là, vers le midi, au pays d'Agysimba, où l'on trouve le rhinocéros. Septimius Flaccus s'avança chez les Éthiopiens jusqu'à trois mois de route au delà de Garama. Ces deux expéditions, que l'on a voulu rattacher à celle de Balbus, ne sont guère connues que par une simple mention de Ptolémée; et leurs bornes extrêmes semblent difficiles à déterminer. Quelques rapprochements pourraient faire penser que les Éthiopiens de Septimius Flaccus sont les Blemmyes de Pline, c'est-à-dire les Tibbous de Bilmah, et Walckenaer estime que la terre d'Agysimba n'est autre que l'oasis d'Azben, tandis que d'autres la vont chercher jusqu'en Abyssinie, et même encore bien au delà jusque dans la Zimbaoueh de Motapa!

A ces explorations des voyageurs qui allèrent jalonner dans le sud les limites extrêmes des connaissances géographiques des anciens sur l'Afrique, aux indications recueillies par les hommes de la science, tels que Strabon et Ptolémée, et l'encyclopédiste Pline, et leurs abrégiateurs Denys le Périégète, Pomponius Méla, Julius Solinus, il faut joindre deux documents officiels du plus haut intérêt. L'un est la notice des grandes routes militaires de l'empire romain, dont la première rédaction paraît remonter au temps de Jules César, mais qui nous a été léguée dans son état actuel par le dernier âge de la décadence de Rome (*). L'autre est la table ou carte itinéraire qui, de la bibliothèque de Conrad Peutinger, dont elle a conservé le nom, est passée dans celle de l'empereur à Vienne :

(*) Cet itinéraire a été compilé vers 375 par l'istriote Ethicus.

la date de sa rédaction est l'année même de la mort de Constantin le Grand (*); quant à la copie actuelle, c'est l'œuvre d'un moine du treizième siècle. Les routes détaillées en l'une et l'autre ne dépassent point l'Atlas, mais elles constituent, pour la région qu'elles sillonnent, le réseau géodésique le plus complet que nous possédions encore.

CONNAISSANCES GÉOGRAPHIQUES DES ARABES SUR LE CONTINENT AFRICAÏN.

Quand l'exaltation-islamique eut miraculeusement transformé les pillards isma'lytes en de nobles guerriers, de chevaleresques conquérants, de passionnés amateurs des lettres et des sciences, l'établissement de leur domination dans l'Occident vint redonner une vigueur nouvelle à la civilisation, qui expirait étouffée dans les nerveuses étreintes de la barbarie germanique et scandinave. L'intérieur de l'Afrique leur était ouvert par les courses antérieures de leurs frères yéménites et des Berbers devenus leurs alliés : les Almoravides y étendirent leur puissance, et les auteurs arabes décrivirent dans leurs livres les routes de leurs caravanes, les conquêtes de leurs guerriers, l'histoire de leurs dynasties. Rarement le *moi* du voyageur perce dans les récits qui nous en sont parvenus; ils se bornent à constater d'une manière générale l'extension donnée de leur temps aux connaissances géographiques.

Précédé par Abou-Ishhaq-'Alý, d'Iss-takhar, auquel il a beaucoup emprunté, Ebn-Hhaouqál, de Baghdád, qui écrivit dans la seconde moitié du dixième siècle son *Livre des routes et des royaumes*, parcourut lui-même, dit-on, toutes les possessions musulmanes en Afrique, aussi bien qu'en Europe et en Asie. Les villes les plus

éloignées qu'il indique vers le sud sont Aoudeghäst, qu'on s'accorde, trop légèrement peut-être, à identifier avec Agades, Ghánah à dix journées plus loin, et qu'on regarde généralement comme le Kano des voyageurs modernes; puis Kouhah, qui semble être Kouka de Bornou, et plusieurs autres dont il est difficile de déterminer la synonymie.

Un siècle après, Abou-O'bayd-el-Békry, de Cordoue, composa aussi un livre des *Routes et Royaumes*, où les pays les plus reculés d'Afrique sont décrits d'après le témoignage verbal du faqyh voyageur A'bd-el-Malek. Au delà des peuples musulmans, les premiers nègres qu'on rencontre sont ceux de Ssanghayah, ayant au sud-ouest Takrou sur les bords du Nil des Soudans, lequel passe aussi à Siláy, et tourne au sud à la hauteur de Tyrqay; Békry n'oublie d'ailleurs ni Ghánah ni les autres lieux mentionnés par Ebn-Hhaouqál, et il indique, au delà, les Remrem anthropophages.

A un autre siècle de distance paraît le schérýf El-Edrysy, natif de Sebthah (Ceuta des Espagnols) et courtisan de Roger de Sicile : il ne dissimule pas ses emprunts à Ebn-Hhaouqál et au Békry, mais il étend plus loin qu'eux ses indications géographiques : il nomme, au delà de Ghánah, le pays de Ouangárah entouré par le Nil des Nègres, le Kánem, Zeghaouah du Dâr-Four, les montagnes de la Lune avec les sources du Nil d'Égypte, les côtes de Barbarah, de Zeng et de Sofalah; puis, dans la mer des Indes, indépendamment de l'île bien connue de Soqothrah, beaucoup d'îles confusément désignées vers la côte des Zeng, notamment les grandes îles de Scherbouah et de Qomor, qui semblent tour à tour répondre à Madagascar, appelée peut-être aussi par les Arabes du nom de Qanbalou; et dans l'Océan occidental, ou mer Ténébreuse, nombre d'îles non moins difficiles à reconnaître, mais parmi lesquelles il en est six principales nommées *Eternelles* (Khaledát), qu'il faut peut-être identifier aux Açores plutôt qu'aux an-

(*) Nous avons déterminé cette date d'après des indications précises puisées dans le manuscrit même; et nous en avons fait le sujet d'un mémoire lu à l'Institut en 1839.

ciennes Fortunées, puisque nous trouvons bientôt celles-ci représentées en même temps par les *Mes du Bonheur* (gezây-el-Sa'âdeh) chez quelques géographes arabes postérieurs.

Ebn-el-Ouârdy, le Qazouyny, Ebn-Sa'yd, écrivirent dans le siècle suivant, et Abou-el-Fedâ au commencement du quatorzième : ils reproduisirent ou résumèrent les notions recueillies par leurs devanciers, mais n'en ajoutèrent point de nouvelles.

Peu après voyagea, pendant trente années consécutives, Ebn-Bathouthah de Tangeh, qui le premier a mentionné cette Ten-Boktoue, devenue si fameuse depuis par les tentatives d'exploration dont elle a été le but : il s'y rendit en l'année 1353, en partant de Segelmésah et passant par Karssakhoue et la grande ville de Mély, dont Ten-Boktoue n'était alors qu'une dépendance; puis il descendit le Niger vers l'est jusqu'à Koukou, et revint par Touât à Segelmésah.

Sans parler d'Ebn-Khaldoun, du Bagouy, ni d'Ebn-Ayâs, qui suivent dans l'ordre chronologique, nous arrivons à El-Hhasan de Grenade, si connu sous le nom de Jean Léon, qui visita deux fois Ten-Boktoue, et nous a laissé une description étendue de l'Afrique, rédigée par lui-même en italien : le cercle des connaissances géographiques n'y est point agrandi, mais de nombreux détails y sont ajoutés aux notions précédemment recueillies. A Léon il faut annexer Marmol, qui souvent n'est que son copiste, bien qu'il eût voyagé lui-même dans plusieurs des contrées qu'il a décrites.

NAVIGATIONS DES PEUPLES MODERNES AUTOUR DE L'AFRIQUE.

Pendant que les géographes arabes consignaient dans leurs livres les lumières par eux recueillies sur l'intérieur du continent africain, les marins de l'Europe en côtoyaient les rivages. A en croire les récits de quelques auteurs normands du dix-septième siècle, des marchands de Dieppe et de Rouen auraient, dès 1364, envoyé des

expéditions jusqu'au delà de Sierra Leone, à l'embouchure du Rio dos Cestos, où ils auraient établi dès lors le comptoir ou loge du Petit-Dieppe; l'année suivante ils auraient commencé leurs explorations jusqu'à la Côte d'Or, et ultérieurement échelonné leurs comptoirs depuis le cap Vert jusqu'à la Mine, où ils auraient bâti une église en 1383. Ces faits ont été contestés par une critique rigoureuse (*), aux yeux de laquelle des allégations tardives ne peuvent suppléer les preuves positives ou les témoignages contemporains.

A défaut des expéditions dieppoises, d'autres faits, mieux établis, contredisent aussi la commune renommée qui a proclamé sans distinction comme des *découvertes* toute la série des reconnaissances que les Portugais effectuèrent plus tard, le long des côtes africaines, au delà du cap Boyador, et même du cap de Noun. Un Catalan nommé Ferrer avait envoyé de Majorque, en 1346, une galéace à la rivière d'Or, figurée au sud du cap Boyador sur un portulan de 1375 qui existe à la Bibliothèque royale de Paris, et même sur la carte des frères Pizigani, conservée à Parme et qui date de 1367. Madère, Porto Santo, les Canaries, sont également tracées en détail sur ces portulans et sur d'autres plus anciens; dès le treizième siècle, les Gênois avaient conduit leurs flottes jusqu'à ces îles. Or les navigations portugaises, revendiquées d'ailleurs par les marins génois qui les conduisaient (**), n'atteignirent les Canaries que vers 1336, et le cap de Noun demeura jusqu'en 1415 la li-

(*) Un ouvrage *ad hoc*, accompagné de *fac-simile* de cartes du moyen âge, a été publié en 1842 par le vicomte de Santarem, sous ce titre : « Recherches sur la « priorité de la découverte des pays situés « sur la côte occidentale d'Afrique au delà « du cap Bojador. »

(**) Depuis 1317, le roi Denis de Portugal avait engagé à son service, à titre d'amiral héréditaire, le génois Emmanuel Pezagno, avec charge expresse que celui-ci fournirait et tiendrait toujours au complet un état-major de vingt officiers génois pour le commandement et la conduite de ses galères.

mite des connaissances des pilotes espagnols sur cette côte; João Gonçalves ne fut poussé par la tempête à Porto-Santo qu'en 1418; Gil-Yanez ne doubla le cap Boyador qu'en 1434; et enfin Antonio Gonçalves ne parvint à la rivière d'Or qu'en 1442.

C'est seulement à partir de ce point que commencent les *découvertes* réelles des Portugais. Denis Fernandez arriva au Sénégal en 1446; Nuno Tristão, après avoir vu le Rio-Grande, atteignit en 1447 le fleuve auquel il a donné son nom, et où il fut tué; le vénitien Cadamosto et le génois Antonio Usodimare visitèrent les fles du cap Vert en 1455; Pedro de Cintra s'avança en 1462 jusqu'à la côte de Guinée, et João de Santarem en 1471 jusqu'à la côte d'Or, où les nouveaux venus bâtirent le fort Saint-George de la Mine en 1482. Deux ans après, João Affonso d'Aveiro aborda au Benin, et Diogo Cam au Congo; on longea ensuite rapidement la côte australe, et Bartolomen Diaz atteignit en 1483 le *capo Tormentoso* (cap des Tempêtes), que le roi Jean de Portugal aima mieux appeler cap de Bonne-Espérance. Vasco da Gamma fut envoyé en 1497 pour le doubler, toucha à la côte de Natal, visita Mozambique, Monbasah, Méлиндah, et continua sa route vers l'Inde; Pedro Alvarez Cabral vint en 1500 à Quiloa, Albuquerque en 1503 à Zanzibar, et Pedro da Nhaya en 1506 à Sofalah, où il bâtit un fort.

Après ce résumé des premières circumnavigations de l'Afrique par les Européens, nous ne donnerons point le catalogue des expéditions qui ont été faites sur ces côtes pour en opérer le relèvement nautique; il suffit de signaler, comme ayant procuré à l'hydrographie les documents les meilleurs et les plus récents, pour la Méditerranée les travaux de Gauthier, Hell, Richard, Beechey, Smyth et Bérard; pour l'océan Atlantique ceux de Borda, Baldy, Arlett, Roussin, Demayne, Leprédour, Owen, Vidal, Boteler, Belcher, Bouet; pour la côte orientale ceux d'Owen, Christopher, Jehenne; et

pour la mer Rouge ceux des officiers de la marine de l'Inde anglaise.

DERNIERS VOYAGES D'EXPLORATION ET DE DÉCOUVERTES DANS L'INTÉRIEUR DE L'AFRIQUE.

Ainsi se trouve déterminée, avec une précision satisfaisante et sauf quelques rares lacunes que l'Angleterre et la France se partagent le soin de combler, l'immense périphérie où prennent leurs points de départ les nombreuses lignes itinéraires qui convergent vers l'intérieur du continent; quelque multipliées que soient ces lignes, elles n'ont pu couvrir l'Afrique d'assez nombreux sillons pour former un réseau continu d'où résultât une connaissance complète des grands traits géographiques de cette partie du monde: des vides fort considérables laissent sans liaison mutuelle divers cercles distincts d'exploration, et marquent ainsi la distribution naturelle en divers groupes, des voyages de découvertes des modernes. Nous ne saurions prétendre renfermer ici l'inventaire détaillé de ces voyages; il doit nous suffire de récapituler les plus importants et les plus nouveaux.

Dans la région du Nil, les magnifiques travaux des Français de l'expédition d'Égypte, en 1798, ont procuré sur ce pays des lumières étendues et précises, auxquelles ajoutent encore, sous certains rapports, les *Egyptiaca* de Hamilton, qui arriva pareillement jusqu'à Syène en 1801. Parmi les précédents voyageurs, Pococke et Norden, qui datent tous deux de 1737, ne peuvent être oubliés, non plus que Savary et Volney qui sont entre les mains de tout le monde. Comme Norden, Legh en 1813 et Light en 1814 dépassèrent les frontières égyptiennes jusqu'à Ibrim. Waddington en 1820, Cadalvène et Breuvery en 1830, sont remontés jusqu'à Méragueh. Sous le vêtement arabe et le nom emprunté de Scheykh Ibrahim, Burckhardt s'avança en 1814 jusqu'à Schendy, d'où il opéra son retour par Souâken; Hoskins, en 1833, est pareillement re-

monté jusqu'à Schendy. Rüppell, en 1825, vint aussi à Méraoueh et Schendy, et alla reconnaître le Kordoufan, visité aussi en 1836 par Holroyd, en 1839 par le czeche Pallme, et au delà duquel est le Dâr-Four, déjà marqué sur le planisphère de Fra-Mauro en 1460, puis complètement oublié, signalé de nouveau par Bruce, et visité enfin par Browne en 1793. Cailliaud, en 1820, remonta le cours du fleuve beaucoup plus haut que tous ses devanciers, et s'avança sur le Bahhr-Azreq jusqu'aux pays de Fazoql et de Qamâmyl. Linant, prenant une autre direction à El-Khartoum, suivit le Bahhr-Abyadh ou véritable Nil, à soixante-dix milles du confluent : nul autre encore n'avait entrepris cette voie ; mais elle a depuis été explorée, en 1840, 1841 et 1842, jusqu'à une distance beaucoup plus considérable par les ordres du paschâ d'Égypte, qui fait poursuivre avec une ténacité digne du monarque le plus civilisé, la curieuse et difficile recherche des sources de ce grand fleuve ; et le français D'Arnaud en a tracé le cours jusqu'au delà de 5° de latitude. La vallée du Nil a encore servi de route à Poncet en 1699, pour arriver dans l'Abyssinie où Bruce se rendit en 1768 par la mer Rouge et Massouah : c'est par là qu'étaient jadis entrés en ce pays les anciens voyageurs européens, notamment les missionnaires portugais, tels que Alvarez, Paez, Fernandez, Lobo, qui ont laissé des relations étendues ; ce fut aussi par là que s'y introduisirent Salt et Pearce en 1805, Salt encore à son second voyage en 1809, puis en 1830 le missionnaire évangélique Gobat, ensuite Rüppell en 1832, et Antoine d'Abbadie en 1842, tandis que l'on voit Combes et Tamisier en 1835, Arnaud d'Abbadie en 1841, Lefebvre et Petit en 1843, s'avancer par cette route jusque dans le Schoa, où Dufey en 1838, Rochet, Isenberg et Krapf en 1839, Thomas Beke, Harris en 1841, se sont de leur côté rendus par la voie de Zeyla'.

Dans la région de Mozambique et des côtes orientales, les voyages à l'in-

térieur se sont concentrés dans le bassin du fleuve Kouâma ou Zambézé ; ils sont d'ailleurs fort rares, ceux du moins dont il a été publié des notices : le plus ancien est celui de Francisco Baretto, envoyé de Portugal en 1570, avec mission de s'emparer des mines d'or que possédaient les indigènes. Après une première expédition peu fructueuse, il fonda le comptoir de Séna, et s'avança ensuite jusqu'à Chicova à la recherche d'une mine d'argent qu'il ne put découvrir ; après quoi il bâtit le fort de Tété et demeura paisible possesseur du pays, où s'établirent successivement plusieurs autres comptoirs. En 1796, Pereira se rendit à la cour du prince Cazembé, sur le Zambézé supérieur, à quarante-deux journées de marche au delà de Tété et à trois mois de distance d'Angola : mesures dont la combinaison exige un raccourcissement notable de la longueur, qui est habituellement attribuée sur les cartes à la route de Pereira. En 1798, le colonel la Ceïda partit de Tété pour une exploration à l'intérieur, et y périt. Enfin, en 1823, les officiers anglais Browne, Forbes et Kilpatrik, attachés à l'expédition hydrographique du capitaine Owen, remontèrent le Zambézé jusqu'à Séna, et reçurent d'un colon portugais une notice sur ce pays. Un document plus récent est le mémoire statistique du pair de Portugal Sebastião Xavier Botelho, sur les domaines portugais de l'Afrique orientale, imprimé à Lisbonne en 1835. Ajoutons-y, pour le pays des Scoumâl, jusqu'alors complètement inconnu, les renseignements nouvellement recueillis par Antoine d'Abbadie. En ce moment même une grande expédition, envoyée par la Compagnie anglaise des Indes orientales sous la conduite du capitaine Harris, pour frayer une route entre Zeyla' et le cap de Bonne-Espérance par le Schoa, vient d'abandonner cette tentative, contrariée par de trop grands obstacles.

Si les relations manquent en ce qui concerne la région qui vient de nous occuper, elles abondent au contraire

pour celle du Cap ou de l'Afrique australe ; à ne citer que les plus remarquables , nous indiquerons celle de Kolbe, trop dénigrée sur la foi de quelques amours-propres froissés ; celle de Le Vaillant, dont la rédaction trop étudiée a fait révoquer en doute la véracité ; celle de John Barrow, qui a voyagé en 1797 et 1798 dans toute la colonie, et au delà chez les Kafres et les Bosjesmen ; celle de Truter et Somerville, qui, en 1801 et 1802, se sont avancés jusqu'à Lattakou, capitale de Betjouânas ; celle de Lichtenstein, laquelle se rapporte à l'année 1803 ; et celles encore des voyages de Campbell en 1812 et 1820, de Philips en 1825, de Burchell en 1811 et 1812, de Thompson en 1821 jusqu'en 1824, de Cowper Rose en 1824 et 1828, et nombre d'autres, dont les plus récentes sont celle du capitaine Harris, offrant le récit de son voyage dans le pays des Zoulas, et celle du capitaine Alexander, qui a visité en 1836 les Damaras.

Les missionnaires portugais du Congo n'ont point gardé le même silence que ceux de la côte orientale sur l'histoire de leurs courses apostoliques : Lopez en 1658, Carli en 1668, Cavazzi de Monte-Cucolo en 1654 jusqu'en 1670, Mérola de 1682 à 1688, Zucchelli de 1696 à 1704, nous offrent des récits détaillés qui ont encore, malgré leur ancienneté, un intérêt géographique actuel. Cependant depuis eux sont venus Tuckey, qui en 1816 a remonté le Zaïre ou Kouango jusqu'à une soixantaine de lieues ; Gregorio Mendez, qui parcourut en 1785 l'intérieur des terres au sud de Benguella jusqu'au cap Negro ; et Feo Cardoso, qui a donné l'histoire et la description générale des possessions portugaises de cette région d'après les documents officiels qu'il avait à sa disposition. Mais le voyage le plus remarquable entre tous ceux du Congo est celui qui a été publié en 1832 par Douville, et dont la ligne itinéraire s'étend depuis Benguella jusqu'à Bomba, capitale du peuple Nineanay et du souverain Mouéné-Emougy, en passant d'un côté par

Yanvo, capitale des Molouas, et de l'autre par Missel, ville principale du Macoco des anciennes cartes, embrassant ainsi dans le rayon des connaissances positives les points les plus éloignés jusqu'où se fussent étendues les vagues informations jusqu'alors recueillies. Il est vrai que des doutes ont été élevés sur la véracité du voyageur ; mais les matériaux géographiques qu'il a rassemblés et mis en lumière n'en sont pas moins à nos yeux une intéressante acquisition.

Quant aux contrées intérieures que borde la côte de Guinée, les routes parcourues par les Européens y sont en général rares et d'une extrême brièveté : la relation du voyage de Norris en 1772, reproduite par Dalzell, et copiée encore par Mac Léod, ne conduit que jusqu'à la capitale de Daoumeh ; Bowdich en 1817, Dupuis et Hutton en 1820, n'ont point dépassé la capitale de l'Aschanty, et tout l'intérêt de leurs voyages gît dans les informations qu'ils ont recueillies sur les pays plus reculés. Le missionnaire Thomas Freeman n'est pas allé plus loin en 1841. C'est seulement dans l'Est que les itinéraires ont acquis une extension et une importance très-grande, car c'est par là que Clapperton est retourné, en 1827, à Kano et à Sakkatou ; que Lander est allé, en 1830, à Yaoury pour y trouver le Niger et le descendre jusqu'à l'embouchure de Noun, et qu'il est revenu en 1833 remonter par cette même embouchure jusqu'au Tchaddah et à Rabbah, en compagnie de Laird et Oldfield, et du lieutenant de vaisseau William Allen qui a fait le relèvement hydrographique de leur route. Plus récemment, une grande expédition anglaise, sous le commandement du capitaine Trotter, avait projeté de remonter plus loin, mais les maladies y ont mis obstacle. Nicholls en 1805, Coulthurst en 1832, voulaient tenter aussi de remonter, par le Kalbar, jusqu'au grand fleuve ; mais l'un mourut au voisinage de la côte, et l'autre ne put dépasser Ibo. Becroft en 1840, après avoir cherché vainement sa route par le Rio

Fermoso, a été plus heureux par la branche d'Owère.

C'est aussi la recherche du Niger et de Ten-Boktoue qui a produit les itinéraires les plus importants de la Sénégambie : Brue avait reconnu le Sénégal jusqu'à Galam et Kényou, en 1698; Jobson en 1620, Stibbs en 1724 avaient exploré la Gambie jusqu'au-dessus de Barra-Koundah; Compagnon avait parcouru le Bambouc en 1716, et Rubault avait, en 1786, frayé la route de Galam par terre, quand Houghton, le premier de tant de martyrs envoyés par l'*African-Association* à la découverte du Niger, alla périr en 1791 dans le Kaarta. Mungo-Park s'élança sur ses traces en 1795, échappa comme par miracle aux mêmes assassins, et put atteindre ce Niger objet de ses vœux, qu'il remonta jusqu'à Silla. Il revint dire à l'Europe sa découverte, et retourna en 1805 en Afrique pour la compléter : il revoit le Niger, et s'y embarque; il arrive à Yaoury, atteint Bousá, et périt. Peddie et Campbell voulurent tenter en 1816 la voie du Foutah-Gjalo : la mort arrêta leurs projets; Gray et Dochard prirent leur place et ne furent guère plus heureux. Mollien, en 1818, découvrit les sources du Sénégal et de la Gambie, sur une route que déjà Watt et Winterbottom avaient parcourue sans en apprécier l'intérêt; et en 1822, Laing, parti de Sierra-Leone, alla constater, sans y pouvoir atteindre, l'emplacement véritable des sources du Niger. Ernest de Beaufort, en 1825, fut arrêté par la mort avant d'avoir dépassé les derniers confins du Bambouc. Enfin, en 1827, Caillié, revêtu du costume musulman, s'avance à l'est jusqu'à Timé, jusqu'alors inconnue, reprend au nord pour aller atteindre Gény, s'y embarque, descend le Niger jusqu'à Ten-Boktoue, et traversant l'immense désert regagne la côte atlantique à Rabáth.

Laing aussi avait vu Ten-Boktoue en 1826, quelque temps avant Caillié, mais il y était venu par le nord-est; le matelot américain Robert Adams y avait été conduit du nord-ouest en

1810; et l'on conte même qu'un autre Français, Paul Imbert, des Sables-d'Olonne, avait, dès 1770, visité deux fois cette ville fameuse.

Nous avons déjà dit comment Clapperton et Lander étaient allés par la côte de Guinée à Kano et Sakkatou; ce n'était pour Clapperton qu'un second voyage, car il s'y était déjà rendu par le Bornou, où il avait quitté Denham son compagnon. Cette voie avait été préparée de longue main : Lucas, envoyé dès 1788 à Tripoli pour l'entreprendre, ne put s'éloigner de la côte barbaresque, mais il revint à Londres avec provision de renseignements; Hornemann, autre voyageur de l'*African-Association*, se rendit en 1798 au Caire, d'où il partit l'année suivante pour aller au Fezzân à travers les oases de Syouah et Aougelah : arrivé à Mourzouq, il y recueillit de nombreuses informations sur les populations du désert et sur les pays de Hhaousá et Bornou, pour lesquels il se mit en route en 1800, et l'on n'a plus eu de ses nouvelles; Ritchie et Lyon arrivèrent à leur tour à Tripoli en 1818 : ils visitèrent le Fezzân, et ajoutèrent de nouvelles lumières aux lumières précédemment rassemblées sur les pays du Sud. Enfin en 1822 l'expédition de Denham, Clapperton et Oudney pénétra au delà du Fezzân, traversa le désert, atteignit le Bornou, découvrit le grand lac Tchâd, et poussa des reconnaissances divergentes, d'une part jusqu'au Mandharah et au Loghoun, de l'autre dans le Hhaousá jusqu'à Sakkatou.

Le Ssahhrá n'a été vu que par les voyageurs qui de la côte barbaresque se rendaient aux pays des Nègres, et réciproquement, ou bien par quelques naufragés, tels que Robert Adams, que nous avons déjà cité, Brisson, Follie, Saugnier, Riley, Cochelet, et cet Alexandre Scott qui a occupé la sagacité de Rennel, mais dont la route semble avoir été bien autre que ne le soupçonnait le savant géographe.

Il nous reste à parler des explorations géographiques des États du littoral méditerranéen : les relations,

nombreuses pour les uns, rares pour les autres, sont généralement médiocres, bien qu'il y ait de notables exceptions. Della Cella en 1817, Beechey en 1822, Pachó et Müller en 1825, parcoururent la Cyrénaïque et Barqah. La Bibliothèque royale de Paris possède un manuscrit étendu, contenant une Description et histoire de Tripoly, rédigée en 1685 par un chirurgien provençal longtemps prisonnier et esclave du pâschâ; les Lettres que l'on désigne habituellement sous le nom de Tully sont à peu près le seul ouvrage édit spécialement consacré à cette régence. Pour Alger et Tunis, le voyage de Shaw, en 1727, est encore, malgré sa date ancienne, ce que l'on possède de mieux sur ces deux États; cependant nous avons aussi la relation du major Grenville Temple, qui renferme d'intéressants détails sur le pays de Tunis, recueillis en 1833 pendant une excursion rapide, et la carte dressée par le capitaine de vaisseau Falbe, sur des éléments amassés pendant une longue résidence; et, d'un autre côté, l'occupation française de l'Algérie a permis de rassembler les matériaux d'une description précise et nourrie, dont une commission scientifique est chargée de diriger la publication. Quant à l'empire de Marok, nous nous contenterons de citer le voyage du général Badiâ, mieux connu sous le nom mauresque d'Ali-Bey, en 1805; celui du lieutenant Washington, de la marine anglaise, en 1829; et les livres descriptifs de Hoest, de Jackson et de Gräberg de Hemsö, dont le premier remonte à 1779 et dont le dernier porte la date de 1834.

EXPLORATION DES ILES AFRICAINES.

Nous n'avons encore rien dit des îles. Celles de la Méditerranée, connues de toute antiquité, ont une si mince importance individuelle qu'il serait difficile d'en trouver de relations spéciales; seulement les voyageurs et les touristes qui y ont touché dans leurs courses ou leurs promenades, ont accordé quelques pages, parfois

quelques lignes, à celles qu'ils ont visitées. Nous n'avons garde d'insérer ici le catalogue de ces explorations fortuites. Ayons soin d'ajouter, pourtant, que l'illustration historique de Malte a justement motivé une exception en sa faveur, et que de nombreux ouvrages sont consacrés au récit des prouesses de ses chevaliers; mais, au point de vue descriptif, bien qu'on puisse citer quelques relations spéciales, elle a, le plus souvent, été reléguée sur un plan secondaire, à côté de la Sicile, comme dans l'ouvrage de Brydone qui date de 1770, et dans celui de Borch qui est venu le compléter en 1776; dans celui de Houël publié en 1782; dans celui de Blaquières écrit en 1812; et dans ceux de l'anglais Smyth en 1815, et de l'américain Bigelow en 1830.

Dans l'océan occidental, les Açores, Madère, les Canaries, déjà figurées sur les cartes du quatorzième siècle, ont eu leurs explorateurs spéciaux; bornons-nous à citer, pour les Açores, Webster en 1821, et Boid en 1835; pour Madère, Bowdich en 1823; pour les Canaries, il y aurait une longue série de relations à énumérer; mais après avoir rappelé celle que Bocace nous a transmise de l'expédition de 1341, celle des pères Bontier et le Verrier, sur la conquête de Béthencourt en 1402; les histoires de Nuñez de la Peña en 1676, de Glass en 1764, de Viera en 1772, et de Bory de Saint-Vincent en 1803, il nous suffit de signaler les descriptions de Léopold de Buch en 1815, et de Berthelot et Webb en 1835. Quant aux îles du Cap-Vert, vues dès 1455 par Cadamosto et Usodimare, elles ont été visitées en 1639 par le père Alexis de Saint-Lo, et en 1838 par Samuel Brunner. Roberts, en 1725, avait décrit à la fois les îles du Cap-Vert et les Canaries; et le père Antonio Cordeyro a donné, en 1717, une histoire générale des quatre archipels atlantiques.

Au fond du golfe de Guinée, Fernam do Po, Principe, San-Thomé, Annobom, qui figurent dans tous les Pilotes africains, ont occasionnellement été visitées par beaucoup de voyageurs.

Des Marchais, en 1725, leur a consacré quelques pages; l'expédition d'Owen, qui avait avec elle le capitaine Boteler et l'aimable aveugle Holman, a recueilli, en 1827, les éléments de descriptions plus détaillés.

L'Ascension et Sainte-Hélène ont leur place dans tous les routiers de l'Inde : ce sont comme deux hôtelleries par lesquelles il faut indispensablement passer; et cependant, la route n'a point toujours été si certaine, que Jean de Nova n'eût trouvé, en 1501, l'îlot écarté de la Trinidad, avant de découvrir, en 1502, Sainte-Hélène, qui nous a été décrite avec détail par Brooke en 1806, mais qui nous est bien mieux connue par le fameux Mémorial de Napoléon, et par les récits de l'expédition qui est allée y chercher naguère les restes du grand Empereur. Tristaõ da Cunha trouva aussi, en 1506, l'îlot éloigné qui a gardé son nom, avant de rencontrer, en 1508, le rocher de l'Ascension, dont nous devons au capitaine Brandreth une notice détaillée, publiée en 1835.

Dans la mer des Indes, Madagascar, qui nous est connue sous ce nom (*) depuis le temps de Marc Polo, a une telle importance, que les voyageurs qui l'ont visitée en ont laissé de nombreuses relations; les plus connues

sont celles de Cauche qui s'y était rendu en 1638, de Flacourt qui y arriva en 1648 et y passa sept années, de Souchu de Rennefort qui y fut envoyé en 1664, de Drury qui y fit naufrage en 1702, puis celles de Le Gentil, de Rochon, d'une foule d'autres, résumées en 1831 par d'Unienville, et, en dernier lieu, celle de Leguével qui y a séjourné de 1823 à 1830, et celle des missionnaires anglais qui s'y étaient établis en 1818 et qui en ont été chassés en 1835.

Quant aux petites îles qui sont répandues autour de cette grande terre insulaire, Bourbon, Maurice, Rodrigue, les Séchelles, les Comores, contentons-nous de citer les relations de Bernardin de Saint-Pierre en 1768, de Milbert et de Bory de Saint-Vincent en 1800, de Grant en 1801, de Billard en 1816, de Frappaz en 1818, de Lellieur de Ville-sur-Arce en 1819, de Thomas en 1828, et de d'Unienville en 1831, dont les unes s'appliquent à quelques points isolés, d'autres à plusieurs îles à la fois, ou même à tout l'ensemble de cet archipel inconnexe.

Il nous reste à dire un mot de Socotra : il doit se borner à signaler ici le mémoire descriptif du lieutenant Wellsted, qui a exploré cette île en 1834.

§ II.

DISTRIBUTION GÉOGRAPHIQUE DU SOL AFRICAIN.

SYSTÈMES ANTÉRIEURS.

Il ne put être question, pour les géographes, d'une division méthodique du continent africain, que lorsque

(*) Le nom vulgaire de Madagascar est une dérivation évidente de celui de ses habitants et de la langue qu'ils parlent; de cette même racine, *Malacassa*, sont venues les deux formes vulgaires de la dénomination donnée aux habitants, savoir, *Madecasses* et *Malgaches*.

l'ensemble en eut été déterminé, au moins par ses contours; et cette division ne présenta d'abord, ainsi qu'il devait naturellement arriver, qu'une simple extension, à ce cadre agrandi, de la nomenclature précédemment admise, en attribuant désormais une signification plus large, mais avec des limites certaines, à la dénomination vague jusqu'alors appliquée au limbe indéfini de l'Afrique ultérieure. C'est ainsi que Marmol, après avoir décrit, en suivant Léon de Grenade, l'Afrique

musulmane, comprend sous le nom commun d'Éthiopie, avec le pays des Nègres connu de Léon, tout le surplus du continent, auparavant ignoré; seulement il distingue la haute et la basse Éthiopie, l'une répondant à l'empire d'Abyssinie, l'autre englobant tout le reste.

Graduellement cette immense surface fut amoindrie, subdivisée, à mesure que l'on se fit une idée plus juste de son étendue: Livio Sanuto crut devoir en séparer le pays des Nègres de Léon, en joignant même à celui-ci la région maritime jusqu'au cap de Lope Gonçalvez, et partager toute l'Afrique en deux moitiés par une ligne tirée d'Alexandrie d'Égypte à la mer de Guinée, de manière à compter, dans la première, la Barbarie, la Numidie et la Libye de Léon, avec la Nigritie jusqu'au cap de Lope Gonçalvez; et dans la seconde, l'Égypte et les deux Éthiopies: en tout, sept régions, qu'on retrouva les mêmes, quoique différemment rangées, dans la volumineuse description de l'Afrique de Dapper.

Les Sanson, à leur tour, établirent une première grande division de l'Afrique en deux moitiés, différant un peu de celle de Sanuto, en ce qu'ils réunissaient l'Égypte à la première, qu'ils appelèrent du nom général de Libye; tandis que la seconde, commençant à la Nubie, recevait le nom général d'Éthiopie: puis l'une et l'autre étaient symétriquement partagées en six régions chacune; en sorte que la Libye renfermait l'Égypte, la Barbarie, la Bilédulgériid, le Sahara, la Nigritie et la Guinée; et qu'on trouvait, dans l'Éthiopie, la Nubie, l'Abyssinie, le Zanguebar, le Congo, le Monomotapa et les Cafres.

Claude et Guillaume De l'Isle, au lieu de ces douze régions, n'en comptèrent que six, savoir: l'Égypte, l'Éthiopie proprement dite comprenant la Nubie et l'Abyssinie, la Barbarie, la Nigritie, la Guinée englobant le Congo, et la Cafrerie renfermant à la fois l'extrémité méridionale et toute la côte orientale du continent. D'Anville ne paraît point s'être écarté en général,

de cette division, sauf peut-être quelques différences de nomenclature, appelant, par exemple, Éthiopie orientale ce que les De l'Isle nommaient Cafrerie.

Depuis que les explorations modernes ont procuré des notions plus précises et plus nombreuses, les géographes contemporains, Malte-Brun, Ritter, Balbi, ont tenté de refondre cette nomenclature pour l'ajuster au nouveau point de vue sous lequel il leur a paru convenable de considérer l'Afrique dans son ensemble: et nous avons à exposer, à notre tour, nos propres idées à cet égard. Sans répudier absolument certaines dénominations générales dès longtemps en usage, comme celle de Nigritie pour désigner vaguement tous les pays africains autres que ceux où dominent les races blanches, celle de Cafrerie pour indiquer, sans plus de prétention à l'exactitude, ceux où étaient réputées habiter des populations cafres; notre dessein est de proposer un système de fractionnement qui réponde le mieux possible à une étude raisonnée de chacune des parties jusqu'ici explorées.

Dans l'état incomplet de nos connaissances sur l'Afrique, ce n'est guère ni à la constitution physique du sol, ni au classement ethnologique ou linguistique des habitants, ni aux circonscriptions politiques des empires, et moins encore à leur histoire, que l'on peut demander les bases d'une distribution géographique de ce continent; c'est plutôt à notre ignorance même de certaines de ses parties qu'il nous paraît nécessaire d'accommoder une division provisoire en régions factices, déterminées par un cercle de notions acquises; et le tableau que nous avons esquissé des explorations et des découvertes accomplies jusqu'à ce jour, offre naturellement lui-même ce cadre que nous cherchons.

RÉGIONS AU SUD DE L'ÉQUATEUR.

Sous ce point de vue, il y a lieu de considérer d'abord qu'une lacune énorme sépare pour nous l'Afrique en

deux moitiés, au moyen d'une large zone de terres inconnues entre le golfe de Biafra et la côte de Maquadoschou; puis, qu'une seconde lacune sépare encore la moitié trans-équatoriale en deux portions, au moyen d'une autre large zone de terres inconnues entre la baie aux Baleines et celle de Lourenço Marquez. Le nom d'Afrique austral ou de *région du Cap* appartient naturellement à celle de ces portions qui regarde le sud, et qui comprend, outre la colonie européenne du Cap et ses dépendances, le pays des Hottentots et celui des Kafres.

L'autre portion, presque entièrement renfermée entre l'équateur et le tropique du Capricorne, est composée de deux régions, sur lesquelles les lumières ont respectivement été recueillies, pour l'une dans l'ouest, pour l'autre dans l'est, sans que l'on sache avec précision où ni comment elles se rejoignent sur une limite commune. Cette circonstance oblige de classer dans la première, avec les pays de Congo, d'Angôla et de Benguêla, tous les cantons et les peuples indépendants qui se trouvent au delà de ces possessions portugaises, jusqu'aux Bihens et aux Moganguêlas du sud-est, aux Cassanges de l'est, aux Molouas et aux Ninéanay du nord-est; bien que le pays de ces derniers soit évidemment une dépendance physique du bassin de la mer des Indes; nous appellerons cette agglomération de territoires contigus, *région du Congo*.

La seconde portion consiste principalement dans le bassin du Kouâma ou Zambézé, avec les établissements portugais dont le chef-lieu est à Mozambique; et le surplus des notions acquises sur le reste de la côte orientale est si peu de chose, qu'il y a toute convenance de l'y réunir comme une annexe, pour former du tout la *région de Mozambique*.

RÉGIONS AU NORD DE L'ÉQUATEUR.

Quant à l'Afrique septentrionale, le grand trait qui la caractérise, l'immense désert, nous indique une divi-

sion fort rationnelle en laissant à l'est la longue vallée du Nil, avec ses dépendances; au sud les contrées que les indigènes appellent *Takroun* et les Arabes *Beléd-el-Soudân*, ou pays des nègres; au nord les États barbaresques, auxquels il s'annexe lui-même pour former avec eux la grande région que les Arabes appellent *Maghreb*. Cette dénomination, qui sur nos indications et nos conseils, a été introduite par Balbi dans la Géographie vulgaire, a pour les musulmans un sens relatif à l'ensemble de l'empire islamique; tout ce qui n'est point compris en celui-ci, soit parmi les *Beydhân* ou blancs, soit parmi les *Soudân* ou noirs, est *Kafr* ou mécréant (et c'est cette épithète, si souvent lancée contre nous-mêmes, que l'usage a consacrée exclusivement chez nous à dénommer la race austro-orientale que nous entendions appeler ainsi par les Arabes de Sofalah). Quant au pays des *Moslemyn* ou fidèles, il a deux parts, le *Maghreb* ou occident, habitation des *Maghrebeyn* ou Maures, c'est-à-dire Occidentaux, et le *Scharq* ou orient, comprenant l'Égypte, habité par les *Scharqeyn* ou Sarrasins, c'est-à-dire Orientaux.

Le *Maghreb* se subdivise géographiquement, pour les Arabes (nos maîtres sans contredit sous le rapport des connaissances qu'ils possèdent sur l'Afrique musulmane), en *Ssahhrâ* ou désert, en *Beléd el-Geryd*, ou région des dattiers, et en *Tell* ou hautes terres, dénomination appellative que remplace quelquefois celle de *Arth el-Berber*, c'est-à-dire la terre des Berbers ou la Barbarie. Cette longue zone est partagée à son tour, sous le rapport géographique, en *Afryqyah*, répondant à peu près aux régences de Tripoli et de Tunis; en *Maghreb Aousath* ou occident mitoyen, représenté par ce que l'on appelle maintenant Algérie; et en *Maghreb Agssây* ou occident éloigné, qui correspond à l'empire de Marok.

La *région du Nil* (ou le *Nilland*, comme les Allemands ont eu l'heureuse idée de l'appeler), restée à l'est du

Maghreb, comprend successivement, en remontant, l'Égypte, les deux Nubies; puis d'une part l'Abyssinie avec Adel ou Zeyla et Hharrar, et de l'autre le pays inconnu qu'arrose le Nil blanc, et qui paraît habité en majeure partie, sur un long espace, par les nègres Schillouks, jusqu'aux hautes vallées qu'on appelle Donga; il y faut rattacher le Kordoufân, que sa position géographique aussi bien que ses relations politiques lient à la Nubie; et même le Dâr-Four, qui appartient peut-être physiquement au bassin du Nil, et que les Européens n'ont d'ailleurs encore abordé que par la voie de l'Égypte.

Quant à la zone qui s'étend au sud du Ssahhrâ, depuis l'océan Atlantique jusqu'au Dâr-Four, l'extrémité occidentale, caractérisée par les deux grands fleuves du Sénégal et de la Gambie, en a tiré le nom de *Sénégalie*, qui, borné d'abord, dans son application, aux bassins de ces deux rivières, s'est successivement étendu vers le sud à mesure que des notions étaient acquises de proche en proche sur les contrées voisines le long du littoral, tandis qu'une grande lacune subsistait au delà. Pour nous, dépassant encore les limites qui s'arrêtaient vis-à-vis de l'île Scherbrou, nous les porterons jusqu'au cap des Palmes, où l'Union américaine a établi une nouvelle colonie, sœur de *Liberta*, qui prospère au cap Mesurado, et que tant d'analogies doivent faire comprendre dans une même division avec la *Free-town* des Anglais de Sierra - Leone, inséparable elle-même de Saint-Mary sur la Gambie, dont elle est le chef-lieu hiérarchique. Nous effaçons ainsi de cette côte le nom de Guinée, que nous avons déjà laissé en oubli pour la région du Congo, où les routines géographiques la gardaient seules encore, bien que l'usage eût dès longtemps admis à sa place ce nom de Congo avec une acception plus large que celle qu'il eut dans l'origine.

La dénomination de Guinée resterait donc uniquement aux côtes qui s'étendent sur le golfe, depuis le cap

des Palmes jusqu'au fond de la baie de Biafra; mais ici encore, où l'usage le conserve pour le littoral, nous lui préférons, pour l'intérieur des terres, le nom indigène de *Ouanqârah*, qui s'étend précisément au nord jusqu'aux limites du Takrou; sur la côte il offre dans une contiguïté successive les trois États d'Aschanty, de Daoumeh et de Beny.

Enfin notre distribution géographique du sol africain se trouve complétée par l'adoption de ce nom de *Takrou*, qui embrasse tous les pays entre la Sénégambie et le Dâr-Four; nous le préférons à celui de *Beléd el-Soudân* (vulgairement écourté en celui de *Soudân*), par le motif que cette appellation, qui se rapporte aux peuples nègres, s'applique avec une médiocre justesse à une région où domine par le nombre comme par la puissance la race Peule qui est rouge, et qui se compte elle-même parmi les blancs. La région de Takrou se partage assez naturellement en trois grandes sections: à l'est le *Bornou* et ses annexes, au centre le *Hhaousâ*, à l'ouest ce qu'avec le sultan Mohhammed-b-Allah nous appellerons d'un seul mot *Mély*, redonnant ainsi une application actuelle à une dénomination employée dès longtemps par les voyageurs et les géographes arabes, mais qui demeurerait inutile, ainsi que celle de *Ouanqârah*, faute d'indices suffisants pour les placer.

ILES AFRICAINES.

Voilà pour le continent; restent les îles. Celles que l'Afrique peut revendiquer dans la Méditerranée sont une annexe naturelle des États barbaresques; dans l'océan Atlantique, les Canaries, dont on ne peut séparer Madère ni les Açores, sont évidemment un appendice de l'Atlas; les îles du cap Vert sont à leur tour un appendice de la Sénégambie: celles du golfe de Guinée un appendice du *Ouanqârah* oriental; et dans la mer des Indes Madagascar se rattache à la région de Mozambique, aussi bien que Socotora, prolongement insulaire de la grande

presqu'île des Scoumál. Mais ces liaisons respectives ne sont point tellement étroites, qu'il ne convienne peut-être mieux, ainsi que l'ont pensé la plupart de nos devanciers, de considérer comme une seule région dis-

tincte toute la zone maritime où sont disséminées les îles africaines, sauf à la subdiviser en archipels au gré des affinités relatives qui déterminent la distribution de toutes ces îles en divers groupes séparés.

§ III.

PLAN GÉNÉRAL DE L'OUVRAGE.

Nous venons de montrer sous ses divers aspects ce grand tout qui a nom *Afrique* : nous avons dit ses caractères extérieurs et sa constitution intime, et sa parure d'êtres animés; puis considérant l'homme à qui la possession en est dévolue, nous avons recherché sa race, étudié son langage, ses mœurs, ses habitudes sociales, scruté ses origines, parcouru ses annales; et du sujet lui-même passant à ses rapports avec notre propre étude, nous nous sommes demandé compte des explorations qui nous l'ont révélé, et de la corrélation qu'il est nécessaire d'établir entre les notions acquises et le théâtre sur lequel elles sont recueillies. Tel est le cycle que nous avons essayé de former des fragments épars que nul encore n'avait réunis; quelque mince que soit leur valeur isolée, elle se grossit en raison de la place qu'ils occupent dans le tableau d'ensemble.

Cette méthode, descriptive et narrative tour à tour, que nous venons d'appliquer à l'Afrique entière, nous avons à l'employer maintenant pour chacune des parties de ce grand tout; mais les éléments tantôt historiques, tantôt géographiques dont nous pouvons disposer, ont l'étendue et l'importance la plus diverse. De vastes régions explorées par de nombreux voyageurs nous présentent un sol, des productions, des habitants, à la description desquels sont consacrés, dans nos bibliothèques, une multitude de volumes, mais elles ne peuvent nous offrir une seule ligne d'histoire; d'autres points au contraire, stériles pour la géographie, nous fournissent de copieuses annales; et, d'un autre côté,

tandis que certaines régions se recommandent à la fois par les traits de leur physionomie locale et par les souvenirs de leur passé, il en est dont le rôle est pour nous sans intérêt, dans le temps aussi bien que dans l'espace. De là une variété nécessaire dans la forme sous laquelle se déroule le tableau successif de ces régions diverses, et dans l'étendue des pages que nous devons leur consacrer.

Nous avons à nous préoccuper aussi de l'ordre dans lequel il convient de les ranger, pour obéir à la double condition de leurs affinités mutuelles et de la séparation inévitable des volumes où elles ont leur place. Empruntant ici le commode artifice des classifications dichotomiques, nous avons d'abord considéré l'Afrique comme offrant à notre étude, d'une part un continent, de l'autre des îles; et nous avons accordé un volume à ces dernières. Puis, dans le continent africain, une distinction nous a paru facile autant que naturelle entre les contrées où commande la race blanche et celles où dominent les populations nègres; et nous avons réservé un volume à la Nigritie. Il nous restait à partager cette autre portion, féconde pour la géographie et pour l'histoire, où se trouvaient concentrées toutes les connaissances que l'antiquité a eues de l'Afrique, et l'antiquité elle-même nous a ici indiqué ce partage. Si les modernes, en effet, comprennent l'Égypte dans le continent d'Afrique, il n'en fut pas de même des anciens, non plus que des Arabes : pour les uns et pour les autres l'Égypte appartenait à l'Orient, l'Afrique à l'Occident; nous

avons fait comme eux, en consacrant une division spéciale à l'Égypte, et à l'Éthiopie qui occupe avec elle le bassin du Nil; et cette division a exigé deux volumes, l'un rempli tout entier des faits de l'Égypte antique, l'autre réunissant à la fois l'Égypte moderne et les contrées ultérieures du haut Nil. Enfin, il nous reste à aborder l'Afrique des anciens, Maghreb des Arabes; Régences barbaresques des modernes, et nous lui consacrons aussi deux volumes, un pour les temps anciens, l'autre pour l'état moderne.

Ainsi, la Barbarie, l'Égypte, la Nigritie, les Iles, tel est l'ordre général de cette Histoire et Description de l'Afrique, en tête de laquelle avait sa place naturelle le tableau d'ensemble que nous achevons d'esquisser.

AFRIQUE ANCIENNE.

Après un coup d'œil général sur la région que les anciens connaissaient sous le nom d'Afrique, et que nous appelons vulgairement aujourd'hui Barbarie, vient l'histoire de la Cyrénaïque qui en occupe les parties les plus orientales : colonie grecque sur le sol libyen, tour à tour royaume des Battiades, république turbulente, conquête des Ptolémées d'Égypte, et enfin province obscure dans l'empire de Rome et dans celui de Constantinople, en même temps que dans l'église chrétienne d'Alexandrie. A la suite des fastes de Cyrène viennent se placer les annales de Carthage, depuis sa naissance jusqu'à la conquête des Romains : récit dramatique de la lutte acharnée où succomba l'opulente rivale de Rome. Puis nous nous occupons de la Numidie et des Mauritanies, dont l'antique histoire acquiert un intérêt nouveau par suite de notre possession actuelle de l'Algérie. Le tableau de la domination des Romains en Afrique, du développement et des vicissitudes du christianisme en ces contrées, le récit de la conquête et de la souveraineté passagère des Vandales, enfin la restauration byzantine, complètent cette section de l'ouvrage

en nous conduisant jusqu'à l'invasion des Arabes.

ÉTATS BARBARESQUES.

La conquête musulmane imprime un nouvel aspect à l'Afrique, et ouvre ainsi l'histoire moderne de cette grande région, qui ne tarde pas à être morcelée en plusieurs États, sous diverses dynasties, dont il faut tour à tour explorer les annales : à côté des Aglabytes de Qayrouan règnent les Rostamytes de Teyherth, les Médrarytes de Sagelmésah, les Edrysytes de Fés, les Barghouâthes de Temsnâ, et d'autres dynasties encore à Sebthah, à Nokour, au désert; puis surgissent les Fahémytes, sur les ruines de plusieurs de ces principautés; mais ils sont bientôt remplacés eux-mêmes par les Zeyrytes d'Aschyr et les Hhamadytes de Bougie, les Abdelouâdytes de Telemsén, et à côté, les Bény-Athyah, les Yafrounytes et les Bény-Aby-el-A'afyah, qui se disputent Fés; puis s'élèvent les Almoravides, qui englobent la plupart de ces dynasties, et sont englobés à leur tour, avec les Zeyrytes et les Hhamadytes, dans la domination des Almohhades, dont le grand empire ne dure guère plus d'un siècle : les Hhafssytes deviennent les maîtres de Tunis et de toute la contrée qui s'étend depuis l'Égypte jusqu'aux portes d'Alger; les Zyanytes restaurent le royaume de Telemsén, et dans l'ouest, les Mérynytes succèdent aux Almohhades, les Bény-Ouathâs aux Mérynytes; puis aux Bény-Ouathâs des schérifs Dara'ouytes, remplacés enfin par les schérifs Fillélytes aux mains desquels est encore aujourd'hui le sceptre de Marok. Dans l'est, Tripoli, Tunis, Alger, conquis par les Turks, ne sont plus que des paschâliks de l'empire ottoman; et en 1830, Alger, arraché aux pirates, devient une province française.

ÉGYPTÉ ANCIENNE.

De la région barbaresque nous passons en Égypte, dont le sol est jon-

ché d'innombrables débris des temps antiques ; témoins, longtemps muets pour nous, d'une longue succession de siècles, ils nous en redisent aujourd'hui l'histoire, depuis que le génie de Champollion a su faire parler les milliers de légendes hiéroglyphiques dont leurs faces sont couvertes. A la vue de ces vénérables monuments, l'esprit s'enfonce dans la profondeur des âges pour étudier cette primitive Égypte, dont il veut connaître l'ancien état physique et les anciens habitants, la constitution politique, l'organisation civile, les mœurs, les usages, les croyances, et les curieuses écritures, tracées, peintes, sculptées partout à profusion. Puis il interroge ses immémoriales annales, où se succèdent, après les dieux et les héros, trente-trois dynasties de rois et d'empereurs, depuis l'indigène Ménéès jusqu'au byzantin Héraclius, détrôné par la conquête des Arabes.

ÉGYPTE MODERNE ; ÉTHIOPIE.

Là commence l'histoire moderne de l'Égypte, d'abord simple province du grand empire des khalifes, puis émancipée sous les Thoulounydes, reprise, et perdue encore par la révolte des Ekhschidytes, puis conquise sur ces derniers par les Fathémytes, qui se la virent enlever à leur tour par les Ayoubytes ; ceux-ci furent dépouillés eux-mêmes par les mamlouks bahharytes, auxquels succédèrent les mamlouks circassiens, remplacés enfin par les Turks othomans. La France alla inoculer à ces derniers possesseurs de la vieille Égypte le germe d'une civilisation nouvelle, et il s'est trouvé un homme, dont la main vigoureuse et la volonté irrésistible, étouffant l'anarchie et façonnant les populations orientales à l'ordre des sociétés européennes, a tenté de reconstituer une monarchie égyptienne. Ses armes ont pénétré jusqu'aux plus hautes régions du Nil, et rattaché ainsi à l'histoire de l'Égypte moderne celle de l'antique Éthiopie. Là se place donc naturellement le peu de

souvenirs qui nous restent des vieilles annales de la Nubie où fut Napata, du Sennâr où fut Méroé, de l'Abysinie où fut Axum, en même temps que l'esquisse des révolutions qui s'y sont accomplies jusqu'à nos jours.

NIGRITIE.

Nous entrons alors dans la Nigritie. Là, ce n'est plus dans la description des monuments, dans l'étude d'une civilisation immémoriale, dans les récits d'une lutte acharnée dont l'empire du monde est le prix, ou dans les chevaleresques exploits des apôtres d'une religion enthousiaste, que se trouve l'intérêt de notre travail. Ce sont les mœurs, les coutumes, l'aspect, le langage, les costumes variés, les croyances et les superstitions singulières, qui doivent former les diverses parties d'un tableau animé et véritablement pittoresque, où des hommes noirs, bruns, basanés, olivâtres, gris, jaunes, au corps tailladé de mille insignes distinctifs, doivent se distribuer par groupes différemment caractérisés, depuis le Peul jusqu'au Hottentot, depuis la Yolof jusqu'au Scoumaly. Entre le bassin du Nil et l'Océan s'étend, d'est en ouest, l'immense zone du Takrou, où se succèdent, après le Kordoufân et le Dâr-Four, les grands empires, disons plutôt régions, de Bornou, de Hhaouââ, de Mély, terminés à l'occident par la Sénégambie, et touchant au sud le Ouankarâh, signalé par l'embouchure du Niger, et dont les rivages, connus sous le nom de côte de Guinée, nous offrent les grands états d'Aschanty, de Daoumeh et de Bénin. Plus loin, c'est le Congo, lié par de curieux rapports de langage avec les peuples Betchouanas, frères eux-mêmes des Kafres de la côte orientale, que tentent aujourd'hui de refouler les Anglais, possesseurs de la riche colonie du Cap, où les races hottentotes ont à peine laissé quelques restes. Les autres parties de l'Afrique ne s'étaient montrées à nous que du point de vue européen ; celle-ci veut être envisagée du point de vue africain.

ILES DE L'AFRIQUE.

Enfin, nous arrivons aux îles qui naissent dans la Méditerranée et les deux Océans, et qui sont rattachées au continent africain par la position géographique, l'histoire, ou le langage. Celles de la Méditerranée méritent un développement particulier. Les unes ont été les escales des premières navigations dont se soit occupée l'antiquité classique; nous les parcourons en suivant pieusement la trace de ces vieux navigateurs, dont les routes nous sont tracées dans les périples grecs; nous arrivons ainsi aux trop fameuses Syrtes, où les anciennes îles des Lotophages sont devenues plus tard, sous les noms de Gerbeh et de Qerqeneh, le théâtre des expéditions chrétiennes du moyen âge, et le siège d'une seigneurie féodale; puis s'offrent à notre étude les îles que les Grecs appelaient Pélagiennes, et au sein desquelles Arioste et Shakspeare sont venus placer la scène de leurs fantastiques créations; Malte, enfin, s'empare de notre attention, en nous racontant les hauts faits de cette milice, immortelle dans l'histoire, née à Jérusalem, et qui, après avoir illustré Rhodes, vint aussi jeter sur Malte l'éclat de sa gloire, avant de s'y éteindre. Ensuite arrive le tour de cet Océan qui semble conserver, dans sa dénomination même, un souvenir de l'anti-

que Atlantide, vérité perdue ou fiction ingénieuse, qui relie entre eux les archipels des Açores, de Madère, des Canaries, et du cap Vert, après lesquels apparaît le rocher isolé de l'Ascension, et cet autre rocher de Sainte-Hélène, stigmatisé à tout jamais par l'exil du grand homme que la France avait opposé au monde entier, et sur lequel l'Europe voulut se venger de la longue humiliation qu'il lui avait fait subir. Nous passons enfin à l'océan Indien, et là nous avons deux parts à faire des îles que nous connaissons; d'abord, le groupe où domine Madagascar, cette île immense dont les populations diverses gravitent autour d'un noyau malai aux mains duquel est le sceptre, et qui oppose une valeur sauvage, ou une politique rusée, aux tentatives d'établissement des Français de Bourbon, aussi bien que des Anglais de Maurice, maîtres aussi de Rodrigue et des Séchelles; puis les îles de l'ancienne mer Érythrée, célèbres surtout dans l'antiquité, et nous offrant la fameuse Panchaia d'Evhémère, pleine de merveilles et d'incertitudes comme l'Atlantide, et cette île de Dioscoride, qui, sous le nom moderne de Socotora, devenue possession anglaise, sert, aux paquebots de la Grande-Bretagne, de point de ravitaillement sur la route nouvelle de l'Inde.

FIN DE L'ESQUISSE GÉNÉRALE.

AFRIQUE ANCIENNE.

INTRODUCTION.

Du vaste continent que nous appelons aujourd'hui du nom commun d'Afrique, les anciens ne connaissaient qu'une faible partie : les expéditions hardies d'un peuple navigateur avaient bien pu le contourner au sud ; mais il n'en était résulté aucun agrandissement du cercle dans lequel demeuraient renfermées les notions en circulation parmi les Grecs et les Romains, dont les traditions constituent pour nous l'antiquité classique.

SITUATION ET GRANDEUR DE L'AFRIQUE DANS LE MONDE CONNU DES ANCIENS.

Quelle place était attribuée à l'Afrique, ou plutôt à la Libye, ainsi que la dénommaient les Grecs, dans le monde géographique des anciens ? Ce n'est point d'un mot qu'on peut répondre à une question posée en des termes aussi larges ; car ce monde antique, au sein duquel nous voulons chercher le site et les proportions de la Libye, ce monde fut variable au gré des siècles et des systèmes plus ou moins empiriques ou scientifiques des poètes et des historiens, des géographes et des philosophes. Il faut donc parcourir toute la série des monuments de la géographie ancienne, pour déterminer d'âge en âge les conditions et la solution, tout à la fois, du problème que nous venons d'énoncer.

Entreprendrons-nous ici une pareille tâche ; et cédant à l'attrait de cette curieuse étude, féconde en laborieuses

recherches, en investigations pénibles, en discussions approfondies, allons-nous conduire le lecteur au milieu de ce dédale d'assertions et d'hypothèses, de conjectures et d'incertitudes, à travers lesquelles serpente, indécis et aride, l'étroit sentier par où la critique introduit ses adeptes dans le sanctuaire de la vérité ? Non : sachons nous garder de cette faiblesse inopportune ; amant passionné de la déesse qui cache au fond d'un puits sa nudité pudique, jetons un voile discret sur les luttes persévérantes au prix desquelles s'achètent ses faveurs, sachons garder pour nous le secret de ses charmes, et ne livrons à des regards profanes que ces contours vulgaires qu'il leur est donné de contempler.

La synthèse, résumant pour les uns les multiples souvenirs d'une savante étude, esquissant pour les autres les traits saillants d'un sujet encore inabordé, nous vient en aide ici pour réduire à ses phases principales la grande question que nous nous sommes posée.

Tous les monuments de la géographie ancienne se peuvent, en effet, distribuer en cinq catégories successives, auxquelles s'attachent autant de noms célèbres pour les caractériser. D'abord apparaissent les poètes, au milieu desquels brille Homère ; puis se montrent les historiens, avec Hérodote à leur tête : c'est ensuite le tour des géographes descriptifs, entre lesquels nul n'égale Strabon ; après eux viennent les géographes mathématiciens, tous ran-

gés autour de Ptolémée; enfin, la décadence romaine nous présente les itinéraires, notices, dictionnaires, et cosmographies, fastidieuses mais utiles compilations, dont les plus importantes ont eu pour rédacteur Éthicus : c'est encore de la géographie ancienne, mais c'est déjà le moyen âge de la géographie.

**CONTRÉES LIBYENNES COMPRISES
DANS LE DISQUE TERRESTRE D'HOMÈRE.**

Le Planisphère homérique, dont le fleuve Océan déterminait le circulaire contour, représentait la terre comme un disque, au centre duquel s'élevait l'Olympe, et que traversait, du couchant à l'aurore, une zone tracée par la mer Intérieure depuis les sources de l'Océan jusqu'au Phase. L'orbe terrestre se trouvait ainsi coupé en deux segments, pour lesquels le divin rhapsode n'avait point encore de noms propres généraux. En vain Strabon, panégyriste, maladroit cette fois, de la science géographique d'Homère, affirme-t-il que chez le poète l'hémicycle septentrional est le côté des ténèbres, l'autre celui du soleil et du jour. Cette application est plus ingénieuse que vraie, et c'est folie de croire que le chantre d'Ulysse ait renversé l'ordre de la nature, qui a mis au levant l'aurore et la source éternelle du jour, au couchant les ténèbres et la nuit (*). Le

(*) Πρὸς ζόρον—(ὅπου ἐστὶ πρὸς ἄρκτον)
— αἱ δὲ τ' ἀνευθε πρὸς ἡῶ τ' ἥλιον τε.
(ὄλον τὸ νότιον πλευρὸν οὕτω λέγων).

STRABON, I, SUR HOM., *Odys.* IX, 25.

Il nous suffit d'opposer à cette explication celle qui ressort de cet autre passage d'Homère (*Odyssee*, X, 191).

Ἐφίλοι, οὐ γάρ τ' ἴδμεν ὅπη ζόρος, οὐδ' ὅπη ἡῶς,
οὐδ' ὅπη ἥλιος φασαίμβροτος ἔϊσ' ὑπὸ γαίαν,
οὐδ' ὅπη ἀνεΐται.

Nous ne doutons pas que la véritable traduction ne soit celle-ci : « O mes amis, nous ne savons plus où sont ni l'obscurité (*l'occident*), ni l'aurore (*l'orient*), ni le côté où le soleil lumineux fait sa route au-dessous de la terre (*le nord*), ni le point où il culmine au-dessus d'elle (*le midi*). »

nord et le sud sont certainement désignés par Homère comme le côté de Borée ou de l'Aquilon et le côté de Notos ou de l'Autan. Plus tard on appliqua aux deux segments les noms d'Europe et d'Asie; mais le poète ne connut ces deux noms que dans une acception beaucoup plus restreinte, inscrivant celui d'Europe entre le Péloponèse et les Iles (*), et celui d'Asie à l'embouchure du Kaystre (**), tout près d'Éphèse.

Dans l'hémicycle septentrional s'étendaient jusqu'au limbe océanique, au delà des Mysiens de la Thrace et des peuples hippomolges, les Cimmériens, dans lesquels l'ethnologie moderne est tentée de retrouver les ancêtres de cette puissante race celtique dont les restes portent encore le nom de Cymris.

Dans l'hémicycle austral, sur les bords de la mer Intérieure, après la Colchide, la Troade, les Cariens, les Lyciens, les Solymes, les terres qui s'arrondissent autour de Chypre, la Phénicie et les Érembes, s'étend l'Égypte, et enfin la Libye; et au delà, sur le limbe que baigne l'Océan, les Ethiopiens éloignés, divisés en deux parts, l'une d'Orient et l'autre d'Occident. Ainsi dans la mappemonde d'Homère, le disque terrestre, partagé en deux moitiés inégales dont la plus grande était consacrée tout entière à l'Europe, n'offrait plus qu'un segment amoindri pour l'Asie et l'Afrique ensemble; et quant à cette dernière en particulier, qui s'y trouvait reléguée au fond du couchant, il nous reste à examiner dans quelles proportions elle s'y trouvait comprise.

Ménélas, qui passa huit années à errer sur des plages étrangères avant de

Nous n'avons pas besoin de nous étendre ici davantage sur cette question.

(*) Ἡμὲν ὄσοι Πελοπόννησον πείραυν ἔχουσιν.

Ἡδ' ὄσοι Εὐρώπῃν τε καὶ ἀμφιρῦτας κατὰ νήσους.

HOMÈRE, *Hymne à Apollon*, 250.

(**) Ἀσίῳ ἐν λιμῶνι, Καύστριον ἀμφιρέεθρα.

HOMÈRE, *Iliade*, II, 461.



GÉOGRAPHIE D'HOMÈRE

AFRIQUE ANCIENNE



Linnaeus, Aves

St. John, L. Insects

rentrer à Sparte, visita ainsi tour à tour Chypre et la Phénicie, les Égyptiens et les Éthiopiens, les Sidoniens et les Érembes, et la Libye où les agneaux ont des cornes dès leur naissance, où les brebis mettent bas trois fois l'an, offrant aux maîtres comme aux bergers d'abondantes provisions de fromage, de chair, et de lait frais, puisqu'on peut les traire toute l'année. Sur quel point de la Libye aborda l'époux d'Hélène? La tradition géographique semble nous le révéler, en conservant, jusqu'au temps de Ptolémée, le nom de Ménélas à l'un des ports de la Marmarique. Ménélas, au surplus, ne doit point mourir dans la Grèce : à la fin de ses jours, les dieux le transporteront au champ Élysien, à l'extrémité de la terre, séjour délicieux à l'abri des neiges, du long hiver et de la pluie, doucement rafraîchi par le souffle du zéphyre, ou vent d'ouest, émané de l'Océan. Malheureusement le poète ne nous dit point à quelle distance du phare d'Égypte, où Ménélas apprit son destin, gisait cette terre fortunée.

Les pérégrinations d'Ulysse nous instruiront sans doute davantage, car il se rendit lui-même aux limites du profond Océan. Suivons rapidement le sillage de son navire, depuis qu'au départ de Troie, repoussé par les Cicones de la Thrace, il fut emporté par Borée jusqu'auprès de Cythère, et poussé ensuite en dix jours chez les Lotophages de la Libye; de là nous le voyons aborder chez les Cyclopes, en face desquels est l'île boisée d'Éguse; échappé des mains de Polyphème, il arrive à l'île d'Éole, d'où le zéphyre le ramène en dix jours jusqu'en vue d'Ithaque, mais où il est rejeté par le déchaînement des vents contraires. Alors il gagne en sept journées la côte des Lestrygons, sujets du roi Lamos, échappe à grand-peine à leur dent cruelle, et gagne Ééa, l'île de l'enchanteresse Circé. De là un jout lui suffit pour se rendre aux bords de l'Océan, et, revenu chez Circé, un jour encore le conduit, en doublant les îles des Syrènes, au détroit où l'attendent le gouffre

de Charybde et le rocher de Scylla; il y fait naufrage, et, ballotté sur les débris de son navire, il arrive au bout de dix jours à Ogygie, l'île de Calypso fille d'Atlas. Il en repart enfin sur un radeau, et après dix-huit jours il gagne l'île Skhéria, terre des Phéaciens, qui le ramènent à sa chère Ithaque.

L'antiquité, religieuse admiratrice des chants du sublime poète, devait se complaire à reconnaître et à signaler tous les lieux qu'il avait décrits : aussi les noms homériques sont-ils restés traditionnellement attachés aux points qui semblaient répondre à ses indications, et nous les trouvons consignés dans les géographes aussi bien que dans les scholiastes. La moderne Gerbeh est chez eux appelée l'île des Lotophages; Favignana, à la pointe occidentale de la Sicile, représente Éguse, voisine du pays des Cyclopes. Quant à l'île flottante d'Éole, c'est, d'après les explications de Pline, la moderne Stromboli. Les Lestrygons d'Homère sont généralement placés sur la côte d'Italie, au fond du golfe de Gaète, où, suivant le dire d'Horace (*), Lamos avait régné sur Formies. Le nom de Circé est resté jusqu'à nos jours attaché à un promontoire, qu'on suppose avoir autrefois été détaché du rivage, et qui passe pour avoir été le séjour de la fameuse magicienne. C'est de là que passant devant les îles Syrènes indiquées en face de Pestum, et traversant le détroit de Messine, Ulysse fut poussé dans l'île Ogygie, qui se retrouve dans le groupe maltais, et gagna ensuite Skhéria, la moderne Corfou, d'où il revint enfin à Ithaque.

Dans cette navigation errante, Ulysse n'a touché aux terres Libyennes qu'en

(*) « Eli, vetusto nobilis ab Lamo
.....
Qui Forniarum mœnia dicitur
« Principe, et inantem Marica
« Littoribus tenuisse Lirim,
« Latè tyrannus.

HORACE, *Odes*, III, XII.

Malte-Brun conduit Ulysse chez les Lestrygons de la Sicile, mais il oublie que ce peuple était cantonné sur la côte orientale, et il le transporte de son autorité privée sur la côte septentrionale.

deux points insulaires, l'un habité par tout un peuple de Lotophages, l'autre par la solitaire fille d'Atlas; et cette double indication ne peut guère nous suffire pour estimer l'étendue de la Libye homérique du côté de l'occident. Mais nous avons vu le fils de Laërte, parti de l'île de Circé, parvenir en un jour jusqu'aux bords de l'Océan, de même qu'en un jour, de l'île de Circé il revient au détroit de Sicile. Cette deuxième journée nous donne la mesure de la première, et nous désigne l'entrée de l'Océan fantastiquement ouverte sous le méridien de l'île d'Elbe et de Carthage. Tel était donc le terme de la Libye d'Homère. Et l'on n'était pas plus avancé dans les siècles suivants, jusqu'à ce que le samien Coléos eût été poussé par la tempête au delà du détroit d'Hercule, 639 ans avant notre ère.

Si le rapprochement des portes de l'Océan raccourcissait à ce point la Libye du côté de l'ouest, elle se trouvait bien plus rétrécie encore entre les contours méridionaux de l'immense fleuve circulaire et la rentrée des Syrtes. On en peut juger en recueillant, dans les Pythiques de Pindare, la tradition primitive du voyage des Argonautes, qui, du Pont-Axène passant par le Phase dans l'Océan oriental, et naviguant au sud de la Libye, transportèrent ensuite leur navire à travers les terres, jusqu'au lac Tritonide, accomplissant en douze journées ce merveilleux trajet de tout le continent africain (*).

Mais quand Hécateé de Milet, qui écrivit le premier traité de géographie, comme son compatriote Anaximandre avait tracé la première mappemonde, eut désigné le Nil comme un bras de l'Océan, les Argonautes virent s'ouvrir pour eux une voie plus aisée de retour à la grande mer Intérieure, et le continent austral se trouva naturellement

partagé en deux sections, en sorte que la Libye, bien que considérée encore comme une dépendance de l'Asie, eut dès lors à l'orient une limite déterminée.

LA LIBYE DANS LE PLANISPHÈRE D'HÉRODOTE.

Au temps d'Hérodote, les conditions du problème avaient changé : le disque terrestre s'était étendu, le cercle de l'Océan agrandi; il semble même que le centre du monde se fût déplacé, et que du Parnasse, qui avait succédé à l'Olympe, il eût été transporté vers le sud-est, à Rhodes peut-être.

L'Europe, en effet, séparée de l'Asie par le Phase, l'Araxe, et la mer Caspienne, était bien aussi longue que l'Asie et la Libye, en face desquelles elle étendait ses rivages; mais elle ne leur était point comparable en largeur, quoique, à vrai dire, personne ne l'eût encore explorée au nord et à l'est, et ne pût certifier en conséquence qu'elle fût de toutes parts entourée par l'Océan, comme on le savait pour la Libye et l'Asie, autour desquelles Nékos et Darius avaient fait naviguer leurs flottes, le premier du golfe Arabique aux Colonnes d'Hercule, sous la conduite des mariniers de Tyr, l'autre depuis Caspatyros sur l'Indus jusqu'au golfe Arabique, sous les ordres de Scylax de Caryande : ce qui avait permis de juger que ces deux grandes portions de l'hémicycle austral étaient mutuellement de grandeur égale.

Mais ce n'est point au Nil que l'illustre historien veut placer leur limite naturelle : c'est au golfe Arabique, séparé de la mer Intérieure par un isthme si étroit! Au surplus, il trouve risible qu'on ait voulu couper ainsi en trois parts l'orbe terrestre, et qu'on ait choisi précisément le Nil pour faire cette coupure, puisque sa bifurcation sépare de l'Asie et de la Libye, tout à la fois, le Delta égyptien, qui constituerait ainsi lui-même une quatrième (*)

(*) Δώδεκα δὲ πρότερον
ἡμέρας ἐξ Ὀκεανοῦ φέρομεν
Νύτων ὑπὲρ γαίης ἐρήμων
Ἐνάλιον δόρυ.

PINDARE, *Pythiques*, IV, Str. 2.

(*) Les Égyptiens l'entendaient bien ainsi dans leur division ethnologique du monde,

partie du monde !... Ces moqueuses sorties du grave historien nous prouvent que ses propres idées, malgré leur justesse, n'étaient point celles qui avaient cours parmi ses contemporains, et que l'Égypte restait séparée de la Libye.

Les connaissances constatées par Hérodote sur la Libye au delà de l'Égypte suivent trois lignes principales vers l'occident : l'une s'avance le long des côtes de la Méditerranée, atterrit le détroit des Colonnes, et le franchit pour se continuer jusqu'à un peuple avec lequel les Carthaginois échangeaient leurs marchandises contre de l'or; l'autre, partant de Thèbes d'Égypte, se poursuit d'oase en oase, à travers le désert, jusqu'à l'Océan; la troisième, inclinant plus au sud, sillonne tour à tour des pays habités, des solitudes infestées de bêtes sauvages, des déserts sablonneux, et aboutit enfin aux bords d'un fleuve intérieur coulant d'ouest en est, habités par des hommes noirs, ce qui a fait conjecturer que cette indication s'applique au grand fleuve Kouará ou Niger, qui passe à Ten-Boktoue.

S'il en est ainsi, Hérodote aurait recueilli dans ces informations, qui n'étaient, au surplus, que le simple récit d'une expédition isolée, des renseignements qui s'étendaient, dans la Libye intérieure, bien plus loin que les Grecs ni les Romains des siècles ultérieurs ne poussèrent leurs connaissances géographiques. Il ne faut point oublier, d'ailleurs, que, dans les idées que le père de l'histoire se formait de l'orbe terrestre, la Libye et l'Asie se balançaient symétriquement de part et d'autre du golfe Arabique, et que même l'Arabie était, au midi, la dernière des terres habitées (*).

où ils se donnaient comme de raison la première place, sous le nom de *Réme* ou *Hommes*; puis venaient successivement les *Nahasi* ou *Africains*, les *Namou* ou *Asiatiques*, et les *Tamhou* ou *Européens*.

(*) Πρὸς δ' αὖ μεταμειβόμενος ἐσχάτην Ἀραβίην τῶν οὐρανοῦμένων χωρίων ἐστίν.

Hérodote, *Thalie*, 107.

Bien que les conquêtes de la science ne soient point irrévocablement assurées contre des retours d'ignorance et de barbarie, il faut néanmoins se garder de croire, sur la foi de quelques exagérations modernes, que l'école aristotélique, venue plus d'un siècle après Hérodote, eût rétrogradé jusqu'au monde d'Homère; que l'auteur d'un livre publié sous le nom du Stagyrite lui-même ait voulu représenter la Méditerranée comme formant le détroit des Colonnes; qu'un autre disciple d'Aristote, Héraclide de Pont, ait parlé de Rome comme d'une ville voisine de l'Océan. Ce sont là de pures équivoques: Héraclide, en effet, avait consigné dans un de ses écrits la vague nouvelle de la prise de Rome par les Gaulois, et il la désignait comme une ville assise sur les bords de la *Grande mer*; et la *Grande mer* ne fut jamais, dans l'antiquité classique, le nom de l'Océan, mais bien celui de la Méditerranée. Et quant au livre aristotélique *Du Monde*, on n'y trouve que cette explication pleine de justesse: « L'Océan, répandu autour du monde que nous habitons, se frayant une route à travers le détroit appelé les Colonnes d'Hercule, forme une mer intérieure, s'agrandissant de proche en proche et s'enfonçant dans des golfes considérables, se rétrécissant et s'élargissant tour à tour. Et d'un bord, en effet, l'on dit que sur la droite des navigateurs venant des Colonnes d'Hercule, elle s'avance dans les terres et produit les deux Syrtes; tandis qu'à l'opposite elle forme les trois mers Sarde, Gauloise et Adriatique, immédiatement suivies de la mer de Sicile; après laquelle vient la mer de Crète, ayant elle-même d'un côté celles d'Égypte, de Syrie et de Pamphylie, de l'autre la mer Égée et celle de Myrtos. »

Il n'y a là, certes, rien qui ne soit d'une parfaite exactitude; mais notre vaniteuse légèreté est prompt à taxer d'ignorance et d'erreur ce qu'elle ne s'est pas donné la peine de compren-

dre : et c'est ainsi qu'une critique superficielle et tranchante a pu méconnaître la supériorité réelle de l'école la plus savante de l'antiquité.

Mais si l'on ne peut imputer aux disciples d'Aristote un retour aux vagues et étroites limites du monde homérique, on est forcé de reconnaître que Pline, compilateur laborieux plutôt qu'habile critique, a reproduit, sur la distribution des terres et leur étendue relative, des idées qui semblent appartenir à l'âge d'Hérodote bien mieux qu'à son propre temps, malgré cinq siècles entiers d'études progressives. Pour lui, l'Europe est presque égale à l'Asie et l'Afrique ensemble; l'Asie équivaut à peine aux deux tiers de l'Europe, et l'Afrique n'en atteint pas les deux cinquièmes; en d'autres termes, l'Europe compte, dans l'orbe terrestre, pour un tiers et un peu plus d'un huitième, l'Asie pour un quart et un quatorzième, et l'Afrique pour un cinquième augmenté d'un soixantième. Afin de représenter ces grandeurs relatives par une série unique de chiffres qui répondent à toutes les conditions énoncées par l'encyclopédiste romain, nous consignons ici les valeurs suivantes de chaque fraction dans l'unité terrestre :

Europe.....	0.48
Asie.....	0.31
Afrique.....	0.21

Gardons-nous toutefois de supposer que Pline fût resté complètement étranger aux connaissances perfectionnées qui assujettissaient la géographie de son temps à de savantes théories cosmographiques. Nous nous bornons à constater qu'il restait fidèle aux traditions du siècle d'Hérodote sur la distribution des trois grandes parties du monde, et qu'il demeurait, sur ce point, en arrière des notions déjà acquises touchant la grandeur relative de l'Asie.

LA LIBYE DANS LA MAPPEMONDE DE STRABON.

Au temps de Strabon, en effet, d'immenses progrès s'étaient accom-

plis; la sphéricité de la terre, enseignée par Aristote, était devenue une vérité incontestable; et la mappemonde, cessant de représenter un disque imaginaire, devait offrir désormais une projection rationnelle de la portion habitable de notre globe.² Vers le pôle un froid excessif, sous la zone torride une chaleur insupportable, ne permettaient l'habitation de l'homme que sur un espace allongé d'est en ouest entre ces deux extrêmes de température; en sorte que pour longtemps désormais l'Écumène (*), ou monde habité, présenta la figure d'une chlamyde, ou, pour nous servir de la comparaison de Possidonius, répétée dans les vers de Denis le Périégète (**), elle affecta la forme d'une fronde, mesurant, du levant au couchant, une longueur ou longitude double de la largeur ou latitude comprise entre le midi et le septentrion.

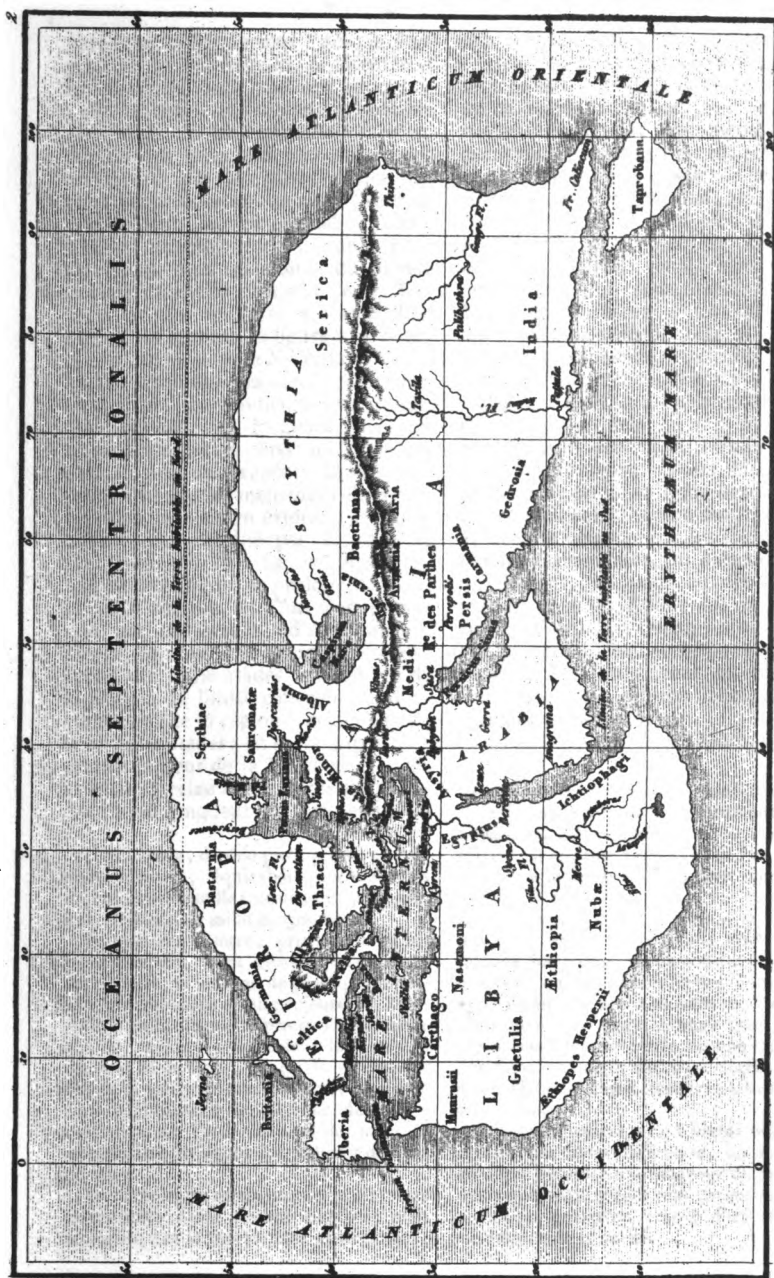
Dès lors aussi la Libye ne fut plus comptée comme une dépendance de l'Asie, et formant avec elle l'hémicycle austral, tandis que l'Europe constituait à elle seule l'hémicycle boréal; l'Écumène fut considérée comme sé-

(*) Οἰκουμένη est l'expression usuelle des auteurs grecs; notre langue a bien admis l'adjectif *écuménique*, mais elle n'a point accepté encore *écumène*; cependant nous ne faisons pas difficulté d'employer ici ce mot, que Humboldt a déjà tenté de naturaliser.

Au surplus, l'impossibilité d'habiter sous la zone torride n'était point absolue: on admettait qu'elle fût traversée par quelque bande étroite de lieux habitables: Τις οἰκουμένη αὕτη ἐστὶ, διὰ μέσης τῆς ἀεικίτου διὰ καύμα στενὴ τεταμένη, ainsi que le dit Strabon à propos des déterminations australes d'Hipparque.

(**) Μνήσομαι Ὀκεανοῖο βαθυβύσσου· ἐν γὰρ ἐκείνῳ Πᾶσα χθὼν, ἅτε νῆσος ἀπαίριτος, ἐστεφανώται· Οὐ μὴν πᾶσα διαπρὸ περιδρομος, ἀλλὰ διαμρις Εὐρυτέρῃ βεβαυία πρὸς ἡλιόιο κελύθους, Σφενδόνη εἰκοκῶτα.

ΔΙΚΥΤΑ, *Périégèse*, 3-7.



GÉOGRAPHIE DE STRABON

parée par le Nil, la mer Égée, la Propontide, le Pont-Euxin, la Méotide et le Tanais, en deux fractions conoïdes, l'une orientale et formée tout entière par l'Asie, l'autre occidentale et réputée Europe dans son ensemble, mais subdivisée par la Méditerranée en deux parties, savoir, au nord l'Europe proprement dite, et au sud la Libye. Celle-ci comptait donc toujours pour un quart, plus ou moins, du monde habité; mais elle était annexée à l'Europe au lieu de l'être à l'Asie. Elle offrait, au surplus, la figure d'un triangle rectangle dont le Nil et la Méditerranée traçaient les deux côtés mutuellement perpendiculaires, tandis que l'Océan en baignait l'hypoténuse; quelquefois aussi on la regardait comme un trapèze, sans doute parce que le retranchement du Delta égyptien mettait en évidence un quatrième côté dessiné par la branche Canopique du Nil. Le sommet austral de cette figure se prolongeait sous la zone torride, et l'on n'en parlait que par conjecture; d'Alexandrie à Méroé, capitale de l'Éthiopie, on mesurait dix mille stades environ, et de là jusqu'à la limite commune de l'Écumène et de la région torride, encore trois mille stades; en sorte que la plus grande largeur de la Libye se pouvait estimer à treize ou quatorze mille stades (*); sa longueur était un peu moins

(*) Le stade, de 600 pieds grecs, ou 625 pieds romains, équivalait précisément à un huitième de mille romain, ce qui revient à un dixième de mille géographique.

Le tour de la terre, pris sur un de ses grands cercles, était estimé 252,000 stades: c'était un sixième de plus que la mesure généralement admise aujourd'hui. Gosselin a eu la singulière prétention d'établir que les anciens connaissaient la véritable mesure de la terre, et qu'ils en avaient déduit la valeur exacte du degré, à laquelle était subordonnée la longueur du stade: c'est renverser l'ordre naturel des idées, et méconnaître les leçons journalières de l'expérience.

La division du cercle en parties aliquotes susceptibles d'une mesure angulaire était enseignée par la théorie; des observations,

dre que le double de cette quantité.

Quelle portion de l'Afrique actuelle se trouvait comprise dans ce triangle ou ce trapèze? On ne peut se dissimuler qu'elle était peu étendue. Le point extrême auquel on fût parvenu, sur la côte orientale, était le promontoire appelé Corne du Sud, qui semble ne pouvoir être cherché plus loin que le Râs-el-Kheyl, vers le huitième degré de latitude nord. Sur la côte occidentale, on connaissait les îles Fortunées, situées à une médiocre distance des extrémités de la Mauritanie, après laquelle étaient les Éthiopiens du couchant, limitrophes des états de Bocchus: on ne s'avancait donc guère au delà du cap Noun, et les Canaries étaient le dernier terme que l'on atteignît. Dans l'intérieur des terres, on n'avait que des notions très-vagues sur la région montagneuse et déserte occupée par les Gétules et par les Garamantes, au delà desquels on pouvait, en neuf ou dix jours, arriver chez les Éthiopiens répandus sur les bords de l'Océan: d'où il suit que cet Océan était censé passer à une centaine de lieues tout au plus de Germa, et non loin des limites méridionales du Fezzan.

Au surplus, la disposition que l'on

inévitavelmente très-défectueuses dans un âge où l'on n'avait que des instruments très-imparfaits, déterminèrent, sur le méridien céleste, la mesure angulaire de l'arc compris entre le zénith d'Alexandrie et celui de Syène, à un cinquantième environ de la circonférence totale; et comme la mesure itinéraire de ces deux points était à peu près de 500 stades, on en conclut très-logiquement que la circonférence à laquelle appartenait cet arc contenait en totalité 252,000 stades, ce qui donnait 4200 stades par soixantième de cercle, comme comptait Eratosthènes, ou 700 stades par degré; tandis qu'en réalité le degré terrestre ne valait que 600 stades.

D'autres mesures ayant fourni ultérieurement des bases différentes, on attribua au degré terrestre une longueur de 500 stades seulement: c'était une erreur en sens contraire, puisqu'on restait d'un sixième au-dessous de la vérité.

attribuait à notre Écumène n'était pas exclusive de l'existence d'autres terres habitables. L'école d'Aristote avait dès longtemps proclamé que notre monde était, au sein de l'Océan, une grande île, la seule que nous pussions voir, mais que, vraisemblablement, d'autres îles, les unes plus grandes, les autres plus petites, émergeaient de l'immense Océan en des parages éloignés de nous : et comme Eratosthènes affirmait que, si la grandeur de l'Atlantique n'y faisait obstacle, on pourrait naviguer à l'ouest depuis l'Espagne jusqu'à l'Inde, Strabon objectait qu'une ou plusieurs terres habitables pouvaient occuper la zone tempérée à travers laquelle eût dû s'accomplir cette navigation : Christophe Colomb, à dix-sept siècles de distance, partit d'Espagne pour naviguer à l'occident jusqu'à l'Inde, comme le voulait Eratosthènes ; il rencontra sur sa route l'Écumène nouvelle prévue par Strabon.

Pomponius Méla, plus jeune que Strabon de quelques années, se préoccupe moins de l'existence possible de plusieurs mondes sous une même zone, que de l'existence, à peu près certaine pour lui, d'un monde habité sous la zone tempérée opposée à la nôtre ; aussi expose-t-il que la masse des terres émergées de l'Océan est partagée par la zone torride en deux côtés ou hémisphères, dont l'un est habité par nous, l'autre par les Antichthones (*), lesquels nous restent

(*) Déjà Hipparque avait soupçonné que la Taprobane pouvait bien être le commencement de cet autre monde, que Manilius avait également signalé dans ses vers :

« Terrarum forma rotunda.

- « Hanc circum variae gentes hominum atque ferarum
- « Aeriaeque colunt volucres. Pars ejus ad arctos
- « Eminent; austrinis pars est habitabilis oris.
- « Sub pedibusque jacet nostris, supraque videtur
- « Ipsa sibi fallente solo declivia longa
- « Et pariter surgente via, pariterque cadente.
- « Hinc ubi ab occasu nostris sol aspectus ortus,
- « Illic orta dies sopitas excitat urbeis,
- « Et cum luce refert operum vadimonia terris :
- « Nos in nocte sumus, somnosque in membra locamus.
- « Pontus utroque suis distinguit et alligat undis.

MANILIUS, *Astronomiques*, I, 234.

inconnus à cause de l'insupportable chaleur de la plage intermédiaire ; et il lui paraît très-vraisemblable que le Nil a chez eux sa source, d'où il se rend dans notre hémisphère par des voies souterraines, apportant chez nous, dans ses crues d'été, l'eau des pluies hivernales de l'hémisphère austral. Telle est la vague notion que l'on se formait alors de la portion ultérieure du continent africain ; et Pline, tout en croyant aux circumnavigations de Hannon, d'Eudoxe et de quelques autres, n'en considérait pas moins toute communication entre les deux zones tempérées comme impraticable à cause de l'ardeur du soleil.

LA LIBYE DANS LA MAPPEMONDE DE PTOLÉMÉE.

Ptolémée fut l'éditeur d'une nouvelle théorie géographique empruntée en majeure partie à Marin de Tyr, et où se reflétaient aussi probablement quelques-uns des résultats énoncés par Hipparque. La Libye ne fut plus une simple annexe, soit de l'Asie comme aux siècles d'Homère ou d'Hérodote, soit de l'Europe comme au siècle de Strabon ; sa grandeur relative avait été reconnue, et elle prenait rang en conséquence immédiatement après l'Asie, et avant l'Europe. L'Océan ne la terminait plus au nord de l'équateur pour rejeter loin d'elle la terre des Antichthones : on eut le mérite de savoir ignorer ce qu'on n'avait pas vu, et l'on ne craignit pas d'avouer qu'au nord et à l'est de l'Asie attendaient des terres inconnues, qu'à l'ouest et au sud de la Libye attendaient pareillement des terres inconnues. Mais on ne s'arrêta malheureusement point là : et cette terre incon-

- « Altera pars orbis sub aquis jacet invia nobis
- « Ignotaque hominum gentes, nec transita regna,
- « Commune ex uno lumen ducentia sole,
- « Diversasque umbras, laevaque cadentia signa,
- « Et dextros ortus caelo spectantia veros.
- « Etc.

Idem, ibidem, I, 432 sqq.

- « At tibi, quaecumque es, libyco gens igne diremta,
 - « In Noton umbra cadit, quae nobis exit in Arcton.»
- LUCAIN, *Pharsale*, IX, 548.

nue du sud, où se trouvait renfermé le pays d'Agasymba, on la contourna vers l'est, parallèlement à l'Asie, pour enfermer entre elles, comme une autre Méditerranée, la mer des Indes, désormais séparée de l'Océan, qui se trouvait ainsi repoussé au delà des terres inconnues. La mappemonde de Ptolémée, dont le cadre n'embrasse que les parties connues de notre globe, ne représente point dès lors l'orbe terrestre tout entier; mais les cosmographes arabes, qui le prirent pour modèle au moyen âge, nous en donnent un dessin complet.

Étendue et formes générales du monde connu de Ptolémée.

Le monde connu embrassait, du nord au sud, une largeur de 40,000 stades, et une longueur de 72,000 stades sous le parallèle de Rhodes, auquel se rapportaient la plupart des mesures en longitude. Ptolémée, qui avait déduit de quelque mesurage particulier une valeur de 500 stades pour la grandeur d'un degré du méridien, comptait donc pour sa mappemonde quatre-vingts degrés de latitude entre le parallèle trans-équatorial opposé à celui de Méroé, d'une part, et le parallèle de Tulé d'autre part; et il comptait, d'après la même base de calcul, cent quatre-vingts degrés de longitude entre le méridien des Iles Fortunées et celui de Thines, capitale des Sines ichthyophages.

L'érudition moderne, frappée de l'erreur énorme qu'offrait cette extension des latitudes et des longitudes, s'est grandement préoccupée d'en rechercher les causes, afin de restituer, comme on dit, la carte de Ptolémée; mais la science moderne est si ingénieuse, si subtile, qu'elle a imaginé de merveilleuses explications, dont le seul défaut est d'être en contradiction avec les procédés naturels aussi bien qu'avec l'histoire de l'esprit humain. Elle a supposé que la géographie positive des anciens, au lieu de s'améliorer successivement par de lents progrès, dus à une exploration plus attentive

et plus étendue des contrées de la terre, ainsi que cela arrive encore journellement pour les régions peu ou mal connues; elle a supposé, dis-je, que la géographie positive a été portée, dans des temps primitifs et oubliés, à un degré de perfection qui a produit d'excellentes cartes, défigurées ensuite par l'ineptie des géographes grecs ou romains de notre connaissance. Alors on se pose le problème de deviner comment Ptolémée a mal compris telle donnée très-juste du géographe primitif, comment il s'est mépris sur telle autre donnée non moins parfaite, et par quelles corrections on rétablira tout cela dans l'état où Ptolémée aurait dû le laisser. Ce fut, à la fin du siècle dernier et au commencement de celui-ci, une œuvre glorieuse et vantée que cette restitution fantastique de toute la géographie positive des anciens. Le temps est venu d'en faire justice.

Les erreurs de Ptolémée sont de deux sortes, et révèlent elles-mêmes leur double origine: les unes existent uniquement dans la graduation de sa carte, et proviennent d'une fausse base de calcul pour la transformation, en degrés, des mesures comptées en stades; le degré de latitude vaut réellement 600 stades, et Ptolémée l'a évalué à 500; le degré de longitude sous le parallèle de Rhodes vaut réellement 485 stades, et Ptolémée l'a évalué à 444: voilà de véritables méprises, qu'il est aisé de corriger en revenant aux mesures en stades qu'il a ainsi transformées; et cette correction faite, on aura la carte fidèle du monde tel que l'a connu le siècle de Ptolémée.

Les erreurs de la seconde espèce tiennent à l'imperfection inévitable dans les observations et dans les calculs de réduction des itinéraires: il ne nous appartient pas d'y toucher, à moins de vouloir substituer arbitrairement, par un capricieux tripotage, aux connaissances de Ptolémée, le résultat de nos élucubrations pour les faire cadrer avec celles que nous possédons aujourd'hui (*).

(*) La restitution de Ptolémée d'après les

Cependant, après nous être rendu compte des formes sous lesquelles on se représentait la Libye, au temps de Ptolémée, il convient d'examiner dans quelles limites réelles se trouvaient renfermées les notions alors acquises. Là, encore, grand conflit entre les géographes critiques; les uns prolongeant fort loin, les autres restreignant à l'excès le terme des connaissances anciennes : pour les gens qui, sans se plonger dans toutes les profondeurs de ces graves questions, veulent pourtant sortir de l'indécision qui résulte de telles dissidences, le procédé commode des moyennes peut les tirer d'embaras : *In medio virtus*, dit le proverbe, et les proverbes sont la sagesse des nations. Eh bien, ce mode facile de vider sans examen un grand litige scientifique, peut s'appliquer ici avec tant de succès, que la critique la plus rigoureuse en confirme les résultats.

Comme la mappemonde de Ptolémée nous offre, à peu de chose près, dans leur extension la plus développée, les notions recueillies par les anciens sur la géographie de la terre, et particulièrement de la Libye, nous ne pouvons nous dispenser d'exposer ici, pour le continent auquel est consacré cet ouvrage, le résultat général des explorations avancées au moyen desquelles s'était agrandi le cercle des connaissances constatées par Strabon.

Ce n'est point Ptolémée lui-même qui avait rassemblé les documents itinéraires employés à la construction de sa carte : ce travail de recherches avait été accompli par son prédécesseur, Marin de Tyr, qui avait déjà mis en circulation deux éditions de son livre et de sa mappemonde, et qui était mort avant d'avoir pu mettre la dernière main à la troisième édition qu'il préparait. Le savant d'Alexandrie se borna à reprendre en sous-œuvre les

bases de construction fournies par les observations modernes, peut procurer quelques résultats de détail d'une application utile; mais ce ne peut être ici le lieu d'en exposer les procédés ni la portée.

matériaux réunis et discutés en érudit par Marin, afin d'en soumettre la combinaison et l'emploi à une révision scientifique. Quoi qu'il en soit, nous pouvons, à défaut du témoignage formel de Ptolémée, qui nous manque souvent, reconnaître par l'inspection attentive des noms géographiques, et de l'ordre dans lequel ils se succèdent sur sa carte, à quels documents Marin les avait empruntés. Ainsi, pour la côte orientale de la Libye, il avait pris pour guide quelques périples de la mer Érythrée, analogues à celui qui nous est parvenu sous le nom d'Arrien; pour la côte occidentale, il s'était servi du célèbre périple de Hannon, d'une date bien antérieure à Strabon, mais resté inconnu à celui-ci; quant à l'intérieur des terres, Marin avait probablement employé les itinéraires fournis par les expéditions militaires de Caius Suetonius Paulinus (*), au delà de l'Atlas occidental jusqu'au fleuve Gir, et de Lucius Cornelius Balbus(**) dans la Phazanie, l'un et l'autre indiqués par Pline; et nous apprenons de Ptolémée lui-même que, pour les positions les plus avancées, Marin avait fait usage des routes de Septimius Flaccus(***) et de Julius Maternus au sud de Garama : nous ne connaissons point autrement les détails de ces deux nouvelles expéditions, et la date même de la dernière est incertaine.

Vérifions successivement jusqu'où ces documents divers peuvent nous conduire, tant sur les côtes que dans l'intérieur du continent africain, tel que nous le connaissons aujourd'hui. Et d'abord, examinons le périple de la côte orientale.

Limite des connaissances anciennes sur la côte orientale.

Au sortir du golfe Arabique, auquel nous restreignons à présent la déno-

(*) Consul en l'année 66 de notre ère.

(**) Triomphateur en l'année 19 avant l'ère vulgaire.

(***) Sous Domitien, en l'année 87 de notre ère.

mination de mer Rouge, on se dirigeait à l'est, le long de la côte, jusqu'au cap des Aromates, pointe la plus orientale de la terre-ferme, et répondant dès lors, sans conteste, à ce qu'on appelle maintenant le cap Ghardafouy, ou plus exactement Râs'Aseyr. De là, naviguant au sud, on contournait une chersonnèse ou presque pour gagner le comptoir d'Oponé; on dépassait ensuite une double apocope ou échancrure, terminée par un cap appelé Corne du Sud; puis on longeait une petite côte et une grande côte, on faisait escale aux mouillages de Sarapion et de Nicon, on trouvait encore plusieurs embouchures de rivière ou ancrages, et l'on atteignait enfin la rivière, le comptoir et le cap des *Rhaptés* ou barques cousues, limite ordinaire des navigations commerciales en ces parages. Depuis les Aromates jusqu'au voisinage des *Rhaptés*, le pilote Diogène avait mis vingt-cinq jours d'une marche continue; tandis que le pilote Théophile, favorisé par le vent du sud, n'avait mis que vingt jours depuis les *Rhaptés* jusqu'aux Aromates, estimant à mille stades chacune de ses journées de vingt-quatre heures. Marin de Tyr jugeait cette estime fort raisonnable; néanmoins il n'évaluait qu'à cinq mille stades, quoiqu'elle eût employé bien des jours, la navigation du pilote Dioscore au delà des *Rhaptés* jusqu'au promontoire Prason, terme le plus éloigné des reconnaissances vers le sud: la variabilité des vents ne permettait pas une route assez directe pour autoriser une évaluation plus considérable.

Ptolémée s'enquit lui-même, auprès des marins pratiques de ces parages, de la distance qu'ils calculaient entre les Aromates et les *Rhaptés*; cette navigation équivalait à trente journées de douze heures, soit de jour, soit de nuit, qu'on devait estimer à quatre ou cinq cents stades chacune. Ce résultat est précisément celui qu'offrait déjà le périple spécial de la mer Érythrée connu sous le nom d'Arrien (antérieur de quatre-vingts ans à Ptolémée), sauf quelques dissidences de détail qui n'ont

point à se produire ici. Cette route était donc, en totalité, de quinze mille stades, et la direction en était au sud-ouest, tandis que celle des *Rhaptés* au Prason se dirigeait au sud-est.

— Telles sont les données que l'antiquité a fournies aux élucubrations des modernes: les uns, comme Henri Jacobs, ont hardiment poussé le Prason jusqu'au cap de Bonne-Espérance; le plus grand nombre, et avec eux le docteur William Vincent, à qui l'on doit un savant commentaire sur le périple de la mer Érythrée, se sont déterminés pour Mozambique, faisant répondre le comptoir des *Rhaptés* à Quiloa, et le promontoire de même nom au cap Delgado. Gosselin, qui semble avoir eu pour système d'écourter sans pitié ni mesure le monde connu des anciens, ne fait aucune difficulté de colloquer à Brava le cap Prason, et dans le torrent hivernal de Doara le fleuve et le comptoir des *Rhaptés*, sans s'inquiéter en rien du gisement de la côte intermédiaire, qui se continue au sud-ouest au lieu de faire retour vers le sud-est.

Entre ces déterminations dissidentes, nous avons une moyenne, appuyée du grand nom géographique de D'Anville, qui sans doute n'est pas infallible, mais dont l'admirable sagacité est bien rarement en défaut, alors surtout qu'aucun des éléments de solution ne lui a manqué. Pour lui, qui d'abord avait adhéré à l'opinion générale, mais qui modifia ses premières idées après un examen plus rigoureux de la question, pour lui, dis-je, les *Rhaptés* doivent coïncider avec Paté, et le Prason avec le cap Delgado: nous ne pouvons, ce semble, que nous ranger à son avis, puisque son explication se plie, aussi bien que celle du docteur Vincent, aux conditions de détail du périple ancien et des tables de Ptolémée, tout en se renfermant dans les limites les plus restreintes où se puisse encadrer la double direction de la côte au sud-ouest jusqu'aux *Rhaptés*, puis au sud-est depuis les *Rhaptés* jusqu'au Prason.

La chersonnèse immédiatement

après laquelle vient le comptoir d'Opone, ne peut, dans toutes les hypothèses, être méconnue dans la presque vulgairement appelées, sur nos anciennes cartes, cap d'Orfui, et plus exactement désignée aujourd'hui sous la dénomination indigène de RAs-Eha-foun, qui semble conserver quelque trace de l'antique nom d'Opone.

L'île Menuthias, inscrite dans les tables de Ptolémée au nord-est du Prason, a été spécialement considérée, par les partisans de l'hypothèse la plus large, comme un indice de la grande île de Madagascar; dans la pensée de D'Anville, c'est de la moderne Zanzibar qu'il s'agit. Nous aurons à revenir sur ce sujet dans la partie de cet ouvrage où nous traiterons spécialement des îles africaines de la mer Érythrée.

Limite des connaissances anciennes sur la côte occidentale.

Transportons-nous maintenant sur la côte occidentale, pour y déterminer aussi le point d'arrêt des notions de Ptolémée. Le trait saillant de ces longs rivages que le géographe alexandrin trace jusqu'à cinq degrés seulement de distance de l'équateur, c'est le cap Arsinarion, qui s'avance considérablement à l'ouest, et après lequel s'ouvre le golfe Hespérique, c'est-à-dire occidental, où l'on remarque successivement un promontoire appelé Corne du couchant, l'embouchure du fleuve Masitholos qui vient de la montagne nommée Char des Dieux, et enfin l'hypodrome d'Éthiopie, extrémité des terres connues dans cette direction.

Pour un grand nombre d'érudits du siècle dernier, le golfe Hespérique n'était autre que la grande mer de Guinée, et la Corne du couchant répondait au cap des Palmes. D'Anville trouva que le promontoire Arsinarion était évidemment représenté par le cap Vert, et le Char des Dieux par les montagnes de Sierra-Leone. Gosselin pensa tout autrement; il crut découvrir que Ptolémée avait répété jusqu'à trois fois, bout à bout, une même série de points géographiques,

et son étude fut de restituer en conséquence cette partie du littoral : le promontoire Arsinarion ou Ryssadion, identifié avec le promontoire Ganaaria d'une part, et avec celui d'Hercule d'une autre part, fut placé au cap de Ger; la Corne du couchant, identifiée avec le promontoire du grand Atlas, fut établie au cap Noun; le fleuve Masitholos, confondu avec le fleuve Nia d'une part, et avec le fleuve Nouios d'autre part, fut représenté par le fleuve vulgairement appelé aujourd'hui Ouedy Noun; et l'hypodrome d'Éthiopie trouva sa place non loin de l'embouchure.

Aucune des hypothèses que nous venons de signaler ne résout d'une manière satisfaisante la question proposée : toutes pèchent par la base, en ce qu'elles ont toutes négligé, pour la détermination du promontoire Arsinarion, une condition essentielle, résultant des tables mêmes de Ptolémée, savoir, de se trouver précisément par le travers des îles Fortunées, que représentent de nos jours les îles Canaries. Le cap Boyador seul est justement ainsi placé : voilà donc le véritable cap Arsinarion; et tout à côté s'élève la *Penha-Grande*, ou le grand Rocher des premiers explorateurs portugais, pour représenter le promontoire Ryssadion. La Corne du couchant semble se retrouver dans le cap du *Lagedo* ou pavé, au sud duquel s'ouvre le fameux *Rio do Ouro*, ou fleuve de l'Or, visité au quatorzième siècle par les marins de la Méditerranée, et qui répondrait au Masitholos de Ptolémée; enfin, l'hypodrome d'Éthiopie viendrait se placer dans la petite anse innommée qui précède l'Angra de Gonçalvo de Sintra.

Telle est la synonymie géographique à appliquer aujourd'hui, dans notre opinion, aux points les plus avancés de la côte occidentale d'Afrique dont ait fait mention Ptolémée. C'est jusque-là que s'était prolongée la navigation de Hannon, aux temps de la splendeur de Carthage; mais l'Italie et la Grèce n'eurent qu'une révélation tardive de ces explorations puniques, et

Pomponius Mela semble être le premier qui en eût employé les résultats dans un ouvrage géographique. Le roi Juba le jeune les avait sans doute mis en circulation; mais il ne paraît pas que les reconnaissances nautiques exécutées par ordre de ce prince eussent dépassé les Canaries, et c'était encore, probablement, sur la seule foi de Hannon, qu'après un intervalle de six siècles, Marin de Tyr et Ptolémée indiquaient sur leurs cartes la côte qui se développe au delà des îles Fortunées.

Nous examinerons dans son ensemble et ses détails cette expédition de Hannon, le long des côtes libyennes, à l'île de Kernè et aux îles Gorgades, en traitant, dans la suite de cet ouvrage, des îles africaines de l'océan Atlantique.

Limite des connaissances anciennes dans l'intérieur.

Maintenant, c'est dans l'intérieur des terres, dans ces régions si peu connues à nous-mêmes, que nous avons à chercher la limite des explorations romaines et des notions recueillies par Marin de Tyr et Ptolémée.

Des rivières, des montagnes, des noms de contrées et de peuples, occupent le vaste espace compris entre les deux côtes dont nous venons de vérifier l'étendue : le Nil, avec ses sources remontant jusqu'aux montagnes de la Lune, est tracé dans la partie orientale. De ce côté, si le cours supérieur de ce fleuve n'est pas une délimitation fantastique et conjecturale, les connaissances des anciens ont été poussées plus loin que les nôtres; il faudrait avouer, dans tous les cas, qu'ils étaient aussi instruits que nous sur la région du haut Nil.

Deux autres grands fleuves, le Gir et le Nigir, serpentent en plusieurs rameaux sur le reste de la Libye intérieure, et c'est même à la région qu'ils arrosent qu'est spécialement restreinte cette dernière dénomination. On a beaucoup disserté sur la question de savoir quels fleuves modernes représentent ces deux grands cours d'eau : on les a longtemps cherchés à l'ex-

trême limite de nos connaissances sur l'Afrique centrale, et la géographie vulgaire s'est même emparée du nom de Niger pour l'appliquer au fleuve le plus considérable de ces parages, celui-là même dont Laing, Caillié, Mungo-Park et Lander ont découvert de notre temps quelques fractions successives.

Il y a pourtant bien loin de là aux notions réelles des anciens. Chez Ptolémée, le Nigir et le Gir sont deux fleuves, presque connexes, mais cependant distincts, le premier occupant la région de l'ouest, le second celle de l'est. Quant au premier, son cours est compris entre les montagnes Mandron et Thala, d'un côté, Sagapola et Ousargala de l'autre : celles-là au sud, celles-ci au nord. Quant au second, il est compris entre le même mont Ousargala et la vallée Garamantique. Or, ce mont Ousargala, dont le nom se trouve mêlé à la description du cours de ces deux fleuves, est justement aussi le point de départ du Bagradas, le fleuve de Carthage, et il serait dès lors complètement superflu de chercher d'autres preuves que les deux cours d'eau signalés par Ptolémée dans la Libye intérieure, ont leurs sources au revers de l'Atlas, et coulent au nord du grand désert : et l'on peut juger par les noms de quelques peuplades indiquées au delà du Gir et du Nigir, telles que les Dolopes, les Astacures, les Mimaces, les Nabathres, inscrites en même temps sur le versant boréal de l'Atlas, qu'il ne s'agit en définitive ici que de la région atlantique.

Puis vient l'Éthiopie intérieure, où se trouvent l'éléphant, le rhinocéros et le tigre : on n'y voit figurer aucun nom de peuple, mais seulement quelques montagnes, et la grande contrée d'Agasympa, après laquelle tout est absolument inconnu. Nous savons que ces vagues notions étaient le résultat des expéditions de Septimius Flaccus et de Julius Maternus. Le premier, dans une campagne de trois mois, était allé de chez les Garamantes chez les Éthiopiens du sud; l'autre,

parti de Garama et de la Grande Lep-
tis, avec le roi des Garamantes, pour
marcher droit au sud contre les Éthio-
piens, avait, dans l'espace de quatre
mois, atteint la contrée d'Agasympa ;
mais, remarquait Ptolémée, il s'agis-
sait des Éthiopiens limitrophes des
Garamantes, étendus à l'ouest et à
l'est aussi bien qu'au midi, et l'on n'en
rapportait d'ailleurs aucun renseigne-
ment digne d'intérêt. Nous pouvons
mesurer là-dessus la valeur des con-
naissances acquises jusqu'alors sur
l'Afrique centrale : elles se rédui-
saient à quelques vagues indices des
peuples noirs qui bordent le Fezzan
par le sud, c'est-à-dire, des Tibbous
de nos jours.

Connaissances géographiques posté- rieures à Ptolémée.

Après Ptolémée, la science de la
terre subit une révolution nouvelle :
alors commence une époque de transi-
tion où la géographie, s'appliquant
encore à la période ancienne de l'his-
toire du monde, se rattache par ses
formes aux siècles ultérieurs : ainsi
que nous l'avons dit plus haut, ce
n'est point encore la géographie du
moyen âge, mais c'est déjà le moyen
âge de la géographie.

Toutes les cosmographies latines
sont désormais rédigées sur une base
qui s'éloigne peu de ce principe fon-
damental, que l'orbe terrestre, circu-
lairement entouré d'un océan continu,
est diamétralement coupé du nord au
sud par le Tanais et le Nil, en deux
parties, dont la plus orientale s'ap-
pelle Asie, tandis que celle d'occident
est séparée d'est en ouest par la Mé-
diterranée en deux quartiers, l'un
d'Europe, l'autre d'Afrique. C'est un
retour grossier aux idées d'Ératos-
thènes et de Strabon. La sphéricité de
la terre s'efface même devant les scrupules
des Pères de l'Église ; on rétro-
grade jusqu'au disque plan d'Hérodote
et d'Homère ; et le soleil, effectuant
son cours du levant au couchant par
le midi pendant les douze heures de la
journée, revient du couchant au le-
vant par le nord pendant les douze

heures de la nuit (*). Que dis-je ? la
rotondité même n'est plus une condi-
tion des représentations graphiques ;
et le moine grec Cosmas, surnommé
Indicopleustes ou le navigateur in-
dian, inscrit sa mappemonde dans un
parallélogramme, sur la marge duquel
reparaît, au delà de l'Océan, la terre
des Antichthones de Méla, offrant à
l'orient le paradis terrestre, où se
voient les sources non-seulement du
Gihon ou Nil, comme l'avait énoncé
le géographe romain, mais aussi de
l'Euphrate, du Tigre et du Physon.

Dans les œuvres du moyen âge pro-
prement dit, se reproduisent ces
fantastiques délinéations du monde
connu des anciens. Les disques offrant
un hémicycle et deux quartiers se re-
trouvent nombre de fois ; les Anglo-
Saxons, à l'autre bout de la terre, ont
aussi laissé leur parallélogramme, ana-
logue à celui de l'indicopleustes Cos-
mas ; quelques traces de la terre des
Antichthones se montrent sur de rares
mappemondes orbiculaires, dans les
conditions indiquées par Méla ; puis
apparaissent les planisphères arabes,
où percent, à travers l'impéritie de
l'art le plus naïf, les enseignements de
Ptolémée, et son système du prolonge-
ment de l'Afrique à l'est pour en-
fermer la mer des Indes comme une
autre Méditerranée ; ceux-là servirent
de modèle aux cosmographes néo-lati-
ns qui vinrent après eux, jusqu'à ce
qu'une subite lumière sur la véritable
forme de la terre déterminât la brusque
transition de ces planisphères grossiers
aux mappemondes sphériques de la
science moderne.

RÉSUMÉ DES NOTIONS DES ANCIENS SUR L'AFRIQUE.

Ainsi, dans la revue historique que
nous venons de passer des phases di-
verses sous lesquelles se sont produites

(*) On retrouve l'exposition de ce sys-
tème au neuvième siècle dans le géographe
anonyme de Ravenne, et son application
graphique beaucoup plus tard encore, dans
le Planisphère niellé du musée Borgia.

successivement les connaissances géographiques de l'antiquité sur l'étendue et la répartition des continents terrestres, parmi lesquels nous avons à reconnaître la place réservée à l'Afrique, nous avons vu, tour à tour, Homère, donnant à l'Europe la plus grande moitié du disque, laisser l'autre segment à l'Asie, dont la Libye occupait l'extrémité occidentale; puis Hérodote, amoindrissant l'Europe, consacrer à l'Asie le segment le plus considérable, dans lequel la Libye avait la moindre part; ensuite Strabon, attribuant à l'Asie toute la moitié orientale de l'Écumène sphéroïde, donner l'autre à l'Europe, en y comprenant la Libye comme une annexe de moindre étendue, indépendamment des terres extérieures, au nombre desquelles se range celle des Antichthones de Méla; nous avons vu enfin Ptolémée, soudant la terre des Antichthones aux extrémités connues de la Libye, agrandir celle-ci jusqu'à lui assigner le second rang, après l'Asie et avant l'Europe, dans la distribution des continents de l'Écumène. Après lui, la géographie rétrograde vers l'imperfection des âges antérieurs, et s'enveloppe des langes de la barbarie, d'où elle ne doit sortir qu'à la renaissance des lettres.

Et parallèlement à ces représentations contemporaines, sous lesquelles les anciens formulaient à la fois leurs connaissances positives et leurs théories systématiques du monde habité, cherchant la portée véritable de leurs notions réelles, nous avons vu Homère, mentionnant à peine quelques îles libyennes de la Méditerranée, tout ignorer au delà du méridien de Carthage; Hérodote n'a de renseignements précis que sur une partie du littoral; mais les informations plus vagues qu'il avait obtenues suivaient la ligne des Oases, et s'enfonçaient peut-être même dans les terres jusqu'aux confins ultérieurs du désert; la limite des connaissances de Strabon, partant des Canaries, suivait la chaîne de l'Atlas, et passait au sud du Fezzan pour se terminer au Râs el Kheyli; enfin, l'horizon de Ptolémée s'étendait depuis le

Rio do Ouro, par le nord du désert, le pays des Tibbous, et les sources du Nil, jusqu'au cap Delgado voisin de Quiloa.

LIMITES DE L'AFRIQUE ANCIENNE DU CÔTÉ D'ASIE.

Ptolémée, le premier, avait osé marquer expressément la séparation de l'Afrique et de l'Asie à l'isthme que les modernes ont aussi adopté pour limite définitive: Hérodote en avait déjà eu la pensée, mais il ne l'avait pas imposée d'autorité à ses contemporains et à ses successeurs; aussi Ptolémée est-il forcé de la proposer lui-même comme une nouveauté, et d'en plaider les avantages, sans parvenir toutefois à convaincre son siècle ni les géographes des âges ultérieurs: en vain il représenta que le Nil avait l'inconvénient de scinder l'Égypte, et d'offrir d'ailleurs une séparation moins tranchée et moins commode que le golfe Arabique; l'ancienne routine prévalut. On se contentait d'échapper à l'inconvénient de scinder l'Égypte et l'Éthiopie, en rattachant à l'Asie toute la rive gauche de la vallée du Nil: cette vallée même devint plus étroite ou plus large au gré des vicissitudes politiques qui annexaient à l'Égypte une portion tantôt plus grande, tantôt moindre, de la lisière libyque limitrophe.

Ainsi, tantôt c'était à l'embouchure canopique du Nil, ou bien à Alexandrie, ou encore au fond du golfe Plinthinète, tantôt à Parétonion, ou à Apis, ou à Plynos, ou enfin au grand Catathme, que l'on marquait, sur la côte, le point de division de l'Asie et de la Libye, continuant droit au sud leur ligne de démarcation. En un mot, l'Égypte, avec ses dépendances, demeura fondamentalement annexée à l'Asie, et le nom de Libye fut invariablement restreint, dans l'acception usuelle, à la région africaine située à l'ouest de l'Égypte: les Arabes même, dont Ptolémée fut pourtant le principal guide, subirent néanmoins cette influence des vieilles habitudes; et comprenant le *Messr*, c'est-à-dire

l'Égypte, dans le *Schary* ou Orient, ils eurent, pour représenter la Libye des anciens, le nom général de *Maghreb* ou Occident.

Il convenait donc, en traitant de l'Afrique ancienne, de n'y pas introduire l'Égypte et le reste de la vallée du Nil, toujours considérés, dans l'antiquité, comme une division séparée, et qui, dès lors, exigeaient une description à part, une histoire distincte.

DIVISIONS GÉOGRAPHIQUES DE L'AFRIQUE ANCIENNE.

Cette troisième partie du monde connue des anciens n'a point gardé, dans le cours des siècles, une distribution géographique constante à laquelle nous passions accommoder de prime saut les subdivisions de notre travail. D'abord on n'enfrevoit d'autre distinction que celle des peuples : Hérodote d'après les notions qu'il avait directement recueillies, Salluste d'après celles qu'il trouva consignées dans les livres puniques de Hiempsal, concourent à nous donner une idée générale de la situation primitive des populations autochtones, ou qu'ils regardent du moins comme telles. Sur toute l'étendue du littoral était répandue la race libyenne, à laquelle ce nom appartenait en propre; depuis l'Égypte jusqu'au fond de la petite Syrte et aux bords du fleuve Triton, elle menait la vie errante des nomades; de Triton à l'Océan, elle était adonnée aux cultures sédentaires. Derrière ces Libyens agriculteurs étaient cantonnés d'autres nomades, peuples rudes et sauvages, désignés sous le nom de Gétules, et que représentent peut-être les Berbers de nos jours : les traditions généalogiques de ces derniers, rapprochées de celles que nous a transmises Procope, tendent à montrer en eux les descendants des Kananéens expulsés de la Palestine par Josué. Puis, derrière tous ces nomades, soit libyens, soit gétules, habitaient les Éthiopiens, ainsi appelés de la noirceur de leur teint, soit qu'il y faille reconnaître des

négres proprement dits, qui se seraient avancés alors jusqu'au nord du désert, soit qu'on les doive seulement regarder comme une race basané.

A ces populations indigènes ou prétendues telles, se vinrent mêler des éléments étrangers qui en modifièrent la composition intime et la distribution territoriale; c'est encore aux livres de Hiempsal que Salluste en a emprunté le récit. « Quand Hercule, dit-il, selon les traditions africaines, eut péri en Espagne, son armée, composée de nations diverses, sans chef, en proie à des ambitieux qui s'en disputaient le commandement, ne tarda point à se débander. Une partie, s'étant embarquée, passa en Afrique : c'étaient des Mèdes et des Arméniens, qui s'établirent sur le littoral de la Méditerranée; et des Perses, qui s'enfoncèrent plus loin, vers l'Océan. Ceux-ci se firent des abris de la coque renversée de leurs navires, à défaut de matériaux que le sol ne leur fournissait pas, et qu'ils ne pouvaient tirer d'Espagne par voie d'achat ou d'échange, car l'étendue de la mer et la différence de langage s'opposaient aux relations commerciales. Peu à peu ils se mêlèrent aux Gétules par des mariages; et comme souvent, tâtant le pays, ils étaient allés de place en place, eux-mêmes se donnèrent le nom de Numides (qui n'est qu'une autre forme de celui de nomades). Au temps de Salluste, les demeures de ces Numides agrestes, appelées *mapalia* en leur langue, avaient encore la forme allongée et la courbure latérale d'une coque de navire.

« Quant aux Mèdes et aux Arméniens, ils s'unirent aux Libyens, plus rapprochés de la mer d'Afrique; tandis que les Gétules étaient plus au midi, non loin des ardeurs du tropique. Ils eurent bientôt des villes; car, séparés de l'Espagne par un simple détroit, ils avaient institué un commerce d'échanges. Les Libyens, altérant peu à peu leur nom, les appelèrent, en leur langue barbare, *Maures*, au lieu de *Mèdes* (se rapprochant ainsi de la prononciation arménienne, qui donne en effet la forme *Mer* au nom des Mèdes).

« La puissance des Perses fut prompte à se développer (et leur descendance directe se perpétua dans les tribus des Péroreses et des Pharusiens, ainsi que Pline en a fait la remarque). Plus tard, à cause de leur multitude, ils se séparèrent de leur souche et s'étendirent, sous le nom de Numides, dans les cantons voisins du site de Carthage, qui s'appellèrent dès lors Numidie. Puis, s'aidant les uns les autres, ils subjuguèrent par les armes ou par la crainte les peuples limitrophes, et s'acquirent beaucoup de gloire et de renommée, surtout ceux qui s'étaient le plus avancés vers la Méditerranée, où ils n'eurent affaire qu'aux Libyens, moins belliqueux que les Gétules : en définitive, la plage inférieure de l'Afrique tomba, pour la majeure partie, en la possession des Numides ; et tous les vaincus n'eurent désormais d'autre nation ni d'autre dénomination que celle de leurs maîtres. »

Ainsi, à sa deuxième phase, la population de l'Afrique se trouva répartie de manière à nous offrir, au voisinage le plus immédiat de l'Hispanie, les Maures, formés du mélange des Arméniens et des Mèdes avec les Libyens indigènes ; derrière eux les Péroreses et les Pharusiens, postérité des Perses ; puis les Gétules, et, en avant de ces derniers, les Numides formés de leur mélange avec les Perses, et englobant les Libyens subjugués du littoral, depuis le fleuve Molouya borné des Maures, jusqu'au fond de la petite Syrte, et même au delà ; enfin, à l'extrémité orientale de cette longue zone, les Libyens pasteurs, chez lesquels les Numides ne s'étaient point étendus ; et derrière eux tous, les Éthiopiens.

D'autres races étrangères vinrent s'impatroniser en Afrique, non plus comme éléments nouveaux destinés à s'effacer dans une fusion commune, mais au contraire comme fondatrices de colonies conservant une nationalité séparée. Ce furent, d'une part, les Phéniciens de Tyr et de Sidon, qui échelonnèrent sur la côte, à l'ouest de la grande Syrte, divers comptoirs,

dont le plus considérable fut Carthage, bientôt devenue cité prépondérante au milieu des cités puniques, souveraine d'un État puissant, et dominatrice de tout le littoral africain depuis le fond de la Syrte jusque par delà les colonnes d'Hercule. Ce furent, d'un autre côté, les Grecs de Théra, qui vinrent fonder, sur la côte libyenne à l'est de la Syrte, des établissements dont la métropole fut Cyrène, moins célèbre par son importance politique et ses richesses que par la culture des sciences et des lettres et par l'illustration de ses écoles.

Alors se trouvèrent déterminées de véritables limites territoriales, que les vicissitudes politiques purent déplacer, mais qui ne s'effacèrent plus ; les autels des Philènes, au fond de la Syrte, marquèrent la séparation des états de Cyrène et de Carthage ; le nom de Libye acquit, surtout dans la bouche des Romains, une application spéciale à la première de ces divisions, tandis que le nom d'Afrique fut adopté comme la dénomination propre du domaine carthaginois ; tout le reste s'appelait Numidie, jusqu'au Molouya, après lequel était la Mauritanie.

Dans la Libye proprement dite, on distinguait la Pentapole cyrénaïque, et le pays des Marmarides ou Libye marmarique, appelée aussi Maréotide ; quand les Romains en furent devenus les maîtres, ils en firent une province d'abord réunie à la Crète, puis séparée, et enfin divisée elle-même en deux provinces présidiales sous l'autorité supérieure du préfet d'Égypte.

Dans l'Afrique et la Numidie, il y eut, jusqu'à l'époque où la conquête romaine eut passé le niveau sur les rivalités nationales des dominateurs puniques et des sujets indigènes, une fluctuation de limites que l'érudition et la science des modernes n'a pas toujours bien comprise, et que nous aurons la tâche d'expliquer. Contentons-nous de dire ici que la province d'Afrique, graduellement agrandie, fut ensuite partagée de manière à former d'est en ouest les provinces successives appelées Tripolitaine, Bizacène, Afri-

que propre, et Numidie nouvelle. Le reste de l'ancienne Numidie, donné par les Romains au roi de Mauritanie Bocchus, fut désormais confondu dans les états de ce prince, sous le nom général de Mauritanie; puis, rentrées sous la domination romaine, ces contrées formèrent les deux provinces de Mauritanie, distinguées, d'après le nom de leurs capitales, en Mauritanie Césarienne et Mauritanie Tingitane; plus tard, on sépara de la première, du côté de celle de Numidie, une province nouvelle, qu'on appela Mauritanie Sitifienne. Quand Rome porta ses armes au delà de cette zone littorale, les cantons qui subirent alors le joug furent annexés à la province la plus voisine: le reste n'était connu que de nom.

Les dénominations territoriales que la géographie a consacrées pour les grandes divisions de l'Afrique ancienne sont donc celles de Libye propre, d'Afrique propre, de Numidie, et de Mauritanies.

Ces contrées n'ont point, n'eurent même jamais une histoire commune: et d'abord une séparation profonde divisait en deux parts très-distinctes cette longue zone de provinces: d'un côté c'était l'Orient, de l'autre l'Occident, grandes régions dont la nature même avait indiqué le partage, et que la force des choses maintenait constamment en des mains diverses, bien avant que les maîtres du monde songeassent à le morceler en deux empires jumeaux. Les dénominations générales étaient, dans leur acception la plus large, soumises aux exigences de ce partage: on n'étendait point au delà de la région occidentale l'appellation de *provinces africaines*; et la langue de Rome échappait à l'influence des habitudes grecques, pour concentrer dans la division orientale le nom de *Libye*.

La borne commune était marquée par les Autels des Philènes, monuments à la fois de l'ancienne étendue des possessions littorales de Carthage et du patriotique dévouement de ses

filis. Et la mer elle-même, vis-à-vis de ce point, semblait avoir subi, dans la nomenclature qui lui est spéciale, l'influence de ce grand divorce entre l'Occident et l'Orient; car un ancien périple grec de la Méditerranée distingue expressément, dans le golfe communément appelé grande Syrte, d'une part une *Syrte de Cyrène*, de l'autre la *grande Syrte* proprement dite.

Dépendance politique de l'empire d'Orient, la Libye chrétienne recevait ses évêques d'Alexandrie. Les provinces africaines, comprises dans l'empire d'Occident, constituèrent, sous la primatie de Carthage, la célèbre Église d'Afrique, placée dans l'obédience de Rome, et anéantie par la persécution des Vandales. Quand elles furent reprises aux barbares pour être réunies à l'empire d'Orient, ces provinces formèrent ensemble une grande préfecture prétorienne, distincte de toutes les autres.

C'est donc adopter, pour notre travail, une distribution conforme au sujet lui-même, que de traiter séparément de ces deux grandes divisions territoriales. Nous consacrerons, en conséquence, une première partie de ce livre à la Libye proprement dite, dont nous suivrons l'histoire, sans interruption, depuis les temps les plus reculés jusqu'à l'invasion arabe, dans les flots de laquelle fut engloutie toute l'Afrique ancienne.

Passant ensuite aux provinces africaines, nous donnerons une section à chacune des trois grandes contrées, l'Afrique propre, la Numidie, les Mauritanies, depuis l'origine jusqu'à leur réduction en provinces romaines; la domination des Romains, le développement et les vicissitudes de l'Église d'Afrique, le règne des Vandales, la restauration byzantine, demanderont à leur tour de nouvelles sections pour arriver à l'invasion musulmane, qui doit ouvrir, ainsi que nous l'avons déjà marqué, l'histoire moderne de l'Afrique.

AFRIQUE ANCIENNE.

PREMIÈRE PARTIE.

LA LIBYE PROPRE,

COMPRENANT

LA CYRÉNAÏQUE ET LA MARMARIQUE.

§ I^{er}.

DESCRIPTION.

I. LE SOL.

Limites générales, politiques et physiques; dénominations.

LIMITES POLITIQUES DE L'ANCIENNE LIBYE. — La Méditerranée au nord, au sud les profondeurs du désert, à l'est l'Égypte, et l'Afrique propre à l'ouest, telles sont, en termes généraux, les bornes de la contrée à laquelle les Romains restreignaient le nom de Libye, employé par les Grecs dans un sens beaucoup plus étendu. Sauf le côté de la mer, dont le caprice des hommes ne pouvait avancer ou reculer les rivages, ces limites n'eurent pas la fixité indélébile des démarcations naturelles que n'affectent point les vicissitudes politiques; mais si les variations qu'elles éprouvèrent furent fréquentes et sensibles du côté de l'Égypte, où un pouvoir puissant envahissait par degrés un domaine qu'il devait finir par s'approprier tout entier, les limites occidentales ne subirent que des changements plus rares et moins considérables, dus encore à l'extension de la puissance égyptienne, qui sous les Ptolémées s'avanca d'une centaine de milles au delà même des Autels des Philènes, jusqu'à la tour Euphranta; et au sud, où

quelques îles de verdure étaient parsemées à la lisière septentrionale de la grande mer de sables, la possession de ces îles flotta souvent, incertaine, entre la Libye, l'Égypte, et les populations indépendantes du désert.

LIMITES NATURELLES OU PHYSIQUES. — Cependant, le territoire que nous venons de signaler, peut aussi être considéré, au point de vue de la géographie physique, comme une région déterminée par des limites assez bien tracées: il y faut remarquer en effet, au nord-ouest, un plateau culminant, dont les déclivités s'abaissent rapidement, dans cette direction, vers la mer qui l'entoure, tandis qu'elles s'étendent, à l'opposite, en vastes terrasses successivement étagées vers l'est, où le passage de l'une à l'autre est remarquable par les ressauts appelés le grand et le petit Catabathme, et dont la dernière vient expirer aux confins immédiats de la vallée du Nil; pendant que vers le sud, depuis le fond de la grande Syrte jusqu'à l'extrémité orientale, une longue vallée s'étend comme un lit desséché, entre les dernières déclivités du plateau, et les dunes sablonneuses où commence le grand Ssahhrâ, présentant sur quel-

ques points des cultures et des bosquets verdoyants, qui signalent les oases d'Augiles et d'Ammon.

DÉNOMINATIONS DIVERSES DU PAYS. — Le plateau culminant, partie principale de tout cet ensemble, constituait, à proprement parler, ce qu'on appela tour à tour Cyrénaïque, Pentapole, Libye supérieure; le reste formait la Marmarique, Libye aride ou inférieure, nommée aussi, dans sa partie la plus orientale, Libye maréotide. Il est superflu d'ajouter que, sous la domination de Cyrène, le nom de Cyrénaïque s'étendait à toute la contrée réunie sous ses lois.

Description de la Libye supérieure ou Pentapole cyrénaïque.

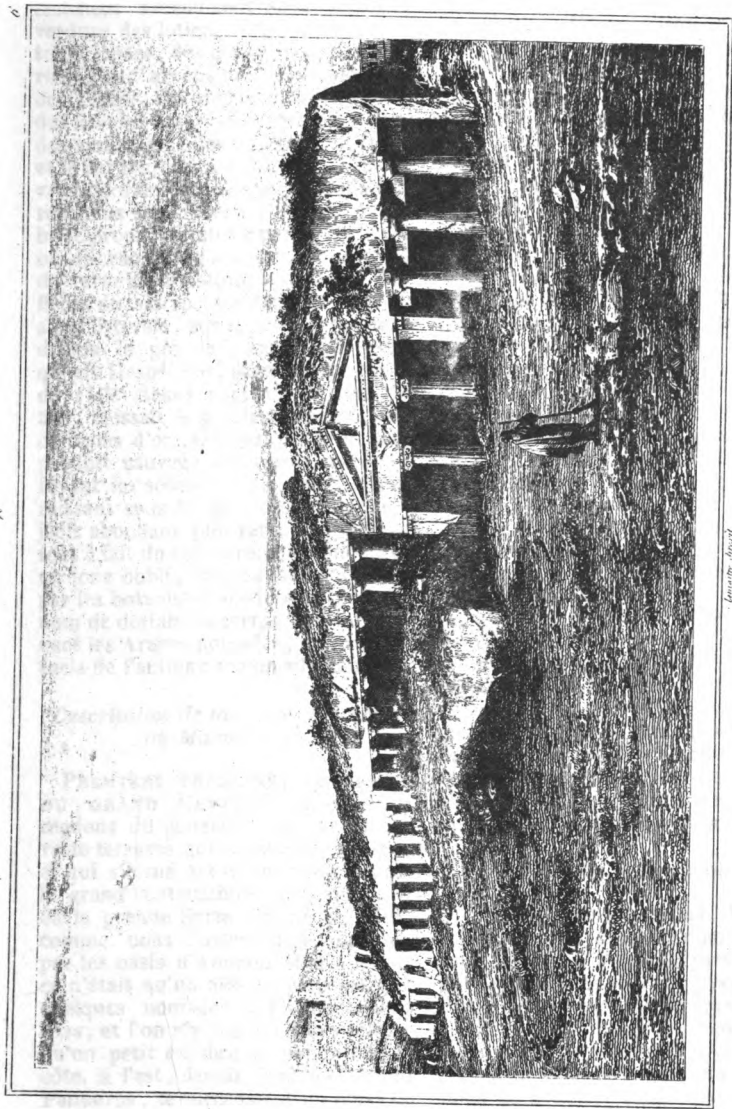
TERRITOIRE ET VILLES DE LA PENTAPOLE. — Figurant une ellipse, le plateau verdoyant de Cyrène projetait à l'est la grande Chersonnèse, à l'ouest le promontoire Borion, comme les deux pôles de son grand axe; tandis que sur le flanc septentrional, le promontoire de Phyconte marquait l'extrémité de son moindre diamètre: le flanc méridional s'abaissait vers les landes arides d'une grande terrasse qui s'étendait elle-même au loin jusqu'à Augiles et à l'oasis d'Ammon. Sur le plateau étaient assises Cyrène et Barké, ayant à leurs pieds, au fond de deux petites anses de la côte, les ports d'où elles expédiaient leurs navires; là c'était Apollonie, le port de Cyrène, connu plus tard sous le nom de Sozousa, que peut-être il avait primitivement porté, reconnaissable encore dans l'appellation arabe de Mersà-Sousah qu'il conserve encore aujourd'hui; de l'autre part, c'était Ptolémaïs, le port de Barké, d'abord appelé aussi Barké de même que la cité principale à la fortune de laquelle il était attaché. Plus loin, à l'ouest, se montrait, sur la côte, Teukhira, qui fut appelée Arsinoé sous les Ptolémées, mais qui reprit ensuite son nom indigène, qu'elle garde encore de nos jours; puis enfin Bérénice, l'antique Hespéride, près des ruines de laquelle s'élève la moderne Ben-Ghazy.

VILLES, BOURGADES ET AUTRES LIEUX DÉPENDANTS DE LA PENTAPOLE. — Cyrène, Apollonie, Ptolémaïs, Arsinoé, Bérénice; telles furent les cinq cités qui constituèrent la florissante Pentapole: dans leur dépendance étaient comprises d'autres villes moins importantes, comme Adrianopolis, entre Bérénice et Arsinoé; sur la route de Ptolémaïs à Cyrène, Kélida, Kénopolis, Phalacra, dans l'intérieur; et sur la côte, Ausigda, et le petit temple d'Aptoukhos; sans compter nombre de villages plus obscurs, répandus sur tout le plateau en tirant vers le sud.

A l'est d'Apollonie, s'ouvrait une baie spacieuse offrant un Naustathmos ou station navale, au sortir de laquelle on rencontrait, sur la droite, Érythron, puis Chersis voisine de la petite île d'Aphrodisias, et sous l'abri du promontoire Zephyrion la cité de Darnis, dont le nom a persisté dans celui de la moderne Derneh; après Darnis on trouvait encore, sur la côte, Axilis, avant d'atteindre la grande Chersonnèse des Antides; et quand on avait doublé celle-ci, on voyait le Paliouros déboucher en face des fles Platée et Sidonie. A l'intérieur étaient Limniade, Hydrax, Leucon, et d'autres points plus obscurs.

PRODUCTIONS NATURELLES DU PLATEAU CYRÉNÉEN. — Le flanc septentrional du plateau offrait la plus admirable fertilité, et les récoltes, s'étageant en trois saisons successives depuis le pied jusqu'au sommet, occupaient les deux tiers de l'année. On commençait la moisson et la vendange sur le bord de la mer; on passait ensuite à la région intermédiaire, celle des coteaux, où le blé et le raisin achevant de mûrir appelaient la main qui devait les couper; et pendant qu'on les cueillait sur cette zone moyenne, ils venaient aussi à maturité dans la dernière région, et voulaient à leur tour être moissonnés et vendangés. L'extrémité occidentale présentait surtout la plus délicieuse végétation, et méritait à juste titre ce nom de Jardin des Hespérides, que

CYRÉNAÏQUE.



Imprimerie de la Revue

Académie de France

l'antiquité poétique lui avait décerné : c'étaient d'admirables vergers, de charmants bocages, où l'ombre et la fraîcheur s'étendaient sous l'épaisse verdure des lotiers, des pommiers de toute espèce, des grenadiers, des poiriers, des arbusiers, des mûriers, des vignes, des myrtes, des lauriers, des lierres, des oliviers, des oléastres, des amandiers, des noyers. Le figuier et le cornouiller, le lentisque, le genévrier odorant et le cyprès, étaient aussi répandus sur ce terroir fertile où la brise promenait un air pur et vivifiant, où des eaux fréquentes nourrissaient de verdoyants pâturages émaillés des fleurs du safran. Au delà de cette lisière littorale, sur les hautes plaines, depuis la grande Chersonnèse jusqu'aux Hespérides, dans une longueur de 1500 stades sur une largeur de 300, naissait le précieux silphion aux ombelles d'or, aux vertus héroïques, produit sauvage des terres incultes, fuyant les soins de l'homme et disparaissant sous la dent des troupeaux, jadis abondant, puis rare, puis disparu tout à fait du sol, et reparaisant après un long oubli, pour se laisser étudier par les botanistes modernes, sous le nom de *deriah* ou *zerrah* que lui donnent les Arabes nomades, maîtres actuels de l'antique région silphiphore.

*Description de la Libye inférieure
ou Marmarique.*

PREMIÈRE TERRASSE, AU-DESSOUS DU GRAND CATABATHME — Descendons du plateau supérieur sur la vaste terrasse qui lui succède au sud, et qui s'étend d'est en ouest depuis le grand Catabathme jusqu'au fond de la grande Syrte, borné au midi, comme nous l'avons déjà indiqué, par les oasis d'Ammon et d'Augiles; ce n'était qu'un désert, parcouru par quelques nomades sans habitations fixes, et l'on n'y pouvait guère relever qu'un petit nombre de points sur la côte. A l'est, depuis l'embouchure du Paliouros, se succédaient les ports de Batrachos, du petit Pétras, d'Antipyrgos, de Skythranion, de Ménélas,

du grand Pétras et de Panormos, jusqu'au grand Catabathme; quelques autres points, marqués à l'intérieur dans la direction d'Ammon et d'Augiles, n'étaient probablement que des lieux de campement. A l'ouest, au delà du cap Borion, on voyait se succéder les postes de Diachersis, d'Héraclion, de Sérapion, les ports de Diarrhoas et d'Apis, les châteaux de Kainon, de Borion, d'Automala, et enfin le bourg et les Autels des Philènes. Si, de cette limite, on voulait suivre plus loin le rivage, on rencontrait le petit port d'Éperos, celui de Charax où l'on croit que naquit Denys le Périégète, et enfin la tour Euphranta, dernière borne de la Cyrenaïque sous les Ptolémées.

SECONDE TERRASSE, AU-DESSOUS DU GRAND CATABATHME. — En descendant à l'est le grand Catabathme, on arrivait à une seconde terrasse, non moins aride et nue que la première, s'étendant vers l'orient jusqu'au petit Catabathme, et offrant, sur la côte, Zygris, Zagylis, Plynos, Apis, Parétonion, et autres lieux de moindre importance, sans parler de nombreuses stations plus écartées de la mer. Et lorsqu'on avait encore descendu ce deuxième Catabathme, on trouvait, sur le littoral, Pédonia, Antiphra, Leucaspis, et enfin Plinthine où la Libye venait expirer devant l'Égypte, outre quelques autres points moins immédiatement rapprochés du rivage.

Tel est le théâtre sur lequel nous avons à distribuer les populations qui se partageaient la possession du sol.

II. LES HABITANTS.

C'étaient, nous le savons, des races indigènes, des Libyens nomades, au nord desquels s'étaient juxtaposés, sur la côte, des colons grecs, hôtes d'abord, puis maîtres du pays.

La plus ancienne description que nous ayons de ces divers peuples, est celle que nous devons à Hérodote : et nous ne pouvons mieux faire que de la transcrire ici, telle à peu près qu'il nous l'a laissée.

Description des populations indigènes au cinquième siècle avant l'ère vulgaire.

ADYRMACHIDES, GILIGAMES, ASBYSTES, AUSKHISES. — « Voici », dit Hérodote, « l'ordre dans lequel on trouve les peuples de la Libye, à commencer depuis l'Égypte.

« Les premiers qu'on rencontre sont les Adyrmachides. Ils ont presque les mêmes usages que les Égyptiens ; mais ils s'habillent comme le reste des Libyens, et leurs femmes portent à chaque jambe un anneau de cuivre. Elles laissent croître leurs cheveux, et si elles sont incommodées par les poux, elles les prennent, les tuent avec les dents, et s'en débarrassent de cette manière ; ils sont, au surplus, les seuls d'entre les Libyens qui en agissent ainsi. Ce sont également les seuls qui montrent au roi leurs filles nubiles afin qu'il choisisse celle qui lui plaît. Ces Adyrmachides habitent depuis l'Égypte jusqu'au port appelé Plynos (voisin du grand Catabathme).

« Ils ont auprès d'eux les Gigames ou Giligames, qui occupent la contrée à l'occident, jusqu'à l'île Aphrodisias. Dans cet intervalle est l'île de Platée, où les Grecs fondateurs de Cyrène s'étaient d'abord établis, et sur le continent est le port de Ménélas, et Aziris où les Cyrénéens habitèrent aussi. Là commence le *silphion*, car c'est depuis l'île de Platée jusqu'à l'entrée de la Syrte que croît cette plante. Ces peuples ont à peu près les mêmes coutumes que leurs voisins.

« Après les Gigames, du côté du couchant, sont les Asbystes, qui habitent le pays au-dessus de Cyrène ; ils ne s'étendent pas jusqu'à la mer, attendu que le littoral est occupé par les Cyrénéens. Ils sont fort habiles, ce sont même les plus habiles des Libyens à conduire les quadriges ; ils s'étudient à imiter la plupart des coutumes des Cyrénéens.

« Au couchant des Asbystes confinent les Auskhises, qui occupent le pays au-dessus de Barké, et s'étendent jus-

qu'à la mer près des Hespérides. Vers le milieu du territoire des Auskhises sont cantonnés les Cabaes, petite nation qui s'étend jusqu'à la mer vers Taukhira, ville dépendante de Barké. Ces peuples ont les mêmes mœurs que ceux qui habitent au-dessus de Cyrène.

NASAMONS, PSYLLES. — « Aux terres des Auskhises confinent, à l'ouest, les Nasamons, peuple considérable, qui, laissant pendant l'été leurs troupeaux au bord de la mer, s'avancent jusqu'au canton d'Augiles, pour y récolter des dattes, parce que les palmiers y sont abondants, vigoureux et tous féconds : on les cueille à peine mûres (*), on les fait sécher au soleil, et on les moule ensuite ; on les détrempe dans du lait pour les manger. Chacun a d'ordinaire plusieurs femmes, et il les voit publiquement, à peu près comme les Massagètes, après avoir planté en terre son bâton. Lorsqu'un Nasamon se marie pour la première fois, la coutume est, la première nuit des noces, que la mariée reçoive les embrassements de tous les convives, qui lui font un cadeau apporté tout exprès de chez eux. Voici leur manière de faire des serments et d'exercer la divination : ils mettent la main sur les tombeaux des hommes qui ont parmi eux la réputation d'avoir été les plus justes et le plus gens de bien, et jurent par eux. Pour exercer la divination, ils vont aux tombeaux de leurs ancêtres, y font leurs prières, et y dorment ensuite : si pendant leur sommeil ils ont quelque songe, ils en font usage dans leur conduite. Ils s'engagent mutuellement leur foi en

(*) Le texte d'Hérodote est en cet endroit équivoque à tel point, que les uns y ont vu des hannetons, d'autres des sauterelles, et peut-être ceux-ci ont-ils raison ; cependant nous avons préféré interpréter τούς δὲ ἀτελέθους ἐπειὶν θηρεύωσι par une cueillette de (dattes) à peine mûres, plutôt que par une chasse aux sauterelles, nous consolant d'avance, si nous nous trompons, de le faire en compagnie du savant Henri Estienne, réviseur et éditeur de la version latine de Laurent Valla.

buvant réciproquement dans la main l'un de l'autre; à défaut de liquide, ils ramassent à terre de la poussière et la lèchent.

« Aux Nasamons confinent les Psylls, lesquels périrent de la manière que voici : le vent du midi avait, de son souffle, desséché leurs citernes, et toute leur contrée, située en dedans de la Syrte, est dépourvue d'eau : ayant tenu conseil entre eux, ils résolurent, d'un consentement unanime, d'aller faire la guerre au vent du midi : je récite le récit des Libyens eux-mêmes. Lorsqu'ils furent arrivés au milieu des sables, l'autan déchaîné les y ensevelit. Quand ils eurent péri, les Nasamons s'emparèrent de leurs terres.

POPULATIONS DE L'INTÉRIEUR. — « Voilà quels sont les Libyens nomades les plus rapprochés de la mer. Au-dessus, en avançant dans l'intérieur des terres, on rencontre la Libye thériode ou sauvage, au-dessus de laquelle on dit qu'une élévation sablonneuse s'étend depuis Thèbes d'Égypte jusqu'aux stèles Héracléennes, offrant de dix en dix journées, ou à peu près, des collines de sel gemme; du milieu de celles-ci jaillissent des sources d'eau douce et fraîche, autour desquelles habitent les peuples les plus reculés vers le désert au-dessus de la Libye thériode. Les premiers qu'on rencontre depuis Thèbes, à dix journées de route, sont les Ammoniens, qui ont un temple consacré à Jupiter thébéen, car on sait qu'à Thèbes la statue du dieu a une tête de bélier. Chez ces peuples se trouve une autre source dont l'eau est tiède au point du jour, fraîche à l'heure du marché, extrêmement froide à midi, au moment où ils arrosent leurs jardins; puis à mesure que le jour avance, elle devient moins froide jusqu'au coucher du soleil, qu'elle est tiède; elle s'élève ensuite de plus en plus jusqu'à minuit, qu'elle bout à gros bouillons; passé minuit, elle va en refroidissant jusqu'au lever de l'aurore. On appelle cette fontaine la fontaine du Soleil.

« Après les Ammoniens, à dix autres journées de route sur cette zone de

sables, est une colline de sel gemme pareille à celle d'Ammon, avec une source autour de laquelle sont établis les habitants; ce canton porte le nom d'Augiles; c'est là que les Nasamons viennent, en automne, faire leur récolte de dattes. A dix journées plus loin habitent les Garamantes.

« Les maisons de tous ces peuples sont bâties de quartiers de sel, car il ne pleut jamais dans cette partie de la Libye, sans quoi les murailles de leurs habitations seraient bientôt fondues. On tire de ces mines deux sortes de sel : l'un blanc, l'autre rouge. Au-dessus de cette élévation sablonneuse vers le midi, dans l'intérieur de la Libye, le pays est désert, sans eau, sans animaux, sans pluie, sans bois, dépourvu de toute espèce d'humidité.

MŒURS ET COUTUMES DES LIBYENS. — « Ainsi, à partir de l'Égypte, les Libyens sont des nomades se nourrissant de la chair et du lait de leurs brebis; s'abstenant, comme les Égyptiens, de manger du bœuf, et n'élevant pas non plus de cochons. Les femmes cyréennes, même, ne se croient pas permis de manger du bœuf, à cause de l'égyptienne Isis, dont elles observent soigneusement les jeûnes et les fêtes; et les femmes des Barkéens s'abstiennent non-seulement du bœuf, mais aussi du porc : telle est leur observance.

« Chez la plupart des Libyens nomades (je ne saurais dire avec certitude s'il en est de même pour tous), quand les enfants ont atteint quatre ans, on leur brûle, avec de la laine en suint, les veines du haut de la tête, quelquefois celles des tempes, pour les délivrer à toujours de l'écoulement des humeurs de la tête, et leur procurer une santé robuste. Il est de fait que de tous les peuples que nous connaissons, les Libyens sont ceux dont le corps est le plus sain; je ne puis dire que telle en soit la cause, mais il est certain qu'ils ont une santé parfaite. Si, pendant qu'on les brûle, les enfants sont pris de convulsions, on y a trouvé remède : il suffit de les asper-

ger d'urine de bouc; je répète ce que disent les Libyens.

« Voici comment ces nomades font leurs sacrifices : d'abord ils coupent, à titre de prémices, une oreille de la victime, et la jettent sur le toit de leurs maisons; cela fait, ils lui tordent le cou : ils l'immolent au soleil et à la lune, seules divinités auxquelles sacrifient tous les Libyens sans distinction. (Nous dirons ailleurs le culte particulier des habitants du lac Tritonide, et les emprunts que leur a faits la Grèce.) C'est aussi des Libyens que les Grecs ont appris à atteler quatre chevaux à leurs chars. L'enterrement des morts se fait chez les nomades comme chez les Grecs; il faut excepter les Nasamons, qui enterrent leurs morts assis, ayant soin de tenir les agonisants dans cette posture, de peur qu'ils n'expirant couchés. Leurs habitations sont des cabanes tressées d'asphodèles et de joncs, qu'ils transportent à volonté. Voilà quels sont les usages de ces peuples. »

État des populations libyennes depuis le premier siècle avant J.-C. jusqu'au deuxième siècle de notre ère.

EXPOSÉ DE DIODORE DE SICILE, AU PREMIER SIÈCLE AVANT NOTRE ÈRE. — Tel est le tableau que nous offre Hérodote, au cinquième siècle avant notre ère; quatre cents ans plus tard, Diodore de Sicile nous fait une nouvelle description, moins étendue, mais qui offre quelques détails curieux, dignes de trouver place ici.

« Passons », dit-il, « aux Libyens voisins de l'Égypte, et aux contrées limitrophes. Près de Cyrène et des Syrtes, habitent, dans l'intérieur des terres, quatre races de Libyens : on appelle Nasamons ceux qui s'étendent au midi; Auskhises ceux qui occupent l'occident; Marmarides ceux qui ont leurs demeures entre l'Égypte et Cyrène, tenant une partie du rivage; les autres habitent autour des Syrtes. Deux de ces peuples obéissent à des rois, et mènent une vie moins grossière, moins éloignée de toute civilisation; mais le

troisième ne reconnaît aucun roi, n'a aucune notion de la justice, et ne vit que de brigandages, enlevant tout ce qui arrive du désert, et l'emportant aussitôt dans son repaire. Tous ces Libyens mènent une existence abrupte, couchant en plein air, et n'ayant qu'une nourriture sauvage; sans maisons, sans habits, se couvrant seulement le corps de peaux de chèvres. Leurs chefs n'ont pas de villes sous leur obéissance, mais seulement, au voisinage des sources, des tours où ils renferment leurs richesses; tous les ans ils somment les peuples tributaires de faire leur soumission, traitant en amis ceux qui obéissent, poursuivant comme rebelles ceux qui s'y refusent. Leurs armes sont analogues à la nature de leur pays et à leur genre de vie; car, légers de corps, et habitant un pays de plaines, ils courent au combat avec trois javalots et des pierres dans un sac de cuir, sans aucune autre arme offensive ou défensive, ayant pour but de gagner de vitesse l'ennemi dans la poursuite comme dans la retraite, habiles qu'ils sont à courir et à lancer des pierres, après s'être appliqués à développer par l'exercice et l'habitude leurs dispositions naturelles. En général, à l'égard des étrangers, ils n'observent absolument ni foi, ni loi. »

EXPOSÉ DE STRABON ET DE PLINE, AU PREMIER SIÈCLE DE NOTRE ÈRE. — Strabon, un peu plus récent, est plus bref : « La région aride et stérile qui s'étend au-dessus des Syrtes et de la Cyrénaïque, est occupée par les Libyens, et en premier lieu par les Nasamons, qui ont près d'eux (vers l'occident) les Psylles et quelques Gétules, après lesquels viennent les Garamantes; à l'orient, les Marmarides, qui d'un côté touchent à la Cyrénaïque, et de l'autre se prolongent jusqu'à l'oasis d'Ammon. On ignore ce qui est au delà d'Ammon et des oases jusqu'aux frontières de l'Éthiopie. »

Pline, postérieur à Strabon, se borne comme lui à quelques notions extrêmement concises : « Les Marmarides habitent à peu près depuis les

environs de Paretonium jusqu'à la grande Syrte; puis viennent les Araucèles, et, sur les bords de la Syrte, les Nasamons, que les Grecs appelaient jadis Mesammons à cause de leur situation au milieu des sables. Après les Nasamons vivent les Asbystes et les Makes. Depuis le Catabathme jusqu'à l'Égypte s'étend la Libye maréotique, occupée par les Marmarides et les Adyrmachides, après lesquels viennent les Maréotes. »

EXPOSÉ DE PTOLÉMÉE, AU DEUXIÈME SIÈCLE DE NOTRE ÈRE. — Mais Ptolémée, dans le siècle suivant, vient nous fournir de nouveaux détails : « Au-dessus de la Pentapole », nous dit-il, « le pays est occupé, à l'est des jardins des Hespérides, par les Barkites, à l'orient desquels sont les Araracides. Derrière le jardin des Hespérides sont les montagnes appelées les buttes d'Hercule, au levant desquelles on trouve les Asbystes. Plus loin vers l'Afrique, au-dessus des monts Ouelpa, se présentent les Makatoutes, puis les repaires des Lesanikes, à l'est desquels sont les Psylles, et ensuite, des lieux sauvages et la région silphiphore. Les parties septentrionales de la Marmarique appartiennent aux Libyarkes, aux Anérattes et aux Bassakhites, derrière lesquels sont les Apotomites, et plus au sud encore, les Augyles; après ceux-ci les Nasamons et les Bacates, ensuite les Aukhises et les Tapanites, au delà desquels sont les Sentites et les Obèles, puis les Ésariens. Le littoral du nome de Libye est possédé par les Zygrites, les Khattaniens et les Zyges; les parties méridionales par les Bouzes et les Ogdémiens; au delà sont les Adyrmakhites, ensuite le pays d'Ammon, puis les Anagombriens, et après eux les Iobakhes et les Rouadites. » Nous n'avons pas à nous occuper ici de la Maréotique, dépendance trop immédiate de l'Égypte pour que nous puissions consentir à l'en séparer.

On voit que Ptolémée à lui seul énumère, dans la contrée qui fait le sujet de notre étude actuelle, un plus grand nombre de peuples que tous ses devan-

ciers ensemble; mais il faut se hâter de reconnaître que beaucoup de ces noms de peuples ne désignent probablement que les habitants de quelques petits districts, quelquefois de simples villages; les Espagnols qui appellent *pueblos* ou peuples leurs villages, les Portugais qui appellent les leurs *povoação* ou population, emploient une métaphore toute semblable. On est frappé, dès le premier coup d'œil, des rapports que présentent les noms des Zygrites, des Khattaniens et des Zyges, dans la liste ci-dessus, avec ceux des villes ou villages de Zygris, de Khettéa, de Zygis, inscrits dans les tables du géographe alexandrin. Il est probable que plusieurs des peuplades qu'il désigne étaient des branches ou des rameaux de tribus plus considérables.

Résultats comparatifs des notions qui précèdent.

MODIFICATIONS ORGANIQUES ET DÉPLACEMENTS, SUBIS PAR LES DIVERSES TRIBUS LIBYENNES. — Il faut tenir compte, au surplus, dans l'examen comparatif des données successives que nous venons de passer en revue, des modifications qu'ont pu produire, d'une part la fusion de plusieurs tribus en une seule, d'autre part le morcellement d'une seule tribu en plusieurs. Hérodote nous dit lui-même que les Psylles avaient été absorbés par les Nasamons; il est à croire que les Cabales et les Gigames ou Giligames, qu'il avait signalés, et qui ne se retrouvent plus dans les siècles postérieurs, furent pareillement absorbés, les premiers par les Aukhises ou par les Barkéens, les seconds par les Marmarides. Quelquefois aussi l'imperfection des connaissances recueillies par certains écrivains, ou le désir de réduire leurs descriptions à quelques grands traits, leur ont fait réunir, sous une désignation commune, divers peuples d'ailleurs indépendants; ainsi Diodore de Sicile, en distribuant tout l'intérieur de la Libye propre entre les Nasamons au sud, les Aukhises à l'ouest, et les Marmarides à l'est,

confond avec chacune de ces nations une ou plusieurs des nations voisines qui n'avaient point péri, puisqu'on les voit ultérieurement reparaitre : tels sont les Asbystes ou Asbytes, probablement sous-entendus parmi les Aushkises; tels sont, d'une manière plus frappante encore, les Adyrmachides, enveloppés dans les Marmarides.

Il faut, en outre, se rendre compte de quelques déplacements; les Asbystes et les Aushkises paraissent avoir été poussés au sud par les Barcéens, ou plutôt par les Marmarides, qui auraient été repoussés à leur tour par les Barcéens, pendant que les Ararau-cèles ou Ararauicides, qui se trouvaient jadis au delà des Marmarides, tout auprès des Nasamons, remontaient vers le nord pour devenir limitrophes des Barcéens. Ces déplacements n'ont rien qui nous doive surprendre, puisqu'ils s'opéraient entre des tribus nomades, dont le cantonnement territorial a toujours moins de fixité que les établissements des peuples sédentaires.

DISTRIBUTION RELATIVE DES POPULATIONS SUR LE TERRITOIRE. — Quoi qu'il en soit, en remontant par la pensée aux temps primitifs de la Libye, avant que les Grecs y fussent venus fonder leurs colonies, et embrassant dans une considération synoptique les populations autochtones et le territoire qui leur était dévolu, on peut se représenter le plateau supérieur en la possession exclusive des Barcéens; la grande terrasse

qui forme l'étage suivant, occupée à la fois, depuis le Catabathme jusqu'à la Syrte, par les Gigames à l'est, les Asbystes au milieu, et les Aushkises à l'ouest, avec les Cabales enclavés; plus tard seulement, les Marmarides, les mêmes peut-être que les Gigames, se trouvèrent maîtres exclusifs de cette terrasse; à l'étage au-dessous figuraient, vers l'ouest les Psylles, vers le sud les Nasamons, et vers l'est les Adyrmachides. Voilà, ce nous semble, la disposition générale qui ressort de l'étude des faits ultérieurs. Il est utile de ne pas perdre de vue cette espèce de symétrie des populations indigènes avec les grands traits physiques du sol, parce qu'elle a toujours influé, à un certain degré, sur les délimitations que l'histoire ou la géographie ont ensuite adoptées.

Et maintenant que nous avons décrit le théâtre où se succédèrent, dans le cours des siècles, les actes divers du drame politique où le premier rôle appartient à Cyrène, il est temps de raconter l'origine, l'accroissement, la puissance et les vicissitudes de cette ville tour à tour royale et populaire, autonome et asservie, païenne, juive et chrétienne; fameuse par sa turbulence, par ses richesses, par ses mœurs raffinées, par ses philosophes, ses poètes et ses savants, aujourd'hui disparue du monde, et n'ayant laissé à sa place que le nom de Qerenneh planant sur quelques ruines éparses abandonnées à d'insoucians nomades.

§ II.

HISTOIRE.

I. HISTOIRE DE LA FONDATION DE CYRÈNE.

Origine des Théréens fondateurs de Cyrène.

LES ACHÉENS DE LA LACONIE, PREMIER ÉLÉMENT DE LA POPULATION DE THÉRA. — L'origine de Cyrène se trouve, comme toutes les origines

antiques, entourée d'incertitudes et de fables; au milieu des récits divers, ressort néanmoins invariablement ce fait principal, que Cyrène fut une colonie de l'île de Théra, dont les habitants étaient, pour la plupart, venus de la Laconie. Il est donc nécessaire, pour éclaircir, au point de vue ethnologique, l'histoire de la fondation de Cyrène, de remonter, comme l'a fait

Hérodote, aux colons qui peuplèrent Théra, et aux causes qui déterminèrent leur émigration.

Un coup d'œil sur l'état de la Laconie à cette époque paraît d'abord indispensable. Cette contrée était en la possession des Achéens, quand l'invasion dorienne, conduite par les Héraclides, au douzième siècle avant notre ère, vint y établir un ordre de choses entièrement nouveau : les conquérants, dont le nombre n'était point assez considérable pour occuper à la fois tout le pays, se contentèrent, dans le principe, de s'établir à Lacédémone, sauf à étendre graduellement leur domination sur les cantons voisins, en refoulant les anciens habitants au delà des limites, successivement agrandies, du territoire subjugué. De là les émigrations qui eurent pour résultat la colonisation de Théra, métropole à son tour de Cyrène.

SECOND ÉLÉMENT, LES CADMÉENS RÉFUGIÉS DE THÈBES. — Mais avant l'arrivée des Héraclides, l'ancienne capitale des Achéens de la Laconie, la ville de Tyndare et de Léda, la patrie de Castor et de Pollux, d'Hélène et de Clytemnestre. Amyclée, avait reçu dans son sein les restes de la noble race des Égides, dépossédée de Thèbes par l'invasion béotienne (1150 ans avant notre ère) ; elle avait ainsi donné l'hospitalité à Theras et Argie, tous deux enfants d'Autésion, fils déshérité du roi Tisamène, dont la généalogie remontait, à travers huit générations, par OEdipe, jusqu'à Cadmus. Quand l'héraclide Aristodème s'empara d'Amyclée, il y prit pour épouse la cadméeenne Argie, et la rendit mère de deux princes jumeaux, Eurysthènes et Patrocles, qui ne virent toutefois le jour qu'après sa mort (1125 ans avant J.-C.) : leur oncle maternel Theras gouverna pendant leur minorité, et quand ils furent en âge de prendre eux-mêmes les rênes de l'État, Theras, trop fier pour obéir après avoir si longtemps commandé, résolut de s'expatrier pour aller ailleurs fonder un nouveau royaume.

TROISIÈME ÉLÉMENT, LES MINYENS

RÉFUGIÉS DE LEMNOS. — Dans l'interval, l'invasion des Pélasges avait chassé de Lemnos les Minyens, originaires de Thessalie, et célèbres à raison de la part qu'ils avaient prise à l'expédition des Argonautes ; expulsés de leur île, ils cinglèrent vers la Laconie, débarquèrent à Ténare patrie de l'argonaute Euphème, et vinrent camper sur les hauteurs du Taygète. A la vue des feux qu'ils y avaient allumés, les Lacédémoniens leur envoyèrent demander qui ils étaient, d'où ils venaient, et ce qu'ils voulaient : ils répondirent qu'ils étaient Minyens, descendants de ces vaillants guerriers qui montaient le navire Argo, et qui ayant abordé à Lemnos y avaient laissé leur postérité ; ils ajoutèrent qu'ayant été chassés par les Pélasges, ils venaient, comme cela était naturel, chercher un asile au pays de leurs pères ; ils priaient donc les Laconiens de les recevoir chez eux et de les admettre au partage non-seulement de leurs terres, mais encore des droits et des honneurs de la cité. Les Laconiens y consentirent, en considération surtout de ce que les Tyndarides avaient fait partie de l'expédition des Argonautes : ils accueillirent les Minyens, leur donnèrent des terres, et les répartirent parmi leurs tribus. Ceux-ci y prirent aussitôt des épouses, et y trouvèrent des époux pour les filles qu'ils avaient amenées de Lemnos.

Mais bientôt les Minyens affichèrent des prétentions exorbitantes : ils voulurent s'emparer de l'autorité, et violèrent sur plusieurs points les lois du pays. Les Lacédémoniens alors résolurent de s'en délivrer : ils se saisirent d'eux, et les jetèrent en prison pour attendre leur supplice, les exécutions, à Lacédémone, ne se faisant que la nuit, et jamais de jour. Comme l'heure de leur mort approchait, leurs femmes, qui étaient filles des principaux citoyens de Lacédémone, demandèrent à entrer dans la prison pour parler à leurs maris, ce qui leur fut accordé sans défiance. Elles ne furent pas plutôt entrées, qu'elles se hâtèrent

de donner à leurs époux leurs propres vêtements, et de prendre les leurs : et les Minyens, ainsi cachés sous les habits de leurs femmes, sortirent à la faveur de ce déguisement, et s'échappant de la sorte, se réfugièrent de nouveau sur les hauteurs du Taygète.

FONDATION DE LA COLONIE DE THÉRA.—C'était le moment où Théras voulait quitter Lacédémone pour aller fonder une colonie : il avait jeté les yeux sur l'île appelée alors Calliste, déjà habitée, depuis huit générations, par ses compatriotes les descendants de Membliarès fils de Péciles, phénicien, que Cadmus y avait laissé quand il traversait les mers à la recherche d'Europe. Théras avait réuni pour son expédition, un grand nombre de Laconiens pris dans les tribus parmi les Égides et les Achéens d'Amyclée, avec le dessein d'aller s'établir à Calliste, non à la place des anciens colons cadméens, mais paisiblement et dans une parfaite union avec eux : il proposa d'emmener aussi les Minyens fugitifs, qui dans leur retraite du Taygète excitaient encore l'inflexible colère de Lacédémone, et il obtint leur grâce à la condition de cet exil volontaire. Son fils ayant refusé de s'embarquer avec lui, il le laissa comme une brebis parmi les loups, ce qui fit donner à celui-ci le nom d'Oïolycos. Théras mit à la voile avec trois vaisseaux de trente rames, se rendit à Calliste auprès de la postérité de Membliarès, et y forma un établissement qui prit le nom de son fondateur, bientôt substitué à celui de Calliste même. Les traditions de Lacédémone aussi bien que celles de Théra avaient conservé jusque-là un souvenir uniforme des événements que nous venons de rappeler : Théra seule pouvait raconter la suite de son histoire.

Ainsi, l'île de Théra, d'où Cyrène devait un jour sortir, était une colonie laconienne ; elle avait reçu pour habitants des Amycléens de race achéenne ou danaëenne, des Minyens venus de Lemnos au Ténare, et des Cadméens tant Égides que Membliaréens. La dignité royale, dans le nouvel État, resta

à la postérité de Théras, avec laquelle l'aristocratie des Égides et des Minyens partageait l'administration des affaires publiques. Si Théra eut plus tard un gouvernement populaire sous des archontes, ce ne fut sans doute qu'à une époque postérieure à la fondation et à l'émigration de Cyrène.

CAUSES DE L'ÉMIGRATION VERS THÉRA ET DE LÀ VERS CYRÈNE.—Quels que soient les détails anecdotiques au milieu desquels se trouve délayée l'histoire de la colonisation de Théra, on voit qu'elle eut lieu par suite des rivalités intestines qui devaient naturellement surgir entre des populations de races diverses, amenées sur un même sol par des déplacements qui ne sont pas sans quelque analogie avec ceux dont l'Europe occidentale fut le théâtre au moyen âge. L'expédition de Cadmus avait jadis donné des habitants à Thèbes ; celle des Argonautes en avait laissé à Lemnos : l'invasion des Béotiens chassa les Cadméens de Thèbes ; celle des Pélagés chassa les Minyens de Lemnos, et celle des Doriens chassa à son tour, de la Laconie, les Cadméens et les Minyens qui s'y étaient réfugiés, et les Achéens anciens maîtres du pays.

Ce furent probablement aussi des dissensions intestines entre les Minyens et les Cadméens de Théra qui déterminèrent, quatre siècles et demi plus tard, l'émigration à laquelle Cyrène dut sa naissance : la tradition de cette cause simple et naturelle nous a même été conservée par un scholiaste. Mais Cyrène eut des destinées trop brillantes, pour que la fable ne vînt pas, de mille manières, parer son berceau, et l'entourer de cette trompeuse auréole qui rend indécises les formes sur lesquelles elle semble jeter le plus d'éclat. Il nous faut donner au moins un coup d'œil rapide à ces menteuses annales.

Expéditions des Théréens pour la fondation d'une colonie en Libye.

TRADITIONS CONSERVÉES A THÉRA ; PREMIÈRE RECONNAISSANCE DE

L'ÎLE DE PLATÉE. — Dix-sept générations après la colonisation de Théra, le sceptre se trouvait entre les mains de Grinos fils d'Esanios; et le principal des Minyens était Aristote ou Aristée fils de Polymneste, plus connu sous le nom de Battos, descendant de ce Sésame, fils de Leucophane et petit-fils de l'argonaute Euphème, qui avait accompagné Théras à Calliste. Or voici, au dire d'Hérodote, ce que racontaient d'eux les Théréens.

Grinos fils d'Esanios, descendant de Théras et roi de l'île de Théra, était allé à Delphes pour y offrir une hécatombe, en compagnie de plusieurs habitants de son île, et entre autres du minyen Battos fils de Polymneste, euphémide. Quand ce prince consulta l'oracle, la Pythie lui répondit qu'il lui fallait aller fonder une ville en Libye. « Divin Apollon, s'écria Grinos, « je suis vieux, trop lourd pour de « telles entreprises; et montrant Battos : « Chargez-en plutôt quelqu'un « de ces jeunes gens venus avec moi. » De retour dans leur île, les Théréens n'eurent aucun égard à la réponse de l'oracle, attendu que ne sachant point où était la Libye, ils n'osaient s'aventurer à y envoyer une colonie.

Il se passa ensuite sept années sans qu'il plût à Théra, où la sécheresse fit périr tous les arbres hors un seul; les Théréens eurent alors recours à l'oracle, et la Pythie leur ordonna de nouveau d'aller fonder une colonie dans la Libye. N'ayant donc pas d'autre remède à leur fâcheuse position, ils envoyèrent en Crète s'enquérir de quelqu'un, crétois ou étranger, qui eût été en Libye. Les envoyés parcoururent l'île, et arrivés à la ville d'Itanos, ils y découvrirent un teinturier en pourpre, nommé Corobios, qui leur dit avoir été poussé par un vent violent dans l'île de Platée en Libye; ils l'engagèrent moyennant salaire, et revinrent avec lui à Théra. On fit partir alors, sous la conduite de Corobios, un petit nombre de citoyens chargés d'examiner les lieux; et quand il les eut menés à l'île de Platée, ils l'y laissèrent avec des vivres pour quelques mois,

et remirent en mer pour aller en diligence faire aux Théréens leur rapport sur cette île.

SÉJOUR DE COROBIOS; ARRIVÉE DES COLONS A PLATÉE.— Leur absence s'étant prolongée au delà du temps convenu, Corobios se trouva dans une très-grande disette; heureusement qu'un navire de Samos, qui allait en Égypte sous le commandement de Coléos, ayant abordé à Platée et appris la position critique de Corobios, lui donna des vivres pour un an, après quoi il se remit en route pour l'Égypte où il était pressé d'arriver; mais le vent d'est qui soufflait alors, emporta, comme on sait, le navire jusqu'au delà des colonnes d'Hercule. La conduite de Coléos à l'égard de Corobios fut l'origine de la grande amitié que les Théréens et les Cyrénéens eurent depuis ce temps pour les Samiens.

Les Théréens qui avaient laissé Corobios à Platée, rendirent compte, à leur arrivée chez eux, de l'établissement qu'ils avaient commencé de former dans cette île libyenne. Là-dessus il fut résolu que de tous leurs cantons, qui étaient au nombre de sept, on enverrait des hommes, que les frères tireraient au sort, et que Battos serait leur chef et leur roi: et en conséquence de cette résolution, furent équipés deux vaisseaux à cinquante rames, qui transportèrent à Platée les nouveaux colons.

RÉCIT DES CYRÉNÉENS; ORIGINE CRÉTOISE DE BATTOS PAR SA MÈRE. — Les traditions cyréniennes, consignées dans l'histoire d'Hérodote, et rappelées dans les chants de Pindare, attribuent à Battos un rôle plus important, et entrent, à l'égard de ce prince, dans beaucoup plus de détails, que nous allons rapporter aussi. Nous ne pouvons mieux faire que de transcrire le récit du vieil historien.

Étéarque, roi de la ville d'Axos en Crète, ayant perdu sa première femme, dont il avait une fille appelée Phronime, prit une nouvelle épouse, qui, à peine installée chez lui, se conduisit en véritable marâtre, cherchant tous

les moyens de nuire à la jeune princesse, qu'elle accusa enfin, auprès de son crédule époux, de s'être abandonnée à un homme; et à l'instigation de cette femme, Étéarque se porta, à l'égard de sa fille, à une résolution odieuse. Il y avait alors à Axos un marchand thérien nommé Thémison: ce prince le fit venir, et après avoir contracté avec lui l'hospitalité, il lui fit promettre, avec serment, de lui prêter son ministère dans toutes les choses où il aurait besoin de lui: et dès que le serment eut été prononcé, il lui remit sa fille, en le chargeant de l'emmener et de la jeter à la mer.

Fâché de se trouver ainsi lié par une promesse surprise à sa bonne foi, Thémison rompit avec Étéarque, partit avec la jeune princesse, et pour obéir à son serment, quand il fut au large, il la jeta à la mer, mais attachée à une corde, au moyen de laquelle il la retira de l'eau; et il l'emmena à Théra. Là elle fut recueillie par un grand seigneur nommé Polymneste, de qui elle eut, quelque temps après, un fils qui, d'après les Thériens aussi bien que les Cyrénéens fut appelé Battos.

BATTOS CONDUIT UNE COLONIE A PLATÉE.— Le jeune prince avait, dit-on, été appelé Battos parce qu'il bégayait et ne pouvait prononcer certaines articulations; mais Hérodote croyait qu'il avait un autre nom (Pindare et Callimaque disent Aristote, Justin dit Aristée), et que celui de Battos lui fut donné en Libye, tant à cause de la réponse qu'il avait reçue de l'oracle de Delphes qu'à raison de sa dignité; car Battos, comme le fait observer l'historien grec, signifie roi dans la langue des Libyens, et c'est pour cela sans doute que la Pythie, l'envoyant en Libye pour y régner, lui donna, dans sa réponse, ce titre libyen. En effet, étant allé, à sa majorité, consulter l'oracle de Delphes sur le défaut de sa langue, la Pythie lui répondit: « Battos, comme si elle lui eût dit: « Roi! tu viens ici pour ta voix: le divin Apollon t'ordonne d'aller t'établir dans la Libye où paissent de nombreux moutons. »

Battos répliqua: « Divin régulateur, « je suis venu vous consulter sur le « défaut de ma langue; mais vous me « commandez des choses impossibles « en m'envoyant établir une colonie « en Libye: avec quelles troupes, avec « quelles forces puis-je exécuter un tel « projet? » Malgré ces raisons, il ne put amener la Pythie à lui parler autrement. Voyant donc que l'oracle persistait dans sa réponse, il quitta Delphes, et retourna à Théra.

Mais dans la suite, il lui arriva beaucoup de malheurs, ainsi qu'aux autres habitants de l'île, et comme ils en ignoraient la cause, ils envoyèrent consulter l'oracle de Delphes sur les calamités qui les frappaient: la Pythie leur répondit qu'ils seraient plus heureux s'ils fondaient avec Battos la ville de Cyrène en Libye. Sur cette réponse, ils firent partir Battos avec deux vaisseaux à cinquante rames; Battos et ses compagnons, forcés par la nécessité, naviguèrent vers la Libye, puis ils voulurent retourner à Théra; mais les Thériens les repoussèrent quand ils tentèrent de débarquer, leur interdirent d'aborder, et leur ordonnèrent de retourner à l'endroit d'où ils venaient. Force leur fut de reprendre la même route, et d'aller s'établir dans une île voisine de la Libye; cette île, comme on l'a déjà dit, était celle de Platée, dont la grandeur ne dépassait pas celle qu'eut plus tard la ville même de Cyrène.

LES COLONS QUITTENT PLATÉE POUR AZIRIS, ET ARRIVENT ENFIN A LEUR DESTINATION.— Les récits des Thériens et des Cyrénéens concordent entre eux, quant à la suite de cette histoire, qu'Hérodote poursuit en ces termes:

Les Thériens restèrent deux ans dans l'île de Platée; mais comme rien ne leur prospérait, ils y laissèrent l'un d'entre eux, et le reste se rembarqua pour aller à Delphes. Quand ils y furent arrivés, Battos dit à la Pythie qu'ils s'étaient établis en Libye, et que, cependant, ils n'en étaient pas plus heureux. L'oracle lui répondit: « Tu n'as jamais été dans la

« Libye féconde en troupeaux, et tu « prétends la connaître mieux que « moi qui y ai été. J'admire gran- « dement ton savoir! » Sur cette ré- « ponse, Battos s'en retourna avec son « monde, puisque le dieu ne les tenait « pas quittes de l'entreprise tant qu'ils « ne seraient pas allés dans la Libye « même. De retour à Platéa, ils prirent « avec eux celui des leurs qu'ils y avaient « laissé, et allèrent s'établir sur le con- « tinent libyen, vis-à-vis de l'île, à « Aziris, lieu charmant, environné de « deux côtés par des collines agréables « couvertes d'arbres, et arrosé en outre « par une rivière.

Ils demeurèrent six années à Aziris ; mais la septième année ils se laissèrent persuader d'en sortir, sur les vives instances des Libyens, et sur la promesse qu'ils leur firent de les mener dans un meilleur canton. Les Libyens leur ayant fait quitter cette habitation, les conduisirent vers le couchant ; et de crainte qu'en passant par les plus beaux sites du pays, les Grecs ne les préférassent, ils réglèrent leur marche sur la durée du jour de manière à leur faire traverser pendant la nuit cette belle contrée appelée Irasa (*). Quand ils les eurent conduits à une fontaine qu'on prétend consacrée à Apollon : « Hellènes », leur dirent-ils, « la commodité du lieu « vous invite à fixer ici votre demeure : le ciel y est ouvert pour vous « donner les pluies qui rendront vos « terres fécondes. »

Ce lieu était l'emplacement où fut bâtie Cyrène.

Traditions diverses relatives à la fondation de Cyrène.

MYTHE POÉTIQUE DE LA NYMPHE CYRÈNE. — A côté de ces traditions que le père de l'histoire avait recueillies sans doute lui-même à Lacédémone, à Thèra et à Cyrène, il convient de rap-

(*) *Ἰρασσα πόλις Ἀναίτου*, comme la désigne Pindare dans sa 11^e Pythique ; on verra, dans notre volume des îles, que le nom des Antides était attaché à la chersonnese appelée aujourd'hui Ras-el-Tyn.

peler quelques autres versions qui nous sont parvenues par d'autres voix.

Et d'abord il nous faut rapporter en première ligne le mythe poétique, célébré dans les vers de Pindare et de Callimaque, où figure la chaste et courageuse Cyrène, fille d'Hypsée, roi des Lapithes de la Thessalie, fils lui-même du Pénée, et petit-fils de la Terre et de l'Océan. Ce n'étaient pas la navette et les fuseaux, les soins et les jeux domestiques qu'elle aimait, c'était la garde active des troupeaux de son père, et la chasse des fauves, qu'elle poursuivait de ses javelots et combattait de son épée d'airain. Apollon l'aperçut un jour luttant seule contre un lion impétueux ; il appelle aussitôt Chiron du fond de son antre pour venir admirer cette vierge intrépide, dont la résolution, la vigueur, le courage, étaient inaccessibles à la crainte et supérieurs au danger. Il lui demanda qui était cette noble fille, et s'il pouvait prétendre à ses faveurs. « Est-ce à moi, répondit le centaure, « à révéler le présent ou l'avenir à un « dieu ? Vous l'épouserez et la condui- « rez au delà des mers pour lui don- « ner à régir une cité où vous aurez « réuni, sur une colline entourée de « plaines, des habitans insulaires ; « la vieille Libye recevra la nymphe « illustre dans ses palais d'or, et lui « donnera aussitôt, pour l'assujettir à « ses lois, une terre fertile en fruits « de toute espèce, féconde aussi en « bêtes sauvages. Là elle enfantera « Aristée, chasseur et pasteur à la « fois. » Les dieux sont prompts, sur- « tout quand ils sont pressés : dès le « jour même le fils de Latone, enle- « vant dans un char d'or la vierge chas- « seresse, la conduisit dans les somp- « tueux palais de Libye où Vénus les « reçut et consacra leur union, et Cy- « rène demeura la maîtresse d'un pays « chargé de troupeaux et de moissons, « dans la plus riche des trois parties de « la terre.

Est-ce l'histoire ornée de poétiques dehors, ou bien est-ce une allégorique fiction que Pindare a voulu consacrer dans ses chants ? Il semble impossi-

ble d'hésiter pour cette dernière hypothèse. La nymphe thessalienne, conduite en Libye par Apollon, n'est-ce pas une allusion directe à la population d'origine minyenne, transportée sur le sol libyen par ordre de l'oracle de Delphes? Quand il rappelle des souvenirs historiques, Pindare lui-même ne nous parle pas de la nymphe Cyrène, mais bien d'Aristote ou Battos fils de Polymneste, que la Pythie envoya fonder une colonie quand il venait la consulter sur le défaut de sa langue, et qui amena en Libye, dans ses vaisseaux, les colons minyens, égides et lacédémoniens, qui de Sparte s'étaient jadis rendus à Calliste. Le poète ajoute qu'ayant alors recouvré l'usage facile de sa langue, il effrayait les lions du seul bruit de sa voix; tandis que Pausanias raconte que la frayeur qu'il eut d'un lion lui délia la langue en lui faisant pousser de grands cris.

RÉCITS RECUEILLIS PAR UN ANCIEN SCHOLIASTE. — Cependant, si l'on en croit Acésandre, auteur d'une histoire de Libye ou de Cyrène, citée par l'ancien scholiaste de Pindare, Battos n'aurait été nullement bègue, mais bien au contraire, éloquent, instruit et habile, et son prétendu défaut de langue n'aurait été qu'une feinte. Un autre historien, Ménécès, cité par le même scholiaste, traitait de fables tous ces récits où il était question du bégaiement de Battos, et voici la version qu'il donnait lui-même de la fondation de Cyrène. « Il y eut », dit-il, « des troubles dans l'île de Théra, et les citoyens se partagèrent en deux factions : Battos, qui était à la tête de l'un des deux partis, ayant eu le dessous dans un combat, fut obligé de quitter sa patrie; et comme il désespérait d'y pouvoir rentrer, il forma le projet de s'aller établir ailleurs avec ceux qui l'avaient accompagné dans sa fuite. Etant allé à Delphes pour y consulter l'oracle sur ce qu'il devait faire, de combattre pour recouvrer sa patrie, ou de chercher ailleurs un établissement, le dieu lui répondit : « Battos, de ces deux partis, le premier est mauvais, l'au-

tre est bon; abandonne une terre isolée au milieu des flots, le continent te vaut mieux; renonce à l'orient, où fut ton premier domicile, et obéis à mes ordres en allant habiter la terre-ferme, suivant la volonté des dieux. Garde-toi donc d'entreprendre une navigation funeste pour retourner dans ta patrie, et souviens-toi que selon les œuvres de l'homme est le succès de ses entreprises. »

VERSION ADOPTÉE PAR L'HISTORIEN TROGUE-POMPÉE. — Le récit de Trogue-Pompée, tel que nous l'a transmis son abrégiateur Justin, semble être un amalgame des traditions et des fables antérieures, emprunté, à ce qu'il semble, d'un fragment de Théopompe; nous nous bornerons à le traduire ici.

Cyrène, raconte-t-il, fut bâtie par Aristée, surnommé Battos à cause de sa difficulté à parler. Son père Cynus, roi de l'île de Théra, étant venu à l'oracle de Delphes pour consulter le dieu au sujet de l'infirmité de son fils adolescent qui ne parlait point encore, reçut une réponse qui ordonnait à ce fils Battos de se rendre en Afrique pour y bâtir la ville de Cyrène, où il recouvrerait l'usage de sa langue. Comme cette réponse avait l'air d'une plaisanterie, à cause du petit nombre d'habitants de l'île de Théra, où il s'agissait de prendre des colons pour aller fonder une ville dans une contrée aussi vaste que l'Afrique, on négligea de s'y conformer. Mais quelque temps après, ils furent, comme des rebelles, forcés par la peste d'obéir au dieu: ils étaient si peu qu'ils remplissaient à peine un seul navire. Quand ils furent arrivés en Afrique, ils occupèrent, à cause de l'aménité du lieu et de l'abondance de la source, la montagne de Cyra, dont ils chassèrent les habitants. Là leur chef Battos commença à parler sans difficulté, ce qui, en leur montrant l'accomplissement des promesses du dieu à cet égard, leur donna du courage et l'espérance du succès pour la fondation d'une ville.

Ayant établi leur camp sur ce point, ils apprirent la tradition de l'ancienne fable d'après laquelle Cyrène, vierge d'une merveilleuse beauté, enlevée du mont Pélion en Thessalie par Apollon, et transportée sur le sommet de la montagne même dont ils occupaient le versant, avait eu de ce dieu quatre enfants : Nomiüs, Aristée, Eutocus et Argée. Son père Hypsée, roi de Thessalie, ayant envoyé à sa recherche, les messagers, séduits par l'aménité du lieu, s'étaient établis avec la princesse sur ce même territoire. Les enfants étant devenus adultes, trois d'entre eux étaient retournés en Thessalie, où ils avaient succédé aux domaines de leur aïeul; Aristée avait eu un vaste royaume en Arcadie: c'est lui qui, le premier, avait fait connaître aux hommes les abeilles et le miel, le lait et le fromage, et qui le premier avait observé le lever solsticial des astres. Instruit de ces détails, et s'étant informé du nom de la princesse, Battos fonda en cet endroit la ville de Cyrène.

ATTRIBUTION PROPHÉTIQUE DE LA POSSESSION DU TERRITOIRE DE CYRÈNE, LORS DU PASSAGE DES ARGONAUTES. — Un savant géographe critique, Mannert, a cru trouver, dans le mythe de la nymphe Cyrène, une preuve que des navigateurs grecs avaient, dans leurs pérégrinations, en des temps reculés, abordé à ces rivages.

Cette opinion est confirmée par les traditions des temps héroïques, où nous trouvons, au milieu du récit de la grande expédition des Argonautes, des traits directement relatifs à l'établissement futur des Grecs dans les parages où fut plus tard bâtie Cyrène.

Sans nous engager dans le dédale des traditions diverses qui, dans la succession des âges, se sont formulées sur la route par laquelle les Argonautes revinrent de la Colchide, nous nous bornerons aux récits les plus anciens, d'après lesquels, suivant Pindare, les conquérants de la Toison d'Or rentrèrent de l'Océan dans la Méditerranée en transportant leur

navire l'espace de douze jours à travers les déserts de la Libye jusqu'au marais de Triton; bien que, suivant Apollonius de Rhodes, ils effectuèrent ce portage à partir seulement de la Syrte, où les avait poussés une tempête qui les avait saisis en vue du Péloponèse; tandis qu'Hérodote et Diodore de Sicile, se taisant sur le portage, racontent que la tempête, saisissant le navire sur la route de Delphes, au retour de la Colchide d'après celui-ci, avant le départ d'après l'autre, l'emporta sur les basses du lac de Triton. Quoi qu'il en soit, il s'agissait, pour les navigateurs grecs, de dégager leur vaisseau de ces bas-fonds dangereux: Triton lui-même, se montrant à leurs yeux sous les traits d'Eurypyle roi du pays, leur enseigna la bonne route, soit au prix du trépied que Jason destinait au temple de Delphes, ou d'une patère d'or au dire de Lycophron, soit sous l'influence d'un sentiment plus désintéressé; et comme présent d'hospitalité, racontent les uns, il arracha du sol une glèbe pour la leur offrir, et elle fut reçue par Euphème, en faveur duquel elle était, ainsi que le prophétisa Médée ou Jason, l'emblème de la possession future de la contrée; suivant les autres, c'est au trépied ou à la patère d'or qu'étaient attachées les destinées du pays.

En quittant le Triton, les Argonautes arrivèrent près de Théra, et Euphème y ayant laissé tomber à la mer la glèbe qu'il avait reçue d'Eurypyle, cet accident fut le texte de la prophétie que Pindare a mise dans la bouche de Médée: « De cette île », dit-elle, « la fille d'Épaphus recevra un « jour le germe des villes qui s'élèvent « ront sur le sol consacré à Jupiter « Ammon, et à cause de cette glèbe « Théra deviendra la métropole de « grandes cités; car dans cette île est « prématurément tombée la semence « destinée à féconder la vaste Libye. « Si Euphème l'eût jetée sur sa terre « natale, aux abords du Ténare, « ses enfants, après quatre généra- « tions, seraient allés occuper cette

« grande terre avec les Danaëns
 « qui seront alors chassés de Lacédé-
 « mone, d'Argos et de Mycènes ; tan-
 « dis que maintenant il rencontrera
 « des épouses étrangères, de qui naî-
 « tra dans cette île le rejeton que les
 « oracles d'Apollon Pythien invite-
 « ront à transporter dans ses vais-
 « seaux de nombreux colons en Li-
 « bye. »

DATE PROBABLE DE LA FONDATION DE CYRÈNE. — A quelle époque faut-il rapporter la fondation de Cyrène? C'est un point d'autant plus controversé parmi les modernes, que les anciens ne nous ont transmis à cet égard que des indications vagues et discordantes. Le naturaliste Théophraste énonce d'une manière générale que les Cyrénéens étaient établis dans leur ville environ trois cents ans avant l'archontat de Simonides, dont la date se rapporte à l'année 311 avant notre ère. Pline l'ancien, répétant probablement le calcul de Théophraste, fait correspondre la fondation de Cyrène à l'an 143 de Rome, ce qui revient de même à 611 ans avant l'ère chrétienne. Solin, si fréquemment servile copiste de Pline, s'écarte cependant ici du maître dont on l'a surnommé le singe; suivant lui, c'est à la quarante-cinquième olympiade, au règne d'Ancus Martius, et à l'an 586 de la prise de Troie, que doit être fixée la date de l'établissement formé par Battus à Cyrène : or cette triple indication est d'autant plus embarrassante, que si d'un côté l'année 599 avant l'ère chrétienne répond aux deux conditions tirées de la chronologie grecque, d'un autre côté les vingt-quatre ans du règne d'Ancus Martius s'étendent de 640 à 616 avant J. C., en sorte que la première date ne s'accorde nullement avec la seconde, qui est précisément celle que Solin a dû écrire avec le plus d'assurance, puisqu'elle se rapporte à la chronologie de sa propre patrie. On a tenté diverses corrections au texte de l'auteur, on en a donné diverses explications, pour faire disparaître les contradictions qu'il présente ou semble présenter; mais on n'en a pu retirer, dans

tous les cas, qu'une date incertaine. Enfin, le savant évêque de Césarée, Eusèbe le chronologiste, n'est pas, plus que Solin, d'accord avec lui-même, puisqu'en trois endroits de son canon, il énonce des dates différentes, répondant aux années 1333, 758 et 631 avant J.-C.; on peut croire, avec ceux qui supposent divers établissements successifs des Grecs dans la Libye, que ces trois dates se rapportent à trois différents essais de colonisation. Quoi qu'il en soit, la dernière a été acceptée par les critiques comme la plus probable de celles qui ont été attribuées à l'établissement de Battus, et nous l'adopterons nous-même sans plus de discussion.

II. RÈGNE DES BATTIADÈS.

Enfance, développement et organisation de la colonie sous les cinq premiers rois.

ENFANCE DE LA COLONIE SOUS LES DEUX PREMIERS MONARQUES. — Pendant huit générations, dont les chronologistes évaluent habituellement la durée à deux siècles, Cyrène fut soumise à des rois, dont la dynastie prit le nom de Battiades, de celui de son fondateur Battus Aristote.

Le règne de ce premier monarque fut de quarante ans, et ne laissa que de bons souvenirs, consacrés par les louanges des historiens et des poètes; il bâtit aux dieux plusieurs sanctuaires, et fit construire, pour les solennités instituées en l'honneur d'Apollon, une route droite et pavée rendue célèbre par les chants de Pindare, et à l'un des bouts de laquelle, vers le Forum, fut ensuite placé son propre tombeau. Pausanias rapporte que les Cyrénéens avaient consacré à sa mémoire, à Delphes, un tableau du peintre crétois Amphion de Gnosse, où ce prince était représenté dans un char conduit par la nymphe Cyrène, et couronné par la nymphe Libye.

Il eut pour successeur son fils Arcésilas, le premier de ce nom, qui régna seize années; c'est tout ce que nous savons de celui-ci. Hérodote

nous apprend seulement que, sous ce prince, comme sous son père, la colonie resta confinée dans les limites du premier établissement.

EXTENSION DE LA COLONIE SOUS LE RÈGNE DE BATTOS L'HEUREUX.

— Le troisième roi, appelé Battos comme son aïeul, fut surnommé Eudémone ou l'Heureux : il s'appliqua au développement de la cité restée jusqu'alors stationnaire, et trop faible pour tenir tête aux peuplades indigènes dont elle était entourée. Il appela les Grecs au partage des terres fertiles qu'on pouvait enlever aux Libyens, et s'adressa, pour les déterminer, à la Pythie, dont les oracles se firent entendre aussitôt : « Ceux qui n'iront dans la fertile Libye qu'après le partage des terres », disait le dieu, « auront plus tard sujet de s'en repentir. » Ainsi excités, nombre de Grecs du Péloponèse, de la Crète et des îles de la mer Égée, vinrent grossir la population de Cyrène, et la colonie s'étendit alors aux dépens des Libyens nomades du voisinage, hors d'état désormais de lui résister. Les anciens maîtres du sol ne se laissèrent pourtant pas dépouiller sans murmure : ils étaient faibles, il est vrai, mais ils pouvaient appeler à leur aide un protecteur puissant : c'est ce qu'ils firent ; leur chef Adikran implora le secours d'Apriès, le pharaon de Saïs, qui envoya contre les Cyrénéens des forces considérables ; les deux armées se rencontrèrent dans la belle contrée d'Irasa, près de la fontaine de Thesté. Les Égyptiens, qui jamais encore n'en étaient venus aux mains avec des Grecs, méprisaient de tels ennemis : mais ils firent en cette occasion une cruelle épreuve de leurs armes ; ils furent battus si complètement, qu'il n'en retourna en Égypte qu'un très-petit nombre ; et cette défaite devint, dans leur patrie, le signal d'une révolte qui précipita du trône Apriès lui-même, 570 ans environ avant notre ère.

Cette victoire, à laquelle sans doute Battos II dut le surnom d'Heureux, assura la domination des Cyrénéens

sur le territoire qu'ils avaient envahi, et sur les tribus libyennes d'alentour ; elle leur valut aussi le respect de l'Égypte, dont le nouveau souverain, Amasis, rechercha leur amitié ; il leur envoya, pour se concilier leurs bonnes grâces, une statue de Minerve, et la sienne propre ; enfin l'alliance des deux États fut cimentée par le mariage d'Amasis avec une princesse cyrénéenne, Ladice, fille de Battos, ou d'Arcésilas, ou peut-être d'un grand seigneur nommé Critobule.

C'est sans doute à cette époque d'extension et de développement qu'il faut rapporter aussi la fondation de la plupart des villes et bourgs d'origine grecque disséminés sur le territoire de la Cyrénaïque. L'augmentation considérable tout à coup survenue dans la population, et la diversité des éléments dont elle se trouvait composée, durent naturellement amener cette diffusion, ce fractionnement entre divers centres d'agglomération. Les dissidences politiques contribuèrent surtout à la formation de plusieurs cités distinctes, ainsi que le règne suivant en offrit un exemple remarquable.

RÈGNE D'ARCÉSILAS II : DISSENSIONS POLITIQUES. — Battos II avait laissé plusieurs enfants, Arcésilas, Léarque, Persée, Zacynthe, Aristomédon et Lycos ; Arcésilas, l'aîné, succéda au trône ; mais ses frères ne voulurent point subir son autorité, et quittèrent le canton de Cyrène pour s'aller établir sur un autre point : résolu à fonder une cité nouvelle, ils firent alliance avec les Barcéens, et soit que ces peuples eussent déjà une ville où les Battos dissidents vinrent avec leurs partisans prendre domicile, soit que les nouveaux venus fussent les premiers à élever chez leurs alliés nomades la ville qu'ils habitèrent depuis en commun, telle fut l'origine de la cité gréco-libyenne de Barké ou Barca, dont le nom couvre encore le sol de l'ancienne Libye. Excités par leurs hôtes, les Barcéens s'insurgèrent contre la suprématie de Cyrène : Arcésilas marcha contre les rebelles et

contre leurs fauteurs ; ceux-ci, redoutant ses armes, s'enfuirent à son approche chez les Libyens orientaux ; mais Arcésilas se mit à leur poursuite, et les atteignit près de Leucon, dans la Marmarique : forcés d'accepter le combat, ils se comportèrent avec vigueur, et la victoire se déclara pour leur cause, si bien que les Cyrénéens y perdirent sept mille hommes de leurs meilleures troupes.

Il résulta sans doute de cet échec des concessions de la part d'Arcésilas envers ses frères, et probablement l'admission d'un ou plusieurs de ceux-ci au partage de l'autorité souveraine ; il paraît du moins que Léarque s'immisça complètement au manieient des affaires, expulsa ou fit périr beaucoup de citoyens considérables, en ayant la perfide adresse de faire attribuer au roi ces actes d'odieuse tyrannie, de manière à attirer l'exécration publique sur ce prince, auquel il projetait de se substituer lui-même : quand les choses lui parurent suffisamment avancées, il empoisonna son frère, et comme l'effet du breuvage n'était pas assez prompt, il l'étrangla.

USURPATION DE LÉARQUE, DÉJOUÉE PAR LA REINE ERYXO MÈRE DE BATTOS III. — Arcésilas II laissait un fils encore mineur, à qui devait appartenir la couronne; Léarque s'en empara, sous prétexte de la conserver intacte pour son neveu, le jeune Battos III, *le Boiteux*, ainsi appelé, parce qu'en effet il était affligé de cette infirmité ; et le nouveau tyran, s'entourant de soldats égyptiens gagnés par ses largesses, donna un libre cours à ses dispositions arrogantes et cruelles. Mais il ne jouit pas longtemps de l'impunité : la reine Eryxo, veuve d'Arcésilas II, et mère du jeune Battos, femme d'un esprit aussi ferme que doux, qui jouissait à Cyrène de la considération due à ses vertus, et qui appartenait d'ailleurs à une famille puissante, étant, par sa mère, la nièce de Battos l'Heureux ; Eryxo, dis-je, sut venger son époux et maintenir les droits de son fils. Léarque, pour con-

solider son usurpation, voulut obtenir sa main, promettant d'adopter en même temps le jeune prince ; la reine feignit d'y souscrire, mais en représentant la nécessité du consentement de ses propres frères ; et ceux-ci faisant à dessein traîner la chose en longueur, elle parut céder au désir du prétendu régent, en lui donnant un rendez-vous qui devait rendre inutile l'opposition calculée de ceux-ci ; mais au lieu d'Eryxo, le tyran trouva Polyarque, frère aîné de la princesse, accompagné de deux jeunes gens armés qui se jetèrent aussitôt sur l'usurpateur et le percèrent de leurs épées.

Il était à craindre que les Égyptiens dont Léarque s'était entouré, n'attirassent sur ses meurtriers la colère d'Amasis, ou pour mieux dire, n'offrissent à l'ambition du pharaon un prétexte d'envahir la Cyrénaïque, dont il convoitait la possession ; peut-être une armée égyptienne était-elle déjà prête à marcher sur la Libye, quand les desseins d'Amasis, d'abord ajournés par la mort de sa mère, furent heureusement conjurés par les démarches de Polyarque, qui se rendit auprès du pharaon avec sa sœur Eryxo et sa vieille mère Critola, sœur de Battos l'Heureux ; les bonnes relations qui avaient existé entre Amasis et la dynastie royale des Battiades furent consolidées, et le monarque égyptien renvoya ses nobles hôtes comblés d'honneurs et de présents.

LOIS DONNÉES À LA COLONIE PAR DÉMONAX. — Cependant, après avoir détourné les périls extérieurs, il fallait pourvoir à l'ordre intérieur ; et les derniers événements n'avaient que trop fait sentir l'imperfection des institutions politiques sous le régime desquelles les factions pouvaient faire naître de pareils bouleversements : on eut recours au dieu protecteur de la colonie, et l'on députa vers l'oracle de Delphes pour le consulter sur l'organisation qu'il convenait de donner au gouvernement de Cyrène afin d'y assurer désormais la tranquillité publique. La Pythie répondit qu'il fallait aller chercher à

Mantinée, en Arcadie, le législateur dont les sages règlements sauraient apaiser leurs dissensions. Il y avait en effet alors, parmi les Mantinéens, un homme jouissant d'une grande considération politique, appelé Démonax : et ce fut lui que, sur la demande qui leur en fut faite, ils envoyèrent à Cyrène.

Le premier soin de Démonax fut d'étudier la situation de la colonie pour laquelle on lui demandait des lois ; quand il se fut bien mis au fait de l'état des choses, il sépara en trois différentes tribus les éléments hétérogènes dont se composait l'ensemble de la population : il réunit dans la première tous les anciens colons venus de Théra ; puis il distribua dans les deux autres, d'une part les Péloponésiens et les Crétois, et d'autre part les insulaires venus de l'Archipel ; il attribua au roi le soin des choses sacrées, avec la jouissance des revenus du domaine sacerdotal ; mais il lui retira, pour les rendre au peuple, tous les droits que les monarques s'étaient jusqu'alors arrogés.

Ce nouveau régime fut accepté par toutes les parties, d'un commun consentement, et il se continua sans opposition pendant tout le règne de Battos le Boiteux, bien qu'il y ait lieu de croire que son épouse Phérétime, princesse ambitieuse et hautaine, chercha à lui faire considérer comme une honte l'abaissement de puissance auquel il s'était résigné.

Histoire d'Arcésilas III et de Phérétime.

ARCÉSILAS ET SA MÈRE EXPULSÉS POUR AVOIR VOULU ABOLIR LES LOIS DE DÉMONAX. — Arcésilas III, fils de Battos et de Phérétime, succéda à son père vers l'an 530 avant l'ère chrétienne ; il avait sucé, avec le lait de sa mère, les idées d'ambition et de fierté de cette femme orgueilleuse, dont les conseils eurent désormais sur son esprit et sa conduite une influence exclusive. A peine monté sur le trône, il déclara qu'il ne souffrirait point que les lois de Dé-

monax subsistassent plus longtemps, et réclama les honneurs et prérogatives dont avaient joui ses ancêtres ; mais il éprouva une vigoureuse résistance ; on recourut aux armes, et son parti ayant eu le dessous, il s'enfuit à Samos, et sa mère Phérétime à Salamine de Chypre.

Phérétime étant arrivée à la cour d'Évelthon, qui régnait alors à Salamine, lui demanda des troupes pour se rétablir à Cyrène, elle et son fils ; mais ce prince lui donnait plus volontiers toute autre chose qu'une armée : Phérétime acceptait ses présents et les trouvait fort beaux ; mais elle ajoutait qu'il serait beaucoup plus honorable de lui accorder des soldats. Comme elle faisait, à chaque présent, toujours la même réponse, Évelthon lui envoya enfin un fuseau d'or avec une quenouille chargée de laine, en lui faisant dire qu'on offrait aux femmes de tels présents, mais qu'on ne leur donnait pas une armée.

ARCÉSILAS RASSEMBLE DES TROUPES ET REPREND POSSESSION DE CYRÈNE. — A Samos, où Polycrate avait sans doute besoin de garder pour lui-même ses soldats, Arcésilas prit le parti de faire de tous côtés un appel aux Grecs, en leur promettant des terres dans la Cyrénaïque ; ce moyen lui réussit, et ayant ainsi rassemblé un corps de troupes assez considérable, il se rendit à Delphes pour consulter l'oracle sur les chances de son entreprise ; voici quelle fut la réponse de la Pythie :
 « Apollon accorde à ta famille la domination de Cyrène pour huit générations de rois, quatre du nom de Battos, quatre du nom d'Arcésilas ;
 « mais le dieu te recommande de ne rien prétendre au delà. Quant à toi, Arcésilas, il te conseille de rester tranquille chez toi, quand tu y seras rentré : si tu trouves un fourneau plein de vases de terre, garde-toi de les faire cuire, mets-les au contraire au grand air ; que s'il t'arrive d'allumer le fourneau, prends garde d'entrer dans le lieu qu'entoure l'eau courante ; autrement tu périras, et avec toi le plus beau des taureaux. »

Sur cette réponse, Arcésilas fit voile pour Cyrène avec les troupes qu'il avait levées à Samos, et reentra en possession de ses Etats; mais au lieu d'y demeurer tranquille, ainsi que l'avait recommandé l'oracle, il voulut se venger des rebelles qui l'avaient expulsé, et il ordonna contre eux des poursuites; ceux dont on put se saisir furent déportés en Chypre, ou ils devaient trouver la mort; mais leur vaisseau ayant touché à Cnide, les habitants les délivrèrent, et leur fournirent les moyens de se sauver à Théra. De ceux qui échappèrent, les uns émigrèrent à l'étranger, les autres se réfugièrent dans le château fortifié d'Agglomachos, l'un d'eux. Arcésilas, ne pouvant les forcer dans cette retraite, fit entasser du bois à l'entour, y mit le feu, et les étouffa de la sorte au milieu de l'incendie, sans réfléchir qu'il violait ainsi la défense que lui avait faite la Pythie, de faire cuire dans leur fournaise les vases de terre qu'il y trouverait réunis.

LA LIBYE DEVIENT TRIBUTAIRE DES PERSES. — Pendant qu'Arcésilas amassait sur sa tête les haines de son peuple, Cambyses envahissait l'Égypte, se rendait maître de Memphis, et s'asseyait sur le trône des pharaons (l'an 525 avant notre ère). Les Libyens voisins de l'Égypte, craignant d'être envahis aussi, se soumirent sans combat, s'imposèrent un tribut, et envoyèrent des présents. Les Cyrénéens et les Barcéens imitèrent les Libyens par le même motif de crainte. Cambyses reçut favorablement les présents de ceux-ci; mais il trouva mesquins ceux de Cyrène, qui ne montaient pas au-dessus de 500 mines d'argent (valant environ 45,000 fr. de notre monnaie), et il les abandonna à ses soldats. Ayant trouvé à Saïs la princesse Ladice, du sang royal des Battiades, et veuve d'Amasis, Cambyses lui permit de retourner à Cyrène. Depuis ce temps, la Libye orientale, Cyrène et Barké, furent comprises comme tributaires dans la satrapie persane de l'Égypte.

ARCÉSILAS EST TUÉ DANS UNE ÉMUTE; SA MÈRE S'ADRESSE AUX

PERSES POUR LE VENGER. — Cependant Arcésilas, ne pouvant se dissimuler la puissance des factions soulevées contre lui à Cyrène, n'osa point y rester après qu'il eut reconnu, dans ce qu'il venait de faire à la tour d'Agglomachos, l'accomplissement d'une des conditions fatales auxquelles l'oracle avait subordonné sa destinée, persuadé qu'il était d'ailleurs que Cyrène était le lieu entouré d'eau courante où il devait en ce cas prendre garde d'entrer. Comme il avait épousé une de ses parentes, fille d'Alazir roi des Barcéens, ce fut à Barké, près de son beau-père, qu'il alla fixer sa résidence, laissant sa mère Phérétime jouir en son nom à Cyrène de tous les privilèges de la souveraineté, entre autres de celui de présider aux délibérations du sénat.

Mais déjà s'étaient réfugiés parmi les Barcéens quelques-uns des citoyens de Cyrène, que les persécutions d'Arcésilas avaient forcés d'émigrer, et ils fomentèrent contre lui un soulèvement, dans lequel il fut tué sur la place publique, et avec lui le roi Alazir son beau-père. A peine la nouvelle en fut-elle parvenue à Phérétime, qu'elle se rendit en toute hâte à Memphis, auprès d'Aryandes satrape d'Égypte, afin de lui demander vengeance, comme au représentant de Cambyses, dont Arcésilas avait reconnu l'autorité en lui livrant Cyrène et se soumettant au tribut; et elle ne manqua pas d'ajouter que c'était surtout en haine de son attachement à la domination persane qu'il avait été assassiné par les factieux.

LES PERSES VIENNENT ASSIÉGER BARKÉ. — Aryandes, touché des plaintes de Phérétime, mit à sa disposition toutes les forces de l'Égypte, tant de terre que de mer, les premières commandées par le maraphien Amasis, les autres par le pasargade Badrés; cependant, avant de les faire partir, il envoya à Barké un héraut chargé de demander qu'on lui livrât le meurtrier d'Arcésilas; mais les Barcéens, qui avaient eu beaucoup à se plaindre de ce prince, se déclarèrent tous soli-

daïres de l'attentat; et cette réponse ayant été rapportée à Aryandes, le satrape saisit avec empressement cette occasion d'envahir la Libye, ainsi qu'il en avait le dessein; et il expédia l'armée avec Phérétime.

Arrivés devant Barké, les Perses sommèrent la ville de livrer les coupables, et n'ayant point obtenu satisfaction, ils attaquèrent vigoureusement la place; ils poussèrent leurs mines, en neuf mois de siège, jusqu'aux murailles; mais elles furent éventées par un ouvrier en cuivre, au moyen d'un bouclier d'airain, qu'il promenait contre terre le long des murs d'enceinte: là où les ennemis ne minaient pas, le bouclier ne rendait aucun son; mais il résonnait distinctement dans les endroits où l'on travaillait. Guidés par cet indice, les Barcéens firent aussitôt des contre-mines, et tuèrent les mineurs persans; quant aux attaques ouvertes, ils parvinrent également à les repousser.

BARKÉ EST PRISE PAR TRAHISON ET SACCAGÉE.—Le siège durait depuis longtemps, et les pertes étaient considérables de part et d'autre, autant du côté des Perses que du côté des Barcéens, quand Amasis, qui commandait l'armée des assiégeants, voyant qu'il ne pouvait réduire la place par la force, s'avisa de la prendre par la ruse; et voici le stratagème qu'il imagina:

Il fit creuser, pendant la nuit, un large fossé, sur lequel on mit des pièces de bois très-faibles, qu'on couvrit de terre, de sorte que le terrain était de niveau et égal partout. Au point du jour, il invita les Barcéens à un pourparler; ils reçurent cette nouvelle avec joie, ne demandant pas mieux que d'en venir à un accommodement. On se réunit donc sur le fossé couvert, et ayant conclu un traité, on jura de part et d'autre d'en observer tous les articles aussi longtemps que subsisterait le terrain sur lequel on se trouvait. La convention portait que les Barcéens payeraient au roi un tribut convenable, et que les Perses ne formeraient point de nouvelles entreprises contre eux.

Le serment ayant été prêté sans défiance par les Barcéens, ils ouvrirent leurs portes, sortirent de la ville, et y laissèrent entrer ceux des ennemis qui voulaient y venir; pendant ce temps-là, les Perses, ayant détruit le pont caché, entrèrent en masse dans la ville. Ils avaient eu soin de détruire le pont, afin de ne pouvoir être accusés de violer le traité qu'ils étaient tenus d'observer tant que subsisterait le terrain sur lequel il avait été conclu; en effet, le pont une fois détruit, le traité lui-même cessait d'être obligatoire.

Les Perses livrèrent à Phérétime les plus coupables d'entre les Barcéens; aussitôt elle les fit mettre en croix autour des murailles; et ayant fait couper le sein à leurs femmes, elle en fit border le mur. Barké fut mise au pillage par l'ordre de cette princesse: on n'épargna que les Battiaïdes, et ceux qui n'avaient eu aucune part à l'assassinat d'Arcésilas. Ce furent les seuls qui eurent la permission de demeurer dans la ville. Le reste fut emmené en esclavage.

FIN DE L'EXPÉDITION; BARCÉENS DÉPORTÉS EN BACTRIANE; MORT DE PHÉRÉTIME.—L'armée persane s'étant remise en marche pour retourner en Égypte, passa par Cyrène, dont l'entrée lui fut librement accordée; Badrés, commandant de la flotte, était d'avis de la piller; mais Amasis s'y opposa, par le motif que leur mission avait uniquement été de réduire Barké. Cependant, après être sortis de Cyrène, et avoir assis leur camp sur la colline de Jupiter-Lycéen, ils regrettèrent de ne s'être pas emparés de cette riche cité; ils rebroussèrent chemin pour tenter de rentrer dans la place; mais ils trouvèrent les Cyrénéens en devoir de s'y opposer; et bien qu'il ne se montrât aucun ennemi, ils furent tout à coup saisis d'une terreur panique, et se retirèrent précipitamment à soixante stades de là, où ils posèrent leur camp. Ils furent rejoints en cet endroit par un courrier d'Aryandes, qui les rappelait. Ils demandèrent aux Cyrénéens de leur fournir des vivres, et en ayant

obtenu, ils continuèrent leur marche vers l'Égypte, harcelés tout le long de la route par des Libyens pillards, qui cherchaient à leur enlever leurs bagages, tuant les traînards et tous ceux qui s'écartaient du gros de l'armée.

Ainsi se termina cette expédition, qui s'était avancée à l'ouest jusqu'au pays des Évhespérides; les Barcéens, qu'elle emmenait en servitude, furent envoyés d'Égypte en Perse, où Darius fils d'Hystaspes était monté sur le trône quelques mois après la mort de Cambyse. Ce prince leur accorda des terres dans la Bactriane, où ils bâtirent une ville à laquelle ils donnèrent le nom de leur chère patrie, qu'elle conservait encore au temps d'Hérodote.

Phérétimé, ajoute l'historien, eut une fin malheureuse : revenue en Égypte après s'être vengée des Barcéens, elle périt misérablement, dévorée par les vers dont son corps fourmilla : tant il est vrai que les dieux haïssent et châtent ceux qui portent trop loin leur ressentiment.

Insurrections contre la domination persane; abolition de la royauté.

DURÉE PRÉSUMÉE DU RÈGNE DE BATTOS IV. — Au troisième Arcésilas succéda le quatrième Battos, surnommé *le Beau*, qui ne nous est ainsi individuellement désigné que par Héraclide de Pont, et dont nous ne savons rien autre chose, sinon que son règne doit remplir la lacune qui sépare la mort d'Arcésilas III son père, tué dans les premières années de Darius, et l'avènement d'Arcésilas IV son fils, qui était tout jeune encore mais déjà roi, en 466 avant l'ère chrétienne, quand il fut vainqueur aux jeux Pythiques : les chronologistes attribuent ainsi à Battos IV environ cinquante ans de gouvernement, et même davantage, en sorte qu'il aurait vu s'écouler la majeure partie du règne de Darius fils d'Hystaspes, celui de Xerxès le Grand tout entier, et qu'il aurait même pu voir encore l'avènement d'Artaxerxès Longue-main, si

l'on ne prenait garde que son décès avait dû précéder le succès d'Arcésilas.

TENTATIVE D'INSURRECTION RÉPRIMÉE PAR ARSAMES. — C'est donc sous Battos le Beau qu'il faut placer une expédition contre les Barcéens, commandée par Arsames qui fut l'un des généraux de Xerxès, et rappelée dans un de ces récits anecdotiques où, sans indiquer la date du fait ni l'autorité à laquelle il l'a emprunté, Pohlen raconte aux empereurs Marc-Aurèle et Vêrus les stratagèmes employés par les chefs militaires en des circonstances célèbres. Il s'agit ici d'un événement contemporain des préparatifs de la fameuse guerre des Perses contre les Grecs. Il est probable qu'entraînées par l'exemple de l'insurrection des Égyptiens, à la fin du règne de Darius, les populations de la Libye voulurent aussi recouvrer leur indépendance, et que Xerxès, après avoir réduit l'Égypte et lui avoir donné pour gouverneur son propre frère Achéménès, envoya Arsames contre les provinces plus occidentales. Celui-ci ayant mis le siège devant Barké, des ambassadeurs lui furent envoyés pour traiter de la paix; il la leur accorda, en leur donnant la main, suivant la coutume persane, et leva le siège. Il engagea alors les Barcéens à se joindre aux Perses pour l'expédition qui se préparait contre la Grèce, et à fournir des renforts de chars de guerre. Ils dépêchèrent leurs chefs pour traiter avec lui de cette alliance; Arsames ayant fait préparer un splendide festin, y invita ces chefs, et ouvrit pour la foule des Barcéens un marché abondant en toute espèce de denrées. Pendant que ceux-ci y affluaient, il donna un signal aux Perses, qui, armés de leurs épées, s'emparèrent des portes, envahirent et saccagèrent la ville, tuant tous ceux qui voulurent leur résister.

TROUPES LIBYENNES DANS L'ARMÉE DE XERXÈS. — Nous n'avons aucun autre détail sur cette expédition de Libye, qui ne nous est connue que par cet épisode : mais nous savons du moins qu'elle eut pour résultat de faire marcher les Libyens

avec l'armée de Xerxès, dans cette grande invasion de la Grèce qui devait si désastreusement échouer à Platée : dans le dénombrement de l'immense armée du roi des rois, on voit figurer en effet, après les Arabes et les Ethiopiens au-dessus de l'Égypte commandés par Arsames, les Libyens avec leurs vêtements de peau et leurs épieux durcis au feu, sous les ordres du Persan Massages fils d'Oarize : ils devaient former un corps très-considérable, pour avoir ainsi à eux seuls un de ces généraux dont le commandement embrassait souvent le contingent de plusieurs nations, et se partageait en nombreuses divisions de dix mille hommes d'infanterie chacune. Il faut compter à part, en outre, une division de cavalerie libyenne menant ces chars de guerre que les Cyrénéens étaient si habiles à diriger.

ARCÉSILAS IV, VAINQUEUR AUX JEUX PYTHIQUES. — Le règne d'Arcésilas IV, fils et successeur de Battos le Beau, ne nous est guère mieux connu que celui de son père ; mais il remporta le laurier pythique, pour la course des chars, à la trente et unième célébration des jeux institués à Delphes par Euryloque, c'est-à-dire en l'année 466 avant notre ère ; et Pindare en a immortalisé le souvenir en consacrant au royal vainqueur la quatrième et la cinquième de ses odes pythiques. Le chantre thébain a célébré la puissance et la sagesse de son héros ; il s'est plu à répéter ce que la renommée proclamait de son esprit et de son éloquence au-dessus de son âge, de son audace et de sa vigueur dans les combats, de sa précoce facilité pour la poésie, de son habileté à conduire les chars (*). Peut-être y a-t-il

dans ces éloges un peu de flatterie, car le poète attend une grâce du jeune roi de Cyrène : les troubles politiques ont causé l'exil de quelques hommes distingués, entre lesquels brille Démophile, qui a cherché asile à Thèbes, et Pindare veut obtenir le rappel de ce noble Cyrénéen, l'allié des rois, l'honneur de son pays, qui aspire à revoir sa terre natale ; il semble même, que l'unique objet de la quatrième Pythique tout entière soit de gagner la cause de Démophile auprès d'Arcésilas.

Quelle qu'ait été la décision du monarque dans ce cas particulier, il paraît certain qu'il avait juste motif de se défier de l'esprit remuant et factieux des Cyrénéens : aussi médita-t-il un changement de résidence, et s'occupait-il prudemment de se ménager ainsi un refuge en cas d'événements graves. Il chargea en conséquence Euphème, allié à la famille royale, de réunir des troupes mercenaires pour la défense de son autorité, et de rassembler des colons pour fonder une nouvelle ville aux Evhespérides, sur la côte occidentale de la Cyrénaïque, à l'endroit où gît la moderne Ben-Ghâzy ; mais Euphème ayant péri, à ce qu'il paraît, dans un engagement où la victoire resta aux siens, ce fut Karrhôtos fils d'Alexibias, beau-frère du roi, qui prit à sa place le commandement des troupes, et qui reçut la mission d'établir la nouvelle colonie des Hespérides.

INSURRECTION DE LA LIBYE SOUS LA CONDUITE D'INAROS. — Lorsque, à la faveur des troubles qui suivirent le meurtre de Xerxès, les Égyptiens s'insurgèrent contre Artaxerxès, en l'année 462 avant notre ère, il semble que l'insurrection eût son foyer en Libye, puisqu'ils mirent à leur tête le roi libyen Inaros, en même temps qu'un autre prince du nom d'Amyrtée ; et il y a tout lieu de présumer que la Cyrénaïque profita de cette occasion pour échapper elle-

(*)..... ἄν-
δρα κείνον ἐπαινέοντι συνετοί.
λεγόμενον ἕρεω
κρέσσονα μὲν ἀλιχίας
νοον φέρβεται,
γλώσσῳν τε θαρσος τε τανύ-
πτερος ἐν ὄρνιθιν αἰ-
ετός ἐπλετο. ἀγωνίας
δ' ἔρκος οἶος, σθένος
ἐν τε μοίσαισι ποτανός ἀπό

ματρὸς φίλας, πέφανται
θ' ἀρματηλάτας σοφός.

PINDARE, Pythique V.

même au joug persan, d'autant plus qu'Inaros, après avoir chassé le satrape Achéménès et tous les gouverneurs étrangers, appela aux armes non-seulement les guerriers du pays, mais encore tout ce qu'il put réunir de tous les côtés, envoyant chercher du secours jusqu'à Athènes, d'où il reçut un renfort de deux cents vaisseaux. Artaxerxès renvoya Achéménès avec trois cent mille hommes, tant d'infanterie que de cavalerie; l'armée libyco-égyptienne soutint seule le premier choc, et semblait devoir céder la victoire au nombre, quand l'arrivée des Athéniens rétablit le combat : Achéménès fut tué de la main d'Inaros, son armée taillée en pièces, et les fuyards acculés et assiégés dans une forteresse près de Memphis.

Artaxerxès mit une nouvelle armée de trois cent mille soldats sous les ordres d'Artabaze et de Mégabyze pour aller réduire les insurgés; mais il leur fallut plus d'une année pour se rendre à leur destination et refaire leurs troupes. Enfin, cette multitude se porta contre les insurgés, et les enveloppa à son tour : les Égyptiens, effrayés, se soumièrent en livrant leurs chefs, et Inaros, trahi par les siens, périt sur la croix (458 ans avant J.-C.). Mais les Athéniens tinrent ferme, brûlèrent leurs vaisseaux que l'ennemi avait mis à sec, et s'apprêtèrent avec une telle résolution à se frayer un chemin par la force des armes, que les généraux persans, pour éviter un carnage inutile, leur permirent d'opérer leur retraite en sûreté : ils gagnèrent la Libye, arrivèrent à Cyrène, et de là s'en retournèrent par mer dans leur patrie. Soit magnanimité, soit impuissance, les Perses ne poussèrent pas plus loin leur victoire contre les Libyens; ils laissèrent Thannyras fils d'Inaros succéder tranquillement à son père, de même qu'Amyrtes eut pour successeur son fils Pausiris.

ABOLITION DE LA ROYAUTE A CYRÈNE. — Arcésilas vivait-il encore à cette époque comme le pensent quelques critiques, ou bien était-il déjà décedé comme d'autres le supposent, c'est

ce qu'on ignore, bien que cette dernière hypothèse semble s'accorder mieux avec l'idée que Cyrène, en prenant part à l'insurrection libyenne contre la domination persane, se débarrassa dès lors d'une dynastie de rois qu'elle considérait comme les alliés de ces maîtres étrangers, à l'appui desquels était due la restauration de Battos IV sur le trône d'où Arcésilas III avait été précipité. Quoiqu'il en soit, nous apprenons d'un des scholiastes de Pindare, qu'Arcésilas IV fut tué en trahison par les Cyrénéens, qui déclarèrent alors la royauté abolie, et se constituèrent en république démocratique.

Battos, fils du dernier Arcésilas, fuyant la turbulente cité où ses pères avaient régné pendant deux siècles, alla chercher asile dans cette nouvelle cité des Hespérides que son père avait élevée pour être la sauvegarde de sa puissance et de sa race; mais il y trouva une aussi cruelle destinée : il y périt misérablement, et pour effacer jusqu'à sa mémoire, on jeta sa tête à la mer, en haine de la royauté.

Tels sont les renseignements que Diodore, Thucydide, Héraclide de Pont, et les scholiastes, fournissent sur les derniers règnes de la dynastie des Ratiades, dont les descendants, confondus désormais avec le reste des citoyens, ne se distinguèrent plus que par le vain prestige d'une illustre origine, jusqu'à ce que l'auréole poétique de Callimaque vint encore jeter sur leur nom un dernier éclat.

III. GOUVERNEMENT RÉPUBLICAIN.

Période de complète indépendance.

DÉVELOPPEMENT REMARQUABLE DE LA PROSPÉRITÉ DE CYRÈNE. — Après deux siècles de monarchie, Cyrène eut deux siècles de gouvernement républicain; mais son histoire, pendant cette seconde période, nous est tout à fait inconnue, sauf quelques résultats généraux et quelques faits épars dont la mention isolée se rencontre au milieu des récits du temps.

Le développement de la prospérité

agricole, industrielle et commerciale, fut une conséquence naturelle de l'accession des classes inférieures au maniement des affaires de la cité; car l'égalité politique engendre des rapprochements sociaux qui amènent la diffusion des richesses précédemment concentrées entre les mains des classes privilégiées. Le morcellement de la propriété territoriale augmente la production du sol; l'accumulation des produits multiplie les transactions commerciales, qui à leur tour accélèrent la circulation de l'argent; et sous l'influence de cette circulation rapide naît le luxe, dont les caprices aiguillonnent l'industrie manufacturière, inséparable des arts utiles, qui eux-mêmes appellent à leur aide les beaux-arts. Telle est la voie par laquelle Cyrène devait arriver à une opulence sans bornes, admirée et enviée par les autres nations, tributaires ou émulées de sa puissance commerciale.

Avec les mœurs élégantes et raffinées qu'amène l'abondance des richesses, se concilient mal les exigences et les rudes habitudes de la guerre: quand les cités opulentes ont besoin de soldats, elles ont de l'or pour en acheter, et rarement elles arrachent leurs citoyens à la paisible activité des affaires pour tenter la fortune des armes.

CYRÈNE NE PREND POINT PART À LA GUERRE DU PÉLOPONÈSE. — Pendant que la guerre du Péloponèse rassemblait toutes les forces actives de la Grèce sous deux bannières rivales, la grecque Cyrène s'abstint de prendre part à une lutte dont le théâtre était éloigné d'elle; mais elle ne refusa pas ses bons offices, quand elle en trouva l'occasion, aux membres de la famille dorienne, à laquelle elle-même était si étroitement apparentée; quand le spartiate Gyllippe entreprit de rétablir l'état désespéré des affaires de Syracuse et appela à son aide les renforts de la mère patrie, il arriva (*) que des vaisseaux doriens, partis du Péloponèse pour la Sicile, furent

poussés par les vents sur les côtes de la Cyrénaïque; ils y furent hospitalièrement reçus, et on leur fournit deux trirèmes et des pilotes pour les guider dans leur navigation jusqu'à Syracuse: cette conduite reçut sa récompense immédiate; car, en passant devant la colonie des Hespérides, les troupes qu'emportait la flottille délivrèrent cette place des attaques auxquelles elle se trouvait alors en butte de la part des tribus libyennes du voisinage, qui en avaient formé le siège.

INSURRECTION POPULAIRE SOUS LA CONDUITE D'ARISTON. — La turbulente Cyrène était toujours en proie aux factions: la querelle s'agitait entre l'aristocratie et le peuple, l'une voulant conserver une suprématie que l'autre considérait comme un joug insupportable; enfin un chef populaire, Ariston, se rendit maître de la ville, et résolut de consommer par le meurtre l'abaissement de la classe jusqu'alors privilégiée: cinq cents des principaux de la cité furent massacrés; les autres parvinrent à échapper par la fuite, en attendant quelque circonstance favorable qui leur permit de rentrer avec sécurité dans leur patrie.

Cette occasion ne tarda point à se présenter: quand, après la bataille d'Égos-Potamos, les Spartiates restés vainqueurs chassèrent les Messéniens de Naupacte et de Céphallénie (**), trois mille de ces fugitifs vinrent, sous les ordres de Comon, chercher asile dans la Cyrénaïque, où les Évhéperites, harcelés par les incursions libyennes, appelaient de toutes parts les Grecs à s'y aller établir. À peine débarqués, ils furent sollicités par les exilés de Cyrène à leur prêter main-forte pour reconquérir la position politique dont l'usurpation plebéienne les avait dépouillés. Les Messéniens se laissèrent persuader, prirent fait et cause pour l'aristocratie déchuë, et lui fournirent un corps de troupes pour tenter un mouvement contre-révolutionnaire; mais l'attaque fut vigoureusement soutenue, le combat acharné, et

(*) L'an 413 avant l'ère vulgaire.

(**) L'an 401 avant l'ère vulgaire.

la perte énorme des deux côtés, à tel point que les Messéniens auxiliaires y périrent presque tous. Après cette rude épreuve, les deux partis en vinrent à des prétentions moins exclusives; ils mirent bas les armes, et un accommodement fut ménagé, à Cyrène, entre leurs envoyés respectifs: il fut unanimement convenu, sous serment, que la querelle serait oubliée, et que personne ne garderait rancune du passé.

DES MODIFICATIONS SONT APPORTÉES A LA CONSTITUTION POLITIQUE DE CYRÈNE. — Quelques modifications furent introduites alors dans l'organisation de la république; elles eurent sans doute le succès qu'on en devait attendre, puisque Aristote, en son traité de la Politique, les cite comme exemple de ce qu'il convient de faire en pareil cas: « Augmenter le nombre des tribus et des sections, effacer autant que possible l'ancienne distinction des nationalités diverses, faire rentrer dans le culte commun les observances religieuses particulières; tout faire en un mot pour opérer une fusion générale, et détruire l'empire des vieilles coutumes. » Ce changement fut-il immédiat, ou fut-il le résultat d'une pénible élaboration: c'est ce que nous ne saurions dire; nous pensons toutefois qu'il ne fut résolu, ou du moins effectué, qu'après une infructueuse tentative faite, suivant une anecdote vulgaire, auprès du divin Platon, pour obtenir de sa sagesse de nouvelles institutions politiques. Platon connaissait bien Cyrène, où il était venu écouter les leçons du célèbre Théodore sur la géométrie: « Les Cyrénéens sont trop riches et trop blasés », répondit le philosophe, « pour que j'essaye de leur donner des lois: il est trop difficile de gouverner une république si opulente. » Quoi qu'il en soit, les dispositions qui furent alors adoptées, parvinrent à ramener l'ordre et la paix dans la cité.

RAPATRIEMENT DES MESSÉNIENS. — Quant aux Messéniens qui n'étaient pas intervenus dans la lutte, ils se cantonnèrent chez les Evhespérites, et y demeurèrent jusqu'à ce que, trente

ans après (*), la bataille de Leuctres ayant substitué la fortune de Thèbes à celle de Lacédémone, Épaminondas rappela avec instance dans leurs foyers les fugitifs de la Messénie, dont il voulait restaurer l'existence politique (**), afin d'établir ainsi l'ennemi aux portes mêmes de Sparte; et Comon, quittant la Cyrénaïque, ou des songes prophétiques lui avaient déjà fait pressentir la renaissance de Messène, ramena alors à Naupacte ses compagnons d'exil: « On ne peut se figurer », s'écrie Pausanias, « avec quel empressement ces fugitifs accoururent à l'appel d'Épaminondas, tous également transportés d'amour pour leur patrie et de haine contre Lacédémone. »

TRAITÉ DE LIMITES AVEC CARTHAGE. — Dans le développement sans bornes de sa richesse et de sa puissance commerciale, Cyrene avait une active et jalouse rivale: de l'autre côté des Syrtes, Carthage s'était élevée aussi à la plus haute prospérité, et la concurrence des deux cités pour l'approvisionnement du monde devait amener fatalement des collisions dès qu'elles se rencontreraient sur un même théâtre. Séparées par une immense plage aride et déserte, ce n'est point de ce côté que la lutte dut commencer, et déjà sans doute leurs flottes s'étaient plus d'une fois trouvées aux prises avant que l'extension de leurs possessions territoriales contiguës; mais quand à peu de distance du poste cyrénéen d'Automalax fut venue s'établir l'escale punique de Charax, le conflit fut engagé aussitôt sur la limite où devaient mutuellement s'arrêter les deux puissances devenues voisines: l'irritation était vive des deux parts, et il s'ensuivit une guerre longue et sanglante, dans laquelle des armées et des flottes furent défaites et dispersées, au grand dommage de chacune des parties contendantes; si bien que reconnaissant enfin

(*) L'an 371 avant l'ère vulgaire.

(**) L'an 369 avant l'ère vulgaire.

qu'un tiers pourrait profiter de leur affaiblissement et de leur fatigue pour venir sur leurs brisées, elles convinrent de régler à l'amiable leur différend, et voici les conditions qu'elles arrêtaient : à un jour désigné, des délégués devaient respectivement partir de chez eux, et le point de leur rencontre serait désormais la limite commune des deux peuples. Les envoyés de Carthage étaient deux frères du nom de Philène; ils hâtèrent leur marche, tandis que les Cyrénéens se laissaient attarder, soit par négligence, soit par accident; en ces régions, en effet, les tempêtes peuvent retenir les voyageurs aussi bien qu'en pleine mer; car lorsque le vent souffle sur ces plaines nues et arides, le sable, enlevé du sol et violemment agité, remplit la bouche et les yeux, et empêchant de rien apercevoir, arrête forcément la marche.

Quoi qu'il en soit, les envoyés cyréniens se voyant en retard, et craignant d'être punis au retour pour avoir mal fait leur devoir, se mirent à accuser les Carthaginois d'être partis de chez eux avant le temps convenu, élevèrent des contestations, déclarèrent enfin qu'ils tenteraient tout plutôt que de s'en retourner vaincus; mais les Carthaginois leur ayant demandé de poser une condition dont les chances fussent égales, les Grecs offrirent à leurs adversaires cette alternative, ou de se laisser enterrer vivants à l'endroit qu'ils réclamaient pour limite de leur pays, ou de souffrir qu'eux-mêmes, à pareille condition, pussent avancer jusqu'où ils voudraient. Les Philènes, souscrivant à cet accord, et sacrifiant leur existence à leur patrie, furent ensevelis vivants en cet endroit; et Carthage éleva à cette même place des autels consacrés aux frères Philènes, pour lesquels d'autres honneurs furent aussi institués dans leur ville natale.

Cette détermination, antérieure à la rédaction du Périple de Scylax, où l'on voit figurer les autels de Philène, n'est point rapportée par les historiens et les polygraphes à une date précise; mais on peut estimer approximative-

ment qu'elle eut lieu vers l'an 350 avant notre ère.

Période de soumission nominale à Alexandre le Grand.

ALEXANDRE LE GRAND SE MET EN ROUTE POUR ALLER CONSULTER L'ORACLE D'AMMON. — Bientôt le nom d'Alexandre de Macédoine, le plus grand de tous les noms historiques que l'admiration des peuples ait légués jamais à la postérité, vient remplir le monde et lui annoncer un maître; des bords du Danube aux plaines d'Issus, et d'Issus aux rivages de Tyr, la victoire l'accompagne partout; il arrive en Égypte, et l'Égypte, aussitôt soumise, voit s'élever une capitale nouvelle qui effacera Thèbes et Memphis, et perpétuera dans les siècles à venir la gloire de son fondateur; Alexandrie, qui sera l'entrepôt du commerce de l'univers entier, projette son merveilleux port en avant de la côte, sur la limite de l'Égypte et de la Libye: c'est dire assez que la Libye désormais doit obéir à Alexandrie.

A cette époque où les croyances païennes exerçaient sur les esprits un empire illimité, il était d'une bonne politique de se concilier les oracles, de donner à ses armes l'appui des superstitions populaires, et Alexandre ne négligea en aucune occasion ce soin important: il avait promis de rebâtir le temple de Diane à Éphèse; il avait, dans la capitale de la Phrygie, tranché avec éclat le célèbre nœud gordien; aux portes de la Libye, il avait voulu visiter, au milieu des déserts, l'oracle fameux de Jupiter Ammon. Cet oracle, dit Arrien, passait pour infailible: Persée, Hercule même, l'avaient interrogé lorsqu'ils marchaient, l'un par ordre de Polydecte contre la Gorgone, l'autre contre le libyen Antée et contre l'égyptien Busiris; Alexandre voulait rivaliser de gloire avec ces héros dont il était descendu, faisant d'ailleurs remonter sa propre origine jusqu'à Ammon lui-même, puisque les traditions mythiques rapportaient

à ce dieu celle de Persée et d'Hercule. Il avait dessein, au surplus, de s'instruire de sa destinée, ou de passer du moins pour être allé s'en instruire. Il se mit donc en route, cheminant le long de la côte l'espace de seize cents stades, à travers un pays désert où l'eau ne manque cependant pas tout à fait jusqu'à Parétonion,

SOUSSION DES CYRÉNIENS. — Les Cyrénéens, avertis de la marche d'Alexandre, s'étaient empressés de lui dépêcher des ambassadeurs; c'est auprès du lac Maréotide au rapport de Quinte-Curce, ou vers le milieu seulement du voyage suivant Diodore de Sicile, que les envoyés de Cyrène rencontrèrent le héros macédonien; ils lui apportaient une couronne d'or et des présents magnifiques parmi lesquels on remarquait trois cents chevaux de guerre et cinq quadriges de la plus grande beauté, en le suppliant de leur accorder sa bienveillance et de venir visiter leurs villes. Alexandre les accueillit favorablement, leur octroya amitié et alliance, mais ne se détourna point de sa destination.

ALEXANDRE CONTINUE SA ROUTE A TRAVERS LE DÉSERT JUSQU'AU TEMPLE D'AMMON. — Il quitta la côte à Parétonion pour s'avancer directement vers le temple d'Ammon à travers le désert et les sables brûlants de la Libye; il emportait dans des outres chargées sur des chameaux la provision d'eau nécessaire pour voyager dans ces vastes solitudes dépourvues de sources; mais le quatrième jour cette provision était déjà épuisée, et son armée, haletante et abattue, eût éprouvé toutes les horreurs de la soif, sans une pluie abondante qui survint à l'improviste, et qui fut regardée comme un prodige, aussi bien que le fait suivant raconté par Arrien d'après l'autorité de Ptolémée le Lagide et d'Aristobule, deux des compagnons assidus d'Alexandre.

« Quand le vent du midi souffle dans ces contrées, il élève une si grande quantité de sables, qu'il en couvre les chemins disparus. Alors ces plaines offrent l'aspect d'un océan immense :

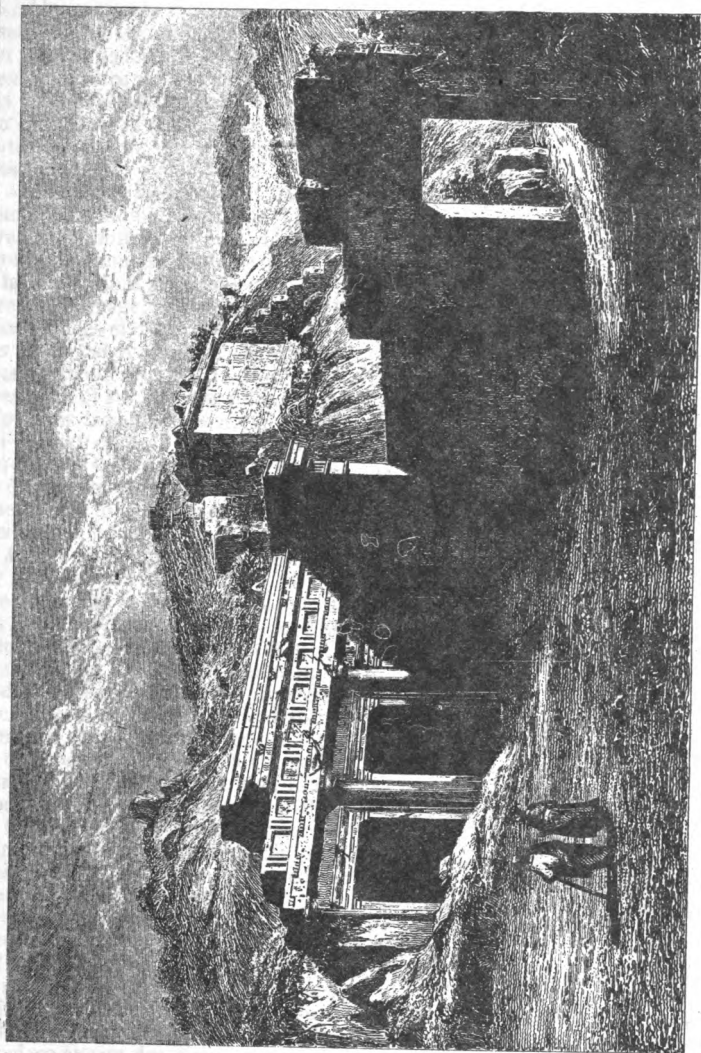
ni arbres, ni hauteurs pour se reconnaître; rien n'indique la route que doit tenir le voyageur, plus malheureux que le nocher, dont les astres du moins dirigent la navigation. Alexandre et les siens étaient dans cet embarras, lorsque, au rapport de Ptolémée, deux dragons sifflent et précèdent l'armée: Alexandre accepte l'augure et ordonne de suivre leur trace, qui dirige ainsi leur marche vers le temple, et ensuite leur retour. Mais Aristobule prétend, et son opinion paraît plus généralement adoptée, que ce furent deux corbeaux dont le vol guida l'armée. Je crois bien, ajoute Arrien, qu'Alexandre n'arriva que par un prodige; mais ici, vu la diversité des récits, tout n'est qu'obscurité.

« L'ondée imprévue qui survint au milieu du désert avait permis à l'armée de recueillir dans un ravin une nouvelle provision d'eau pour les quatre journées qu'il lui restait à faire dans cette contrée aride. On arriva enfin au lac amer, et après avoir marché encore l'espace de cent stades, on gagna les lieux habités; puis, en une journée de marche on atteignit le temple d'Ammon.

DESCRIPTION DE L'OASIS D'AMMON. — Ce district, entouré de toutes parts de déserts sans eau et sans culture, est lui-même arrosé, sur un espace de cinquante stades en tous sens, d'eaux abondantes, douces et saines, qui fertilisent un sol couvert de bosquets, et surtout de vergers, où l'on jouit d'une agréable température semblable à celle du printemps, formant un délicieux contraste avec la sécheresse et l'intolérable chaleur des alentours.

« On dit (nous empruntons ces détails à Diodore de Sicile) que le temple fut bâti par l'égyptien Danaüs. La région sacrée où il domine a pour voisins, à l'ouest et au sud les Éthiopiens, au nord les Libyens nomades et les Nasamons qui leur succèdent vers l'intérieur; ce canton lui-même est exclusivement habité par les Ammoniens. Au centre est une acropole composée de trois forteresses; la première est l'an-

CYRENAÏQUE



Lemaitre del.

Nécropole de Cyréné.

cienne résidence royale des princes du pays ; la seconde, beaucoup plus considérable, renferme la demeure des femmes, des enfants, et de tous les parents du roi, la citadelle, le sanctuaire, et la fontaine sacrée où sont purifiées toutes les offrandes destinées à la divinité du lieu. Dans la troisième habitent les satellites du roi, qui y ont des casernes fortifiées.

« Non loin de l'acropole est un autre temple d'Ammon, ombragé d'arbres grands et touffus, et près duquel se trouve la fameuse fontaine du soleil à la température périodiquement changeante. L'image du dieu est couverte d'émeraudes et d'autres pierres ; et les oracles sont rendus avec des formes particulières : quatre-vingts prêtres portent sur leurs épaules une nef d'or dans laquelle le dieu est conduit à l'endroit dont il fait choix ; il est suivi d'une troupe nombreuse de filles et de femmes psalmodiant en leur langue, tout le long du chemin, des hymnes en son honneur. »

ALEXANDRE CONSULTE L'ORACLE ET RETOURNE A MEMPHIS. — Alexandre ayant été introduit dans le temple, en présence du dieu, le plus vieux des prêtres s'avança vers lui en le saluant du titre de fils, au nom de la divinité dont il était le prophète ; Alexandre, oublieux de sa destinée mortelle, s'empressa d'agréer ce titre en demandant que Jupiter lui accordât l'empire du monde : ce à quoi il fut répondu aussitôt qu'il serait le maître de toute la terre. Il voulut ensuite savoir si tous les meurtriers de son père avaient été punis ; et le prêtre courtisan de répondre : que le dieu son père était au-dessus de toute atteinte criminelle ; mais que s'il voulait parler de Philippe, les meurtriers de ce prince avaient subi leur peine ; et il prédit enfin à Alexandre qu'il serait toujours invincible jusqu'à ce qu'il allât prendre place auprès des dieux.

Merveilleusement satisfait de ces oracles, le héros macédonien fit à Ammon et à ses ministres de magnifiques offrandes, et se remit en marche pour l'Égypte, en passant par le même

chemin selon Aristobule, en allant directement à Memphis au dire de Ptolémée, qui semble avoir, sur ce point, une plus grande autorité.

ALEXANDRE POURVOIT A L'ADMINISTRATION DE L'ÉGYPTÉ ET DE LA LIBYE. — De retour à Memphis, il distribua le gouvernement et l'administration de l'Égypte et des contrées voisines entre divers officiers : et la satrapie de Libye échut à Apollonius, fils de Charinus. La Cyrénaïque y était-elle comprise ? Il semble difficile d'en douter : car Alexandre avait la prétention de commander au monde ; et l'on sait qu'il reçut plus tard les députations des peuples africains plus reculés à l'ouest, les Libo-Phéniciens, les Carthaginois, et autres, jusqu'aux colonnes d'Hercule. Mais on peut considérer, en même temps, que le conquérant macédonien n'imposait qu'un joug très-léger aux nations subjuguées, et qu'à l'égard des populations grecques en particulier sa domination était plutôt un simple protectorat. Il est donc plausible de croire que tout annexée qu'elle était à l'empire d'Alexandre, la Libye cyrénaïque n'en conservait pas moins toutes les libertés politiques dont elle s'était habituée à user et abuser à son caprice.

On en vit de nouvelles preuves au moment où la mort d'Alexandre vint livrer les lambeaux de son empire à l'ambition de ses généraux : on sait en effet que l'Égypte échut en partage à Ptolémée le Lagide, qui en prit possession sans conteste ; mais la Cyrénaïque suivait alors d'autres destinées, que Diodore de Sicile nous a racontées avec détail, et que nous rapporterons d'après lui.

Histoire de la tyrannie de Thimbron.

THIMBRON APPELÉ A CYRÈNE PAR UNE FACTION ; SES PREMIERS SUCCÈS. — Il faut rappeler d'abord que pendant l'expédition d'Alexandre dans les Indes, Harpale, qu'il avait laissé gouverneur de Babylone, supposant que son maître n'en reviendrait jamais, s'était abandonné à

toute espèce de luxe et de débauche, de telle sorte qu'à la nouvelle du retour de son souverain, il n'osa attendre les effets de sa juste colère, et emportant cinq mille talents d'argent, il se fit suivre d'environ six mille hommes de troupes mercenaires, avec lesquelles il se rendit d'abord dans le Péloponèse, puis en Crète, où il périt par les embûches du lacedémonien Thimbron, l'un des siens, qui s'empara de ses trésors, de ses soldats et de ses vaisseaux.

Tel était l'état des choses lorsque Cyrène, toujours partagée entre deux factions rivales, et dominée alors par l'une d'elles, expulsa de son sein les chefs de l'autre parti; et ceux-ci, auxquels se réunirent les Barcéens qui partageaient la même fortune politique, allèrent chercher asile en Crète, où ils trouvèrent Thimbron disposé en apparence à prendre fait et cause pour eux. Les troupes et les réfugiés furent embarqués sur les vaisseaux, et Thimbron fit voile aussitôt pour la Cyrénaïque, où les connaissances locales des exilés qu'il ramenait lui servirent merveilleusement à diriger ses opérations. Les Cyrénéens s'étant avancés à sa rencontre, il leur livra bataille, les vainquit, leur tua beaucoup de monde, leur fit un grand nombre de prisonniers, et s'étant rendu maître du port, il les assiégea si vigoureusement, qu'il les força à capituler moyennant une contribution de cinq cents talents d'argent et de la moitié de leurs chars de guerre comme contingent dans les expéditions qu'il voulait entreprendre. Il envoya aux autres villes des délégués pour conclure une alliance, comme s'il allait soumettre les populations libyennes qui tenaient le plat-pays; et s'appropriant les richesses que les marchands avaient abandonnées dans le port, il les livra au pillage de ses soldats afin de stimuler leur ardeur pour la guerre.

REVERS RÉPÉTÉS DE THIMBRON.
— Mais la fortune ne tarda point à changer la face des affaires et à mettre un terme aux prospérités de Thimbron : parmi les chefs de son armée

était le crétois Mnasielès, homme de grands talents militaires, pétulant et audacieux, qui, mécontent du partage du butin, fit défection, et passa du côté des Cyrénéens, auxquels il persuada, par ses accusations de cruauté et de perfidie contre Thimbron, de rompre la capitulation et de reprendre leur liberté. Comme il n'y avait encore que soixante talents de payés, et qu'ils n'acquittaient pas le surplus, Thimbron, les traitant de rebelles, fit arrêter ceux des Cyrénéens qui se trouvaient dans le port, au nombre d'environ huit cents, et menant aussitôt ses troupes contre la ville, il en fit le siège, mais avec si peu de succès, qu'il fut obligé de revenir à Apollonie.

Les Barcéens et les Évhésperites ayant fourni à Thimbron, contre Cyrène, les renforts stipulés pour une autre destination, les Cyrénéens, afin de se venger de cette conduite, allèrent ravager les terres de leurs jaloux voisins: ceux-ci recoururent à Thimbron, qui partit d'Apollonie pour marcher à leur aide; et les Cyrénéens, profitant habilement de l'occasion d'après les conseils du Crétois, vinrent aussitôt sous ses ordres reprendre possession de leur port pendant l'absence de Thimbron, recouvrer leurs marchandises, et se mettre en défense.

La perte de cette place, et de ses munitions, ôta d'abord tout espoir à Thimbron; cependant, ayant repris courage et s'étant rendu maître par voie de siège de la ville de Teuchira, il conçut quelque espérance de se relever; mais il éprouva bientôt de nouveaux désastres; car ceux qui étaient dans les vaisseaux, exclus du port et manquant de vivres, faisaient chaque jour des descentes sur la côte pour se procurer des provisions; mais les Libyens se mirent en embuscade, en tuèrent un grand nombre, et firent beaucoup de prisonniers; ceux qui échappèrent et purent regagner leurs vaisseaux, se dirigèrent vers les villes alliées; mais la tempête en fit sombrer plusieurs, et le reste fut emporté en Chypre et en Égypte.

ON APPELLE DES RENFORTS DE PART ET D'AUTRE. — Sous le poids de tant de calamités, Thimbron cependant continuait la guerre; il y avait dans le Péloponèse, auprès de Ténare, un corps de soldats étrangers; car beaucoup de mercenaires, restés sans emploi, erraient de divers côtés, cherchant qui les prit à sa solde; et il se trouvait alors près de Ténare une troupe de deux mille cinq cents hommes environ, dans cette position. Thimbron leur dépêcha quelques amis intelligents, qui les engagèrent pour lui et les ramenèrent en Cyrénaïque. Mais dans l'intervalle, les Cyrénéens, enhardis par leurs précédents succès, avaient attaqué à leur tour, étaient restés vainqueurs, et avaient tué beaucoup de monde à l'ennemi. Ainsi battu, Thimbron désespérait presque de sa cause, quand l'arrivée des renforts partis de Ténare, en augmentant notablement ses forces, vint de nouveau rétablir ses affaires et lui rendre courage.

Les Cyrénéens, de leur côté, voyant la guerre se ranimer, demandèrent aide aux Libyens du voisinage, et même aux Carthaginois; et ayant rassemblé ainsi, en y joignant les troupes de la ville, jusqu'à trente mille soldats, ils se préparèrent à une bataille décisive. Thimbron, ayant réuni une armée considérable, livra le combat, obtint la victoire, fit un grand carnage, et se regarda comme bientôt maître des villes voisines. Mais les Cyrénéens, dont tous les chefs avaient été tués dans l'action, en élurent d'autres à leur place, avec le crétois Mnasiclès à leur tête, pendant que Thimbron, profitant de sa victoire, assiégeait Apollonie et livrait à Cyrène des assauts journaliers. La continuation de la guerre amena dans la place la disette des vivres, et bientôt le renouvellement des séditions et des querelles entre la plèbe et l'aristocratie; le parti populaire prévalut, et expulsa les riches, qui, désormais sans patrie, allèrent chercher asile, les uns auprès de Thimbron même, les autres en Égypte auprès de Ptolémée, dont ils sollicitè-

rent des secours pour leur rétablissement, et obtinrent l'envoi d'une armée tant de terre que de mer sous les ordres du général Ophellas.

LES ÉGYPTIENS, VENUS AU SECOURS DES CYRÉNÉENS, S'EMPARERENT DU PAYS. — A la nouvelle de son approche, ceux qui s'étaient réfugiés auprès de Thimbron, cherchèrent à s'échapper dans la nuit pour aller rejoindre leurs compagnons; mais ils furent découverts et mis à mort. De leur côté, les chefs plébéiens de Cyrène, craignant les effets du retour des exilés, firent la paix avec Thimbron, et se réunirent pour résister ensemble à Ophellas; mais celui-ci battit Thimbron et se rendit maître du pays et des villes, à l'exception de Cyrène qui se défendit encore vigoureusement; Thimbron fugitif fut pris par quelques Libyens, et livré à l'olinthien Épiclydes qui commandait à Teuchira pour Ophellas, puis conduit à Apollonie, où il avait commis tant de méfaits, pour y être crucifié. Enfin, Ptolémée lui-même vint, dit-on, à achever en personne la conquête de la Cyrénaïque (*), et laissa garnison dans les places.

Quelle était la nature de la domination ainsi établie par Ptolémée? Sans doute, dans sa pensée, une souveraineté absolue; et de cette époque, à ce compte, devrait dater le règne des Lagides à Cyrène. Mais il est douteux que les Cyrénéens fussent disposés à considérer comme un maître véritable l'allié dont ils étaient allés solliciter le secours; et le monarque égyptien avait trop affaire lui-même, en ces premières années de son avènement, avec les rivalités et les intrigues auxquelles donnait lieu le partage de la succession d'Alexandre, pour s'appliquer à tenir dans une stricte obéissance une population qu'on faisait plier difficilement sous le joug.

Histoire de la tyrannie d'Ophellas.

INTERVENTION D'OPHELLAS DANS LES DISSENSIONS DES CYRÉNÉENS. — Il arriva cependant, peut-être, que

(*) L'an 322 avant l'ère vulgaire.

la garnison égyptienne que les Cyrénéens avaient reçue comme une concession, voulut un jour faire la loi; telle fut sans doute la cause d'une insurrection qui éclata par la suite (*), et dans laquelle les Cyrénéens, rejetant la garnison dans la citadelle, l'y tinrent bloquée: il vint d'Alexandrie des envoyés chargés de les inviter à lever le siège; mais les Cyrénéens irrités tuèrent les envoyés, et pressèrent plus vivement encore les soldats égyptiens. Ptolémée, irrité à son tour, envoya une armée sous les ordres d'Agis, et une flotte sous le commandement d'Épainète; Agis, ayant attaqué vigoureusement les insurgés, se rendit maître de la ville, se saisit des chefs des mutins pour les envoyer à Alexandrie, désarma les autres, et ayant rétabli l'ordre dans la Cyrénaïque, s'en retourna en Égypte.

Il est probable que l'insurrection ainsi apaisée n'était que l'une des phases de la lutte toujours subsistante des deux partis entre lesquels se divisait la population de Cyrène, l'un ayant pour noyau l'aristocratie des villes qui s'appuyait sur l'armée d'occupation égyptienne commandée par Ophellas, l'autre formé de la plèbe impatiente de toute domination et de tout frein. L'expédition d'Agis et d'Épainète ayant rendu à Ophellas la supériorité de forces que l'insurrection populaire avait quelque temps neutralisée, le parti aristocratique, recouvrant par ce moyen sa prépondérance politique, dut se montrer reconnaissant envers le chef macédonien qui avait fait cause commune avec lui; et de là résulta sans doute, pour celui-ci, l'occasion et le dessein de se former aussi un royaume indépendant, à l'exemple des autres compagnons d'armes d'Alexandre.

OPHELLAS SE DÉCLARE ROI DE LIBYE. — Quoi qu'il en soit, au lieu de se borner à être le lieutenant de Ptolémée, Ophellas prit en son propre nom le gouvernement de la Cyrénaïque avec le titre de roi, et ayant réuni des

troupes nombreuses, il manifesta des intentions d'agrandissement qui arrivèrent jusqu'aux oreilles d'Agathocles, roi de Syracuse, alors en Afrique, ou il menait rude guerre aux Carthaginois. Ce prince dépêcha le syracusain Orthon vers Ophellas, pour lui proposer une alliance offensive contre les Carthaginois leurs ennemis communs, dont la destruction laisserait à Agathocles la possession paisible de la Sicile, à Ophellas l'empire de la Libye. Le Macédonien accepta avec joie, et envoya demander du renfort à Athènes, où il était connu et fort estimé, tant à cause de son mérite personnel qu'à raison de son mariage avec Euthydice fille de Miltiades, de la race du vainqueur de Marathon: les Athéniens se rendirent avec empressement à son invitation; et beaucoup de guerriers des autres cités de la Grèce accoururent aussi se ranger sous ses drapeaux, espérant que la fortune allait leur livrer la plus belle portion de la Libye et les richesses de Carthage pour se refaire de l'état misérable où les dissensions intestines les avaient réduits.

EXPÉDITION MALHEUREUSE D'OPHELLAS CONTRE LES CARTHAGINOIS. — Ophellas ayant tout préparé pour son expédition, se mit en marche avec une armée de dix mille fantassins, six cents cavaliers, et cent chars montés par plus de trois cents combattants; il y avait en outre, hors des cadres de l'armée, près de dix mille hommes, avec femmes, enfants et bagages, en sorte qu'il semblait que ce fût une colonie tout entière. Après dix-huit journées de route, pendant lesquelles on avait parcouru plus de trois mille stades, on campa auprès d'Automalax.

Au delà sont des montagnes aux flancs abrupts, renfermant une vallée profonde d'où surgit une roche escarpée, au pied de laquelle des lierres et des cyprès cachent l'entrée d'une vaste caverne. C'est là, dit-on, que vivait jadis la reine Lamia, femme d'une beauté merveilleuse, transformée en bête féroce à cause de

(*) L'an 313 avant l'ère vulgaire.

sé cruauté : on raconte que, voyant mourir tous ses enfants, le chagrin lui inspira une envie furieuse contre les femmes fécondes, et qu'elle leur fit arracher leurs enfants pour être aussitôt massacrés. « Aussi, jusqu'à ce jour, écrit Diodore de Sicile, les enfants ont-ils gardé le souvenir de cette femme, dont le nom est pour eux un épouvantail. » Elle chercha l'oubli de ses douleurs dans l'ivresse, laissant alors chacun faire ce qu'il voulait, sans s'enquérir de ce qui se passait dans le pays, en sorte qu'on la tint pour aveugle : et l'on en vint à dire figurativement qu'elle avait mis ses yeux dans sa poche, exprimant son incurie née de l'ivresse par la cécité supposée que lui aurait causée le vin. Qu'elle ait, dans tous les cas, vécu en Libye, c'est un point, ajoute Diodore, sur lequel on peut invoquer le témoignage formel d'Euripide, lorsqu'il dit (*) : « Qui ne connaît la race, en horreur aux mortels, de la libyenne Lamie ? »

Ophellas conduisit ses troupes à travers ces déserts arides et infestés d'animaux dangereux, où le manque d'eau et de vivres mit en péril le sort de toute l'armée. Au voisinage des Syrtes, le pays était rempli de bêtes venimeuses dont la morsure fit beaucoup de ravages, sans que la médecine ni les soins de l'amitié en pussent conjurer les effets; on rencontrait des serpents dont la couleur terreuse se confondait tellement avec celle du sol, qu'on ne savait les éviter, et ceux qui les foulaient par inadvertance, périsaient de leurs morsures. Enfin après plus de deux mois de la marche la plus pénible, on rejoignit Agathocles, et l'on campa dans le riche pays de Carthage : on sait comment le perfide Syracusain fit périr Ophellas (**) pour s'approprier son armée.

(*) Τις τούνομα τὸ ἐπινοήσαστον βροτέϊς
Οὐκ αἰδὲ Λαμίας τῆς λιβυστῆς γένος.
Εὐριπίδου, ἐπιφ. Διοδώρου, XXI, 42.

(**) L'an 308 avant notre ère.
Ἄγαθοκλῆς Ὀφελίαν... πυθόμενος εἶναι φιλό-
καίδη, ἔμψρον αὐτῶ τὸν ἴδιον υἱὸν ἐπεμψεν
Ἐπιπλασίδην ἑρατὸν ὄντα.... Ὁ Κυρηναῖος

CONQUÊTE DE LA CYRÉNAÏQUE PAR LES ÉGYPTIENS. — Avec la mort d'Ophellas s'évanouit le rêve d'un empire de Libye. Mais ce n'est point à dire que Cyrène tombât immédiatement sous la domination égyptienne; la veuve d'Ophellas, Euthydice, retournée en Grèce, y devint l'épouse de Démétrius fils d'Antigone, l'ennemi le plus redoutable de Ptolémée, et l'on peut croire qu'elle employa l'influence qu'elle devait avoir conservée en Libye, à déjouer les projets de conquête du maître d'Alexandrie. Nous savons du moins, de Pausanias, qu'à ce moment où Ptolémée marchait contre Cyrène, Antigone, lui salevant la Syrie et la Phénicie, le forçait à revenir vers l'Orient; puis ce fut en Chypre, et bientôt en Égypte même, qu'Antigone et Démétrius transportèrent le théâtre de la guerre, en sorte que c'est seulement après la mort d'Antigone et la défaite de Démétrius, à la célèbre bataille d'Ipsus (*), que Ptolémée, ayant repris possession de la Syrie et de l'île de Chypre, put songer de nouveau à soumettre la Cyrénaïque.

Il chargea de ce soin son beau-fils Magas, fils de cette Bérénice qui, de suivante qu'elle était d'abord de la reine Eurydice fille d'Antipater, s'était élevée à son tour jusqu'à la couche royale. Magas, fils de l'obscur macédonien Philippe, dut à l'influence de sa mère le commandement des troupes chargées de réduire les Cyrénéens à l'obéissance, et ensuite le gouvernement de la nouvelle province ajoutée par ses armes à l'empire des Ptolémées.

C'est de ce moment que date l'établissement définitif de l'autorité des Lagides sur la Cyrénaïque.

IV. RÈGNE DES LAGIDES.

Rois particuliers de la Cyrénaïque.

MAGAS GOUVERNE D'ABORD AU NOM DE PTOLÉMÉE LAGIDE. — Depuis l'expédition de Magas, Ptolé-

της ὥρας ἡττώμενος περιέπειν αὐτὸν, καὶ περὶ τὴν θεραπείαν αὐτοῦ μόνην ἡσχολεῖτο... κ.τ.λ.
Πολύβη, *Stratagemas*, V. Agath. 4.

(*) L'an 301 avant notre ère.

mée régna encore quinze années, pendant lesquelles Cyrène demeura tranquillement soumise à son sceptre, sous le gouvernement doux et ferme de son beau-fils; car la douceur de Magas n'est pas moins vantée que ses qualités militaires, et Plutarque cite un exemple de son indulgence envers le poète Philémon, qui l'avait publiquement offensé par des railleries piquantes dans ses comédies: une tempête l'ayant poussé à Parétonion, Magas, pour toute vengeance, se contenta de l'effrayer par l'appareil du supplice, et tournant ensuite la chose en plaisanterie, il le renvoya chargé de jouets et de bagatelles comme un enfant.

L'historien Josèphe nous apprend que c'est ce premier Ptolémée qui établit, à Cyrène et dans les autres villes de la Libye, de nombreuses colonies de Juifs, tirés de l'Égypte, où il les avait d'abord transportés après ses expéditions en Syrie, et où il en existait d'ailleurs déjà du temps d'Alexandre le Grand.

Sentant sa fin approcher, Ptolémée voulut désigner et même installer son successeur: il choisit l'aîné des enfants qu'il avait eus de Bérénice mère de Magas, et le fit solennellement proclamer roi à sa place (*); puis il s'éteignit environ deux ans après, dans un âge fort avancé.

MAGAS SE DÉCLARE SOUVERAIN ET MARCHÉ CONTRE PHILADELPHÉ. — Le nouveau roi d'Égypte, frère utérin de Magas, avait nom Ptolémée comme son père; il fut surnommé *Philadelphé*, par une amère ironie de sa conduite envers plusieurs de ses frères, dont la vie fut sacrifiée à son ambition.

Magas n'attendit point d'être à son tour une nouvelle victime de cette *amitié* fraternelle; dix-sept années d'un gouvernement paisible avaient habitué les Cyrénéens à son autorité, et rendaient facile toute tentative d'indépendance de sa part: il avait d'ailleurs consolidé sa position en épousant

Apamé, fille d'Antiochus Soter roi de Syrie, et petite-fille de Démétrius Poliorcète. Il profita des circonstances, prit le titre de roi (*), et se prépara à marcher contre l'Égypte. Avant de quitter Cyrène, il n'oublia point les précautions de prudence que commandaient l'esprit remuant et l'humeur changeante de ses inconstants sujets; il eut soin d'y laisser une garnison dévouée, de renfermer dans la citadelle toutes les armes, machines et munitions de guerre, et de faire démanteler les murailles de la ville, afin d'être toujours, en cas de sédition, le maître d'y rentrer par cette voie. S'étant mis en marche, il s'empara bientôt de Parétonion, et il envoya de là des éclaireurs qui, s'avancant sous des dehors amis, conduisirent ainsi l'armée sans obstacle jusqu'au village de Khi (**), voisin d'Alexandrie.

INSURRECTION DES MARMARIDES; RÉCONCILIATION DE MAGAS ET DE PHILADELPHÉ. — Ptolémée Philadelphé, à la première nouvelle de l'approche de Magas, se hâta de fortifier tous les passages, et se tint sur la défensive; mais dans ces conjonctures, Magas apprit que les Marmarides errants de la Libye secouaient le joug et pouvaient rendre sa retraite périlleuse: il abandonna aussitôt ses projets pour regagner Cyrène. Ptolémée eût bien voulu le poursuivre, mais quatre mille Gaulois mercenaires qu'il avait pris à sa solde pour se défendre contre les Cyrénéens, lui inspirèrent une telle défiance, que son premier soin fut d'aller les perdre sur une île déserte du Nil, où il les laissa mourir de faim et de détresse. Magas avait, d'un autre côté, engagé son beau-père Antiochus à venir porter la guerre en Égypte; mais Ptolé-

(*) Il est parvenu jusqu'à nous des monnaies et des pierres gravées de cette époque.

(**) Ce village, ainsi nommé dans le *Stadisme* anonyme de la *Grande mer*, est appelé de même par Polyen, comme le marquait le ins. de Casaubon, bien que le savant critique ait regardé cette leçon comme fautive.

(*) L'an 285 avant notre ère.

mée y obvia en dépêchant dans les États de ce prince des émissaires affidés, chargés d'inciter les populations à la révolte, en sorte que le roi de Syrie fut retenu chez lui par le soin de ses propres affaires.

La concorde fut rétablie plus tard entre les deux frères, et la paix fut cimentée par les fiançailles de la jeune Bérénice, fille unique et héritière de Magas, avec le jeune Ptolémée, fils de Philadelphé. Ainsi se trouvaient conciliées toutes les prétentions; et Magas, passant les dernières années de sa vie dans le repos et la mollesse, acquit une telle obésité qu'il mourut étouffé par l'excès d'embonpoint, après avoir commandé à Cyrène pendant cinquante années.

TROUBLES DE CYRÈNE APAISÉS PAR ECDÈME ET DÉMOPHANES. —

A la mort de Magas, privés d'un maître dont l'habileté avait su à la fois concilier et comprimer leurs rivalités et leur turbulence, les Cyrénéens se laissèrent de nouveau entraîner à des dissensions civiles: il y a lieu de croire que le parti populaire, ébloui de l'éclair de liberté qui sillonnait alors la Grèce et préludait aux grandes luttes de la ligue achéenne, renouvela ses anciennes prétentions à une prépondérance exclusive; deux philosophes mégalopolitains, Ecdème et Démophanes, disciples d'Arcésilas, les deux plus grands publicistes de leur siècle, qui avaient délivré leur patrie de la tyrannie d'Aristodème, et puissamment aidé Aratus à délivrer Sicyone de celle de Nicoclès, furent appelés à Cyrène pour y rétablir l'équilibre entre les factions rivales; et le double témoignage de Polybe et de Plutarque nous assure qu'ils remplirent avec succès leur mission, et maintinrent la versatile cité dans le paisible exercice d'une sage liberté.

BÉRÉNICE ÉPOUSE SUCCESSIVEMENT DÉMÉTRIUS ET PTOLEMÉE ÉVERGÈTE. — Cependant, le mariage de Bérénice avec le prince royal d'Égypte n'était point encore accompli; et la reine Arsinoé, mère de la jeune princesse, contre le vœu de laquelle cette

alliance avait été résolue, s'empressa de la rompre pour faire passer entre les mains d'un autre époux le sceptre de la Cyrénaïque. Arsinoé jeta les yeux sur le beau Démétrius, fils du Polyorcète, et frère d'Antigone Gonnatas roi de Macédoine: ce prince accepta avec joie l'offre qui lui fut faite de la main de Bérénice et du trône de Cyrène; il accourut, fut fiancé à la royale héritière, et prit possession de son royaume: mais il n'en jouit pas longtemps.

Démétrius était d'une telle beauté, que le philosophe Arcésilas s'en était épris, et que la reine mère conçut pour lui un amour auquel il ne sut pas lui-même résister: Bérénice, offensée de l'oubli qu'il faisait de ses engagements envers elle, conjura sa perte; et l'imprudent Démétrius fut surpris et mis à mort par ses ordres, dans la propre chambre d'Arsinoé, qui essaya vainement de le défendre (*).

Alors Bérénice, libre d'accomplir le mariage auquel son père l'avait destinée, apporta en dot à Ptolémée Evergète, au moment même où il montait sur le trône d'Égypte (**), la couronne de Cyrène, une beauté que les poètes ont célébrée, et une pureté virgineale qu'ils ont aussi proclamée dans leurs vers (***). Callimaque la représentait comme la quatrième des Grâces, et Cyrène préparait ses parfums de rose les plus délicieux pour sa magnifique chevelure, immortalisée par le sacrifice qu'elle en fit à Vénus pour obtenir l'heureux retour de son époux lors de son expédition de Syrie, et par la flatterie de l'astronome Conon de Samos qui lui donna place

(*) Cum in lectum soceris concessisset percussores immittuntur. Sed Arsinoé auditâ voce filie ad fores stantis et præcipientis ut matri parcerent, adulterum paulisper corpore suo protexit. (JUSTIN, *Hist.* XXVI.)

(**) L'an 247 avant l'ère vulgaire.

(***) Quæ Rex tempestate, novis auctus hymenæis,

Vastatum fines inverat Assyrios,
Dulcia nocturnæ portans vestigia rixæ
Quam de virginis gesserat exuviiis.

CAVULEN, de Comæ Beronici.

parmi les constellations célestes, et plus encore par les chants de Callimaque et de Catulle.

TRAVAUX ET MORT DE BÉRÉNICE. — Bérénice, dont le nom et l'image accompagnent le nom et l'image de Ptolémée Evergète sur les nombreux monuments dont la magnificence de ce règne orna les villes de l'Égypte, voulut aussi consacrer, dans les dénominations nouvelles qu'elle imposa à quelques-unes des villes de la Cyrénaïque, la mémoire de son époux, de sa mère, et d'elle-même; le port de Barké fut ainsi appelé désormais Ptolémaïs, et la trace en est restée au nom moderne de Tolomeytah; Teuchira reçut celui d'Arsinoé, qui s'est effacé; et Hespéride celui de Bérénice, qui a disparu sous celui de Ben-Ghâzy.

Après un règne d'environ trente ans, depuis la mort de son père, Bérénice, qui avait eu la douleur de voir son époux bien-aimé périr par le poison (*) de la main d'un fils, qu'une amère ironie surnomma Philopator, et son autre fils Magas sacrifié par son frère à une ombrageuse ambition, Bérénice elle-même devint la victime de ce fils dénaturé. Peut-être avait-elle eu la pensée de réserver à Magas le trône de Cyrène; peut-être eût-elle pu en faire pour elle-même la dot d'un nouveau mariage: son fils aîné coupa court successivement à toutes ces éventualités, en se défaisant de Magas et de Bérénice, comme il s'était défait de son père pour se saisir plus tôt du sceptre de l'Égypte; il ne lui restait plus que sa sœur Arsinoé: il l'épousa.

La Cyrénaïque réunie à l'Égypte.

RÈGNE DE PTOLÉMÉE PHILOPATOR. — Ptolémée Philopator, débarrassé de tout compétiteur, réunit ainsi sur sa tête les deux couronnes d'Égypte et de Cyrène. Nous savons peu de chose de lui, en ce qui concerne cette dernière royauté: Tite-Live, cependant, nous a conservé l'indication d'un fait

qui s'y rattache. Pendant les campagnes d'Annibal en Italie, quand les Campaniens, préférant l'alliance de Carthage à celle de Rome, lui ouvrirent les portes de Capoue (*), Décimus Magius, qui s'était hautement élevé contre cette honteuse soumission de sa patrie, lui fut livré, et aussitôt embarqué pour être exilé à Carthage; mais la tempête emporta le bâtiment de l'autre côté des Syrtes, et Décimus Magius aborda à Cyrène, où il courut se mettre sous la sauvegarde de la statue du roi. Ce fut le gage de sa délivrance; conduit à Alexandrie devant Ptolémée pour s'expliquer, il exposa comment Annibal, au mépris du droit des gens, l'avait fait charger de chaînes, et le roi les lui fit ôter aussitôt, lui permettant de s'en retourner à son gré à Rome ou à Capoue: Magius demanda à rester dans les États du prince à la protection duquel il devait son retour à la liberté.

RÈGNE DE PTOLÉMÉE ÉPIPHANES. — Ptolémée Épiphane, âgé seulement de cinq ans, succéda à son père en l'année 205 avant notre ère, et porta, pendant vingt-quatre années, la double couronne de Cyrène et de Memphis. C'est sous son règne qu'Annibal, depuis trois ans réfugié près d'Antiochus de Syrie, voulut tenter un dernier effort contre Rome: après avoir persuadé à son hôte de passer avec des troupes en Italie, il partit lui-même pour l'Afrique avec cinq vaisseaux (**), et vint débarquer à l'extrémité du territoire cyrénéen, où il appela son frère Magon pour concerter avec lui les moyens de déterminer sa patrie à reprendre les armes; mais les Carthaginois prononcèrent aussitôt contre Magon la même peine qu'ils avaient portée contre Annibal; et les deux frères n'eurent d'autre parti à prendre que de se rembarquer.

RÈGNE INDIVIS ET PRÉTENTIONS RESPECTIVES DE PHILOMÉTOR ET DE PHYSCON. — Ptolémée Épiphane,

(*) L'an 222 avant l'ère vulgaire.

(*) L'an 216 avant l'ère vulgaire.

(**) L'an 193 avant l'ère vulgaire.

en mourant (*), laissait deux fils en bas âge, sous la tutelle de leur mère Cléopâtre, fille d'Antiochus le Grand; tous deux avaient nom Ptolémée; l'aîné fut surnommé Philométor, et le second, Évergète; mais ce dernier, qui acquit plus tard un embonpoint difforme, en reçut le surnom de Physcon, sous lequel il est plus généralement désigné. Arrivé à sa majorité, Philométor voulut porter la guerre en Syrie; il fut battu, et Antiochus Épiphane vint le faire prisonnier dans Memphis (**). Évergète, qui à son tour atteignait alors sa majorité, fut aussitôt proclamé à Alexandrie, et occupa seul le trône pendant quatre années, au bout desquelles Philométor obtint sa liberté; les deux princes régnèrent alors ensemble deux années, pendant lesquelles des discussions s'élevèrent entre eux, chacun ayant la prétention de garder exclusivement la couronne.

ROME INTERVIENT ET FAIT ADJUGER LA CYRÉNAÏQUE A PHYSCON. — Rome, qui intervenait d'office dans le règlement des affaires d'Orient, envoya à ses commissaires en Syrie (Cnéus Octavius, Spurius Lucretius et Lucius Aurélius) l'ordre d'aviser à la conciliation des différends qui divisaient les deux rois d'Alexandrie (***). Mais dans l'intervalle la guerre s'était allumée entre les deux princes, et l'aîné, chassé du trône par son frère, venait à Rome implorer la commisération du sénat: il y entra à pied, couvert de haillons; en vain son cousin Démétrius Soter, alors en otage, vint au-devant de lui mettre à sa disposition un train plus digne de son rang; il refusa tout, et alla demander un logement à un peintre alexandrin. Aussitôt que le sénat en fut instruit, il envoya faire au monarque détrôné des excuses de ne lui avoir pas rendu les honneurs d'usage; on pourvut avec munificence à ses besoins, et l'on envoya avec lui, en Égypte, deux com-

missaires spéciaux, que Polybe appelle simplement Canuléius et Quintus, pour régler sa querelle avec son frère. Le patrimoine des deux princes, jusqu'alors indivis et disputé entre eux, leur fut partagé: l'Égypte fut rendue à Philométor, et la Cyrénaïque avec la Libye fut adjugée à Physcon.

La Cyrénaïque de nouveau séparée de l'Égypte

RÉCLAMATIONS DE PHYSCON CONTRE LA MODICITÉ DE SON LOT. — Physcon ne se tint pas pour satisfait du royaume de Cyrène, et il voulut, à son tour, venir à Rome faire valoir ses droits (*); il s'y rendit en même temps que les commissaires qui avaient fait le partage, et se plaignit au sénat de l'exiguité de la part qui lui était faite, demandant que l'on réformât la convention et qu'on ajoutât à son lot l'île de Chypre, après quoi son domaine serait encore beaucoup moindre que celui de son aîné. Canuléius et Quintus combattirent cette réclamation, de concert avec le carien Ménylle d'Alabande, envoyé de Philométor, qui prétendait qu'Évergète devait s'estimer heureux d'avoir obtenu la Cyrénaïque; qu'il en était bien redevable aux Romains, ainsi que de la vie, tant il s'était fait détester des Égyptiens; qu'au surplus il y avait un traité juré sur les autels, et que les paroles avaient été mutuellement données. Physcon contesta tout cela, et le sénat, voyant qu'en effet le partage n'était point égal, profita habilement, dit Polybe, de la querelle des deux frères, pour amoindrir les forces du roi d'Égypte par un nouveau morcellement, en accordant au plus jeune ce qu'il demandait. Deux autres commissaires, Titus Torquatus et Cnéus Mérula, furent envoyés avec Physcon pour le faire mettre en possession de l'île de Chypre, et établir une paix durable entre les deux rivaux.

Arrivé en Grèce avec les envoyés romains, Ptolémée Physcon y engagea

(*) L'an 181 avant l'ère vulgaire.

(**) L'an 170 avant l'ère vulgaire.

(***) L'an 164 avant l'ère vulgaire.

(*) L'an 165 avant l'ère vulgaire.

un grand nombre de soldats mercenaires, parmi lesquels se trouvait le macédonien Damasippe banni de sa patrie pour crime politique; à la tête de ces troupes, il se rendit dans la Pérée, vis-à-vis de Rhodes, et se disposait à passer en Chypre, lorsque Torquatus lui représenta que l'ordre du sénat était de le mettre en possession de ses États sans recourir aux armes; qu'il devait donc congédier son armée, renoncer à s'emparer de force de l'île de Chypre, mais aller attendre en Cyrénaïque les commissaires romains, qui de leur côté allaient se rendre à Alexandrie auprès de Philométor pour le déterminer à consentir à l'arrangement souhaité, et iraient ensuite le rejoindre lui-même sur ses frontières, en amenant son frère avec eux. Sur ces observations Physcon renonça à son projet de descente en Chypre, licencia ses troupes mercenaires, passa en Crète avec Damasippe et Cnéus Mérula l'un des commissaires, et de là mettant à la voile pour la Libye avec un millier de soldats, il vint mouiller au port d'Apis.

De son côté, Torquatus, arrivé à Alexandrie, employa tous ses efforts pour amener le plus âgé des Ptolémées à faire la paix avec son frère, et à lui abandonner l'île de Chypre; mais tandis que ce prince, cédant sur quelques points, résistant sur d'autres, faisait traîner les choses en longueur, le plus jeune, campé avec ses Crétois en Libye, auprès d'Apis, ainsi qu'il avait été convenu, et s'impatientant de ne rien voir venir, envoya Cnéus à Alexandrie pour joindre ses efforts à ceux de Torquatus. Mais il attendit vainement son retour; le temps se passa, quarante jours s'écoulèrent sans qu'il apprît rien de nouveau: son inquiétude était extrême. En effet, son aîné cherchant, à force de caresses, à mettre les envoyés romains dans ses intérêts, les retenait chez lui, quelque répugnance qu'ils eussent à y rester.

INSURRECTION DES CYRÉNIENS RÉPRIMÉE.—Pendant ces délais, Physcon apprend que Cyrène s'insurge contre lui, que les autres villes entrent dans

la même conspiration, et que son lieutenant Ptolémée le trahit: c'était un Égyptien à qui il avait confié le gouvernement de son royaume lorsqu'il s'était embarqué pour Rome. Ayant eu avis bientôt après que les Cyréniens en armes se sont mis en campagne, et craignant qu'en se préoccupant trop de l'affaire de Chypre, il ne s'exposât à perdre la Cyrénaïque, il abandonne tout pour marcher vers Cyrène. Arrivé au grand Catabathme, il en trouve les défilés occupés par les Libyens, faisant cause commune avec les Cyréniens: dans cet embarras, il partage sa petite armée en deux corps, dont il fait embarquer l'un pour tourner l'ennemi et le prendre à dos, pendant que lui-même l'attaquera de front et tâchera de forcer la montée. Les Libyens, effrayés de cette double attaque, abandonnèrent leurs postes; et Physcon, franchissant le Catabathme, gagna les hauteurs et occupa Tetrapyrgia, où il trouva de l'eau en abondance. De là, ayant traversé en sept jours le désert, et ayant été rejoint par les habitants de Mochyrinon, il atteignit les Cyréniens, campés au nombre de huit mille fantassins et cinq cents cavaliers.

Jugeant des dispositions de leur nouveau roi par ses précédents à Alexandrie, et reconnaissant que ses commencements, aussi bien que toute sa ligne de conduite, annonçaient moins un roi qu'un tyran, les Cyréniens, loin de se soumettre de bon gré à sa domination, étaient résolus à tout risquer pour la défense de leur liberté. Ainsi donc alors, à son approche, ils lui présentèrent la bataille, et eurent l'avantage. Physcon n'en continua pas moins la guerre: Athénée nous a conservé un fragment des mémoires de ce prince, où il fait mention des artichauts dont se nourrissaient ses troupes pendant qu'il campait aux environs de Bérénice.

Dans un récit qui semble ne pouvoir mieux s'appliquer qu'à cette époque, Polyen rapporte que les Cyréniens, dans leur guerre contre Ptolémée, s'étaient donné pour chef, avec les

pouvoirs les plus étendus, l'étolien Lycophe; et que, pendant que les hommes combattaient, les femmes fortifiaient les retranchements, creusaient les fossés, portaient les munitions, soignaient les blessés, préparaient les vivres; mais qu'après l'extinction des guerriers, Lycophe ayant voulu transformer son administration en souveraineté, ces femmes l'accablèrent de tant d'injures que, dans son exaspération, il en tua le plus grand nombre, qui couraient elles-mêmes à la mort. Ces circonstances expliquent assez comment la résistance des Cyrénéens ne put tenir longtemps contre les armes de Physcon.

ROME APPUIE OUVERTEMENT LES RÉCLAMATIONS DE PHYSCON. — Sur ces entrefaites, Cnéus Mérula arriva d'Alexandrie, et apprit au roi de Cyrène que son frère rejetait toutes les propositions qui lui avaient été faites, prétendant qu'on devait s'en tenir exclusivement aux conditions primitivement convenues. A ces nouvelles, le roi désigna aussitôt les deux frères Coman et Ptolémée pour se rendre à Rome avec Cnéus, et se plaindre au sénat de la tenacité et des mépris de son frère. Philométor laissa partir aussi, vers le même temps, Titus Torquatus, sans avoir rien fait. Voilà où en étaient les choses à Alexandrie et à Cyrène.

C'est dans ces circonstances qu'arrivèrent (*) à la fois à Rome les ambassadeurs des deux Ptolémées; ceux du plus jeune ayant à leur tête Coman, ceux de l'aîné ayant pour chef Ménylle d'Alabande. Ils se rendirent au sénat, où ils firent de longs discours et se jetèrent mutuellement à la face les reproches les plus odieux: on entendit aussi Cnéus et Titus qui se hâtèrent d'appuyer de leur témoignage la cause du plus jeune. Il fut décrété par le sénat que Ménylle et les siens sortiraient de Rome dans le délai de cinq jours, que toute alliance était rompue avec l'aîné des Ptolémées, et qu'il serait envoyé au plus jeune des commis-

saires chargés de lui annoncer la décision rendue en sa faveur. Publius Apustus et Caius Lentulus furent nommés, et partirent pour Cyrène, afin de s'acquitter au plus tôt de leur mission. Physcon plein de confiance, se mit aussitôt à lever des troupes et à s'occuper exclusivement de l'affaire de Chypre.

Mais pendant ces préparatifs, il se tramait contre lui une conspiration dont il faillit être la victime; il courut risque de la vie, et n'échappa au fer des assassins qu'après avoir reçu plusieurs blessures: ce fut pour lui le motif d'un nouveau voyage à Rome, afin de s'aller plaindre au sénat d'un attentat dont il ne craignait point d'accuser son frère; et de son côté celui-ci envoya Néolaïdas et Andromachos pour se disculper. Mais quand Physcon, à l'appui d'un touchant discours, eut montré les cicatrices de ses plaies, l'émotion générale fut telle, que l'assemblée refusa d'entendre les envoyés du roi d'Égypte, et leur ordonna de sortir de Rome sans délai. On désigna au contraire, au roi de Cyrène, cinq commissaires, du nombre desquels furent Cnéus Mérula et Lucius Thermus, qui devaient prendre chacun une galère afin de conduire ce prince en Chypre; et l'on envoya aux troupes alliées, en Grèce et en Asie, l'autorisation de lui prêter main-forte pour opérer sa descente dans l'île.

RÉCONCILIATION DE PHYSCON ET DE PHILOMÉTOR. — Il semblait que la réussite de ses desirs fût ainsi assurée; mais la fortune en décida autrement: il fut battu par son frère, bloqué dans la ville de Lapithe, et obligé de se rendre à discrétion. Cependant Philométor, soit par indulgence, soit par crainte des Romains, ne profita point avec rigueur de ses avantages: il lui offrit, en dédommagement de l'île de Chypre, la cession de quelques villes libyennes de plus à ajouter à son royaume de Cyrène, des subsides annuels de froment, et dans l'avenir la main de sa fille comme gage d'une alliance durable. Ainsi fut terminée définitive-

(*) L'an 161 avant l'ère vulgaire.

ment (*) la querelle des deux rois ; et Physcon put désormais continuer dans l'étude, le repos et la mollesse, un règne dont les premières années avaient été si agitées. Il nous a transmis lui-même, dans un passage de ses mémoires, conservé par Athénée, quelques détails sur le luxe qu'il déploya à l'occasion du sacerdoce du temple d'Apollon à Cyrène, quand il en fut revêtu ; c'était une charge annuelle, dont le titulaire, à son entrée en exercice, réunissait dans un festin tous ceux qui l'avaient précédé dans les mêmes fonctions, et leur offrait un vase de terre d'une certaine capacité, rempli de provisions, en y joignant le plus souvent une lyre. Physcon leur fit servir des vases d'argent d'un grand prix, et y joignit, pour chacun, un cheval dressé couvert de harnais dorés et conduit par un écuyer, avec invitation à chaque convive de monter le sien pour s'en retourner chez lui.

PHYSCON S'EMPARA DE L'ÉGYPTE ET RÈGNE TYRANNIQUEMENT. — À la mort de Ptolémée Philométor, arrivée en l'an 147 avant notre ère, Ptolémée Physcon, en ayant reçu la nouvelle à Cyrène, se mit aussitôt en marche avec une armée pour aller revendiquer la succession de son frère, qui ne laissait qu'un fils mineur ; sa sœur Cléopâtre, veuve de Philométor, lui envoya offrir sa main et la tutelle de son fils : il accepta, entra dans Alexandrie ; et au milieu des fêtes du mariage, il fit mettre à mort les partisans du jeune prince, le tua lui-même entre les bras de sa mère, et demeura ainsi maître du trône d'Égypte, qu'il souilla de sang et de crimes. Les Cyrénéens même qui l'avaient accompagné furent sacrifiés pour quelques paroles indiscrettes sur la courtisane Iréné, sa maîtresse. Après avoir eu de sa sœur Cléopâtre un fils qui reçut le nom de Memphite, il la répudia, afin de prendre pour épouse la jeune Cléopâtre fille de la première, dont il eut deux autres fils, Ptolémée et Alexandre.

(*) L'an 150 avant l'ère vulgaire.

En l'année 129 avant l'ère vulgaire, sa tyrannie ayant excité la mesure, une émeute survenue à Alexandria l'obligea de se réfugier en Chypre ; là, craignant que les Alexandrins, excités par la première Cléopâtre, n'eussent l'idée de proclamer à sa place son fils Memphite, jeune homme plein de grâce et de bonnes qualités, qui était alors à Cyrène, il le rappela près de lui, et le fit mettre à mort sous ses yeux ; puis, s'il faut en croire un affreux récit, il lui fit couper la tête, les pieds et les mains, qui furent enveloppés dans un drap et renfermés dans un panier pour être envoyés à la malheureuse mère comme un présent le jour anniversaire de la naissance de ce même fils ! À la suite de cette atrocité, Ptolémée Physcon revint en forces reprendre possession de l'Égypte, d'où la vieille Cléopâtre se sauva en Syrie.

Une grande pluie de sauterelles affligea la Cyrénaïque dans les dernières années du règne de ce prince (*) : d'immenses essaims, après avoir ravagé toute l'herbe et toutes les feuilles des arbres, furent poussés dans la mer par le vent, et ramenés par les flots sur la côte, où leur accumulation causa, par ses miasmes putrides, une cruelle peste qui fit périr les animaux et les hommes par milliers.

LA CYRÉNAÏQUE PASSE A APION, QUI LA LÈGUE AUX ROMAINS. — Enfin, après quarante-cinq ans de règne depuis son avènement au trône de Cyrène, Ptolémée Physcon mourut, en l'année 117 avant notre ère, et la Cyrénaïque fut de nouveau l'apanage d'un souverain distinct de celui d'Égypte : le monarque défunt l'avait spécialement léguée, par testament, à Ptolémée, surnommé Apion, ou le Maigre, son fils naturel. Ce prince occupa le trône plus de vingt années ; mais l'histoire se tait sur les événements de son règne, dont il nous est seulement parvenu quelques médailles ; et il n'a acquis une certaine célébrité qu'à raison du testament par

(*) L'an 125 avant l'ère vulgaire.

lequel, en mourant, il légua ses États au peuple romain (*).

Cet acte a été, pour les érudits du dix-septième siècle, le sujet d'une grave controverse, à cause de l'équivoque commise par un ancien compilateur, et répétée sans examen par divers autres, sur la double date du legs fait à Rome par le dernier Ptolémée de Cyrène, et de la réduction en province romaine de cette même terre libyenne ainsi léguée par Apion. Sextus Rufus Festus, l'auteur du petit *Bréviaire des conquêtes et provinces du peuple romain*, adressé à l'empereur Valens, y a consigné ainsi ce double fait : « Cyrène avec les autres cités de la Pentapole libyque, nous les avons reçues de la libéralité du vieux Ptolémée; la Libye, nous l'avons acquise par la dernière volonté du roi Apion. » Ammien Marcellin, Eusèbe, Jornandès, ont suivi cette rédaction, et Joseph-Juste Scaliger en a expressément conclu qu'il y avait eu deux Apion, l'un roi de Cyrène, l'autre roi de Libye, qui tous deux, celui-là d'abord, celui-ci ensuite, avaient légué leur royaume aux Romains : et quelques modernes, faute d'examen suffisant, ont admis cette explication. Mais les écrivains antérieurs, Cicéron, Trogus-Pompée, Tite-Live, Tacite, Appien, suivis encore par Julius Obséquens, Eutrope et Cassidore, ne reconnaissent qu'un seul roi Apion, un seul royaume légué, un seul testament; et Henri de Valois, faisant valoir leur témoignage, a rétabli avec l'autorité d'une saine critique la seule explication admissible de l'équivoque commise par Sextus Rufus, Ammien, Eusèbe et Jornandès; et de nos jours, un savant danois qui s'était fait l'historien spécial de Cyrène, le professeur Thrige, si prématurément enlevé aux lettres, a reproduit avec clarté la discussion de Valois, que sans doute il n'avait point ignorée.

Nous n'avons donc point à nous préoccuper ici d'une question qui paraît définitivement résolue; et il nous

suffit de répéter qu'Apion fils de Phycôn fut le dernier roi de la Cyrénaïque, dont les limites s'étendaient depuis la grande Syrte jusqu'aux portes de l'Égypte, comprenant l'aride Libye aussi bien que la riante Pentapole, et qu'à sa mort, arrivée en l'année 96 avant notre ère, tout ce territoire devint, suivant les dernières volontés du défunt, une dépendance de Rome.

V. MŒURS PUBLIQUES ET PRIVÉES DES CYRÉNIENS AVANT LA PERTE DE LEUR NATIONALITÉ.

Ce monde romain dans lequel venait se fondre le royaume de Cyrène, c'était comme un Océan où disparaissaient dans un commun naufrage toutes les nationalités qui s'y laissaient entraîner. Sans doute il put rester, il resta certainement, à la place qu'occupaient respectivement les nations ainsi englouties, quelque faible vestige des caractères distinctifs qui les différencient; mais ils se laissaient difficilement apercevoir à travers la surface uniforme de l'unité romaine. Il y a donc intérêt à esquisser ici le tableau rapide des mœurs publiques et privées des Cyréniens avant que la conquête et la longue domination de Rome en eussent effacé les traits spéciaux et la couleur originale.

Passons donc en revue les croyances, les dispositions naturelles, les habitudes, les goûts, les talents des Cyréniens au temps de leur indépendance, tous ces détails de la vie sociale qui donnent à une nation sa physionomie propre, qui font qu'elle est elle-même et non point une autre.

Religion, Culte.

APOLLON. — Apollon était le dieu principal, le dieu archétype du pays : il était naturel que les fondateurs de la colonie grecque de Libye y missent en honneur le culte du dieu pythien, dont la prêtresse leur avait tant de fois, dans le temple de Delphes, transmis les oracles. Son nom fut donné à la fontaine limpide qui surgissait au voi-

(* L'an 96 avant l'ère vulgaire.

sinage de leur principal établissement; il fut donné aussi à la ville même qui s'éleva autour du port de Cyrène, d'où un chemin taillé dans le roc conduisait directement au temple consacré au même dieu par le premier Battos sur la grande place de la cité : de magnifiques cavalades parcouraient en pompe cette avenue au temps des fêtes carnéennes. Ces solennités avaient successivement passé, avec les Égides, de Thèbes de Béotie à Amyclée, à Théra, et enfin en Libye, ainsi que le constatent les hymnes du poète Callimaque : on doit penser que le nom de Carnéades, qui se rencontre plus d'une fois chez les Cyrénéens, se donnait souvent aux enfants nés pendant la célébration des Carnées. D'autres fêtes étaient réservées au dieu aleximbrote, à Apollon médecin, pendant lesquelles on entendait retentir mille fois l'invocation sacramentelle : *Yé, yé, Péan!* Son fils Esculape avait lui-même un temple à Balacris près de Cyrène, et il semble qu'une école médicale y fût annexée.

Le grand temple d'Apollon, où le feu sacré brûlait toujours sur l'autel, était desservi par un collège de prêtres, dont le chef annuel était choisi entre les personnages les plus distingués par le rang et les richesses, et nous avons vu le roi Ptolémée Physcon revêtu lui-même de ce sacerdoce, et célébrant avec magnificence son entrée en charge.

Le culte d'Apollon se manifestait jusque sur les monnaies de la cité, où la tête du dieu se trouve souvent figurée. Les barbares du voisinage subirent eux-mêmes l'influence de cette dévotion des colons grecs au culte d'Apollon pythien, et l'on vit les Ampéliotes, peuplade libyenne du littoral, aller déposer sur l'autel de Delphes l'offrande d'une branche de silphion.

La sœur d'Apollon, la chaste Diane, ne pouvait manquer d'être particulièrement honorée dans la cité dont il était le patron; on la voit figurer aussi sur les monnaies cyréennes, et des fêtes solennelles lui étaient pareillement consacrées sous le nom d'Arté-

mities : c'était pendant leur célébration que le grand prêtre d'Apollon prenant possession de sa charge, réunissait dans un banquet tous ceux qui l'avaient eue avant lui.

LES AUTRES GRANDS DIEUX. — Cyrène célébrait aussi des Olympiennes en l'honneur de Jupiter, qu'elle appelait *Élînymène* ou immuable. Et qui pourrait oublier Ammon, ce Jupiter Libyen que les colons grecs considéraient comme le même dieu que le maître de l'Olympe, et dont le culte, débordant sur la Grèce, s'introduisit à Thèbes, à Sparte, à Athènes, à Elis? Nous avons rencontré en outre, dans l'histoire de l'expédition d'Amasis contre Barkè, la mention du tertre de Jupiter Lycéen, dont le nom avait sans doute été rapporté en Libye par Démoxas de Mantinée. Enfin des monnaies cyréennes offrent également la tête de Jupiter.

La déesse qui naquit tout adulte de cette tête sacrée, avait pour sa part les fêtes Palladiennes, et des monnaies à son effigie; le pharaon Amasis lui avait consacré une statue à Cyrène; et son image s'est retrouvée encore parmi les ruines de Bérénice.

Après les dieux du ciel, ceux des eaux. Le culte de Neptune avait été porté du Ténare aux rivages libyques sur les vaisseaux des Minyens, et s'était répandu même chez les barbares; Synesios mentionne un de ses temples dans la Cyrénaïque : il était invoqué tour à tour sous l'épithète d'*Amphibatos* par allusion au circuit de l'Océan, et sous celle de *Pellanos* eu égard à la sombre couleur des profondes eaux. — La déité charmante née de leur écume donnait son nom d'Aphrodite à une petite île de la côte; elle avait un temple et des jardins aux portes de Cyrène, où sa statue avait été placée par Ladice, épouse de l'égyptien Amasis; un autre temple lui était consacré dans une île du lac Tritonide. Nous aurions à mentionner de plus ici la colline des Grâces, si elle ne se fût trouvée en dehors des limites de la Cyrénaïque. — L'épouse de la gracieuse déesse, le noir Vulcain nous

montre aussi sa figure sur quelques pierres gravées recueillies parmi les ruines de Bérénice.

Venons aux dieux terrestres. Au dire de Macrobe, les Cyrénéens attribuaient à Saturne l'invention du miel et des fruits, et pour célébrer sa fête, ils se couronnaient de figes fraîches, et s'envoyaient réciproquement des gâteaux. Ils observaient les Telluries en l'honneur de Cybèle, dont la tête couronnée de tours se voit sur quelques monnaies de la Cyrénaïque. D'autres offrent la tête de Bacchus; on trouve d'ailleurs, parmi les ruines de Cyrène, plus d'un vestige du culte de ce dieu, et l'on aperçoit encore à Teukhira les vestiges d'un temple qui lui était consacré.

LES DIEUX SECONDAIRES OU ÉTRANGERS. — Quant aux demi-dieux, un temple dédié aux Dioscures s'élevait sur la place de Cyrène, et un village s'était paré de leur nom; un temple d'Hercule existait sur le rivage près de Paliouros; des pierres gravées recueillies sur l'emplacement de Bérénice nous offrent son image, et son nom était attaché à diverses localités de la Cyrénaïque; la nymphe Cyrène et son fils Aristée étaient l'objet d'une vénération particulière, à cause des traditions qui les faisaient intervenir dans la fondation de la colonie grecque.

Outre ces dieux de la Grèce, les Cyrénéens reçurent des étrangers, et même des barbares, certaines divinités et certains rites dont il convient de constater au moins la trace; ainsi les anténoirides Glaucus, Erymanthe et Hippoloque, qui passaient pour s'être établis chez Amnax roi des Libyens, sur une colline située entre Cyrène et la mer, et à laquelle ils laissèrent leur patronyme, furent placés par les colons grecs au rang de leurs héros mythologiques, lorsqu'ils vinrent eux-mêmes prendre possession de ce lieu. — A l'ouest de Cyrène, sur la côte voisine, se trouvait un petit temple à Aptoukhos, sans doute un dieu libyen, sur lequel nous n'avons aucune autre lumière, mais qui semble pourtant avoir donné son

nom à une bourgade obscure de l'Afrique au delà des Syrtes. — Divers rites avaient été empruntés à l'Égypte, dont le voisinage ne pouvait manquer de faire sentir, sous ce rapport, son influence: nous savons que les femmes de Cyrène observaient, en l'honneur d'Isis, des jeûnes, des jours de fêtes, et l'abstinence de la chair de vache; par quelque motif analogue les Barcéennes s'abstenaient en outre de la chair de porc.

Caractère national.

JUSQU'A QUEL POINT LES DONNÉES ETHNOLOGIQUES PEUVENT SERVIR A DÉTERMINER LES INSTINCTS NATIONAUX. — Ce serait une étude véritablement curieuse, mais complexe et ardue, que de rechercher à priori, dans la proportion relative et l'influence réciproque des éléments divers dont l'aggrégation forma la population cyrénéenne, la résultante générale qui dut constituer le caractère national de cette population, et de vérifier ensuite par les faits de l'histoire les indications de la théorie. Malheureusement la plupart des données essentielles du problème échappent à notre investigation: car nous n'avons, sur les races antiques d'où prenaient leur origine les diverses fractions de la colonie grecque de Libye, aucune notion assez précise pour qu'il soit possible de formuler les caractères ethnologiques de chacune de ces races, dont quelques érudits se sont complu de nos jours à faire ressortir avec une ingénieuse finesse l'affinité ou l'antagonisme politique, comme de sûrs indices de la parenté ou de l'opposition généalogiques.

Il s'est manifesté néanmoins, dans la vie sociale des différentes populations grecques, quelques traits saillants qui sans être peut-être caractéristiques d'une origine diverse, accusent au moins une différence de civilisation assez marquée pour n'avoir échappé à personne; si bien que les noms de Sparte et d'Athènes rappellent forcément et immédiatement, aux esprits les plus vulgaires, les termes extrêmes

de la progression par laquelle les nations grecques s'échelonnaient entre elles depuis une grossière rudesse jusqu'à la politesse la plus raffinée.

Mais si l'on traduit les noms de Sparte et d'Athènes par les dénominations génériques de Doriens et d'Ioniens, peut-on, même en forçant l'expression de leur antagonisme jusqu'à oublier les anneaux intermédiaires formés par les Éoliens et les Achéens, méconnaître encore qu'ils ont eu tous un père commun dans Hellen? Il est vrai qu'on attribue à l'influence étrangère des Pélasges asiatiques cette dégénérescence ou, si on aime mieux, ce progrès qui déterminait le caractère spécial d'élégance et de mollesse des Ioniens; mais que sait-on avec précision et certitude des Pélasges eux-mêmes?

On n'est guère plus avancé quant aux immigrations austro-orientales des Inachides, des Cécropides, des Cadméens, des Lélèges et des Danaëns, depuis que le système d'explication symbolique introduit dans l'histoire vient à la fois, arme à deux tranchants, détruire d'une part le voile mythique sous lequel on suppose cachés des faits traditionnels, et d'autre part le prétendu masque historique derrière lequel on suppose que se cache un mythe. Que penser, au milieu de ce bouleversement d'idées, des dénominations de Danaëns et de Cadméens qui se trouvent mêlées aux indications ethnologiques touchant la formation originaires de la population cyrénéenne?

ÉLÉMENTS PRINCIPAUX DE LA POPULATION CYRÉNÉENNE AU POINT DE VUE ETHNOLOGIQUE : LES LIBYENS INDIGÈNES, LES COLONS GRECS, LES JUIFS TRANSPLANTÉS. — Sans prétendre aborder de si haut, ni avec un tel dédain des vieilles croyances historiques, une question qui se présente à nous entourée de tant de difficultés et d'incertitudes, bornons-nous à rappeler d'une manière générale que la colonie grecque établie sur le sol libyen s'était formée d'un premier noyau théréen, près duquel s'étaient ultérieurement implantés d'autres rameaux hellènes, pour jeter ensemble leurs racines

exotiques sur une terre qui avait elle-même ses rejetons autochtones, étouffés peut-être sur les points où l'implantation grecque fut plus dense, mais qui durent s'y entremêler dans le pourtour, bien qu'ils ne se développassent plus dans toute leur vigueur qu'à de plus grandes distances des lieux envahis.

Ainsi, dans les premiers siècles de son existence la population cyrénéenne fut grecque au centre et libyenne à son extrême circonférence; puis dans le centre même, indépendamment de toutes les accessions étrangères successivement amenées par les relations politiques et par le commerce, mais qui durent se perdre dans la masse hellénique, il fut introduit un élément asiatique, important par le nombre autant que par le défaut d'affinité; je veux parler des juifs que le premier Ptolémée transplanta dans les villes de la Pentapole.

Trois peuples, non-seulement distincts, mais encore hétérogènes, se trouvaient donc juxtaposés sur le même sol : l'un en dehors de la cité, les Libyens, anciens possesseurs du pays; des deux autres, exerçant à des titres divers leurs droits politiques dans les mêmes villes, l'un nouveau-venu, les Juifs transplantés de Syrie; l'autre anciennement établi et réunissant en un seul faisceau tous les éléments qui pouvaient prétendre au nom d'Hellènes.

DÉCOMPOSITION DE L'ÉLÉMENT GREC : CADMÉENS, ÉOLIENS, ACHÉENS; PÉLOPONÉSIENS ET CRÉTOIS; INSULAIRES DE LA MER ÉGÉE. — Les colons hellènes avaient été groupés par Démonax, ainsi qu'on peut se le rappeler, en trois fractions, eu égard à leur origine, savoir : en premier lieu les Théréens avec les voisins immédiats qu'ils s'étaient assimilés, puis les Péloponésiens avec les Crétois, et enfin les insulaires de la mer Égée. Chacun de ces groupes était, comme on le voit, formé lui-même par l'agglomération de plusieurs éléments. Dans le premier surtout les éléments étaient nombreux et divers. Et d'abord, ces voisins immédiats, cette

population ambiante (περίοικοι), ces gens de la banlieue comme nous dirions aujourd'hui chez nous, semblent ne pouvoir être que des Libyens sédentaires de la côte soumis par les colons théréens, et fondus dans l'agrégation commune; et quant aux Théréens, on doit se souvenir qu'ils devaient leur origine à une association de gens d'Amyclée en Laconie, de Minyens, et de Cadméens. Ces derniers, établis en partie d'ancienne date, en partie venus avec Théras, étaient, suivant l'opinion vulgaire et probable, de race phénicienne; les Minyens, quoique nés à Lemnos, avaient pris origine à Iolchos en Thessalie, et paraissent devoir être rapportés à la famille éolienne; et le seul élément laconien de l'association appartenait à la famille achéenne.

Il n'en est pas moins vrai que les Doriens étant devenus maîtres de la Laconie lors du retour des Héraclides, et leur domination s'étant étendue et consolidée à Théra, les Théréens eux-mêmes furent compris dans la famille dorienne dont ils subissaient à la fois l'autorité politique et l'influence sociale, et dont ils prirent le langage, soit parce que la langue du maître s'impatronise d'ordinaire chez les sujets, soit peut-être aussi parce que l'adoption s'en trouvait favorisée par la différence mutuelle des dialectes des trois populations réunies, et par la prédominance de la fraction éolienne, dont l'affinité était plus grande avec les habitudes doriennes. Quoi qu'il en soit, il est manifeste que les Théréens, déjà compris dans la nationalité dorienne au moment de leur expédition coloniale en Libye, apportèrent dans leur établissement cette même nationalité dorienne, avec la langue qui en était le caractère extérieur le plus apparent.

Ce n'est point à dire, toutefois, que le souvenir y fût perdu de la distinction primordiale des trois éléments réunis et confondus sous une dénomination commune : les traditions recueillies par Hérodote en font foi, surtout à l'égard des Cadméens et des

Minyens, en déroulant les généalogies du cadméen Théras et du minyen Batτος; Denys le périégète et son traducteur Priscien ont rappelé dans leurs vers l'origine amycléenne des Cyrénéens (*); et Pindare, qui a consacré par ses chants la tradition antique des Égides(**) et des Minyens(***), donne aussi aux fondateurs de Cyrène le nom de Danaëns(****), comme si l'influence de l'immigration conduite par Danaüs chez les Achéens d'Argos se fût étendue à tous ceux du Péloponèse avant que la conquête dorienne les eût déplacés. Ainsi le premier noyau de la population de Cyrène, il est bon de le constater, n'avait de dorien que le nom et le langage.

Le deuxième groupe, dans lequel figuraient les Péloponésiens et les Crétois, était, suivant toute apparence, empreint davantage de la nationalité dorienne : il est presumable qu'il était au moins conduit par des chefs doriens, dans le nombre desquels se trouvait même quelque Héraclide, puisque le cyrénéen Synesios, près de dix siècles après; faisait remonter sa généalogie, par Eurysthènes, jusqu'à Hercule.

Quant aux nésiotes ou insulaires réunis dans le troisième groupe, nous n'avons aucune désignation certaine de la famille à laquelle ils appartenaient

(*) Κυρήνη τ' εὐπίπας Ἀμυκλαίων γένος ἀνδρῶν.

DENYS, *Périégèse*, v. 213.

Necnon Cyrenæ clarorum mater equorum,
Urbs Amyclææ populus quam condidit olim.

PRISCIEEN, *Périégèse*, v. 197-8.

(**) Ὅθεν γενεναμιένοι
ἔκοντο Θήρανδε φῶ-
τες Αἰγείδαι, ἐμοὶ πατέρες.
PINDARE, *Pythiques*, V, Antistr. 3.

(***) . . . τότε γὰρ γένος Εὐ-
φάμου φυτευθὲν, λοιπὸν αἰεὶ
τέλλετο, καὶ Λακεδαι-
μονίαν μυχθόντες ἀνδρῶν
ἤθεσιν, ἐν ποτὲ Καλ-
λίσταν ἀπέφκησαν χρόνω
νάσων.

PINDARE, *Pythiques*, IV, Str. 12.

(****) Αἰμά οἱ κείναν λάβε σὺν Δαναοῖς
εὐρείαν ἄπειρον.

PINDARE, *Pythiques*, IV, Str. 3.

dans la division ethnologique de l'Hel-
lade; mais en consultant les conve-
nances géographiques de proximité
tant à l'égard de Delphes d'où partait
l'oracle qui détermina leur émigration
qu'à l'égard de Cyrène qui en était le
but, on doit regarder comme infini-
ment probable qu'ils venaient des Cy-
clades, où des Pélasges, des Phéniciens,
des Crétois, des Eoliens, peut-être
aussi déjà quelques Ioniens, avaient
tour à tour posé les assises d'une po-
pulation mélangée, au sein de laquelle
le commerce de Délos appelait encore
journallement des étrangers.

Nous ne poserons pas ici, tant il
nous semble difficile de la résoudre,
la question de savoir jusqu'à quel point
la distribution ethnologique dont nous
venons d'esquisser les traits princi-
paux, se trouva conservée ou mécon-
nue dans la distribution politique si-
gnalée par Josèphe comme existante à
Cyrène au temps de Sylla et de Lu-
cullus, et où l'on vit figurer, en quatre
classes distinctes, les citadins, les pay-
sans, les étrangers et les juifs; toutes
les hypothèses que l'on pourrait être
tenté de proposer à cet égard ne se-
raient fondées que sur d'arbitraires
conjectures.

**LES GRECS DE CYRÈNE, COMP-
TÉS DANS LA FAMILLE DORIENNE,
AVAIENT NÉANMOINS LES MŒURS
RAFFINÉES DES IONIENS.** — Ce qui
ressort au moins de ce que nous ve-
nons d'exposer, c'est que la population
cyrénéenne, formée d'éléments em-
pruntés, dans des proportions inégales,
aux diverses races helléniques, dut
présenter, dans le développement de
ses instincts nationaux, une diversité
de caractères conséquente à ces pré-
misses : la prédominance dorienne se
manifesta sans doute dans la consti-
tution aristocratique, dans les habitu-
des agricoles, dans le langage; tandis
que les races assujetties, bientôt puis-
santes par les richesses que procurent
l'industrie et le commerce, révélèrent
leur turbulence démocratique dans plus
d'une tentative d'émancipation dont le
succès ne profita guère à la consoli-
dation des libertés publiques.

En relisant, avec ces impressions,
l'histoire de la Cyrénaïque depuis l'ar-
rivée de Battoz jusqu'au testament
d'Apion, on sera porté à s'expliquer,
par l'antagonisme des deux principes,
la plupart des troubles dont elle fut si
souvent le théâtre; on reconnaîtra, ou
l'on croira reconnaître, ici les exigen-
ces de l'aristocratie dorienne, là les
caprices de la démocratie tels qu'ils
étaient habituels aux Ioniens. Nous ne
voulons point formuler nous-mêmes
ces explications de détail : qu'il nous
suffise de les avoir indiquées d'une
manière générale, laissant à la pru-
dence de chacun des interprétations
tantôt plausibles, tantôt spécieuses,
tantôt aussi fort aventurées.

D'autres, d'ailleurs, voudront expli-
quer les mêmes faits, et jusqu'à cet
antagonisme dont on fait honneur à
l'esprit de famille, par des circonstan-
ces tout à fait indépendantes des faits
ethnologiques, telles que l'opposition
des intérêts individuels, l'esprit de
corps, la différence des directions pri-
ses sur la grande voie de la civilisation
et du progrès social. A ce compte, le
caractère national des Cyrénéens au-
rait été le produit, non des instincts
héréditaires, mais de l'influence mu-
tuelle des institutions politiques, et du
développement industriel et commer-
cial déterminé par la richesse du sol
et la facilité des communications ma-
ritimes.

On ne peut du moins se dissimuler
que, dorienne par le langage et la dé-
rivation politique, et se reconnaissant
comme telle, la population cyréenne
se distingua bien moins par la sévérité
des mœurs, l'économie, la sobriété, le
patriotisme, la vertu guerrière, qui fi-
rent la gloire de Sparte, que par les
mœurs élégantes, le luxe, la mollesse,
la turbulence, l'amour des lettres et
des arts, qui firent la célébrité d'A-
thènes.

Elle poussa même bien plus loin
qu'Athènes l'amour du bien-être, la
recherche, la sensualité, l'ostentation.
Le poète comique Alexis, cité par
Athénée, avait mis en scène le luxe
des festins à Cyrène : quelqu'un in-

vite-t-il un ami à dîner? voilà aussitôt dix-huit autres convives, dix voitures, quinze attelages à héberger! — Qui ne sait d'ailleurs que l'école philosophique cyrénéenne avait pour doctrine que le bonheur est dans le plaisir?

Ce n'est point toutefois d'un seul bond que la colonie doriennne de Libye put arriver à ce raffinement de mœurs; et la civilisation plus rude des montagnes de la Laconie ne dut s'oublier que progressivement, à mesure que le développement des ressources agricoles et commerciales amenait une opulence corruptrice.

Agriculture et commerce; Revenus publics; monnaies.

PRODUCTIONS. — Etablis sur un sol éminemment fertile, les colons grecs durent y continuer avec autant de goût que de succès et d'avantages la vie agricole et pastorale à laquelle ils se trouvaient déjà façonnés; aussi ne doit-on pas être surpris que l'idée de richesse et de bien-être fût attachée pour eux au mot *δμῆτιος* (*). Le blé, le riz, la vigne, l'olivier, couvraient la majeure partie de leurs terres; leur huile était la meilleure qui fût au monde. Synesios vante aussi, plus tard, la qualité du miel de Cyrène, moins vanté toutefois que celui du mont Hymette; au surplus la cire et le miel sont restés un des principaux articles d'exportation de ce pays. D'immenses pâturages nourrissaient de nombreux troupeaux de bœufs, de porceaux, de chèvres, et surtout de brebis au doux lainage, et de chevaux de race supérieure: tout cela se retrouve encore chez les nomades d'aujourd'hui.

Leurs céréales, leur huile, leur miel, la laine et les cuirs de leurs troupeaux, leurs chevaux même, étaient sous leur main pour fournir les éléments d'un commerce d'exportation considérable: la nature leur offrait spontanément d'autres articles plus précieux, tels que

(*) C'est-à-dire, ayant en abondance les fruits de la terre.

le silphion si rare et si recherché, le safran odorant, la rose principe des plus suaves parfums, le sphagmos musqué, le concombre aux vertus médicinales, enfin le bois de genévrier si estimé à Athènes sous le nom de thyon, à Rome sous celui de citrus, pour l'ornement des meubles de luxe. La chasse mettait de plus à leur disposition les magnifiques plumes de l'autruche; et l'exploitation des mines leur procurait le sel limpide d'Ammon et la craie de Parétonion. On peut supposer que l'or de l'Afrique centrale parvenait jusqu'à eux par la voie du commerce indigène, dont le temple d'Ammon était peut-être le comptoir.

COMMERCE. — Placée entre Alexandrie et Carthage, Cyrène eut dans l'une et dans l'autre de dangereuses rivales, dont l'active concurrence dut nuire beaucoup à l'extension de son commerce d'échanges avec les peuples reculés dans le continent, attendu la facilité qu'avaient l'une et l'autre de recevoir directement aussi par la vallée du Nil ou par le Fezzân les produits de l'Éthiopie intérieure. Mais Cyrène avait des produits que ses rivales même étaient forcées de venir prendre chez elle: Alexandrie lui demandait le silphion et le thyon, qu'elle consommait sur place ou qu'elle réexportait à son tour, et les Carthaginois soutiraient par leur comptoir de Charax le silphion de la Cyrénaïque occidentale, en échange des vins de luxe qu'ils apportaient de la Sicile et de la grande Grèce.

Cette précieuse denrée était tellement recherchée que l'on fit sur plusieurs points, notamment dans le Péloponnèse et dans l'Ionie asiatique, mais partout sans aucun succès, des tentatives d'acclimatement et de naturalisation de la plante qui sécrétait cette substance merveilleuse. Aussi, l'Ionie par la voie de Samos, le Péloponnèse par celle de Cythère, en étaient-ils directement approvisionnés par les navires de Cyrène, qui l'apportaient aussi en Crète, en Chypre, à Athènes, en Sicile, et jusqu'à Rome.

REVENUS PUBLICS; MONNAIES. — Les droits d'exportation et d'importation sur les marchandises devaient concourir à former, avec le produit des terres domaniales, les principales ressources du trésor public. L'or et l'argent monnayés abondaient, ainsi que le démontre la variété des types et des modules monétaires parvenus jusqu'à nous ou mentionnés par les anciens écrivains : à ne parler que des monnaies d'or, le lexicographe Pollux constate l'existence, chez les Cyrénéens, de tétrastatères, de statères, de demi-statères, et de pièces de cinquante drachmes (*). Il n'est pas moins vrai que le tribut imposé par Rome à la Cyrénaïque fut exigé, pour partie au moins, en nature, et que le silphion notamment était reçu et déposé par les questeurs dans le temple de Saturne.

Éléments de force matérielle.

PUISSANCE MARITIME. — L'éten- due et l'activité du commerce maritime des Cyrénéens durent les rendre habiles dans l'art de la navigation et dans celui des constructions navales ; la renommée, ainsi que le constate Pline, leur attribuait l'invention des lembes, embarcations légères et rapides, que les Romains adoptèrent plus tard pour leurs stations flottantes dans les grands fleuves (**). Quand le prince

(*) Le statère d'or comptait pour 20 drachmes d'argent, et vaudrait pour nous, d'après cette base, environ 20 francs ; et dès lors le tétrastatère serait de 80 francs, l'hémistatère de 10 francs, et le pentecontadrachme de 50 francs. Mais dans ce calcul, le rapport de l'or à l'argent est seulement décuple, tandis que chez nous ce rapport est de près de 16 à 1 : les monnaies cyré- néennes que nous venons de désigner au- raient donc pour nous une valeur intrin- sèque d'environ 30 francs pour le statère, 120 francs pour le quadruple, 15 francs pour le demi, et 75 francs pour le pentecontadrachme.

(**) Dans le Rhin et dans le Danube ; et les soldats qui y étaient employés portaient le nom de *Lembarii*.

spartiate Doriéus voulut tenter de fonder une nouvelle colonie sur les côtes libyques (*), il trouva à Cyrène des guides qui le conduisirent à l'em- bouchure du Cynips, entre autres Philippe fils de Butacides, exilé de Cro- tone, qui arma à ses frais une trière et y embarqua des soldats pour le sui- vre. Un siècle après (**) Cyrène four- nissait de même à une flotte spartiate égarée sur ses côtes, deux trières et des pilotes pour la conduire en Sicile. Il n'est point douteux que les forces navales des Cyrénéens ne fussent res- pectables, puisque nous savons de Sal- luste qu'ils luttèrent longtemps sur mer comme sur terre contre les Car- thaginois, pour la question de limites qui fut enfin décidée par l'acte de dé- vouement des frères Philènes.

CHEVAUX, CHARS. — Un autre élé- ment de force militaire qui appartenait en propre aux Cyrénéens, c'était la qualité supérieure des chevaux du pays, et leur habileté à les dresser au trait par attelages de deux et de quatre che- vaux de front. Ce n'est probablement point en vue de la guerre qu'ils s'adon- naient à cet exercice : le luxe, l'élé- gance, l'amour-propre, y avaient sans doute la meilleure part, et la victoire des jeux olympiques, pythiques ou isthmiques, était celle qu'ils ambition- naient le plus : un de leurs rois, le der- nier des Arcésilas, se faisait gloire de remporter, à la course des chars, le lau- rier pythique (***) et l'olivier d'Olym- pie (**); l'antiquité classique a de mé- me conservé les noms d'Eubotas (**), de Cratisthènes, et des deux Théocres- tes, vainqueurs également à la course des chars dans les jeux olympiques, et dont l'un, le premier Théocrestes, avait déjà été couronné pour le même genre de course, aux jeux isthmiques. Anni- cérés conduisait ses chevaux avec une telle dextérité, que les roues de son char, après avoir tracé en cercle leur

(*) En l'année 519 avant l'ère vulgaire.

(**) En l'année 413 avant l'ère vulgaire.

(***) L'an 466 avant l'ère vulgaire.

(**) L'an 460 avant l'ère vulgaire.

(**) L'an 364 avant l'ère vulgaire.

ornière, passaient et repassaient sur la même trace sans s'en écarter, autant de fois qu'il lui plaisait. Anticipant au surplus sur nos habitudes modernes, les Cyrénéens se voituraient en char dans l'enceinte même de leur ville. Mais ce raffinement de leur vie opulente tournait au profit de leur puissance militaire; car ces chars si commodes et si habilement dirigés étaient d'un grand effet à la guerre, soit qu'ils vinsent déposer inopinément des renforts de troupes fraîches au milieu des combattants fatigués, soit que, lancés au sein de la mêlée, ils doublassent, par l'impétuosité de leur course, la vigueur des guerriers qui les montaient. L'équitation était aussi dans leurs habitudes, et la garde du roi se composait de trois cents cavaliers choisis.

EXERCICES GYMNASTIQUES. — Du reste, tous les exercices gymnastiques propres à développer l'agilité et la force du corps, étaient en honneur chez les Cyrénéens, ainsi que le constatent de nombreux triomphes dans les jeux publics de la Grèce. Téléscrates fils de Carnéades, deux fois vainqueur à la course dans les jeux pythiques (*) et dans d'autres solennités à Égine, à Mégare, à Cyrène même, fut chanté par Pindare et eut une statue à Delphes; les Cyrénéens Polymnestes (**), Eubates (**), Eubotas (**), Paurus deux fois couronné (**), Polyclès (**), Idéos Nicator (**), Acusilas (**), Mnaséas (**),

(*) Dans les 28^e et 30^e pythiades, 478 et 470 ans avant l'ère vulgaire.

(**) Dans la 81^e olympiade, 456 ans avant l'ère vulgaire.

(**) Dans la 93^e olympiade, 408 ans avant l'ère vulgaire.

(**) Dans la 104^e olympiade, 364 ans avant l'ère vulgaire.

(**) Dans les 105^e et 106^e olympiades, 360 ou 356 ans avant l'ère vulgaire.

(**) Dans la 108^e olympiade, 348 ans avant l'ère vulgaire.

(**) Dans la 126^e olympiade, 276 ans avant l'ère vulgaire.

(**) Dans la 165^e olympiade, 120 ans avant l'ère vulgaire.

(**) La date est incertaine.

remportèrent tour à tour le prix de la course à Olympie; le barcéen Amésines y gagna celui de la lutte (*). Élien nous raconte l'anecdote d'Eurydamas de Cyrène, vainqueur au pugilat à Olympie, qui pour dissimuler un désavantage momentané, avala les dents qu'un coup vigoureux de son adversaire avait brisées dans sa bouche. On pourrait encore ajouter ici un témoignage recueilli par Athénée sur le goût des Cyrénéens pour les monomachies ou combats de gladiateurs à l'exemple de ceux que Démonax avait établis à Mantinée.

Culture des arts et des lettres ; Philosophie.

BEAUX-ARTS ; LANGAGE, POÉSIE. — S'ils étaient adonnés aux exercices du corps, ils ne négligeaient pas ceux de l'esprit; nous ne pouvons guère juger que par des ruines, de leurs talents dans les arts libéraux : des pierres gravées, des médailles, des vases peints, des restes d'édifices écroulés, tels sont à peu près les seuls témoignages que nous ayons de leur habileté dans la sculpture, la peinture et l'architecture.

Leur histoire littéraire est un peu mieux connue, malgré la perte des cent vingt livres que le cyrénéen Callimaque avait consacrés à un Tableau des écrits de tout genre. Ils avaient apporté de Théra le dialecte dorien; le voisinage immédiat des tribus libyennes, de fréquentes relations mercantiles avec des peuples de toute origine, durent altérer la pureté du langage, et introduire, au moins dans le parler usuel, un grand nombre de mots et de locutions étrangères; mais les écrivains durent prendre d'autant plus de soin de se tenir en garde contre ces indices du contact des barbares.

Comme dans toutes les histoires littéraires, c'est la poésie qui point d'abord à l'horizon : dès le temps du second Battos, Eugammon composait

(*) Dans la 80^e olympiade, 460 ans avant l'ère vulgaire.

en deux chants son poëme de la Télégonie, récit des dernières aventures d'Ulysse, de son arrivée chez les Thesprotes, et de sa mort sous les coups de Télégonie. Il faut descendre ensuite sous les Ptolémées pour rencontrer le lyrique Callimaque lui-même, qui florissait à la cour de Philadelphie, et dont il ne nous reste qu'un petit nombre d'hymnes, des épigrammes, et quelques fragments d'élégies; il ne reste rien de son neveu, le poëte épique Callimaque le jeune. Et ce n'est plus qu'à de longs siècles d'intervalle, au dernier âge de Cyrène province des Romains, que Synesios nous donnera son nom à inscrire à côté de ces poëtes, pour les hymnes qui se trouvent parmi ses œuvres.

GÉOGRAPHES, GRAMMAIRIENS; HISTOIRE, MÉDECINE, SCIENCES MATHÉMATIQUES. — Plutôt savant que poëte, Callimaque l'ancien avait écrit de nombreux ouvrages scientifiques, parmi lesquels il y en avait d'histoire naturelle, et principalement de géographie, sur les îles et les villes au point de vue surtout de la nomenclature comparative, sur les fleuves de la terre, sur les choses remarquables des diverses contrées du monde. Il devait avoir, pour cette dernière science, une affection ou une aptitude particulière, car la vocation des élèves dépend presque toujours de celle du professeur, et Callimaque compta parmi ses disciples plusieurs géographes distingués : Philostéphanos, Ister, et le grand Ératosthènes. Philostéphanos écrivit un livre des îles, cité par quelques scholiastes; Ister, qui semble avoir été un esclave cyrénéen originaire des bords du Danube, avait composé un recueil de documents sur l'Attique, des Argoliques, et un livre des colonies de l'Égypte, dont on retrouve quelques minces fragments chez les polygraphes ultérieurs; quant à Ératosthènes, qui fut bibliothécaire des Ptolémées à Alexandrie, il réunissait les connaissances les plus variées, mais c'est la géographie qui a fait par-dessus tout sa renommée; et Strabon a puisé dans ses écrits le germe de

son propre chef-d'œuvre. A ces noms géographiques, nous devons ajouter encore celui du cyrénéen Apellas, dont l'âge est incertain, et qui n'est cité que dans l'abrégé d'Artémidore d'Éphèse par Marcien d'Héraclée.

Parmi les divers précepteurs dont Ératosthènes avait pris les leçons à Cyrène, on compte le grammairien Lysanias; ce titre de grammairien n'était pas dédaigné par Callimaque, par Ister, ni par Ératosthènes lui-même. Il est donné encore à un Apollodore, un Damon, un Démétrius-Stamnos, tous Cyrénéens aussi, mais dont l'époque est incertaine, et l'existence même à peine constatée.

Dans le champ de l'histoire, le juif cyrénéen Jason composa en grec, vers l'an 160 avant notre ère, sur les événements de son temps touchant les Juifs, cinq livres de mémoires qui servirent de guide au rédacteur du second livre biblique des Machabées.

Dès le temps d'Hérodote, l'école médicale de Cyrène était vantée comme la plus habile après celle de Crotoné; et pourtant aucune renommée individuelle ne s'est fait jour jusqu'à nous; et nous n'aurions pas un seul nom propre à prononcer dans cette catégorie, si Sextus Empiricus n'avait mentionné un traité de Polyante le Cyrénéen, sur l'origine des Asclépiades ou enfants d'Esculape.

Si nous passons aux sciences mathématiques, nous aurons à citer le géomètre Théodore, contemporain et ami de Socrate, et dont le divin Platon vint à Cyrène écouter le docte enseignement; mais nous n'avons pas d'autre géomètre à mentionner après lui. L'astronomie ne nous offre également qu'un seul nom, celui de Nicotèles, dont nous ne savons d'ailleurs rien autre chose sinon qu'il avait écrit un mémoire contre l'astronome Conon de Samos.

ÉCOLE PHILOSOPHIQUE DE CYRÈNE, ET AUTRES PHILOSOPHES CYRÉNÉENS. — C'est la philosophie proprement dite qui fit la renommée littéraire de Cyrène; et sur cette matière l'antiquité nous a légué des no-

tions plus étendues ; mais il convient de nous borner à quelques indications rapides, afin d'achever à grands traits cette esquisse morale de Cyrène antique.

A la tête de tous les noms que nous avons à inscrire ici, vient se placer, dans l'ordre chronologique comme dans l'ordre de célébrité, le fondateur de l'école cyréénienne, le fameux Aristippe, tant méconnu, tant calomnié, amant du plaisir et sachant le dédaigner ; cet homme à qui allaient également bien, suivant l'expression d'Horace (*), toutes les couleurs, toutes les conditions, toutes les fortunes, car il portait avec la même grâce le manteau de pourpre ou la robe de bure, gardait auprès des tyrans la même liberté d'esprit que dans la vie privée, et montrait la même aisance à jouir des richesses et à s'en passer. Disciple de Socrate, il professa d'autres doctrines, qu'il paraît n'avoir enseignées que sur ses vieux jours, quand il fut rentré dans sa patrie, après avoir vécu tour à tour à Athènes, à Égine, à Syracuse. Aucun de ses écrits ne nous est parvenu, et l'on ne saurait juger sainement de ses principes par les médisances ou les calomnies de ses détracteurs ; il semble résulter des mots graves ou piquants, sérieux ou enjoués, qu'on lui attribue, qu'il regardait le bien-être matériel comme un élément essentiel du bonheur ; mais qu'il faisait consister la sagesse à savoir jouir des plaisirs sans leur accorder assez d'importance pour les fuir comme un danger, ou pour subir leur empire comme celui d'un besoin indispensable. S'il va voir Laïs, et qu'on lui en fasse reproche : « Elle est à moi », répond-il ; mais je ne suis point à elle. » Si son esclave est fatigué du poids de l'or dont il est chargé : « Ne « porte que ce que tu pourras, lui dit-« il, et jette le reste. » Si on lui demande pourquoi il vient à la cour de Syracuse, il répond : « Pauvre de « science, j'allais à Socrate ; pauvre

« d'argent, je viens à Denis. » S'il sollicite le tyran en faveur d'un ami (de Platon peut-être !), il ne rougit pas de pousser ses instances jusqu'à se prosterner ; et quand on a le courage de le lui reprocher, il s'écrie : « Est-ce ma « faute, à moi, si Denis n'a d'oreilles « qu'à ses pieds ? » Mais si Denis ne lui donne à sa table que le dernier rang : « Ah ! dit-il, on veut que cette « place devienne la plus honorable. » Et si le tyran ose dire qu'un philosophe, en venant à la cour, n'est plus qu'un esclave, de libre qu'il était auparavant : « Non, non, réplique aus-« sitôt Aristippe ; un philosophe n'est « point à la cour un esclave, s'il était « libre avant d'y venir. » Et quand on lui demande quel est le mérite d'un philosophe : « De n'avoir rien à chan-« ger à sa vie, se borne-t-il à répon-« dre, soit qu'il y ait ou n'y ait point « de lois. » Sa philosophie, voisine de celle d'Épicure, qui finit par l'absorber, en différait pourtant en ce que la volupté se trouvait davantage, pour le Cyrénéen, dans le bien-être matériel, tandis que les jouissances intellectuelles et morales tinrent une plus grande place dans le système du dernier.

L'école d'Aristippe se continua d'abord par ses propres disciples, Antipater de Cyrène, Ptolémée l'Éthiopien, et sa propre fille Arête, qui transmit sa doctrine à son fils, nommé Aristippe comme son aïeul, et surnommé, avec juste raison, Métrodidacte ou élève de sa mère. Mais bientôt la secte cyrénaïque se partagea en trois subdivisions, les Hégésiaques, les Annicériens, et les Théodoriens ; les premiers professaient les opinions d'Hégésias, disciple de Parébate, qui était disciple d'Épitimèdes, disciple lui-même d'Antipater ; les seconds eurent pour chef un autre disciple de Parébate, Annicéris, qu'il ne faut pas confondre, comme le fait Diogène de Laërte, avec son homonyme l'habile conducteur de quadriges, par lequel Platon fut racheté de l'esclavage ; les derniers suivirent les leçons de Théodore, disciple d'Aristippe le jeune, et auteur d'un traité des dieux, qui le fit surnommer

(*) *Omnis Aristippum deicit color et status et res.*
 ΗΟΛΑΧΗ, *Épîtres*, I, XVII, v. 23.

tour à tour l'athée et la dieu : du nombre de ceux-ci furent Bion de Borysthène, renommé pour ses bons mots ; et Evhémère le Messénien, qui enseigna le premier l'origine historique des dieux. Mais, en nous bornant à des noms cyrénaëns, nous n'avons à ajouter à ceux qui précèdent que Nicotèles, frère et condisciple d'Annicéris ; et un Aristote, dont nous ne savons rien, sinon que plusieurs élèves le quittèrent pour aller écouter Stilpon de Mégare.

Parmi les philosophes qui, nés à Cyrène, n'appartiennent cependant point à la secte cyrénaïque, Strabon nous fait connaître Apollonius Cronos, de l'école de Mégare, professeur du dialecticien Diodore de Iassus, qui prit lui-même, de son maître, le surnom de Cronos. Nous voyons plus tard Lacydes fils d'Alexandre, au temps de Ptolémée-Evergète, briller au premier rang dans la moyenne académie ; Ptolémée, qui avait reçu, par l'intermédiaire d'Eubule et d'Euphranor, les doctrines de Timon, essayer la restauration de l'école sceptique ; puis enfin Carnéades, qui florissait environ 170 ans avant notre ère, fonder la nouvelle académie, ou l'école du probabilisme.

Et si l'on cherche encore à Cyrène, dans les temps postérieurs, un philosophe à mentionner comme un lointain reflet de l'ancien lustre de sa patrie, on verra luire, au milieu de la nuit qui enveloppe alors les derniers restes de la civilisation cyrénaëenne, le néo-platonicien Synésios, après lequel les lettres ne trouvent plus un seul nom à prononcer.

VI. DOMINATION DES ROMAINS.

Première période, jusqu'à la réduction en province : Époque de dissolution et de tyrannie.

PREMIÈRE ORGANISATION DE LA DOMINATION ROMAINE EN LIBYE. — En recueillant la succession des rois de Cyrène, Rome avait le choix, ou de changer les institutions politiques

de sa nouvelle acquisition, pour se l'assimiler d'une manière plus complète, ou de prendre les choses dans l'état où elles se trouvaient, en substituant purement et simplement l'autorité du sénat à celle des rois. Elle prit ce dernier parti, laissant aux villes de la Pentapole leurs libertés municipales, se bornant à prendre possession des terres domaniales, dont les produits durent être désormais et furent en effet versés au trésor : dès les premières années de la domination romaine on voit figurer, parmi les revenus publics, trente livres de siphion faisant partie des tributs de la Cyrénaïque ; et l'on sait que plus tard, au commencement de la guerre civile, Jules César, dictateur, put retirer du trésor cent onze livres de cette précieuse matière. En résumé, ce fut le domaine utile que retirèrent les nouveaux maîtres du pays, laissant à leurs sujets pleine liberté de se gouverner à leur guise.

Il était impossible, avec l'esprit versatile et turbulent des Cyrénaëns, qu'une telle latitude ne produisît pas de déplorables résultats ; les divisions intestines recommencèrent, et du sein de l'anarchie surgit un despotisme tyrannique. Un récit anecdotique de Plutarque peut nous donner une idée de la situation où se trouva bientôt réduite Cyrène par l'exercice de cette liberté sans frein.

TYRANNIE DE NICOCRATE, DÉTRUITE PAR ARÉTAPHILE. — Nicocrate est le nom du tyran qui d'abord s'empara de l'autorité et la consolida en ses mains par le meurtre d'un grand nombre de citoyens distingués, entre autres de Mélanippe, grand prêtre d'Apollon, dont il prit la place ; il fit aussi périr Phédime, homme d'un rang illustre, dont il convoitait la femme Arétaphile, fille d'Églator, aussi remarquable par sa grande beauté que par sa prudence singulière et son aptitude à traiter des affaires publiques ; et il l'épousa malgré elle. Il commit une infinité d'autres actes en violation des lois, si bien que l'on se fût empressé de fuir pour se

soustraire à son horrible tyrannie, s'il n'eût eu la précaution de faire garder les portes avec une telle rigueur, qu'on piquait même les cadavres, ou qu'on les passait au feu, pour s'assurer que des vivants ne tentaient pas de s'échapper en faisant les morts. Ce monstre farouche, que rien ne pouvait apprivoiser, se laissait pourtant subjugué par son amour pour Arétaphile; pour elle seule il était doux et maniable, et souffrait qu'elle jouit d'une grande autorité. Mais outre le poids de ses propres chagrins, elle avait le poignant spectacle des malheurs de sa patrie indignement soumise à de si atroces épreuves : car on sacrifiait les citoyens l'un après l'autre, et il n'y avait pas de vengeance à espérer de la part de quelques exilés timides, faibles et dispersés.

Arétaphile sentait qu'en elle seule était l'espoir de son pays, et pleine d'une noble résolution, mais dénuée de tout secours, elle tenta de se débarrasser de son époux par le poison; comme elle faisait ses dispositions, se procurait les drogues nécessaires, et essayait la force de ses préparations, la chose fut découverte; après en avoir recueilli les preuves, Calbia, mère de Nicocrate, femme sanguinaire et implacable, opina pour qu'Arétaphile, honteusement traitée, fût mise à mort sur-le-champ. Mais l'amour retenait Nicocrate et lui ôtait le courage de sévir, d'autant plus qu'Arétaphile repoussait vivement l'accusation et soutenait son innocence. Voyant cependant qu'elle ne pouvait tout nier absolument, elle avoua qu'en effet elle avait voulu préparer un breuvage, mais non pour causer le trépas : « Il s'agissait pour moi, dit-elle, d'une chose importante; car les honneurs dont je jouis, l'autorité que je dois à votre bienveillance, ont excité contre moi les dangereuses jalousies de beaucoup de femmes; craignant leurs breuvages et leurs artifices, j'ai voulu aussi recourir à de semblables moyens : imaginations vaines et féminines, sans doute, mais non punissables du supplice; à moins que vous ne

« jugiez digne de mort l'épouse qui, « par un breuvage d'amour, espérait « se faire chérir plus peut-être que « vous n'aviez résolu. »

En entendant Arétaphile se défendre ainsi, Nicocrate ordonna seulement qu'elle fût mise à la question, laissant à l'implacable Calbia le soin d'y présider; mais Arétaphile supporta les tourments avec tant de fermeté, se tira avec tant d'avantage de toutes les épreuves, que Calbia, fatiguée elle-même, fut forcée d'y renoncer, et que Nicocrate, persuadé de l'innocence de sa femme, lui rendit la liberté, plein de regret des tortures qu'elle avait subies. Et bientôt il revint à elle plus amoureux que jamais, la comblant d'attentions et d'honneurs.

Quant à elle, que la douleur et les tourments n'avaient pu faire céder, elle ne se laissa pas décourager; le soin de sa gloire et sa ténacité à remplir un noble dessein, lui firent prendre d'autres voies. Elle avait une fille assez belle, et déjà nubile, qu'elle fit voir à Léandre, frère du tyran, jeune homme facile à enflammer, et dont elle exalta, dit-on, par des prestiges et des philtres, la passion jusqu'au délire. Et lorsque, tombé dans le piège, il eut, à force de prières, obtenu de son frère la main de la jeune fille, elle-ci, sous l'inspiration de sa mère, lui insinua l'idée de délivrer sa patrie d'une tyrannie sous laquelle il ne lui était pas permis de vivre en liberté et de prendre ou de garder une épouse; pendant que d'un autre côté les amis d'Arétaphile lui suggéraient officieusement de calomnieux soupçons contre son frère. Léandre ayant compris que les idées d'Arétaphile étaient d'accord avec les siennes, se mit à l'œuvre, gagna le chambellan Daphnis, et par son moyen parvint à tuer Nicocrate.

TYRANNIE DE LÉANDRE, DÉTRUITE ÉGALEMENT PAR ARÉTAPHILE. — Léandre ne remplît point ensuite l'attente d'Arétaphile, et montra au contraire, par sa conduite inhabile et hautaine, qu'il avait bien été un fratricide, mais non un tyrannicide. Arétaphile

conservait toutefois auprès de lui son rang et son autorité, ne montrant elle-même ouvertement à son égard ni hostilité ni répugnance ; mais elle faisait silencieusement ses dispositions. Elle excita d'abord à la guerre contre Léandre, Anabos, chef des Libyens du voisinage, qui fit des incursions dans le pays, et s'avança en armes contre la ville ; puis elle représenta à son gendre que ses amis et ses généraux, peu disposés à la guerre, ne cherchaient que la paix et le repos ; qu'au surplus, c'était le parti qui convenait le mieux à ses intérêts s'il voulait affermir son autorité sur ses concitoyens : et elle offrit en même temps de s'entremettre de la paix, se faisant forte d'amener Anabos à une conférence avec lui, s'il le souhaitait, avant que les hostilités eussent amené quelque dommage irréparable.

Léandre lui ayant ordonné d'agir dans cette voie, elle eut d'abord une entrevue avec le Libyen, et obtint de lui, à force de présents et de promesses, qu'il s'engageât à se saisir de Léandre quand il viendrait pour conférer avec lui. Cependant Léandre hésitait ; néanmoins, par honte vis-à-vis d'Arétaphile qui déclarait vouloir assister à la conférence, il s'y rendit sans armes et sans escorte ; mais lorsqu'en approchant il aperçut Anabos, il se mit à tergiverser, à vouloir qu'on apostât des satellites ; sa belle-mère, de son côté, le rassurait, le grondait ; et enfin, comme il tardait trop longtemps, elle le saisit hardiment par la main, et le conduisit bel et bien au barbare, et le lui livra. Léandre, arrêté aussitôt par les Libyens, fait prisonnier, et garrotté, fut gardé jusqu'à ce que les amis d'Arétaphile, accompagnés par le reste des citoyens, vinsent apporter la récompense promise.

Car la plupart, à la nouvelle de ce qui se passait, accoururent au lieu de la conférence, et en voyant Arétaphile, peu s'en fallut qu'oubliant leur colère contre le tyran, ils ne négligeassent d'en tirer vengeance, n'ayant rien de plus pressé que de venir, en pleurant de joie, la saluer comme s'ils eussent

été en présence de l'image de quelque divinité ; et comme ils affluaient les uns après les autres, ils ne purent emmener Léandre et rentrer dans la ville que le soir. Là, après avoir satisfait le besoin qu'ils avaient de remercier et de bénir Arétaphile, ils s'occupèrent enfin des tyrans : Calbia fut brûlée vive, et Léandre, cousu dans un sac, fut jeté à la mer.

On supplia Arétaphile de se joindre aux sénateurs pour gouverner et administrer la cité ; mais elle, comme s'il se fût agi d'une pièce de théâtre en plusieurs actes qu'elle aurait enfin conduite jusqu'au dénouement, dès qu'elle vit la liberté rétablie, elle rentra aussitôt dans le gynécée, et refusant de se mêler en rien des affaires publiques, elle passa le reste de sa vie à filer sa quenouille au milieu de sa famille et de ses amis.

INTERVENTION DE LUCULLUS ; RÉDUCTION DE LA CYRÉNAÏQUE EN PROVINCE. — La perturbation causée par ces événements n'était point encore effacée, quand le fameux Lucius Licinius Lucullus aborda à Cyrène. Il avait accompagné Sylla comme questeur dans la guerre contre Mithridate, et pendant que l'armée campée autour d'Athènes avait ses convois interceptés par la flotte ennemie, il était envoyé en Libye et en Égypte pour y rassembler des vaisseaux (*), afin de faire cesser cet état de choses. A son arrivée à Cyrène, Lucullus trouva la population encore en proie à l'agitation et au désordre causés par les révolutions intérieures dont elle venait d'être le théâtre, et il mit ses soins à y rétablir le bon ordre et la tranquillité : il se souvint, à cette occasion, de la réponse que jadis Platon avait faite aux Cyrénéens qui lui demandaient des lois : « Qu'ils étaient trop riches pour cela ; attendu que nul n'est plus difficile à gouverner que l'homme favorisé par la fortune, tandis qu'au contraire nul n'est plus souple et plus docile que l'homme dans la dis-

(*) Au commencement de l'année 86 avant l'ère vulgaire.

« grâce. » Le temps était venu où les Cyrénéens devaient se trouver dans les dispositions convenables pour recevoir avec soumission les lois qui leur seraient données; et cette circonstance rendit plus facile la tâche de Lucullus, qui sans doute ne fit qu'assurer de nouveau l'observation des institutions anciennes. Après avoir pourvu à ce que lui paraissaient exiger les besoins locaux, il poursuivit sa mission et se rendit en Égypte.

Puis, lorsque douze ans après Lucullus fut parvenu au consulat (*), la Bithynie, que Nicomède venait de léguer aux Romains, et la Cyrénaïque qu'ils avaient reçue d'Apion vingt-deux ans auparavant, furent à la fois, ainsi que nous l'apprend Appien, réduites en provinces de l'empire.

À quelques années de là, l'île de Crète, qui s'allonge en face des côtes libyennes, ayant été conquise par Quintus Cecilius Metellus, et réduite aussi en province (**), on pourrait conclure d'un rapprochement fait par Eutrope dans une rédaction un peu équivoque, que dès lors furent réunies en une seule province la Crète et la Cyrénaïque, bien que cette réunion ne soit incontestable qu'à dater de l'empereur Auguste, et que dans l'intervalle la Crète d'une part et la Cyrénaïque de l'autre se soient derechef trouvées entre des mains diverses : car l'attribution des provinces n'eut dans le principe aucune fixité, et dans la répartition annuelle qui en était faite entre les consuls et les préteurs, on en réunissait souvent ensemble deux ou trois sous un même gouverneur, ainsi que Dion Cassius a eu soin d'en faire la remarque expresse.

Seconde période, depuis la réduction en province jusqu'à Auguste : Époque des guerres civiles.

CAUSE DE LA CYRÉNAÏQUE PLAIDÉE PAR CICÉRON. — On sait que, sous le consulat de Cicéron (***), le tri-

bun du peuple Publius Servilius Rullus proposa une loi agraire, dont le but apparent était de procurer aux citoyens pauvres des terres en Italie : ces terres, qu'on leur aurait gratuitement distribuées, il fallait les acheter, et pour cela amasser des sommes immenses destinées à les payer; et Rullus proposait d'y pourvoir en faisant vendre aux enchères, par dix commissaires spéciaux, les terres domaniales de la république dans les provinces : les champs de la Cyrénaïque étaient formellement compris dans cette opération. L'éloquence du consul a rendu célèbre ce projet de loi, dont il sut avec tant d'habileté faire prononcer le rejet; et les campagnes cyrénéennes restèrent nominativement un domaine de l'État, pendant qu'elles étaient envahies en réalité par des usurpations privées, ainsi que nous le verrons en son lieu.

L'éloquence de Cicéron a de même consacré la mémoire du procès intenté à Cnéus Plancius, édile curule(*), par Marcus Juventius Laterensis, son concurrent évincé, qui, parmi ses titres aux suffrages du peuple, faisait valoir ses services comme questeur de la Cyrénaïque, où il avait su se montrer à la fois libéral envers les officiers du fisc, et juste envers une population alliée. Il accusait Plancius de lui avoir enlevé, par la brigade et la corruption, une charge à laquelle il croyait avoir plus de droits; mais Cicéron vint jeter dans la balance le poids de son talent en faveur de Plancius, et l'ancien questeur de Cyrène fut débouté de ses poursuites.

LA CYRÉNAÏQUE SÛT LE PARTI DE POMPÉE. — Au temps des guerres civiles, lorsque Jules César et Pompée se disputaient l'empire, la Cyrénaïque dut se trouver d'abord, avec tout l'Orient, entraînée dans le parti de Pompée; du moins, après la bataille de Pharsale (**), la flotte aux ordres de Caton vint-elle, avec les restes considérables de l'armée vaincue, y chercher refuge et s'y enquerir des nouvelles du fugi-

(*) L'an 74 avant l'ère vulgaire.

(**) L'an 65 avant l'ère vulgaire.

(***) L'an 63 avant l'ère vulgaire.

(*) L'an 54 avant l'ère vulgaire.

(**) L'an 48 avant l'ère vulgaire.

tif; elle aborda au port de Paliouros, en face de l'île de Platée; ce fut là qu'on apprit la mort du grand Pompée, de la bouche de son fils Sextus et de sa veuve Cornélie, qui s'étaient enfuis de la rade de Pélusé, et après avoir touché à Chypre, avaient été portés par les vents au port même où arrivaient Caton et les siens. Là se séparèrent dans diverses directions plusieurs des chefs, qui n'espéraient plus qu'en la clémence du vainqueur, entre autres Caius Cassius, qui alla peu après se rendre à César dans Alexandrie; mais le plus grand nombre persista dans son dévouement à la cause des fils de Pompée. De Paliouros on vint à Cyrène; d'abord la ville ferma ses portes à Labiénus, mais le port reçut la flotte, qui de là se rendit en Afrique (*), où allait se trouver le théâtre de la guerre.

Lorsqu'après la mort de César (**) on changea la distribution qui avait naguère été faite des provinces entre les magistrats, que la Syrie fut retirée à Cassius pour être donnée à Dolabella, et la Macédoine retirée à Brutus pour être donnée à Antoine, celui-ci, d'après ce que raconte Appien, fit assurer aux deux officiers ainsi dépouillés de leurs provinces, et envers lesquels il voulait cependant garder quelque apparence de ménagement, la Cyrénaïque et la Crète; suivant une autre version recueillie par le même historien, Cassius les aurait eues toutes deux, et c'est la Bithynie qu'on aurait accordée à Brutus. Mais comme Cicéron, dans une de ses Philippiques contre Antoine, rappelle expressément que la Crète avait été attribuée à Brutus avec le titre de proconsul, il semble qu'on en doit conclure que la première version est plus exacte, et que la Cyrénaïque et la Crète se trouvaient alors encore séparées, celle-ci étant dévolue à Brutus, celle-là formant le département de Cassius.

LA CYRÉNAÏQUE ENTRE DANS LE LOT

(*) Il s'agit de l'Afrique propre, distinguée de la Libye.

(**) L'an 44 avant l'ère vulgaire.

D'ANTOINE. — Mais, quand ces deux chefs eurent été détruits à la double bataille de Philippes (*), et que les triomvirs se partagèrent l'empire, Antoine s'attribua la mission d'aller réduire les provinces de l'Orient pour leur compte commun; puis, lors du traité qui scella par le mariage d'Antoine avec la fille d'Octavien la réconciliation de ces deux rivaux (**), dans le partage qu'ils se firent du monde romain, à l'exception de l'Italie qui demeurait indivise, Octavien prit l'Occident, et Antoine l'Orient, choisissant pour limite commune entre ces deux immenses départements, dans le nord la ville de Scodra en Illyrie, et dans le sud l'Afrique propre qu'on abandonnait à Lépide pour son lot.

Antoine, subjugué par les charmes et l'adresse de la trop fameuse Cléopâtre, se montra prodigue envers elle de ses provinces, comme il l'était de son temps, de ses trésors, de sa gloire, de son honneur même; il ne se contenta point d'agrandir les domaines de la reine d'Égypte aux dépens de l'Arabie, de la Judée, de la Phénicie, de la Céléstyrie, qui appartenaient à des princes tributaires et amis; il lui rendit encore des pays dont Rome elle-même avait pris possession, et c'est ainsi que la Cyrénaïque rentra avec Chypre sous le sceptre des Ptolémées (***). Cependant on le vit, trois ans après (****), se déclarant publiquement l'époux de Cléopâtre, et proclamant rois les enfants qu'il avait eus d'elle, disposer encore en maître de ces mêmes provinces, et faire de la Cyrénaïque la dot future de sa fille Cléopâtre-Sélène, la même qui depuis fut mariée à Juba le jeune, roi de Mauritanie.

TÉMOIGNAGE DE RECONNAISSANCE DES JUIFS DE BÉRÉNICE ENVERS MARCUS TITIUS. — A cette époque se rapporte, suivant l'opinion du docte Fréret, une inscription grecque gravée

(*) L'an 42 avant l'ère vulgaire.

(**) L'an 40 avant l'ère vulgaire.

(***) L'an 36 avant l'ère vulgaire.

(****) L'an 33 avant l'ère vulgaire.

sur marbre blanc, venue originairement de la Cyrénaïque, transportée plus tard de Tripoli de Barbarie à Aix en Provence, et dont voici la traduction française :

« L'an 55, le 25 de paophi, en l'assemblée de la fête des Tabernacles, « sous l'archontat de Cléandre fils de « Stratonicus, d'Euphranor fils d'Ariston, de Sosigène fils de Sosippe, « d'Andromaque fils d'Andromaque, « de Marcus Lélius Onasion fils d'Appollonius, de Philonide fils d'Agémon, d'Autoclès fils de Zénon, de « Sonicus fils de Théodote, et de Joseph fils de Straton ;

« D'autant que Marcus Titius fils « de Sextus, de la tribu Emilia, personnage excellent, depuis son avènement à la préfecture s'est comporté dans les affaires publiques avec « beaucoup d'humanité et d'intégrité, « et qu'ayant marqué dans sa conduite « toutes sortes de bontés, il continue « d'en user de même, et non seulement se montre humain dans les « choses générales, mais aussi à l'égard « de ceux qui recourent à lui pour leurs « affaires particulières, traitant surtout favorablement les Juifs de notre « synagogue, et ne cessant de faire « des actions dignes de son caractère « bienfaisant :

« A ces causes, les chefs et le corps « des Juifs de Bérénice ont ordonné « qu'il serait prononcé un discours à « sa louange, et que son nom serait « orné d'une couronne d'olivier avec « le lemnesque, à chacune de leurs assemblées publiques, et à chaque renouvellement de lune; et qu'à la diligence desdits chefs la présente « délibération soit gravée sur une colonne de marbre de Paros, qui sera « érigée au lieu le plus distingué de « l'amphithéâtre.

« Voté à l'unanimité. »

Il s'agit, comme on voit, d'actions de grâces décernées par les Juifs de Bérénice au gouverneur romain Marcus Titius, à raison de sa conduite pleine d'humanité envers eux; Fréret pense que la mission de Titius émanait d'Antoine, et se liait à la proclamation de

la jeune princesse sa fille, dans le royaume qui venait de lui être attribué. D'autres critiques ont opté pour une époque plus ancienne, et d'autres pour une date plus moderne : la question dépend, à cet égard, de l'ère à laquelle doit être rapportée l'année 55^e inscrite en tête de ce décret; les uns optent pour le commencement de la domination romaine en Cyrénaïque, les autres pour la réforme législative de Lucullus, ceux-ci pour la réduction en province, ceux-là pour l'adoption du calendrier Julien à Alexandrie : chaque hypothèse a ses arguments et ses difficultés, et il est difficile de prendre un parti définitif au milieu de toutes ces incertitudes.

ANTOINE PERD LA CYRÉNAÏQUE ET L'EMPIRE. — Nous voici arrivés au moment où la bataille d'Actium (*) allait décider de l'empire du monde. La fuite de Cléopâtre détermina le départ et la défaite d'Antoine, qui la suivit à Parétonion, d'où il la laissa revenir seule à Alexandrie, déterminé qu'il était en apparence à faire quelques dispositions militaires pour la continuation de la guerre. Il avait, dans la Cyrénaïque, quatre légions commandées par Pinarus Scarpus, un de ses lieutenants, et il voulut les appeler auprès de lui; mais Scarpus refusa d'obéir, fit tuer les courriers que lui dépêchait Antoine, et même quelques soldats qui élevaient la voix pour blâmer une telle conduite; et il livra Cyrène et ses quatre légions à Gallus, lieutenant d'Octavien. Antoine alors se rendit lui-même à Alexandrie, pendant que Gallus venait, avec les légions de Scarpus, s'emparer lui-même de Parétonion; le triumvir espéra qu'il pourrait, en faisant directement appel à ces vieux soldats qui avaient combattu sous lui, les ramener à sa cause, et ressaisir ainsi la place importante que la défection de Scarpus venait de lui faire perdre: il reprit donc, avec une flotte et quelques troupes, la route de Parétonion; sa flotte entra sans obstacle dans le port, et lui-même

(*) L'an 31 avant l'ère vulgaire.

s'avança vers ses anciennes légions ; mais comme il voulut leur parler, Gallus fit aussitôt couvrir le son de sa voix par les fanfares de ses trompettes, et rendit de ce côté ses efforts inutiles ; il lui fit même souffrir, dans une sortie, quelque désavantage. D'un autre côté, des chaînes d'abord cachées sous l'eau s'étaient tendues à l'entrée du port, et les vaisseaux, bloqués, attaqués de toutes parts, étaient coulés à fond ou brûlés, et il n'en put échapper qu'un très-petit nombre. On sait le reste : désormais la Cyrénaïque et l'empire tout entier étaient dévolus à Octavien, à qui il ne manquait plus que le titre d'Auguste, créé tout exprès pour lui quelque temps après.

Troisième période, depuis Auguste jusqu'à Trajan : Époque d'insurrection des Juifs cyrénéens.

LA CYRÉNAÏQUE COMPRISE DANS LE LOT DU SÉNAT. — Au commencement de cette ère nouvelle qui commençait pour Rome avec des institutions où tous les pouvoirs des grandes charges de l'ancienne république venaient se concentrer entre les mains d'un seul homme, quelques dehors pourtant semblaient être conservés pour témoigner du respect de ce magistrat suprême envers le sénat et le peuple ; et il leur abandonna le gouvernement direct des provinces dont la tranquillité ne rendait point nécessaire l'active surveillance du généralissime des armées, ou empereur. La Cyrénaïque, réunie à la Crète en une seule province, était du nombre de celles qui furent ainsi attribuées au sénat (*) ; dans la même catégorie se trouvait aussi l'Afrique avec la Numidie ; en sorte qu'au sud de la Méditerranée, le lot du sénat se trouvait compris entre la Mauritanie encore aux mains de Juba, et l'Égypte dévolue à l'empereur ; l'Afrique fut déclai-

rée consulaire, la Cyrénaïque fut rangée parmi les prétoriales. Les bornes de cette dernière province étaient alors marquées, en ce qui concerne la portion continentale, par les autels des Philènes à l'ouest, et le grand Catathme à l'est ; et cette délimitation persista jusqu'au règne d'Adrien.

RESCRITS EN FAVEUR DES JUIFS CYRÉNÉENS. — D'après le récit de Flavien Josèphe, les Juifs de Libye ainsi que ceux des provinces asiatiques, se voyant fort maltraités par les Grecs, qui les accusaient d'exporter de l'argent et de leur être à charge en toutes choses, furent contraints de recourir à la justice d'Auguste, qui adressa des rescrits aux magistrats provinciaux, et notamment à Flavius, préteur de Libye (*), pour qu'on ne troublât plus les réclamants dans l'exercice de leurs droits.

Malgré ces ordres précis, ils se trouvèrent gênés de nouveau dans leurs libertés, et réitérèrent leurs plaintes, qui donnèrent lieu à un rescrit d'Agrippa (**), dont la teneur nous a été conservée par Josèphe, et que nous croyons devoir transcrire ici :

« **MARCUS AGRIPPA**, aux magistrats et au sénat de Cyrène, salut.

« Les Juifs qui demeurent à Cyrène nous ayant fait des plaintes de ce que, encore qu'Auguste ait ordonné à Flavius préteur de Libye, et aux officiers de cette province, de les laisser dans une pleine liberté d'envoyer de l'argent sacré à Jérusalem, comme ils ont de tout temps coutume de le faire, il se trouve des gens assez malveillants pour prétendre les en empêcher, sous prétexte de quelques tributs dont ils les disent redevables, mais qu'ils ne doivent point en effet ;

« A ces causes, nous ordonnons qu'ils seront maintenus dans la jouissance de leurs droits, sans qu'ils puissent y être troublés ; et que si dans quelque ville on avait diverti de l'argent sacré, il soit restitué aux

(*) Ce partage des provinces fut fait le 13 janvier de l'an 27 avant l'ère vulgaire ; et ce fut quatre jours après qu'Octavien reçut le titre d'Auguste.

(*) L'an 15 avant l'ère vulgaire.

(**) L'an 14 avant l'ère vulgaire.

« Juifs par des commissaires nommés
« à cet effet. »

Ces dispositions assurèrent peut-être la tranquillité des Juifs pour le reste du règne d'Auguste; mais les vexations devaient recommencer pour eux bientôt après la mort de ce grand empereur.

Une simple mention de l'historien Florus, répétée par Jornandes, nous apprend qu'Auguste envoya pour soumettre les Marmarides insurgés et les Garamantes, Publius Quirinius, le même sans doute qui avait, peu d'années auparavant, procédé par ses ordres au recensement de la Syrie, à l'époque où naquit Jésus-Christ, ainsi que le rapporte l'évangéliste saint Luc. Quirinius fut victorieux, et il eût pu se parer, à cette occasion, du surnom de Marmaricus, s'il n'eût eu la modestie de priser moins haut les avantages qu'il avait remportés.

PROCÉDURES INTENTÉES PAR LES CYRÉNÉENS CONTRE DIVERS OFFICIERS ROMAINS. — Sous Tibère, Césius Cordus était proconsul de Crète et de Cyrène; il commit des exactions qui soulevèrent contre lui les Cyrénéens, et les déterminèrent à s'en plaindre devant l'empereur; Ancharius Priscus porta contre lui une accusation de concussion, en y ajoutant celle de lèse-majesté, qui était alors comme le complément obligé de toutes les autres (*); la plainte des Cyrénéens fut reconnue fondée, et sur la poursuite d'Ancharius Priscus, Césius Cordus fut condamné comme concussionnaire.

Sous Néron, Pédus Blésus, à son tour, fut accusé par les Cyrénéens d'avoir pillé le trésor du temple d'Esculape, et de s'être laissé corrompre par argent ou par intrigue dans les opérations du recrutement militaire; le coupable fut exclu du sénat (**). Les Cyrénéens se plaignaient en même temps d'Acilius Strabo, qui avait exercé les fonctions de préteur, avec une mission spéciale de l'empereur Claude, pour prononcer sur les usurpations

commises sur les terres autrefois possédées par le roi Apion, et par lui liguées, avec tout son royaume, au peuple romain; les propriétaires voisins s'en étaient emparés chacun à sa convenance, et ils se fondaient sur l'ancienneté de leur injuste possession comme sur le titre le plus équitable. Le juge ayant prononcé le retrait des terres usurpées, il en était résulté à son égard de grandes animosités, et on avait porté plainte contre lui au sénat, qui déclara n'avoir point connaissance de la mission donnée par Claude, et renvoya les parties devant l'empereur. Néron, après avoir approuvé l'arrêt d'Acilius Strabo, ajouta que cependant il voulait se montrer favorable à des alliés, et qu'il leur abandonnait les domaines qu'ils s'étaient appropriés.

INSURRECTION DU ZÉLATEUR JUIF JONATHAS. — Sous le règne de Vespasien, qui avait jadis été lui-même questeur de Cyrène et de Crète, la Cyrénaïque fut troublée par une sorte d'insurrection parmi la population juive du pays. On sait que Judas le Galiléen, dont il est parlé dans les Actes des apôtres, avait été le fondateur d'une secte de fanatiques ennemis de toute soumission aux pouvoirs terrestres, surtout à la domination étrangère; que cette secte, grossie plus tard des restes de toutes les factions vaincues, et des malfaiteurs toujours disposés à se mettre en révolte contre les lois qui les condamnent, couvrant leurs brigandages du prétexte d'un zèle ardent pour l'indépendance nationale, joua un rôle important dans la défense de Jérusalem contre les Romains; après la soumission de la Judée, un assez grand nombre de ces Zélateurs, comme ils se nommaient eux-mêmes, ou de ces Sicaïres ou assassins, comme les appelait la voix publique, s'étaient sauvés à Alexandrie, en y portant l'esprit de rébellion qui les caractérisait; mais il fut coupé court aux menées révolutionnaires qu'ils y avaient entreprises, en les livrant aux magistrats romains; plus de six cents furent exterminés, et l'on poursuivit jusqu'à Thèbes ceux qui s'y étaient réfugiés.

(*) L'an 21 de l'ère vulgaire.

(**) L'an 59 de l'ère vulgaire.

Mais l'un d'eux, un tisserand nommé Jonathas, qui s'était enfui à Cyrène, travailla activement à la résurrection de son parti au moyen du rôle de prophète qu'il s'attribua; et ses annonces de prodiges et de miracles ayant rassemblé autour de lui la canaille juive du pays, il se trouva à la tête de deux mille misérables, avec lesquels il alla camper au désert (*). Les principaux d'entre les Juifs avertirent de ce trouble naissant Catullus, préteur de Libye, qui envoya contre les insurgés des troupes de pied et de cheval; ils furent entourés, tués pour la plupart, quelques-uns faits prisonniers et conduits à Catullus; l'auteur du mouvement, Jonathas, parvint alors à s'échapper, mais il fut recherché avec soin dans tout le pays, arrêté, et amené devant le préteur; alors, pour retarder sa punition, il entraîna Catullus à des iniquités au moyen de prétendues révélations qui désignaient les Juifs les plus riches comme les promoteurs secrets de l'insurrection.

EXACTIONS ET CRUAUTÉS DU PRÉTEUR CATULLUS À L'ÉGARD DES JUIFS. — « Cet avaro gouverneur », ainsi que le raconte l'historien juif Flavien Josèphe, « prêts volontiers l'oreille à une si grande calomnie, y ajouta même encore afin qu'il parût en quelque sorte avoir terminé lui-même la guerre contre les Juifs; et pour comble de méchanceté, il excita ces scélérats de sicaires à employer de nouvelles suppositions pour perdre ces innocents. Il leur ordonna particulièrement d'accuser un juif nommé Alexandre, qu'au su de tout le monde il haïssait depuis longtemps, et il le fit mourir avec sa femme Bérénice, qu'il enveloppa dans la même accusation. Il fit ensuite mourir aussi trois mille autres Juifs, dont le seul crime était d'être riches, sans qu'il crût avoir rien à craindre, parce que, se contentant de prendre leur argent, il confisquait leurs terres au profit de l'empereur; et pour ôter à ceux qui demeuraient en d'autres provinces le moyen de l'accuser et de

le convaincre d'un si grand crime, il se servit de ce même Jonathas et de quelques-uns de sa faction, prisonniers avec lui, pour dénoncer comme coupables les gens les plus honorables de cette nation qui demeuraient à Alexandrie et à Rome, et du nombre desquels était l'historien Josèphe lui-même.

« Après avoir concerté une si grande méchanceté, et ne doutant point de réussir dans son détestable dessein, il alla à Rome, y mena Jonathas enchaîné, et ces autres calomniateurs. Mais il fut trompé dans son espérance; car Vespasien, ayant conçu quelque soupçon, voulut approfondir la vérité; et quand il l'eut reconnue, il déclara innocents, à la sollicitation de Titus, Josèphe et les autres qui avaient été si faussement accusés; et pour punir Jonathas comme il le méritait, il le fit brûler tout vif après l'avoir fait battre de verges.

PUNITION CÉLESTE DES CRIMES DE CATULLUS. — « Quant à Catullus, la clémence des deux princes le sauva. Mais bientôt après il tomba dans une maladie incurable et si horrible, que, quelque extraordinaire et insupportable que fussent les douleurs qu'il ressentait en tout son corps, celles qui bourrelaient son âme les surpassaient encore de beaucoup. Il était agité sans cesse par des frayeurs épouvantables, criait qu'il voyait devant ses yeux les fantômes de ceux qu'il avait injustement livrés au supplice; et ne pouvant demeurer en place, il se jetait hors du lit comme s'il y eût été sur la roue ou sur un brasier. Ses maux presque inconcevables allèrent toujours en augmentant, et enfin ses entrailles étant toutes dévorées par le feu qui le consumait, il finit sa vie coupable par une mort telle, que jamais Dieu n'a manifesté d'une manière plus remarquable la grandeur des peines que les méchants doivent attendre de sa justice. »

Josèphe a sans doute exagéré outre mesure les tourments endurés par le préteur de Libye qui avait sévi contre ses cordélionnaires. Divers savants ont cru que ce magistrat était le même

(*) L'an 72 de Père vulgaire.

que Catullus Messallinus mentionné par Pline le jeune comme un homme sans hésitation, sans pudeur, sans pitié, fameux par ses méfaits et ses arrêts sanguinaires. Quelques-uns ont pensé aussi que les hallucinations dont il était tourmenté avaient fourni le sujet d'une pièce de théâtre citée par Juvénal sous le titre de *Phasma Catulli*.

NOUVELLE INSURRECTION DES JUIFS SOUS TRAJAN. — Sous le règne de Domitien, il y eut un sénateur nommé Cécilius Rufinus, que le nouvel auguste, exerçant la charge de censeur (*), crut devoir rayer de la liste du sénat, parce qu'il aimait à danser : peut-être est-ce à ce même personnage qu'il faut rapporter une inscription où l'on voit figurer Quintus Cécilius Rufinus avec le titre de proconsul de Crète et de Cyrène.

Sous Trajan, en la dix-huitième année du règne de ce prince (**), une insurrection générale des Juifs, née dans la Cyrénaïque et propagée dans les contrées voisines, donna au monde le spectacle des plus horribles atrocités. Voyant l'empereur engagé dans la guerre contre les Parthes, et toutes les forces de l'empire tournées vers l'Orient, ils avaient cru l'occasion favorable pour recouvrer leur indépendance : les Juifs cyrénéens donnèrent le signal ; ayant mis à leur tête un des leurs, nommé André, ils s'excitent au massacre des Grecs et des Romains au milieu desquels ils vivaient, et s'il en faut croire Dion Cassius, ils mangent les chairs de leurs victimes, dévorent leurs entrailles, se frottent le corps de leur sang, se vètent de leur peau ; ils les scient en long par le milieu, ou bien ils les livrent aux bêtes féroces, ou les font combattre entre eux jusqu'à la mort comme des gladiateurs ; affreuses représailles des scènes de l'amphithéâtre où ces maîtres du monde amusaient la populace de Rome par de semblables horreurs. Dion fait monter à deux cent vingt

mille le nombre des personnes qui, dans la seule Cyrénaïque, périrent dans cette épouvantable boucherie ; les Juifs d'Égypte et de Chypre, excités par cet exemple, massacrèrent de leur côté deux cent quarante mille victimes.

En vain les Grecs de Libye avaient tenté d'arrêter ce torrent furieux ; ils avaient été battus à la première rencontre, et s'étaient sauvés à Alexandrie, où ils avaient immédiatement fait main-basse sur toute la population juive de cette capitale, tandis que celle qui était répandue dans le plat-pays vint, avec Lucua son chef, qu'Éusèbe décore même du titre de roi, se réunir aux révoltés de la Cyrénaïque. Trajan prit de sérieuses mesures pour remédier à ces désordres : il envoya en Libye des troupes d'infanterie et de cavalerie, et même une armée navale, le tout sous le commandement de Marcus Turbo, l'un des plus vaillants capitaines de ce temps, qui devint peu d'années après préfet du prétoire. Turbo réduisit en effet les rebelles, mais ce ne fut qu'à force de combats et de temps, ayant affaire non-seulement aux Juifs cyrénéens, mais en même temps à tous ceux de l'Égypte, qui étaient accourus à l'appel de leur roi ; en sorte que la guerre se prolongea jusqu'à l'avènement d'Adrien (*), et que ce fut seulement au commencement de ce nouveau règne que Marcus Turbo, ayant enfin complètement réprimé les Juifs de Libye, put être envoyé contre les Maures d'Afrique.

Quatrième période, depuis Adrien jusqu'à Théodose le Grand : Époque de réorganisations administratives.

CHANGEMENT DE LIMITES SOUS ADRIEN. — Les déprédations des insurgés avaient tellement désolé la Libye, qu'elle serait demeurée presque déserte, et inculte faute d'habitants, si Adrien n'eût rassemblé de tous côtés des colons pour y fonder de nouveaux établissements. Ils bâtirent, sur

(*) L'an 82 de l'ère vulgaire.

(**) L'an 115 de l'ère vulgaire.

(*) Le 11 août 117 de l'ère vulgaire.

la côte, une ville à laquelle ils donnèrent le nom d'Adriane ou Adrianopolis, qui a disparu sans laisser de vestiges.

Adrien, comme on sait, passa en voyages dans les provinces de l'empire, plus de moitié de la durée totale de son règne; la Libye ne fut point exclue de cette inspection générale du monde romain, mais les historiens ne nous ont conservé à cet égard aucun détail, ni même aucune mention précise: une anecdote seule, consignée dans le curieux recueil d'Athénée, et appuyée du témoignage des médailles, nous fait connaître qu'Adrien, dans une chasse qu'il fit en ce pays (*), y tua un lion d'une taille énorme, qui depuis longtemps ravageait toute la Libye, et avait en beaucoup d'endroits forcé les habitants à désertier leurs demeures.

C'est sans doute au règne d'Adrien, ce grand et actif administrateur des provinces, que doit être rapporté, s'il eut lieu en effet dans l'ordre politique comme on n'en peut guère douter, un changement dans les délimitations communes de la Cyrénaïque et de l'Égypte, qui n'est accusé par aucun historien du temps, mais qui se fait remarquer dans les descriptions du géographe Ptolémée. Dans le coup d'œil général qu'Appien, au commencement de son histoire, jette sur le monde romain, on voit énumérées en effet, sans distinction expresse, et d'une manière assez équivoque, les diverses provinces de l'empire; en sorte qu'il est difficile de reconnaître si l'on doit réunir ou séparer mutuellement Cyrène et les Marmarides, et les Ammoniens, et les peuples voisins du lac Maréote, qu'une même phrase nomme ainsi bout à bout. Mais son contemporain Ptolémée décrit expressément la province Cyrénaïque (ἡ Κυρηναϊκή ἐπαρχία) comme bornée sur la côte, à l'ouest par les autels des Philènes, et à l'est par la ville de Darnis; tandis qu'il annexe à l'Égypte un nome de Marmarique, un nome de Libye, et

un nome Maréote. Peut-être cette délimitation nouvelle était-elle la conséquence des dispositions militaires dont la dernière insurrection des Juifs avait fait reconnaître la nécessité.

Dans ces limites plus restreintes, la Cyrénaïque continuait d'être réunie à la Crète en une seule province, dont le jeune Publius Septimius Geta, fils de Septime Sévère, fut questeur et propréteur avant son avènement à l'empire, ainsi que le constatent les inscriptions. Le même ordre de choses durait encore au temps de l'historien Dion Cassius.

Une mention isolée de l'historien Vopiscus nous apprend que sous le règne d'Aurélien, Probus, qui bientôt après fut empereur, eut à combattre vigoureusement contre les Marmarides, qu'il réduisit à l'obéissance.

LA CYRÉNAÏQUE DEVENUE CHRÉTIENNE.—A l'époque où nous sommes parvenus, le christianisme, qui s'était introduit à Cyrène dès le temps de la prédication des apôtres, y avait fait assez de progrès pour que les mesures dont la religion nouvelle était l'objet de la part des empereurs, eussent, pour cette province, une importance directe; tout en nous réservant de consacrer plus loin un paragraphe spécial à l'exposé succinct du développement et des vicissitudes de l'Église chrétienne dans la Cyrénaïque, nous ne pouvons nous dispenser d'annoter ici que plusieurs des villes de la Pentapole avaient déjà des évêques, et qu'à l'époque où la persécution entreprise par Dioclétien vint commencer l'ère des martyrs (*), de saints confesseurs y moururent pour la foi; l'évêque Théodore fut alors une des victimes de la persécution, dont le ministre, dans cette province, était le gouverneur Dignianus (Diogenianus?), auquel la légende donne le titre de *præses* ou commandant; et avec le saint évêque périrent le diacre Irénée, et les lecteurs des divines Écritures Sérapion et Ammonius.

(*) Probablement en l'année 324 de notre ère.

(*) On sait que l'ère des martyrs date du 29 août 284.

MORCELEMENT DES PROVINCES SOUS DIOCLÉTIEN. — On s'accorde à rapporter au règne de Dioclétien, sur la foi d'un reproche adressé à sa mémoire par l'auteur du livre *De la mort des persécuteurs* (*), le morcellement des provinces, dont on n'entrevoit que des traces éparses et fugitives dans les auteurs contemporains, et à l'égard duquel nous n'avons de renseignements précis que postérieurement à l'organisation générale faite par Constantin le Grand. On sait du moins que Dioclétien, et son collègue Maximien-Hercule, s'étant associé, le 1^{er} mars 292, Constance-Chlore et Galère, il y eut alors, entre les deux augustes et les deux césars, une division quadripartite de l'empire, dans laquelle Constance-Chlore eut l'Occident au delà des Alpes, Maximien l'Italie et l'Afrique, Galère le reste de l'Europe, et Dioclétien l'Orient : la Cyrénaïque avec la Libye et l'Égypte étaient comprises dans ce dernier lot.

Il est difficile de décider si la Crète fut dès lors détachée de Cyrène pour s'aller annexer à la Grèce, apanage de Galère : quelques auteurs ont admis cette séparation hâtive ; il nous semble plus sage de douter, et nous penchons même à croire qu'elle ne dut avoir lieu que sous Constantin. Il est probable, en effet, que le morcellement des provinces ne précéda point le partage de l'empire, et qu'il fut, au contraire, une conséquence de ce partage, parce qu'alors chacun des quatre princes régnants voulut avoir sa cour, ses officiers, toute la hiérarchie administrative et militaire d'un empire distinct ; et pour multiplier les commandements, il fallut multiplier les divisions territoriales sur lesquelles ces commandements étaient exercés. Telle est la marche naturelle des choses, telle aussi la succession des indications

(*) Ce livre est vulgairement cité sous le nom de *Lactance* ; mais le manuscrit unique qui a servi de type à toutes les éditions ne désigne l'auteur que sous le nom de *Lucius Cécilius*, qui n'a qu'un rapport bien incomplet avec celui de *Lucius Cœlius Lactantius Firmianus*.

fournies par le livre *De la mort des persécuteurs* : « Avare et timide à la fois, » s'écrie le fougueux écrivain, « Dioclétien a bouleversé toute la terre : il s'est associé trois collègues, divisant le monde en quatre parties, grossissant les armées au point que chacun des quatre empereurs a plus de soldats qu'il n'en fallait autrefois au maître unique de tout l'empire... Les provinces aussi ont été coupées en morceaux ; on a établi des gouverneurs avec toute leur séquelle dans chaque contrée, presque dans chaque cité : des intendants de finances multipliés, des inspecteurs généraux militaires, des vice-préfets,..... etc. »

MODE D'APRÈS LEQUEL L'EMPIRE FUT DIVISÉ EN QUATRE PARTIES. — Il y a donc lieu de penser que le partage de l'empire se fit entre les quatre princes par voie d'attribution, à chacun d'eux, d'un certain nombre de provinces, suivant certaines convenances résultant des affinités mutuelles de celles-ci ; et que, plus tard seulement, quand chacune de ces provinces en eut formé plusieurs, la grande division quadripartite put être modifiée par le retrait ou l'accession de quelque-une de ces provinces nouvellement constituées. C'est ainsi que nous rapportons au règne de Dioclétien l'organisation d'après laquelle trois provinces distinctes se trouvèrent formées du territoire de l'ancienne province Cyrénéenne établie par Auguste. Nous avons déjà remarqué le déplacement de limites qui, sous Adrien, avait transporté de cette province à celle d'Égypte la Libye qui s'étend à l'est de Darnis ; sous Dioclétien, cette dernière dut être détachée de l'Égypte pour faire une province nouvelle ; et celle qui du temps d'Adrien comprenait sous un seul gouverneur la Pentapole cyrénaïque et l'île de Crète, fut naturellement subdivisée par Dioclétien en deux gouvernements distincts, l'un continental, l'autre purement insulaire ; et c'est au temps de Constantin seulement que ce dernier gouvernement, ayant acquis ainsi une individualité propre, put être distrait

sans effort de l'un des quatre grands départements de l'empire, pour être désormais rattaché à un département voisin.

Il serait, en effet, erroné de croire que ces quatre grandes divisions, dans chacune desquelles il y avait un préfet du prétoire avec plusieurs vice-préfets, répondissent précisément aux quatre préfectures établies par Constantin, et renfermassent les mêmes diocèses ou vice-préfectures : ainsi Dioclétien n'avait point dans son département le diocèse de Thrace, qui fut cependant compris ensuite dans la préfecture d'Orient; et après l'abdication de Dioclétien (*), le lot qu'il avait eu ne passa même à Maximin que diminué encore des provinces du Pont, qu'il reprit seulement après la mort de Galère (**); Licinius au contraire ajouta tout le département de Maximin (***) à une portion de celui de Galère. Nous ne saurions, au surplus, déterminer le nombre et l'étendue des diocèses existants à cette époque dans chaque département, et c'est uniquement par conjecture que nous pouvons considérer la Cyrénaïque et ses démembrements comme englobés avec l'Égypte dans un même diocèse, dont la Palestine faisait peut-être alors également partie : tout ce que nous savons avec assurance, c'est que ces provinces appartinrent successivement à Dioclétien, à Maximin, et à Licinius, et que la persécution contre les chrétiens y fut à diverses fois renouvelée, jusqu'à la réunion de tout l'empire dans les mains de Constantin.

ORGANISATION ET PARTAGE DE L'EMPIRE SOUS CONSTANTIN ET SES ENFANTS.— Sous ce dernier empereur, le christianisme cessa d'être opprimé, il devint même la religion dominante et favorisée; et les Pères de l'Église catholique purent se réunir en concile

(*) Le 1^{er} mai 305. Maximin ne fut fait alors que César, mais il se déclara lui-même auguste dès 308.

(**) En avril 311.

(***) Maximin, vaincu par Licinius, mourut vers août 313; Licinius lui-même fut dépouillé par Constantin à la fin de 323.

général à Nicée, en présence même du souverain, le 19 juin 325, au nombre de trois cent dix-huit évêques, pour y dresser le symbole de leur foi : les deux provinces de Libye (la Libye et la Pentapole) y furent représentées par sept évêques, groupés en deux camps, les uns autour de leur métropolitain le patriarche d'Alexandrie, les autres autour du théologien Arius, qui fut alors déclaré hérésiarque.

L'organisation générale de l'empire sous Constantin ne nous est pas connue dans ses détails avec une précision telle qu'on la pourrait désirer, puisque la *Notice des dignités des empires d'Orient et d'Occident*, ce précieux inventaire de toutes les charges civiles et militaires du monde romain, est postérieure d'environ un siècle à l'établissement administratif fondé ou complété par cet empereur. Toujours est-il, nous le savons par le témoignage explicite de Zosime, que dans le partage qu'il fit, en quatre grandes préfectures prétoriales, du territoire de l'empire qu'il venait de pacifier (*), la Pentapole et la Libye furent attribuées au préfet qui eut l'Égypte avec l'Orient; tandis que la Crète, déjà séparée de Cyrène, fut dévolue à celui qui avait l'Illyrie avec la Grèce; l'Afrique, à l'ouest de la Pentapole, appartenait au préfet d'Italie; celui des Gaules tenait l'ancien lot de Constance-Chlore.

Cette organisation devait recevoir, de son auteur même, une modification importante, lorsqu'il voulut distribuer entre ses trois fils, Constantin, Constance et Constant, et ses deux neveux Delmace et Annibalien (**), les provinces de ce grand empire; il est vrai que le département du jeune Constantin répondit exactement à la préfecture des Gaules; mais celle d'Orient, donnée à Constance, perdit d'une part la petite Arménie, le Pont et la Cappadoce, qui en furent démembre-

(*) Ce qui indique pour date l'année 326 de notre ère.

(**) En l'année 335, deux ans avant sa mort.

brés pour former un royaume à Anibalien, et d'autre part la Thrace, qui fut jointe à la Grèce démembrée de l'Illyrie, pour constituer le département de Delmace; la préfecture d'Italie s'augmenta au contraire du reste de celle d'Illyrie, pour devenir le lot de Constantin le Grand, cet ordre fut encore bouleversé, et pendant que Constantin le jeune et Constantin se disputaient l'Italie et l'Afrique, Constance reprenait tout l'Orient et la Thrace; puis, quand il alla combattre les tyrans qui s'étaient élevés en Occident à la place de ses frères, il laissa le gouvernement supérieur de l'Orient à son jeune cousin Gallus, avec le titre de César (*) et Lucilianus pour maître de la milice, indépendamment des préfets du prétoire entre les mains desquels se trouvait l'administration réelle, et dont il se réservait la nomination; mais trois ans après, Gallus ayant été mis à mort par ordre de Constance, tout l'empire se trouva réuni de nouveau sous un même sceptre. Au milieu de ces changements, la Pentapole et la Marmarique n'avaient cessé d'appartenir directement à Constance que pendant le règne transitoire du César Gallus.

RÈGNE DE VALENS ET DE THÉODOSE LE GRAND.—Quand l'empire fut donné à Valentinien (en 364); on sait qu'il le partagea avec son frère Valens, à qui il céda tout l'Orient, dont les deux provinces libyennes formaient invariablement une dépendance; et si Théodose le Grand, qui succéda à Valens (en 379), parvint à réunir encore une fois en ses mains tout l'empire, ce fut pour en consommer le partage irrévocable (en 395) entre ses deux fils, Arcadius qui eut l'Orient, et Honorius qui eut l'Occident. Jusqu'alors il n'y avait eu, à proprement parler, qu'un seul et même empire, possédé à la fois par deux ou plusieurs empereurs, dont chacun exerçait plus spécialement son autorité dans une circonscription déterminée, mais par une sorte de délé-

gation mutuelle entre collègues. Aussi les aperçus géographiques de l'empire romain qui nous sont fournis par Sextus Rufus sous Valens et Valentinien, par Ammien Marcellin et par la *Notice des Provinces* sous Théodose le Grand et Valentinien le Jeune, le représentent comme un seul tout, subdivisé en provinces. La Notice y compte cent treize provinces, renfermées dans onze régions ou diocèses; la région d'Égypte y figure pour six provinces, parmi lesquelles sont énumérées la Libye Aride (*Libya Secca*), c'est-à-dire la Marmarique, et la Libye Pentapole, c'est-à-dire la Cyrénaïque.

SÉPARATION DES DEUX EMPIRES A LA MORT DE THÉODOSE LE GRAND.—Après la mort de Théodose, au contraire, il y eut désormais deux empires bien distincts, conservant, il est vrai, une organisation similaire, mais non plus commune. C'est le tableau de cette organisation qui nous est donné, pour chacun des deux empires, par la *Notice des Dignités*, où nous allons relever les indications spéciales qui concernent la Libye.

L'empire d'Orient était divisé en deux préfectures du prétoire, celle d'Orient et celle d'Illyrie. La première comprenait cinq diocèses, savoir, l'Égypte, l'Orient, l'Asie, le Pont et la Thrace, dont les quatre derniers étaient gouvernés par des vice-préfets, tandis que le gouverneur du diocèse d'Égypte avait le titre particulier de préfet augustal : six provinces se trouvaient dans sa circonscription, savoir, la Libye supérieure répondant à l'ancienne Cyrénaïque, la Libye inférieure répondant à la Marmarique, l'Égypte propre, la Thébaïde, l'Arcadie, et l'Augustamnique; sauf l'Égypte propre, directement régie avec le titre de province consulaire par le préfet augustal lui-même, toutes ces provinces avaient chacune un commandant titré de *præses*, ayant, pour l'expédition des affaires administratives et judiciaires, des bureaux dirigés par un premier commis.

Le commandement militaire, qui

(*) Le 15 mars 351.

depuis Constantin le Grand demeurait tout à fait séparé du gouvernement politique, appartenait, en chef, sous les ordres immédiats de l'empereur, à des grands-maitres ou colonels-généraux, deux pour la garde impériale, toujours présents à la cour, et trois pour le reste de l'armée, exerçant chacun son autorité dans une grande division militaire, comme l'Orient, la Thrace ou l'Illyrie. Parallèlement à eux, un grand-maitre des offices ou intendant-général avait dans ses attributions les services administratifs de l'armée et la juridiction militaire supérieure. Chaque grande division se partageait en plusieurs subdivisions, attribuées à des généraux de divers rangs, les plus élevés en grade ayant le titre de comte, les autres celui de duc; trois de ces généraux étaient affectés au diocèse d'Égypte, savoir, un comte d'Égypte, un duc de Thébaïde, et un duc de Libye.

CRÉATION D'UN DUC DE LIBYE.

— Dans le principe, il n'y avait, pour la défense de tout le diocèse d'Égypte, qu'un seul duc, dont l'institution, sous ce titre ou sous un autre, paraît remonter au règne même d'Auguste; puis on voit, au temps de Gallien, en l'année 265, figurer dans l'histoire du tyran Celsus par Trébellius Pollio, un duc de Libye, Fabius Pompeianus, qui s'était prononcé pour cet empereur éphémère : mais quelque doute peut s'élever sur l'exactitude de cette désignation; il est plus sûr de ne rapporter qu'au règne de Valens la création des ducs de Thébaïde et de Libye, aux dépens des attributions du duc d'Égypte, que l'on consola de ce démembrement en l'élevant au rang de comte.

Le duc de Libye, qui avait son quartier-général à Parétonion, paraît avoir été, dans l'origine, chargé de la défense de toute la Libye, c'est-à-dire de la Cyrénaïque et de la Marmarique ensemble; mais il y eut, à cet égard, quelque changement notable, qu'une lacune dans le seul exemplaire qui nous soit parvenu de la *Notice des Dignités*, et l'insuffisance ou l'équivo-

que des autres documents que nous possédons, laissent fort obscur pour nous; et grande est la divergence des critiques qui ont voulu l'expliquer, les uns supposant le retrait absolu des troupes régulières de toute la Libye, ou au moins de la Cyrénaïque, les autres la coexistence d'un gouverneur civil et d'un commandant militaire dans la Pentapole, d'autres encore la réunion des pouvoirs civils et militaires en une seule main (*). Quoi qu'il en soit à cet égard, des modifications avaient eu lieu, qui excitaient le déplaisir de Synésios, et lui avaient fait réclamer, quoique en vain, le retour à l'organisation ancienne.

Cinquième période, règnes d'Arcadius et de Théodose le Jeune : Époque de Synésios.

COMMENCEMENTS DE SYNÉSIOS.

— Nous venons de prononcer un nom qui tient une place d'honneur dans l'histoire de la Cyrénaïque à cette époque: Synésios nous présente, au milieu des calamités qui désolèrent sa patrie, une de ces belles figures qui grandit encore la petitesse des personnages qui occupent la scène autour de lui. Il nous faut consacrer ici à ce nom célèbre une page spéciale.

Issu de la race royale des Eurysthé-

(*) La première de ces opinions est exposée par Marcus, dans ses additions à la Géographie de Mannert; elle n'est que spécieuse, et accompagnée de notables erreurs. La seconde est professée par le savant Tillemont, qui cependant n'a pas été suivi sur ce point par Lebeau, son paraphraste ordinaire; mais Lebeau a certainement confondu des indications très-distinctes, et l'on peut s'étonner que Saint-Martin, son dernier éditeur critique, n'ait pas relevé cette confusion. Tillemont nous semble donc ici le meilleur guide à suivre, et c'est en nous aidant de son jugement à la fois perspicace, consciencieux et sûr, que nous avons pu cheminer dans le labyrinthe des données historiques éparpillées dans le recueil désordonné des écrits de Synésios. Notre confiance n'a cependant point été aveugle, et nous avons osé, sur quelques points, avoir une opinion différente de la sienne.

nides de Sparte, Synésios avait vu le jour à Cyrène vers le milieu du quatrième siècle de notre ère, et se trouvait l'aîné de trois enfants : Evoptios, était le nom de son frère, Stratonice, celui de sa sœur. Il fut élevé dans sa ville natale, où il étudia les belles-lettres, mais surtout les mathématiques et la philosophie, et il alla perfectionner son instruction à l'école d'Alexandrie, où il suivit les leçons de la célèbre Hypathie fille de Théon, aussi savante qu'aimable, aussi chaste que belle, pour laquelle il conserva toute sa vie une vive et respectueuse affection, soumettant à sa critique et à son goût exquis les œuvres sorties de sa plume, acceptant ses décisions comme des oracles. Un riche patrimoine lui permettait de suivre son inclination pour la culture de la philosophie : il s'éloigna des affaires et embrassa une vie douce et tranquille, conforme à ses mœurs. L'étude fit ses délices, la chasse et l'agriculture son amusement. Fuyant la barbarie de son temps, il se transportait dans les siècles les plus polis de la Grèce : c'était là qu'il vivait ; il semblait en être un reste précieux ; il en prit le goût et le langage ; écrivain pur, élégant, ingénieux, mais un peu trop chargé de métaphores, il ne put, même dans les fonctions austères du sacerdoce dont il fut revêtu dans la maturité de l'âge, se défaire de ce tour de pensées et d'expressions qui lui était devenu familier pendant sa jeunesse, et dans le langage chrétien il conserva, pour ainsi parler, l'accent du paganisme.

Sa position sociale, les charges municipales auxquelles il ne chercha point à se soustraire, plus tard l'épiscopat dont il fut honoré, lui assurèrent dans sa patrie une influence qu'il fit servir à rendre de nombreux services, mais qui lui suscitèrent aussi des rivaux et des ennemis qui contrariaient ses dessein ou se vengeaient de sa supériorité par des invectives et des calomnies. Parmi les hommes qui s'élevèrent contre lui dans les luttes du sénat, il nous désigne un certain Julius, qu'il trouva toujours opposé aux me-

sures qui lui paraissaient au contraire d'urgente nécessité. Ce fut d'abord à propos de l'abandon qui était fait de la garde militaire et de l'administration de la cité à des mercenaires, abandon que Synésios combattait, mais qu'il ne put empêcher. Puis ce fut au sujet d'une mission que le noble Cyrénéen alla remplir, au nom de son pays, auprès de l'empereur Arcadius, en l'année 397 ; mission que Julius ambitionnait sans doute, et pour laquelle il ne pardonna peut-être point à son rival de lui avoir été préféré.

MISSION DE SYNÉSIOS AUPRÈS D'ARCADIUS. — Synésios était chargé d'offrir à l'empereur une couronne d'or, et de demander une remise d'impositions. Le discours d'apparat qu'il prononça à son audience d'introduction nous est parvenu ; il y indique seulement en quelques mots l'objet de sa venue au nom de la grecque Cyrène, antique et vénérable cité que les poètes célébrèrent jadis par des milliers de vers, maintenant pauvre et humiliée, ruines vastes et désertes qui ont besoin de la munificence souveraine pour être en mesure de soutenir la dignité de leur vieille origine. Puis il entreprend de faire entendre au jeune empereur quels sont les devoirs du monarque à l'égard du pays ; il fronde cette pompe extérieure dont la splendeur affecte de s'accroître à mesure que le mérite décroît et s'anéantit. Quoiqu'il vît alors tant de barbares promus aux premières dignités de l'État, il s'élève librement contre cette coutume de prodiguer les honneurs aux ennemis naturels de l'empire ; il conseille d'éloigner ces étrangers, qui ne sont nés, dit-il, que pour être esclaves des Romains. Il trace d'un pinceau ferme et hardi les défauts du gouvernement, l'affaiblissement des troupes romaines, l'ascendant que prennent les barbares dans les armées, les maux que leur insolence va infailliblement produire, la préférence que des hommes sans mérite et même vicieux obtiennent à la cour sur des officiers vertueux et dévoués à la patrie. Il exhorte l'empereur à se choisir des amis sincères et éclai-

rés, à se faire aimer des troupes, à ne nommer pour gouverneurs et pour magistrats que des hommes désintéressés et qui aiment les peuples, parce que ceux-là seuls aiment le prince, et à veiller par lui-même sur la conduite de ceux qu'il emploie. Puissé-je, dit-il en terminant, trouver un empereur tel que je viens de le dépeindre, quand je reviendrai l'entretenir des demandes que lui adressent les cités de ma patrie.

Il suivit opiniâtrément pendant trois ans l'objet de sa mission, couchant quelquefois sous le portique du palais, dans un grand tapis égyptien dont il paya plus tard les bons offices de l'un des tachygraphes de la cour; il se concilia les bonnes grâces d'un autre personnage en lui faisant cadeau d'un globe céleste d'argent; mais le protecteur qui lui fut le plus utile, c'est le sophiste Troïle, qui jouissait d'une grande considération et d'un crédit réel. Synésios atteignit le but de ses efforts, et revint à Cyrène satisfait du succès qu'avaient enfin obtenu ses démarches.

ÉTAT DE LA CYRÉNAÏQUE AU RETOUR DE SYNÉSIOS. — Mais il y trouva la guerre au dehors de la part des barbares Mazikes et Ausuriens, habitants du désert sur la limite commune de la Libye et de l'Afrique (*), dont les incursions désolaient la Pentapole et s'étendaient même jusqu'à l'Égypte; et au dedans l'opposition de Julius, constant à repousser les mesures qu'il proposait comme remède aux maux du pays; quand, pour redonner de la vigueur aux milices, Synésios voulait en écarter les étrangers, dont les habitudes mercantiles ont l'inconvénient de réagir sur les gens même les plus braves, Julius s'y opposa dans un intérêt purement personnel. Synésios réclama ensuite l'abolition du commandement militaire

(*) Cette distinction entre la Libye et l'Afrique se trouve expressément observée ici par le grec Philostorge : *Μάζικας και Αύσιουροι μεταξὺ δὲ Λιβύης και Ἀφρῶν οὄτοι νεμόνται, κατά μὲν τὸ ἑσθινὸν αὐτῶν κλίμα τὴν Λιβύην ἐξηρήμωσαν* (XI, 8).

local, tout le monde s'accordant à dire que l'unique moyen de rétablir les affaires était de faire rentrer les cités sous l'ancienne administration présidiale, c'est-à-dire sous l'autorité du préfet d'Égypte (*); mais des motifs sordides poussèrent encore Julius à s'y opposer, peu soucieux qu'il était des malheurs publics dont lui-même ne serait pas atteint, et se félicitant d'un succès présent, bien que la ruine future de la patrie y fût attachée.

FANFARONNADE ET LACHETÉ DE JEAN, RIVAL DE SYNÉSIOS. — Un autre puissant du jour était un Phrygien nommé Jean, un de ces hommes que l'on voit fanfarner pendant la paix, lâches à la guerre, toujours mé-

(*) Πάλιν ἔγραφον ὑπὲρ τοῦ κελύσθαι τὴν παρ' ἡμῖν στρατηγίαν, ἕπερ ἅπαντες ὁμοφώνως οἱ τῆδε ἄνθρωποι μόνον εἰναί φασι λυτήριον τῶν δεινῶν, ἐπαλειθεῖν εἰς ἀρχαίαν ἡγεμονίαν τὰς πόλεις, τουτέστιν ὑπὸ τῶν Αἰγυπτίων ἄρχοντα και τὰς Λιβύων τετάχθαι. (Synésios, *épître* 94.)

Ce passage nous semble constater, contre l'opinion de Tillemont, qu'il n'y avait pas à la fois dans la Pentapole, à cette époque, un gouverneur civil ou *prases*, *ἡγεμῶν*, et un commandant militaire ou duc, *dux*, *δοῦξ*, *στατηγός*. Cependant le titre, un peu suspect il est vrai, de la *Catastase* de Synésios porte que l'invasion des barbares qui en fait le sujet, a eu lieu *ἡγεμονουόντος Γεννάδιου, και δουκός ἔντος Ἰννοκεντίου*. Cela supposerait dès lors le retour désiré par Synésios *εἰς ἀρχαίαν ἡγεμονίαν*; mais est-ce d'alors seulement? Tillemont regarde Andronicus comme un gouverneur civil, et Anysios comme un duc militaire, et il ne peut y avoir de doute pour ce dernier; quant à Andronicus, Synésios se sert généralement à son égard des mots *ἡγεμῶν*, *ἡγεμονία*, *ἀρχῆς*, qui appartiennent à la magistrature civile; mais il semble le désigner aussi, dans sa lettre 72, par la qualification de *stratège*.

Il y a dans tout cela une question d'organisation provinciale assez difficile à débrouiller. Synésios parle de *stratèges*; le titre de sa *Catastase* accuse un duc et un *prases*; sous Léon et Zénon nous ne trouvons que des ducs; Hiéroclès ne désigne que des *prases*, à la place desquels Justinien vient constituer un duc. Que de variations en moins d'un siècle et demi!

prisables. Au forum, il soutenait sa cause à coups de poing, insultait de ses coups de pied les gens les plus tranquilles ; le péril vint rabaisser son arrogance. Le bruit courait depuis quelques jours qu'une incursion des barbares se préparait ; un détachement de cavaliers désignés sous le nom de Balagrites, sans doute parce qu'ils avaient leur quartier à Balacris, sortirent avec leur chef pour aller faire une reconnaissance, et les citoyens s'avancèrent dans la campagne pour attendre l'ennemi ; mais ne voyant rien venir, ils rentrèrent chez eux, pour se présenter de nouveau le surlendemain. On ne put alors découvrir Jean nulle part ; on faisait circuler le bruit qu'il s'était cassé la jambe, ou qu'il lui était arrivé quelque autre grave accident, mais on ne savait où il était ; et ses amis de déplorer l'absence d'un homme si résolu, dont le bras serait d'un si grand secours. Le danger passé, il revient comme d'un long voyage, fait le brave, s'érige en commandant des milices, prétend les instruire et les exercer, et s'avance avec elles pour faire face à un ennemi qu'il croyait fort éloigné ; mais voilà qu'il arrive au camp quelques pâtres effrayés, suivis bientôt d'une troupe de pauvres cavaliers que la faim plus que toute autre cause semblait amener, et qui s'arrêtèrent à la vue des Cyrénéens, descendirent de cheval et se tinrent en observation, paraissant disposés à se défendre plutôt qu'à attaquer ; et il n'y eut en effet aucun engagement, la retraite s'étant opérée de part et d'autre avec prudence. Mais dès l'apparition de l'ennemi, Jean avait tourné bride, et pressant les flancs de son cheval, fouettant, criant, employant toutes ses ressources à accélérer sa course, il avait du moins, dans la fuite la plus honteuse qu'il jamais, montré un admirable talent d'équitation franchissant les montées les descentes, les haies, les fossés sans se laisser désarçonner, jusqu'à ce qu'il fût parvenu tout d'une traite au site de Bombéa, que l'aspérité des rochers, la profondeur des vallées, et les travaux de

l'art rendaient un asile inexpugnable.

Tels étaient les hommes avec lesquels avait à lutter Synésios : il y renonça de dégoût, et s'embarquant à Phyconte, puis touchant à Erythron, et débarquant le cinquième jour à l'île du Phare, il vint habiter Alexandrie, où il se maria (*) et vit naître son premier enfant

GOUVERNEMENT DE CÉRÉALIS. — Après deux ans d'absence, il rentra dans sa patrie, gouvernée alors par le stratège Céréalis, homme sans mérite, peu soucieux de renommée ni même de considération inépuisable à la guerre, tracassier pendant la paix, à qui il avait suffi d'un court intervalle de tranquillité pour tout bouleverser dans le pays. Afin de s'approprier l'argent des soldats, il les dispensait du service, leur laissant la faculté de s'aller établir là où ils croiraient pouvoir trouver à subsister ; telle était du moins sa conduite avec les troupes indigènes ; quant aux autres, dont il ne pouvait extorquer l'argent, il les employait à rançonner les villes, en s'y portant comme pour tenir garnison, et acceptant l'or qu'elles s'empressaient d'offrir pour se racheter de cet onéreux séjour. De chez les Libyens à demi civilisés du voisinage, la nouveauté de cet état de choses se propagea chez les barbares plus éloignés, et bientôt Cyrène se trouva assiégée par les Mazikes, qui pillèrent et ravagèrent tout le plat pays ; le lâche Céréalis, au lieu d'affronter le danger qu'il avait provoqué lui-même, se hâta de quitter la terre pour se réfugier dans un bâtiment et se tenir en mer à quelque distance du rivage, avec des navires chargés de son or et de provisions. Synésios à la tête de quelques soldats balagrites auxquels Céréalis avait été leurs chevaux, mais qui n'en étaient pas moins d'excellents archers, faisait pendant la nuit des rondes autour de la place, pour veiller à la tranquillité des habitants, et assurer l'approvisionnement d'eau dont la ville ne pouvait se pas-

(*) A la fin de 403 ou au commencement de 404.

ser. On manquait d'armes et de machines : Synésios faisait fabriquer des lances et des flèches, construire des balistes à lancer de grosses pierres du haut des tours.

L'occupation du pays par les barbares se prolongea, avec des succès balancés, pendant plusieurs années, sans que le zèle de Synésios se ralentît. Dans l'intervalle, sa femme lui donna deux autres enfants, que, dans les moments de danger, il confiait aux soins de son frère, tout en répétant pour lui-même ce mot des magistrats de Lacédémone à Léonidas : « Que c'est en combattant comme si l'on devait être tué, qu'on échappe le plus sûrement à la mort. » Les prêtres d'Axilis, près de Darnis, pendant que les soldats se cachaient dans les montagnes, réunissant, à l'issue des saints offices, une troupe de paysans déterminés, marchèrent droit à l'ennemi, qui s'était engagé sans précaution dans la vallée profonde et boisée de Myrsinis ; le diacre Faustus, qui marchait en avant, frappe d'une pierre à la tempe le premier de ces pillards qu'il rencontre, lui enlève ses armes, et donne l'exemple d'une attaque meurtrière, qui fut couronnée du succès le plus complet.

GOUVERNEMENT D'ANDRONICUS SUCCESSEUR DE GENNADIUS. — Quelque temps après, nous voyons le gouvernement de la Cyrénaïque exercé par le syrien Gennadius, homme juste et habile, qui, sans employer d'autres moyens que la persuasion, sut faire venir au trésor public plus d'argent que les gouverneurs qui employaient les rigueurs de la contrainte. Il fut remplacé par Andronicus, fils d'un pêcheur de Bérénice, qui obtint sa nomination en achetant les bonnes grâces des eunuques de la cour, et porta dans sa nouvelle dignité la bassesse d'esprit et la grossièreté qu'il devait à sa naissance. Comme la conduite de son prédécesseur devait former un fâcheux contraste avec celle qu'il se proposait de tenir, il tâcha d'abord de le noircir, et voulut le faire condamner comme coupable de pécu-

lat ; il alla jusqu'à faire emprisonner un avocat qui lui refusait son ministère pour cette injuste accusation ; mais ses efforts furent inutiles, et la réputation de Gennadius ne put être ternie.

Andronicus, néanmoins, suivant sans honte son penchant à la rapine, enlevait les deniers publics et faisait mourir de faim dans les cachots les officiers chargés de les recueillir. Le pays avait déjà beaucoup souffert des tremblements de terre, des sauterelles, de la famine, et du ravage des barbares ; Andronicus fut un cinquième fléau. Il inventait des supplices inouïs ; il avait des instruments de torture particuliers pour disloquer les doigts des pieds, pour écraser le nez, pour arracher les oreilles et les lèvres ; et il avait pour conseillers, Zénas qui avait eu l'habileté de faire payer l'impôt annuel deux fois dans la même année, Julius qui lui imposait d'autorité ses propres volontés comme un maître à son esclave, mais surtout Thoas qui de géolier était devenu receveur de certaines redevances militaires. Ce Thoas fit un voyage à Constantinople, et voulant perdre deux honnêtes citoyens de Cyrène nommés Maximin et Clinias, il rapporta à son retour, comme un secret fort important, que le patrice Anthémios, préfet du prétoire et premier ministre de l'empereur Théodose le Jeune, étant malade, avait été averti en songe qu'il ne guérirait pas qu'on ne fit mourir Clinias et Maximin : aussitôt Andronicus, affectant un zèle ardent pour la santé du tout-puissant ministre, fit arrêter ces deux citoyens ; mais ce qui montra bien qu'il y avait en lui moins d'illusion que de méchanceté, c'est qu'il ne les mit pas à mort sur-le-champ ; ils furent cruellement maltraités à plusieurs reprises : c'était son passe-temps ; il revenait à eux lorsqu'il n'avait personne à tourmenter.

SYNÉSIOS, DEVENU ÉVÊQUE, EXCOMMUNIÉ ANDRONICUS. — Synésios avait, dans l'intervalle, vu ajouter à l'autorité que lui donnaient sa naissance et sa position sociale, celle

que confère le sacerdoce. Devenu chrétien, il avait été élu, en 410, évêque de Ptolémaïs : il voulut résister, peu disposé qu'il était à quitter une femme qu'il chérissait et des idées philosophiques auxquelles il n'était pas moins attaché; mais on insista, et il fut sacré à Alexandrie des mains du patriarche Théophile, qui avait lui-même, sept ans auparavant, béni son mariage. En prenant possession de son siège, il perdit un de ses enfants, et se laissa aller à la plus grande douleur, d'où il fut tiré par le besoin d'arrêter les persécutions d'Andronicus. Celui-ci connaissait le crédit de Synésios, il y avait eu recours pendant le séjour du prélat à Alexandrie, pour éviter d'y être mandé lui-même. Mais il ne tint aucun compte de ses remontrances, s'aigrit de ses réprimandes, voulut même ôter aux églises le droit d'asile, et s'emporta enfin en blasphèmes à ce propos. Synésios alors formula contre Andronicus, Thoas, et leurs adhérents, la terrible sentence d'excommunication.

« L'Église de Ptolémaïs à toutes
 « celles de la terre. Qu'aucun temple
 « de Dieu ne soit ouvert à Androni-
 « cus ni aux siens, à Thoas ni aux
 « siens; que tous les lieux sacrés et
 « leur enceinte leur soient fermés;
 « car il n'est pour le démon aucune
 « place en paradis, et s'il s'y glisse
 « furtivement on doit l'en chasser.
 « J'ordonne, soit aux particuliers, soit
 « aux magistrats, de n'avoir avec eux
 « ni le même toit ni la même table; je
 « le recommande surtout aux prêtres,
 « qui ne leur parleront point de leur
 « vivant, et ne leur feront point de fu-
 « néraillies après leur mort. Que si
 « quelqu'un, dédaignant une ville peu
 « considérable, recevait ceux que son
 « Église a condamnés, comme s'il était
 « permis de ne lui point obéir à cause
 « de son peu d'importance, qu'il sache
 « que c'est diviser l'Église que Jésus-
 « Christ a déclarée indivisible; et quel
 « qu'il soit, diacre, prêtre ou évêque,
 « il sera pour nous dans le même cas
 « qu'Andronicus lui-même, et ja-
 « mais notre main ne touchera la

« sienne, jamais nous ne mangerons à
 « la même table, bien loin de vouloir
 « communier dans les saints mystères
 « avec ceux qui auraient aucun rap-
 « port avec Andronicus et Thoas. »

Cet acte de vigueur étonna Andronicus et lui donna à réfléchir; il demanda la suspension de la sentence, promettant de s'amender, et Synésios, sur les instances du clergé de la province, consentit, quoiqu'il n'espérât rien de ce délai, à différer la publication de la sentence. Andronicus, qui avait promis tout ce qu'on avait voulu, montra bientôt que c'étaient de vaines promesses; il continua de piller, de proscrire, de faire périr les citoyens. On déplora surtout la mort de Magnus, jeune homme de grande espérance, distingué par sa naissance et ses services, dont le frère avait été banni; on n'avait d'autre crime à lui reprocher que d'être le frère d'un homme qu'Andronicus haïssait : on lui demanda de l'argent, et on le battit jusqu'à ce qu'il payât; et quand il eut payé, on le battit encore jusqu'à ce qu'il expirât, parce qu'il avait trouvé de quoi payer en vendant des terres à d'autres qu'au stratège lui-même. Synésios alors lança l'excommunication, et l'envoya à tous les évêques de la chrétienté, avec une lettre qui en expliquait les motifs, et une seconde qui faisait connaître les nouveaux méfaits d'Andronicus.

ANDRONICUS EST REMPLACÉ; ARRIVÉE D'ANSYIOS. — Le vigoureux prélat ne se borna point à user de ces armes spirituelles; il avait déjà écrit à Constantinople pour dévoiler à quelques personnages puissants la conduite du gouverneur imposé à la Pentapole pour son malheur; il s'adressa alors à Troïle, en le priant de mettre la vérité sous les yeux d'Anthémios; et enfin Andronicus fut révoqué. On avait déjà désigné, pour le commandement militaire du pays (*), Ansyios, jeune et brave, mais en même temps sage, vigilant, juste, pieux, intègre, désintéressé, qui s'empressa de faire rentrer dans l'ordre tous les su-

(*) Avant Pâques de l'année 411.

balternes ; d'arrêter leurs pillages et leurs exactions. Andronieus fut poursuivi. et n'échappa aux rigueurs de la justice que par l'intercession de Synésios, qui, pour le sauveur, ne craignit pas de froisser plusieurs de ses amis, que le désir de se venger animait contre le gouverneur destitué.

Depuis sept ans, les courses sans cesse renouvelées des barbares menaçaient la Pentapole d'une ruine complète ; Anysios l'en préserva une année encore par sa bravoure. Une horde d'Ausuriens s'étant avancée dans la province, Anysios se mit à la tête des troupes, composées de Marcomans et de Thraces, avec quarante cavaliers hunnigardes, qu'il attacha plus spécialement à sa personne, et qui suivaient tous ses mouvements ; il attaqua en diverses rencontres les Ausuriens, et par la valeur de ses quarante Hunnigardes, il les culbuta et les battit si rudement, que de mille cavaliers qu'ils étaient, il en échappa à peine un cinquième. Synésios composa un éloge spécial du stratège victorieux et de ses Hunnigardes, proclamant ceux-ci de véritables soldats romains quand ils étaient commandés par un tel chef, et demandant hautement qu'il fût accordé à la province un corps de deux cents hommes de cette arme, persuadé qu'avec eux Anysios pourrait non-seulement chasser définitivement les Ausuriens du pays, mais encore aller les battre sur leur propre territoire.

ÉTAT DÉPLORABLE DE LA CYRÉNAÏQUE APRÈS LE RAPPEL D'ANYSIOS. — Ce vœu ne devait pas être rempli, et Anysios, que l'on vit éleve peu d'années après à la dignité de comte des largesses impériales, fut appelé à une autre destination ; sa place fut donnée à un nouveau chef que l'âge et les infirmités rendaient impotent, et dont la bonne volonté ne pouvait suppléer les forces ; une indication suspecte lui attribue le nom d'Innocent et la qualité de duc, en même temps qu'elle nomme Gennade comme gouverneur civil. Les Ausuriens profitèrent de sa faiblesse pour renouveler leurs dépredations, ils envahirent les

campagnes de la Cyrénaïque, ruinèrent le pays, ou le cours de la justice fut interrompu ; Synésios lui-même se trouva assiégé dans sa ville épiscopale, avec le seul fils qui lui restait alors, et qu'il devait bientôt voir mourir aussi tout jeune encore. L'éloquent évêque nous a laissé, dans un morceau que l'on a intitulé *Catastase* ou *Constatation*, le tableau de l'état déplorable où se trouvait alors réduite la Pentapole : « Elle était naguère en la possession « des Romains, s'écrie-t-il ; mais « ils peuvent la rayer maintenant de « la liste de leurs provinces ; c'en est « fait d'elle, elle est perdue. — Il eût « suffi, pour la conserver, d'opposer « aux barbares quatre centuries et un « stratège ; mais on a laissé les Ausu- « riens s'enhardir par le succès ; et « leurs femmes même, l'épée au poing, « leur nourrisson à la mamelle, vien- « nent partager, avec leurs maris, l'hon- « neur et le butin. — O honte ! ces fiers « Romains, dont les trophées cou- « vraient le monde, ne peuvent garder « les villes grecques de la Libye, ni « même peut-être Alexandrie d'Égypte ! « — Rien n'a arrêté les barbares, ni « les montagnes, ni les forts ; ils en- « lèvent les femmes et les enfants ; les en- « fants qu'ils élèveront pour la guerre, « et qu'ils ramèneront adultes dévaster « le sol qui les vit naître. — Qui vou- « drait énumérer les châteaux qu'ils « ont démolis, les dépouilles qu'ils ont « emportées, les troupeaux qu'ils ont « emmenés ? ils ont chargé cinq mille « chameaux de leur butin, et fait trois « fois plus de prisonniers qu'ils né- « taient eux-mêmes. La Pentapole est « perdue sans retour (*). — Je n'ai plus « de patrie ; il ne me reste qu'à atten- « dre un navire qui veuille me trans- « porter pauvre et humble dans une « île éloignée, à Cythère peut-être. « O Cyrène ! quitterai-je donc ces ar- « chives publiques où ma généalogie « est inscrite depuis Hercule, et ces « tombeaux doriens où le mien devait

(*) Τέθνηκεν ἀπέσθη τὰ Πενταπόλειος. τέλος ἔχει διαχειρίσται ἀπόλωλεν οὕτῃ ἐστὶ παντελῶς, οὐδ' ἡμῖν, οὐτὰ βασιλεῖς.

« être, et cette infortunée Ptolémaïs dont j'aurai été le dernier pasteur! — « Non, non, j'irai au saint temple de « Dieu, c'est là ma place; je m'entou- « rerai des vases sacrés, j'embrasserai « les balustres de la sainte table, et « je m'assoierai là vivant pour y at- « tendre le moment où j'y reposerai « mort. »

Telles étaient les circonstances au milieu desquelles le gouvernement de la Pentapole fut confié à Marcellin; il trouvait les villes assiégées au dehors par une multitude de barbares furieux, en proie au dedans à la licence des soldats et à la rapacité de leurs officiers; il apparut comme un Dieu sauveur, mit l'ennemi en déroute dans une seule bataille, appliqua une surveillance soutenue à retenir les militaires dans le devoir, et délivrant ainsi les citoyens des deux fléaux qui les opprimaient, il leur rendit la paix, et se montra intègre, désintéressé, bienveillant, pieux, juste, humain, tel enfin qu'un philosophe chrétien, ainsi que se désigne lui-même Synésios, pouvait se complaire à faire de lui, après qu'il eut quitté sa charge et sa province, un éloge complet quoique exempt de flatterie; et c'est en ces termes que l'évêque de Ptolémaïs rendait témoignage de la bonne administration de ce gouverneur. Synésios occupa encore plusieurs années son siège épiscopal, et continua sans doute de prendre aux affaires de sa patrie une part active et influente; mais l'histoire ne nous en a rien conservé.

Sixième période, depuis Mar cien jus- qu'à Héraclius : Époque de déca- dence et de transition.

ADMINISTRATION DE LA CYRÉNAI- QUE SOUS ZÉNON ET SOUS ANASTASE. — Plus de soixante années s'écoulent sans que nous trouvions aucune trace des événements politiques de la Pen- tapole; sous Zénon, et pendant le court espace de temps où il régna conjointement avec le jeune Léon son fils, une loi fut adressée, par eux en commun, à Erythrius, préfet du pré-

toire, relativement à certaines condi- tions d'admission dans les bureaux des grands fonctionnaires de l'Etat; et dans la nomenclature de ceux-ci qui y est insérée, on voit figurer à la fois les ducs de la Libye et de la Pen- tapole; ce qui constate l'existence, en 474, de deux officiers de ce rang pour les deux provinces libyennes, au lieu d'un seul marqué dans la *Notice des Dignités*; mais ne faut-il point faire remonter beaucoup plus haut la créa- tion du titre de duc de la Pentapole? Il semble que les écrits de Synésios nous désignent précisément cet officier sous l'appellation de stratège, bien qu'il ne lui attribue nulle part le com- mandement exclusif de la Cyrénaïque.

Sous Anastase, la Pentapole fut en- core affligée par le double fléau des barbares et des mauvais gouverneurs. Les Mazikes renouvelèrent en 491 leurs incursions et leurs ravages dans cette province, abandonnée en quel- que sorte à la famille du premier mi- nistre pour s'y enrichir: ce premier ministre était le syrien Marinus, homme grossier, brutal, outrageux en paroles, impitoyable à l'égard des mal- heureux, avide de richesses pour lui et pour les siens. Il préposa d'abord à la Libye son neveu Marinus, jeune éeerveilé, à qui les confiscations in- justes, le sang même des innocents, ne coûtaient rien pour arriver le plus tôt possible à son but de faire for- tune. Après lui, ce fut le tour de Bas- sianus, propre fils du ministre, dont les excès et les violences surpassèrent encore celles de son prédécesseur, au point de le faire regretter. Les richesses amassées par ces deux gouverneurs furent un appât pour toute leur pa- renté et leurs amis, qui allaient, comme un essaim, s'abattre sur cette pro- vince pour avoir leur part du pillage.

RESTAURATION DE LA LIBYE SOUS JUSTINIEN. — Sous Justinien, la Libye, qu'il avait trouvée entièrement envahie par les barbares, fut restaurée, et reçut une organisation nouvelle. L'ancienne organisation, telle qu'elle existait pen- dant les premières années de son règne, est constatée par le *Synecdème* de

Hiéroclès, ou l'on voit figurer la province présidiale de la Libye supérieure, avec les villes de Sozousa, Cyrène, Ptolémaïs, Teukhira, Adriane et Bérénice; et la province également présidiale de la Libye inférieure, avec les villes de Parétonion, Zogra, Zagoulis, Pidonia, Antiphrai, Darnis et Ammoniaca. Probablement ces deux provinces étaient soumises, au moins nominalement, au préfet d'Égypte. Par un édit spécial, Justinien sépara entièrement l'administration de la Libye de celle de l'Égypte, laissant cette dernière sous l'autorité civile et militaire du préfet augustal, et constituant dans une complète indépendance, sous l'autorité civile et militaire d'un seul duc, une grande province de Libye, comprenant à la fois la Cyrénaïque et la Marmarique, plus la Maréotide et la ville de Ménélas qui est contre l'Égypte; ces deux annexes étaient enlevées à la circonscription du préfet augustal, pour être désormais comprises dans la Libye. Le duc était chargé de toutes les branches de l'administration, et de la levée des impôts de toute nature, sur lesquels il devait prendre la solde de ses troupes.

L'empereur n'épargna rien, au surplus, pour relever les villes de l'état d'abandon et de décadence où elles étaient tombées; et nous devons à Procope le recensement des travaux qu'il y fit exécuter. Taposiris, qui est à une journée d'Alexandrie, fut dotée, entre autres édifices, d'un palais et de bains publics; comme cette partie de la Libye est fort déserte et a besoin d'être défendue contre les incursions des Maures du voisinage, Justinien eut la précaution d'y faire prudemment établir deux citadelles où il mit garnison: l'une à Parétonion; l'autre à Antipyrgos, qui n'est pas loin de la Pentapole. Celle-ci est, pour un bon marcheur, à dix journées de route d'Alexandrie; l'empereur y fit entourer la ville de Teukhira d'une forte muraille, et réparer l'enceinte de Bérénice depuis les fondements, sans parler des bains qu'il fit construire en ce dernier endroit pour l'usage du pu-

blic. Il entoura de fortifications deux monastères situés aux confins de la Pentapole, afin de repousser les barbares, et d'empêcher que, par des incursions inattendues, ils ne fissent irruption à l'improviste sur le territoire romain. Dans la même contrée est la ville de Ptolémaïs, jadis florissante et populeuse, délaissée à la longue, à cause du manque d'eau, par la plupart de ses habitants, qui avaient émigré dès longtemps pour ce motif, et s'étaient dispersés, au gré de chacun, sur différents points; Justinien ayant fait réparer les aqueducs et les canaux de la place, lui rendit ainsi son ancien air d'opulence.

La dernière ville de la Pentapole est Borion, où la réunion des chaînes de montagnes et la difficulté des chemins ferment le passage aux ennemis; elle n'avait pas de murailles; l'empereur l'entoura de solides fortifications qui en firent un lieu sûr. A quatre journées de route de Borion pour un bon marcheur, sont deux villes, toutes deux portant le nom d'Augila, anciennement toutes deux, tournées au sud, dont les habitants conservaient les mœurs et les usages antiques, tous étant encore nomades au temps de Procope, et adonnés au culte de plusieurs dieux; autrefois il y avait là des temples à Ammon et à Alexandre de Macédoine, où les indigènes avaient continué, jusqu'au règne de Justinien, à sacrifier des victimes. Ce prince, plus jaloux encore du salut de leurs âmes que de leur sûreté temporelle, pourvut avec beaucoup de soin à leur conversion à la vraie foi, en établissant parmi eux plusieurs familles chrétiennes: ils abandonnèrent les honteuses pratiques de leur patrie, et il leur construisit un temple consacré au vrai Dieu. Quant à la ville de Borion, voisine des Maures barbares, elle demeura exempte de tributs; et jamais depuis qu'elle existe, ajoute le narrateur, il n'y est entré aucun officier de finances ni percepteur d'impôts. Il y avait jadis, au voisinage, une colonie de Juifs possesseurs d'un ancien temple fort vénéré parmi eux; Justinien

les ayant convertis au christianisme, transforma ce temple en église. Au delà sont les Syrts.

LA LIBYE ENLEVÉE A L'EMPIRE SOUS HÉRACLIUS. — Ces précautions assurèrent sans doute à l'empire la conservation de la Libye; du moins voyons-nous, à l'époque où l'exarque d'Afrique Héraclius, et le patrice Grégoire son frère et son lieutenant, résolurent, à la sollicitation de Crispus gendre de Phocas, d'envoyer leurs fils Héraclius et Nicéas pour détrôner cet empereur débauché (*), du moins voyons-nous, dis-je, Nicéas choisir, pour se rendre de Carthage à Constantinople, la route de terre à travers l'Afrique, la Libye, l'Égypte et l'Orient, pendant que son cousin Héraclius allait, avec la flotte, tenter de surprendre la ville impériale, ainsi qu'il l'exécuta heureusement.

Héraclius fut le dernier empereur qui posséda la Libye; les Arabes lui avaient enlevé déjà la Syrie et la Mésopotamie; ils étaient entrés en Égypte; quand il mourut (**), Amrou ben el-As assiégeait Alexandrie, qui fut prise dans la même année; et bientôt après son lieutenant Oqbah ben Nafé' envahissait l'antique contrée des Barkéens, lui imposait tribut, et poursuivait sa course victorieuse vers l'Occident. C'était pour la Libye le commencement d'une vie politique nouvelle, et son nom même disparaissait à tout jamais sous celui de pays de Barqah; l'histoire de l'ancienne Libye se termine donc naturellement à cette époque; et il ne nous reste plus qu'à jeter un coup d'œil rétrospectif sur les annales de l'Église chrétienne que les apôtres y avaient établie, et qui fut alors engloutie par le flot musulman.

VII. FASTES DE L'ÉGLISE CHRÉTIENNE EN LIBYE.

Établissement et progrès du christianisme dans la province de Cyrène.

PREMIÈRE PRÉDICATION DE L'ÉVANGILE EN LIBYE. — Des noms cyré-

néens se font remarquer dans l'histoire des premiers temps de l'établissement du christianisme: qui ne connaît Simon le Cyrénéen, qui aida Jésus-Christ à porter sa croix, et qui fut père d'Alexandre et de Rufus, comptés au nombre des premiers fidèles? qui ne sait que les Cyrénéens vinrent à Antioche au temps du baptême du centurion Cornélius? qui n'a vu le nom de Lucius de Cyrène parmi les prédicateurs entre lesquels Paul et Barnabé furent désignés pour l'apostolat? Nos livres sacrés nous fournissent eux-mêmes ces premières indications; et l'on doit croire que si des Cyrénéens allaient ainsi professer au loin le christianisme, il s'en trouvait sans doute aussi, dans leur patrie, qui avaient embrassé la foi du Christ; et ce fut probablement parmi les Juifs de la Pentapole que la nouvelle loi trouva de nombreux adhérents.

On croit que l'évangéliste saint Marc lui-même, le disciple et le secrétaire de saint Pierre, était un de ces Juifs cyréens; aussi, lorsque, après avoir écrit à Rome son évangile sous la dictée du prince des apôtres, il fut envoyé en Orient pour propager la parole divine, il était naturel qu'il vint débarquer à Cyrène, comme le témoignent les historiens ecclésiastiques, dont quelques-uns le font arriver dans la Pentapole dès l'année 40 de Jésus-Christ, et lui attribuent un séjour prolongé dans cette province avant qu'il vint commencer sa prédication à Alexandrie; quelle qu'ait été la durée effective de ce séjour, il est unanimement reconnu qu'il en résulta de nombreuses conversions, tant parmi les Juifs que parmi les gentils. De Cyrène il passa dans les autres parties de la Libye, telles que la Marmarique et la région Ammonienne, champs vastes et vierges, où la moisson fut abondante. Enfin, en la septième année du règne de Néron, l'an 61 de l'ère chrétienne, il quitta la Cyrénaïque pour se rendre à Alexandrie, où il fonda diverses paroisses, et exerça pendant deux ou trois ans les fonctions du patriarcat; puis, s'étant donné un successeur dans

(*) En l'année 610.

(**) Le 11 mars 641.

le gouvernement de l'église d'Alexandrie (la seconde alors de toute la chrétienté), il revint dans la Libye visiter les fidèles qu'il y avait convertis, en augmenter le nombre par ses prédications, et établir parmi eux des ministres du nouveau culte. On prétend qu'il y institua même des évêques; et les martyrologes désignent Lucius le Cyrénéen, le même qui avait concouru à la consécration de saint Paul et de saint Barnabé, comme ayant été alors le premier évêque de Cyrène. Saint Marc retourna ensuite à Alexandrie, pour y trouver la mort dans une émeute populaire le 25 avril 68.

PREMIÈRE ORGANISATION DE L'ÉGLISE CYRÉENNE. — Depuis cette première institution d'évêques (si elle est réelle) dans la province, alors unique, de Cyrène, celle-ci fut désormais soumise à l'obédience d'Alexandrie; et il est remarquable que la hiérarchie était réglée de telle manière, que l'ordination des évêques n'y pouvait être faite que par le patriarche, soit directement, soit par délégation de ses pouvoirs à un de ses suffragants, ainsi que nous en verrons plus loin des exemples.

Cependant, suivant les annales arabes du patriarche Eutychius, qui ne sont point contredites en cela par les monuments historiques plus anciens, les évêques d'Alexandrie, depuis saint Marc jusqu'à son onzième successeur Démétrius (*), se bornèrent à administrer les églises de leur obédience par de simples prêtres; et eux-mêmes étaient élus et ordonnés par leur propre chapitre. Il est certain que, sauf la mention de Lucius de Cyrène avec le titre d'évêque, dans certains martyrologes, on ne découvre aucune autre trace d'évêque, dans la Cyrénaïque, avant le milieu du troisième siècle.

SAINTE DENIS D'ALEXANDRIE EXILÉ EN LIBYE. — Ce fut alors (en 250) qu'eut lieu la persécution de Décius, et la traite en Libye du patriarche saint Denis d'Alexandrie, pris d'abord par des soldats, et con-

duit à Taposiris, où il fut, malgré lui, délivré de leurs mains par quelques fidèles qui l'obligèrent à fuir dans le désert de Marmarique, jusqu'à trois journées de Parétonion. La mort de Décius rendit un moment la paix à l'Église; et le patriarche reentra dans sa métropole. Mais la persécution recommença avec une nouvelle force sous Valérien, en 257; et saint Denis, mandé par le préfet augustal, fut exilé en Libye, dans un village obscur appelé Képhron; quoique malade, le pieux évêque eut à partir sur-le-champ pour cette destination, dont le nom même lui était à peine connu; mais sa présence y attira de nombreux fidèles, tant d'Alexandrie que du reste de l'Égypte; et les habitants du lieu, qui étaient idolâtres et persécutaient d'abord saint Denis et ses disciples, ne tardèrent pas à subir l'influence de sa prédication. Le préfet alors le transféra à Collouthion dans la Maréotide, plus près d'Alexandrie il est vrai, mais séparé de ses compagnons d'exil, à chacun desquels fut assignée une résidence distincte.

HÉRÉSIE DE SABELLIUS. — C'est pendant cet exil que saint Denis écrivit, tant au pape romain Sixte II, qu'à Ammonius évêque de Bérénice dans la Pentapole, et à d'autres, au sujet de l'hérésie de Sabellius de Ptolémaïs, qui commençait alors à se répandre; renouvelant l'erreur de Praxéas, que lui avait transmise Noëtus de Smyrne, dont il fut le disciple, Sabellius enseignait qu'il n'y a en Dieu qu'une seule personne, appelée de trois noms différents suivant le point de vue sous lequel on la considère. « Il s'est élevé à Ptolémaïs dans « la Pentapole, » mandait saint Denis à Sixte II, « une doctrine véritablement impie, contenant plusieurs blasphèmes contre Dieu le Père, tendant « à ne point regarder son fils unique « comme la première de toutes les « créatures, le Verbe incarné, et à ne « point reconnaître le saint Esprit. « J'en ai reçu premièrement des écrits « de part et d'autre; et ensuite des « frères sont venus m'en parler; sur

(*) Élu en 189, mort en 231.

« quoi j'ai écrit quelques lettres traitant tant la question sous le rapport du dogme, et je vous en envoie les copies. » En effet, quelques évêques avaient adopté les idées de Sabellius, et leur opinion avait tellement prévalu, que l'on ne prêchait presque plus le mystère de l'incarnation de Jésus-Christ; saint Denis, en pasteur diligent, les avait exhortés à quitter leur erreur; mais ils n'en avaient rien fait, et s'étaient imprudemment engagés plus avant dans leur impiété; et c'est pour ce motif que le saint patriarche avait adressé à Ammonius de Bérénice et à Euphranor une lettre spéciale, où il rappelait les témoignages évangéliques en ce qui touche l'humanité de Jésus-Christ, afin de montrer que ce n'est pas le Père, mais le Fils qui s'est fait homme pour nous, et les amener ensuite à la connaissance de la divinité du Fils. Mais, ainsi qu'il arrive souvent dans les discussions, en voulant combattre l'unité de personne prêchée par Sabellius, saint Denis, dans sa lettre à Euphranor et Ammonius, avait un peu forcé l'expression des arguments propres à établir la distinction du Père et du Fils; si bien que des fideles scrupuleux crurent trouver dans cet écrit des assertions contraires à la consubstantialité des deux personnes divines, et signalèrent au pape l'erreur prétendue du patriarche; ce fut, pour celui-ci, l'occasion d'adresser à saint Denis, évêque de Rome et successeur de Sixte II, une nouvelle lettre, accompagnée d'un traité apologétique où il se justifiait pleinement de la fausse interprétation donnée à ses paroles.

ÉPÎTRE CANONIQUE A BASILIDES DE PTOLEMAÏS. — Une autre lettre de saint Denis d'Alexandrie nous fait connaître le nom de Basilides, évêque de Ptolémaïs, ou comme on disait alors, évêque de la Pentapole, qui l'avait consulté sur plusieurs points de discipline, notamment sur l'heure à laquelle on pouvait rompre le jeûne le jour de Pâques; les uns attendaient le chant du coq après avoir passé tout le samedi sans man-

ger, d'autres mangeaient plus tôt, et quelques-uns dès le soir du samedi. Le saint patriarche blâme l'intempérance de ceux qui se hâtent trop, loue le courage de ceux qui tiennent bon jusqu'à la quatrième veille, et ne trouve d'ailleurs rien à redire à ce qu'on cède au besoin du sommeil, tandis que les plus fervents passaient la nuit entière sans dormir. « Vous nous avez fait ces questions, mon cher fils, » disait-il en terminant, « non par ignorance, mais pour nous faire honneur et entretenir la concorde; et moi, j'ai déclaré ma pensée, non pour faire le docteur, mais pour user de la simplicité avec laquelle nous devons parler ensemble. » Cette lettre à Basilides a toujours été regardée, par les églises d'Orient, comme une épître canonique faisant règle en matière de discipline. Deux écrivains ecclésiastiques du douzième siècle, Zonare et le canoniste Théodore Balzamon, ont recueilli quelques fragments de Basilides lui-même.

PREMIERS ÉVÊQUES DE LA CYRÉNAÏQUE. — Le titre d'évêque de la Pentapole, que portait Basilides, ne doit point nous induire à penser qu'il n'y eût alors qu'un seul évêque pour toute la Pentapole, puisque nous avons déjà rencontré aussi le nom d'Ammonius évêque de Bérénice; peut-être le premier s'intitulait-il ainsi, parce que le siège de Ptolémaïs, qu'il occupait, était le principal de la Pentapole, et lui donnait, en quelque sorte, la qualité de métropolitain. Il y a lieu de croire que, même sans remonter plus haut que le patriarche Démétrius, plusieurs évêchés furent simultanément établis dans la Cyrénaïque, bien que nous n'ayons trouvé jusqu'ici d'indices formels que pour Bérénice et Ptolémaïs.

Les martyrologes nous désignent ensuite, à la date du 4 juillet, Théodore, évêque de Cyrène, comme ayant péri dans les tortures au temps de la persécution de Dioclétien, en l'année 302; et sous la date du 26 mars, un autre Théodore, évêque de Ptolémaïs, qui fut martyrisé avec le diacre Irénée

et les lecteurs Sérapion et Ammonius, peut-être à la même époque, peut-être seulement sous le règne de Licinius, vers 319, comme on pourrait le conclure des annales d'Eutychius, où se trouve indiqué, sous ce prince, le martyre de Théodore chevalier, et du *métropolitain de Barké*, sans désignation plus précise de celui-ci; il nous suffit de rappeler, quant à ce dernier, que Ptolémaïs était alors la métropole de la province, et qu'elle portait dans l'origine le nom de Barké.

Le Libyen Arius et son hérésie.

NAISSANCE ET PROGRÈS DE L'HÉRÉSIE D'ARIUS. — Bientôt éclata l'hérésie d'Arius. C'était, suivant le portrait que nous a laissé de lui saint Épiphane, un Libyen déjà âgé, à la taille élevée, au maintien austère, au costume simple, au visage mélancolique et grave, à la voix douce et persuasive. Fait diacre sous le patriarcat de saint Pierre successeur de saint Denis, il avait eu discussion avec son évêque en prenant le parti de Mélétius de Panopolis contre les rigueurs qui avaient déterminé le schisme de celui-ci. Saint Achillas, successeur de saint Pierre, n'en avait pas moins élevé Arius à la prêtrise, lui donnant même la direction de l'église de Boukolion, l'une des paroisses d'Alexandrie. Arius, s'il en faut croire ses ennemis, prétendait à l'épiscopat, et ne put pardonner à saint Alexandre de lui être préféré pour succéder à saint Achillas (en 313); d'autres, au contraire, assurent qu'Alexandre ne fut nommé que par l'influence d'Arius.

Alexandre, en prêchant à son clergé et aux autres fidèles le mystère de la Trinité, parut à l'esprit prévenu d'Arius se laisser entraîner au sabellianisme; et le prêtre ardent, comme autrefois saint Denis d'Alexandrie, prêchant à son tour contre ce prêtre, tomba dans l'excès contraire, et enseigna que, loin de n'admettre en Dieu qu'une seule personne, il fallait bien reconnaître que le Père étant le créateur du Fils, avait dû exister avant

lui, en telle sorte qu'il y avait distinction, non-seulement de personne, mais aussi de substance. Cet enseignement, bien que renfermé dans son église, fit des prosélytes et entraîna plusieurs des prêtres les plus distingués d'Alexandrie; mais d'autres résistèrent, la controverse naquit, et le patriarche assembla dans sa métropole, en 320, un synode, où fut anathématisée l'hérésie nouvelle, et son auteur excommunié avec neuf diacres qui partageaient son erreur. La lettre synodale adressée au patriarche d'Antioche et à quelques autres évêques, pour les instruire de cette décision, portait que nombre d'évêques de l'Égypte, de la Thébàide, de la Libye, de la Pentapole et de diverses autres provinces y avaient adhéré par leurs lettres.

Mais l'hérésie, loin d'en être abattue, se propageait au contraire au dedans et au dehors. Secundus, évêque de la Pentapole, c'est-à-dire de Ptolémaïs, et Théonas, évêque de Marmarique, c'est-à-dire peut-être de Darnis, l'adoptèrent avec éclat; et le patriarche assembla en 321 un nouveau synode des évêques d'Égypte et de Libye, au nombre de près de cent disent les historiens, pour anathématiser de nouveau Arius et ses adhérents, et avec ceux-ci les évêques Secundus et Théonas. Des prêtres et des diacres d'Alexandrie et de la Maréotide demandèrent à être compris dans la même sentence, et Arius, se retirant en Palestine, se vit à la tête d'un parti nombreux, où tenait le premier rang Eusèbe de Nicomédie.

RESCRIT DE CONSTANTIN POUR LA PACIFICATION DE L'ÉGLISE. — Les choses en vinrent à ce point, que l'empereur lui-même sentit le besoin d'intervenir: il écrivit à Alexandre et à Arius une lettre commune, dans laquelle, au milieu de développements étendus, il leur disait en substance:

« J'ai résolu, avec l'aide de la Providence divine, de me constituer votre arbitre et votre médiateur, et de vous rappeler à des sentiments plus sages et plus modérés. Je dirai donc avant tout que toi, Alexandre, tu

« as été la cause première de tout le
 « mal, par ton imprudence à proposer
 « à tes prêtres des questions subtiles
 « et vaines sur divers passages du texte
 « de notre loi; et que toi, Arius, tu
 « as indiscrètement manifesté une opi-
 « nion que tu ne devais point avoir,
 « ou que du moins tu devais cacher
 « avec grand soin: c'est de ces fautes
 « qu'est née entre vous deux la dis-
 « corde qui trouble votre Église. Mais
 « tout pouvait être réparé; au lieu de
 « cela, vous avez refusé de vous con-
 « certer, de vous entendre; vous avez
 « rompu toute communion religieuse
 « entre vous; et le peuple des fidèles,
 « à votre exemple, s'est séparé en deux
 « partis, et a détruit l'unité de l'Église
 « par un schisme déplorable. — Mais,
 « puisque le mal est fait, pardonnez-
 « vous mutuellement, tant la demande
 « inconsidérée de l'un que la réponse
 « imprudente de l'autre. Il ne s'agit
 « pas entre vous de quelque point
 « principal de la loi nouvelle, ou d'un
 « dogme qu'on veuille inventer pour
 « l'ajouter à la somme des articles de
 « notre foi; vous professez tous deux
 « une seule et même opinion sur le
 « culte de la divinité; à tous deux donc
 « il doit être facile de vivre dans la
 « même communion religieuse. — L'u-
 « niformité en tout est impossible;
 « elle n'existe ni dans les volontés, ni
 « dans les caractères des hommes: il
 « doit suffire que vous soyez parfaite-
 « ment d'accord sur la foi que vous
 « avez en Dieu et dans la Providence
 « divine; et si désormais quelque nou-
 « velle question venait à s'élever entre
 « vous sur des choses d'un moindre
 « intérêt, ensevelissez-la soigneuse-
 « ment au fond de votre cœur, et ne
 « vous attachez qu'à conserver la cha-
 « rité mutuelle, la vérité de la croyan-
 « ce, et l'observation des préceptes de
 « Dieu et de la loi. Croyez-m'en: ai-
 « mez-vous de nouveau les uns les au-
 « tres; faites que tout le peuple, sans
 « exception, puisse, comme de cou-
 « tume, donner et recevoir le baiser
 « de paix. — Faites, je vous en con-
 « jure, que je puisse bientôt vous re-
 « voir, ainsi que tous les peuples de

« mon empire, aussi tranquilles et aussi
 « heureux qu'autrefois, et que je puisse
 « rendre à Dieu, pour la bonne har-
 « monie, la prospérité et la liberté de
 « tous, le tribut de grâces et de louan-
 « ges qui lui est si légitimement dû. »

Osius, évêque de Cordoue, en qui
 l'empereur avait toute confiance, fut
 chargé de remettre ces lettres et d'en
 suivre l'effet; il se rendit à Alexan-
 drie et y convoqua (en 324), de con-
 cert avec le patriarche, un synode, où
 se réunirent, dit-on, plus de deux
 cents évêques, tant de l'Égypte que de
 la Libye; et il tenta tous les efforts
 imaginables pour amener une récon-
 ciliation; mais ses tentatives furent
 vaines, et il vint rendre compte à
 Constantin de l'inutilité de sa mis-
 sion. Alors, sur le conseil des évêques
 les plus influents, l'empereur résolut
 de convoquer un concile œcuménique,
 c'est-à-dire de réunir en une seule as-
 semblée tous les prélats de l'écumène
 ou de la terre habitée, premier exem-
 ple d'une réunion générale de toute
 l'Église chrétienne.

CONCILE GÉNÉRAL DE NICÉE, QUI
 CONDAMNE ARIUS. — Des lettres im-
 périales furent en conséquence en-
 voyées dans toutes les provinces; Ni-
 cée fut désignée pour le lieu du
 rendez-vous, et les relais de l'empire
 furent mis à la disposition des évêques
 et des prêtres convoqués. S'il en fal-
 lait croire les Annales d'Eutychius,
 cette convocation aurait amené à Nicée
 deux mille quarante huit évêques, tous
 divisés d'opinions et de croyances; mais
 probablement les simples prêtres et les
 autres clercs sont compris dans ce chif-
 fre, et l'on doit penser que le nombre
 des évêques était seulement de trois
 cent dix-huit, suivant le compte admis
 par la tradition la plus répandue.

Après quelques conférences particu-
 lières, le concile s'ouvrit le 19 juin 325,
 sous la présidence de l'empereur en per-
 sonne, dans une des salles de son palais.
 Arius et ses partisans furent entendus,
 et malgré leur opposition la consubstan-
 tialité du Fils avec le Père fut récon-
 nue et proclamée, et l'on adopta com-
 me sacramentel le mot destiné à expri-

mer ce dogme. La majorité fut énorme, et les évêques ariens qui rejetèrent le symbole de foi rédigé par elle se réduisirent à dix-sept, parmi lesquels étaient Secundus de la Pentapole, Théonas de la Marmarique, Secundus de Theuchira, Dathès de Bérénice, Sentianus de Borion, Zéphyrios de Barkè. La discussion et des considérations diverses réduisirent bientôt le nombre de dix-sept à cinq seulement, savoir : Secundus de la Pentapole, Théonas de la Marmarique, Eusèbe de Nicomédie, Théognis de Nicée, et Maris de Calcédoine; mais ces trois derniers ne résistèrent pas à des menaces de déposition et d'exil, et en définitive Secundus et Théonas restèrent seuls entre tous les évêques, fermes dans la cause d'Arius. Titus de Parétonion et Sérapion d'Antiphra s'étaient rangés, dès le principe, de l'avis de la majorité.

L'assemblée arrêta vingt canons relatifs à la discipline, dont le sixième, concernant principalement l'ordination des évêques, rappelait les anciennes coutumes établies dans l'Égypte, la Libye et la Pentapole, où l'évêque d'Alexandrie avait l'autorité exclusive, de telle sorte que, nul évêque ne pouvant, en général, être institué dans une province qu'avec le consentement du métropolitain, il fallait en outre ici le consentement de l'évêque supérieur, patriarche, ou pape, auquel étaient subordonnées en commun les diverses provinces que nous venons de désigner (*).

(*) « Antiqua consuetudo servetur in Ægypto, Libyâ et Pentapoli, ut Alexandrianus episcopus horum omnium habeat potestatem. »

L'édition arabe des canons du même concile nous a conservé, sous le nombre 39, le renseignement suivant, curieux pour l'histoire de l'ancienne hiérarchie des églises d'Orient :

« Consideret Patriarcha quæ Archiepiscopi et Episcopi ejus in provinciis suis faciunt, et si quid reperiat secus quàm oporteat, factum mutet, et disponat ut sibi videbitur, siquidem ipse est pater omnium; et quamvis sit Archiepiscopus in Episcopos tanquam frater major qui

Avant de se séparer, les Pères du concile écrivirent une épître synodale, adressée principalement à l'église d'Alexandrie et à tous les fidèles de l'Égypte, de la Libye et de la Pentapole, comme plus directement intéressés dans la question, et en général à toutes les églises de la terre, afin de leur notifier les décisions de l'assemblée, l'excommunication et l'exil d'Arius, de Secundus et de Théonas. Saint Alexandre, patriarche d'Alexandrie, et le grand saint Athanase qui était alors son archidiacre, furent chargés de promulguer cette épître dans leur diocèse.

RÉHABILITATION ET MORT D'ARIUS.—Mais cet acte solennel, qui semblait devoir anéantir l'arianisme, fut loin de le déraciner: Eusèbe de Nicomédie et Théognis de Nicée retirèrent leur signature, et se laissèrent déposer et exiler pour la cause d'Arius; plus tard, à la prière de Constantia sœur de l'empereur, les deux évêques et Arius lui-même furent rappelés; et bientôt la rigidité de saint Athanase, devenu patriarche d'Alexandrie par surprise, au dire de Philostorge, aigrit contre lui Constantin, au point que la sentence portée au concile de Nicée ne lui parut plus incontestablement juste, et qu'un nouveau concile fut convoqué à Tyr en 335, dix ans précisément après celui de Nicée. On y vit des évêques d'Égypte, de Libye, de tout l'Orient, de Macédoine et de Pannonie; ils étaient nombreux, et la plupart ariens; ils n'avaient pas terminé leurs opérations quand une lettre impériale les invita à se transporter à Jérusalem pour y assister à la dédicace de l'église du Saint-Sépulcre, qui eut lieu le 13 septembre. Arius et tous les siens furent reçus à la communion de l'Église, saint Athanase condamné et déposé, et bientôt après exilé à Trèves par Constantin, et Pistus ordonné à sa place évêque d'Alexandrie, par Secundus de Ptolémaïs. Une lettre synodale

« curam habet fratrum suorum, et ei debent obedientiam quia præest, est tamen Patriarcha loco patris, sub cujus dominio ac potestate sunt filii ejus. »

fut adressée à l'Église d'Alexandrie, aux évêques d'Égypte, de la Libye et de la Pentapole, et généralement à tous les évêques, prêtres et diacres du monde chrétien. Arius survécut peu à sa réhabilitation, et Constantin le Grand mourut lui-même peu de temps après.

Résistance de saint Athanase contre l'arianisme.

SUCCESSION DE CONCILES CONTRADICTOIRES QUI CONSOMMENT LE SCHISME. — Constantius, à qui fut dévolu l'Orient, penchait pour l'arianisme; mais Constantin le jeune, qui avait les Gaules, se crut en droit de renvoyer saint Athanase à son patriarcat, soit qu'il obéit en cela à des dispositions réellement favorables, comme on l'admet généralement, soit peut-être qu'il jugeât prudent d'éloigner cet homme altier et turbulent. Les ariens réclamèrent hautement contre cette violation de la sentence portée par le concile de Tyr; mais saint Athanase répondit à leurs plaintes en assemblant à Alexandrie, en l'année 340, un synode d'environ cent évêques de l'Égypte, de la Thébaïde, de la Libye et de la Pentapole, qui écrivirent en commun une épître synodale à tous les évêques catholiques du monde chrétien, pour réfuter les accusations dont le patriarche consubstantialiste était l'objet, et repousser comme nulle l'ordination du patriarche arien que Secundus de la Pentapole et Théonas de Libye lui avaient substitué. Il s'ensuivit un nouvel examen de la question dans un concile convoqué à Antioche en 341: saint Athanase y fut reconnu dûment déposé par le concile de Tyr, et on lui nomma pour successeur Grégoire, qui reçut la confirmation de l'empereur. Là-dessus, réclamation de saint Athanase, surtout auprès du pape Jules 1^{er}, qui convoqua à Rome, en 342, un nouveau concile, où saint Athanase fut déclaré évêque légitime et Grégoire sans qualité.

Les églises d'Orient et celles d'Occident se trouvant ainsi en dissidence

prononcées, et le désaccord se prolongeant de concile en concile, l'empereur Constans proposa à son frère d'assembler un concile général des évêques tant d'Orient que d'Occident, pour trancher enfin la difficulté d'un commun consentement. La réunion eut lieu en 347 à Sardique en Illyrie, aux confins des deux empires; mais les conditions que chacune des parties voulait imposer à ses adversaires rendirent tout accord impossible, les Orientaux refusant de siéger avec Athanase et d'autres évêques qu'ils avaient excommuniés et demandant que la procédure faite à leur égard fût au moins recommencée, les Occidentaux prétendant maintenir leur détermination sans nouvel examen. Les choses en étant à ce point, les Orientaux quittèrent Sardique et se rendirent à Philippopolis, laissant les Occidentaux excommunier à leur gré le patriarche Grégoire et dix autres évêques d'Orient; mais ils déclarèrent à leur tour maintenir leur propre sentence contre Athanase et Asantus, évêques si empressés d'aller à l'étranger et loin du théâtre de leurs méfaits, obtenir l'absolution des condamnations prononcées contre eux en connaissance de cause; et ils excommunièrent de leur côté le pape Jules et quatre autres évêques d'Occident. Parmi les soixante-treize signatures que porte l'épître synodale écrite à ce sujet, nous devons relever spécialement ici celle de Pison, évêque de Darnis.

LES EMPEREURS PRENNENT PART A LA QUERELLE; NOUVEAU RÉTABLISSEMENT ET NOUVELLE EXPULSION DE SAINT ATHANASE. — Les églises d'Orient et d'Occident se trouvèrent ainsi divisées plus que jamais; et chacun des empereurs épousa la cause de ses évêques. Constantius exila dans la Libye supérieure ou Pentapole Arius, évêque de Pétra en Palestine, et Asserius, évêque de Pétra en Arabie, qui s'étaient séparés de leurs collègues à Sardique pour se réunir aux Occidentaux. Constans de son côté écrivit à son frère pour lui demander le rétablissement de saint Athanase, avec menaces d'y pour-

voir lui-même s'il le fallait. Grégoire étant mort sur ces entrefaites, au commencement de l'année 349, Constantius jugea opportun de céder aux exigences de Constans; il rappela saint Athanase, et adressa au préfet d'Égypte, ainsi qu'aux gouverneurs des provinces de l'Augustamnique, de la Thébaïde et de la Libye, un rescrit à ce sujet. Arrivé à Jérusalem, le patriarche y fut accueilli par un synode de seize évêques, qui écrivirent à ceux d'Égypte et de Libye, et aux prêtres, diacres et fidèles d'Alexandrie pour les féliciter du retour de leur pasteur. De là saint Athanase se rendit à Alexandrie, où il fut reçu, dit-il lui-même, avec une joie incroyable non-seulement du peuple, mais des évêques d'Égypte et des deux Libyes, qui accouraient de tous côtés, joyeux de se voir délivrés de la tyrannie des hérétiques.

Cependant la roideur de saint Athanase envers les ariens, les menaces qu'il avait inspirées à Constans vis-à-vis de son frère, son accession vraie ou supposée au parti de Magnence, et d'autres griefs secondaires, lui eurent bientôt fait perdre les bonnes grâces de Constantius, désormais seul empereur. Un concile, assemblé à Arles en 353, le condamna de nouveau, et un concile tenu à Antioche en 354 lui donna pour successeur George, que les Alexandrins refusèrent de recevoir; un troisième concile convoqué à Milan en 355 ratifia encore la condamnation d'Athanase, qui n'en persista pas moins à rester dans sa ville épiscopale, jusqu'à ce qu'on eût recours contre lui à la force, en faisant venir de Libye les troupes aux ordres du duc Syrianus. Saint Athanase écrivit alors aux évêques d'Égypte et de Libye une lettre de protestation où il cite entre autres Secundus de la Pentapole comme un des promoteurs de la persécution. Celle-ci, au surplus, s'étendit hors d'Alexandrie, par toute l'Égypte et la Libye: il y eut un ordre de Constantius pour chasser des églises les évêques consubstantialistes, afin de les livrer aux ariens; et le duc Sebastianus fut chargé de l'exécution.

TRIOMPHE MOMENTANÉ DE L'ARIANISME. — Le récit, sans doute très-partial, de saint Athanase lui-même, accuse cet officier général d'une rigueur cruelle: « il écrivit aux commandants et aux chefs militaires des provinces, pour requérir leur concours; on voyait des évêques prisonniers, des prêtres et des moines chargés de chaînes après avoir été battus jusqu'à la mort. Tout le pays était en trouble; les peuples murmuraient d'une ordonnance si injuste et de la dureté de l'exécution; car, quoique l'ordre impérial portât seulement de les chasser de leurs sièges, on les envoyait à deux ou trois provinces de là, dans des solitudes affreuses, ceux de Libye dans la grande oasis de Thèbes, ceux de Thébaïde dans la Libye ammonienne. On traitait de cette manière des vieillards, des infirmes: quelques-uns moururent au lieu d'exil, d'autres en chemin. La persécution frappa ainsi près de quatre-vingt-dix évêques, c'est-à-dire à peu près autant qu'il y en avait dans toute l'Égypte et la Libye; seize furent bannis, plus de trente chassés, les uns et les autres remplacés aussitôt par de jeunes débauchés qui achetaient à prix d'or leur épiscopat; quelques-uns dissimulèrent par contrainte, et se soumirent à la réordination du patriarche George. — Il y avait à Barké un prêtre appelé Secundus qui refusait de reconnaître l'autorité de l'évêque Secundus de Ptolémaïs, l'un des plus fougueux ariens: celui-ci, aidé du prêtre Étienne, qui depuis fut son successeur, maltraita tellement à coups de pied le prêtre réfractaire, que le malheureux en mourut: ceci se passait au carême de l'an 356. » — Saint Athanase se déroba aux violences dont il était menacé, en s'enfuyant au désert.

Les évêques d'Orient s'étant assemblés en concile à Séleucie au mois de septembre 359, on y vit assister Héliodore, évêque de Sozysa, Étienne, successeur de Secundus au siège de Ptolémaïs, Pollux ou Polydeuces, évêque de Marmarique, c'est-à-dire suivant nous de Darnis, et Siras, évêque de Parétonion; pendant le même temps

les évêques d'Ocçident, réunis à Rimini, acceptaient une profession de foi arienne envoyée par l'empereur; puis les uns et les autres furent mandés tous ensemble à Constantinople au commencement de l'année 360, pour y signer en commun la formule de Rimini, qui fut d'ailleurs envoyée par tout l'empire, afin de recevoir l'adhésion de tous les évêques sans exception; et il y eut en effet très-peu de réfractaires.

RÉACTION CATHOLIQUE. — Le patriarche George ayant été tué dans une émeute populaire en 362, saint Athanase, qui depuis sept ans était resté caché au désert, pensa qu'il pourrait rentrer sans obstacle à Alexandrie; il y fut reçu en triomphe par les catholiques, et il y eut une réaction contre les ariens, auxquels ils enlevèrent la possession des églises, leur laissant la consolation de se réunir dans des maisons particulières et d'élire Lucius pour succéder à George. Divers évêques catholiques, revenant de leur exil, se réunirent à Alexandrie sous la présidence de saint Athanase, et formèrent un concile peu nombreux (vingt évêques en tout), qui se crut en droit de protester au nom de toute l'Église contre la formule de Rimini et les conciles qui l'avaient acceptée. Au nombre des assistants se trouvaient saint Eusèbe de Verceil revenant de la Thébaidé, Assérius de Pétra en Arabie revenant de la Libye supérieure, puis encore Caius, évêque de Parétonion, Ménas, évêque d'Antiphra, et Marcus, évêque de Zygris, tous les trois de la Libye inférieure et qui probablement revenaient de la grande oasis.

L'empereur Julien ayant appris le retour de saint Athanase, s'écria que celui qui avait été chassé par les décisions de plusieurs empereurs aurait dû au moins en attendre une nouvelle avant de revenir; et il envoya l'ordre le plus formel au préfet d'Égypte d'expulser l'audacieux évêque: celui-ci quitta la ville, mais pour y rentrer secrètement presque aussitôt, et s'y tenir caché jusqu'à l'avènement de Jo-

vien, qui prononça le rappel de tous les bannis et la restitution des églises aux catholiques. Saint Athanase écrivit au nouvel empereur au nom de tous les évêques d'Égypte, de Thébaidé et de Libye, pour lui demander de proclamer l'observation exclusive du symbole de Nicée; les ariens voulurent réclamer de leur côté, mais ils ne furent pas écoutés. Valens n'accorda point la même protection aux consubstantialistes, et il voulut même, en 367, expulser de nouveau saint Athanase, qui se tint caché pendant quatre mois; mais, à la demande de Valentinien, il fit cesser la persécution et laissa le patriarche tranquille sur son siège.

INDULGENCE ET RIGUEUR DE SAINT ATHANASE; FIN DE LA LUTTE. — Il y avait dans la Pentapole, aux confins de la Libye, deux bourgades contiguës, nommées Hydrax et Palébisca, comprises dans la circonscription de l'église d'Érythron, et trop peu importantes pour avoir elles-mêmes un évêque; cependant comme elles étaient un peu éloignées du siège, et que l'évêque Orion qui l'occupait alors n'était pas assez ingambe pour les protéger tant au spirituel qu'au temporel, elles eurent le désir de se donner aussi un évêque, et elles jetèrent les yeux sur Sidérios, jeune homme actif et vigoureux qui revenait de l'armée pour faire valoir des terres qui lui avaient été accordées. A leur prière, Philon de Cyrène vint faire l'ordination du nouvel évêque: ordination très-irrégulière sans doute, puisqu'elle eût dû être faite par le patriarche d'Alexandrie, ou de son consentement par trois évêques au moins; cependant saint Athanase ne crut pas le moment favorable pour se montrer rigoureux envers des chrétiens fidèles; d'autant plus que Sidérios lui parut un homme de mérite et de résolution, très-propre à lutter contre l'hérésie arienne, si bien qu'il le transféra même sur le siège de Ptolémaïs, où l'arianisme avait besoin d'être plus vigoureusement combattu. Plus tard Sidérios devenu vieux revint terminer ses jours à Palébisca.

L'altier patriarche ne se montra point aussi indulgent envers le gouverneur de la Libye, qu'il traite d'homme brutal, cruel et débauché, mais dont on peut soupçonner que le principal crime à ses yeux était de favoriser la cause des ariens; saint Athanase l'excommunia, et dénonça l'anathème à saint Basile, qui avait dans son diocèse la famille de cet officier; l'évêque de Césarée répondit qu'il avait notifié cette condamnation à tous les serviteurs, tous les amis, tous les hôtes du gouverneur excommunié, et que nul n'aurait plus commerce avec lui, ni de feu, ni d'eau, ni de couvert.

Saint Athanase étant mort en 373, les ariens reprirent le dessus dans son diocèse, sous la protection déclarée de l'empereur Valens; mais à l'avènement de Théodose, les églises furent rendues aux consubstantialistes; et l'arien Lucius fut expulsé d'Alexandrie. Bientôt le concile général de Constantinople, de 381, vint compléter le symbole de Nicée, et le rendre tel qu'il est aujourd'hui chanté dans nos églises. Ce concile fut successivement présidé par divers prélats, l'un desquels fut Timothée, patriarche d'Alexandrie; parmi les canons qui y furent décrétés, le cinquième attribuait à l'évêque de Constantinople le second rang, immédiatement après l'évêque de Rome; mais cette décision, qui préjudiciait aux droits de l'évêque d'Alexandrie, fut repoussée par des conciles postérieurs (*).

(*) Le 5^e canon du concile de Constantinople est ainsi conçu dans les sommes latines :

« Constantinopolitanæ civitatis episcopum
 « habere oportet primatûs honorem post
 « Romanum episcopum, propter quod ait
 « nova Roma. »

Mais le 2^e canon du concile de Rome, en 496, porte :

« Est ergo prima Petri apostoli sedes Ro-
 « mana ecclesia, non habens maculam ne-
 « que rugam, nec aliquid hujusmodi. Se-
 « cunda autem sedes apud Alexandriam
 « beati Petri nomine a Marco ejus discipulo
 « et evangelista consecrata; ipseque a Petro
 « apostolo in Ægyptum directus. »

Épiscopat de Synésios.

LE PATRIARCHE THÉOPHILE POURVOIT A DIVERS SIÈGES EN LIBYE. — Dans un concile assemblé en 394 à Constantinople, à l'occasion de la dédicace d'une église, et qui eut à opter entre deux évêques qui se disputaient le siège de Bostra en Arabie, on vit figurer, avec le patriarche Théophile d'Alexandrie, Probatius, évêque de Bérénice.

C'était alors l'usage que les métropolitains promulgassent chaque année, après l'Épiphanie, des lettres paschales, où ils faisaient connaître le jour où devait commencer le carême, et les fêtes mobiles dépendantes de la Pâque. Saint Jérôme nous a conservé trois des lettres paschales émanées du patriarche Théophile, pour les années 401, 402 et 404; à la fin de la seconde se trouve l'indication de quelques nouveaux évêques de Libye, dont il annonce l'avènement afin de les accréditer auprès de leurs frères, pour qu'on leur écrivit et qu'on reçût leurs lettres suivant la coutume de l'Église. « Il « faut que vous sachiez qu'en rempla- « cement des saints évêques qui se « sont endormis dans le Seigneur, on « a ordonné, à Lemniade, Naséas à la « place de Héron; à Érythron, Paul à « la place de Sabbatius. »

C'est ce même Théophile qui, en l'année 410, ordonna Synésios évêque de Ptolémaïs, malgré la répugnance expresse et motivée du nouveau prélat, que l'amour de la famille et des études philosophiques retenait dans la vie séculière, mais qui fut obligé de sacrifier ses goûts aux instances de ses amis, et qui, après s'être préparé à ses fonctions sacerdotales par une retraite de sept mois, vint en 411 prendre possession de son siège, et exercer les pouvoirs métropolitains qui y étaient attachés à l'égard des autres sièges de la Pentapole, en même temps que la confiance de Théophile l'investissait des pouvoirs spéciaux exclusivement réservés au patriarche d'Alexandrie. Synésios, de son côté, professait pour Théophile la défé-

rence et la soumission la plus entière.

TOLÉRANCE DE SYNÉSIOS. — En arrivant à Ptolémaïs, il y trouva réfugié et rentré dans la vie privée le noble cyrénéen Alexandre, qui s'était engagé très-jeune dans les observances monastiques, avait ensuite été élevé au diaconat, puis à la prêtrise, et s'étant rendu à Constantinople, y avait fait la connaissance de saint Jean Chrysostome, qui l'avait promu à l'épiscopat en lui assignant la ville de Basilinopolis en Bithynie; quand avaient éclaté les querelles de Chrysostome et de Théophile, où la dissidence religieuse des origéniens et des anthropomorphites couvrait des haines personnelles, Alexandre était resté attaché au parti de son bienfaiteur; mais maintenant Chrysostome était mort depuis quatre ans, il y en avait trois que la réconciliation avait été convenue, et Théophile avait lui-même écrit au patriarche Atticus de Constantinople, en faveur des anciens partisans de Chrysostome. Synésios, encore nouveau dans le sacerdoce, était fort embarrassé sur la conduite à tenir envers Alexandre; il prit un terme moyen, dont il rendait compte à Théophile en ces termes: « Voyant des « vieillards qui, dans la crainte de « blesser quelque règle canonique, le « traitaient durement, et sans pouvoir « articuler rien de précis contre lui, « refusaient de le recevoir sous leur « toit, je n'ai voulu ni les reprendre, « ni les imiter. Savez-vous, mon vénérable père, ce que j'ai fait? Je ne l'ai « point reçu à l'église, ni à la communion de la sainte table; mais je l'ai « accueilli chez moi comme un homme « sans reproche, lui faisant honneur « suivant mon habitude à l'égard de « mes concitoyens, sans crainte de déroger en cela à la dignité de mon « siège. »

**SYNÉSIOS REMPLIT DIVERSES MIS-
SIONS PATRIARCHALES.** — Sur l'ordre de Théophile, Synésios se rendit à Hydrax et Palébisca, pour y instituer un évêque en remplacement de Sidérios, jadis établi en ce lieu par Philon de Cyrène, oncle de l'évêque

du même nom qui occupait actuellement le même siège. Mais la population de ces bourgades, qui depuis la translation de Sidérios à Ptolémaïs, du temps de saint Athanase, était rentrée sous l'obédience de l'évêque d'Érythron, et s'était attachée à Paul, que Théophile lui-même avait en 401 nommé à ce dernier siège, refusa d'en recevoir un autre, et demanda avec instance à Synésios de suspendre l'exécution de sa commission jusqu'à ce que le patriarche eût entendu la réclamation qu'on lui adressait; et il ne fut point donné de successeur à Sidérios.

L'évêque de Ptolémaïs avait à régler en même temps un différend survenu entre Paul d'Érythron et Dioscore de Darnis, au sujet d'un tertre situé dans la bourgade d'Hydrax, sur la limite des deux évêchés, et dont les deux prélats se disputaient la possession, Dioscore revendiquant le lieu comme ayant été de tout temps dépendant de son église, Paul prétendant l'avoir acquis par la consécration qu'il y avait faite d'une chapelle sur les ruines d'une plus ancienne. Une enquête démontra que cette consécration avait été subreptice: Paul avait violé la clôture d'une petite maison dont Dioscore avait les clefs, et y avait fait porter une table qu'il avait béni; Synésios, présidant le synode des évêques du voisinage qui s'étaient réunis à cette occasion, déclara indigne le procédé d'employer les cérémonies de la religion pour usurper la propriété d'autrui; Paul reconnut ses torts, et Dioscore consentit à lui céder, à des conditions favorables, l'immeuble objet du litige.

Synésios présida à l'élection d'un nouveau pasteur pour l'évêché d'Olbia, devenu vacant par la mort d'Atamas, qui l'avait rempli jusqu'à un âge très-avancé. Les suffrages se portèrent sur Antoine, compagnon d'études de deux évêques présents à l'assemblée, et qui avait même reçu de l'un d'eux l'ordre de prêtrise; l'évêque de Ptolémaïs se joignit à eux pour le nommer, et sollicita en sa faveur l'homologation patriarcale.

DÉFÉRENCE DE SYNÉSIOS ENVERS LE PATRIARCHE POUR LES AFFAIRES DE SON PROPRE DIOCÈSE. — Synésios avait soin en outre de rendre compte à Théophile des affaires de son propre diocèse. Le prêtre Jason ayant attaqué de paroles le prêtre Lamponianus, celui-ci s'échappa en voies de fait, et sur la plainte de Jason fut exclu des assemblées ecclésiastiques : il témoigna un grand repentir, et sa grâce fut demandée par le peuple des fidèles ; mais l'évêque déclara que le pouvoir d'absoudre le coupable était réservé au patriarche. — Des ecclésiastiques s'installaient mutuellement des procès scandaleux devant les gouverneurs militaires, à qui ils procuraient ainsi un lucre illégitime ; Synésios demandait à Théophile d'ordonner qu'on ne suivît plus cette marche à l'avenir, mais qu'on s'adressât, en pareil cas, à la juridiction épiscopale. — Des prêtres, quittant volontairement leur église, venaient jouir, sans charges ni soucis, des honneurs du sacerdoce là où la vie leur semblait plus agréable ; Synésios proposa de ne les admettre qu'à la communion des laïques, et de les laisser confondus dans la foule des fidèles, afin que la privation des honneurs ecclésiastiques les portât à retourner chez eux, et à garder la résidence que leur ordination leur avait imposée.

Le pieux évêque craignit une nouvelle invasion de l'arianisme dans la Pentapole, au moyen des prédications et des assemblées secrètes de ces sectaires, favorisés par un officier appelé Quintianus, et protégés par l'autorité militaire ; il écrivit à ce sujet aux prêtres de son diocèse, pour les inviter à se tenir sur leurs gardes, à épier et à démasquer ces suppôts du démon, et à les chasser honteusement, recommandant surtout d'agir en vue des récompenses célestes, et non d'une avidité sordide des richesses, anathématisant d'avance ceux qui se laisseraient entraîner, à prix d'argent, à fermer les yeux sur ces réunions criminelles.

LÉGENDE DE LA CONVERSION DU

PHILOSOPHE ÉVAGRE PAR SYNÉSIOS.

— Un livre de la vie des Pères, qui paraît avoir été composé à Rome dans le septième siècle, et qui porte le titre de Pré spirituel, contient une légende relative à la conversion opérée par Synésios, d'un philosophe païen nommé Évagre, son ancien compagnon d'études, qui résista longtemps opiniâtrément à ses instructions et à ses instances, mais qui se rendit enfin et se laissa baptiser : il remit à Synésios une somme d'or pour être distribuée aux pauvres, en échange d'une promesse écrite de l'évêque, que Dieu lui tiendrait compte de cette charité dans l'autre vie. A sa mort, Évagre recommanda à ses enfants de l'enterrer avec cet écrit dans les mains, ce qui fut exécuté. Trois jours après, il apparut en songe à Synésios, l'invitant à venir reprendre dans son tombeau ce même écrit revêtu de sa quittance, attendu que la promesse qu'il contenait se trouvait remplie ; on alla rechercher dans le sépulcre l'écrit de Synésios ; et l'on y trouva, fraîchement tracée de la main d'Évagre, la quittance annoncée. L'auteur de ce récit en avait recueilli les éléments à Alexandrie, de la bouche de Léonce d'Apamée, qui avait fait un long séjour à Cyrène, dont il fut depuis évêque, et où il avait vu de ses yeux la pièce même dont nous venons de parler, soigneusement conservée dans le trésor de la cathédrale.

Nous avons déjà rapporté ailleurs les démêlés de Synésios avec le gouverneur Andronic, et l'excommunication dont il le frappa. Le noble évêque occupait encore, en 417, le siège de Ptolémaïs ; mais, à partir de cette date, l'histoire ne nous fournit plus à son égard aucune trace.

Lutte de l'Église d'Alexandrie contre le nestorianisme.

HÉRÉSIE DE NESTORIUS. — L'animosité qui avait autrefois divisé Théophile et saint Jean Chrysostome se reproduisit entre leurs successeurs, saint Cyrille, patriarche d'A-

alexandrie, et Nestorius, patriarche de Constantinople. En expliquant le dogme de l'incarnation divine, Nestorius avait poussé trop loin la distinction des deux natures de Jésus-Christ, à ce point qu'il refusait à la Vierge le titre sacramental de mère de Dieu; ses écrits s'étaient répandus jusque dans les couvents d'Égypte, et saint Cyrille écrivit à son tour pour les réfuter, en en référant en même temps à Rome, au pape saint Célestin, qui écrivit de son côté, et envoya ses lettres à saint Cyrille pour les faire parvenir à Nestorius, à qui elles furent portées par quatre évêques du diocèse d'Égypte, entre autres Daniel de Darnis. Les partisans de Nestorius, André de Samosate et Théodoret de Cyros, répondirent aux mémoires de saint Cyrille; ce fut Évoptios, frère et successeur de Synésios à l'évêché de Ptolémaïs, qui envoya plus tard de Constantinople à son métropolitain la critique incisive de Théodoret. L'empereur Théodose le jeune, sollicité de convoquer un concile général pour mettre fin à ces discussions, désigna Ephèse pour lieu de réunion, et chargea Candidianus, comte des domestiques, c'est-à-dire capitaine de ses gardes, de pourvoir à la sûreté du concile.

CONCILE D'ÉPHÈSE QUI CONDAMNE NESTORIUS. — Nestorius et Cyrille se rendirent chacun de leur côté à Ephèse, où le patriarche d'Alexandrie amenait cinquante de ses suffragants, parmi lesquels nous devons signaler Évoptios de Ptolémaïs, Zénon de Teuchira, Zénobios de Barkè, Publius d'Olbia, Samuel de Dysthis, et Daniel de Darnis. Avant d'attendre l'arrivée du patriarche d'Antioche avec son clergé, et malgré les protestations tant de Nestorius que du comte Candidianus, le véhément Cyrille voulut commencer les opérations, et ayant fait sommer inutilement Nestorius de comparaître, on procéda à une enquête: Daniel de Darnis déclara qu'il avait, avec ses collègues, remis publiquement à Nestorius, un dimanche, dans sa cathédrale, les lettres de saint Cyrille et

de saint Célestin. « Il nous dit, » ajouta Daniel, « de revenir le lendemain le trouver en particulier; mais quand nous y allâmes, il nous ferma les portes et ne daigna pas nous répondre. » La destitution de Nestorius fut prononcée séance tenante, le 22 juin 431. Mais le comte Candidianus fit publier dès le lendemain un édit de protestation contre tout ce qui s'était fait, avec ordre d'attendre, pour ouvrir le concile, l'arrivée des évêques du patriarcat d'Antioche. Ceux-ci étant entrés à Ephèse cinq jours après, se réunirent de leur côté avec Nestorius et les autres évêques qui avaient déferé aux avertissements du comte Candidianus, et ils prononcèrent à leur tour la déposition de Cyrille d'Alexandrie et de Memnon d'Éphèse. Chaque parti prétendit être le véritable concile, et écrivit en conséquence à la cour de Constantinople; saint Cyrille y envoya même Daniel de Darnis avec deux autres évêques pour y soutenir sa cause. L'empereur, admettant les dépositions prononcées de part et d'autre comme valables, envoya le comte Jean arrêter Nestorius, Cyrille et Memnon, et tenter la réconciliation de leurs adhérents; et Jean n'ayant pu y réussir, Théodose ordonna que chaque parti lui envoyât ses députés pour exposer les prétentions respectives sur lesquelles il avait à statuer: Évoptios de Ptolémaïs fut l'un des huit orateurs désignés en conséquence de cet ordre par le parti de saint Cyrille. Théodoret de Cyros, l'un des huit envoyés du parti contraire, manda bientôt aux siens que leurs adversaires avaient gagné à prix d'argent l'entourage de l'empereur, et qu'il ne fallait point espérer gain de cause. En effet, le concile fut dissous, Cyrille renvoyé à Alexandrie, Memnon maintenu à Ephèse, et Nestorius exilé et remplacé.

PACIFICATION DE L'ÉGLISE EN ORIENT. — Le schisme fut loin de cesser; Jean d'Antioche, dans un synode tenu à Tarse au mois de novembre 431, refusa de reconnaître le successeur de Nestorius et anathématisa de nouveau

saint Cyrille avec les évêques députés par lui vers l'empereur, et parmi lesquels était Evoptios de Ptolémaïs; et retourné à Antioche, Jean y tint encore un synode où furent confirmées ces résolutions; de leur côté, ceux qui se proclamaient exclusivement catholiques, profitant de la faveur impériale, désignaient de nouveaux évêques à la place des Nestoriens qu'ils chassaient de leurs sièges. Théodose sentit le besoin d'arrêter ces désordres; il s'entremet de la paix entre les deux patriarches d'Alexandrie et d'Antioche, et leur réconciliation fut enfin obtenue après un an entier de négociations. Nestorius fut relégué en 436 dans la grande oasis.

Il semble que des ordinations irrégulières s'étaient faites dans les provinces libyennes, puisque nous avons une lettre de saint Cyrille provoquée par les plaintes des abbés de la Thébaïde à ce sujet, et adressée aux évêques de la Libye et de la Pentapole, pour leur enjoindre de s'informer exactement de la vie des ordinands, s'ils étaient mariés ou non et depuis quand, s'ils avaient été chassés par quelque évêque, ou de quelque monastère, afin de n'ordonner que des personnes libres et sans reproche.

Etablissement de l'hérésie d'Eutychès.

L'HÉRÉSIE D'EUTYCHÈS, TRIOMPHANTE À ÉPHÈSE, EST CONDAMNÉE PAR LE CONCILE DE CALCÉDOINE. — D'une opposition outrée au nestorianisme était née l'erreur de l'archimandrite Eutychès, qui ne faisait point une distinction suffisante des deux natures de Jésus-Christ; elle fut incidemment déferée en 448 à un concile assemblé à Constantinople, et anathématisée; Eutychès en appela à un nouveau concile, qui fut en conséquence convoqué à Éphèse au mois d'août 449, et présidé par Dioscore, successeur de saint Cyrille au patriarcat d'Alexandrie; il avait près de lui plusieurs de ses suffragants, entre lesquels nous devons nommer ici Zosime

de Sozysa, Rufus de Cyrène et Théodore de Barkè, pour la Pentapole; Lucius de Zygris et Philocalos de Zagylis pour la Libye inférieure; Eutychès y fut absous, et ses accusateurs condamnés. Les procès-verbaux du concile témoignent d'une grande régularité de procédure, mais les historiens ecclésiastiques rapportent, surtout de la part de Dioscore, des scènes de violence et des voies de fait à peine croyables, qui ont valu aux actes de cette assemblée d'être flétris, par les catholiques, du nom de brigandage d'Éphèse.

Un nouveau concile général fut demandé; l'empereur Marcien, successeur de Théodose le jeune, le réunit en octobre 451 à Calcédoine; il s'y trouva trois cent soixante évêques, parmi lesquels nous remarquons, à la suite du patriarche Dioscore d'Alexandrie, Théophile d'Érythron. La sentence prononcée à Éphèse fut annulée, et Dioscore anathématisé avec Eutychès; on voulut ensuite faire violence aux treize suffragants de Dioscore présents au concile, pour souscrire la nouvelle profession de foi; mais sur leur déclaration opiniâtre qu'ils ne pouvaient canoniquement rien faire de leur chef et sans autorisation de leur patriarche, on les ajourna jusqu'à ce qu'un successeur eût été nommé à Dioscore. Cependant le concile de Calcédoine ne fut pas reçu paisiblement en Orient, et il fallut plusieurs édits impériaux pour en ordonner l'exécution; il y eut schisme dans le patriarcat d'Alexandrie, les uns persistant à tenir pour Dioscore, les autres lui ayant donné pour successeur l'archiprêtre Protérius.

SCHISME SANGLANT DANS LE PATRIARCAT D'ALEXANDRIE. — Dioscore mourut en 454 à Gangres en Paphlagonie, où il avait été relégué; mais les eutychiens, maintenus dans le devoir tant que vécut l'empereur Marcien, profitèrent de son décès pour se relever en Égypte, et promurent au patriarcat le moine Timothée Élure (*Αιλουρος*, chat), qui fut violemment intronisé le 29 mars 457,

par le meurtre de Protérius, dont le cadavre fut traîné dans les rues d'Alexandrie. Quatorze évêques de son diocèse, entre lesquels on voit figurer Maxime de Zagyliis, fuyant les persécutions du patriarche intrus, se sauvèrent à Constantinople, où ils remirent à l'empereur une supplique afin d'obtenir l'expulsion de Timothée Élure et la liberté d'élire régulièrement un successeur à Protérius. Un synode assemblé aussitôt dans la ville impériale déclara nulle la nomination de Timothée, et un grand nombre de synodes provinciaux tenus sur l'ordre de l'empereur firent la même déclaration. Pendant que cette affaire se poursuivait, le patriarche Gennadios de Constantinople ayant tenu un concile contre la simonie, les évêques égyptiens présents sur les lieux y assistèrent, et nous devons nommer parmi eux Pierre de Dysthis dans la Pentapole, Apollon d'Antiphra et Maxime de Zagyliis en Marmarique.

Timothée Salofaciolo fut élu patriarche d'Alexandrie par les catholiques, et Timothée Élure relégué dans la Chersonèse; mais il revint à Alexandrie en 475, à la faveur de l'usurpation du tyran Basilisque, et força son compétiteur à se retirer à Canope. Quand Zénon eut recouvré l'empire, en 477, il voulut expulser de nouveau le patriarche intrus; mais celui-ci s'empoisonna. Ses adhérents lui donnèrent alors pour successeur l'archidiacre Pierre Monge (Μογγός, *bégué*), qui fut sacré pendant la nuit par un seul évêque; Zénon ordonna l'expulsion de Pierre et le rétablissement de Salofaciolo; mais le premier se cacha dans Alexandrie, et le second étant mort en 482, on lui donna pour successeur Jean Talaia, que sa liaison avec le rebelle Illus, maître des offices, fit repousser par l'empereur.

HÉNOTIQUE DE ZÉNON. — Zénon donna alors son approbation à l'intronisation de Pierre Monge, et envoya au préfet et au duc d'Égypte des ordres à ce sujet, en même temps qu'un édit d'union, bien connu sous le nom d'Hénotique (ἑνωτικόν, *unitif*),

adressé aux évêques et aux fidèles d'Alexandrie, de l'Égypte, de la Libye et de la Pentapole, et portant en substance que pour obtenir l'unité de l'Église, si vivement désirée par les gens de bien, il convenait de se rallier exclusivement au symbole de Nicée, complété à Constantinople, et suivi par les Pères du concile d'Éphèse, avec les douze articles publiés par saint Cyrille contre Nestorius; anathématisant toute profession contraire qui ait pu ou qui pourrait se produire, jadis ou aujourd'hui, à Calcédoine ou ailleurs. Pierre reçut l'Hénotique, le fit recevoir par les catholiques, et écrivit à ce sujet des épitres synodales tant au pape Simplicius qu'au patriarche de Constantinople; mais l'évêque Jean de Zagyliis et les archimandrites des monastères de la basse Égypte s'insurgèrent ouvertement, et envahissant séditieusement sa cathédrale, le forcèrent à anathématiser le concile de Calcédoine et les lettres du pape Léon contre Eutychès. Le corps de Timothée Salofaciolo fut déterré et jeté à la voirie. Depuis lors le siège d'Alexandrie fut occupé par une suite de patriarches eutychiens, qui généralement recevaient l'Hénotique de Zénon et rejetaient en même temps le concile de Calcédoine; et l'on ne peut guère douter que les évêques de leur obédience ne suivissent aussi les mêmes doctrines.

CONCILE GÉNÉRAL DE CONSTANTINOPLE. — L'empereur Justinien eut à son tour la prétention d'opérer la réunion des diverses églises de la chrétienté au moyen d'une confession de foi qui satisfît à toutes les exigences légitimes, et il rendit à ce sujet en 546 un édit, où est formulée l'acceptation des quatre conciles généraux de Nicée, de Constantinople, d'Éphèse et de Calcédoine, tout en rejetant certains écrits de Théodore de Mopsueste, de Théodoret de Cyros, et d'Ibas d'Edesse, désignés en commun sous le titre vulgaire des trois chapitres, et que le concile de Calcédoine avait admis; espérant ainsi lever le plus grand obstacle à la réception du dernier concile

par les Eutychiens. Mais il éprouva des résistances auxquelles il ne s'était pas attendu, et après les plus déplorables scandales, la décision de la question fut enfin déferée à un nouveau concile écuménique : cent cinquante et un évêques rassemblés à Constantinople par ordre de l'empereur, au mois de mai 553, condamnèrent les trois chapitres. Avec le patriarche Apollinaire d'Alexandrie souscrivirent George de Ptolémaïs dans la Pentapole, Émilien, évêque d'Antipyrgos dans la Libye inférieure, et jusqu'à Théodore, évêque d'Augila dans le désert.

Mais le schisme de l'église d'Alexandrie était consommé ; les Eutychiens ou monophysites, qu'on appela désormais *Jacobites* à cause de Jacques d'Édesse leur chef le plus actif, ou *cophites* à raison de leur nationalité spécialement égyptienne, restèrent séparés des catholiques, dont la masse se composait des habitants grecs de l'Égypte et des deux Libyes, et qui reçurent plus tard, soit des Juifs, soit des Arabes, la dénomination de *melkites* ou royaux, parce qu'ils suivaient la religion de la cour de Constantinople.

DERNIERS EVÊQUES LIBYENS ; CONQUÊTE MUSULMANE. — Le patriarcat de saint Euloge d'Alexandrie, intronisé par les catholiques sur ce siège en 580, et qui y mourut en 607, a un droit particulier à notre attention, en ce que ce prélat, distingué par ses écrits contre les divers hérétiques de son diocèse, et par l'amitié du pape saint Grégoire le Grand, avait pour syncelle ou coadjuteur Théodore, évêque de Darnis en Marmarique, dont le surnom de Skriboon n'est peut-être qu'une transcription grecque du titre de scribe ou secrétaire, et dénoterait de sa part un concours actif aux écrits polémiques de son métropolitain. Lui-même monta, après Euloge, sur le siège patriarcal et l'occupa deux ans, jusqu'à ce qu'il périt en 609, de la main de ses ennemis, à l'époque où l'Afrique et l'Orient s'insurgeaient contre Phocas pour donner la couronne impériale à Héraclius. Dans le même temps sié-

geait aussi à Cyrène l'évêque Léontius, qui avait naguère raconté à Jean Moschus, l'auteur du *Pré spirituel*, la légende de la conversion du philosophe Évagre par Synésios de Ptolémaïs.

Au moment de l'invasion de l'Égypte par les Musulmans, les Jacobites obtinrent la protection du vainqueur, et furent même mis en possession des églises des melkites, suspects aux conquérants comme liés de croyance avec l'empereur, leur ennemi politique ; aussi le patriarche melkite Pierre, ne trouvant plus la place tenable, se retira à Constantinople, et Alexandrie n'eut pendant longtemps que des patriarches jacobites. Quant à la Libye et à la Pentapole, il ne reste aucune trace de la dernière agonie du culte chrétien dans les églises qu'il y avait fondées : il ne s'est trouvé aucune voix pour déplorer assez haut, au milieu du naufrage, la disparition des évêques, des prêtres, des fidèles que le débordement musulman engloutissait.

« Etiam perière ruinae. »

Tableau des évêchés des deux Libyes.

A cette esquisse imparfaite des vicissitudes du christianisme dans l'ancienne Cyrénaïque, il nous reste à joindre, comme un complément nécessaire, le tableau succinct des évêchés qui y étaient compris, et la liste des prélats dont l'histoire a enregistré les noms.

1° LIBYE SUPÉRIEURE, PENTAPOLE, OU CYRÉNAÏQUE.

1. PTOLÉMAÏS, métropole.

Basilides, évêque des paroisses de la Pentapole, à qui le patriarche saint Denis d'Alexandrie adressa, vers 260, une de ses lettres canoniques.

Théodore, métropolitain de la Pentapole, martyr dans la persécution de Licinius vers 319.

Secundus, évêque de la Pentapole, fauteur d'Arius, excommunié en 321 par le synode d'Alexandrie, et en 325

par le concile de Nicée; réhabilité en 335 par le concile de Tyr, condamné de nouveau en 340, et rétabli en 356.

Étienne, évêque de Ptolémaïs de Libye, arien, présent au concile de Séleucie en 359.

Sidérios, ordonné d'abord évêque d'Hydrax et Palébisca, puis transféré à Ptolémaïs vers 370.

Synésios, évêque de Ptolémaïs en 410, siégeait encore en 417.

Évoptios, frère de Synésios, présent au concile d'Éphèse en 431.

Georges, présent au concile de Constantinople en 553.

2. BÉRÉNICE.

Ammonius, à qui le patriarche saint Denis d'Alexandrie adressa une lettre contre le sabellianisme, vers 260.

Dathès, arien, présent au concile de Nicée en 325.

Probatius, présent au concile de Constantinople en 394.

3. CYRÈNE.

Théodore, martyr dans la persécution de Dioclétien en 302.

Philon l'Ancien, qui ordonna Sidérios évêque d'Hydrax et Palébisca avant 370.

Philon le Neveu, qui siégeait en 410.

Rufus, présent au brigandage d'Éphèse en 449.

Léonce, contemporain de Jean Moschus, auteur du *Pré spirituel*, vers 600.

4. BARRÈ.

Zéphyrios (ou Zopiros), arien, présent au concile de Nicée en 325.

Zénobios, présent au concile d'Éphèse en 431.

Théodore, présent au brigandage d'Éphèse en 449.

5. TEUCHIRA.

Secundus, arien, présent au concile de Nicée en 325.

Zénon, présent au concile d'Éphèse en 431.

6. BORIEN.

Sentianus, arien, présent au concile de Nicée en 325.

7. SOZOUSA.

Héliodore, présent au concile de Séleucie en 359.

Zosime (ou Sosias), présent au brigandage d'Éphèse en 449.

8. ERYTHRON

Orion, vieux à l'époque de l'ordination de Sidérios, avant 370.

Sabbatios, cité comme mort, dans la lettre paschale du patriarche Théophile pour 402.

Paul, nommé en 401, en différend avec l'évêque de Darnis en 411.

Théophile, présent au concile de Calcédoine en 451.

9. HYDRAX ET PALÉBISCA.

Sidérios, transféré à Ptolémaïs, par saint Athanase, vers 370.

10. LEMNIADE.

Héron, cité comme mort récemment, dans la lettre paschale du patriarche Théophile pour 402.

Naséas, cité comme nouvellement promu, dans la même lettre.

11. OLBLA.

Athamas, mort à un âge très-avancé, vers 410.

Antoine, élu en présence de Synésios vers 411.

Publius, présent au concile d'Éphèse en 431.

12. DYSTHIS.

Samuel, présent au concile d'Éphèse en 431.

Pierre, présent au concile de Constantinople en 459.

2° LIBYE INFÉRIEURE, SECONDE LIBYE, OU MARMARIQUE.

1. DARNIS, métropole.

Théonas, évêque de Marmarique, fauteur d'Arius, condamné au synode d'Alexandrie en 321 et au concile de Nicée en 325.

Pison, évêque de Darnis, présent au concile de Sardique en 347.

Pollux ou Polydeuces, évêque de la

seconde Libye, présent au concile de Séleucie en 359.

Dioscore, évêque de Darnis, en différend avec Paul d'Erythron en 411.

Daniel, présent au concile d'Ephèse en 431.

Théodore Scribon, syncelle ou coadjuteur du patriarche saint Euloge, et son successeur en 607.

2. PARÉTONION.

Titus, présent au concile de Nicée en 325.

Siras, arien, présent au concile de Séleucie en 359.

Caïus, présent au concile d'Alexandrie en 362.

3. ANTIPHRA.

Sérapion, présent au concile de Nicée en 325.

Ménas, présent au concile d'Alexandrie en 362.

Apollon, présent au concile de Constantinople en 459.

4. ZYGIS.

Marc, présent au concile d'Alexandrie en 362.

Lucius, présent au brigandage d'Ephèse en 449.

5. ZAGYLIS.

Philocalos, présent au brigandage d'Ephèse en 449.

Maxime, présent au concile de Constantinople en 459.

Jean, qui força en 482 le patriarche Pierre Monge à anathématiser le concile de Calcédoine.

6. ANTIPYRGOS.

Emilianus, présent au concile de Constantinople en 553.

7. AUGILA.

Théodore, présent au second concile général de Constantinople en 553.

FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE DE L'AFRIQUE ANCIENNE.

AFRIQUE ANCIENNE.

SECONDE PARTIE.

LA RÉGION D'AFRIQUE,

COMPRENANT

L'AFRIQUE PROPRE, LA NUMIDIE
ET LES MAURITANIES.

§ I^{er}.

DESCRIPTION GÉNÉRALE.

I. GÉOGRAPHIE PHYSIQUE.

Étendue et limites.

BORNES GÉNÉRALES. — Ainsi que nous l'avons dit au début de ce livre, le nom d'Afrique fut d'abord restreint à la colonie phénicienne concentrée sur l'emplacement de Carthage; puis il s'étendit avec elle dans les environs, et gagnant de proche en proche, il désigna successivement une petite province, puis une province plus grande, puis toutes les possessions puniques dans leur plus grand développement, puis enfin tout le continent où elles étaient assises.

De cette diversité d'étendue territoriale que représente tour à tour la dénomination d'Afrique, il résulte un certain embarras dans l'emploi que nous en voulons faire ici. Dans son acception la plus large au point de vue de l'antiquité classique, elle désigne le sujet de tout ce volume; dans son acception étroite, au contraire, elle reste attachée au domaine politique de Carthage, auquel est consacrée une section importante dans la suite de ce travail. Pour le présent, il nous faut

cette acception intermédiaire, où il ne s'agit ni de toute l'Afrique connue des anciens, ni de la seule Afrique propre distincte de la Numidie et des Mauritanies, mais bien de la vaste région à laquelle ce même nom d'Afrique était donné par opposition à celui de Libye, c'est-à-dire de l'ensemble des contrées se succédant d'est en ouest depuis les Autels des Philènes jusqu'à l'extrême occident, et sur lesquelles l'évêque de Carthage étendait son bâton pastoral à titre de primat.

LIMITES A L'EST ET AU NORD. — Cette région avait pour limite orientale la Libye propre, et le désert ultérieur jusqu'à l'Éthiopie au-dessus de l'Égypte.

Au nord, elle étendait sur la Méditerranée de longs rivages ondulés, où le cap des Trières (τρηραν) et celui qu'on appelait les Têtes (κεφαλαι) succédaient ensemble à l'enfoncement de la grande Syrte, tandis qu'un peu plus loin celui de Zitha et celui qui tirait son nom des bas-fonds adjacents (*),

(*) Βραχίωδης ἄκρα chez les Grecs, *Caput vada* chez les Romains.

..... quae nomine portus

enfermaient la petite Syrte; le cap d'Hermès ou de Mercure projetait ensuite sa longue saillie au nord, pour enclore d'un côté le golfe de Carthage, que bornaient à la fois, de l'autre côté, le Beau promontoire (*) et celui d'Apollon, jumeaux mais distincts l'un de l'autre. Puis les golfes des deux Hippones, séparés entre eux par le cap Blanc (*candidum promontorium*), étaient suivis de la Pointe du Cheval (ἵππου ἄκρα); plus loin le cap Tréton (τρῆτων, percé) divisait le golfe Olcachites du golfe Numidique, lequel se prolongeait vers l'ouest jusqu'au promontoire Andon; puis les dentelures de la côte s'amoindrissant, les géographes grecs et latins eurent peu de souci de constater la nomenclature de ces rentrées et de ces saillies si petites et si nombreuses, jusqu'à un autre promontoire d'Apollon, voisin de Cartenna. Ils nous ont pourtant conservé à leur insu, en transcrivant quelques noms puniques significatifs, l'indication de plusieurs de ces petits caps intermédiaires, tels que Rousazous, Rousoubbeser, Rousouccoron, Rousibbicar, Rousgonion, où la syllabe initiale *rous* n'est autre que la forme punique du mot que les Arabes prononcent *rās*, et qui nous est maintenant si familier. Plus loin dans l'ouest s'arrondissait le golfe Laturus. Le Grand promontoire (μέγα ἄκρωτήριον), et ceux qui portaient les noms de Métagonite, Sestiarica et Oléastron, enfin

* Alterná pro parte Caput dixere vedorum
 ** Antiqui nautæ. »

CORIPPE, *Johannide*, I., 368.

Les modernes en ont fait *Capouidia*, et même la *Capoule*.

(*) Καλὸν ἄκρωτήριον de Polybe, *Pulchri promontorium* de Tite-Live; les critiques qui le confondent avec le cap d'Hermès, comme Heyne et Heeren, ou avec le cap d'Apollon, comme Mannert, ne tiennent pas assez de compte, dans le premier cas, de la situation relative à l'égard de Carthage, et dans le second cas, de la distinction entre le *rās* Sydy 'Aly-el-Mekky (Καλὸν ἄκρωτήριον) à l'est de Porto-Farina, et le *rās* Zebyb (Ἀπόλλωνος ἄκρον) au nord-ouest de la même ville.

la pointe de Phébus, s'échelonnaient ensuite jusqu'au détroit des Colonnes, à la sortie duquel se projetait le cap Côtès, où la ligne des rivages, jusque-là dirigée d'est en ouest, tournait brusquement au sud pour tracer, dans cette direction nouvelle, les limites occidentales de la région d'Afrique.

LIMITES A L'OUEST ET AU SUD.
 —Le cap Côtès ou Cota, que les Grecs nommaient Ampelousia, était placé justement à égale distance des Syrtes et du terme des connaissances anciennes sur le littoral africain baigné par l'océan Atlantique. En suivant du nord au sud l'ondulation des rivages, on trouvait d'abord le golfe des Comptoirs puniques (ἑμπορικὸς κόλπος;) portant également le nom de Côtès et celui de Saguti, puis la saillie du petit Atlas (Ἄτλας ἐλάττων) appelée aussi cap d'Hermès (*), et successivement celles de la montagne du Soleil, du cap d'Hercule, du cap Oussadion, du Grand Atlas (Ἄτλας μέγιστος); la pointe Gannaria, la pointe Soloentia, le cap Arsinarion ou Surrentium (**), extrémité la plus occidentale de l'Afrique alors connue; le cap Ryssadion, le cap Catharon, et enfin la Corne du couchant (Ἐσπέριου κέρασ), après laquelle s'enfonçait dans les terres le golfe Hespérique, terminé lui-même plus loin par la Corne du sud (Νότου κέρασ).

La limite méridionale de cette vaste région demeurait indéterminée; les connaissances positives s'arrêtaient à la chaîne de l'Atlas, dont on savait déjà que le nom indigène était *Dyrin* (***) ; au delà, sauf l'itinéraire de

(*) Ἐρμαία ἄκρα; c'est là que les Romains eurent plus tard leur poste le plus avancé, sous le nom de *Exploratio ad Mercurios*.

(**) Ce promontoire, ainsi appelé par Polybe, était terminé par le mont *Brace*, nommé *Brace* et *Praxe* par l'anonyme Ravenate.

(***) Nous avons à cet égard l'affirmation expresse de Strabon, de Pline, de Solin, de Martianus Capella, qui écrivent tour à tour Δύριν, *Dyrin*, *Dirin*, *Addirin*; c'est le même nom que les Arabes écrivent دَرِين

quelques rares expéditions militaires, on n'avait que de vagues indications recueillies sur des ouï-dire sans garantie.

Montagnes.

INSUFFISANCE ET DÉFECTUOSITÉS DE LA NOMENCLATURE DE PTOLEMÉE. — Cette chaîne de l'Atlas, qu'Hérodote regardait comme un faite sablonneux courant depuis Thèbes d'Égypte jusqu'aux Colonnes d'Hercule et même au delà, mais dont Strabon connaissait bien à la fois la nature montagneuse et la continuité depuis les Syrtes jusqu'à l'Océan, Ptolémée n'en donne qu'une description morcelée, ou plutôt une nomenclature multiple sans enchaînement certain. Cependant, l'ordre successif et les rapports de position de toutes ces montagnes diverses, peuvent permettre d'en deviner la liaison mutuelle, en s'aidant des indications orographiques (souvent bien aventureuses il est vrai) de nos cartes modernes. Ce n'est ici le lieu ni l'occasion d'exposer les lois et de justifier les procédés de redressement de la carte de Ptolémée, dans le but de retrouver la place réelle des éléments topographiques qu'il y a si singulièrement éparpillés : qu'il nous suffise de faire remarquer d'une manière générale que la corrélation nécessaire des rivages et des cours d'eau avec les reliefs des terrains qui déterminent les versants, nous fournit un heureux secours pour le débrouillement de ce chaos : on peut bien appeler chaos, en effet, le tracé fantastique où des savants recommandables, tels que d'Anville, Rennell et Leake (*), ont pu se croire autori-

Deren, et avec l'article *El-Deren* (qui se prononce *Edderen*) : le mot berber *Idären* signifie montagnes. Une observation à faire à cette occasion, c'est que le nom de *Ryssadiron*, *Rusadir* ou *Russader*, et ses analogues plus ou moins corrects *Ryssadion*, et *Oussadion* ou *Risaridir*, paraissent répondre simplement à la locution punique *Rôs-he-Deren*, ou, suivant la forme arabe, *Râs-el-Deren*, c'est-à-dire *Cap de l'Atlas*.

(*) Voir le « Mémoire concernant les ri-

sés à reconnaître les grands fleuves de la Nigritie, là où il ne s'agit que de quelques torrents de l'Atlas.

INDICATIONS DE PTOLEMÉE QUI SERVENT A CORRIGER LES DÉFAUTS DE SA CARTE. — Le géographe alexandrin nous a donné lui-même la clef d'une partie de ses délinéations, quand il a rattaché au cours du Cynips ou Cyniphos, qui débouchait près de la Grande Leptis, les montagnes de Zouchabari où il coulait, et de Girgiris où il prenait sa source ; au cours du Triton, qui occupait le fond de la petite Syrte, le mont Ousaleton au pied duquel il s'étendait en triple marécage ; au cours du Bagradas, qui débouchait au nord de Carthage, les montagnes Mampsaron où il coulait, et Oursargala où il avait son origine ; aux lacs d'Hippone Diarrhyte le mont Cirna ; au cours du Rubricatus qui se jetait à la mer près d'Hippone-Royale, le mont Thammès d'où il venait ; et au cours de l'Ampsagas, qui avait son embouchure entre Igililis et Collops, les montagnes Bouzara au milieu desquelles il prenait naissance ; indiquant en outre les monts Tizibi et Giglion entre le Cyniphos et le Triton, le mont de Jupiter entre le Triton et le Bagradas, et le mont Audon entre le Rubricatus et l'Ampsagas.

Pareillement sur la côte occidentale Ptolémée lui-même nous met sur la voie des rectifications à lui appli-

vières de l'intérieur de l'Afrique, sur les notions tirées des anciens et des modernes, lu en 1755 à l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres par d'Anville ; l'ouvrage intitulé : « Le Système géographique d'Hérodote examiné et expliqué par une comparaison avec ceux des autres auteurs anciens et avec la géographie moderne », publié à Londres en 1800 par Rennell ; et le mémoire sur cette question : « Le Kouâra, dont le cours a été récemment reconnu jusqu'à son embouchure dans la mer, est-il le même fleuve que le Nigir des anciens ? » communiqué en 1832 à la société royale géographique de Londres par M. W. Martin Leake, qui fait même coïncider la ville de Thamonocana de Ptolémée avec la fameuse Ten-Boktoue des modernes !...

quer, en marquant expressément que le Soubos, dont l'embouchure était voisine, au sud, du promontoire du grand Atlas, prenait naissance aux monts Sagapola; que le Darados, qui débouchait au sud de la pointe Soloentia, avait sa source au mont Caphas; que le fleuve Stachir, dont l'entrée s'ouvrait au sud du promontoire Rysadion, et le fleuve Nia, qui avait la sienne un peu plus loin vers le midi, provenaient l'un et l'autre des montagnes appelées aussi Rysadion comme le promontoire; enfin que le Masitholos, dont l'embouchure était sous la Corne du couchant, avait sa source dans le Théon-Ochéma. A quoi il faut ajouter encore l'indication du mont Mandron entre le fleuve Darados et les montagnes Sagapola.

De même à l'intérieur le géographe d'Alexandrie nous fournit un moyen d'appréciation de ses propres erreurs, en montrant d'un côté le fleuve Nigri liant entre elles, par son cours multiple, les montagnes Sagapola, Mandron, Caphas, Ousargala, Thala, et formant dans l'intervalle, à l'ouest le lac Nigrites, à l'est le lac Libya; et en montrant d'un autre côté le fleuve Gir liant aussi, de ses longs bras, les monts Ousargala à ceux du défilé Garamantique, et formant dans l'intervalle les paluds Chélonides, puis, après s'être caché quelque temps sous terre, reparaisant pour former le lac Nouba.

Les indications directes ne manquent donc que pour les montagnes répandues sur la contrée à l'ouest de l'Ampsagas et au nord du Soubos; et encore avons-nous ici quelques moyens de repère, tels que le cours du fleuve Savos, dont l'embouchure se trouvait entre Icosion et Rusgonia, et dont un affluent supérieur, le Phémios, avait sa source dans l'intervalle des monts Garas et Phouréson, le Savos lui-même, dans son cours inférieur, ayant à sa droite le mont Byryn et à sa gauche le mont Zalacon. D'un autre côté, la position du mont Valua entre les monts Bouzara et Phouréson se trouve par là suffisamment in-

diquée; celle des monts Phocra est assurée par leur double liaison au petit Atlas et au promontoire Rysadion; et il ne reste plus à retrouver que les monts Garapha derrière le mont Zalacon, puis les monts Cinnaba et Madethoubadon derrière les monts Phouréson et Garapha; plus à l'ouest le mont Dourdon sur la limite des deux Mauritanies, à la hauteur du promontoire Oussadion; enfin le mont Diour tirant vers la pointe nord-ouest de la Tingitane.

SYNONYMIE MODERNE DE LA NOMENCLATURE DES MONTAGNES CONNUES DE PTOLÉMÉE.—Toute cette nomenclature inconnexe peut donc être rattachée avec assez de confiance, au moins d'une manière générale et sauf quelque hésitation dans les détails, aux grands traits connus de la chaîne Atlantique et de ses contre-forts: le mont Girgiris se trouvera représenté par le Gharyân des modernes; les monts Ousargala s'identifieront avec l'Aurâs le mont Phouréson répondra aux montagnes de Tithéry, le mont Zalacon à celles de Mélyânah, les monts Garapha au Ouânscherys, le mont Dourdon aux montagnes de Dédès, les monts Sagapola aux montagnes d'Aghmât; et sur ces bases principales il est aisé de compléter une restitution plausible, aux localités actuelles, des noms anciens recueillis par Ptolémée.

Mais ce n'est pas tout; car d'autres noms encore sont fournis par les historiens: Tite-Live parle du mont Balbum non loin du territoire de Carthage; Ammien Marcellin nous fait connaître les monts Ferratus, Transcellensis, Ancorarius et Caprariensis, répandus dans l'intérieur de la contrée qui s'étendait depuis le méridien d'Igilgilia jusqu'à celui de Césarée; Procope mentionne à son tour les monts Bourgaon, Aurasion et Pappoua, le premier dans la Byzacène, les deux autres dans la Numidie, celui-là aisément reconnaissable à son nom, et le dernier voisin d'Hippone-Royale. Enfin Victor de Vite désigne sous le nom de Ziquensis le mont Zaghouân des Arabes, jadis appelé montagne de Jupi-

ter, et dont il paraît que les chrétiens avaient fait la montagne du Seigneur.

Fleuves.

De cette chaîne descendaient aux deux mers, ou vers des bassins intérieurs, des fleuves nombreux, dont nous avons déjà nommé les plus considérables; ils se trouvent naturellement répartis entre le versant septentrional incliné vers la Méditerranée, le versant occidental incliné vers l'Océan, et le versant austral dont les pentes ne conduisent à aucuns rivages.

FLEUVES DÉBOUCHANT DANS LE BASSIN ORIENTAL DE LA MÉDITERRANÉE. — Quant au versant septentrional, il a deux plages bien distinctes, séparées par le détroit de Sicile : l'une à l'est, basse et sablonneuse, à peine sillonnée de quelques rares torrents; l'autre à l'ouest, montueuse, et coupée de fleuves plus fréquents. Sur la première, la Table Peutingérienne seule montre d'abord un torrent sans nom, puis un fleuve *Be*, après lesquels venait le *Cynips* connu dès le temps d'Hérodote et que les Arabes appellent aujourd'hui *Wédy Qahan*; plus loin, débouchant près de *Gaphara*, était le fleuve *Enoladon*, mentionné uniquement par le *Stadiasme de la Grande-Mer*, et que l'on retrouve dans le *Wédy Lâdos* des Arabes; puis on trouvait le fleuve *Ausere*, indiqué seulement par la Table Peutingérienne, qui le fait aboutir derrière l'île de *Girba*. Le célèbre fleuve *Triton*, et le triple marécage qu'il traversait pour venir déboucher auprès de *Tacape*, sont représentés par quelque'un des cours d'eau qui se déchargent au fond du golfe de *Qâbes*, et par la chaîne de petits lacs que le voyageur *Grenville* Temple a signalés au voisinage de cette ville. C'est sans doute auprès de la colonie de *Thènes* qu'allait aboutir le fleuve *Tana*, où *Salluste* raconte que *Marius*, parti des frontières de la province romaine, vint faire provision d'eau le sixième jour de sa marche sur *Capsa*, où il arriva trois jours après.

FLEUVES DÉBOUCHANT DANS LE BASSIN OCCIDENTAL DE LA MÉDITERRANÉE, A L'EST D'ICOSION. — Passons le détroit de Sicile, et nous rencontrerons, auprès de Carthage, le fleuve *Catada*, sans doute le *Wéd Melyánah* de nos jours; puis, au-dessous du Beau promontoire, débouchait le *Bagradas*, appelé aussi *Macar* dans les récits de *Polybe*, et dont le nom s'est perpétué sous la forme *Mégerdah*, le plus important des fleuves africains, surtout au point de vue de l'histoire. La Table Peutingérienne nous apprend que l'un de ses affluents, sur la route d'*Hippone-Royale* à Carthage par *Bulla-Regia*, portait le nom d'*Armascla*; et *Orose* appelle *Ardalion* cet autre affluent près duquel fut battu *Gildon*, entre *Théveste* et *Anmédéra*. Il faut peut-être chercher encore parmi les affluents du même fleuve ce fameux *Muthul* sur les bords duquel *Métellus* eut à soutenir une si vigoureuse attaque de la part de *Jugurtha*.

Le fleuve *Tusca* avait son embouchure près de *Tabraca*; un peu plus loin vers l'ouest était le fleuve *Armua* ou *Armoniacum*; et l'approche d'*Hippone-Royale* nous avertit ensuite que les noms d'*Ubus* et de *Rubricatus* doivent trouver ici leur place, soit qu'on les applique ensemble au même fleuve, le *Wéd Seybous* des Arabes, comme le veulent la plupart des géographes modernes, soit que l'on aime mieux, conformément aux conditions itinéraires, identifier à la petite rivière qui se décharge à cinq milles à l'est de *Bone*, le fleuve *Ubus* de la Table Peutingérienne, et réserver le *Seybous* pour représenter exclusivement le *Rubricatus* de *Ptolémée*. Le *Wéd el-Safsaf* près de *Philippeville*, répond exactement au fleuve *Tapsus* de *Vibius Sequester*, qui débouchait près de *Rousiccade*. Doublant alors le promontoire *Tréton* pour entrer dans le golfe Numidique, on arrivait au grand fleuve *Ainpsagas*, le *Wéd Kébyr* des Arabes, important dans l'histoire des démarcations territoriales du pays.

En continuant d'avancer à l'ouest, on rencontrait encore, dans le golfe

Numidique, d'abord le fleuve Goulos débouchant un peu en deçà d'Igilgiliis, et qu'il semble naturel de reconnaître dans celui qui prend aujourd'hui son nom de la ville de Gygel; puis le fleuve Audon, qui se déchargeait sous le promontoire appelé pareillement Audon, limite occidentale du golfe. Quelle est la dénomination actuelle de ce fleuve? Après de grandes difficultés dans la fixation des synonymies géographiques applicables aux divers points de la côte à l'ouest de Gygel jusque vers Scherschel et même au delà, les critiques semblent s'accorder maintenant à adopter les déterminations jadis proposées par le docteur Shaw, et dont la plus importante dans la question en litige, est celle qui fait répondre l'ancienne Saldes à la moderne Bougie: le promontoire Audon se place alors forcément sur le cap Cavallo de nos cartes, et le fleuve Audon est représenté par la rivière anonyme qui coule un peu à l'est de ce cap. Le fleuve Sisar, que Pline appelle Usar, doit être cherché dans l'un des cours d'eau qui avoisinent Manssouryah, et le fleuve Nasabath s'identifie à la rivière même de Bougie; le fleuve Serbètes, au delà de Rousouccora, paraît répondre au Wéd Isser; et le fleuve Savos, appelé Aves par Méla et Pline, débouchant entre Rousgonia et Icosion, ne peut être autre que le Hharratch.

FLEUVES DEBOUCHANT DANS LE BASSIN OCCIDENTAL DE LA MÉDITERRANÉE, A L'OUEST D'ICOSION. — Le Chinalaph, qui débouchait à l'ouest et tout auprès de Césarée, dont l'emplacement est occupé par la moderne Scherschel, ne saurait être confondu avec le Schélif, à moins de sacrifier à une douteuse homonymie les conditions de distance et de position relative: c'est dans quelque petit fleuve côtier que doit être retrouvé le Chinalaph, tandis que le Schélif, qui ne vient qu'après Ténès, répondra tout au plus au fleuve Cartenna de Ptolémée. A partir de ce point, les difficultés géographiques sont considérablement accrues par le désaccord

frappant des autorités anciennes auxquelles il nous est possible de recourir: il y aurait matière à d'interminables dissertations s'il nous fallait traiter ici de telles questions, et discuter les indications contradictoires de Pline et Ptolémée d'une part, et du routier vulgairement appelé l'Itinéraire d'Antonin, d'autre part; bornons-nous à supposer admise sans contradiction l'identité respective d'Oran et de Mersây-el-Kébyr avec la colonie de Kouiza et le Portus-Magnus des anciens; et alors la rivière Chylimath de Ptolémée, la même que le Mulucha de Pline et de Salluste, indiquée entre Kouiza et le Grand-Port, n'aura de correspondance possible qu'avec la petite rivière d'Oran. Le Flumen Salsum de l'Itinéraire, le fleuve Asarath de Ptolémée, le Sardabal de Pline et de Méla, soit qu'on les considère comme autant de fleuves distincts, soit qu'on n'y voie que des noms différents d'un même cours d'eau, se placent nécessairement entre Mersây-el-Kébyr. et la Tafnây, près de laquelle se voient encore les ruines de Siga, et qui répond précisément à l'ancien fleuve de ce nom.

Après Siga, jusqu'au promontoire Métagonite où était la ville de Ryssadir, débouchaient plusieurs fleuves, à l'égard desquels se reproduisent des incertitudes de synonymie que les critiques modernes ont, en général, tranchées plutôt que résolues: Strabon n'indique en cet endroit que le fleuve Molochath, et Pline désigne seulement le fleuve navigable Maluana; mais Ptolémée énumère à la fois le Maloua et le Molochath, ce dernier plus occidental que l'autre; tandis que l'Itinéraire marque un fleuve Popletum à l'est du fleuve Malua. Il n'est point douteux, d'après les conditions odométriques, que le Malua de l'Itinéraire ne soit le Malouyah des modernes, le seul qui puisse représenter aussi le Maluana navigable de Pline, et que l'homophonie semble identifier encore au Maloua de Ptolémée; il resterait alors à chercher un peu plus loin le Molochath de Ptolémée et de Strabon.

Entre Ryssadir et les colonnes d'Hercule, Pline mentionne deux fleuves navigables, le Laud et le Tamuda; Ptolémée ne connaît que ce dernier, qu'il nomme Thalouda; puis, dans le détroit même, entre la montagne des Sept frères ou de Sebthah, et Tingis ou Thangeh, il inscrit le fleuve Oualon.

FLEUVES DÉBOUCHANT DANS L'OCÉAN OU SE PERDANT DANS L'INTÉRIEUR. — Sur l'Océan se succédaient, entre le promontoire Côtès et celui du petit Atlas ou d'Hermès, les fleuves Zillas, Lix ou Lixos, Soubour, Sala; et Dyos, le même sans doute que Scylax appelle Anidieus(*) et Polybe Anatis: on y reconnaît sans difficulté les rivières d'Azylah, Séboue, de Salé, et Yetkem. Entre le petit Atlas et la montagne du Soleil, Ptolémée nomme les fleuves Cousa, Asama et Diour (ces deux derniers appelés Asana et Vior par les indigènes, suivant Pline), qu'il faut

(*) Il y a de grandes difficultés à faire concorder d'une manière satisfaisante les descriptions que Hannou, Scylax et Polybe nous ont laissées de cette côte; mais quelques-unes de ces difficultés disparaissent quand on étudie les textes mêmes, au lieu des billesées des traducteurs: ainsi, le fleuve Anidieus, que les versions latines et françaises de Scylax mettent *au delà* du promontoire d'Hermès, est bien placé *en deçà* dans le texte grec, où il est déjà expliqué clairement que l'on va jeter un coup d'œil rétrospectif sur la côte *ἀπὸ τῆς Αἰθῆς ἐπὶ τὴν Ἐυρώπην*, quand l'auteur ajoute: *ἀπὸ δὲ τῆς Ἑρμαίας ἀκρας ποταμὸς ἐστὶν Ἀνιδιεύς*; et c'est dans la même direction que doivent probablement être rangées les indications qui suivent: *μετὰ δὲ Ἀνιδιεύτῃ* x. τ. λ..... *μετὰ δὲ Αἴξον* x. τ. λ..... jusqu'à ce que le retour à l'ordre inverse soit formellement signalé par cette autre indication expresse: *ἀπὸ Θυματιρίας εἰς Σολόεσαν ἀκραν* x. τ. λ. Polybe agit de même lorsqu'il énonce d'abord que l'Atlas (le Grand-Atlas de Ptolémée, ainsi que le constate le voisinage de l'île de Cerné) est à 485 milles du fleuve Anatis, lequel est à 205 milles du Lixus, situé lui-même à 112 milles du détroit de Gadès; après quoi les indications reprennent leur point de départ au Lixus pour se continuer dans la direction du sud.

retrouver dans trois des petites rivières qui précèdent Dâr-Baydhâ; puis, entre la montagne du Soleil et le promontoire Oussadion, était le fleuve Phthouth ou Fout, représenté aujourd'hui par l'Omm-Rabye'. Ensuite se présentaient, entre le promontoire Oussadion et le grand Atlas, les fleuves Ouna, Agna et Sala: nous ignorons le nom des cours d'eau qui leur peuvent correspondre sur cette côte mal explorée; mais nous savons du moins que les voyageurs Badia et Washington ont l'un et l'autre rencontré sur leur route, à quelque distance du littoral, des courants dirigés vers la mer et qui remplissent ici les conditions du problème.

Au-delà du grand Atlas jusqu'à la pointe Gannaria, c'est-à-dire entre le cap Cantin et le cap Agulou, il nous est facile de retrouver le fleuve Soubos dans le Tensyft, le Salathos et le Chousaris dans les rivières qui débouchent à Aghadyr et à Mésah. Puis, entre les pointes Gannaria et Soloentia où Ptolémée indique les fleuves Ophiodes et Nouïos, les relèvements nautiques nous offrent les rivières Asaka et Albuéda. Ensuite venaient, entre la pointe Soloentia et le cap Arsinarion, les fleuves Massas ou Masatat, et Darados ou Darat, dont le dernier, qu'on faisait venir de fort loin dans l'intérieur, paraît répondre au Wéd Dara'h de nos jours, qui débouche sous le cap Noun, et dont les indigènes disent pareillement que la source est très-éloignée. Enfin les fleuves Stachir et Nias, les mêmes sans doute que Polybe appelait Salsum et Bambotum, se retrouvent dans les coupures ou les estuaires voisins du cap des Sables (*), et le Masitholos dans le fameux Rio de l'Or.

Pour ce qui est des deux grands fleuves intérieurs, le Gir et le Nigir, il semble que le premier ne puisse rai-

(*) Appelé sur les cartes italiennes du moyen âge, *Capo delle Sabbie*, d'où les cartographes anglais ont tiré le nom défiguré de *Capo Juby*, qui a passé sur toutes les cartes modernes.

sonnablement avoir d'autre représentant sur nos cartes, que le Wéd el Gédy des Arabes, et que l'autre doive être cherché dans une réunion confuse du Zyz et du Ghyr de nos jours.

Tel est le tableau général sinon complet des fleuves de la région d'Afrique : Artémidore, qui disait ces rivières nombreuses et considérables, avait raison du moins quant au nombre ; et Possidonius, qui les trouvait rares et petites, avait peut-être raison de son côté quant à leur peu d'importance.

Productions naturelles.

NATURE DU SOL ; MINÉRAUX. — Considérée dans son ensemble, toute cette région offrait, depuis le fond de la grande Syrte jusqu'au cap Côtès, une plage d'abord large, sableuse, basse et aride, puis graduellement retrécie, arrosée et fertile, la chaîne de montagnes qui traversait le pays dans l'intérieur s'élevant successivement et s'étendant plus près du rivage à mesure qu'elle se continuait vers l'occident. On y trouvait des mines de cuivre, des pierres précieuses telles que l'escarboucle et le grenat ; on y exploitait des marbres renommés ; on y connaissait aussi une source d'asphalte.

VÉGÉTAUX. — La végétation y était admirable : les arbres y acquéraient une grosseur prodigieuse, et fournissaient aux Romains ces larges tables d'une seule pièce dont les veines présentaient à l'œil les accidents les plus variés ; des cepes de vigne acquéraient un tel diamètre que deux hommes pouvaient à peine en embrasser le tronc, et les grappes qui pendaient à leurs rameaux étaient longues de près d'une coudée. Les plantes herbacées et potagères y devenaient aussi monstrueuses : des tiges d'estragon, de panais, de fenouil, d'artichaut, avaient jusqu'à douze coudées de haut et quatre emfans de tour. Les blés, récoltés deux fois l'an et rapportant chaque fois plus de deux cents pour un, s'élevaient jusqu'à cinq coudées, et la paille en était grosse comme le petit doigt.

ANIMAUX. — Mais les bêtes venimeuses étaient si abondantes, qu'en certains cantons les habitants renonçaient à la culture du sol, et que dans d'autres ils ne pouvaient faire leurs récoltes qu'en prenant des précautions particulières : c'étaient de grands scorpions avec ou sans ailes, des araignées énormes, des lézards longs de deux coudées, de gros serpents. Le pays nourrissait d'ailleurs abondance de gazelles, de bubales, et autres animaux de la même famille, outre des éléphants, des lions, des léopards, des chats sauvages, enfin une prodigieuse quantité de singes, dont les manières et la tournure amusèrent beaucoup Possidonius d'Apamée, quand il en vit, sur la côte, une troupe nombreuse, dans laquelle se trouvaient des nourrices aux grosses mamelles et à tête chauve donnant à téter à leurs petits de manière à offrir la caricature de vénérables matrones. Les rivières étaient infestées de crocodiles et de lamproies (les traducteurs de Strabon en ont fait des sangues !) longues de sept coudées, ayant sur chaque flanc une rangée d'ouvertures branchiales.

Plus avant dans les terres, au dire d'Iphicrate, se rencontraient, avec l'éléphant, des girafes, des rhinocéros, et des serpents d'une taille si extraordinaire qu'il leur croissait de l'herbe sur le dos. Là les roseaux étaient assez gros pour contenir huit chénices de froment dans l'intervalle d'un nœud à l'autre, et les asperges avaient une dimension non moins surprenante.

II. DISTRIBUTION DES POPULATIONS.

Indications primitives recueillies par Saluste.

Si l'on se rappelle l'exposé que Saluste nous a laissés des premiers temps de l'Afrique, en tête de son admirable livre de la guerre de Jugurtha (*), on ne peut manquer de conserver une

(*) Voir cet exposé transcrit en entier dans notre Introduction à l'Afrique ancienne, pages 64 et 65 du présent volume.

idée aussi nette que précise d'une double phase sous laquelle se présente à nous la distribution des populations antiques qui se partagèrent le sol africain.

D'abord apparaissent seules, inégalement réparties sur une triple zone, trois races distinctes entre elles, savoir : d'un bout à l'autre de la plage qui borde la Méditerranée, les Libyens; derrière eux à l'intérieur, mais sur la moitié occidentale seulement, les Gétules; et plus loin encore, à une profondeur inconnue, les Éthiopiens brûlés par le soleil.

Plus tard, après l'arrivée et l'établissement définitif des débris de l'armée d'Hercule, la triple zone de peuples existe toujours il est vrai, mais la composition en est changée : les Éthiopiens sont restés à l'horizon extrême ou nous les avons aperçus; les Gétules sont demeurés également les maîtres de l'intérieur en avant des Éthiopiens, sauf peut-être à reconnaître parmi eux, sous le nom de Pharousiens et de Pérorsés, quelques Persans qui s'étaient conservés sans mélange; mais sur le littoral, les Maures, postérité des Mèdes et des Arméniens suivant Salluste, ou des Indiens au dire de Strabon, mêlée aux Libyens occidentaux, occupent la région la plus rapprochée de l'Hispanie; à côté d'eux, les Numides, nés du mélange des Perses et des Gétules, ont subjugué les cantons qui s'étendent sur la mer Sardo-Tyrrhénienne; et la plage orientale seule est restée aux Libyens primitifs.

Il serait fort délicat d'assigner une date absolue à ces changements : nous ne l'essayerons point. Salluste les suppose antérieures à l'arrivée des colonies phéniciennes : c'est les faire remonter à seize siècles au moins avant notre ère.

État des populations indigènes au temps d'Hérodote.

Le père de l'histoire, dont les connaissances de détail sur l'Afrique paraissent atteindre tout au plus la limite où commençait le domaine des Numi-

des du littoral et des Gétules de l'intérieur, Hérodote laisse en dehors de ses descriptions les Gétules et les Numides, et à plus forte raison les Maures relégués au delà des Numides. Pour lui l'Afrique n'a que deux peuples indigènes : les Libyens sur la côte, et derrière eux, au loin, les Éthiopiens.

Quant aux Libyens, ils sont nomades depuis l'Égypte jusqu'au fleuve Triton, qui s'écoule dans la petite Syrte; au delà du Triton ils sont agriculteurs. Notre examen doit se borner ici aux contrées qui s'étendent à l'ouest de la grande Syrte, où s'arrêtaient les Nasamons : c'est de là que nous allons reprendre le récit de l'historien grec.

NOMADES DU LITTORAL. — « Sur les bords de la mer, à l'ouest des Nasamons, habitent les Makes, qui se rasent les cheveux autour de la tête et ne laissent croître qu'une touffe sur le vertex; pour la guerre ils se cuirassent de peaux d'autruches. C'est dans leur pays que débouche à la mer le Cinyps, venant des coteaux qui portent le nom des Grâces, situés à deux cents stades de la côte, et couverts de bocages épais, tandis que le reste de l'Afrique, à l'orient, est entièrement déboisé.

« Près des Makes sont les Gindanes, dont les femmes portent chacune, autour de la cheville du pied, autant de lanières de cuir qu'elle a eu d'amants; et celle qui en compte davantage est la plus considérée, comme ayant mérité les suffrages du plus grand nombre d'hommes.

« Le rivage de la mer, en avant du pays des Gindanes, est habité par les Lotophages, qui ne vivent que de fruits de lotos, lesquels ressemblent par la grosseur à ceux du lentisque, par le goût à ceux du palmier, et dont ils font aussi du vin.

« Aux Lotophages confinent, le long de la mer, les Machlyes, qui eux-mêmes font pareillement usage de lotos, mais beaucoup moins que les premiers; ils s'étendent jusqu'au grand fleuve appelé Triton, qui se jette dans le grand lac Tritonide où est l'île nommée Phla.

« Immédiatement après les Machlyes viennent les Auses, qui habitent, ainsi qu'eux, autour du lac Tritonide, mais qui en sont séparés par le fleuve Triton. Les Machlyes laissent croître leurs cheveux sur le derrière de la tête, et les Auses sur le devant. Ils ont leurs femmes en commun, n'habitant point avec elles, mais vivant ensemble comme des brutes. Les enfants sont élevés par leur mère : quand ils sont assez grands, ils vont à l'assemblée trimestrielle des hommes, et chacun devient le fils de celui auprès duquel il lui convient de vivre. »

OBSERVATIONS SUR LE FLEUVE TRITON ET LE LAC TRITONIDE. — Arrêtons-nous un instant ici pour remarquer que si le fleuve Triton est, comme nous l'avons dit plus haut, représenté par l'une des rivières qui débouchent au voisinage de Qâbes, l'épithète de grand, que lui donne Hérodote, est une de ces libéralités métaphoriques dont l'histoire est si prodigieuse, et qui du Tibre ont fait le roi des fleuves. Il est évident en même temps que le lac Tritonide d'Hérodote est le golfe même de la petite Syrte, et que son île Phla n'est autre que Gerbeh : explication si certaine à la fois et si naturelle, que nous pouvons nous étonner à bon droit de la donner ici pour la première fois. Le vieil historien répète en cet endroit de sa description, en les appliquant à ce lac Tritonide, les traditions argonautiques que nous avons déjà racontées d'après les chants de Pindare et d'Apolonius de Rhodes, qui les rapportent au marais de Triton voisin de Bérénice ; traditions relatives à la prédiction faite aux Argonautes, de l'établissement futur d'une colonie grecque sur ces bords.

Hérodote insère en outre ici quelques détails curieux sur des coutumes locales qui ont quelque liaison avec les croyances grecques : « A la fête annuelle de Minerve, leurs jeunes filles se partagent en deux troupes, combattent les unes contre les autres à coups de pierres et de bâton, suivant, à ce qu'elles disent, les rits établis par

leurs pères en l'honneur de la déesse indigène que les Grecs ont nommée Athéné, et elles appellent fausses vierges celles qui meurent de leurs blessures. Mais avant que de cesser le combat, elles revêtent d'un casque corinthien et d'une armure grecque celle qui est reconnue avoir le mieux combattu, et la faisant monter sur un char, elles la promènent autour du lac. Quelle parure avaient ces jeunes filles avant l'établissement des Grecs dans leur voisinage, je ne saurais le dire ; mais je présume que c'étaient des armures égyptiennes, car je crois que le bouclier et le casque sont venus aux Grecs des Égyptiens. Ces gens prétendent que Minerve est fille de Neptune et du lac Tritonide, et qu'ayant eu quelque sujet de plainte contre son père, elle se donna à Jupiter, qui l'adopta pour sa fille. »

NOMADES DE L'INTÉRIEUR. — Nous venons de passer en revue les peuples du littoral qui mènent une vie nomade. Énumérons maintenant les nomades de l'intérieur qui ont été connus d'Hérodote, et reprenons pour cela les paroles mêmes du vieil historien.

« A dix journées de chemin à l'ouest d'Augiles on trouve aussi une colline de sel gemme, avec une source et de nombreux dattiers, comme à Ammon et à Augiles même. Les habitants sont appelés Garamantes, et forment une nation grande et puissante. Ils répandent de la terre sur le sol pour faire leurs semailles. Ils sont peu éloignés des Lotophages, de chez lesquels il y a trente journées de route jusqu'au pays où l'on voit des bœufs qui paissent en marchant à reculons, parce que leurs cornes tournées en avant s'enfonceraient dans la terre s'ils marchaient devant eux ; particularité au surplus, qui seule, avec leur cuir plus épais et plus souple, les distingue des autres bœufs. Ces Garamantes font la chasse aux Troglodytes éthiopiens au moyen de quadriges, car ces Troglodytes sont bien les coureurs les plus lestes et les plus rapides dont nous ayons jamais entendu parler : ils se

nourrissent de serpents, de lézards, et autres reptiles analogues ; ils ont un langage qui ne ressemble à aucun autre et qu'on prendrait plutôt pour le cri des chauves-souris.

« A dix autres journées de route des Garamantes se rencontre encore une colline de sel gemme, avec de l'eau et des habitants à l'entour appelés Atarantes, les seuls de tous les hommes que je connaisse, qui n'aient pas de noms ; car ils sont à la vérité désignés en commun par la dénomination d'Atarantes, mais aucun d'eux en particulier n'a de nom propre. Ils maudissent le soleil quand il arrive à son point culminant, lui reprochant de venir brûler et les hommes et le sol.

« Après dix journées de chemin encore, on retrouve une nouvelle colline de sel, avec de l'eau et des habitants. Auprès de là est la montagne appelée Atlas, étroite, escarpée de tous côtés, et si élevée, dit-on, qu'on n'en peut voir le sommet à cause des nuages dont il est toujours enveloppé, en été comme en hiver ; les indigènes en font une colonne du ciel, et les hommes même d'alentour en tirent leur nom, car ils sont² appelés Atlantes ; on dit qu'ils ne mangent de rien qui ait eu vie, et qu'ils n'ont jamais de songes.

« Jusqu'à ces Atlantes », ajoute Hérodote, « j'ai pu désigner par leur nom les peuples cantonnés, de dix en dix journées, sur le faite qui s'étend jusqu'aux stèles Héracléennes et par delà ; mais je ne puis faire de même pour ceux qui viennent après les Atlantes. »

POPULATIONS AGRICOLES. — « A l'ouest du fleuve Triton et des Auses, habitent des Libyens agriculteurs ayant des demeures fixes, appelés Maxyes, qui laissent croître leurs cheveux sur le côté droit de la tête et rasant le côté gauche ; ils se peignent le corps avec du vermillon et se disent issus des Troyens. Aux Libyens Maxyes confinent les Zaouèques, dont les femmes conduisent les chars de guerre ; après eux viennent les Zygantes, chez lesquels les abeilles produisent naturellement une grande quantité de miel, mais qui en recueillent encore davan-

tage par leur industrie. Ils se peignent tous le corps de vermillon, et se nourrissent de singes.

« Les Carthaginois disent que dans le voisinage de cette contrée se trouve l'île allongée de Kyrkynis (*). »

Ainsi, dans la partie de l'Afrique dont Hérodote connaît les habitants, le littoral entre les Syrtes était le domaine des Makes, des Gindanes, des Lotophages, des Machlyes et des Auses, derrière lesquels s'étendaient à l'intérieur les Garamantes, les Atarantes et les Atlantes ; puis, au delà du Triton s'échelonnaient les Maxyes, les Zaouèques et les Zygantes.

Énumération des peuplades africaines au temps des Romains

PEUPLADES LITTORALES DE L'EST ENTRE L'AMPSAGAS ET LES AUTELS DES PHILÈNES. — Strabon et Pline considèrent de même, au point de vue géographique, la région des Syrtes comme formant une division séparée ; mais ils ne tranchent pas, dans leurs indications ethnographiques, la séparation marquée par Hérodote au fleuve Triton. Sans doute la domination de Carthage avait, en se propageant sur la côte, imprimé aux indigènes un cachet extérieur de civilisation uniforme : aussi Strabon attribue-t-il sans distinction le littoral aux Libo-Phéniciens, derrière lesquels il étend, sur une zone parallèle, les Garamantes, jusqu'aux montagnes des Gétules dans l'ouest. Pline se borne d'abord à nous désigner quatre nations principales dans la région syrtique, savoir : au fond de la grande Syrte confinant aux Autels des Philènes, les Lotophages, quelquefois appelés Alachroes ; à l'entrée, du côté de la grande Leptis, les Cisipades ; et au delà de vastes déserts qui les séparaient de la petite Syrte, les Garamantes, au-dessus desquels étaient les Pylles. Mais ensuite il ne compte pas

(*) Voir, au sujet de cette île, le volume de la présente collection spécialement consacré aux îles de l'Afrique, page 80.

moins de cinq cent seize peuplades sujettes de Rome, entre les Autels des Philènes et l'Ampsagas; il ne donne toutefois qu'une très-petite liste de noms, savoir : les Natabudes, les Capsitans, les Misulans, les Saharbares, les Massyles, les Nisives, les Vamacures, les Éthins, les Mussins, les Marchubiens, et tous les Gétules jusqu'au fleuve Nigir qui sépare l'Afrique de l'Éthiopie.

Ptolémée nous offre une nomenclature beaucoup plus riche, sans distinguer non plus les peuplades syrtiques de celles qui avoisinent Carthage; il en fait l'énumération en allant de l'Ampsagas aux Autels des Philènes. Quelque sèche et décharnée que soit une liste étendue de noms auxquels se rattachent peu de souvenirs, il nous semble nécessaire de rapporter ici celle que nous a transmise le géographe alexandrin, de peur que l'omission n'en fût considérée, avec quelque raison, comme une regrettable lacune. Voici donc la version fidèle de ses indications ethnologiques :

« Les habitants des parties occidentales de l'Afrique propre jusqu'à la mer sont les Cirtésiens et les Nabathres; après eux vers l'est, les Iontiens, contre la Numidie ou Nouvelle province, jusqu'à Thabraca; puis les Midènes, et contre la Carthaginoise, les Liby-Phéniciens; ensuite, jusqu'à la petite Syrte les Makhynes, et derrière (*) celle-ci les Kinithiens, et plus à l'est jusqu'au fleuve Cinyphos les Nigitimes, et autour de ce même fleuve les Lotophages. Puis vers la grande Syrte les Samamykiens, et à leur suite les Nycpiens, derrière lesquels sont placés les Éléons.

« En venant au sud des Cirtésiens et de la Numidie, derrière le mont

(*) Bien que la particule *ὄξ* pût être littéralement traduite sans inconvénient par *sous*, *au-dessous de*, j'ai préféré la rendre uniformément, pour plus de clarté, par *derrière*, qui laisse moins d'incertitude à l'esprit le plus inattentif. J'ai soigneusement traduit *εἰς* par *puis* ou *ensuite*. Ces mots ont ici une importance spéciale pour caractériser la situation relative des peuples.

Audon, les Misoulans, derrière eux les Nataboutes, puis les Nisibes; [au sud] des Midènes les Miédiens, derrière lesquels les Mousounes; ensuite derrière le mont Thammès les Sabourbours, derrière eux les Halliardes, et la campagne Sittafienne. Au sud des Liby-Phéniciens est la contrée Byzacitide, derrière laquelle sont les Ozoutes; puis les Kérophées, et les Mampares sur la montagne du même nom, et derrière la montagne les Moutouriens. Derrière les Makhynes sont les Makhryes, puis les Gèphes, après lesquels les Mimakes; et derrière le mont Ousaleton les Ouzales et le commencement de la Libye déserte.

« De même derrière les Kinithiens sont les Sigiplosiens, puis les Achémènes, puis les Moutourgoures, derrière lesquels les Moukhthousiens; derrière les Nigitimes les Astacoures; derrière les Lotophages les Éropées, puis les Dolopes, derrière lesquels les Érébides; derrière les Samamykiens les Édamensiens, puis les Nyghènes; enfin derrière les Nycpiens et les Éléons, les Makes syrtites, et la Libye déserte. »

On voit que Ptolémée a disposé les quarante noms qui composent sa liste, sur trois zones parallèles, représentant par leur réunion la zone littorale d'Hérodote; quant à la zone intérieure sur laquelle les Garamantes d'Hérodote et les Gétules de Salluste viennent, au dire de Strabon, se rejoindre bout à bout, elle fait, dans son ensemble, pour le géographe alexandrin, le sujet d'un chapitre spécial sous le titre de Libye intérieure. Nous y reviendrons après un coup d'œil sur le reste des populations de la côte, dont nous n'avons encore nommé que celles qui occupent la fraction orientale.

PEUPLADES LITTORALES DE L'OUEST : ENTRE L'AMPSAGAS ET LES COLONNES D'HERCULE. — A l'ouest de Carthage, où Salluste se borne à signaler, en deux grandes divisions, les Numides et les Maures, Strabon n'est guère plus explicite, puisqu'il se contente de nommer les

Numides Massyliéens qu'il englobe dans le domaine punique, puis les Numides Massésyliens qu'il étend du cap Tréton au cap Métagonion, et enfin les Maurusiens à l'extrême occident. Pline n'entre pas dans beaucoup plus de détails : il mentionne sous la simple dénomination de Numides les Massyliéens de Strabon, puis les Massésyliens, parmi lesquels il place les peuplades des Macurébes et des Nabades, enfin les Maures ou Maurusiens, que l'invasion des Gétules Baniures, Autololes et Vésunes, avait réduits, de son temps, à un petit nombre de familles.

Ptolémée a recueilli une bien plus grande quantité de dénominations particulières des peuplades qui se rattachent à l'une ou à l'autre de ces souches, dont la distinction ethnologique n'avait pas cessé, bien que le territoire respectivement occupé par chacune d'elles portât, au moins depuis le règne de Claude, l'appellation uniforme de Mauritanie, sauf addition de l'épithète de Césarienne pour l'ancienne Numidie, et de Tingitane pour la Mauritanie véritable. Ptolémée, dont les descriptions procèdent d'occident en orient, commence par la Tingitane, et la fait suivre de la Césarienne; voici, dans l'ordre qu'il a suivi, l'énumération qu'il donne des populations de ces deux contrées.

« Les habitants de la province (Tingitane) sont, vers le détroit (des Colonnes), les Métagonites, vers la mer Ibérienne les Socosiens, et derrière ceux-ci les Oueroués, et derrière la contrée Métagonite les Masikes; ensuite les Ouerbikes, derrière lesquels les Salinses et les Kaunes; puis les Bakouates, derrière lesquels les Macanites. Derrière les Oueroués les Ouoloubiliens; puis les Ianguaunes, derrière lesquels les Nectibères; ensuite la campagne Rouse (*Πορβόν πεδίων*), derrière eux les Zégrensiens; puis les Banoïoubes et les Ouakouates. La lisière orientale est habitée en entier par les Maurensiens et une partie des Herpéditans.

« Les habitants de la province (Césarienne), vers l'occident, sont les

Herpéditans, sur ce qu'on appelle les mines de cuivre (*Χαλκιωρύχια*); derrière eux les Taladousiens. Puis les Sôres, au midi desquels les Masésyles, derrière lesquels les Dryites. Ensuite, au delà du mont Dourdon, les Élouliens, et les Tolôtes et les Nacmousiens jusqu'aux montagnes Garapha. A l'est des Taladousiens jusqu'aux bouches du fleuve Chinalaph sont les Machousiens, derrière lesquels le mont Zalacon, et au delà de celui-ci les Mazikes. Puis les Bantourariens, et derrière les montagnes Garapha les Akouensiens et les Mykènes et les Maccoures, et sur la montagne Kinaba les Enabases. A l'est du mont Zalacon, vers la mer, les Makkhourébes, derrière lesquels les Toulensiens; puis les Banioures, derrière lesquels les Makhoures; ensuite les Salassiens et les Malkhoubiens. Encore à l'est des Toulensiens les Moukounes et les Khitoues jusqu'au fleuve Ampsagas; derrière ceux-ci les Kédamousiens; puis les Todoukes vers les sources du fleuve Ampsagas. »

Quelque nombreux que soient ces noms, on est loin d'y retrouver pourtant tous ceux qui figurent dans les récits d'Ammien Marcellin ou dans les cosmographies d'Ethicus et de Julius Honorius : nous ferons ici grâce au lecteur de ces nomenclatures arides qui passent sous les yeux sans intéresser l'esprit; l'histoire nous dira ces noms avec plus de profit, en les enchâssant au milieu des faits auxquels ils se lient.

PEUPLADES DE L'INTÉRIEUR. — Passons à la grande zone intérieure partagée d'une manière générale, ainsi que nous l'avons déjà remarqué, entre les Garamantes à l'est et les Gétules à l'ouest; il nous reste à voir comment Ptolémée distribue sur ce vaste territoire les tribus comprises dans chacune de ces deux divisions principales. Nous nous bornerons encore à traduire littéralement ce que le laborieux géographe d'Alexandrie nous expose lui-même à cet égard.

« Derrière les Mauritanies est située la Gétulie; derrière l'Afrique et

la Cyrénaïque, la Libye déserte. Et les plus considérables des nations qui se partagent la Libye sont : celle des Garamantes qui s'étendent depuis les sources du Bagradas jusqu'au lac Nouba ; et celle des Mélanogétules qui habitent l'intervalle entre les monts Sagapola et Ousargala ; et la race des Ethiopiens Rouges, qui sont au midi du fleuve Gir ; et celle des Ethiopiens Nigrites qui sont au nord du fleuve Nigir ; et celle des Darades qui habitent vers la mer sur les bords du fleuve du même nom ; et celle des Pérorses qui sont plus à l'orient et plus éloignés de la mer que la montagne appelée Theôn-Ochéma ; et celle des Ethiopiens Odraggides habitant l'intervalle entre les monts Kapha et Thala ; et celle des Mimakes qui sont derrière ce même mont Thala ; et celle des Noubes habitant à l'ouest du Défilé des montagnes ; et celle des Derbikkes qui sont à l'occident du mont Aragga.

« Il y a des peuplades moins considérables ; vers la mer au delà des Gétules, habitent les Autolales et les Siraggés et les Mausoles, jusqu'au mont Mandron ; puis, contre celui-ci, les Babiens et les Malkoes et les Mandors jusqu'aux Darades, au delà desquels les Sophoukéens, et derrière le mont Ryssadion les Leukéthiopiens entre lesquels et les Pérorses s'étend la campagne Rousse. Ensuite, au nord du mont Sagapola les Pharousiens ; au nord du mont Ousargala les Natembes, du mont Girgiris les Lyxamates et les Samamykiens ; et entre le mont Mandron et le mont Sagapola les Salthes et les Daphnites et les Zamaziens et les Arokkes et les Ketianes jusqu'aux Ethiopiens Nigrites. Derrière le mont Ousargala les Soubourpores, derrière le mont Girgiris, comme vers les Garamantes, les Makkoens et les Dauchites et les Kalètes jusqu'au lac Nouba. Puis à l'est des Darades les Makkhourèbes, des Sophoukéens les Soloentiens ; à l'est de ceux-ci les Anticoles ou Phraousiens, et les Khourites et les Starhires jusqu'au mont Capha, entre lequel et le mont Theôn-Ochéma, les Orphes, derrière lesquels

les Taroualtes et les Maltites et les Afrikérons, nation considérable. Et encore, au sud des Ethiopiens Odraggides les Achèmes, des Mimakes les Goggales, au delà desquels les Nanosbes ; ensuite les Nabathres jusqu'au mont Aroualton ; et entre le lac Libya et le mont Thala, les Alitambes et les Maurales ; entre ceux-ci et les Noubes, les Armies et les Thales et les Dolopes et les Astacoures jusqu'au Défilé des montagnes ; et au nord du mont Aragga les Arokkes, à l'orient les Asarakes. Entre les Derbikkes et le mont Aroualtes les Dermones ; et derrière les Afrikérons, à peu près au sud-sud-est, les Ethiopiens Agaggines ; au levant de ceux-ci derrière le mont Aroualton jusqu'au mont Aragga, les Ethiopiens Xylikkes ; enfin au delà de ces derniers les Ethiopiens Oukhalikkes. »

On voit reparaitre sur cette liste les noms de diverses peuplades qui déjà ont figuré parmi celles du littoral, telles que les Samamykiens, les Soubourpores, les Makkourèbes, les Achèmes, les Mimakes, les Nabathres, les Dolopes, les Astacoures ; ce serait une nouvelle preuve, s'il en était besoin, du peu de profondeur de cette zone intérieure que d'aventureuses hypothèses ont beaucoup trop reculée vers le sud.

III. VILLES ET ROUTES.

Considérations préliminaires.

IMPORTANCE DES ITINÉRAIRES.

— Au surplus, les révolutions politiques font varier l'emplacement des peuples, surtout lorsqu'ils persistent dans les habitudes nomades et errantes où l'histoire et la géographie les ont trouvés ; c'est ainsi que les Maures, les Gétules, les Mazikes, et bien d'autres, se sont avancés graduellement de l'occident extrême à l'extrême orient de la région d'Afrique. Les villes qu'ils ont bâties ou laissées bâties au milieu d'eux offrent au contraire, ainsi que les traits caractéristiques du sol, tels que la découpeure des côtes, l'assiette des montagnes et le cours des fleuves,

des points de repère invariables, pour déterminer le véritable théâtre des événements, et l'emplacement alors occupé par les peuples qui en ont été les acteurs.

Nous ne pouvons, à ce titre, nous dispenser de jeter ici un coup d'œil rapide sur la distribution des villes à la surface du territoire que nous étudions. Les sources d'information les plus importantes que nous ayons à cet égard sont bien moins les géographes, comme Strabon et Pomponius Méla qui se bornent à un petit nombre d'indications principales, ou même comme Pline et Ptolémée dont les listes sont assez considérables, que certains autres documents moins usuels, mais beaucoup plus utiles par leur spécialité, savoir, les deux routiers romains vulgairement connus sous les dénominations de Table Peutingérienne et d'Itinéraire d'Antonin, dont le premier date de l'année même de la mort de Constantin le Grand, et dont le second a été rédigé une quarantaine d'années plus tard par Ethicus.

Il est donc naturel que nous ayons recours surtout à ces guides que rien ne pourrait remplacer pour nous, afin de donner une idée assez précise, tout à la fois, des villes répandues sur le sol africain et des routes qu'elles jalonnaient.

DISPOSITION GÉNÉRALE DES GRANDES ROUTES DE L'AFRIQUE. — Une observation préalable est d'abord nécessaire à cet égard : c'est que la civilisation, avec les villes qu'elle enfante et les routes qu'elle trace, a fixé son point de départ à Carthage, soit dès le temps des fondateurs phéniciens de cette cité puissante, soit après leur chute sous les coups de Rome, qui commença par là la conquête du pays. C'est donc de là que devaient rayonner et que rayonnaient en effet les routes principales conduisant successivement, à travers des gîtes d'étape plus ou moins nombreux, vers les centres d'administration des provinces successivement ajoutées à ce premier noyau; et ces centres secondaires devaient offrir à leur tour,

et offraient respectivement en réalité le point de départ d'un nombre plus ou moins considérable de voies rayonnant à travers le territoire soumis à chacune d'elles; enfin le croisement de plusieurs de ces voies en quelques points faisait encore de ceux-ci comme de nouveaux centres de rayonnement. Le territoire occupé offrant, au surplus, sous le méridien de Carthage, une bien plus grande largeur qu'en toute autre partie, les routes s'avancèrent à l'intérieur, de ce côté, jusqu'à des profondeurs beaucoup plus considérables.

A examiner sous un point de vue d'ensemble la disposition générale de ces routes, on pourrait les systématiser ainsi : 1° une route non interrompue le long des côtes, plus certaines portions de route plus directes entre quelques-unes des principales villes maritimes; 2° diverses routes, à l'intérieur, dirigées parallèlement à la première; 3° enfin les communications transversales des unes aux autres. La réunion de toutes ces lignes constitue un réseau aux mailles duquel se trouvent invariablement attachés tous les points compris dans l'un et l'autre routier, de manière à fournir un moyen assuré de fixer complètement la correspondance des voies anciennes avec le sol tel que les explorations modernes nous le font connaître aujourd'hui; cependant il n'en est pas tout à fait ainsi, attendu que l'un ni l'autre de ces routiers ne nous est parvenu dans son intégrité officielle, et que nous en possédons seulement des copies, doublement altérées par les mutilations du temps et la révision des éditeurs.

INCERTITUDE DES SYNONYMIES GÉOGRAPHIQUES APPLICABLES AUX STATIONS ITINÉRAIRES. — Quelque incertitude peut donc subsister encore, malgré ce précieux élément de vérification, dans la détermination des synonymies géographiques, et il faut s'aider en outre d'autres indices, tels que la tradition, la ressemblance des noms, les monuments lapidaires trouvés sur place, sans se dissi-

muler qu'aucune de ces preuves prise isolément n'est irréfragable. La tradition altère quelquefois le fait le mieux constaté : n'est-ce point la tradition qui, en forgeant le nom de bataille de Zama pour la fameuse rencontre où Scipion Emilien vainquit Annibal, a fait chercher sur ce champ de bataille la ville royale de Zama qui en est éloignée de plusieurs journées ? La ressemblance des noms est trompeuse aussi quelquefois, et si elle ne laisse aucun doute pour certains points incontestables, n'a-t-elle pas offert de fausses lueurs à ceux, par exemple, qui dans Gézâyr (Alger) croyaient retrouver Césarée, ou bien l'ancienne Gemellæ dans la moderne Gemmilleh que les inscriptions désignent comme répondant en réalité à Cuiculum ? Les inscriptions néanmoins ne procurent pas plus de certitude : non-seulement elles sont quelquefois matériellement déplacées, mais on en trouve aussi qui ont été consacrées en un lieu éloigné de celui au nom duquel elles sont faites ; ainsi Rusgunia est nommée dans une inscription à Hamzah, et Rusiccade dans une inscription de Constantine. C'est par une intelligente combinaison de tous ces divers éléments de conviction que l'on arrive plus sûrement à la vérité.

C'est sous l'influence de ces préoccupations que doivent être examinées et comparées les voies décrites par les routiers anciens, et les cartes dressées par les géographes modernes. Les discussions scientifiques auxquelles cet examen comparatif peut donner lieu, ne sauraient trouver place ici : nous nous contenterons de présenter en raccourci le tableau des routes anciennes, avec l'indication des positions modernes qui offrent, à l'égard des principales villes, les correspondances les moins contestables ou les plus plausibles.

Grande route du littoral.

Prenons d'abord la grande voie littorale qui de l'extrémité occidentale de la province Tingitane jusqu'aux Au-

tels des Philènes et au delà, côtoyait la mer en suivant à peu près toutes les sinuosités du rivage. Elle se partageait en deux moitiés inégales, dont Carthage marquait la séparation, et qui étaient en outre, l'une et l'autre, coupées par des points d'arrêt intermédiaires, la première en sept portions successives, la seconde en trois : en voici la série entière :

1. Du poste de Mercurios jusqu'à Tingis ;
2. De Tingis à Rusadder ;
3. De Rusadder à Césarée de Mauritanie ;
4. De Césarée à Saldes ;
5. De Saldes à Rusiccade ;
6. De Rusiccade à Hippone Royale ;
7. D'Hippone Royale à Carthage ;
8. De Carthage à Thènes ;
9. De Thènes à la Grande Leptis ;
10. De la Grande Leptis aux Autels des Philènes.

ROUTE DEPUIS MERCURIOS JUSQU'À RUSADDER. — La première de ces routes partielles avait son point de départ au poste de Mercurios, c'est-à-dire à la pointe d'Hermès ou du petit Atlas, et son point d'arrivée à Tingis, décorée par l'empereur Claude du titre de colonie et du surnom de Julia Traducta, à la place de laquelle s'élève la moderne Thangeh ; la route passait d'abord à Sala, dont le nom est resté à la ville de Salé ; plus loin à Banasa, colonie d'Auguste, surnommée Valentia, dont les cartes de Ptolémée nous montrent que la position n'était point tout à fait littorale ; puis à Lix ou Lixos, célèbre par les fabuleuses relations de l'antiquité qui y plaçaient le palais d'Antée et le jardin des Hespérides, érigée en colonie par l'empereur Claude, et représentée aujourd'hui par El-'Arâysch, à l'embouchure du fleuve Aoulkos (*); ensuite à Zilis ou Zilia,

(*) Nous préférons écrire Thangeh, El-'Arâysch, Aoulkos, Sebthah, plutôt que Tanger, Larache, Luccos, Ceuta, parce que l'exactitude nous paraît devoir l'emporter sur la corruption d'orthographe. Il est des gens dont la prononciation transforme, comme on sait, *Shakspeare, shut the door, en chat qui expire, chat qui dort* ; est-ce un

autre colonie d'Auguste, nommée plus tard Julia Constantia, et dont la moderne Azylah retient la place et le nom.

La seconde fraction de route se poursuivait depuis Tingis jusqu'à Rusadder, colonie d'origine assez récente, dont l'emplacement paraît répondre à celui de Mélylah; dans l'intervalle, nous ne trouvons d'autre point digne d'être signalé ici, que les Sept frères (ἑπτὰ ἀδελφοί de Ptolémée), où l'on reconnaît par son nom la ville de Sebtah, que les Espagnols appellent Céuta.

ROUTE DE RUSADDER A CÉSARÉE ; DÉSAccORD ENTRE L'ITINÉRAIRE ET LES TABLES DE PTOLEMÉE. — Depuis Rusadder jusqu'à Siga. — La troisième partie de la route que nous parcourons se continuait depuis Rusadder, ou Mélylah, jusqu'à Césarée, jadis sous le nom de Iol, résidence des rois indigènes, dotée du titre de colonie romaine par l'empereur Claude, et capitale de la province à laquelle elle imposa son nom. On ne doute plus aujourd'hui que Césarée, qu'on a cherchée tour à tour sur l'emplacement d'Alger et sur celui de Ténés, ne fût précisément à la place occupée par la moderne Scherschel, où l'on a recueilli, dans ces dernières années, des inscriptions qui paraissent décisives :

L. LICINIO L. FIL. QVIB
SECVNDINO. DECVRIONI
CAESARIENSIVM. EQVO PVBLICO
EXORNATO SACRISQVE
LVPERCALIBVS FVNCTO

« A Lucius Licinius Secundinus, fils de
« Lucius, de la tribu Quirina, décurion des
« Césaréens, gratifié d'un cheval d'honneur,
« et ayant été chargé de la célébration des
« Lupercales. »

..... ENIO C. F. FATALI
DECVRIONI SPLENDIDISSIMAE
COLONIAE CAESARIENSIS RELIGIOSO
ANTISTITI SANCTI NVMINIS MATRIS
DEVM DENDROPHORO DIGNISSIMO

« A... énius Fatalis, fils de Caius, dé-
« curion de la magnifique colonie de Césa-
« rée, religieux pontife de la sainte divinité
« de la Mère des Dieux, digne dendrophore. »

motif pour que l'orthographe se plie à ces ridicules balivernes ?...

D'un autre côté, les Trois-Iles, et le fleuve Malua, qui marquent les deux premières étapes à partir de Rusadder, sont bien reconnus pour les trois îles des Gja'faryn et le fleuve Malouyah : ainsi les deux extrémités de cette route sont bien déterminées; mais toutes les stations intermédiaires le sont fort peu, à raison de la discordance de l'Itinéraire avec les cartes de Ptolémée, en outre d'une grande lacune que laisse en cette partie la Table Peutingerienne, et de l'insuffisance actuelle des notions acquises sur cette région. Ce n'est pas que les principaux lieux compris dans cet intervalle ne figurent à la fois dans le routier romain et dans la série des positions données par le géographe grec; mais leur situation relative est souvent inverse. Du moins ne peut-il y avoir doute sur certains points : Siga, par exemple, qui avait été la capitale du pays au temps de Syphax, c'est-à-dire à l'époque des guerres puniques, Siga devenue ensuite une colonie romaine ainsi que le constate Ptolémée au second siècle, érigée plus tard en municipe comme nous le montre l'Itinéraire 250 ans après; cette ville est indiquée par ces deux autorités dans une position qui doit en faire reconnaître l'emplacement sur les bords de la Tafnày, où l'on en trouve encore des restes, à l'endroit même où s'était élevée, après la conquête musulmane, la ville mauresque d'Areschqoul, non loin de laquelle les Français avaient naguère établi leur poste de la Tafnày, appelé également par les Arabes Areschqoul, tandis que nous n'avons conservé ce nom, défiguré en Risgoun ou Harschgoun, qu'à la petite île voisine.

— Depuis Siga jusqu'à Césarée.
— Le géographe alexandrin nous désigne bientôt après le *Portos Magnus* ou Grand Port, puis la colonie de *Kouiza* qui dans le principe était un établissement étranger, ensuite le *Theon-limén* ou Port des Dieux, enfin la colonie d'*Arsenaria*, naguère ville latine, à trois milles du rivage : lieux importants qui seraient représentés aujourd'hui respectivement par Mersày-el-Kébyr ou le Grand Port,

par Oran, par le port et par la ville d'Arzéou; mais l'Itinéraire ne peut cadrer à ces correspondances; son *Portus Magnus* va tomber vers *Mos-taghâem*, bien que son *Portus Divinus* coïncide avec celui d'Arzéou; tandis que son *Quiza*, de colonie devenue municipale, et son *Arsenaria*, dépourvu de toute qualification, devraient être cherchés sur la côte mal connue à la droite du Schélif. Il semble que l'Itinéraire ait subi quelque transposition dont il faudrait accuser l'inadvertance des copistes.

La colonie de Cartenna, fondée sous Auguste par la seconde légion, paraît, dans tous les cas, représentée par la moderne Ténès, où des fouilles récentes ont fait découvrir cette inscription :

C. FVLGINIO. M. F. QVIR.
OPTATO. FLAM. AVG. II VIR.
QQ. PONTIF. II VIR. AVGV.
AED. QVESTORI. QVI.
INRVPTIONE. BAQVATIVM.
COLONIAM. TVTIVS.
EST. TESTIMONIO.
DECRETI. ORDINIS. ET.
POPVLI CARTENNITANI.
ET. INCOLA. PRIMO. IPSI.
NEC. ANTE. VILLI.
AERE. CONLATO.

« A Caius Fulcinius Optatus, fils de Marcus, de la tribu Quirina, flamme augustal, « duumvir quinquennal, pontife, duumvir « augural, édile, questeur; qui a préservé « la colonie de l'irruption des Baquates (*); « en foi d'un décret du corps municipal et « des citoyens de Cartenna, ainsi que des « habitants; à lui le premier, et à personne « auparavant; par souscription. »

(*) Le nom des *Baquates*, connu d'ailleurs par les indications de Ptolémée, de l'Itinéraire et de Julius Honorius, figure sur cet autre monument épigraphique, déjà publié par Marini, par Fabretti, et par Orelli, qui offre un intérêt particulier :

D. M.
MEMORIS
FILI
AVRELI
CANARTHAE
PRINCIPIS GENTIVM
BAQVATIVM
QVI VIXIT
ANN. XVI.

« Aux mânes de Mémor, fils d'Aurélius Canartha, « prince des Baquates, mort à seize ans. »

Dans l'est, l'Itinéraire indique un château appelé *Lar*, qui peut-être fut bâti à *Kar-kôme* ou village de Kar mentionné 250 ans auparavant par Ptolémée. C'est un peu plus loin que ce géographe place des *Castra Germanon* qui semblent répondre par leur dénomination aux *Castra puerorum* de l'Itinéraire, tandis que ce dernier les désigne bien auparavant, dans l'ouest, auprès d'une colonie de *Gihua* inconnue à Ptolémée sur la côte (*), et qui répondrait à Oran dans le tracé de cette route. Non loin de Césarée, Gunugi ou Kanoukkis, ancien poste carthaginois où fut établie une colonie sous Auguste par une cohorte prétorienne, se montre dans Ptolémée au second siècle, et dans l'Itinéraire au quatrième, sans aucune mention de cet ancien titre colonial. On voit de combien d'incertitudes sont enveloppées les notions qui nous sont parvenues touchant les stations que les Romains avaient établies sur cette portion de côte (**).

ROUTE DEPUIS CÉSARÉE JUSQU'À RUSICCADE, PAR SALDES. — *Position de Saldes*. — La quatrième et la cinquième portion de la route littorale qui nous occupe, sont comprises, dans leur ensemble, entre Césarée que nous savons être Scherschel, et Rusiccade dont les ruines se voient encore au Râs Sokaykadah près de Storah; et comme elles sont d'égale longueur, c'est précisément au milieu de cet intervalle que doit se trouver la colonie de Saldes fondée par Auguste, dont la position a longtemps été un problème pour les modernes, attendu que nulle ville im-

(*) Si l'on se résolvait à la chercher, avec Reichard, dans l'intérieur des terres, on pourrait alors plausiblement l'identifier à la *Tyloûn* de Ptolémée.

(**) L'intérêt spécial et actuel que notre possession de l'Algérie imprime ici à notre sujet, nous a entraîné à nous départir quelque peu du système de description et de narration rapides auquel est astreint l'ensemble de notre travail. Nous n'avons pourtant indiqué que les sommités de la question de géographie comparée que donne à résoudre l'étude de cette côte.

portante ou ancienne n'existe sur la côte, à égale distance de Scherschel et de Storah; le voyageur Shaw supposa Saldes à Bougie, et le grand géographe d'Anville la plaça à Tedlès : une inscription recueillie à Bougie depuis notre conquête paraît, suivant l'interprétation de divers savants, donner gain de cause au voyageur anglais; la voici :

SEX. CORNELIO.

SEX. F. ARN. DEXTRO.

PROC. ASIAE. IVRIDICO. ALE

XANDREAE. PROC. NEASPO

LEOS. ET. MAVSOLEI. PRAEF.

CLASSIS. SYR. DONIS. MILITA

RIB. DONATO. A. DIVO. HADRI

ANO. OB. BELLVM. IVDAICVM.

HASTA. PVRA. ET. VEXILLO.

PRAEF. ALAE. I. AVG. CEM. CO

LONGORVM. TRIB. LEG. VIII. AVG.

PRAEF. COH. V. RAETORVM.

PRAEF. FABRVM. III. PATRONO.

COLONIAE.

P. BLAESIVS. FELIX. C. LEG. II. TRA

IAN. FORT. ADFINI. PISSIMO.

OB. MERITA.

« A Sextus Cornelius Dexter, fils de Sex-
tus, de la tribu Arnienne, proconsul d'Asie,
« grand juge d'Alexandrie, procureur de
« la nouvelle ville et du mausolée, préfet
« de la flotte de Syrie, honoré de distinc-
« tions militaires par l'empereur Adrien
« pour la guerre contre les Juifs (savoir),
« d'une pique simple et d'un guidon; préfet
« de l'Aile première Augusta-Gemina des
« *colons*; tribun de la légion huitième Au-
« guste; préfet de la cohorte cinquième des
« Rhétiens; trois fois préfet des ouvriers;
« *patron de la colonie* : Publius Blæsius
« Félix, centurion de la légion deuxième
« Trajana-Fortis, à son bon parent, pour
« ses bienfaits. »

C'est ce titre de colonie donné à la ville sur l'emplacement de laquelle est aujourd'hui Bougie, qui, à défaut d'existence connue d'une colonie autre que Saldes dans l'intervalle où peut s'étendre l'incertitude des critiques, a été considéré comme un argument décisif : les deux routes conduisent donc, dans cette hypothèse, l'une de Scherschel à Bougie, et l'autre de Bougie à Storah.

— De Césarée à Saldes. — Après Césarée vient immédiatement la ville latine de Tipasa, représentée par la

moderne Tefesah, puis *Casæ Calventi* qui était peut-être sur l'emplacement de Qolèyah, ensuite la colonie d'*Icosion*, bâtie, si l'on en croit Solin, par vingt compagnons d'Hercule qui ne voulurent laisser à aucun d'entre eux la gloire de lui donner son propre nom; elle tenait de Vespasien son titre de ville latine, et l'on pense qu'elle occupait la place actuelle d'Alger, d'autant plus qu'on y a trouvé l'inscription suivante (*) :

L. SITIO. M. F. QVIR.

PLOCAMIAN.

ORDO.

ICOSITANOR.

M. SITIVS. SP. F. QVIR

CAECILIANVS

PRO FILIO

PIENTISSIMO

M. R. I. R.

« A Lucius Sittius Plocamianus fils de
« Marcus, de la tribu Quirina, le corps mu-
« nicipal des Icositans : Marcus Sittius Ce-
« cilianus fils de Spurius, de la tribu Qui-
« rina, pour le meilleur des fils, après les
« honneurs reçus, a remboursé la dépense. »

On voit, après, Rusgunia, colonie fondée par Auguste, à laquelle appartiennent, dit-on, les ruines que l'on trouve un peu au sud du cap Témédous, et d'où l'on assure qu'ont été tirées diverses inscriptions transportées à Alger, entr'autres celle-ci :

L. FADIO. L. F. QVIR.

ROGATO.

DEC. AED. II VIR. II VIR.

QQ. RVSG. ET. RVSG.

CONSISTENTES. OB.

MERITA. QVOD. FRV

MENTVM. INTVLERIT

ET. ANNONAM. PAS

SVS. NON. SIT. INCRESCERE.

AERE. COLLATO.

« A Lucius Fadius Rogatus, fils de Lu-
« cius, de la tribu Quirina, décurion, édile,
« *duumvir*; les *duumvirs* quinquennaux
« de Rusgunia et autres présents à Rusgu-
« nia, pour les services qu'il a rendus en fai-

(*) Le texte de cette inscription offre beaucoup d'incertitude de lecture à la première ligne, ainsi qu'à la fin de la cinquième; mais tout le reste ne donne prise à aucun doute. Le nom quelque peu étrange de *Plocamianus* paraît tiré du grec *πλόκαμος* (chevelure bouclée).

« sant venir des blés, et en ne souffrant pas
« que l'approvisionnement renchérit; par
« souscription. »

A la suite paraît Rusubbicari dont le nom, écrit aussi Rousikibar par Ptolémée, est quelquefois accompagné de celui de *Matidie*, en l'honneur sans doute de la princesse Matidie, nièce de Trajan et belle-mère d'Adrien. Cisse, qui suit, avait le titre de municpe, et Rusucurum celui de colonie, qui lui avait été donné par l'empereur Claude; Iomnium encore était un municpe; Rusazus, jadis colonie d'Auguste, était pareillement devenu un municpe au quatrième siècle; et dans l'intervalle compris entre Iomnium et Rusazus la Table Peutingérienne indique un autre municpe encore, celui de Rusippisir.

— *De Saldes à Rusiccade.* — Prenant maintenant la route de Saldes à Rusiccade, on trouve pour première étape *Muslubium*, où la Table Peutingérienne nous avertit qu'il existait des *Horrea* ou greniers. A l'étape suivante était le municpe de Coba, qui occupait l'endroit appelé aujourd'hui Manssouryah. La moderne Gygel a succédé à la colonie d'Igilgili, qui devait sa fondation à Auguste. La station qui vient ensuite nous montre encore une fois le nom de la princesse Matidie; puis on traversait le fleuve Ampsagas, qui vient de Constantine, et à l'embouchure duquel le bourg de Tucça marquait la limite commune de deux provinces, et l'on arrivait au municpe de Chullu, dont le nom s'est conservé sur place jusqu'à nos jours, dans celui d'El-Qoll. Enfin la route aboutissait à Rusiccade, qui est décorée du titre de colonie dans la Table Peutingérienne.

ROUTE DEPUIS RUSICCADE JUSQU'À CARTHAGE. — Le sixième segment de la grande voie littorale que nous suivons nous conduit jusqu'à Hippone Royale, ancien établissement carthaginois, qui fut probablement conquis et choisi pour capitale par le roi des Numides Gala, père de Massinissa, érigé ensuite en colonie après la conquête des Romains, illustre par l'épiscopat de

saint Augustin, détruit par les Vandales, et dont les ruines gisent à quelque distance au sud de Bone, bâtie de ses débris par les Arabes, et dont le nom rappelle encore celui de la ville antique. Aucune des stations intermédiaires ne se recommande particulièrement à notre attention.

Le septième segment arrive à Carthage; sur cette route se montre d'abord Thabraca, dont le nom s'est conservé sur place presque sans altération, et qui fut une colonie de citoyens romains à l'embouchure du fleuve Tusca, limite alors entre la Numidie et l'Afrique proconsulaire, comme il l'est encore aujourd'hui, sous le nom de Ouéd-el-Berber, entre l'Algérie et la régence de Tunis; puis vient Hippone-Diarrhyte, ancienne ville punique comme l'autre Hippone, et royale aussi comme elle, au dire de Strabon, que l'on a taxé d'erreur à cet égard, sans prendre garde au voisinage immédiat de Thimida qui fut la résidence du roi Hiemsal, fils de Gulussa: Pline le jeune lui attribue le titre de colonie, peut-être par inadvertance ou par suite d'une méprise, car elle se dit *libre* sur ses monnaies; le surnom grec de Diarrhyte qu'elle devait aux eaux du lac à l'entrée duquel elle était bâtie, se corrompt par la prononciation africaine en celui de Zaryte, et d'Hippone Zarite les Arabes ont fait Ben-Zert, que nous prononçons et écrivons aujourd'hui Bizerte. Bientôt après se rencontre Utique, le plus ancien des établissements fondés sur les plages africaines par les Phéniciens, et la première des possessions romaines sur le territoire punique, puis capitale de la province conquise, dotée par Auguste du droit de cité romaine, et s'intitulant sur ses monnaies *municipium Julium Uticense*, réduite déjà sous Adrien au titre plus modeste de colonie, qu'elle conserve encore sur la Table Peutingérienne, mais qui ne paraît plus dans l'Itinéraire, rangée parmi les villes latines par Septime-Sévère et Caracalla; on croit que ses ruines sont celles qu'on aperçoit aujourd'hui sous le nom

d'Abou-Schâter, à trois lieues au sud-ouest de Porto-Farina. Entre ces deux points un village, appelé El-Ouqah par les Arabes, conserve sous cette forme le nom de l'ancienne ville de Lokha, prise par Scipion au commencement de la deuxième guerre punique. Nous arrivons enfin à Carthage, dont il vaut mieux, suivant l'expression de Saluste, ne rien dire que dire trop peu.

ROUTE DEPUIS CARTHAGE JUSQU' AUX AUTELS DES PHILÈNES. — *De Carthage à Thènes.* — Poursuivons à l'est de Carthage cette longue route dont nous avons déjà parcouru la plus grande moitié : ainsi que nous l'avons dit, cette seconde partie était divisée en trois segments par les deux points d'arrêt qu'offraient Thènes et Leptis la Grande.

Au sortir de Carthage on rencontrait successivement deux villes du nom de Maxula, l'une surnommée *Prates*, dont il semble que le village actuel de Râdes ait gardé à la fois la place et le nom, l'autre distinguée par le titre de cité, et dont la position paraît répondre à Hhammâm-el-Enf ; l'une d'elles avait au temps de Pline la qualité de colonie ; la première reçoit de Ptolémée l'épithète de *Paléa* ou ancienne. La route coupait l'isthme au delà duquel est la presqu'île du cap Bon, pour arriver directement à Putput, représenté par la ville moderne de Hhammâmet ; les Horrea Coelia qui venaient ensuite, ont laissé leur nom à Ehraqlyah ; Adrumète, chef-lieu de la Byzacène, ville libre d'abord, puis décorée par Trajan du titre de colonie et du surnom de Concordia (*), voit aujourd'hui la ville

(* Cela résulte d'une inscription bien connue, de l'an 321, où on lit :

COLONI. COLONIAE. CONCORDIAE.
 VLPIAE. TRAIANAE
 AVGVSTAE. PRYGFIPERAE. HADRYMETINAE
 Q. ARADIVM. VALERIVM. PROCVLVM. V. C.
 PRAESIDEM PROVINCIAE. BYZACENAE.
 LIBEROS. POSTEROSQVE. EIVS
 SIBI. LIBERIS. POSTERISQVE. SVIS. PATRONVM.
 COOPFAVERVNT. etc.

« Les colons de la colonie Concordia d'Ulpius « Trajan Auguste, la féconde Adrumète, ont choisi

arabe de Sousah élevée au milieu de ses ruines ; celles de la cité de Leptiminus ou Leptis la Petite gisent au bourg de Lamthah, et celles de Tusedrum, dont le titre colonial datait sans doute du règne de Gordien, qui y fut proclamé empereur, montrent encore de beaux restes à Legem. La cité ou le municpe d'Usula, ancien établissement de Locriens-Ozoles si l'on en croit les scholies de Servius, a laissé quelques traces de son nom à la moderne Inshilla : et le nom actuel de Tény indique la place de l'ancienne ville libre de Thènes, qui reçut de l'empereur Adrien le titre de colonie avec le surnom de Mercurialis (*). On voit que cette route abandonnait la côte à Leptis pour venir plus directement à Thènes ; elle laissait ainsi sur la gauche, le long de la mer, Thapsus devenue fameuse par la victoire de César, dont l'emplacement est marqué au cap Dymas, et la tour d'Annibal, où le héros carthaginois fit son dernier adieu à la terre d'Afrique.

— *De Thènes aux Autels des Philènes.* — De Thènes à Leptis la Grande, la première étape se faisait au municpe des Petites Macomades, qui tirait son nom des marécages salés du voisinage, ce mot de Macomades désignant en effet toujours, ainsi qu'il est facile de le vérifier par une étude attentive, ce que nous appelons aujourd'hui, avec les Arabes, une sebkah ; plus loin on atteignait la colonie de Tacape,

« le clarissime Quintus Aradius Valerius Proculus, « gouverneur de la province Byzacène, ses enfants « et descendants, comme patron pour eux, leurs « enfants et descendants, etc. »

(* Une inscription non moins connue que la précédente, et de la même date, porte :

DECVRIONES. ET. COLONI. COLONIAE. AELIAE
 AVGVSTAE. MERCVRIALIS. THAENIT. CVM. QVINTO.
 ARADIO. VALERIO. PROCVLO. V. C. PRAESIDI
 PROVINCE. VAL. BYZAC. HOSPITIIVM. CLIENTE
 LAMQVE. FECISSENT. etc.

« Les décurions et les colons de la colonie d'Élius (Adrien) Auguste, la Mercuriale Thènes, auraient fait contrat d'hospitalité et de clientèle « avec le clarissime Quintus Aradius Valerius Proculus, gouverneur de la province Valérie Byzacène. etc. »

dont la moderne Qâbes conserve le nom, dépouillé de l'article berber qui le précède dans sa forme antique. On traversait les municipes de Gittis et de Zita et plusieurs villas, pour atteindre la colonie de Sabrata, que les Arabes appelaient encore Santhbartha et Sabart avant que les marins européens en eussent fait *Tripoli vecchio* ou le vieux Tripoli; après une autre villa, on atteignait l'ancienne cité d'Eéa ou Ea, revêtu désormais du titre de colonie, et représentée de nos jours par la grande ville de Tripoli de Barbarie; et après deux villas encore, on arrivait à Leptis la Grande, patrie de Septime-Sévère, et qui dut sans doute à cet empereur son érection en colonie; son nom ne s'est point entièrement effacé dans celui de Lebedah qu'elle porte aujourd'hui.

De Leptis aux Autels des Philènes (*), nulle station n'est digne d'être mentionnée, si ce n'est peut-être celle des Grandes Macomades, pour rappeler qu'elles désignent en effet une sebkah très-considérable. Quelques traverses pouvaient, entre certaines mutations, abrégier le chemin, ou remédier à l'interruption accidentelle de la grande voie : c'est là tout ce que nous avons à en dire, et nous le disons ici pour n'y plus revenir.

A l'ouest de Leptis, au contraire, les traverses et les routes de l'intérieur méritent une attention particulière, surtout en se rapprochant de Carthage, où est le véritable point central de toutes ces lignes de communication.

Routes de l'Intérieur.

A l'extrême occident, une route intérieure, dont il ne nous est parvenu qu'une indication tronquée, partait probablement de quelque point de la côte pour revenir à Tingis en passant

(*) Nous avons fait remarquer ailleurs que les Autels des Philènes sont marqués dans l'itinéraire par la dénomination de *Boni, id est aræ*, défiguré par les copistes en *Banadedari*. — Voyez le volume consacré aux *Iles de l'Afrique*, 1^{re} partie, p. 30.

par Volubilis, décorée du titre de colonie postérieurement au temps de Ptolémée; un embranchement qui était tracé sur la feuille perdue de la Table Peutingérienne, dont quelques vestiges défigurés se retrouvent dans la compilation du cosmographe anonyme de Ravenne, passait par Babba, érigée en colonie par Auguste, qui lui donna le nom de Julia Campes- tris.

Deux grandes voies, l'une de Calama à Rusuccurum, et de là à Saldes, puis à Igilgils, l'autre de Carthage à Césarée par Cirta et Sitifs, se croisant toutes deux à Sufazar, formaient une grande ligne continue, par l'intérieur, entre Carthage et l'extrémité occidentale de la Mauritanie Césarienne.

GRANDE ROUTE DE CALAMA A IGI- LILIS PAR RUSUCCURUM ET SALDES.

— Le première, celle de Calama à Rusuccurum, traversant un pays sur lequel nous n'avons encore aujourd'hui, malgré les intelligentes reconnaissances de nos officiers d'état-major, que des notions imparfaites, il est à peu près impossible de déterminer l'emplacement actuel d'une bonne partie des lieux par où elle passait. Le point de départ est lui-même un problème non encore résolu d'une manière satisfaisante, puisque les uns l'identifient à Nedromah, d'autres à un fort voisin du Malouyah, les uns et les autres le mettant ainsi à quelques lieues dans les terres, d'accord en ceci avec la position qu'offrent les cartes de Ptolémée; tandis que l'itinéraire maritime des Romains semble en faire une ville de la côte, en énonçant la distance qui le sépare de quelques îles voisines. Ce n'est ici le lieu ni d'examiner ni de résoudre ces difficultés. A la quatrième étape on trouvait une station appelée *Regiæ*; c'était sans doute une résidence royale des anciens princes indigènes; d'Anville supposait qu'elle répondait à Telemsén. Plus loin se rencontraient consécutivement *Castra nova* ou le nouveau camp, le *Præstidium*, poste ou fort de Bullene, *Mina*, et le camp de *Gadaum*; pour cette partie de la route, des analogies de

dénomination, jointes aux conditions de distances, et à la certitude acquise qu'au passage de la rivière Mynah existent les ruines d'une ville romaine qui représentent très-bien celle de Mina de l'Itinéraire: ces circonstances rendent très-probables les synonymies géographiques d'après lesquelles on placerait *Castra nova* à Ma'skarah, dont la signification arabe est analogue à celle de *Castra*, un camp militaire; *Præsidium Ballene* à Qala'h, dont la signification arabe est pareillement analogue à celle de *Præsidium*, un poste fortifié, un fort; puis, au delà de Mina, *Gadaum castra* à Têqdem, dont l'homonymie est frappante. Plusieurs étapes venaient ensuite, dont les correspondances modernes ne sont point déterminées; on y peut remarquer, échelonnés de proche en proche, le château de *Tingitium* (ou *Tingitanum*), le municipio de *Tigauda*, la colonie d'*Oppidum novum* et le camp de *Tigava* au passage du Schélif; après quoi on rencontrait *Malliana*, dont le nom s'est conservé dans celui de *Melyânah*. La route se poursuivait à l'est par diverses stations dont la position est encore incertaine, mais parmi lesquelles on peut remarquer le camp de *Tarana-Musa*, le poste du *Tamaricetum* ou de la plantation de *Tamariscs*, et le camp de *Rapida*, sans doute au passage de quelque rivière, à l'un de ces endroits appelés aujourd'hui *Schillélah* ou *Gjendel*; et l'on atteignait enfin, sur la côte, la colonie de *Rusuccurum*, identifiée avec *Tedlès* par quelques géographes.

De *Rusuccurum* à *Saldes*, la traverse de l'intérieur passait par le municipio de *Bida* ou *Bidil*, et par celui de *Tubusuptus*; qui avait précédemment été une colonie, fondée par Auguste, ainsi que l'indique Pline.

De *Saldes* à *Igililis*, la route faisait un coude assez prononcé, vers la colonie de *Sitiffs*, dont le nom est resté à la moderne *Séthyf*, et qui fut la capitale de la Mauritanie *Sitifienne*; nous y remarquons encore un municipio, celui de *Sava*, entre cette colonie et celle de *Saldes*.

GRANDE ROUTE DE CARTHAGE A CÉSARÉE PAR CIRTA ET SITIFIS. — *De Carthage à Théveste*. — La seconde grande voie intérieure, de Carthage à Césarée, était distribuée aussi en trois fractions, par les stations principales de *Cirta* et de *Sitiffs*; et la première fraction elle-même, de Carthage à *Cirta*, se partageait naturellement, bien que l'*Itinéraire* n'en fasse pas mention, en deux subdivisions à peu près égales, ayant leur point de réunion à *Théveste*, colonie romaine dont le nom est resté avec peu d'altération à la moderne *Tébesah*. La première subdivision fut restaurée sous *Adrien*, en l'année 119 de notre ère, ainsi que le constate l'inscription bien connue que voici :

IMP. CAESAR
DIVI NERVAE NEPOS
DIVI TRAIANI PARTHICI F.
TRAIANVS HADRIANVS
AVG. PONT. MAX. TRIB.
POT. VII. COS. III.
VIAM A CARTHAGINE
THEVESTEN STRAVIT
PER LEG. III. AVG.
P. METILIO SECVNDO
LEG. AVG. PR. PR.

« L'empereur et César, petit-fils du bien-
« heureux Nerva, fils du bienheureux Tra-
« jan le Parthique, Trajan Adrien Auguste,
« grand pontife, revêtu de la puissance tri-
« bunitienne pour la septième fois, consul
« pour la troisième fois, a fait paver la
« route de Carthage à Théveste par la
« légion Troisième-Auguste, sous Publius
« Metilius Secundus, lieutenant impérial
« propriétaire. »

Cette route passait par *Musti*, dont plusieurs inscriptions assurent l'emplacement au village arabe de *Sydy-Abd-el-Rabbi*; ensuite par *Lares*, *Laris*, ou *Laribus* comme on disait dans la basse latinité (*), qui a laissé cette forme au nom arabe actuel d'*El-Orbos*, ville déjà connue de *Salluste*, et décorée du titre de colonie sans doute par *Adrien*, comme on peut le penser

(*) « Urbs Laribus mediâ surgit tutissima silvis,
« Et muris inunita novis, quos condidit ipse
« Justinianus apex orbis. »

d'après cette inscription, encore existante sur place :

DIVO
ANTONINO
CAESAR.
COLONIA
AELIA
AVG. LARES.

« Au bienheureux Antonin César, la colonie Elia Augusta Lares. »

L'étape qui précédait Théveste portait le nom d'Ammédéra et le titre de colonie, qu'Hygin, l'affranchi d'Auguste et l'ami d'Ovide, mentionne déjà comme une faveur récente, et qui réparait dans l'Itinéraire après un oubli de près de quatre siècles.

— *De Théveste à Cirta.* — La seconde subdivision, entre Théveste et Cirta, ne nous offre pas de lieu remarquable; nous y devons signaler toutefois de nouvelles Macomades, dont le nom constate que la route passait auprès, sinon au travers de la longue sebkah qui s'étend du sud au sud-est de Constantine; de là on passait à Sigus (*), dont les ruines n'ont d'autre

(*) Cette ville aurait eu le titre de colonie, si c'est à elle qu'il faut rapporter l'inscription suivante trouvée à Constantine :

M. AVRELIO ANTO
NINO CAES. IMP. DES
TINATO. FILIO
IMP. CAES. DIVI. M. ANTONI
NI PII GERMANICI SARMATI
CI FIL. DIVI COMMODI FRATRIS
DIVI ANTONINI PII NEP. DIVI
HADRIANI PRONEP. DIVI TRAI
ANI PARTHICI ABNEP. DIVI
NERVAE ADNEPOTIS
L. SEPTIMI SEVERI PERTINA
CIS. AVG. PARTHICI ARABICI
PARTHICI ADIABENICI PRO
PAGATORIS IMPERII PONTIF.
MAX. TRIB. POT. V IMP. VIII
COS. PROCOS. FORTISSIMI
ET SANCTISSIMI PRINCIPIS
COL. SIGITANORVM.

« A Marc Aurèle Antonin, César et futur empereur, fils de l'empereur et César. Lucius Septimius Severus Pertinax Auguste, le parthique arabe, le parthique adiabénique, l'extenseur de l'empire, grand pontife, revêtu de la puissance tribunitienne pour la cinquième fois, du titre de

mérite que d'avoir été visitées par Peyssonnel, et l'on atteignait Cirta, peut-être la plus ancienne et même d'abord l'unique ville bâtie chez les Numides, qui pour la désigner empruntèrent à la langue des Carthaginois cette appellation de *ville* (*) qui manquait à leur vocabulaire, comme il manque encore à celui de leurs rejetons les Berbers de nos jours. Tour à tour capitale de Syphax, de Massinissa, de Micipsa, d'Adherbal, de Juba le jeune; chef-lieu de la province romaine de Numidie, elle fut érigée en colonie par Jules César, pour récompenser le corps de partisans avec lequel Publius Sittius Nucerinus lui avait rendu de si utiles secours pendant la guerre d'Afrique, et fut dès lors appelée Cirta Sittianorum et Cirta Julia, jusqu'à ce qu'au quatrième siècle elle reçut le nom de Constantine qui lui est resté.

— *De Cirta à Sitifis.* — La fraction de route qui conduisait de Cirta ou Constantine à Sitifis ou Séthyf, traversait Mileum revêtu du titre de colonie dans la Table Peutingérienne, célèbre par l'épiscopat de saint Optat l'historien du schisme des Donatistes, et encore reconnaissable aujourd'hui sous son nom arabe de Mylah; puis on atteignait la colonie de Cuiculum, dont une inscription recueillie sur place paraît déterminer avec certitude la position à l'endroit même où s'élève aujourd'hui Gemmyleh, vers le nord-est de Séthyf; cette inscription est ainsi conçue :

TELLVRI GENETRICE RESPUBLICA CIVICVLITANOR.
TEMPLVM FECIT.
C. IVLIVS LEPIDVS TERTVLLVS LEG. AVG. PR.
PR. DEDICAVIT.
SIVVLACRVM DEAR ACROSVIVM TI. IVLIVS
HONORATVS PONT. FL. PP. DONO DEDIT.

« généralissime pour la huitième fois, consul, proconsul, puissant et inviolable prince; la colonie des Sigitains. » Cette inscription (dont nous nous dispensons de traduire les indications purement généalogiques) est de l'année 198, la 5^e du règne de Septime Sévère, et s'adresse à son fils Caracalla, alors César.

(*) קרתא, *Qertá*, la Ville. Les Berbers ont de même emprunté aux Arabes leur mot *Médynah*, qu'ils ont naturalisé sous la forme *Témdynt*.

« A la Terre génératrice, la république des Cuiculitains a élevé ce temple; Caius Julius Lepidus Tertullus, lieutenant impérial propriétaire, en a fait la dédicace; Tiberius Julius Honoratus, pontife flavien, a donné, de ses deniers, la statue de la déesse sur son piédestal. »

Cuiculum communiquait à la côte par deux routes directes, l'une sur Coba avec embranchement vers Igilgillis, l'autre sur Tucca à l'embouchure de l'Ampsagas.

— *De Sitifis à Césarée.* — La dernière fraction de la grande route de Carthage à Césarée partait de Sitifis, et ne comptait pas moins de douze gîtes d'étape, parmi lesquels nous remarquons les noms de *Perdices*, *Cellas*, *Macri*, *Auza*, *Rapidum*, *Caput-Cillani*, *Sufasar*, et *Aquis*.

Séthys d'une part et Scherschel de l'autre indiquent les deux points extrêmes; vers le milieu se trouve, dans le château actuel de Hamzah, le point corrélatif à Auza, qu'Ammien Marcellin appelle *Castellum Audiense*, et qui porte le titre de colonie dans deux inscriptions recueillies sur les lieux mêmes; l'une est consacrée

AVIRO DEO GENIO ET CONSERVATORI COL.

« Au dieu d'Auza, génie et gardien de la colonie. »

l'autre trouvera sa place plus loin, dans le résumé topographique de l'expédition de Théodose contre Firmus. C'était le quartier-général d'un commandant de frontière que la Notice des dignités intitule *præpositus limitis Audiensis*.

Ces trois points ne suffisent pas pour donner une idée générale de la direction de la route: car on vient aujourd'hui de Séthys à Hamzah par les fameuses Portes de fer que les soldats français ont franchies, tandis que la voie romaine contournait par le sud les montagnes dans lesquelles est ouvert ce périlleux défilé. Un *Qassar el-Thâyr* ou Château des Oiseaux répondrait bien par sa dénomination à la station de *Perdices*, si la condition de distance était mieux remplie. Le nom de *Cellæ* indique suffisamment des

magasins, mais l'emplacement en est encore ignoré. Maqqarah, lieu de naissance du célèbre historien arabe Schehâb-el-Dyn Ahmed el-Maqqary, représente très-bien le *Macri* de l'Itinéraire. La route qui, pour arriver jusque-là, avait tiré au sud-ouest, reprenait ensuite au nord pour gagner Auza.

Entre ce dernier point et Césarée, le nom de *Rapidum* indique une de ces chutes d'eau que les indigènes appellent aujourd'hui Schillélah, et dont plusieurs sont marquées sur les cartes, dans ces cantons. Le *Caput-Cillani* désignait-il un poste établi à la source d'un fleuve Cillanus? On pourrait le croire: un commandant de frontière, *præpositus limitis Caput-Cellensis*, y avait ses quartiers; et les montagnes situées au delà portaient le nom de mont *Trans-Cellensis*; peut-être était-ce celles de Tythery. A Sufazar se trouvait le point d'intersection de la route de Sitifis à Césarée avec celle de Calama à Rusuccurum; puis on passait à *Aquis*, c'est-à-dire à un établissement thermal destiné au soulagement des malades et des blessés; et l'on n'avait plus qu'une étape pour arriver à Césarée. La position de ces thermes, ainsi que celle de Sufazar, n'a point encore été déterminée avec quelque assurance: le voyageur Shaw, qui connaissait bien le pays, avait désigné Hhamâm-Merghah comme représentant plausiblement les *Aquæ* de l'Itinéraire.

GRANDE ROUTE DE THÈNES A SALDES PAR THÈVESTE, LAMBÈSE ET SITIFIS. — La grande voie que nous venons de parcourir était coupée carrément à Sitifis par une autre ligne importante conduisant de Thènes à Saldes par Théveste, Lambèse et Sitifis.

Cette ligne se compose de divers fragments, qui sont présentés dans l'Itinéraire en cet ordre: route de Sitifis à Saldes, route de Lambèse à Sitifis, route de Théveste à Sitifis par Lambèse, et plus loin, route de Thènes à Théveste: nous aimons mieux les examiner dans l'ordre inverse, qui mon-

tre plus clairement comment ces fragments s'ajustent bout à bout.

— Depuis Thènes jusqu'à Théveste.

— La route de Thènes à Théveste, après avoir traversé Autentum, ou Autenti comme on le trouve dans les vers de Corippe (*), passait par Suffétula, lieu important par le croisement des diverses voies auxquelles elle offrait ainsi un centre commun, et dont les ruines présentent encore d'assez beaux restes de trois temples, et d'un arc de triomphe dédié à Antonin, sur lequel Peyssonnel, Shaw, et Grenville Temple ont lu quelques mots épars d'une dédicace que nous croyons pouvoir rétablir ainsi dans son entier :

IMP. CAESARI DIVI HADRIANI AUG. FIL. DIVI TRAIANI PARTHICI NEP. DIVI NERVAE PRONEP. TITO AELIO HADRIANO ANTONINO AVG. PIO PONT. MAX. TRIB. POT. COS. II. PP. ORDO ET POPVLVS SUFFETVLENSIVM (ARCVM?) HANC EDIFICAVERVNT EX DD. PP.

« A l'empereur et César fils du bienheureux Adrien Auguste, petit-fils du bienheureux Trajan le Parthique, arrière-petit-fils du bienheureux Nerva, Titus Elius Hadrianus Antoninus Augustus Pius, grand pontife, revêtu de la puissance tribunitienne, consul pour la seconde fois (**), « père de la patrie; le corps municipal des Suffétulans a élevé cet arc; par décret des décurions, des deniers publics. »

Le nom de Suffétula se retrouve presque intact dans celui de Sobeythalah que porte aujourd'hui la ville arabe élevée au milieu de ces ruines. Après Suffétula on trouvait *Cilium*, obscur dans les géographes, mais dont les ruines, éparses auprès du village actuel de Qassryn, montrent encore de grands tombeaux, et un arc de triomphe avec une inscription qui constate que ce lieu avait été décoré du titre de colonie :

COLONIAE CILTANAE

Q. MANLIVS FELIX C. FILIVS PAPIRIA RECEPTVS
POST ALIA ARCVM QVOQVE CVM INSIGNIBVS
COLONIAE

SOLITA IN PATRIAM LIBERALITATE EREXIT.....

« A la colonie Cilitaine, Quintus Manlius

(*) « Te Autenti saxos maclantes viderat hostes. »

CORIPPE, *Johannide*, III, 319.

(**) En l'année 139 de notre ère.

« Félix Réceptus, fils de Calus, de la tribu « Papiria, outre d'autres monuments, a « aussi, avec sa libéralité accoutumée en- « vers sa patrie, élevé cet arc décoré des « insignes de la colonie, etc. »

— Depuis Théveste jusqu'à Lambèse. — Sur la route de Théveste à Siftis, le point important était celui de Lambèse, dont la synonymie géographique est bien connue par les vérifications de Peyssonnel et par la visite récente d'un jeune prince au milieu de ses ruines, où subsistent de nombreuses inscriptions, qui constatent, aussi bien qu'une annotation spéciale de Ptolémée (*), que c'était une colonie de la

(*) Il existe généralement, dans la manière dont cette annotation est entendue par les éditeurs de Ptolémée et par les dessinateurs de ses cartes, un erreur trop grave pour que nous ne regardions pas comme un devoir de la relever ici, surtout au moment où la petite édition grecque de M. Nobbe (destinée, par son mérite aussi bien que par la modicité de son prix et la netteté de son exécution, à une circulation très-étendue) rend cette erreur plus sensible encore par une coupure mal placée. On nous pardonnera cette digression, à cause de l'intérêt qui s'attache à toutes les questions de géographie ancienne relatives au territoire de l'Algérie.

Ayant à énumérer les villes intérieures de la province d'Afrique, Ptolémée les distribue en quatre séries principales : 1^{re} entre le fleuve Ampsagas et Thabraca; 2^e entre Thabraca et le fleuve Bagradas; 3^e entre le fleuve Bagradas et le fleuve Triton; 4^e entre les deux Syrtes; et il subdivise la première et la troisième de ces quatre séries principales en deux séries secondaires chacune, savoir : la 3^e en villes soumises à Carthage et villes soumises à Adrumète (ce qui revient à la division bien connue de la Zeugitane et de la Byzacène); et la 1^{re}, dont nous voulons parler spécialement ici, en villes des Cirtésiens et villes de la Numidie Nouvelle.

Les éditeurs ne paraissent point s'être rendu compte, autant qu'il était nécessaire, de cet arrangement, et ils ont fait ressortir d'une manière uniforme les titres des subdivisions aussi bien que ceux des divisions principales; bien plus, l'annotation qui suit le nom de Lambèse, ils l'ont prise aussi pour un titre applicable aux villes dénom-

légion *Troisième-Auguste*, qui fut, depuis la conquête, constamment affectée à la garde de l'Afrique : cette circonstance, et la multiplicité des routes tracées à l'entour, nous fournit une indication très-digne de remarque sur le système d'occupation et de défense adopté par les Romains en cette région : c'est à vingt lieues au sud de Constantine qu'ils avaient porté le noyau de leurs forces militaires, tenant ainsi en échec, entre la côte et le cordon des frontières, les indigènes subjugués, et circulant librement sur leur territoire au moyen des routes dont ils l'avaient sillonné : ce système ne paraît pas encore avoir été assez clairement aperçu ni médité.

Avant d'arriver à Lambèse on passait

mées ultérieurement jusqu'au titre suivant ; si bien que la dernière édition grecque, stéréotypée à Leipzig, porte même :

§ 29. Νομιδίας νέας

 Λάμβουσα . . . x θ λ.
 § 30. Λεγείων τρίτη σεβαστή
 Θούβουτις . . . x. τ. λ.

et les cartographes ont en conséquence tracé la limite de la Numidie Nouvelle autour des villes énumérées sous cette rubrique jusques et y compris Lambèse, laissant en dehors les villes dénommées après, comme si elles composaient une subdivision spéciale affectée à la légion *Troisième-Auguste*.

On ne s'est point aperçu : 1° en la forme, que si l'annotation qui suit le nom de Λάμβουσα eût constitué un nouveau titre corrélatif à ceux de Κιρτησιών et de Νομιδίας νέας, il aurait fallu lire Λεγείων τρίτης σεβαστής au génitif, au lieu du nominatif qui dénote une fonction explétive à l'égard du nom qui précède ; 2° au fond, que les inscriptions ont constaté le cantonnement de la légion *Troisième-Auguste* à Lambèse, et qu'en outre Ptolémée lui-même a bien expliqué l'étendue qu'il entend donner à la Numidie Nouvelle à l'est des Cirtésiens jusqu'à Thabraca, quand il place les Iontiens κατά την Νομιδίαν, την και Νέαν επαρχίαν μέχρι Θαβράκης. Les douze villes qui suivent l'annotation doivent donc être comprises, aussi bien que les onze qui précèdent, dans la circonscription de la nouvelle province de Numidie.

à Thamugadis, dont le titre colonial, qu'elle paraît avoir reçu de Trajan, ne nous est révélé que par cette inscription tumulaire :

D. M.
 L. AELII PERPETVI
 LEGATIONE FVNCTI
 PATRIAE SVAR COLONI
 AE VLPIAE THAMVCA
 DIS EX NVMIDIA.
 FECERVNT
 AELII TERTIVS ET COMA
 FILII LEVCADIO.

« AUX mânes de Lucius Elius Perpetuus, « qui avait rempli les fonctions d'envoyé de « sa patrie, la colonie Ulpia Thamucadis en « Numidie ; fait par Tertius et Coma fils « d'Elius Leocadius. »

— Depuis Lambèse jusqu'à Saldes.

— De Lambèse la route se continuait vers Sitifis en passant par Diana, appelée aujourd'hui Zanah, et qui était un établissement de vétérans, ainsi que l'indique suffisamment le nom de Diana Veteranorum qui lui est donné ailleurs dans l'Itinéraire ; sur un arc de triomphe en ruines se lit encore cette inscription :

IMP. CAES. M. SEVERO PIO FELICI AVG. PONT.
 MAX. TRI. POT. PROVIDENTISSIMO ET SANC-
 TISSIMO PRINCIPI. ET ANTONINO NOBILISSIMO
 CAESARI PRINCIPI IUVVENTIVS. DIANENS. EX
 DECRETO DD. PP.

« A l'empereur et César Marcus Severus « Pius Félix, auguste, grand prêtre, revêtu « de la puissance tribunitienne, prévôt, « et inviolable prince ; et à Antonin très- « noble César et prince de la jeunesse ; les « Dianais, par décret des décurions, des « deniers publics. »

Une autre route pouvait conduire de Théveste à Diana sans passer par Lambèse, mais il y avait communication de l'une à l'autre voie par une traverse entre Lambèse et le Vicus Aurelii. On pouvait aussi, à volonté, aller de Lambèse à Sitifis sans passer par Diana, soit en prenant à droite par Tadtutis dont le nom est resté à Tattubt, soit en prenant à gauche par Lamasba dont le nom se retrouve encore dans celui de Lamaza, et en allant, par Zarai qui est aujourd'hui représenté par Zéryah, rejoindre Perdices ; mais Diana communiquait direc-

tement d'un côté avec Taduttis et de l'autre avec Lamasba.

Enfin de Sitifis on gagnait Saldes, soit en droiture, soit en passant par le municpe de Tubusuptus.

— *Autres communications de Lambèse avec Théveste et avec Cirta.*

— De Lambèse se détachait vers le sud une route qui revenait ensuite au nord vers Théveste; le point le plus avancé du côté du désert était sans doute Badias dont le nom et la position paraissent se rapporter au lieu que les Arabes appellerent plus tard Bâdys de Zâh; c'est là qu'avait son quartier-général le commandant de frontière désigné dans la Notice des dignités sous le titre de *præpositus limitis Bazensis*. Parmi les stations intermédiaires, celles qui portent les dénominations de *Aquæ Herculis* et *ad Ptacinam* désignent probablement des établissements thermaux, dont le dernier est peut-être représenté par le Qala't-el-Hammâm des Arabes.

Une route partait également de Lambèse vers le nord, pour aboutir directement à Cirta, en passant par une station *ad Rotam* qui semble indiquer un moulin à eau, et par le *Lacus Regius* représenté sans doute par la grande sebkah allongée qui couvre une vaste plaine dans le sud et le sud-est de Constantine, et que nous avons déjà rencontrée sous le nom de Macomades, entre Théveste et Cirta, sur la grande voie de Carthage à Césarée.

ROUTES DE CARTHAGE A CIRTA, PAR VATARUM; ET PAR HIPPONE.
— *Route par Vatarum.* — On pouvait se rendre, par un chemin plus direct, de Carthage à Cirta, en prenant à Musti un embranchement qui conduisait d'abord à Sicca-Vénéria, que l'on croit un établissement originellement punique, devenue une colonie romaine dès avant l'époque de Pline, et remplacée aujourd'hui par la ville arabe d'El-Kéf, où se voit encore l'inscription suivante :

VICTORI
CENTURIONI
LEGIONARIO

EX EQVITE
ROMANO
OB MVNIPI
CENTIAM ORDO
MCCENSIVM
CIVI ET CONDECVRIONI
DD. PP.

« A Victor, centurion légionnaire, ex-
« chevalier romain, à raison de sa munifi-
« cence; le corps municipal des Siccéens à
« leur concitoyen et co-décour; par dé-
« cret des décourions, des deniers publics. »

On traversait ensuite Naraggara, sous les murs de laquelle, et près de Killa, fut livrée cette bataille fameuse où Scipion vainquit Annibal, et que les modernes appellent invariablement bataille de Zama, par une de ces confusions si communes dans les désignations de ce genre; une communication directe était établie de Naraggara à Hipponne-Royale par Tagaste, patrie de saint Augustin. Plus loin on trouvait Tipasa, représentée par la moderne Tyfêsch, d'où se détachait un embranchement sur Hipponne-Royale; à Tipasa on avait à choisir, pour gagner Cirta, entre la route de droite par Tibilis, ou la route de gauche par Sigus. Il existait en outre, pour aller de Musti à Cirta, une troisième route tracée entre les deux premières et communiquant avec l'une et l'autre par quelques traverses; elle passait à *Vatarum* ou *Cellas Vatarum* qui a trouvé place dans les vers de Corippe (*), à *Tigisis* qui a laissé son nom à la moderne Têghzeh, et enfin à *Sigus*, d'où l'on arrivait à Cirta; mais on pouvait, à volonté, poursuivre son chemin en droiture de Sigus à Sitifis, et continuer même au delà vers quelques points, dont le seul connu est Tubuna, qui se retrouve dans la ville arabe de Thobnah, et qui était le quartier-général du *præpositus limitis Tubuniensis*.

— *Route par Hipponne.* — Il existait encore une autre route de Cirta à Carthage: par Hipponne-Royale. On arrivait d'abord de Cirta à Hipponne soit par Rusicade, soit un peu plus directement par

(*) Voir ci-après, page 250, note (*), ce que nous disons de ce lieu.

les *Aquæ Tibillitanæ*, que l'on croit correspondre aux Hhamâm el-Berda' de nos jours. D'Hippone à Carthage, les premières étapes nous montrent en premier lieu des *Aquæ* désignant ici, comme dans tous les cas semblables, un établissement thermal public; puis la colonie de *Simittu*, qui paraît avoir laissé son nom à l'emplacement où le roi de Tunis, au commencement du seizième siècle, bâtit la ville de 'Ayn-Sammit, bientôt après ruinée par les Bédouins; ensuite *Bulla*, qui dans le premier siècle avait été la ville royale du numide Hiarbas le compétiteur de Hiemsal, et qui était bâtie au milieu d'une campagne fertile vantée par saint Augustin et Procope, et connue des Arabes sous le nom de Fahss Boll. Le reste de la route n'offre plus qu'une série de stations obscures échelonnées à des distances assez rapprochées, le long du Bagradas.

ROUTES DE TACAPE. — *De Vatarum à Tacape.* — De Vatarum une route conduisait par Théveste et Télépte jusqu'à Tacape. Elle n'offrait, dans sa première partie, aucun nom à mettre en saillie; dans la seconde se rencontrait, comme unique station intermédiaire, le château d'Ubaza, où aboutissait aussi l'une des branches de la route de Badias. La troisième partie seule offre de l'intérêt. D'abord c'était Télépte même, que la Table Peutingérienne décore du titre de colonie; puis Capsa, dont les traditions héroïques attribuaient la fondation à Hercule, fameuse par l'expédition de Marius, ville libre à l'époque de Pline, colonie au temps de la rédaction de la Table Peutingérienne, et décorée de monuments dont il reste à peine quelques inscriptions et quelques débris enchâssés dans les constructions ultérieures des Arabes, qui lui conservent le nom de Qafssah; puis les *Aquæ Tacapitanæ*, que l'on retrouve à Hammâm près de Qâbes. De Télépte et de Capsa, deux routes jumelles bientôt réunies en une seule se détachaient au sud pour regagner Tacape après avoir contourné au midi la grande lagune salée qu'on appelle aujourd'hui El-Sekhah-el-'Aoudyeh, et

dont nous supposons que Ptolémée avait fait son marais *Labya*: les noms de *Præsidium*, de *Prætorium*, de *Turres*, de *Speculum*, indiquent assez que la frontière était peu sûre, et qu'on avait pris ses précautions pour communiquer de ce côté avec *Thiges*, *Tusuros*, *Nepte*, que représentent aujourd'hui Téqyous, Touzer et Nefthah.

— *De Tacape à Leptis.* — De Tacape une route intérieure se rendait à Leptis la Grande le long des frontières tripolitaines; elle passait par les *Aquæ* que nous avons déjà signalées, et s'enfonçait ensuite dans les terres en traversant des lieux aujourd'hui inconnus, à une profondeur indéterminée; des géographes ont pensé que la ville reculée de Cydamus, la moderne Ghadâmes, mentionnée seulement par Pline et Procope, pourrait se trouver cachée sous quelque un de ces noms barbares; nous n'osons le croire. Peut-être le village actuel de Télémin conserve-t-il quelque vestige du nom de la *Turris Tamalleni* et du *Lines Thamallensis*; Bézéréos, Thabalati, Thémélami, Tillabari que Corippe a enchâssé dans ses vers (*), Talalati, paraissent désigner les quartiers où résidaient les commandants ou prévôts de frontières que la Notice des dignités de l'Empire énumère sous les noms de Bizereutani, Tablatensis, Thamallomensis, Tillibarensis, Secundanorum in castris Tillibarensibus, et Talalatensis, les uns sous les ordres du comte d'Afrique, les autres sous les ordres du duc de la Tripolitaine. Entre cette route et celle du littoral, une route intermédiaire partant de Tacape en tirant vers Sabrata et traversant le fleuve Ausere, est indiquée en partie dans la Table peutingérienne.

— *De Musti à Tacape.* — On arrivait encore à Tacape par une autre route intérieure, se séparant à Musti de la grande voie de Carthage à Cé-

(*) « Nec cessant populos infausti mittere campi
« Quos Talanteis nutrix suscepit ab arvis
« Tillibaris, junctisque maris distendit arenis
« Martamali genitrix. »

CORIPPE, *Johannide*, II, 78.

sarée par Théveste et Cirta; on venait d'abord à Assura, dont l'emplacement est déterminé par les ruines qui portent aujourd'hui le nom de Zanfouf et au milieu desquelles se lit, sur une porte triomphale, l'inscription suivante :

DIVO OPTIMO SEVERO PIO AVG. ARAB. PART. ADIAB. MAX. ET IMP. CAESARI AVRELIO ANTONINO PIO AVG. FELICI PART. MAX. BRIT. MAX. GERM. MAX. PONT. MAX. FIL. TRIB. POT. XVIII. IMP. III. COS. ILL. PP. PROCOS. OPTIMO MAXIMOQVE PRINCIPI. ET IVLIAE DONNAE PIAE PERTINACI AVG. MATRI AVG. ET CASTROVVM ET SENATVS ET PATRIAE. CONIVGI DIVI SEVERI AVG. PII COL. IVL. ABBVA DEVOTA NVMINI EORVM DDD. P.

« Au dieu bienfaisant Severus Pius, Auguste, l'Arabique, le Parthique, le grand Adiabénique; et à l'empereur et César Aurélius Antoninus Pius Augustus Félix, le grand Parthique, le grand Britannique, le grand Germanique, grand pontife, son fils, revêtu de la puissance tribunitienne pour la xviii^e fois, généralissime pour la iii^e fois, consul pour la iv^e fois (*), père de la patrie, le meilleur et le plus grand des princes; et à Julia Domna Pia Pertinax Augusta, mère de l'empereur, des armées, du sénat et de la patrie, épouse du bienheureux Sévère Auguste Pius, la colonie Julia Assura, dévouée à leur divinité, a élevé ce monument, dédié par décret des décurions. »

Les ruines de Mahdher Aouléd 'Ayâr sont moins explicites pour la détermination de la correspondance de ce lieu avec l'ancienne Tucca Térébenthina, qui venait après Assura; Sufes, qui suivait, est représentée par la moderne Eshybah. Bientôt on atteignait Suffétula, et l'on arrivait à Tacape à travers quelques stations moins connues.

DIVERSES ROUTES PASSANT PAR AQUAS REGIAS. — La route ci-dessus était coupée à angle droit par celle de Tysdrus à Théveste, sur laquelle se trouvaient *Aquæ Regiæ*, d'où l'on gagnait ensuite Suffétula. Les *Aquæ Regiæ* se rencontraient également sur la route d'Adrumète à Suffétula, de même que sur celle de Sufes à Adrumète, et enfin

sur une autre route encore de Tysdrus à Théveste par Zama Regia, Assura, et Annédéra: celle-ci, tracée uniquement sur la Table Peutingerienne, est importante en ce qu'elle sert à déterminer avec assurance la position de Zama, plus célèbre par l'application erronée de son nom à la fameuse bataille où Scipion vainquit Annibal, que par les faits réels de son histoire; le titre de colonie lui fut probablement accordé par l'empereur Adrien, ainsi qu'on en peut juger par le fragment d'inscription que voici :

COLONI COLONIAE AELIAE HADRIANAE AVG. ZAMAE REGIAE

Q. ARADIVM VALERIVM PROCVLYM IPSVM LIBEROS POSTEROSQVE EIVS SIBI LIBERIS POSTERISQVE SVIS PATRONVM COOPTAVERUNT.

« Les colons de la colonie Elia Adrienne Auguste Zama Regia, tant pour eux que pour leurs enfants et descendants, ont choisi pour leur patron Quintus Aradius Valerius Proculus, ses enfants et descendants. »

Multiplcité des villes et autres établissements.

On vient de voir quel était dans son ensemble le système de communications itinéraires établi dans la région d'Afrique. Sur ces routes étaient semés, en grand nombre, les villes romaines, les châteaux, les camps, les postes occupés par des soldats, les thermes où ils allaient guérir leurs blessures et leurs maladies, les greniers où des provisions de vivres étaient accumulées pour leur subsistance. Aussi, tranquilles possesseurs du sol, ils bâtissaient, même hors du passage de ces routes, des cités florissantes telles que Calama notre moderne Ghelmah, Madaurus la patrie d'Apulée; ils disséminaient sans crainte dans les campagnes ou les vallées des *villas* de plaisance, comme au sein de la belle Italie.

Les indigènes de leur côté avaient des cités et des bourgades multipliées répandues dans le plat pays, et l'histoire nous a transmis le nom d'un certain nombre de ces places; nous ne chercherons point à en faire ici le fas-

(*) Ces chiffres se rapportent à l'an 213 de notre ère.

tidieux inventaire: nous aimons mieux les signaler avec précision dans une esquisse rapide, au point de vue topographique, des faits historiques dans le récit desquels elles se trouvent encadrées, et qu'il nous faut maintenant

passer en revue pour y saisir les éléments d'une détermination des limites dans lesquelles se trouvèrent successivement renfermés les états et les provinces entre lesquels fut morcelé le territoire de l'Afrique.

§ II.

APERÇU GÉNÉRAL DES RÉVOLUTIONS POLITIQUES ET TERRITORIALES.

I. NAISSANCE ET PROGRÈS DE LA PUISSANCE PUNIQUE.

Établissement des colonies phéniciennes en Afrique.

RÉPARTITION DU TERRITOIRE ENTRE LES POPULATIONS INDIGÈNES AVANT L'ARRIVÉE DES PHÉNICIENS.

—L'histoire des divisions territoriales du sol africain ne peut remonter jusqu'à une antiquité bien reculée, car il n'eut longtemps que des habitants nomades, entre lesquels il n'existe guère de délimitations fixes; les récits de Salluste et les descriptions d'Hérodote nous montrent seulement une ancienne distribution générale, par grandes masses, des populations auxquelles la possession en était dévolue: sur le premier plan les Libyens, les Numides et les Maures; sur le second plan, les Garamantes et les Gétules; au dernier plan les Éthiopiens. Quelles étaient les limites respectives de ces peuples, on ne saurait prétendre le déterminer avec précision; il faut se contenter de quelques indications vagues et flottantes, sorte de moyenne conjecturale entre des contours variables et ignorés: on peut ainsi tracer à la crête de l'Atlas la ligne qui séparerait, des Garamantes et des Gétules de l'intérieur, les trois nations littorales, à l'égard desquelles le fleuve Tusca pourrait offrir assez plausiblement la borne mutuelle des Libyens et des Numides, comme le fleuve Malua celle des Numides et des Maures. Nous n'oserions nous hasarder à décrire au sud des Garamantes et des Gétules la ligne

qui les séparait des Éthiopiens; mais nous pouvons présumer que la zone mitoyenne occupée par ces deux nations se partageait entre elles vis-à-vis du fond de la petite Syrte.

Voilà, autant que nous pouvons le présumer, quelle était, au temps d'Hérodote, la répartition probable du sol entre les grandes populations indigènes ou réputées telles. Le vieil historien connaît de plus, en Afrique, deux peuples étrangers: — en premier lieu les Grecs établis dans la Cyrénaïque et dont nous n'avons plus à nous occuper actuellement; peut-être aussi quelques autres réfugiés grecs, rares et épars sur divers points des côtes ultérieures, tels que les colons lacédémoniens conduits sur les bords du Cinyps par Doriéus, les Locriens-Ozoles de Kyrkinis et d'Uzala, les Hellènes égarés au retour de Troie qui abordèrent à Meskhela, et d'autres encore, tous disparus sans laisser d'autres souvenirs; — en second lieu les Phéniciens.

COLONIES PHÉNICIENNES EN AFRIQUE; PRÉÉMINENCE DE CARTHAGE.

—Ceux-ci avaient fondé, sur les plages libyennes, de nombreuses villes, les unes succursales et ornement de leurs métropoles, qui y avaient écoulé le trop plein de leur population; les autres, souverainetés nouvelles créées par des factions expatriées, et qui prêtèrent à leurs frères d'Orient un secourable appui; toutes, à l'exemple de la mère-patrie, trouvant dans le commerce une source inépuisable d'opulence et de prospérité.

Favorisée par son heureuse position maritime, Carthage devait naturellement primer au milieu de toutes ces colonies d'un même peuple; et la force des choses en dut faire un centre politique en même temps qu'un centre de commerce, pour tous ces comptoirs, indépendants sans doute les uns des autres, mais réunis en confédération nécessaire sous l'empire d'un intérêt commun de monopole et de défense.

Comme la plupart de nos comptoirs modernes, ces villes phéniciennes étaient des postes isolés sur une plage étrangère, n'ayant dans leur dépendance qu'un petit territoire à l'entour de leurs murailles; et nous savons avec certitude, au moins pour Carthage, qu'il avait fallu acheter des indigènes l'emplacement sur lequel on s'était établi, tout comme nous achetons, des peuples nègres chez lesquels nous portons notre commerce, l'emplacement où nous voulons élever nos magasins; et le prix de cette cession était une redevance annuelle, tout comme celles que nous payons sous le nom de *coutumes*.

Carthage paya longtemps les coutumes convenues. Puis elle se crut assez forte pour répudier ce témoignage constant d'une possession précaire: elle voulut être chez elle maîtresse incommutable; et elle lutta à diverses reprises contre les indigènes qui se prétendaient les véritables propriétaires du sol. Justin nous la montre en guerre avec les Libyens dès une époque qu'Orose nous dit contemporaine de Cyrus; puis encore au temps de Darius, et forcée alors de payer les arérages stipulés; mais renouvelant bientôt ses tentatives, qui enfin eurent une meilleure issue et obligèrent les indigènes à consentir l'abolition de la redevance contestée.

EXTENSION DES ESCALES ET DES COMPTOIRS PUNTIQUES. — Les Carthaginois, au dire de Justin, portèrent dès lors aussi leurs armes chez les Numides et même chez les Maurés. Peut-être cette expédition eut-elle pour but l'établissement de quelques escales sur le littoral pour assu-

rer leur navigation jusqu'au détroit des Colonnes, au delà duquel Hannon alla même fonder de nouvelles colonies sur la plage occidentale. Cette route leur était familière, ainsi que nous l'assurent les informations recueillies par Hérodote, et dont il résulte qu'ils allaient porter leurs marchandises chez des peuples avec lesquels ils traitaient d'une façon singulière, déposant leur cargaison sur le rivage et retournant à leurs vaisseaux pour attendre que les indigènes fussent venus déposer auprès de chaque objet la quantité d'or jugée équivalente, et se fussent retirés à leur tour pour attendre que les vendeurs eussent examiné si le prix offert était suffisant; renouvelant de part et d'autre ce manège jusqu'à ce que le marché fût accepté ou rompu.

Du côté de l'est, les villes phéniciennes étaient nombreuses jusqu'à la petite Syrte, et quelques-unes s'avançaient beaucoup plus loin, telle que la grande Leptis fille de Sidon; au surplus, la limite orientale, vivement disputée par les Cyrénéens, ainsi que nous l'avons raconté en son lieu, fut définitivement portée au fond de la grande Syrte par le dévouement des frères Philènes.

Étendue et conditions de la puissance territoriale de Carthage en Afrique.

RÉPARTITION DU SOL ENTRE DIVERS ORDRES DE POPULATIONS. — Jusque-là Carthage ne se montre à nous que comme colonie prépondérante au milieu de la confédération des colonies phéniciennes, ayant peut-être elle-même quelques établissements secondaires immédiatement soumis à son autorité, exerçant peut-être aussi, à l'égard de certaines villes de la confédération, un protectorat plus direct, bien voisin d'une suzeraineté absolue, ainsi qu'il arrive toujours en pareil cas entre le fort et les faibles.

Mais là ne se bornait point le domaine des Carthaginois. L'argent des mines ibériennes, accaparé par leur

commerce avant qu'il devint le fruit de leurs propres exploitations, leur servait à acheter des soldats mercenaires, ces condottieri des vieux temps, avec lesquels ils firent, en Afrique et au dehors, des conquêtes territoriales.

Sans chercher à déterminer quant à présent l'époque précise où Carthage parvint à ce point de puissance territoriale en Afrique, et sans discuter avec Heeren si Justin s'est mépris en faisant descendre jusqu'au temps de Darius la date où elle s'affranchit de la redevance annuelle stipulée lors de sa fondation; nous remarquerons du moins que dès le moment où cet ordre de choses fut établi, dès lors aussi se trouva constituée la distribution générale du sol africain, telle que l'a expressément signalée Diodore pour un temps ultérieur, entre les Carthaginois, les Libo-Phéniciens alliés, les Libyens tenus à grand'peine sous le joug, et les Numides indépendants.

LA CITÉ DE CARTHAGE, NOYAU DE LA POPULATION PUNIQUE. — Quant aux premiers, c'étaient les *Phéniciens de Carthage* comme les appelle Diodore, c'est-à-dire ceux qui, au milieu de la nationalité tyrienne, s'étaient créés une nationalité spéciale; et le grand Annibal lui-même nous explique ce qu'il faut comprendre en celle-ci, lorsque, traitant avec Philippe de Macédoine (*), il stipule pour les seigneurs carthaginois, pour lui-même leur stratège, pour les citoyens combattant sous ses ordres, pour les hyparques ou gouverneurs provinciaux carthaginois, pour tous ceux en un mot qui avaient en commun les mêmes lois. C'était la cité carthaginoise parallèle à la cité romaine, comprenant comme elle, outre la métropole, toutes les villes, tous les établissements coloniaux peuplés de citoyens tirés de son sein. En dehors de ce cercle, tout ce qui obéissait à Carthage était confondu sous la dénomination générale de Symmaques, ou alliés, confédérés, ainsi

(*) L'an 215 avant notre ère. Ce traité est rapporté en entier dans la suite de ce volume (*Carthage*, pp. 86 et 87).

que nous le montre le premier traité conclu avec Rome immédiatement après l'expulsion des Tarquins (**).

LES LIBO-PHÉNICIENS, SECOND ÉLÉMENT DE LA POPULATION PUNIQUE. — Au premier rang parmi ces confédérés étaient les Libo-Phéniciens, les *Phéniciens Libyques* comme les appelle Ptolémée; c'étaient les possesseurs de la plupart des villes maritimes, unis par d'étroites affinités avec les Carthaginois, et souvent confondus avec eux sous un même nom, ainsi que l'assure Diodore et que nous en offre d'ailleurs un exemple le stadiasme anonyme de la Méditerranée, où toute la côte depuis la petite Syrte jusqu'au delà d'Utique est désignée par le nom de *Phénicie*. Mais, ainsi que Carthage, et plus ancienne qu'elle, Utique surpassait aussi au milieu des villes puniques, de manière à se constituer une individualité distincte, et elle prit place nominativement, à ce titre, dans les actes fédéraux, ainsi qu'on le voit dans le second traité avec Rome (***) et dans le traité d'Annibal avec Philippe de Macédoine.

Quant aux *autres villes* de la confédération, elles sont purement et simplement ainsi appelées dans le dernier de ces deux actes; mais dans le précédent elles ont une désignation plus précise, puisqu'on y voit nommés, à côté des *Carthaginois* ou citoyens de Carthage, et des *Itykéens* ou citoyens d'Utique, les *Tyriens*, qui ne peuvent être les citoyens de la vieille Tyr d'orient, ni d'une Tyr africaine inconnue, mais uniquement des villes tyriennes réunies dans cette Phénicie d'occident dont nous venons de constater l'existence. Aucune de celles-ci n'avait une prépondérance assez marquée pour être mentionnée individuellement parmi les membres influents de la confédération; ou bien elles ne constituaient

(*) L'an 509 avant notre ère. Voyez ce traité transcrit en entier dans la suite de ce volume (*Carthage*, pp. 4 et 5).

(**) Le deuxième traité avec Rome est de l'an 352 avant notre ère; nous le rapporterons un peu plus loin dans une note.

en commun qu'un seul état particulier, comme semble l'insinuer plus tard Tite-Live.

Ces villes étaient nombreuses, et rapprochées comme les anneaux successifs d'une seule chaîne, sur la côte qui s'étendait jusqu'au fond de la petite Syrte, et le trafic y était si actif, qu'elles en avaient reçu d'une manière absolue la dénomination d'*Emporia* ou les Comptoirs. Entre les Syrtes, l'aridité des côtes n'était aucunement propice à l'accumulation des établissements de ce genre, et le nom de Tripoli, resté à la capitale actuelle du pays, suffit pour nous rappeler que trois grandes villes seulement avaient pu trouver place sur ce rivage inhospitalier. Dans l'ouest elles étaient plus fréquentes sans doute; après Utique, Hipponne-Diarrhyte, Tabraca, venaient les villes métagônites parmi lesquelles peut-être il faut compter l'autre Hipponne qui plus tard fut distinguée par l'épithète de Royale; et tant d'autres villes que leur nom phénicien nous signale à défaut de témoignages historiques plus précis; enfin, au delà des colonnes d'Hercule, les comptoirs de la côte occidentale.

LES LIBYENS SUJETS DE CARTHAGE : ZEUGITANE, BYZACÈNE. — Passons aux Libyens, désignés par Diodore comme les habitants les plus nombreux et les plus anciens du pays, sujets de Carthage, mais rongant le frein qu'elle leur avait imposé. Strabon déclare que la domination des Carthaginois dans la Libye s'étendit sur toute la contrée qui n'était point dévolue aux Nomades, c'est-à-dire sur la presqu'île comprise entre Tabraca et la petite Syrte. Nous avons déjà recensé, avec Hérodote, les peuples agricoles qui y avaient fixé leurs demeures. Carthage prenait soin de disséminer au milieu d'eux, en colonies intérieures, le trop plein de sa population, constituant par ce moyen, sur le sol conquis, un réseau de villes puniques destinées à maintenir l'asservissement des indigènes.

Le pays paraît avoir été partagé, dès une époque fort ancienne, en deux

régions distinctes, sur la délimitation et le nom desquelles nous ne trouvons cependant quelques données précises qu'à une date plus récente.

L'une était celle que Strabon appelle *Karkhédonie* ou Carthaginoise, la dénommant ainsi d'après la capitale, par imitation peut-être de ce qu'avaient fait les Carthaginois eux-mêmes en étendant à toute cette contrée la désignation appellative d'*Afrique*, d'abord restreinte à leur ville seule ainsi que nous le dit Suidas, et dont la signification paraît être analogue à celle de *colonie*; mais c'est Pline seulement qui nous instruit des limites dans lesquelles était renfermée autrefois la province d'*Afrique proprement dite*, assez exactement représentée aujourd'hui par cette portion de la régence de Tunis qui est plus spécialement appelée *Afryqyah* par les indigènes. Pline nous révèle en même temps la dénomination, sans doute plus ancienne, de *Zeugitane*, qui rappelle d'une manière frappante le nom des peuples *Zaouèkes* d'Hérodote, aisément reconnaissable encore dans celui des berbers de *Zouaghah*, leurs successeurs sur le même territoire.

La seconde région est celle que bordaient à l'orient les *Emporia* ou comptoirs libo-phéniciens. Habitée par des peuples appelés Byzaciens ou Byzantes, elle en avait reçu la dénomination de *Byssatide*, *Byzacium*, *Byzacène* ou *Byzacidite*, qui apparaît déjà dans *Polybe* et qui subsista jusqu'aux derniers instants de la domination romaine.

RAPPORTS DE CARTHAGE AVEC LES NUMIDES OU NOMADES INDÉPENDANTS. — Voilà quelle était l'extension territoriale de l'autorité de Carthage en Afrique. Au delà de ces limites il n'y avait plus que des Nomades indépendants, quelquefois liés à elle par des traités de paix et d'amitié, et chez lesquels son or allait recruter des soldats mercenaires : mais ceux-là n'étaient point comptés dans la grande circonscription des *Symmaques*. Annibal ne les oublie cependant point lorsqu'il traite avec Philippe, et après tous les

membres de la confédération énumérés, il comprend encore dans la ligue contre les Romains, les *Stratiotes* qui ne faisaient partie qu'à ce seul titre de l'armée fédérale.

Quant à leur pays, dès que Carthage s'était trouvée assez puissante, elle en avait interdit l'accès à toute colonisation, à tout commerce étrangers : c'est un double monopole qu'elle se réservait. Elle autorisait seulement les expéditions de pillage et de piraterie contre les villes indépendantes, à condition que les habitants et le butin appartiendraient seuls aux capteurs, mais qu'on ne garderait point la place; et s'il s'agissait d'une ville amie, il était stipulé, en outre, que les habitants ainsi enlevés ne seraient point conduits dans un port carthaginois sans courir la chance d'être réclamés, et par suite rendus à la liberté. Tel était le droit public d'alors : nous le trouvons ainsi expliqué dès le second traité avec Rome (*), et les conditions

(*) Il est essentiel de rapporter ici ce traité de l'an 352 avant notre ère, qui ne se trouve pas, comme le premier, dans la suite de ce volume.

« Il y aura amitié entre les Romains et les alliés des Romains, et le peuple des Carthaginois, des Tyriens et des Itykéens, et les alliés de ceux-ci.

« Au delà du Beau promontoire, de Mastia, de Tarseion, les Romains ne pourront faire ni pillage, ni commerce, ni établissement.

« Si les Carthaginois prennent quelque ville du Latium non soumise aux Romains, ils garderont le butin et les prisonniers, mais rendront la ville. Si des Carthaginois font prisonniers des gens qui aient des traités de paix avec les Romains, sans être néanmoins leurs sujets, qu'on n'en introduise point dans les ports des Romains; s'il en est introduit quelqu'un, et qu'un Romain le saisisse, il sera rendu à la liberté. La même condition sera observée par les Romains.

« Si dans un pays soumis aux Carthaginois un Romain prend de l'eau ou des provisions, il ne pourra, avec ces provisions, rien faire contre ceux qui ont paix et amitié avec les Carthaginois; et le Carthaginois observera la même condition:

que nous venons de transcrire ne sont qu'une application réciproque de ce que les Romains stipulaient de leur côté à l'égard des peuplades indépendantes du Latium.

AGRANDISSEMENT DE LA PUISSANCE PUNIQUE ENTRE LE PREMIER ET LE SECOND TRAITÉ DE CARTHAGE AVEC ROME.— Dans le premier traité de Carthage avec la république romaine, il n'est fait aucune condition à l'égard de cette région littorale où les Carthaginois se réservent exclusivement ici le droit de commercer et de coloniser, tout en reconnaissant n'être pas les maîtres du sol. A cette autre époque, antérieure de plus d'un siècle et demi, ils se bornent à interdire l'accès des contrées situées au delà du *Kalon Akrotérion*, qui est au nord de Carthage, de la Byssatide et des Emporia; dans le second traité ils sont bien plus explicites à l'égard de ces parages, et ils prohibent positivement tout trafic, tout établissement et toute piraterie au delà du *Kalon Akrotérion*, aussi bien qu'au delà de Mastia et de Tarseion (après lesquelles étaient les colonies de l'Océan).

Une grande différence se révèle ainsi entre ces deux époques de la puissance carthaginoise : ce qu'elle stipulait jadis pour l'Afrique propre n'est guère que ce qu'elle stipule ensuite pour la région indépendante où elle a échelonné des postes et des comptoirs : une grande révolution s'est donc opérée dans l'intervalle; et le dire de Troguè-Pompée, quelque mutilé qu'il soit dans le sommaire décharné de son abrégé

« dans le cas d'infraction, on ne se fera point justice soi-même; s'il y a tort causé par quelqu'un, ses nationaux seront responsables du dommage.

« En Sardaigne et en Afrique, nul Romain ne pourra commercer ni former d'établissement, à moins que pour prendre des provisions ou radouber son vaisseau; si la tempête l'y porte, il en réparera dans les cinq jours. Dans la Sicile soumise aux Carthaginois, et à Carthage, il fera et agira comme il appartient à tout citoyen. Le Carthaginois de son côté fera de même à Rome. »

viateur, n'en a pas moins toute l'autorité d'un fait historique confirmé par les documents contemporains, savoir : que Carthage ne devint maîtresse du pays que par les efforts de la famille de Magon, au temps de Darius fils d'Hystaspes, et même plus tard (*).

HAINES DES LIBYENS POUR LE JOUG DE CARTHAGE. — Au surplus, en ces Libyens conquis, Carthage ne trouva point des sujets toujours dociles; et le joug sous lequel elle faisait plier leur tête, trop lourd pour être porté sans impatience, n'était point assez fortement assujéti pour résister aux accès de colère d'un peuple qu'elle ne sut qu'opprimer.

Quand Himilcon eut vu la peste envahir son armée devant Syracuse (**), et que réduit à fuir avec la seule cohorte sacrée des citoyens carthaginois, il abandonna à la merci du vainqueur ses auxiliaires libyens sans refuge sur cette terre étrangère où ils furent bientôt dispersés et détruits, alors une violente indignation souleva l'Afrique, dès longtemps fatiguée du joug de ses maîtres; elle reprit son indépendance. Deux cent mille soldats s'emparant de Tunis et pressant Carthage, lui demandèrent compte de ce lâche abandon. Mais ils étaient sans chefs habiles, de tribus diverses, trop nombreux pour se procurer aisément des vivres; les Carthaginois surent trouver quelques traîtres à acheter, et bientôt cette multitude débandée, regagnant ses demeures, délivra la cité suzeraine des frayeurs qu'elle lui causait. Et l'adroite Carthage eut bientôt repris son ascendant politique en Afrique, où quatre ans après nous la voyons faire de puissantes levées de soldats pour créer une nouvelle armée de Sicile.

Mais quinze ans plus tard (***) pendant que la peste et les émeutes désol-

(*) C'est-à-dire à la génération suivante, sous les fils d'Amilcar le contemporain de Darius.

(**) L'an 395 avant l'ère vulgaire.

(***) L'an 379 avant l'ère vulgaire.

laient Carthage, les Libyens se hasardèrent encore à secouer le joug; il fallut les combattre et les vaincre pour les faire rentrer dans la sujétion: et les efforts des Carthaginois pour y parvenir durent être bien grands, puisque dix ans après Denys de Syracuse profitait de l'épuisement qui en était résulté pour recommencer les hostilités.

Quand Agathocles, pressé en Sicile par les armes carthaginoises, résolut de porter la guerre en Afrique, il comptait sur la défection, en sa faveur, des Libyens alliés de Carthage, qu'il savait être las de la domination punique; et l'événement sur ce point justifia ses prévisions.

Invasion de l'Afrique par Agathocles.

AGATHOCLES ENLÈVE AUX CARTHAGINOIS TOUTES LEURS POSSESSIONS ET SE DÉCLARE ROI D'AFRIQUE. — Cette expédition d'Agathocles (*), qui sillonna de ses marches le sol de l'Afrique et mit Carthage à deux doigts de sa ruine, fournit quelques indications topographiques qu'il est intéressant de recueillir dans le récit de Diodore.

Furtivement parti de Syracuse, Agathocles vient débarquer aux *Latomies* ou carrières que l'on voit encore près d'El-Hawaryeh; il emporte et pille *Mégalopolis*, qui paraît répondre à Sydy-Daoud, et entre dans le blanc *Tunis*, qui se rend à la première sommation. Il bat les premières troupes qui lui sont opposées, dévaste les environs de Carthage, reçoit les soumissions d'un grand nombre de places; puis il marche contre les villes maritimes, s'empare de *Néapolis*, aujourd'hui Nabel, et va assiéger *Adrumète*, la moderne Sousah, de concert avec Elymas roi des Libyens devenu son allié. Il prend ensuite *Thapsus*, dont les ruines se voient au cap Dimas, et plusieurs autres villes du même canton. Ayant ainsi, de gré ou de force, réduit à son

(*) De l'an 310 à l'an 306 avant l'ère vulgaire.

obéissance plus de deux cents villes, il s'enfonça dans l'intérieur. Les Carthaginois tentent une diversion; mais Agathocles revient les surprendre, les taille en pièces, et reprend son ascendant sur les Libyens après avoir vaincu et tué Elymas qui était retourné au parti ennemi. Cependant les Carthaginois envoient des troupes pour regagner les Numides défectifs, et Agathocles ne peut les empêcher d'atteindre les terres des *Zouphons*, de faire déclarer pour Carthage un grand nombre d'habitants, et de ramener à leur ancienne alliance beaucoup de ceux qui s'en étaient séparés.

Après avoir appelé à son aide Ophélas et l'avoir fait assassiner, Agathocles grossit sa propre armée des troupes venues de Cyrène; et comme Antigone, Démétrius, Ptolémée, Cassandre, Lysimaque se créaient des royaumes des lambeaux de l'empire d'Alexandre, lui-même aussi prend la couronne et le titre de roi. Il vient assiéger *Utique*, qu'il enlève d'assaut, puis *Hippou-Akra*, c'est-à-dire la citadelle de la première Hippone représentée aujourd'hui par Bizerte, qu'il emporte également; et il se fait ainsi reconnaître de la plupart des Libyens du littoral et de l'intérieur; quant aux Numides quelques-uns acceptent son alliance, les autres attendent l'issue définitive de la lutte.

EXPÉDITIONS D'EUMAQUE CHEZ LES NUMIDES. — Rappelé en Sicile par l'état de ses affaires, Agathocles laisse à son fils Archagathe le soin de continuer la guerre d'Afrique. Celui-ci envoie dans l'intérieur des terres un corps de troupes sous les ordres d'Eumaque, lequel prend d'abord *Tokat* et soumet les Numides d'alentour, puis s'empare de *Phelliné*, et réduit les Asphodélodes du voisinage, semblables pour la couleur aux Éthiopiens, se rend maître ensuite de la grande ville de *Meskhe-la*, de là va conquérir la citadelle de la seconde *Hippone*, homonyme de celle qu'avait naguère subjuguée Agathocles, et enfin emporte et rase la ville libre d'*Akris*, après quoi il re-

vient auprès d'Archagathe. Une seconde expédition est alors résolue, et Eumaque, dépassant les villes déjà soumises, attaque à l'improviste *Miltine*, que des forces supérieures le forcent d'abandonner: traversant alors une montagne infestée de chats sauvages, il entre dans un pays rempli de singes, et atteint trois villes dont le nom, traduit à la manière des Grecs, est exprimé dans Diodore par celui de *Pithékousses*; elles étaient sans doute placées vers le golfe d'El-Qoll, où les pithèques abondent, et où Scylax indique d'ailleurs une île Pithékoussé qui suivant toute apparence est l'île aux singes existant encore sous ce nom près de Storah. Eumaque emporte et détruit une de ces villes, reçoit les soumissions des deux autres; mais effrayé du nombre des ennemis qui accouraient de toutes parts, il s'empresse de regagner les bords de la mer.

CARTHAGE RECOUVRE TOUTES SES POSSESSIONS D'AFRIQUE. — Cependant les revers d'Archagathe rappellent Agathocle en Afrique, et dans le dénombrement qu'il fait à son arrivée, ce prince compte encore six mille Grecs, autant de mercenaires d'Europe, dix mille auxiliaires libyens, quinze cents chevaux et six mille chars du pays; mais un premier échec amène la défection des Libyens, et Agathocles voyant sa cause perdue en Afrique, s'enfuit secrètement en Sicile. Ses soldats, indignés de ce lâche abandon, massacrent ses deux fils, et traitent directement avec Carthage, qui leur accorde trois cents talents en échange des villes qu'ils tenaient encore, réduit par la force les garnisons qui voulaient résister, prend à son service ceux qu'elle y trouve disposés, et transporte le reste en Sicile. Ainsi fut terminée cette guerre qui avait dépeuplé un moment Carthage de toutes ses possessions territoriales d'Afrique, mais après laquelle les choses se trouvaient, en définitive, remises au même état qu'avant les hostilités.

Pour apprécier l'étendue de ces possessions, au moins sur certains rayons, il nous suffirait de connaître l'empla-

cement des Numides *Zouphons*, qui étaient une nation amie et non sujette, située par conséquent en dehors des limites puniques; et celui des villes de l'ouest conquises par Eumaque, et dont la première, *Tokal*, est déjà indiquée comme une place numide: c'est probablement la même que Ptolémée indique sous le nom de *Toukka* entre Thabraka et le fleuve Bagradas; mais la position en demeure pour nous incertaine: et quant aux *Zouphons*, il ne s'est encore produit à leur égard que des hypothèses sans consistance.

II. LUTTE DE CARTHAGE CONTRE ROME.

Jusqu'à l'époque où nous sommes parvenus, la reine du commerce de l'occident, Carthage n'avait eu de rapports avec Rome que pour lui interdire l'approche de ses domaines d'Afrique: la Sicile, jetée entre les deux rivales, était le champ sur lequel elles devaient se rencontrer, et commencer la lutte, fameuse dans tous les siècles, où trois fois elles mesurèrent leurs forces, s'ébranlant l'une l'autre dans leurs fondements, jusqu'à ce qu'enfin Carthage fut violemment arrachée du sol par son implacable ennemie.

Les trois guerres qui forment comme les actes de cette longue tragédie, eurent leurs intermèdes, dignes d'un si grand drame: et Carthage, deux fois échappée aux coups de Rome, fut aux prises tour à tour avec les soldats stipendiés dont ses caisses épuisées ne pouvaient solder les services, et avec l'insatiable Massinissa, dont l'ambition usurpatrice la dépouillait pièce à pièce de ses domaines.

Ainsi s'offrent successivement à notre étude suivant l'ordre des temps; — la première guerre avec Rome, celle dont Régulus fut le héros ainsi que la victime; — la guerre des stipendiés; — la guerre chantée par Silius Italicus, où les grands noms de Scipion et d'Annibal ne laissent de place pour aucun autre; — les querelles de territoire élevées par Massinissa; — en-

fin la dernière guerre avec Rome, où le fils de Paul-Émile, le fils adoptif de Scipion, n'eut qu'à porter le coup de grâce à la malheureuse Carthage qui se débattait en vain, dans une affreuse agonie, sous le fer impitoyable de ses bourreaux.

Voilà ce qu'il nous faut parcourir d'un coup d'œil rapide; mais aux seules choses d'Afrique doit se borner ici notre examen, restreint même, dans son point de vue, à de simples questions de topographie et de limites territoriales.

Première guerre punique.

EXPÉDITION DE RÉGULUS.—Après huit années de combats où la ténacité des Romains semblait triompher de l'inconstante fortune, les consuls Aulus Manlius Vulso et Marcus Atilius Régulus (*) avaient résolu d'effectuer une descente sur le territoire même de Carthage; et la flotte romaine, rompant les obstacles que les vaisseaux puniques avaient tenté de lui opposer, se rallia au promontoire d'Hermès; puis longeant la côte vers le sud, elle s'arrêta devant Aspis, dont le nom grec était traduit dans la langue des Latins par celui de Clypéa, conservé presque entièrement par les Arabes à la moderne Éqlybyah. C'est là qu'on débarqua; la ville fut emportée, et devint le quartier général de l'armée expéditionnaire, qui fut bientôt maîtresse de tout le plat pays et de nombre de places dans le voisinage.

A l'expiration de son consulat, Régulus, maintenu comme proconsul à la tête des troupes nécessaires pour continuer la guerre, s'avança vers l'intérieur du pays, arriva sur les bords du Bagradas, et vint mettre le siège devant la forte place nommée Adin, au soutien de laquelle accoururent les Carthaginois; mais l'habileté de Régulus triompha de leur nombre; sa victoire fut complète, et lui valut la capitulation du pays dans un rayon assez étendu pour compter jusqu'à quatre-

(*) L'an 256 avant l'ère vulgaire.

vingts villes soumises. Certaines conditions de position et d'homophonie semblent désigner la ville appelée Outhina dans Ptolémée, Utina dans les conciles, et dont les ruines portent encore le nom de Oudenah, à dix milles géographiques au sud de Tunis, comme représentant l'Adin de Polybe. La prise de Tunis couronna cette brillante campagne, où les succès du proconsul étaient accompagnés des déprédations des Numides, ennemis plus acharnés encore que les Romains.

VICTOIRE DE XANTIPPE. — Cependant Carthage ayant eu recours à des Grecs mercenaires, le lacédémonien Xantippe vint changer d'un seul coup la face des affaires; l'armée des Romains fut anéantie, et 2 000 hommes à peine parvinrent à regagner Clypéa. Les Carthaginois s'empresèrent d'expulser les Romains des places qu'ils occupaient, et ils vinrent assiéger Clypéa. Mais Rome s'était hâtée de mettre en mer de nouvelles forces; les consuls Servius Fulvius Pétinus Nobilior et Marcus Emilius Paullus vinrent d'abord à l'île de Cossura, la moderne Pantellaria, dont ils s'emparèrent; puis ils se dirigèrent sur Clypéa, en vue de laquelle ils remportèrent sur la flotte carthaginoise une victoire vivement disputée, descendirent sur terre, établirent leur camp près de la ville, et battirent encore les Carthaginois; puis, embarquant la garnison et le butin, ils abandonnèrent l'Afrique pour retourner en Italie, où les honneurs du triomphe les attendaient à raison de la prise de Cossura et de la défaite des Carthaginois. Mais une tempête détruisit leur flotte sur les côtes de Sicile, et Cossura fut reprise par Carthage, pendant qu'Amilcar Barca, parcourant en maître le pays des Numides, les châtiât de l'appui qu'ils avaient prêté à Régulus, faisant pendre les chefs et imposant aux populations de grosses contributions d'argent et de bestiaux.

RÉSULTATS DE LA GUERRE. — Ainsi la première expédition des Romains en Afrique n'avait eu d'autre résultat, quant à la possession du ter-

ritoire, qu'une occupation passagère, dont toutes les traces étaient déjà effacées. Il n'y eut plus de leur part, jusqu'à la fin de la guerre, aucune tentative sérieuse d'invasion: d'abord les consuls Cnéus Servilius Cépion et Caius Sempronius Blésus (*) vinrent faire quelques courses de pillage sur divers points du littoral, jusqu'à l'île des Lotophages appelée Ménix (c'est-à-dire l'île de Gerbeh, où subsiste encore le nom de Menâges), emportant un butin que la mer engloutit à leur retour, ce qui n'empêcha pas Sempronius d'obtenir le triomphe. Six ans après, quelques particuliers, armant à leurs frais des galères empruntées à la république, allèrent courir les côtes africaines, pénétrèrent dans le port d'Hippone-Diarrhyte, y brûlèrent les vaisseaux ennemis ainsi qu'une partie de la ville, firent un butin considérable, et effectuèrent leur sortie en franchissant adroitement les chaînes tendues pour leur barrer le passage. Puis à deux ans de là le consul Marcus Fabius Butéo (**) conduisit une flotte en Afrique, et remporta sur les Carthaginois, auprès de l'île Egimurus, une victoire navale, dont encore une fois la tempête enleva les fruits aux Romains. Egimurus est la plus grande des deux îles conjointement appelées aujourd'hui Gjouâmer, pluriel de Gjamour, ou de Gjamerah dont les Européens ont fait Zembra, ainsi écrit sur nos cartes.

Enfin la paix fut conclue, et la première guerre punique, dont le théâtre était demeuré, sur le continent, restreint dans un cercle médiocrement étendu, fut terminée sans que Rome eût pris pied sur le territoire d'Afrique.

Guerre des Stipendiés.

CAUSES DE LA GUERRE. — Carthage eut bientôt sur les bras toutes les troupes mercenaires et libyennes que l'évacuation de la Sicile et la ces-

(*) L'an 253 avant l'ère vulgaire.

! (**) L'an 245 avant l'ère vulgaire.

sation des hostilités rendaient maintenant inutiles, et qui furent provisoirement transférées à Sicca, la moderne Kéf.

Elles avaient à réclamer un gros arriéré de solde et de prestations de toute nature, sur le montant desquelles on voulut marchander; elles s'en irritèrent, et prenant la route de Carthage, elles vinrent camper à Tunis au nombre de 20 000 hommes (*); les tardives concessions du sénat carthaginois accrurent leurs exigences, et comme on n'y obtempérait pas sans objections, elles se révoltèrent ouvertement, et appelèrent le pays à faire cause commune avec elles.

Le pays concentrait une longue impatience des exactions impitoyables de ses maîtres, qui ne croyaient être que justes en ravissant au cultivateur la moitié de ses produits, en arrachant aux villes, en temps de guerre, le double des contributions ordinaires. Toutes les villes et les campagnes répondirent à l'appel de leurs frères; de toutes parts on envoya des soldats, des munitions, de l'argent; les femmes même sacrifièrent avec empressement leurs bijoux pour soutenir la querelle nationale; et les insurgés ayant ainsi réuni une armée de 70 000 hommes, allèrent, sous la conduite du libyen Mathós et du transfuge campanien Spendius, attaquer Utique et Hippone-Diarrhyte, qui seules étaient restées fidèles à la cause des Carthaginois.

SUCÈS DIVERS DE HANNON ET D'AMILCAR. — Le stratège Hannon, qui avait fait sa réputation militaire par la conquête antérieure du canton libyen d'Hécatompyle, fut mis à la tête d'une armée improvisée au sein de la capitale. Cette Hécatompyle, que Polybe et Diodore font conquérir par Hannon, avait, suivant le dernier, été fondée par Hercule à la sortie du désert de Libye, sur la route d'Égypte à Gades; et nous savons par Salluste que la grande ville fondée en cette région par Hercule, n'était autre que Capsa, dont les Ara-

(*) L'an 240 avant l'ère vulgaire.

bes ont conservé le nom à la moderne Qafssah qui lui a succédé. Hannon marcha au secours des places assiégées, et remporta auprès d'Utique un premier succès, presque aussitôt suivi, par son imprudence, d'un désastre qui lui fit perdre son camp et tout son matériel; puis, à quelques jours de là, devant la ville de Gorza, dont nous ignorons l'emplacement certain, bien que des inscriptions en soient venues à nos musées d'Europe (*), deux fois son impéritie laissa échapper une victoire facile. Carthage effrayée se hâta de mettre sur pied une nouvelle armée de 10 000 citoyens avec 70 éléphants, et en donna le commandement à Amilcar Barca, qui fit prendre aussitôt une nouvelle face aux affaires.

Les insurgés avaient établi des postes multipliés en travers de l'isthme qui joignait Carthage au continent; ils occupaient en outre l'unique pont du fleuve *Makar* (c'est ainsi que Polybe appelle le Bagradas ou Megerdah), et y avaient même bâti une ville. Ce pont et la ville attenante sont plausiblement représentés aujourd'hui par la position d'El-Qantharah ou le Pont, à moitié chemin de Tunis à Bizerte. Amilcar, au grand étonnement de tous, tourna ces obstacles en opérant son passage sur la barre même du fleuve, que la mer découvrait sous

(*) Le musée de Cortone renferme deux inscriptions curieuses apportées d'Afrique et publiées pour la première fois par Marini dans ses *Monuments des Frères Arvales*; nous nous bornerons à rapporter ici un fragment de l'une d'elles, datée de l'an 7 de notre ère :

CIVITAS GYZRENSIS EX AFRICA
HOSPITIUM FECIT CVM C. AVFVS
TIO C. F. GAL. MACRINO PRAEF.
FABR. RVMQVE LIBEROS POSTER
ROSQVE RVIS SIMI LIBERIS
POSTERISQVE SVIS PATRO
NVN COOPTAVNT.
etc.

« Les citoyens de Gurza en Afrique ont fait contracter d'hospitalité avec Caius Augustus Macrinus « fils de Caius, de la tribu Galeria, préfet des on- « vriers, et l'ont choisi, lui, ses enfants et descen- « dants, pour leur patron à eux, leurs enfants et « descendants; » etc.

l'influence de certains vents dont il sut profiter, et il put marcher à découvert sur l'armée ennemie, la vaincre, dégager Utique, occuper la ville du Pont, et parcourant en vainqueur le pays environnant, en reprendre toutes les places, les unes par capitulation, les autres d'assaut. Une nouvelle victoire (due principalement à la défection en sa faveur du prince numide Naravase avec ses 2 000 cavaliers) le délivre ensuite des corps de troupes envoyés pour le harceler dans sa marche; et il opère enfin sa jonction avec Hannon.

Mais la rivalité des deux chefs vint paralyser les efforts d'Amilcar; et la cause de Carthage éprouva d'autre part des revers répétés; pour comble de malheur, Utique et Hipponé-Diarrhyte, jusqu'alors inébranlables dans leur fidélité, ouvrirent leurs portes aux Libyens; et ceux-ci, enfin, vinrent mettre le siège devant Carthage.

VICTOIRE DES CARTHAGINOIS ET FIN DE LA GUERRE. — Le rappel de Hannon rendit à Amilcar toute sa force; il harcela les assiégeants jusqu'à leur faire lâcher prise; et les insurgés ayant mis à ses trousses une armée de 50 000 hommes (où figurait avec les siens le prince libyen Zaxas), il les battit en détail, les attira dans une position désavantageuse, en un lieu appelé *Prión*, scie, par allusion à cet instrument; et pendant qu'ils attendaient vainement des secours de leur camp de Tunis, il les réduisit à manger leurs prisonniers et leurs esclaves, jusqu'à ce qu'enfin il pût anéantir jusqu'au dernier les 40 000 hommes qui restaient.

Cette victoire valut encore la reddition d'un grand nombre de villes libyennes. Après avoir assuré la soumission du pays, Amilcar vint assiéger Tunis de deux côtés à la fois; mais l'un des camps fut surpris et Amilcar obligé de faire retraite vers l'embouchure du Bagradas. Hannon lui ayant amené des renforts, les deux généraux, agissant désormais de concert, firent éprouver à Mathôs de fréquents revers, soit auprès de Lep-

tis, représentée comme on sait par la moderne Lemthah, soit ailleurs. Enfin on en vint à une bataille décisive où la victoire demeura aux Carthaginois; la plupart des Libyens y périrent, le reste se réfugia dans une ville voisine qui ne tarda pas à se rendre. Tout le pays rentra dans l'obéissance, sauf Utique et Hipponé-Diarrhyte, qu'il fallut réduire de force. Et les Carthaginois se trouvèrent ainsi redevenus maîtres encore une fois de toutes leurs possessions d'Afrique. Ils châtièrent même les populations voisines qui s'étaient montrées hostiles, notamment les Numides Micatanes, dont ils maltraitèrent les femmes et les enfants, et empalèrent tous ceux qui tombèrent entre leurs mains.

Deuxième guerre punique.

DISPOSITIONS PREALABLES D'ANNIBAL. — Dépouillée, par les Romains, de la Sicile, de la Sardaigne, de la Corse, de la plage ligurienne, Carthage trouvait une ample compensation à ces pertes dans ses conquêtes nouvelles en Hispanie; mais la jalouse Rome en prit ombrage, prétendit imposer l'Èbre pour limites, et réserva même, au delà, l'indépendance de la grecque Sagonte : Annibal prit Sagonte et la guerre fut rallumée.

Le général carthaginois pourvut aussitôt à la sûreté de l'Afrique et de l'Hispanie en les munissant de garnisons échangées entre les deux pays; pour l'un, comme au temps de Scyllax, Carthage commandait en maîtresse depuis la grande Syrte jusqu'aux colonnes d'Hercule; pour l'autre, depuis les colonnes d'Hercule jusqu'aux Pyrénées. Annibal tira de cette dernière 16 000 hommes qu'il répartit entre Carthage et les places de la Métagonie, après avoir pris à celles-ci 4 000 fantassins qu'il transféra dans la capitale, comme otages plus encore que comme défenseurs. En retour, il fit venir en Hispanie un corps de 15 000 hommes dont il n'est pas sans intérêt de rappeler ici la composition : l'infanterie présentait un ef-

fectif un peu moindre de 12 000 Libyens, auxquels il joignit 300 Liguriens et 500 Baléares; quant à la cavalerie, la Libye et les villes libo-phéniciennes n'avaient pas fourni 500 hommes; il y avait de plus 300 Lorigites et 1800 nomades Massyliens, Massésyliens, Makiens, et Maures des bords de l'Océan. Lui-même entra en campagne avec une puissante armée, dont les Libyens et les Numides avaient fourni une part importante.

Nous n'avons point à raconter ici les mémorables prouesses du héros carthaginois conduisant ses éléphants et ses phalanges africaines à travers les frimas des Pyrénées, des Alpes, de l'Apennin, ébranlant toute l'Italie et réduisant Rome à la dernière extrémité; nous n'avons point à dire les exploits des Scipions en Hispanie; l'Afrique seule, au point de vue de son histoire territoriale, a droit de nous occuper.

PREMIÈRES INCURSIONS DES ROMAINS. — Le consul Cnéus Servilius Géminus (*) y fit une première incursion; d'abord il dévasta l'île de Ménix, rançonna celle de Kerkina, et débarqua ensuite sur le continent pour y faire le dégât; mais il fut enveloppé, perdit 1000 hommes avec son questeur Sempronius Blésus, et fut contraint à une honteuse fuite; dans la traversée de retour, il prit la petite île de Kossyra, où il laissa garnison, et rentré à Lilybée, il remit le commandement de la flotte au préteur Titus Otacilius, le même qui deux ans après vint faire une descente sur les côtes carthaginoises qu'il dévasta, et trois ans plus tard reparut avec quatre-vingts galères devant Utique, enleva dans le port même cent trente navires chargés de grains, ravagea les environs, et revint en Sicile avec un immense butin, fruit d'une simple croisière de trois jours.

A son exemple, Marcus Valérius Messala, envoyé par le consul Marcus Valérius Lévinus (**), vint deux ans

après avec cinquante galères faire une descente à Utique, ravager la campagne et enlever des prisonniers. L'année suivante, les comices voulurent que Lévinus, conservant la Sicile comme proconsul, fit encore quelque descente en Afrique, en personne ou par un de ses lieutenants, soit Messala, soit le propréteur Lucius Cincius Alimentus; mais il n'effectua son expédition que la seconde année de son proconsulat; alors il partit avec cent galères, vint débarquer près de Clypéa, poussa ses excursions au loin dans la campagne sans trouver d'obstacles, et, chargé de dépouilles, regagna précipitamment ses vaisseaux pour combattre et vaincre la flotte carthaginoise envoyée contre lui. L'année d'après, proconsul encore, il aborda près d'Utique, s'avança fort avant sur le territoire de Carthage, et ayant recueilli un riche butin, il se remit en mer pour battre la flotte punique qui venait à sa rencontre.

ROME SE FAIT DES ALLIÉS EN AFRIQUE. — Mais des courses de pillage sur le littoral étaient sans portée: pour inquiéter sérieusement Carthage en Afrique, il fallait prendre pied sur ce continent; Rome n'avait point négligé de s'y ménager des alliances dans ce but. Entre les possessions puniques et les Maures voisins de l'Hispanie s'élevaient les deux puissants royaumes numides des Massésyliens et des Massyliens, états rivaux se disputant la possession d'une province enlevée à Carthage, l'un ayant pour roi Syphax dont la capitale était Siga, l'autre appartenant à Gala et ayant pour capitale peut-être la royale Hippone. Les Romains ayant gagné Syphax, les Carthaginois excitèrent contre lui Gala, qui envoya son jeune fils Massinissa le combattre et le vaincre à deux reprises; cependant Syphax se releva de sa double défaite et obtint quelques avantages contre les Carthaginois, pendant que Massinissa faisait la guerre pour eux en Hispanie, où l'avait accompagné son neveu le jeune Massiva.

Massiva ayant été fait prisonnier dans une rencontre, Scipion le renvoya sans rançon et comblé de pré-

(*) L'an 217 avant l'ère vulgaire.

(**) L'an 210 avant l'ère vulgaire.

sents à son oncle, qui fut vivement touché de cet acte de générosité, et résolut peut-être dès lors d'embrasser le parti des Romains. On peut croire toutefois que ses dispositions à cet égard furent principalement déterminées par le désir de s'assurer, au moyen de leur alliance, la possession future d'un trône qui venait de lui échapper par l'avènement de son oncle Ésalcès, plus favorisé que lui-même des Carthaginois, lesquels avaient cimenté leur amitié en faisant épouser au nouveau roi une nièce du grand Annibal. Quoi qu'il en soit, Massinissa fit de premières ouvertures au propréteur Marcus Silanus, puis il eut avec Scipion lui-même une entrevue secrète, dans laquelle il insista vivement pour que la guerre fût portée en Afrique, où il était né, où il avait été élevé dans l'attente d'un trône, et où il pourrait montrer aux Romains que jamais ils n'avaient eu d'ami aussi dévoué que lui. Après s'être engagé mutuellement leur foi, les deux chefs se séparèrent, et bientôt Scipion se rendit à Rome pour obtenir le consulat, et Massinissa fut rappelé en Afrique par le soin de ses propres affaires.

MASSINISSA RECOUVRE SON ROYAUME ET LE REPERD. — Il avait d'abord reçu la nouvelle que son oncle Ésalcès était mort, et que son cousin Capusa, fils aîné du défunt, avait été proclamé roi à sa place; bientôt il apprit que Capusa avait été tué dans un combat contre Mészétule, autre prétendant, qui toutefois n'avait osé prendre le sceptre qu'à titre de tuteur du jeune Lacumacès frère de Capusa, tout en cherchant à consolider son usurpation, d'un côté par l'alliance des Carthaginois au moyen de son mariage avec la veuve d'Ésalcès nièce d'Annibal, et d'un autre côté par l'alliance de Syphax, à qui il envoya des ambassadeurs.

Massinissa ne perdit pas un instant: il passa en Mauritanie, et obtint du roi Bocchar 4 000 cavaliers à titre d'escorte jusqu'aux frontières de la Numidie des Massyliens, où cinq cents de ses partisans, prévenus de son arrivée, vinrent le recevoir; bientôt son armée

étant devenue nombreuse, moins cependant qu'il ne l'avait espéré, il marcha contre Lacumacès, qu'il atteignit près de Thapsus au moment où ce prince partait pour aller joindre Syphax; Massinissa s'empara de la ville, reçut à merci les cavaliers royaux qui se rendirent, tailla en pièces ceux qui voulurent résister; mais le gros de l'armée ainsi que le jeune roi parvinrent à s'échapper pendant la mêlée et rejoignirent Syphax. Ce premier succès ayant grossi les forces de Massinissa, il put tenir tête à Mészétule malgré les renforts que Lacumacès avait obtenus de Syphax; il leur livra bataille, les défit, les obligea à se réfugier sur les terres de Carthage, et recouvra ainsi le royaume de ses pères; mais sentant qu'il allait avoir Syphax sur les bras, il se hâta de faire à ses compétiteurs de favorables conditions, et les rallia ainsi à son parti.

Syphax en effet, adroitement excité par les Carthaginois à occuper sur-le-champ en maître le territoire qui avait été l'objet de contestations opiniâtres entre Gala et lui, fonda sur les Massyliens, et força Massinissa à fuir dans les montagnes avec un petit nombre de cavaliers et quelques familles emportant leurs tentes et chassant devant elles leurs troupeaux: les habitants, dit Tite-Live, appellent ces montagnes *Balburn*, soit que l'historien latin traduise la signification du mot indigène, soit qu'il en reproduise simplement l'émission phonétique. Un lieutenant de Syphax; chargé d'une expédition dans ces gorges étroites, poursuit Massinissa de retraite en retraite, l'atteint et le blesse auprès de Clypéa, et perd enfin sa trace au passage d'un torrent où le prince s'est jeté et doit avoir péri. . . . Mais une caverne cache le monarque blessé, qui bientôt rétabli reparait au milieu des Massyliens enthousiasmés, reprend son royaume, ravage les terres de ses voisins, vient se faire battre entre Hippène et Cirta par son heureux compétiteur, et va chercher un refuge au fond de la petite Syrte, dans le canton situé entre les conptoirs puniques et

les Garamantes, où il attendit avec confiance des jours meilleurs.

ARRIVÉE DE SCIPION. — Tel était l'état des choses quand le consul Scipion (*), préparant en Sicile une expédition décisive contre Carthage, envoya Caius Lélius avec une escadre courir les côtes et sonder le terrain; celui-ci débarqua à Hippone-Royale, fit le dégât dans les environs, eut une entrevue avec Massinissa, et repartit chargé de butin, pendant que les Carthaginois effrayés s'empres- saient d'acheter, au prix de la main de la belle Sophonisbe, la renonciation ouverte de Syphax à l'alliance romaine, et tentaient de gagner également Massinissa, qui feignit de s'y prêter et vint avec ses cavaliers établir son camp auprès d'Utique. Enfin Scipion, à qui Rome avait laissé, avec le titre de proconsul, la province de Sicile et le soin de la guerre d'Afrique, mit en mer avec une flotte bien équipée et de nombreuses troupes de débarquement; après une journée et une nuit brumeuses, le soleil dissipa les nuages et le vent fraîchit; on aperçut la terre à cinq mille pas, c'était le promontoire de Mercure: « Allons plus loin », dit Scipion. Le vent tomba, la brume reparut et ne fut dissipée que le lendemain au lever du soleil; on revit la terre, c'était le Beau promon- toire: « Bon augure! dit Scipion; débarquons ici. »

Il établit d'abord son camp sur les hauteurs les plus voisines, envoie sa flotte vers Utique, et prend la même route par les coteaux peu éloignés du rivage, s'empare chemin faisant de quelques places, est rejoint par Mas- sinissa avec 2 000 cavaliers numides, ravage la campagne, occupe la ville libyenne de Lokha dont le nom est resté au village actuel d'El-Ouqâ, et vient camper à un mille d'Utique; puis il va, à quinze milles de son camp, tomber sur un corps de 4 à 5 000 ca- valiers cantonnés à Saléra, qu'il em- porte, dévaste les alentours, prend quelques autres places, et revient, après

une absence de sept jours seulement, assiéger Utique par terre et par mer. L'arrivée de Syphax et d'Asdrubal le détermine à lever le siège après qua- rante jours d'efforts inutiles, et à s'al- ler retrancher pour l'hiver sur un pro- montoire qu'un isthme étroit unissait au continent; ce lieu en prit le nom de Castra Cornélia, sous lequel on le voit figurer dans les itinéraires.

PREMIERS SUCCÈS DE SCIPION. — Après quelques pourparlers sans ré- sultat, Syphax se porta sur la ville de Tholonte où les Romains avaient de grands approvisionnements, et l'enleva par surprise. Mais Scipion (*), dans une expédition nocturne, se dirige silencieusement vers le camp d'As- drubal, distant de soixante stades en- viron, ou plus de sept milles, pour aller y mettre le feu, pendant que Lé- lius se joint à Massinissa pour incen- dier celui de Syphax; profitant du tu- multe et de l'effroi que cause de part et d'autre cet embrasement, les assail- lants font un épouvantable carnage et demeurent bientôt maîtres des deux camps: Syphax s'enfuit à huit milles de là, dans une position mieux défen- due; Asdrubal se réfugie avec 500 cavaliers seulement dans la ville d'Au- da, qu'il abandonne presque aussitôt, et qui ouvre ses portes à Scipion, dont les soldats enlèvent et saccagent deux autres villes du voisinage, puis il revient au siège d'Utique.

Asdrubal se hâte de recruter de nouvelles troupes; Syphax, retiré à Abba, y rallie tout ce qui lui reste de soldats, fait de nouvelles levées, reçoit un renfort de Celtibériens qui arri- vaient de l'Hispanie, et les deux ar- mées réunies établissent leur camp dans ce qu'on appelait les *Grandes Plaines*, c'est-à-dire dans le canton arrosé par le fleuve Tusca, et qu'on ap- pelle encore la campagne de Boll; Scipion, partant d'Utique, arrive en cinq journées, campe d'abord à trente sta- des ou quatre milles de l'ennemi, puis il s'en rapproche jusqu'à sept stades; enfin, après quelques escarmouches, la

(*) L'an 205 avant l'ère vulgaire.

(*) L'an 203 avant l'ère vulgaire.

bataille s'engage, et Scipion remporte une victoire complète qui force Syphax à regagner ses états et Asdrubal à retourner à Carthage. Scipion alors envoie Lélius et Massinissa à la poursuite de Syphax, et lui-même subjuge le pays, prenant les places les unes d'assaut, le plus grand nombre par capitulation, fatiguées qu'elles étaient des exactions dont les accablait Carthage; enfin il se rapproche de cette capitale et s'empare de Tunis qui n'en est éloigné que de cent vingt stades ou quinze milles. Les Carthaginois tentèrent avec leur flotte une diversion sur l'escadre romaine stationnée devant Utique, mais lentement, s'arrêtant en route au port de Ruscinona, et laissant ainsi aux Romains le temps de faire avorter cette attaque. Scipion de son côté fit une tentative contre Utique, puis contre Hippone-Diarrhyte, sans réussir d'une part plus que de l'autre; alors il brûla ses machines et retourna à Tunis.

EXPÉDITION DE LÉLIUS ET DE MASSINISSA EN NUMIDIE. — Cependant Lélius et Massinissa, arrivés en Numidie, trouvèrent les Massyliens empressés de reconnaître leur roi légitime et d'expulser les gouverneurs et officiers de Syphax, en sorte que celui-ci se trouva restreint à ses anciennes limites; mais, stimulé par Sophonisbe et par Asdrubal, il leva de nouvelles troupes, marcha contre l'ennemi, fut battu et fait prisonnier: la plus grande partie de son armée s'enfuit à Cirta dont il avait fait sa capitale. Massinissa s'y rendit aussitôt, emmenant avec lui ce prince enchaîné, et la ville ouvrit immédiatement ses portes. Nous n'avons point à rappeler ici l'épisode touchant de Sophonisbe, si jeune et si belle, qui ne put échapper que par le poison à l'opprobre d'orner un triomphe. Scipion décerna solennellement à Massinissa le titre de roi, en lui donnant la couronne et la coupe d'or, le trône et le sceptre d'ivoire, la robe et la tunique de pourpre à palmes d'or dont on décorait les triomphateurs, et lui fit espérer toute la Numidie après l'exécu-

tion de Syphax: le sénat confirma toutes les dispositions de Scipion à cet égard, et combla de présents les ambassadeurs que Massinissa avait envoyés à Rome.

VICTOIRE DÉCISIVE DE SCIPION SUR ANNIBAL; FIN DE LA GUERRE. — Les Carthaginois ayant intimé secrètement à Annibal l'ordre de venir défendre l'Afrique, il débarqua à Leptis, alla camper auprès d'Adrumète, où il fit des approvisionnements de vivres et de chevaux; il attira à son parti Tychée chef des nomades Aréacides, Mézétule qui disposait de 1 000 cavaliers, et encore Vermina fils et successeur de Syphax; il s'empara, tant par capitulation que par la force des armes, de plusieurs villes du domaine de Massinissa, et il employa même la trahison pour se rendre maître de celle de Narké; puis il se porta vers Zama, distante de cinq journées de route à l'égard de Carthage: il y eut là un engagement de cavalerie où les Romains obtinrent l'avantage.

Scipion de son côté courant la campagne, saccageait les villes, ne relevant pas même à composition celles qui voulaient se rendre. Après avoir emporté la grande ville de Parthos et reçu des renforts de Massinissa, il alla s'établir près de Naraggara, où il attendit Annibal, qui lui avait fait demander une entrevue; le général carthaginois vint alors camper à quatre milles de Scipion, tout près de Killa. Les deux chefs n'ayant pu s'accorder, on en vint aux mains; la victoire resta à Scipion, et Annibal, après avoir vaillamment combattu, se réfugia avec une poignée des siens dans la ville de Thon, d'où il passa à Adrumète, faisant à cheval en deux jours et deux nuits une route de près de trois mille stades. Ayant rallié 6 000 fantassins et 500 cavaliers, il se porta sur la ville de Marthama; mais il fut rappelé à Carthage par suite des négociations pour la paix.

Après avoir marché à la rencontre de Vermina qui venait au secours des Carthaginois, et lui avoir taillé en pièces 15 000 hommes, Scipion rentra à

Tunis pour y recevoir les soumissions des vaincus ; les conditions de la paix furent ainsi réglées : que les Carthaginois demeureraient libres, conservant leurs lois et la possession des villes de leur territoire en dedans des limites existantes avant la guerre, évacuant toutes les villes en dehors de ces limites, et leur rendant leurs otages ; qu'ils livreraient tous les prisonniers et transfuges, tous leurs éléphants, toutes leurs galères, sauf dix trirèmes seulement ; qu'ils ne feraient aucune guerre, soit en Afrique, soit au dehors, sans l'autorisation de Rome ; qu'ils rendraient à Massinissa tout ce qu'ils lui avaient enlevé, et s'allieraient à lui ; qu'ils fourniraient les vivres et la solde de l'armée jusqu'au retour des ambassadeurs à députer au sénat ; qu'ils payeraient 10 000 talents euboïques, donneraient cent otages, et restitueraient toutes leurs prises.

Rome ayant décerné de pleins pouvoirs à Scipion (*), la paix fut ainsi définitivement conclue. Le proconsul ajouta aux états que Massinissa tenait en héritage de ses pères, la ville de Cirta et toutes les autres places et territoires qui avaient été enlevés à Syphax par les armes romaines, le surplus demeurant au pouvoir de Vermina. Puis il quitta l'Afrique et vint recevoir à Rome les honneurs du triomphe.

RÉSULTATS DE CETTE GUERRE QUANT AUX DÉLIMITATIONS TERRITORIALES. — Quelles furent alors les limites où se trouvèrent renfermés les Carthaginois, quelles furent celles de Massinissa et celles du fils de Syphax ? La question est plus facile à poser qu'à résoudre. Toutefois il est quelques données générales qui ressortent des faits que nous venons de résumer, des indications subséquentes des géographes, et des lumières que l'on peut demander aux événements ultérieurs. Les Carthaginois devaient se renfermer, dit Appien, dans le territoire ceint par les *fossés puniques* (**); mais

ces fossés ne sont mentionnés que par lui, et par un fragment de la *Périégèse* perdue d'Eumaque, conservé par Phlégon de Tralles, sans indication de leur situation. Pline aussi nous parle d'un *fossé* que le jeune Scipion établit pour limite entre les possessions romaines et celles des rois numides, et il est probable qu'il s'agit, au moins en partie, de la même ligne de démarcation ; mais nous ne sommes guère mieux instruits de la situation précise de celle-ci. Quoi qu'il en soit, nous pouvons admettre, sans crainte d'erreur grave, que les Carthaginois prétendaient posséder tout le territoire compris entre Thabraca et Thènes ; que Massinissa avait sans contestation la contrée qui s'étendait au delà de ces limites jusqu'à la Cyrénaïque d'une part, et d'autre part au moins jusques et y compris la royale Cirta ; sauf les prétentions puniques sur quelques villes du littoral, et les prétentions de Massinissa sur une bonne partie du territoire occupé par les Carthaginois et dont la restitution était stipulée. Le domaine de Vermina, assez vaste encore, se poursuivait à l'ouest du royaume de Massinissa jusqu'à la Mauritanie, c'est-à-dire, suivant toute apparence, jusqu'au fleuve Molochath au couchant du Malua, où commençait le royaume de Bocchar.

Envahissements de Massinissa.

GOUVERNEMENT D'ANNIBAL A CARTHAGE : RÉVOLUTION PARLEMENTAIRE CONTRE LUI. — Le traité qui venait d'être conclu entre Rome et Carthage contenait, dans ses dispositions en faveur de Massinissa, le germe de longues contestations ; car il était évident qu'un intérêt de conservation devait porter Carthage à résister aux tentatives d'agrandissement que l'ambition et la confiance en l'appui des Romains inspireraient au monarque numide : et l'on avait ôté à Carthage la faculté de vider à cet égard sa propre querelle, en lui interdisant toute guerre qui n'aurait pas l'assentiment de Rome.

(*) L'an 201 avant notre ère.

(**) Ἐντὸς τῶν Φοινικίων τάφρων.

Cependant la présence d'Annibal dans sa patrie suffisait pour contenir les prétentions de Massinissa dans les bornes d'une simple réclamation diplomatique : l'illustre stratège, resté à la tête de l'armée carthaginoise, partageait avec son frère Magon le soin de maintenir l'Afrique dans le devoir. Mais bientôt Rome en témoigna de l'ombrage. Le parti populaire était alors assez puissant encore pour lutter contre le servilisme qui envahissait le sénat punique; et ce ne fut qu'après trois ans d'efforts que les deux factions que l'on appelait romaine et royale parvinrent à faire prononcer le rappel d'Annibal et de Magon : ce ne fut même qu'un succès momentané, car le parti patriote regagna presque aussitôt l'avantage en portant Annibal à la suprême magistrature (*). Le grand homme s'y montra plus redoutable encore, et d'immenses réformes faisant refluer au trésor, pour l'acquittement des charges publiques, les richesses dont l'aristocratie avait seule jusqu'alors abusivement profité, on vit Carthage se refaire de ses pertes avec une merveilleuse rapidité, se créer des ressources nouvelles, et redevenir pour Rome une rivale d'autant plus formidable qu'elle semblait se ménager des alliances étrangères.

Aussi des ambassadeurs romains arrivèrent-ils à Carthage sous le prétexte de terminer par voie de conciliation les discussions soulevées par les réclamations de Massinissa, mais en réalité pour favoriser une révolution parlementaire contre Annibal, et obtenir l'extradition de leur implacable ennemi. Il leur échappa toutefois en s'exilant volontairement de son ingrate patrie : averti de leurs menées, il fit secrètement disposer des relais pendant qu'il affectait de se montrer toute la journée exclusivement occupé des affaires publiques; et le soir il partit furtivement; il fit une telle diligence, qu'après avoir traversé une partie du territoire Vocan, il arriva le

lendemain matin à la tour qui portait son nom, entre Acholla et Thapsus. Il se rendit le même jour à l'île de Cercina, et remit en mer la nuit suivante pour aller chercher un asile auprès d'Antiochus de Syrie qui préparait la guerre aux Romains.

MASSINISSA SE MET EN POSSESSION DES EMPORIA. — Au milieu des préoccupations nouvelles excitées par cet événement inattendu, la question de limites qui avait servi de prétexte à la venue des commissaires, fut probablement oubliée; tandis que Massinissa, enhardi par les mauvaises dispositions des Romains contre les Carthaginois, et favorisé en même temps par les dissensions intestines de ceux-ci, prit le parti d'envahir le territoire qu'il convoitait, soumit à son autorité quelques-unes des villes tributaires de Carthage, et dévasta tout le pays : il s'agissait, nous dit Tite-Live, de la contrée maritime appelée *Emporia*, bordée à la fois, d'un côté, par la petite Syrte, de l'autre par une campagne fertile, et constituant, sous le nom de Leptis, une cité unique (*) qui payait à sa métropole l'énorme tribut d'un talent par jour.

Carthage envoya à Rome des ambassadeurs (**) pour se plaindre de cette violation des limites fixées par Scipion : limites, disaient-ils, que Massinissa avait bien reconnues et respectées, alors que, poursuivant le numide Aphir ou Aphérate dans sa fuite vers Cyrène, il s'était cru obligé de demander et s'était vu refuser par les Carthaginois le passage qu'il avait revendiqué depuis. Mais des envoyés numides étaient aussi venus pour répondre à ces griefs : ils accusèrent les

(*) C'est ainsi, suivant nous, qu'il faut entendre ce passage de Tite-Live : « Emporia vocant eam regionem;... una civitas e jus, Leptis. » Les traducteurs, qui oublient trop souvent la valeur du mot *civitas* (corps politique), font dire au Padouan qu'il n'y avait en ce pays que la seule ville de Leptis! tandis que Polybe assure au contraire qu'il y avait un grand nombre de villes.

(*) L'an 197 avant l'ère vulgaire.

(**) L'an 193 avant l'ère vulgaire.

Carthaginois de mensonge en ce qui concernait les limites fixées par Scipion : que si l'on voulait remonter à l'origine des droits respectifs, Carthage, disaient-ils, n'aurait d'autre domaine que l'espace mesuré par les lanières de la fameuse peau de bœuf; tout ce qu'elle possédait au delà, elle l'avait usurpé; mais si l'on voulait se borner à la question actuelle, il était certain que la possession du territoire en litige, loin d'avoir constamment appartenu aux Carthaginois, avait au contraire flotté sans cesse entre eux et les rois numides, au gré de la fortune des armes; et il convenait de ne rien changer à cet ordre de choses.

Rome délégua trois nouveaux commissaires, parmi lesquels était Scipion lui-même, pour aller régler cette affaire sur les lieux; mais après examen, les envoyés romains aimèrent mieux laisser la question indécidée que de prononcer un jugement qui eût mécontenté l'une des parties contendantes : et Massinissa demeura ainsi provisoirement maître de fait du pays dont il s'était emparé.

MASSINISSA REPREND UN CANTON JADIS CONQUIS PAR SON PÈRE. — Dix ans après (*), de nouvelles querelles de territoire furent provoquées par d'autres envahissements de Massinissa. Cette fois, il s'agissait d'un canton jadis enlevé aux Carthaginois par son père Gala, puis conquis sur Gala par Syphax, et restitué par celui-ci aux Carthaginois en considération de son beau-père Asdrubal; Massinissa le reprit à main armée, et opposa aux plaintes des Carthaginois le double titre de son droit héréditaire et de sa possession effective. Des commissaires romains furent encore envoyés, et maintinrent le *statu quo* si favorable à leur allié, réservant au sénat le droit de rendre une décision définitive. Les Carthaginois, de leur côté, jugeant opportun un moment où les Romains avaient sur les bras la guerre contre les Celtibériens, pendant que Massinissa lui-même était harcelé par d'au-

tres nations ibériennes, chargèrent leur boëtharque (*) Carthalon de profiter de sa tournée dans les provinces puniques pour reprendre aux Numides la contrée envahie: les hostilités, soutenues de part et d'autre avec ardeur, durèrent jusqu'à ce que de nouveaux commissaires romains vinrent y mettre un terme en adjugeant à Massinissa le territoire dont il s'était emparé, remettant en compensation aux Carthaginois les cent otages que Rome avait jusqu'alors retenus.

MASSINISSA S'EMPARÉ DES GRANDES PLAINES. — Après un autre laps de dix années (**), Rome eut encore à intervenir dans une troisième contestation de territoire, suscitée par les empiétements continuels de Massinissa : c'était maintenant les Grandes Plaines, c'est-à-dire le district de Tusca, qu'il avait envahi, et où il s'était, depuis deux ans, rendu maître de plus de soixante-dix villes et châteaux. Les Carthaginois renouvelèrent avec force leurs plaintes devant le sénat romain, et demandèrent avec instance ou qu'on leur fit justice ou qu'on leur laissât vider par les armes leur propre querelle; ou du moins, si l'injustice devait prévaloir contre eux, que Rome elle-même fixât une fois pour toutes la part qu'il fallait faire à leur insatiable voisin. Gulussa, fils du monarque numide, arrivé en même temps que l'ambassade punique, essaya de conjurer l'orage, mais n'y réussit qu'à demi : il fut ordonné que les parties contendantes enverraient des députés spéciaux pour discuter cette affaire, non dans la vue d'établir de nouvelles limites, mais bien de s'en tenir aux anciennes, sans faire perdre aux Carthaginois pendant la paix ce que la guerre ne leur avait pas enlevé.

Gulussa revint avec les pouvoirs de Massinissa, et son premier soin fut de suggérer des craintes sur l'usage que pourraient faire ultérieurement les Carthaginois, des forces navales qu'ils étaient censés préparer pour ser-

(*) L'an 182 avant l'ère vulgaire.

(*) Commandant des auxiliaires;

(**) L'an 172 avant l'ère vulgaire.

vir les Romains dans leur guerre de Macédoine ; en sorte que la question des limites à débattre entre lui et les envoyés de Carthage ne se présenta plus avec la même faveur. Comme dans les précédentes contestations, rien ne fut décidé, sinon que le *statu quo* serait maintenu jusqu'à ce que de nouveaux commissaires fussent allés régler le différend sur les lieux ; et l'on prit soin de traîner l'affaire en longueur pour donner à Massinissa le temps de consolider sa possession. Enfin, après de longues années d'attente, les commissaires furent désignés (*), et l'un d'eux fut le farouche Marcus Caton, l'ennemi acharné de Carthage : arrivés sur les lieux, ils demandèrent que la décision du litige fût entièrement abandonnée à leur discrétion : Massinissa, sûr d'être favorisé, s'y prêtait volontiers ; mais les Carthaginois, instruits à leurs propres dépens de la partialité de Rome, insistèrent pour l'exécution pure et simple du traité fait sous l'autorité de Scipion : aussi les commissaires s'en retournèrent-ils sans avoir rien fait, mais frappés de la richesse du pays, de l'opulence et de l'agrandissement de la ville, et depuis lors Caton ne cessa de prêcher hautement la guerre contre Carthage.

PRÉPARATIFS DE GUERRE DE CARTHAGE. — Une grosse armée numide commandée par Archobarzanes petit-fils de Syphax se trouvant rassemblée sur les frontières puniques, Caton s'écria que ces forces, réunies en apparence contre Massinissa, l'étaient en réalité contre les Romains, et que c'était pour ceux-ci un juste motif de commencer les hostilités ; mais Scipion Nاسica s'y étant opposé, on résolut d'envoyer des commissaires chargés de s'assurer des faits, et Scipion fut du nombre (**): après avoir reproché au sénat carthaginois d'avoir levé une armée et équipé une flotte contrairement aux traités, ils voulurent amener la paix entre les deux parties

moyennant l'abandon que ferait Massinissa du territoire contesté ; mais Giscon fils d'Amilcar, qui était alors revêtu de la suprême magistrature, voyant le sénat disposé à souscrire à ces conditions, souleva si bien par son éloquence l'indignation du parti patriote contre les factions romaine et royale, que les envoyés de Rome eux-mêmes eussent couru quelque danger s'il n'eût assuré leur fuite ; quant aux royalistes, il y en eut quarante d'expulsés, avec serment de ne jamais souffrir qu'il fût fait aucune motion pour leur retour ; ils allèrent chercher asile auprès de Massinissa, avec la résolution de le pousser à la guerre.

Gulussa vint à Rome pour dénoncer que l'on faisait à Carthage des levées de troupes, qu'on y armait une flotte, et qu'il n'était pas douteux qu'on n'y méditât la guerre : Caton, suivant sa coutume, fit valoir ces arguments ; mais Scipion Nاسica insista pour qu'on ne fît rien légèrement, et une nouvelle commission de dix membres fut désignée pour aller vérifier l'état des choses. Massinissa voulut que ses fils Gulussa et Micipsa accompagnassent les envoyés romains, afin de demander le rappel des quarante exilés ; mais le boëtharque qui campait aux portes de la ville en interdit l'entrée aux princes numides ; une embuscade leur fut même dressée à leur retour, et Gulussa n'y échappa qu'en perdant plusieurs personnes de sa suite.

Les commissaires, de retour à Rome, où Gulussa se rendit avec eux, attestèrent qu'en effet il existait à Carthage une armée et une flotte ; Caton et d'autres sénateurs opinèrent pour qu'on transportât aussitôt une armée romaine en Afrique ; mais sur l'avis de Scipion, qu'il n'y avait point encore là une cause suffisante de guerre, il fut décidé qu'on y renoncerait si Carthage consentait à licencier son armée et à brûler sa flotte, sans quoi les prochains consuls auraient à s'occuper de la guerre.

MASSINISSA PREND OROSCOPA ET TAILLE EN PIÈCES LES CARTHAGI-

(*) L'an 157 avant l'ère vulgaire.

(**) L'an 152 avant l'ère vulgaire.

nois. — Sur ces entrefaites, Massinissa vint assiéger la place d'Orosocopa, qu'il désirait réunir encore à ses usurpations, sans s'inquiéter davantage des traités. Le boëtharque Asdrubal marcha aussitôt contre lui avec 25 000 hommes de pied et 4 000 cavaliers urbains, et il fut bientôt renforcé de 6 000 cavaliers numides par la défection d'Ossasis et de Suba, deux des généraux de Massinissa; il eut d'abord l'avantage dans quelques escarmouches; mais Massinissa, se retirant à dessein devant lui, le conduisit ainsi jusqu'à une grande plaine aride entourée de collines abruptes; c'est là qu'à la vue de Scipion Émilien qui venait alors lui demander au nom de Lucullus un renfort d'éléphants pour l'armée de Celtibérie (*), le vieux monarque numide, agile encore malgré ses quatre-vingts ans, livra aux Carthaginois une bataille meurtrière et prolongée, où il eut le principal avantage. Instruits de la présence de Scipion, les Carthaginois réclamèrent sa médiation pour terminer enfin par un traité de paix une si longue querelle; ils consentaient à abandonner sans retour, à leur compétiteur, le district appelé Emporia, à lui payer mille talents d'argent; le roi numide exigea qu'on lui livrât en outre les transfuges, et cette condition fit rompre aussitôt les négociations; mais un peu plus tard Asdrubal, bloqué, affamé, réduit à l'extrémité par la disette, la chaleur et les maladies, consentit à tout, la reddition des transfuges, la rentrée des quarante exilés, le payement d'une rançon de cinq mille talents en cinquante années, l'abandon de ses armes; puis le vindicatif Gulussa tomba sur cette troupe désarmée, et Carthage revit à peine quelques soldats, des 58 000 hommes qu'avait eus Asdrubal.

Alors éclata la troisième guerre punique.

NOUVELLES DÉLIMITATIONS TERRITORIALES RÉSULTANT DES ENVAHISSEMENTS DE MASSINISSA. — En cherchant à se rendre un compte

exact des nouvelles limites qui séparaient à cet instant le domaine punique des États de Massinissa, on se rappellera les envahissements successifs du monarque numide au sud et à l'ouest de Carthage, et l'on reconnaîtra; dès l'abord, qu'il s'était mis en possession de toute la Byzacène, et de tout le pays des Grandes Plaines ou de Tusca, probablement jusqu'auprès d'Hippone-Diarrhyte, sans parler de quelques autres points douteux ou moins connus. Quant à ceux-ci, on peut, du moins en ce qui concerne les cantons jadis enlevés à Carthage par Gala, à Gala par Syphax, à Syphax par Massinissa, puis repris par Syphax et rendus à Carthage, et repris enfin de nouveau par Massinissa, penser avec quelque raison que c'était la campagne au nord de la Byzacène, puisque nous avons vu précédemment Massinissa, vaincu par Syphax dans la lutte relative à la possession de ce territoire, se retirer sur le mont Balbum et dans le voisinage de Clypéa, c'est-à-dire jusque dans la grande presque île du cap d'Hermès.

Les états de Massinissa avaient dû s'agrandir considérablement aussi du côté opposé, car, en admettant que Vermina, fils de Syphax, eût gardé jusqu'à sa mort sans contestation nouvelle le sceptre des Massésyliens, il est certain qu'Archobarzanes, petit-fils de Syphax, s'étant montré dans ces derniers temps l'allié de Carthage contre Massinissa, dut subir les vicissitudes de la cause qu'il avait embrassée, et se voir dépouillé de son royaume par l'heureux rival de sa famille: aussi Appien énonce-t-il que les états de Massinissa touchaient d'une part à la Mauritanie voisine de l'Océan, et de l'autre à la Cyrénaïque. Mais quant à la limite précise entre la Numidie et la Mauritanie, on peut se demander si elle était restée au Molochath comme au temps où Syphax régnait à Siga, ou si elle avait été transportée au Muluha, où nous la trouverons prochainement indiquée; la postérité de Syphax ayant dû être dépouillée dans les derniers temps du règne de Massinissa,

(*) L'an 150 avant l'ère vulgaire.

on peut supposer que le roi de Mauritanie Bocchus y aura concouru pour sa part et à son profit, en s'emparant du canton de Siga et s'avancant jusqu'au Mulucha, qu'il déclarera plus tard avoir été la limite commune entre lui et Micipsa.

On peut se former ainsi une idée assez juste des conditions territoriales au milieu desquelles allait survenir la reprise des hostilités.

Troisième guerre punique.

PREMIÈRES OPÉRATIONS DE LA GUERRE. — En prenant les armes sans la permission de Rome pour repousser les agressions de Massinissa, Carthage avait contrevenu aux conditions du traité que lui avait imposé sa rivale ; et elle redoutait maintenant d'autant plus le courroux des Romains, qu'elle venait d'éprouver des revers, et qu'Utique abandonnait sa cause pour se donner à ses implacables ennemis. Elle essaya de conjurer l'orage en offrant satisfaction au sénat de Rome ; les consuls Lucius Marcius Censorinus et Marcus Manilius Nepos (*) furent envoyés en forces à Utique pour en dicter les conditions, pendant que trois cents otages étaient exigés comme gage préalable d'obéissance. Après ces otages, les consuls se firent livrer toutes les armes, puis ils exigèrent l'abandon de Carthage elle-même ; ce fut le signal d'une tentative de défense désespérée.

Le boëtharque Asdrubal avait réuni 20 000 hommes sur le territoire extérieur ; tous les citoyens en état de porter les armes dans la ville se levèrent en masse et furent placés sous les ordres d'un autre Asdrubal, petit-fils de Massinissa par sa mère ; on travailla jour et nuit à fabriquer de nouvelles armes, et l'on se trouva en état de soutenir vigoureusement un siège, d'autant plus que les Romains ne se procuraient qu'à grand-peine des vivres qu'il leur fallait tirer exclusivement d'Adrumète, Saxos, Leptis, Achollé et Utique, tandis qu'Asdru-

bal, occupant tout le reste de l'Afrique, dirigeait sur Carthage de nombreux convois. Les consuls furent repoussés au premier assaut qu'ils voulurent tenter, et ils éprouvèrent encore divers échecs partiels ; harcelée journellement par la cavalerie d'Asdrubal, qui avait établi son camp à Néphéris, à 180 stades de Carthage, l'armée romaine se trouva plus d'une fois dans une position difficile, dont elle fut tirée chaque fois par la bravoure et l'habileté de Scipion Émilien, alors tribun. Ce jeune seigneur s'acquit ainsi une grande réputation tant parmi les siens que chez l'ennemi ; et le vieux Massinissa, qui voyait en lui le fils adoptif de son premier protecteur, l'investit en mourant du droit de régler le partage de sa succession entre ses enfants. Scipion adjugea à Micipsa le gouvernement politique, avec la possession de la royale Cirta ; il attribua à Mastanabal le pouvoir judiciaire ; et il réserva le commandement des troupes à Gulussa, qu'il ramena avec lui et un corps de cavalerie numide au camp des Romains devant Carthage.

PEU DE SUCCÈS DES CONSULS MANILIUS ET CALPURNIUS. — Pour laver la honte d'un premier échec reçu devant Néphéris qu'il avait imprudemment attaquée, Manilius voulut alors faire contre cette place une nouvelle tentative ; il emporta pour quinze jours de vivres, et alla établir son camp dans le voisinage ; mais il n'eut pas plus de succès, et fut obligé par le manque de vivres à effectuer sa retraite le dix-septième jour, ayant à faire en outre trois pénibles journées de marche pour regagner son camp devant Carthage ; et il fallut que l'habileté de Scipion le tirât encore d'embarras.

De nouveaux consuls ayant été nommés (*), Lucius Calpurnius Piso Césenius vint prendre le commandement de l'armée d'Afrique ; mais il ne fut point heureux dans ses opérations. Quittant le siège de Carthage, il alla tenter contre Aspis ou Clypéa une

(*) L'an 149 avant l'ère vulgaire.

(*) L'an 148 avant l'ère vulgaire.

double attaque par terre et par mer, et fut repoussé; il s'en vengea en sacageant une ville voisine qui s'était rendue à lui. De là il marcha contre Hippone-Diarrhyte (ou Hippagreta comme l'appelle Appien) qui profitait de son voisinage d'Utique pour intercepter les convois que celle-ci expédiait à l'armée romaine; la place était grande et forte, Calpurnius passa tout l'été à l'assiéger sans succès, et il s'en retourna, sans avoir rien fait, prendre ses quartiers d'hiver à Utique.

Pendant ce temps, les Carthaginois, rassurés par les échecs répétés de leurs ennemis et par l'accession de huit cents cavaliers numides qui abandonnèrent Gulussa pour venir avec leur chef Bithyas se ranger à leur parti, s'enhardirent à parcourir le pays, à y distribuer des garnisons, à se faire des partisans parmi les indigènes; et le boëtharque Asdrubal, à qui l'on devait tous ces avantages, fut élu stratège de la république à la place de l'autre Asdrubal, qui fut mis à mort comme coupable d'intelligences secrètes avec son oncle maternel Gulussa, allié des Romains.

SCIPION-ÉMILIEN DÉTRUIT CARTHAGE ET RÉDUIT SON TERRITOIRE EN PROVINCE ROMAINE. — Enfin le jeune Scipion Émilien fut porté au consulat avant l'âge (*), dans la persuasion que la fin de cette guerre lui était fatalement réservée, et il vint prendre le commandement de l'armée romaine; il établit son camp devant Carthage, s'empara dans un premier assaut du faubourg de Mégara, et fit ses dispositions pour affamer la place par un blocus rigoureux; puis il alla détruire devant Néphéris l'armée extérieure des Carthaginois; et la prise de cette ville ayant amené la soumission de toutes celles du voisinage, tranquille désormais de ce côté, il revint presser le siège de Carthage (**), et malgré les efforts inouïs des assiégés, il emporta enfin la place, défendue pied à pied avec le courage du désespoir, et acheva

de détruire, après la victoire, ce que l'incendie et les dévastations de la guerre avaient pu laisser encore debout. Rome fut au comble de la joie, et le sénat délégua dix commissaires pour régler avec Scipion le sort du pays conquis. Il fut résolu que toutes les villes qui dans cette guerre avaient tenu le parti de Carthage seraient rasées, et leur territoire donné à celles qui avaient embrassé la cause des Romains; Utique obtint ainsi tout le canton qui s'étendait d'un côté jusqu'à Carthage et de l'autre jusqu'à Hippone-Diarrhyte; le reste fut déclaré tributaire, et il fut convenu qu'on y enverrait de Rome un stratège, ou préteur annuel, comme gouverneur.

Rome se substituait ainsi purement et simplement aux Carthaginois dans la possession de leur domaine d'Afrique, tel qu'il se trouvait en dernier lieu circonscrit par les états des monarques numides. Peut-être doit-on penser qu'une partie au moins de la Byzacène fut dès lors reprise par Scipion, et que dès lors aussi fut tracé le fossé de partage qui s'avancé jusqu'à Thènes; peut-être au contraire est-il permis de croire que la prolongation du fossé jusqu'à Thènes est un fait postérieur à la délimitation adoptée par Scipion, et dont nous rencontrerons plus tard quelques indices.

III. CONQUÊTE DE LA NUMIDIE PAR LES ROMAINS.

Guerre de Jugurtha.

SUCCESSION DE MICIPSA ENVAHIE PAR JUGURTHA SUR HIEMSA ET ADHERBAL. — La mort de Gulussa et de Mastanabal, que la maladie emporta à une époque dont la date ne nous est point donnée, laissa Micipsa seul maître des vastes états de son père, dont il s'appliqua à continuer l'œuvre; on ne peut oublier combien le règne long et brillant de Massinissa avait eu d'influence sur les mœurs de son peuple, qu'il sut façonner aux habitudes de la vie agricole; Micipsa, prince ami de la paix et

(*) L'an 147 avant l'ère vulgaire.

(**) L'an 146 avant l'ère vulgaire.

des arts, poursuivit activement cette œuvre de civilisation, orna sa capitale d'édifices et d'établissements utiles, y appela une colonie de Grecs, et la rendit tellement florissante et peuplée, qu'elle pouvait mettre en campagne, suivant le calcul de Strabon, 20 000 fantassins et 10 000 chevaux. La plaie de sauterelles racontée par Orose, qui sous son règne (*) vint anéantir les moissons et causer cette affreuse peste à laquelle succombèrent plus de 800 000 Numides, 200 000 Libyens de la province d'Afrique, et 30 000 soldats romains cantonnés à Utique, fut un coup funeste à de si favorables progrès, et il fallut longtemps sans doute pour s'en relever. Peut-être est-ce dans cette redoutable épidémie que périrent et Mastanabal et Gulussa. Le premier laissait deux enfants, Gauda et Jugurtha; le second un fils, Massiva, les seuls dont l'histoire ait eu à nous entretenir. Micipsa lui-même eut deux enfants, Adherbal et Hiemsal. Tous ces princes eurent des prétentions au trône de Numidie.

On sait comment le fils adoptif de Micipsa, ce Jugurtha que nous a si bien fait connaître Salluste, appelé à partager avec ses cousins Adherbal et Hiemsal la succession de son bienfaiteur, se hâta de faire assassiner Hiemsal dans sa capitale Thimida (**), et força Adherbal vaincu à se réfugier à Rome pour y demander protection contre l'usurpateur.

(*) L'an 125 avant l'ère vulgaire.

(**) Salluste l'appelle Thirmida; mais tous les documents ultérieurs s'accordent à écrire Thimida, Thimida regia, entre autres cette inscription mutilée :

C. IVLIVS REGINVS DECVRIOR.
KARTHAG. ARD. II VIR QVIN
QVENNALICIO. GENTIS SEVERI
.....
..... CVRATOR
SPLENDIDISSIMAR REPUBLICAR
THIMIDENSIVM REGIORVM. ORD.
DECVRIORVM EX SPORTVLIS SVIS
OB MERITA D. D.

« A Caius Julius Regius, etc., le curateur de la
« magnifique république de Thimida royale, » etc.

COMMENCEMENTS DE LA GUERRE DE NUMIDIE. — L'habile Jugurtha sut acheter la faveur d'un sénat corrompu, qui envoya une commission de dix membres faire le partage des états de Micipsa entre le fils survivant de ce monarque et le meurtrier de l'autre; et les décemvirs, gagnés à force d'or, lotirent Jugurtha de la portion la plus étendue et la plus puissante, la Numidie des Massésyliens depuis le fleuve Mulucha jusqu'à une limite qui nous semble avoir dû être établie dès lors près du port de Saldes, laissant à Adherbal la plus ornée de villes et d'édifices, avec la royale Cirta. Mais l'ambition de Jugurtha n'est pas satisfaite: il vient piller le domaine d'Adherbal, et bientôt envahit ouvertement ses états, le bat entre Cirta et la mer, et vient l'assiéger dans sa capitale. Une seconde, une troisième commission envoyées de Rome sont gagnées; Cirta capitule, et Jugurtha fait massacrer aussitôt Adherbal et tous ses adhérents. Mais la nouvelle de ces attentats émeut à Rome les classes populaires; le tribun Caius Memmius tonne contre les grands que l'or de Jugurtha a corrompus; la guerre de Numidie est résolue, et le consul Lucius Calpurnius Piso Bestia est envoyé pour la commander.

Bestia signale son entrée en campagne par la prise de quelques villes et de nombreux captifs; mais bientôt l'or du Numide achète une paix facile; Memmius indigné obtient qu'on appelle à Rome Jugurtha pour démasquer les concussionnaires, et Jugurtha vient encore semer l'or à pleines mains dans cette ville vénale: Massiva, fils de Gulussa, qui s'y trouvait aussi, s'adresse au sénat pour obtenir lui-même le royaume de Numidie, et Jugurtha le fait assassiner. Le sénat alors lui ordonne de quitter immédiatement l'Italie, et le consul Spurius Posthumius Albinus recommence la guerre; puis en laisse le soin à son frère Aulus, qui court assiéger Suthul, où étaient les trésors du monarque numide, et que Paul Orose identifie à Calama, vulgairement appelée aujourd'hui

d'hui Ghelma ; mais Jugurtha l'attire dans une embuscade au milieu des bois, et le force à capituler aux conditions les plus honteuses ; l'armée romaine est obligée de passer sous le joug et d'évacuer en dix jours la Numidie.

SUCCÈS DE MÉTELLUS. — Rome ne veut point reconnaître une pareille convention, et elle charge le nouveau consul Quintus Cécilius Métellus, plus tard surnommé Numidicus, d'aller reprendre la guerre ; il se rend, avec le fameux Caius Marius pour lieutenant, dans la province romaine, où se trouvaient cantonnées les troupes, dont il fallut d'abord relever le moral, puis entrant en Numidie, il y occupe d'abord Vacca, le marché le plus renommé de tout le royaume, très-fréquenté des marchands italiens ; arrivé sur les bords du Muthul, dans l'ancien domaine d'Adherbal, il y obtient sur Jugurtha une victoire signalée, à la suite de laquelle il reçoit les soumissions de plusieurs places, et en premier lieu de Sicca, la moderne Kéf, peut-être aussi celle de Cirta, où nous voyons établis peu de temps après ses magasins. Il se porte ensuite sur Zama, ville considérable (*), le boulevard du royaume dans la partie où elle était située ; mais il ne peut l'emporter, et il revient prendre ses quartiers d'hiver dans la province romaine, au voisinage de la Numidie.

Enfin Jugurtha se résout à ouvrir ses trésors, à livrer tous ses éléphants et une partie de ses armes et de ses chevaux ; ce n'est point assez : Métellus exige qu'il vienne en personne recevoir ses ordres à Tisidium ; mais Jugurtha veut tenter un effort désespéré plutôt que de se livrer lui-même ; il recommence la guerre, fait égorguer par trahison la garnison romaine de Vacca, qui est aussitôt reprise et sac-

cagée ; il est battu de nouveau en rase campagne, se réfugie dans Thala (dont Grenville Temple croit avoir de nos jours retrouvé les ruines à vingt milles dans l'est d'Ayédras, conservant encore le nom de Tsâlah (*)) ; puis il l'abandonne pendant que Métellus vient l'assiéger, la prendre, et recevoir sur ses ruines fumantes les envoyés de Leptis, fille de Sidon et alliée de Rome depuis le commencement de la guerre, qui venaient lui demander une garnison ; il leur accorda quatre cohortes de Ligures avec Caius Annus pour commandant. Jugurtha va alors recruter chez les Gétules une armée dont il fait l'éducation militaire ; il s'adresse au roi de Mauritanie Bocchus dont il avait épousé une fille, l'entraîne dans son parti, et tous deux s'avancent vers Cirta, sous les murs de laquelle Métellus vient assiéger et fortifier son camp.

MARIUS TERMINE LA GUERRE. — Sur ces entrefaites, le consulat et la guerre de Numidie échurent à Marius, qui revint à Utique avec des renforts considérables de troupes fraîches, reprit les hostilités avec une nouvelle vigueur, battit Jugurtha et ses Gétules non loin de Cirta, alla détruire la lointaine Capsa, à neuf journées de distance, prit et brûla nombre d'autres places ; puis à l'autre extrémité de la Numidie, non loin du fleuve Mulucha, limite commune des états de Bocchus et de Jugurtha, il vint assiéger et emporter d'assaut un château réputé imprenable ; c'est là qu'il fut rejoint par son questeur, le fameux Lucius Cornélius Sylla, qui arrivait d'Italie avec un corps considérable de cavalerie ; et ils opérèrent ensemble leur retraite vers Cirta, afin d'aller

(*) « Urbem magnam, et in ea parte quæ sita erat arcem regni, nomine Zamam, » tels sont les termes de Salluste. Il ne peut donc être douteux que ce ne soit la Zama *μασιτων* ou grande Zama de Ptolémée, la Zama regia d'Hirtius et des monuments ultérieurs.

(*) Le nom arabe *تساله* *Tsâlah* se prononce exactement comme le grec *θάλα*, dont le latin *Thala* est la simple transcription. Mais peut-être faudrait-il chercher Thala dans un moindre éloignement de la grande Leptis, ou supposer, au contraire, qu'il s'agit de la petite Leptis, et que c'est par confusion que Salluste lui a appliqué des désignations propres à la grande.

prendre leurs quartiers d'hiver dans les villes du littoral. Bocchus et Jugurtha, réunis de leur côté, saisissent le moment de ce départ, et tombent, à la fin du jour, sur l'armée romaine; mais l'avantage reste à Marius, qui reprend sa marche, et arrive quatre jours après non loin de Cirta, où une nouvelle attaque des deux rois ne peut encore leur procurer une victoire; et les Romains opèrent enfin leur rentrée à Cirta.

Alors s'ouvrirent des négociations avec Bocchus, dont plusieurs fois déjà on avait sondé les dispositions favorables. Ce n'est point par animosité, répondit-il à Sylla, qu'il avait pris les armes contre les Romains, mais uniquement pour la défense de son propre territoire; car il avait lui-même conquis sur Jugurtha (*) cette partie de la Numidie que Marius venait ravager : « Je n'ai point fait, je n'ai jamais souhaité qu'on fit la guerre au peuple romain; j'ai défendu à main armée mes frontières qu'on attaquait à main armée. Mais laissons cela, puisque vous le voulez; faites comme vous l'entendrez la guerre à Jugurtha. Je ne dépasserai point le fleuve Mulucha, qui était entre moi et Micipsa, et je ne souffrirai pas que Jugurtha le franchisse; si vous avez à me demander quelque chose de plus, je ne m'y refuserai point, pourvu que ce soit digne de moi comme de vous. » Après bien des hésitations, l'adroite Sylla parvint à le faire consentir à livrer Jugurtha, qui fut amené à Marius, et alla mourir de froid et de faim dans un cachot de Rome.

MODIFICATIONS DANS LES CIRCONSCRIPTIONS TERRITORIALES APRÈS LA DÉFAITE DE JUGURTHA. — Quels furent les résultats de cette guerre quant à la distribution du territoire africain entre les diverses puis-

sances qui s'y trouvaient établies? Comme les historiens se taisent sur ce point, les critiques ont tenté d'y suppléer par des conjectures, et les opinions varient beaucoup à cet égard. Bocchus, qui promettait de se renfermer dans ses anciennes limites du Mulucha, y demeura-t-il confiné, ou bien Rome le récompensa-t-elle de sa trahison envers Jugurtha en lui adjugeant les pays qu'il énonçait avoir lui-même conquis sur ce prince? Nous admettrons, comme la plus probable, cette dernière hypothèse, contre laquelle ne s'élèvent point les faits ultérieurs; et il y a quelque motif de penser, en ayant égard à ceux-ci, que la limite orientale en put être portée jusqu'à Saldes, qui fut plus tard la borne commune de la Numidie des Romains et de la Mauritanie de Juba le jeune; il paraît certain, dans tous les cas, que Bocchus n'eut point Cirta, bien qu'il l'eût un moment occupée, car elle fut plus tard conquise par son fils Bocchus sur Juba l'ancien.

La province romaine demeura-t-elle aussi confinée dans ses premières limites, ou fut-elle augmentée de quelque une des conquêtes de Métellus et de Marius? Cette dernière hypothèse semble offrir quelque probabilité: on peut croire que Vacca et le territoire adjacent depuis Thabraca jusqu'à Hippone-Diarrhyte, de même que Sicca, furent désormais annexés à la province d'Afrique.

Règne des princes numides successeurs de Jugurtha.

REGNE DE GAUDA. — Quant au surplus, on a trop souvent oublié que le valétudinaire Gauda, fils de Mastanabal et frère par conséquent de Jugurtha, tenait, des volontés dernières de son oncle Micipsa, un droit éventuel de succession qu'il avait fait valoir auprès de Métellus, et que Marius avait adroitement caressé; c'est donc à Gauda que revenait de droit, aux yeux mêmes des Romains, le sceptre de la Numidie; et quand on voit plus tard un Hiarbas qu'on dit son

(*) A ce propos, il n'est pas sans intérêt de rappeler ici que, d'après un fragment de Dion Cassius, il semble que Cirta fût tombée au pouvoir de Bocchus par voie de composition, quand il traita avec Marius.

fiis, et un Hiemsal qu'on fait gratuitement fils de Gulussa, régner en Numidie, on oublie de tenir compte du droit héréditaire qui les a appelés au trône. On a trop négligé, sur deux points essentiels, les indications d'une inscription de Carthagène bien connue, et souvent répétée (*), que nous allons reproduire à notre tour :

REGI. IVBAE. RE.
 IVBAE. FILIO. REGIS
 IEMPSALIS. N. REGIS. CAV.
 PRONEPOTI. REGIS. MASINIS.
 PRONEPOTIS. NEPOTI
 HIVIR. QVINQ. PATRONO
 COLONI

« Au roi Juba fils du roi Juba, petit-fils du roi Iempsal, arrière-petit-fils du roi Gauda, petit-fils de l'arrière-petit-fils du roi Massinissa; les deux vivants quinquenaux au Patron de la colonie. »

Il résulte évidemment de cette inscription, d'abord que Hiemsal était fils de Gauda, et en second lieu que Gauda a eu le titre de roi; d'où il faut conclure que Gauda, à qui Marius avait promis la Numidie dès que Jugurtha serait pris ou tué, reçut effectivement la possession de ce royaume, et la transmit à sa postérité. Comment fut réglée sa succession, on l'ignore; quelques modernes ont conjecturé qu'elle fut partagée entre Hiemsal et Hiarbas; mais les lambeaux historiques qu'il est possible de recueillir sur ces princes ne procurent à cet égard aucune lumière.

RÈGNE SIMULTANÉ DE HIEMSAL, HIARBAS, ET MASSINISSA PÈRE D'ARABION. — Quand le parti de Marius fut obligé de fuir devant la fortune de Sylla (**), le jeune Caius Marius

vint, avec d'autres proscrits, chercher refuge en Numidie auprès du roi Hiemsal, dont les dispositions incertaines excitèrent bientôt leur défiance; aussi dès qu'ils apprirent que le vieux Marius fugitif avait paru à Carthage, ils s'échappèrent pour le venir joindre, et quittant avec lui ces rivages inhospitaliers, ils s'empressèrent de passer à Cercina, d'où ils aperçurent bientôt les cavaliers numides que Hiemsal envoyait à leur poursuite. Puis les proscrits de la veille devinrent les proscriptionnaires du lendemain; puis la fortune revint à l'heureux Sylla, et les restes du parti vaincu naviguèrent de nouveau en Afrique, pour s'en emparer en compensation de la perte de l'Italie (*); c'est alors que nous voyons apparaître pour la première fois le nom du roi Hiarbas, que suivant toute apparence le parti de Marius éleva sur le trône de Numidie à la place de Hiemsal, ou au moins en rivalité avec lui. Mais Pompée envoyé par le dictateur contre les rebelles, fit enlever dans l'île de Cosyra le consul Cnéus Papirius Carbo, qui fut décapité; et débarquant à Curubis (la moderne Qourbah), il vint tailler en pièces auprès d'Utique Cnéus Domitius Ahénobarbus et le roi Hiarbas qui s'était joint à lui; Domitius fut tué et Hiarbas prit la fuite. Pompée s'occupait alors de rétablir Hiemsal dans son royaume; il fit attaquer et battre Hiarbas par Bogud, fils du roi maure Bocchus, qui le força à revenir s'enfermer dans Bulla sa capitale (**), où Pompée le fit mettre à mort après avoir emporté la place.

Hiarbas avait-il entièrement dépouil-

(*) Ὡς Διόθυμην παρασθησόμενος ἀντι τῆς Ἰταλίας. (ΑΡΡΙΚΗ, *Guerres civiles*, I, 92.)

(*) Nous donnons cette inscription d'après une empreinte tout nouvellement apportée de Carthagène par M. Joseph Tastu, qui l'a prise lui-même sur l'original: elle diffère à la fois, et de la copie du Père Ximenez publiée par Shaw, et de la copie du chevalier de Bibran empruntée par Spon aux papiers de Peiresc: elle s'éloigne néanmoins fort peu de la première, adoptée par le président de Brosses et l'abbé Belley, qui en ont toutefois méconnu la portée.

(**) L'an 88 avant l'ère vulgaire.

(**) C'est à titre de capitale de Hiarbas que Bulla fut décorée dès lors de l'épithète de Royale qu'on lui trouve désormais dans les géographes, les itinéraires et les actes des conciles. — Cette expédition de Pompée, sur laquelle on ne possède que quelques rares indications éparses dans les fragments de Salluste, dans Plutarque, Appien, Eutrope, Aurélius Victor, Orose, Paul Diacre, et Zonare, se rapporte à l'an 81 avant l'ère vulgaire.

NUMIDIE .



Le maître d'art

Subal.

lé Hiemsal, ou lui avait-il seulement enlevé la portion de la Numidie située à l'ouest de la province romaine d'Afrique? On peut rester indécis entre ces deux hypothèses. Mais il est une autre question à résoudre : Hiemsal devait-il seul reprendre tout ce dont on dépouillait Hiarbas, et n'y avait-il aucun autre prétendant à satisfaire? Aurélius Victor a laissé échapper le nom de *Massinissa* : est-ce une méprise de copiste, ou bien y avait-il en effet un prince du nom de Massinissa à qui il fallût rendre quelque portion de la Numidie? On peut à bon droit s'arrêter à cette dernière pensée lorsqu'on réfléchit que César, comme nous le dirons tout à l'heure, dépouilla plus tard de ses domaines le numide *Massinissa*, dont le fils Arabion est appelé roi par Appien. N'est-ce pas, dirai-je encore, contre ce même prétendant, dont le nom est écrit cette fois *Masintha* par Suétone, que le roi Hiemsal eut à envoyer à Rome (*), pour soutenir ses intérêts, son propre fils Juba, aussi riche de pièces d'or que de cheveux, dit plaisamment Cicéron dans son deuxième discours contre la loi agraire? Masintha s'était mis sous le patronage de César, qui dans une discussion animée au sujet de cette affaire s'emporta jusqu'à saisir Juba par sa barbe : affront que celui-ci ne lui pardonna jamais; aussi, devenu roi, se fit-il un des fauteurs les plus ardents du parti de Pompée.

RÈGNE DE JUBA L'ANCIEN. — Lorsqu'il avait été chargé pour trois ans de l'immense commandement maritime et territorial motivé par la guerre des pirates, Pompée avait assigné l'Afrique avec la Sardaigne et la Corse à ses lieutenants Cnéus Cornélius Lentulus Marcellinus et Publius Attilius; depuis son second consulat, ayant eu l'Afrique avec l'Espagne dans son lot, il les gouvernait de même par ses lieutenants. Quand éclata la guerre civile (**), le pompéien Attius Varus, chassé d'Italie, s'empara aisé-

ment de la province d'Afrique, et trouva dans le roi Juba un voisin et un allié tout disposé pour sa cause.

César ayant envoyé contre Varus son lieutenant Curion, celui-ci vint débarrasser à Aquilaria, lieu bien abrité entre deux caps, à vingt-deux milles de Clypéa, et qui paraît être la moderne El-Hawaryah, le même point où plus de deux siècles et demi auparavant Agathocles avait aussi abordé. Le jeune Lucius César, n'osant attendre à Clypéa une attaque de la flotte de Curion, alla se réfugier à Adrumète, où Caius Confidius Longus était cantonné avec une légion. Curion envoya ses vaisseaux à Utique, vers laquelle il s'achemina lui-même par terre : trois journées l'ayant conduit près du Bagradas, il alla avec sa cavalerie reconnaître les Castra Cornélia, et établit ensuite son camp devant Utique. Juba avait à se plaindre personnellement de Curion, qui l'année précédente, pendant son tribunat, avait proposé une loi pour la confiscation de la Numidie et sa réduction en province romaine : aussi le vindicatif monarque s'était-il empressé d'envoyer des secours à Varus, et il vint bientôt le joindre lui-même avec de nouveaux renforts, tailla en pièces Curion et son armée, passa au fil de l'épée ses prisonniers, et rentra triomphant dans ses états.

L'Afrique devint alors le point de refuge de tous les restes, considérables encore, du parti pompéien dispersés par les victoires de César, et l'on résolut de s'y défendre vigoureusement; Caton s'enferma dans Utique, qui devait être son tombeau, et Métellus Scipion prit le commandement de l'armée. Mais si la Numidie de Juba était hautement déclarée pour eux, il n'en était pas de même des états de Bogud et de Bocchus, qui avaient succédé à leur père Bocchus l'ancien, allié de Marius, et qui s'étaient partagé son héritage, Bogud conservant l'ancienne Mauritanie avec Tingis pour capitale, Bocchus ayant pour son lot la Numidie des Massésyliens, avec Iol pour capitale ainsi que nous l'in-

(*) L'an 63 avant l'ère vulgaire.

(**) L'an 49 avant l'ère vulgaire.

dique Solin ; l'un et l'autre avaient embrassé avec empressement le parti de César, qui les avait proclamés tous deux rois, et amis du peuple romain. Caton encouragea le jeune Cnéus Pompée à tenter contre eux une expédition : il prit trente galères, et partant d'Utique, il gagna la Mauritanie, royaume de Bogud, où il essaya un coup de main sur la place d'Ascurum, défendue par une garnison royale ; mais il fut repoussé dans ses vaisseaux, quitta ces rivages, et se dirigea vers les Baléares.

Guerre de Jules-César en Afrique.

ARRIVÉE DE CÉSAR EN AFRIQUE ; SES DISPOSITIONS. — Cependant César avait résolu de venir porter le coup de grâce aux Pompéiens dans leur dernière retraite : sans se laisser effrayer par le mauvais temps, il s'était embarqué pour l'Afrique, et passant en vue de Clypée et de Néapolis, il avait abordé sans obstacle mais avec peu de monde, près d'Adrumète, d'où il s'était rendu à Ruspina, puis à Leptis, qui se déclarèrent pour lui : de là il envoya des bâtiments en croisière pour rallier sa flotte éparse, dépêcha le préteur Salluste à Cercina pour y faire des approvisionnements de vivres, expédia des courriers dans les provinces pour demander des renforts d'hommes et de munitions, et laissant une garnison à Leptis, il vint établir son camp à Ruspina, où il fut rejoint par une partie de son monde et eut aussitôt à soutenir une vigoureuse attaque qu'il repoussa, mais qui menaça bientôt de se renouveler plus formidable, Scipion étant parti d'Utique avec le reste de son armée pour venir à Adrumète, où il devait être rejoint par Juba. Heureusement que le chef de partisans Sittius, avec une armée que mit à sa disposition le roi maure Bocchus, fit diversion sur la Numidie et la Gétulie de Juba, par la prise de l'opulente Cirta et la ruine de deux villes gétules qui avaient refusé de capituler ; en sorte que Juba fut obligé de courir à la défense de son propre royaume. Cela donna à César le temps

de se fortifier, de provoquer dans le camp de Scipion la désertion des Numides et des Gétules qui avaient tenu pour Marius, de faire déclarer pour lui diverses places, telles qu'Acilla et Tisdrus, de recevoir des convois considérables de vivres que Salluste lui expédia de Cercina après en avoir chassé le questorien Caius Décimus, et de voir arriver enfin une partie des renforts qu'il attendait de Sicile, tandis que Sittius enlevait à Juba un château fort où le roi numide avait fait, en vue de cette guerre, de grands approvisionnements de vivres et de munitions.

VICTOIRE DE CÉSAR, QUI RESTE MAÎTRE DE LA NUMIDIE. — César alors s'avança par les hauteurs, vers le camp ennemi, et après une escarmouche où il eut l'avantage, il s'approcha jusqu'à un mille d'Uzita, occupée par Scipion ; d'un autre côté, Confidius qui était allé tenter de surprendre Acilla et n'avait pas réussi, leva le siège, et prenant son chemin par le territoire de Juba, rentra à Adrumète, et remit à Scipion une partie de ses troupes. Enfin Juba, pressé par Scipion de venir le rejoindre, arriva au camp, après avoir laissé à son lieutenant Sabura le soin de faire tête à Sittius. César, ayant assuré par de bonnes garnisons la défense de Leptis, Ruspina et Acilla, et donné ordre à sa flotte de bloquer Tapsus et Adrumète, brûla son camp devant Uzita et vint se retrancher près d'Agar, dont les habitants s'étaient vigoureusement défendus contre diverses attaques des Gétules : Scipion alors le suit et porte ses quartiers à six milles d'Agar ; il envoie des troupes pour faire des vivres à Zetta, dont il n'était éloigné que de dix milles ; mais César, quoiqu'ayant dix-huit milles à parcourir pour y arriver, l'y devance, s'en empare, y met garnison, et revient à son camp ; Juba de son côté saccage Vacca, peu éloignée de Zetta, et qui avait fait inviter César à lui envoyer des troupes. César à son tour enlève à Scipion la place de Sarsura, et met garnison dans Thabéna, située à l'extrémité littorale du royaume de Juba ; puis,

de son camp d'Agar, où il est rejoint par de nouveaux renforts, il s'avance de huit milles, jusqu'à quatre milles du camp de Scipion, auprès de la ville de Tégéa, où il engage un combat de cavalerie, mais sans pouvoir en venir à une action générale.

Alors il prend le parti de quitter Agar, et faisant seize milles avant le jour, il vient assiéger Thapsus; Scipion le suit pour secourir la place; la bataille s'engage enfin, et César remporte une victoire complète (*); les fuyards prennent le chemin d'Utique, et comme la ville de Parada leur ferme ses portes, ils la prennent de force et l'incendient. César laisse à un de ses lieutenants le soin d'emporter Thapsus, en envoie un autre s'emparer de Tysdrus, dépêche sa cavalerie vers Utique, va lui-même prendre Usceta, puis Adrumète, et arrive à son tour à Utique, où Caton s'était donné la mort de désespoir, et où Messala avait fait aussitôt son entrée. Juba, échappé de la mêlée, se cachant le jour et marchant la nuit, atteignit ainsi Zama sa capitale; mais elle lui ferma ses portes, et fit porter ses soumissions à César, qui vint en prendre possession; le malheureux roi se tua de désespoir. D'un autre côté, Sittius avait taillé en pièces les troupes que ce prince avait laissées pour le combattre, il arrêta dans leur fuite à travers la Mauritanie les restes du parti vaincu qui voulaient passer en Espagne, et coula les galères sur lesquelles se sauvait Scipion et que la tempête avait poussées dans le port de la royale Hippone.

PARTAGE DE LA NUMIDIE : CRÉATION DE LA NOUVELLE PROVINCE D'AFRIQUE.— La Numidie de Juba était tout entière au pouvoir du dictateur; il donna à Sittius, en récompense de ses services, la ville de Cirta dont il s'était emparé si à propos, avec un territoire considérable au voisinage; il gratifia le roi Bocchus de quelques autres cantons à sa convenance; et de tout le reste il fit une province romaine confiée au gouvernement du préteur Sal-

luste, qu'il décora du titre de *proconsul*: cette province fut appelée *Nouvelle* par opposition à l'Afrique propre, qui était l'*Ancienne*. Il semble que, dans l'état où la constitua César, elle conserva Zama pour capitale, et s'étendit au sud de l'ancienne province, par Adrumète, Ruspina, Leptis, Acilla ou Acholla, et Tysdrus, jusqu'à cette Thabéna extrême, dernière possession littorale de Juba; et dans l'ouest jusqu'aux concessions faites au partisan Sittius et au roi Bocchus.

Ces concessions elles-mêmes n'étaient autre chose que l'ancien territoire du prince Massinissa, qui avait, comme allié, suivi la fortune du malheureux Juba, et qui peut-être avait péri avec lui; Arabion, fils de Massinissa, se réfugia en Espagne auprès du jeune Pompée, et lorsque celui-ci, après la mort de César, eut recouvré la fortune et les honneurs de son père, Arabion revint en Afrique, rallia les indigènes auxiliaires, et avec leur aide il chassa Bocchus, se défit de Sittius par trahison, et rentra en possession de son patrimoine. Quelles en étaient les limites? Sans avoir à cet égard des témoignages directs, nous avons du moins cette indication essentielle que la ville de Cirta, si elle n'y était point elle-même renfermée, en était du moins immédiatement voisine; d'où il suit que selon toute apparence, le fleuve Ampsagas qui passait à Cirta, et qui fut plus tard la limite occidentale de la province de Numidie, était la borne orientale du royaume d'Arabion, qui s'étendait sans doute à l'opposite jusqu'à Saldes.

IV. DOMINATION DES ROMAINS EN AFRIQUE DEPUIS LA CONQUÊTE DE LA NUMIDIE JUSQU'AU RÈGNE DE CLAUDE.

Première période : l'Afrique ancienne et l'Afrique nouvelle formant deux provinces distinctes.

LES DEUX AFRIQUES, PARTAGÉES ENTRE ANTOINE ET CÉSAR OCTAVIEN, ABANDONNÉES À LÉPIDÉ. — Autant

(*) L'an 46 avant l'ère vulgaire.

qu'on en peut juger sur les récits contradictoires de Dion Cassius et d'Appien, Titus Sextius et Quintus Cornificius, l'un partisan d'Antoine, l'autre de César Octavien, se disputaient alors la possession des deux provinces d'Afrique, et cherchaient à attirer chacun dans son parti le roi Arabion; Cornificius, maître de la province Ancienne, ayant voulu envahir la Nouvelle, qui appartenait à Sextius, celui-ci se porta rapidement de Tucca sur Adrumète, qu'il occupa, ainsi que les places du voisinage; toutefois il se laissa surprendre par Publius Ventidius, l'un des lieutenants de son antagoniste, fut battu, poursuivi, et serré de près dans la Numidie, pendant que Décimus Lélius, autre lieutenant de Cornificius, vint assiéger Cirta; mais les Sittiens et Arabion faisant alors cause commune avec Sextius, celui-ci reprit le dessus, tailla en pièces Ventidius, repoussa Lélius jusqu'au près d'Utique, le bloqua dans son camp, défit et tua Cornificius qui venait en personne au secours de son questeur; celui-ci eut le même sort, et Sextius, maître des deux Afriques, en conserva le gouvernement jusqu'à ce que César Octavien, réconcilié avec Antoine pour la formation d'un nouveau triumvirat avec Lépide (*), eut pour son lot, dans la distribution des provinces, les deux Afriques avec la Sardaigne et la Sicile. Sextius alors remit sans difficulté le commandement à Caius Fulcius Fango, désigné à cet effet par César.

Mais après la bataille de Philippes, une nouvelle division des provinces ayant été faite entre les triumvirs, la Numidie seule demeura à César, et l'Afrique propre fut cédée à Antoine, sauf dévolution éventuelle à Lépide: Sextius, qui était resté sur les lieux, fut invité par Fulvie, femme d'Antoine, à prendre possession de la province cédée; Fango résista; mais il ne s'était point fait aimer dans le pays, et il fut obligé de se retirer dans la seule province qui lui était conservée: là aussi il eut maille à partir avec les

Cirtésiens, contre lesquels il prit des mesures rigoureuses, et Arabion ayant refusé de reconnaître son autorité, il le chassa de son territoire et demanda ensuite son extradition à Sextius auprès duquel il s'était réfugié; ne l'ayant point obtenue, il vint faire le dégât dans l'Afrique propre, fut repoussé et poursuivi; mais Sextius ayant, sur quelque soupçon, fait tuer perfidement Arabion, la cavalerie numide indignée l'abandonna pour se joindre à Fango. Après un moment de paix, celui-ci fit une nouvelle irruption en Afrique; les deux partis en vinrent aux mains, et un second combat ayant eu lieu, Fango battu se sauva dans les montagnes où il se tua. Sextius alors s'empara sans difficulté de la Numidie, prit par famine Zama qui résistait, et se trouva ainsi pour la seconde fois réunir sous son autorité les deux Afriques; mais Lépide étant venu pour en prendre possession (*) avec six légions détachées de l'armée d'Antoine, Sextius se résigna de bonne grâce à livrer au triumvir les provinces qui lui étaient abandonnées par ses deux collègues: Lépide les conserva quatre ans, jusqu'à ce que dépouillé du triumvirat par César Octavien à la suite de leurs querelles en Sicile, il vit le proconsul Titus Statilius Taurus les aller soumettre au vainqueur (**).

LA MAURITANIE TOMBE AU POUVOIR DES ROMAINS. — Quant à la Mauritanie et à la Numidie des Massyliens, que l'on avait pris l'habitude d'appeler le royaume de Bogud et le royaume de Bocchus, il s'y passait des événements d'une nature analogue: Bogud s'étant laissé entraîner à combattre en Espagne pour la cause d'Antoine contre les lieutenants de César, se trouva évincé de ses propres états au moyen d'une insurrection adroitement ménagée dans sa capitale Tingis, et de l'occupation de son royaume par Bocchus, à qui César en confirma la possession; Bogud fu-

(*) L'an 40 avant l'ère vulgaire.

(**) Cette expédition valut à Statilius Taurus un triomphe.

(*) L'an 43 avant l'ère vulgaire.

gitif alla rejoindre Antoine, et périt plus tard à Méthone. Bocchus, souverain de tout le pays qui s'étendait depuis Saldes jusqu'à l'Océan, conserva encore cinq années le gouvernement de ce vaste royaume (*), dans lequel, à sa mort, il n'eut point de successeur immédiat, César l'ayant alors compris dans le nombre des provinces directement soumises à son autorité.

LA NUMIDIE RENDUE A JUBA LE JEUNE, PUIS REPRIS EN ÉCHANGE DE LA MAURITANIE. — Lorsque après la bataille d'Actium, le vainqueur d'Antoine fut resté seul maître de l'empire, il donna Cléopâtre Sélène pour épouse à Juba le jeune, son compagnon d'armes, et lui rendit, à cette occasion (**), le royaume de Numidie, dont quinze ans auparavant Jules César l'avait déshérité. Malgré cette restitution cependant, lorsque César Octavien, au moment d'être proclamé Auguste, partagea avec le sénat et le peuple l'administration des provinces du monde romain, la Numidie, si l'on s'en rapportait du moins à la liste que donne l'historien Dion Cassius, se serait trouvée, aussi bien que l'Afrique propre, dans le nombre de celles qui échurent au sénat; mais cette indication ne peut convenir à la date du partage général des provinces (***), puisque la Numidie était alors encore aux mains de Juba, à qui Auguste ne l'enleva que deux ans après, en échange de la Mauritanie, qu'il lui octroya (****) telle que naguère l'avait possédée le dernier Bocchus, avec quelques portions de la Gétulie qui reconnaissaient la domination de Rome : les Gétules, mécontents de cette disposition, résistèrent d'abord sourde-

(*) De l'an 38 à l'an 33 avant l'ère vulgaire.

(**) L'an 30 avant l'ère vulgaire. Les médailles royales de ce prince commencent dès cette époque.

(***) Au surplus, Dion lui-même fait, contre l'exactitude rigoureuse de sa liste, cette observation, qu'il ne faut pas perdre de vue : Ταῦτα δὲ οὕτω κατέλεξα, ὅτι νῦν χωρὶς ἑκαστον αὐτῶν ἡγεμόνεύεται.

(****) L'an 25 avant l'ère vulgaire,

ment, puis s'insurgèrent contre leur nouveau maître, dévastèrent ses frontières, taillèrent en pièces de nombreuses expéditions romaines successivement dirigées contre eux, entraînaient dans leur parti les Musulans, qui les avoisinaient à l'est, et ce parti était devenu assez formidable quand après de longues années d'hostilités Cnéus Cornélius Cossus fut envoyé par Auguste afin d'en avoir raison (*), pour que les succès qu'il obtint fussent jugés dignes des honneurs triomphaux et du glorieux surnom de Gétulique, qu'il transmit à son fils.

Seconde période : toute l'Afrique romaine réunie en une seule province sous l'autorité exclusive d'un proconsul.

RÉUNION DE LA NUMIDIE ROMAINE A L'AFRIQUE PROPRE. — La Numidie, rentrée sous l'autorité directe de Rome, ne redevint point une province séparée, attribuée au sénat ou à l'empereur, et régie par un proconsul au nom du premier, ou par un lieutenant du second; elle fut purement et simplement annexée à la province sénatoriale d'Afrique, et confondue avec elle, pendant soixante-cinq ans, sous le gouvernement d'un même proconsul, ainsi que nous sommes autorisés à le conclure des faits ultérieurs. Cette province unique, défendue par deux légions, s'étendait depuis Saldes jusqu'aux confins de la Cyrénaïque : dans une aussi vaste étendue de territoire, il était difficile que la paix ne fût point quelquefois troublée par l'insurrection de quelque une des tribus indigènes; mais les historiens ne nous ont point transmis le récit des expéditions qu'il fallut diriger contre elles, et les fastes capitulins nous révèlent seuls divers succès obtenus par les armes romaines, en nous disant les noms des proconsuls

(*) Cossus termina cette guerre en l'an 6 de notre ère; elle durait depuis trente ans, si on la fait remonter à l'avènement de Juba au trône de Mauritanie.

d'Afrique auxquels ces succès valurent les honneurs du triomphe : tels furent Lucius Autronius Pétus (*), Lucius Sempronius Atratinus (**), et Lucius Cornélius Balbus (***) .

Mais s'il ne nous est parvenu d'Autronius et de Sempronius Atratinus que leur nom et la simple mention de leur triomphe, quelques détails de plus sont arrivés jusqu'à nous des gestes de Balbus dans la province dont le sénat lui avait confié le gouvernement, et nous devons à Pline des indications précises qu'il convient de transcrire ici en entier.

EXPÉDITION DE BALBUS EN PHAZANIE.—« Vers ces solitudes africaines appelées Désert au-dessus de la petite Syrte, s'étend la Phazanie, dont nous avons subjugué les habitants avec leurs villes d'Alèle et de Cillaba, ainsi que Cydamus dans la région voisine de Sabrata. Ensuite se prolongent du levant au couchant, sur un vaste espace, des montagnes que les nôtres ont appelées Noires, à cause de leur aspect brûlé, ou noirci par la réverbération du soleil. Au delà se trouvent des déserts, Matelges ville des Garamantes, ainsi que Débris arrosée par une source dont l'eau est bouillante de midi à minuit et glaciale de minuit à midi; puis la fameuse ville de Garama capitale des Garamantes : tout cela a été subjugué par les armes romaines, et a valu le triomphe à Cornélius Balbus, le seul étranger à qui l'on ait octroyé le char triomphal et les privilèges de citoyen; car on lui donna, quoique né à Gades, le droit de cité romaine, en même temps qu'à Balbus l'Ancien, son oncle. Et il y a cela de remarquable, que nos auteurs ont constaté qu'il avait pris les villes nommées ci-dessus, et que lui-même lors de son triomphe avait dans son cortège, en outre de Cydamus et de Garama, les noms et les images de toutes les autres villes ou peuplades, qui défilèrent dans cet

ordre : la ville de Tabidium, la peuplade de Nitéris, la ville de Négligéméla, la ville ou peuplade de Bubéium, la peuplade des Enipes, la ville de Thuben, les montagnes appelées Noires, les villes de Nitibrum et de Rapsa, la peuplade de Discéra, la ville de Débris, le fleuve Nathabur, la ville de Thapsagum, la peuplade des Nannages, la ville de Boin, la ville de Pége, le fleuve Dasipari; puis la série continue des villes de Baracum, Buluba, Alasi, Balsa, Galla, Maxala, Zizama; enfin les montagnes de Gyri, avec une inscription portant qu'on y trouvait des pierres précieuses. — Néanmoins la route qui va chez les Garamantes est restée jusqu'ici impraticable, parce que les gens du pays couvrent de sable l'ouverture de leurs puits, qu'on retrouverait pourtant sans creuser beaucoup, si l'on connaissait bien les localités. »

Les points principaux de cette grande expédition, c'est, d'une part, Cydamus, dont la moderne Ghadâmes a gardé à la fois la place et le nom, et d'autre part, Garama, dont le nom et l'emplacement sont pareillement restés à la moderne Germah; le surplus de cette fastueuse énumération de villes, de tribus, de fleuves, de montagnes, ne saurait être cherché que sur les routes qui, de la côte, menaient à ces deux points; et comme toute cette nomenclature n'a point de synonymie certaine chez les écrivains qui auraient pu nous en conserver la tradition, il ne saurait plus aujourd'hui se produire que des explications purement conjecturales et arbitraires, dont il vaut beaucoup mieux s'abstenir que de se laisser entraîner aux fantastiques exagérations dont quelques esprits peu sensés nous ont offert plus d'une fois de regrettables exemples.

GUERRE DE TACFARINAS. — Une autre guerre célèbre devait donner lieu à plusieurs triomphes; je veux parler de celle de Tacfarinas, ce Numide d'abord mercenaire dans les troupes auxiliaires des Romains, puis déserteur, chef de bande, bientôt à la

(*) L'an 29 avant l'ère vulgaire.

(**) L'an 21 avant l'ère vulgaire.

(***) L'an 19 avant l'ère vulgaire.

tête d'une armée disciplinée, reconnu et proclamé par la puissante tribu des Misulames ou Misoulans, qui habitaient vers le mont Aurás, non loin du désert d'Afrique, et n'avaient point encore de villes; il attira dans son parti, d'un côté les Maures du voisinage auxquels commandait Mazippa, et d'un autre côté les Cinithiens, peuplade considérable dont on connaît l'emplacement vers le fond de la petite Syrte : l'insurrection avait sans doute pour but de briser le joug de Rome; mais le proconsul d'Afrique Marcus Furius Camillus marcha contre eux, remporta des avantages signalés, et obtint du sénat les ornements triomphaux (*). Cependant Tacfarinas ne tarda point à porter de nouveau la guerre dans l'Afrique romaine; il s'empara même d'un château peu éloigné du fleuve Pagida; mais il fut battu ensuite par le proconsul Lucius Apronius successeur de Camillus, devant le fort de Thala qu'il attaquait, et forcé plus tard de faire retraite jusqu'au désert; et Apronius obtint, comme son prédécesseur, les ornements triomphaux. Bientôt après (**), nouvelles incursions de Tacfarinas, contre lequel fut envoyé par le sénat, selon le vœu de Tibère, le proconsul Caius Junius Blésus. Celui-ci se mit en campagne avec trois corps d'armée, l'un confié à Cornélius Scipion son lieutenant, pour aller vers l'est garantir la ville de Leptis des déprédations de l'ennemi, et lui couper toute retraite vers le pays des Garamantes; le second aux ordres du fils de Blésus, pour aller à l'ouest couvrir les cantons des Cirtésiens; lui-même, commandant le troisième corps, s'avancit entre les deux premiers, en ayant soin d'établir des postes et des garnisons dans les lieux les plus convenables; enfin, dans une expédition avancée, il parvint à s'emparer d'un frère du rebelle; et Tibère, regardant la guerre comme terminée, s'empressa d'accorder au proconsul

les honneurs triomphaux (*), et de rappeler en Italie une des légions employées à ces expéditions.

Ce fut pour Tacfarinas un motif de recommencer de plus belle ses courses sur le territoire romain, aidé qu'il était, d'un côté par la défection des Maures, que Ptolémée fils de Juba, nouvellement assis sur le trône de son père, avait mécontentés, et d'un autre côté par l'alliance des Garamantes; enfin par l'accession de tous les gens sans aveu de la province; si bien qu'il s'enhardit jusqu'à venir assiéger la ville de Thubuscum, la même, suivant l'opinion commune, que celle de Tubusuptus vers Saldes, bien qu'on puisse trouver une ressemblance phonétique plus grande encore dans le nom de Thubursicum. Le nouveau proconsul Publius Cornélius Dolabella n'eut qu'à se présenter pour faire lever le siège. Se ligant alors avec le roi Ptolémée, Dolabella forma quatre détachements pour les lancer plus aisément à la poursuite de cet ennemi insaisissable; et comme on eut bientôt la nouvelle que Tacfarinas et ses Numides avaient établi un camp fixe auprès du château à demi ruiné d'Auzéa, qu'eux-mêmes avaient jadis incendié, et dont on voit encore les restes au fort moderne de Hamzah, il vint les y surprendre, et leur livra une attaque meurtrière dans laquelle Tacfarinas se fit tuer en combattant (**). Alors seulement la guerre fut réellement terminée, et des ambassadeurs vinrent même de la part du roi des Garamantes faire leur soumission. Tibère, ingrat envers Dolabella, témoigna du moins hautement sa satisfaction au roi Ptolémée en lui envoyant, suivant l'ancien usage, un sceptre d'ivoire et une robe d'honneur.

(*) L'an 22 de l'ère vulgaire.

(**) L'an 24 de l'ère vulgaire.

(*) L'an 17 de l'ère vulgaire.

(**) L'an 20 de l'ère vulgaire.

Troisième période : toute l'Afrique romaine réunie en une seule province sous deux magistrats distincts, l'un civil, l'autre militaire.

SÉPARATION DU GOUVERNEMENT CIVIL ET DU COMMANDEMENT MILITAIRE DE L'AFRIQUE. — Il n'est pas sans intérêt de remarquer ici que dans cette guerre, où des succès passagers valurent jusqu'à trois fois les ornements triomphaux au général qui commandait l'armée romaine, ce général était toujours le proconsul d'Afrique, sans qu'on voie intervenir aucun gouverneur de la Numidie, bien que cette contrée fût le principal théâtre de l'insurrection, et de la lutte qui s'ensuivit. C'est que la réunion, à cette époque, de l'Afrique et de la Numidie en une seule et même province, n'est point douteuse ; on en trouve une nouvelle preuve dans le témoignage contemporain de Strabon, qui décrit comme formant une même circonscription territoriale le pays des Massyliens et de Carthage.

Un fait non moins certain à conclure de ce récit, c'est en outre l'attribution du commandement militaire au proconsul. Mais l'ombrageuse susceptibilité de Caligula changea cet ordre de choses, en ôtant au proconsul le commandement des troupes, qui appartient désormais à un lieutenant du prince, ainsi que le rapportent Tacite et Dion, l'un à l'égard du proconsul Marcus Silanus, l'autre de Lucius Pison, son successeur : division de pouvoirs qui suscita au magistrat sénatorial de perpétuelles tracasseries, en faisant naître une envieuse rivalité, dont un autre Pison fut, sous Vespasien, la sanglante victime.

Il semblerait naturel de penser que, pour affaiblir d'autant plus l'autorité du proconsul d'Afrique, Caligula dut retrancher de son gouvernement la province de Numidie pour la donner, avec le commandement des troupes, à un lieutenant impérial ; mais le texte de Dion Cassius se prête-t-il bien à cette hypothèse, quand il énonce que

l'empereur, pour diminuer la puissance de Lucius Pison, homme de cœur, qui avait à sa disposition de nombreuses troupes, soit nationales, soit étrangères, partagea en deux la nation (τὸ ἔθνος) pour attribuer à une autre personne l'armée et les nomades qui en dépendaient (τοὺς περὶ αὐτὸν), ce qui semble ne pouvoir s'entendre que d'un partage, non du territoire, mais de ses habitants ?

DIGRESSION SUR LA DATE PRÉCISE DE LA GÉOGRAPHIE DE MÉLA. — La circonscription donnée à la Numidie par Pomponius Méla vient démontrer aussi que le territoire qui forma ultérieurement la province de ce nom, était encore de son temps compris dans l'Afrique propre ; car ce qu'il appelle Numidie n'est autre chose que ce qui fut nommé depuis Mauritanie Césarienne ; mais l'âge de Méla n'est point déterminé avec une certitude et une précision suffisantes pour qu'on puisse tirer de son témoignage un argument péremptoire contre l'hypothèse de la division de l'Afrique en deux provinces par Caligula. On croit généralement en effet que Méla écrivit postérieurement aux premiers succès de l'expédition envoyée par Claude dans la Bretagne, et vers l'année 44, où cet empereur triompha des Bretons ; mais alors était définitivement consommé le partage des états du roi Ptolémée en deux provinces portant l'une et l'autre la dénomination de Mauritanie, avec les épithètes distinctives de Tingitane et de Césarienne, que Méla n'a point connues, non plus que la limite nouvellement tracée entre elles : on peut trouver là un indice d'où il résulterait que notre géographe aurait écrit antérieurement à l'adoption de cette nomenclature officielle, c'est-à-dire avant l'année 41, tandis que nous avons d'autre part la certitude que sa description se rapporte à une époque postérieure à la mort de Juba le jeune, qui est de l'an 21 ; et il s'agit de retrouver entre ces deux termes une expédition contre la Bretagne, dont notre auteur ait pu dire que bientôt elle procurerait

sur ce pays des lumières nouvelles, et donnerait lieu à un triomphe prochain. Il n'est pas déraisonnable de penser, d'après ces indices, que Méla a dû écrire précisément en l'an 40, à l'époque même où Caligula, après avoir envoyé en exil Ptolémée, qui paraît avoir été assassiné en route, allait faire contre la Bretagne la ridicule expédition d'où il ramena des charges de coquilles et des captifs vrais ou supposés pour orner le triomphe qu'il avait ordonné de lui préparer.

OBSERVATIONS SUR LA DÉLIMITATION DES CONTRÉES AFRICAINES A CETTE ÉPOQUE. — Quoi qu'il en soit, les descriptions géographiques de Pomponius Méla, rapprochées de celles de Strabon, rendent nécessaires ici quelques observations sur la délimitation des contrées africaines. Strabon, qui terminait son livre vers l'an 22 de notre ère, dit que le Molochath et le cap Métagonion qui en est voisin, séparent le pays des Maurusiens de celui des Massésyliens, et que le cap Treton (voisin de l'embouchure de l'Ampsagas) sépare le pays des Massésyliens de celui des Massyliens et de Carthage; mais il fait remarquer en même temps que la limite du royaume de Juba et du territoire romain est fixée à Saldes, après diverses variations causées par l'alliance ou l'hostilité des habitants de ces contrées : ainsi le géographe grec nous fait connaître deux sortes de limites, les unes politiques, entre les états; les autres ethnologiques, entre les nations. Méla, plus jeune que Strabon de dix-huit années, dit à son tour que le fleuve Mulucha sépare la Mauritanie de la Numidie comme il séparait jadis les royaumes de Bocchus et de Jugurtha; et que le fleuve Ampsagas avec le cap Métagonion séparent la Numidie de l'Afrique proprement dite, qui s'étend de là jusqu'aux Autels des Philénes. Malgré la ressemblance des noms du Molochath de Strabon et du Mulucha de Pomponius Méla, on sait déjà qu'il n'est pas

étant dans l'ouest, le second dans l'est de la royale Siga, celui-là limite purement ethnologique, celui-ci limite politique. A l'autre bout au contraire, malgré la différence des noms, le cap Métagonion de Méla est identique au cap Treton de Strabon, et nous savons que c'est la limite ethnologique. Il y a donc accord entre les deux géographes, et nous pouvons en induire que nulle délimitation n'avait changé depuis la mort de Juba, époque de Strabon, jusqu'à la mort de Ptolémée, époque de Pomponius Méla.

V. ADMINISTRATION ROMAINE DEPUIS L'ORGANISATION PROVINCIALE DE CLAUDE JUSQU'À CELLE DE MAXIMIEN-HERCULE.

Nouvelle organisation provinciale de l'Afrique.

CRÉATION DE DEUX PROVINCES DE MAURITANIE ET D'UNE NOUVELLE PROVINCE DE NUMIDIE. — Une nouvelle distribution de tous ces territoires semble devoir être rapportée à une organisation générale qui aurait été opérée au commencement du règne de Claude. En apprenant l'assassinat du roi Ptolémée, Eudémon, l'un de ses affranchis, avait soulevé les indigènes de la Mauritanie pour venger le meurtre de ce prince; les premiers troubles suscités à cette occasion dès avant la mort de Caligula avaient été réprimés immédiatement, et Claude, arrivant à l'empire, se laissa persuader par ses courtisans qu'il devait accepter les honneurs d'un triomphe pour des succès que non-seulement il n'avait point obtenus en personne, mais qui avaient même précédé son avènement. Les Maures s'étant de nouveau soulevés l'année suivante, le prétorien Caius Suétonius Paulinus fut envoyé pour les réduire, et c'est alors qu'en dix étapes il se porta jusqu'à une distance de quelques milles par delà les cimes neigeuses de l'Atlas, et qu'il atteignit même le fleuve Ger, qui coule au milieu d'un désert poudreux

coupé de quelques roches brûlées, non loin des forêts remplies d'éléphants, de fauves et de reptiles, où les Canariens faisaient leur demeure. Dans une nouvelle expédition (*), Cnéus Sidius Géta marcha droit contre Salabos chef des insurgés, le poursuivit dans le désert (où une pluie inattendue vint suppléer à l'épuisement de sa provision d'eau), et força l'ennemi à se soumettre. Claude constitua alors les deux provinces Mauritanienes, qui eurent pour chefs-lieux Tingis et Césarée, et où il envoya des gouverneurs pris dans l'ordre des Chevaliers. — « Dans le même temps, » ajoute Dion, « quelques parties de la Numidie ayant été attaquées par les barbares du voisinage, ceux-ci furent battus et soumis, et la paix rétablie. »

Ce récit nous semble constater à la fois la création des deux provinces de Mauritanie, et la renaissance de la Numidie comme province séparée avec Cirta pour capitale. Ce n'est plus de la Numidie de Pomponius Mela qu'il peut être question, puisque celle-ci est désormais officiellement constituée sous le nom de Mauritanie Césarienne; c'est donc bien de la Numidie des Massyliens, naguère con fondue avec l'Afrique.

DÉLIMITATIONS DES PROVINCES ORGANISÉES PAR CLAUDE. — Ainsi Claude aurait, en l'an 42, pourvu à une nouvelle répartition générale de toute la région d'Afrique en quatre provinces : l'Afrique propre, la Numidie, la Césarienne et la Tingitane; et l'on doit raisonnablement faire remonter à cette répartition une modification dans les circonscriptions jusqu'alors variables de ces pays, de manière à ce que les limites des provinces coïncidassent désormais avec les délimitations ethnologiques dont nous avons signalé les traces. Le fleuve Malua, presque contigu au Molochath de Strabon, borne commune des Maures et des Numides Masséyliens, marqua la séparation entre la Tingitane et la Césarienne; et l'Ampsagas, borne mu-

tuelle des Masséyliens et des Massyliens, devint la ligne de partage entre la Césarienne et la Numidie. Celle-ci ne fut point rétablie dans son ancienne étendue vers l'est, alors qu'elle entourait de toutes parts la province d'Afrique concentrée autour d'Utique entre Thabraca et Adrumète; la nouvelle Numidie resta tout entière à l'ouest de l'Afrique propre, qui conserva tous les territoires annexés du sud et de l'est jusqu'à la Cyrénaïque. C'est dans cet état que Pline l'Ancien, qui termina son grand ouvrage sous le règne de Vespasien, trouva les provinces africaines et en composa la description. Une trace s'y laisse apercevoir encore de cette annexion à l'Afrique propre d'une portion jadis adhérente à la Numidie, quand il fait remarquer la distinction, en usage alors, de la Zeugitane jusqu'à Néapolis, et du Byzacium depuis Adrumète; et peut-être faut-il imputer à la même cause la dénomination de *Numidie nouvelle* qui se retrouve longtemps encore après dans Ptolémée, par opposition sans doute à la Numidie ancienne, dont l'étendue était bien plus considérable.

GRADES DES GOUVERNEURS DE CES PROVINCES. — Le commandement des deux Mauritanies, nous avons à cet égard un témoignage formel, était attribué à de simples chevaliers, avec le titre de procurateurs; la Numidie, tout semble porter à le croire, n'eut qu'un magistrat du même grade. L'Afrique proconsulaire elle-même, sous le règne éphémère de Galba son ancien proconsul, se trouva accidentellement entre les mains d'un officier d'un rang inférieur : le commandant militaire Caius Clodius Macer, poussé par les intrigues d'une femme perdue, aux derniers jours de Néron, se révolta dans cette province, y leva de nouvelles troupes, intitula de son nom une légion ainsi formée, et se souilla d'exactions et de cruautés tyraniques; ce fut le procurateur Trébonius Garucianus qui fut chargé par Galba de la mission de le délivrer d'un tel rival, et qui s'en acquitta par les

(*) L'an 42 de notre ère.

mais du centurion Papirius (*) : cette exécution fut vue de mauvais œil ; mais l'Afrique et ses légions ne firent cependant point difficulté de reconnaître Galba, après avoir obéi à un maître de plus bas étage. A la fortune de Galba succéda celle d'Othon : le procurateur Lucéius Albinus, à qui Néron avait confié le gouvernement de la Mauritanie Césarienne, et qui avait de plus reçu de Galba celui de la Tingitane, se déclara pour le nouvel empereur ; autant en fit Carthage à l'instigation de Crescens affranchi de Néron, et son exemple entraîna toute l'Afrique, qui n'attendit pas l'arrivée du proconsul Vipsanius Apronianus qui lui était envoyé ; mais les destins sont changeants, et Albinus, qui voulait, dit-on, s'approprier les deux Mauritanies et envahir l'Hispanie pour lui-même, se vit dépouiller et tuer par Cluvius Rufus au nom de Vitellius.

Événements divers en Afrique depuis Vitellius jusqu'à Septime Sévère.

MURTRRE DU PROCONSUL PISON. — L'étoile de Vitellius pâlit bientôt à son tour devant celle de Vespasien. L'un et l'autre avaient été proconsuls d'Afrique ; mais le premier n'y avait laissé que de bons souvenirs ; le second au contraire s'y était fait des ennemis par sa sévérité : le proconsul actuel Lucius Pison se montrait neutre entre les partis, mais fidèle à son devoir, tandis que le lieutenant impérial Valérius Festus, d'abord partisan déclaré de Vitellius, ne tarda point à travailler activement pour Vespasien ; et comme Pison avait fait exécuter le centurion Papirius, le meurtrier de Clodius Macer, envoyé pour l'assassiner lui-même, Valérius Festus y suppléa en chargeant de la même commission quelques cavaliers auxiliaires ; on sait le dévouement de cet esclave qui, devant leurs sinistres desseins, se fit passer pour son maître : dévouement inutile, car il y avait là, pour

reconnaître et signaler Pison, l'infâme Bébius Massa, un des procurateurs d'Afrique (*). Après avoir reçu à Adrumète la nouvelle de l'accomplissement de ses ordres (**), Festus courut à ses troupes, où il distribua arbitrairement les punitions et les récompenses, comme s'il venait d'étouffer une insurrection. Puis il s'achemina vers Ééa et la grande Leptis pour mettre fin à leurs discordes.

EXPÉDITIONS ROMAINES CHEZ LES GARAMANTES ET LES ÉTHIOPIENS. — Nées d'abord de quelques vols de récoltes et de troupeaux entre paysans, ces discordes étaient devenues sérieuses par l'appel que ceux d'Ééa, se sentant plus faibles, avaient fait à l'alliance des Garamantes, gens indomptés et pillards, qui avaient porté la dévastation et la terreur chez les habitants de Leptis. Festus, avec ses cohortes et ses escadrons, alla attaquer et mettre en déroute les Garamantes, auxquels il enleva tout le butin qu'ils avaient fait, sauf ce qui déjà avait été transporté par des sentiers inaccessibles pour être vendu au loin. C'est alors qu'on découvrit, ainsi que nous l'apprenons de Pline, la route appelée *præter caput Saxi*, qui conduisait chez les Garamantes par un chemin plus court de quatre journées.

Quelques expéditions eurent lieu encore de ce côté, sur lesquelles nous n'avons que des indications insuffisantes et incorrectes : il est permis de se demander, par exemple, comment le nom des Nasamons peut se trouver rapproché dans un même récit de celui de la Numidie, dont le commandant Flaccus aurait éprouvé un échec de la part de ce peuple, et en aurait pris

(*) Le récit de Tacite démontre qu'il pouvait y avoir à la fois dans une même province un proconsul et des officiers ayant respectivement le titre de légats et de procurateurs : il ne faudrait donc pas, de la mention isolée du légat ou du procurateur d'une province sénatoriale, conclure que cette province eût cessé d'être proconsulaire.

(**) Au commencement de l'an 70 de notre ère.

(*) L'an 68 de notre ère.

immédiatement sa revanche : c'est le compilateur Zonare qui nous rapporte cet événement comme l'effet d'une rébellion des Nasamons (*) contre les exactions des collecteurs romains : ne semble-t-il pas que sous ce nom de Nasamons il faille chercher celui de quelque peuple plus voisin de la Numidie, et plus sûrement inscrit parmi les sujets de Rome ? Quoi qu'il en soit, il est à croire que ce Flaccus désigné par Zonare comme chef de la Numidie, est le même que Septimius Flaccus mentionné par Marin de Tyr comme étant venu en armes d'Afrique en Éthiopie jusqu'à trois mois de route au sud des Garamantes. Marin citait en même temps une expédition de Julius Maternus qui, venu de Lep-tis à Garama, avait ensuite marché quatre mois au sud, en compagnie du roi des Garamantes, jusqu'au pays d'Agisymba, patrie des rhinocéros. Nous n'avons sur ces faits aucun autre renseignement.

LA CAUSE DE LA PROVINCE D'AFRIQUE PLAIDÉE PAR TACITE ET PLINE LE JEUNE. — L'Afrique, pressurée par ses gouverneurs, éleva quelquefois la voix contre leurs exactions; le proconsul Marius Priscus et son lieutenant Hostilius Firminus, qui avaient pillé la province et vendu la justice, furent, sous Trajan, dénoncés au sénat, poursuivis et condamnés; cette cause fit du bruit et nous est signalée par cette circonstance remarquable, qu'elle fut poursuivie par Tacite et Pline le Jeune en présence de Trajan lui-même, pendant trois longues séances, et que Pline y occupa la tribune pendant cinq heures d'horloge sans désespérer. Le proconsul, coupable de concussion et de forfaiture, fut exilé, mais sans être dépourvu de ses honteuses richesses, et Juvénal put à bon droit flageller dans ses vers cette vaine justice (**).

(*) L'an 87 de notre ère, d'après la chronique d'Eusèbe.

(**) «..... At hic damnatus inani
 « Judicio (quid enim salvus infamia nummis?)
 « Exul ab octava Marius bibit, et fruitur diis
 « Iratus: at tu, victrix provincia, ploras.»
 JUVÉNAL, *Satyres*, I, 47.

INSURRECTIONS DES MAURES. — Sous Adrien nous voyons, dans les maigres histoires qui nous sont parvenues de ce temps, les Maures se soulever (*), leur gouverneur Lusius Quiétus, dont l'empereur se défiait, rappelé à Rome, et Martius Turbo envoyé en Mauritanie pour le remplacer et y réprimer l'insurrection. Mais, soit qu'elle fût mal étouffée, soit que de nouvelles circonstances excitassent de nouveaux troubles, les Maures étaient encore soulevés quand Adrien, au milieu de la grande tournée qu'il faisait dans les provinces de l'empire, vint en personne les faire rentrer dans le devoir (**), ce qui lui valut les félicitations solennelles du sénat. Plus tard (***), il vint aussi faire un voyage dans l'Afrique propre, et suivant l'expression de son biographe Spartien, il octroya aux provinces africaines nombre de bienfaits : nous savons par une inscription qu'il fit paver la route de Carthage à Théveste. Peut-être était-il accompagné, dans ce voyage, de la princesse Matidie nièce de Trajan et sa propre belle-mère, pour laquelle il professait la plus haute considération; toujours est-il que le nom de cette princesse resta attaché à diverses localités, telles que Rusubbicari et Pacciana dans la Numidie.

OBSERVATIONS SUR LA CIRCONSCRIPTION DES PROVINCES AFRICAINES AU TEMPS D'ADRIEN. — Il n'apparaît d'aucune modification apportée par Adrien à la division de ces provinces; mais il semble que la nature des choses dût amener insensiblement une subdivision de la vaste étendue de l'Afrique proconsulaire, et l'on en découvre l'indice précurseur dans l'énumération qu'Appien, au proème de ses Histoires, nous fait des possessions de Rome, où il compte tour à tour distinctement les Maures, les Numides, les Africains de Carthage, et les Africains du littoral des Syrtes. Ptolémée, son contemporain, est

(*) L'an 117 de notre ère.

(**) L'an 122.

(***) L'an 125.

plus explicite encore à distinguer les villes de la dépendance de Carthage, les villes de la dépendance d'Adrumète, et les villes entre les deux Syrtes: il n'est point déraisonnable de penser que chacune de ces fractions de la province proconsulaire était spécialement confiée dès lors à un lieutenant du proconsul.

Peut-être y aurait-il lieu de croire que la Numidie elle-même, au lieu de former une province complètement constituée à part de l'Afrique, s'y trouvait réunie par intervalles, comme une subdivision analogue aux précédentes, avec un lieutenant pour la commander: ainsi s'expliqueraient quelques faits ultérieurs, dans lesquels on est étonné de voir mutuellement aux prises les gouverneurs de l'Afrique et des Mauritanies, sans aucune mention de la Numidie qui devait pourtant séparer leurs territoires respectifs; ainsi s'expliquerait aussi l'expédition du commandant de la Numidie (Νουμιδίας ἀρχων) Flaccus contre des peuples de la Syrtique: il n'aurait fait ainsi que passer d'un bout à l'autre de la même province, au lieu de sortir de sa province pour aller guerroyer dans une province voisine où il n'aurait eu aucun droit de commandement. Quoi qu'il en soit, Ptolémée comprend en effet la Numidie dans les limites de l'Afrique propre, ce qui vient à l'appui de l'observation précédente; mais il lui donna spécialement le titre de province (Ἐπαρχία), qu'il refuse aux autres subdivisions de son Afrique, ce qui constate en même temps une séparation administrative plus tranchée. Quoi qu'il en soit, nous avons une preuve expresse et directe de la séparation complète sous le règne d'Antonin, dont une constitution recueillie par le jurisconsulte Tryphoninus et citée d'après lui dans le Digeste de Justinien, est adressée à Tuscus Fuscianus *légal de Numidie*, c'est-à-dire lieutenant impérial ayant le commandement de la province militaire ainsi dénommée.

NOUVELLES INSURRECTIONS DES MAURES. — Les Maures continuaient

d'inquiéter l'empire: Antonin refoula les insurgés dans l'Atlas et les força à demander la paix (*); mais ils reparurent sous Marc Aurèle, et poussèrent leurs incursions hardies jusqu'en Espagne (**), d'où les lieutenants impériaux eurent à les chasser; ils étaient encore en rébellion dans la Tingitane sous le règne d'Alexandre Sévère (***), qui les fit heureusement rentrer dans le devoir par les dispositions de Furius Celsus, qui sans doute était alors commandant de cette province. Les autres provinces de l'Afrique n'étaient pas non plus exemptes de troubles: Commode avait fait semblant de vouloir s'y rendre en personne en l'année 188; Pertinax, qui y fut envoyé deux ans après comme proconsul, eut beaucoup à souffrir des séditions.

Empereurs africains.

SEPTIME SÉVÈRE, MACRIN, ÉLAGABAL. — Septime Sévère, africain lui-même et natif de la grande Leptis, qui avait exercé la charge de légat du proconsul d'Afrique, eut soin, à son avènement à l'empire (****), d'envoyer dans cette province des légions pour empêcher son concurrent Pescennius Niger de s'en emparer. Macrin, qui parvint à son tour à la pourpre par le meurtre de Caracalla (*****), était un Maure de la Césarienne qui s'associa aussitôt son jeune fils Diaduménus, dont le règne éphémère semble avoir laissé une trace en Numidie dans le nom de Diadumène accolé à celui de la station militaire Ad Basilicam près de Lambèse. Élagabal qui leur succéda était le fils de Sextus Varius Marcellus, ancien gouverneur de la Numidie et commandant de la légion Troisième Auguste, sous Septime Sévère: il semblait que l'Afrique eût alors le privilège de donner la pourpre, sinon à ses

(*) L'an 138 de notre ère.

(**) L'an 170.

(***) L'an 234.

(****) L'an 193; c'est en l'année 172 qu'il avait été légat d'Afrique.

(******) L'an 217.

propres enfants, du moins à ceux dont elle devenait la patrie d'adoption. La proclamation des Gordiens en offrit un nouvel exemple.

LES TROIS GORDIENS.—Marcus Antonius Gordianus Africanus, qui avait été, en l'année 229, le collègue de l'empereur Alexandre Sévère dans son troisième consulat, fut envoyé l'année suivante, comme proconsul en Afrique, par le sénat, qui plus tard lui désigna son propre fils pour lieutenant. Sept années s'écoulèrent en paix sous le gouvernement de Gordien, toujours prorogé dans son proconsulat; mais le meurtre d'Alexandre Sévère avait frayé à Maximin le chemin du trône impérial, et les partisans de ce prince dur et grossier changèrent la face du pays (*): un procureur rigoureux et avide, tancé par le proconsul et le légat, s'emporta contre eux en menaces, et les Africains, ne le pouvant souffrir, le tuèrent et proclamèrent empereur, à Tysdrus, le vieux Gordien lui-même, malgré sa résistance, ainsi que son fils, et le sénat de Rome confirma

(*) Cependant le nom de Maximin se rattache, en Afrique, à des travaux utiles, ainsi que le prouve l'inscription suivante, qui se rapporte à l'an 236 :

IMP. CAESAR C. IVLIVS
VERVS MAXIMINVS PIVS
FELIX AVG. GERM. MAX. SAR
MAT. MAX. DACICVS MAX. PON.
MAX. TRIB. POTEST. III. IMP. V.
C. IVLIVS VERVS MAXIMINI F. NO
BILISSIMVS CAES. PRINCEPS
IVVENTVTIS GERM. MAX. SAR
MAT. MAX. DACICVS MAX.
VIAM A KARTHAGINE VS
QVE AD FINES NVMDIAE
PROVINCIAE LONGA INCVRIA
CORVPTAM ADQVE DILAP
SAM RESTITVERVNT.

« L'empereur et César Caius Julius Vérvs Maximinus Pius Félix, auguste, le Germanique, le Sarmatique, le Dacique, grand pontife, revêtu de la puissance tribunitienne pour la troisième fois, empereur triomphant pour la cinquième fois; et Caius Julius Verus, fils de Maximin Auguste, très-noble César, prince de la jeunesse, le Germanique, le Sarmatique, le Dacique; ont rétabli la route depuis Carthage jusqu'aux frontières de la Numidie, qui, une longue négligence avait laissé dégrader et déperir. »

ce choix (*); mais le gouverneur de Mauritanie Capellianus, ennemi personnel de Gordien, et qui venait d'être destitué par lui, se mit en marche avec les nombreuses troupes qu'il avait sous ses ordres pour contenir la turbulence des Maures, et se dirigea vers l'Afrique afin de soutenir la cause de Maximin; Gordien le jeune alla au-devant de lui, mais il fut défait et tué; et son père, à cette nouvelle, mit lui-même fin à ses jours, six semaines après sa proclamation. Mais un troisième Gordien, son petit-fils, fut aussitôt amené à Rome par ordre du sénat, et déclaré César, puis auguste.

OBSERVATION SUR LA NULLITÉ DU RÔLE PROVINCIAL DE LA NUMIDIE DANS LES TROUBLES DE L'AFRIQUE A CETTE ÉPOQUE.—Sabinianus, proconsul d'Afrique, ayant voulu, quelque temps après (**), tenter une insurrection dans sa province, à son propre bénéfice, le commandant de la Mauritanie, contre lequel il avait d'abord eu l'avantage, le repoussa vigoureusement, réduisit les rebelles à livrer le coupable, et de cette manière mit fin à la révolte.

Ainsi entre le premier Gordien et Capellianus, entre Sabinianus et le commandant de la Mauritanie, on voit naître des collisions directes, comme s'il n'existait point entre leurs gouvernements respectifs une province de Numidie à traverser; cependant nous avons en même temps, dans un autre ordre de faits, des témoignages certains de l'individualité provinciale de la Numidie: le christianisme, dès longtemps introduit et propagé en Afrique, y avait fondé de nombreuses églises, dont les pasteurs, décorés du titre d'évêque, se réunirent fréquemment en conciles: une assemblée de soixante-dix évêques se tint à Carthage dans l'une des dernières années du deuxième siècle, et saint Cyprien énonce que ces prélats appartenaient à la province d'Afrique et à la Numidie; lui-même réunit en 254 un concile

(*) L'an 237.

(**) L'an 240.

cle de soixante-onze évêques tant de la province d'Afrique que de la Numidie, et il présida en 255 un autre concile de quatre-vingt-cinq évêques, dont les actes nous sont parvenus, et constatent qu'ils étaient de la province d'Afrique, de la Numidie, et de la Mauritanie.

LE TYRAN CELSUS. — Alors que de toutes parts s'élevaient dans l'empire ces prétendants éphémères que l'histoire a dédaigneusement appelés les trente tyrans, l'Afrique eut aussi le sien, plus misérable encore que les autres : le proconsul Vibius Pasiénius et le duc de la frontière libyque Fabius Pomponianus s'ingèrent, en 265, de proclamer auguste un ancien tribun rentré dans la vie privée et cultivant ses terres, nommé Celsus; on le revêtit, pour l'inaugurer, du manteau de pourpre de la Déesse Céleste de Carthage; mais la semaine était écoulée à peine, que son cadavre était livré aux chiens par les habitants de Sicca, pendant qu'on le crucifiait en effigie. Nous voyons, dans ce récit de Trébellius Pollion, figurer pour la première fois un duc de frontière; la frontière *libyque* qui lui est attribuée doit probablement s'entendre de celle de l'Afrique proconsulaire, du côté de la Libye propre ou de la Libye intérieure; c'est de la même charge sans doute qu'était revêtu sous Aurélien un Firmus cité par l'historien Vopiscus comme duc de la frontière *africaine*, en même temps que proconsul. Probus, qui depuis fut empereur, avait été chargé par le même prince d'apaiser des troubles à Carthage, et depuis son élévation à l'empire lui-même chargea Sextus Julius Saturninus, qui fut plus tard son compétiteur, de délivrer l'Afrique des Maures qui l'avaient envahie.

VI. ADMINISTRATION ROMAINE DEPUIS L'ORGANISATION PROVINCIALE DE MAXIMIEN-HERCULE JUSQU'À CELLE D'HONORIUS.

Divers partages de l'empire.

A l'avènement de Probus, en 276,

alors que Florianus, proclamé par le sénat, était reconnu dans l'Europe, l'Afrique et l'Asie Mineure, tandis que le premier avait pour lui le reste de l'Asie avec l'Égypte; l'empire se trouva un moment partagé, ainsi qu'il l'avait été aux temps des Triumvirs, et que Caracalla avait eu dessein de le partager avec Géta, en deux grandes divisions, qui allaient bientôt se reproduire d'une manière plus durable, jusqu'à se perpétuer enfin sous les noms d'Empire d'Occident et d'Empire d'Orient : et dès ce moment la région d'Afrique demeura comprise dans la division occidentale. Carus, en partant en 283 pour l'Orient avec Numérien, laissa à Carinus l'Italie, l'Illyrie, l'Afrique et le reste de l'Occident, pour les gouverner avec la plénitude de l'autorité impériale. Quand Dioclétien, en 286, se fut donné pour collègue Maximien-Hercule, il lui fit un apanage dans lequel se trouvaient l'Italie, l'Afrique et l'Hispanie; puis, en 292, les deux augustes s'associant deux césars, Maximien-Hercule partagea son lot avec Constance-Chlore son gendre, à qui il abandonna tout l'Occident au delà des Alpes, et peut-être même la Tingitane comme annexe de l'Hispanie, se réservant l'Italie et l'Afrique avec les fles intermédiaires.

MAXIMIEN-HERCULE MAÎTRE DE L'AFRIQUE, Y MULTIPLIE LE NOMBRE DES PROVINCES. — L'attention de Maximien, excitée d'abord par les querelles intestines des Maures (*), eut à se préoccuper bientôt plus sérieusement de leur insurrection; c'étaient de sauvages montagnards cantonnés entre Saldes et Rusuccurum, formant une association de cinq peuplades désignées en commun par le nom de Quinquégentiens, et qui se croyaient à l'abri du joug dans ces retraites inaccessibles, défendues par la nature elle-même; leur révolte semble se lier à celle d'un prétendant nommé Julien, d'ailleurs incon-

(*) « Furit in viscera sua gens effrena Maurosum. » (MAMERTIN, *Panégryrique*, III, 17.) Ceci se rapporte à l'an 291.

nu (*) : Maximien, comme naguère dans les mêmes lieux le gouverneur français de l'Algérie, pénétra dans leurs repaires, les battit et les reçut à merci; mais pour prévenir de nouveaux soulèvements, il les transplanta ailleurs. D'autres tribus, voisines des Syrtes, furent plus opiniâtres ou plus heureuses, et échappèrent à son autorité (**).

On suppose que ce fut alors que Maximien-Hercule effectua la subdivision de l'Afrique proconsulaire en trois provinces distinctes, ayant respectivement pour capitales Carthage, Adrumète et la grande Leptis; et qu'il subdivisa en même temps la Mauritanie Césarienne en deux provinces dont les chefs-lieux furent Césarée et Sitifis; la Numidie conservant son territoire intégral et sa capitale Cirta. Quant à la Tingitane, elle était probablement déjà annexée à l'Hispanie. Le terri-

(*) « Africam Julianus ac nationes Quingentanae graviter quatebant. » (AUGUSTUS VICTOR, *des Césars*, xxxix, 3.) — Il ne peut être question là de Sabinus Julianus soulevé dans la Vénétie et tué par Carinus, ni de Julien proconsul d'Afrique auquel est adressée une loi du 31 mars 296 contre les Manichéens, ni probablement de Julien soulevé en Italie. Les médailles du temps nous montrent un Quintus Trebonius Julianus et un Marcus Aurélius Julianus, dont l'un était sans doute le tyran africain, l'autre celui d'Italie; mais nous n'avons aucun indice pour reconnaître celui qui nous intéresse.

(**) Nous voulons parler des Hilaquas ou Hlasquas, qui jouent un grand rôle dans les vers de Corippe, où on les voit répéter sans cesse :

« Nou quantum Hilaquas
 « Notus Marte tibi, quem tanta fama perennis
 « Prisca canit? cujus jam Maximianus in armis
 « Antiquos persensit avos, Romana per orbem
 « Sceptra tenens, Latii princeps?
Johannide, I, 478.
 « Imperium vicere patres: non vincere nostros
 « Maximianus avos, Romanis fortia regni
 « Sceptra tenens, potuit.

Ibid., IV, 822.
 « Nec Maximianus apertas
 « Bis potuit couerre manus, cum scepra teneret
 « Romani princeps populi, victorque per omnes
 « Pavorum gentes bellis transiret acerbis. »
Ibid., VI, 530.

toire auquel resta le nom d'Afrique se trouva ainsi composé de six provinces se succédant d'ouest en est en cet ordre: la Mauritanie Césarienne depuis le Malua jusqu'à Saldes, la Mauritanie Sitifienne depuis Saldes jusqu'à l'Ampsagas, la Numidie depuis l'Ampsagas jusqu'à Thabraca, l'Afrique propre de puis Thabraca jusqu'à Horrèa-Célia la Valérie ou Byzacène depuis Horrèa Célia jusqu'au fleuve Triton, et enfin la Subventane (subsidiare) ou Tripolitaine depuis le Triton jusqu'à la Cyrénaïque: ces six provinces formaient ensemble un diocèse gouverné par un vicaire du préfet du prétoire; quel titre était alors affecté au commandant de chacune de ces provinces, c'est chose malaisée à définir: on sait seulement que l'Afrique propre demeurait affectée à un proconsul; quant aux autres, on trouve bien dans le code de Justinien, une constitution impériale adressée en 295 à un Concordius *proconsul* de Numidie; mais ce n'est peut-être que l'erreur d'un copiste peu habile à distinguer l'abréviation du titre de *procurateur* de celle de proconsul; quelques années après nous trouvons la mention d'un *consulatre* de Numidie, et un peu plus tard les monuments épigraphiques donnent à la Numidie un *legat propréteur*, et à la Valérie-Byzacène un *præses*.

TYRANNIES D'ALEXANDRE ET DE MAXENCE. — Quand les césars Constance-Chlore et Galère furent proclamés augustes à la place de Maximien-Hercule et de Dioclétien qui abdiquaient, et qu'ils eurent à leur tour pour associés comme césars Sévère et Maximin, Constance-Chlore mit sous l'autorité directe de Sévère les diocèses qui avaient été le lot de Maximien-Hercule. Mais Maxence, fils de ce dernier, ayant battu et tué Sévère pour se substituer à lui, prétendit se faire reconnaître en Afrique: elle leva alors l'étendard contre Maxence et proclama auguste le panonien Alexandre (*) qui avait été

(*) L'an 308; c'est en 304, et peut-être auparavant, qu'il était comte d'Afrique,

quelques années auparavant comte militaire de l'Afrique et avait ensuite été promu au grade de vicaire ou lieutenant général du préfet du prétoire dans tout le diocèse : il conserva ainsi son gouvernement dans une complète indépendance pendant trois années, au bout desquelles Maxence, devenu plus fort, envoya contre lui Rufus Volusianus son préfet du prétoire, et Zénas général expérimenté, qui le battirent, le poursuivirent et l'assiégèrent dans Cirta où il s'était réfugié, emportèrent la place qui fut saccagée, et s'étant emparés d'Alexandre, le firent étrangler : les plus considérables des rebelles furent dépouillés de leurs biens et sacrifiés; Carthage elle-même fut pillée et incendiée, et toute l'Afrique ruinée. Constantin le Grand, qui l'année suivante ôta à Maxence l'empire et la vie, envoya en Afrique, comme une sorte de satisfaction, la tête du tyran qui l'avait dévastée; il fit réédifier Cirta qui prit désormais le nom de Constantine, et il fit distribuer dans les provinces des indemnités et des aumônes par les mains de l'évêque de Carthage.

SORT DE L'AFRIQUE DANS LES DIVERS PARTAGES DE LA FAMILLE DE CONSTANTIN. — Bien que, dans le partage qu'il fit en 314 avec Licinius, Constantin se fût réservé la possession de l'Occident, néanmoins comme ce partage n'était à proprement parler, ainsi que nous en avons précédemment fait l'observation générale, qu'une distribution des parties d'un même empire entre des collègues possédant en commun un pouvoir indivis et solidaire, il ne faut point être surpris de trouver en Afrique des monuments lapidaires en l'honneur du prince dans le lot duquel elle n'était pas comprise, mais qui n'en avait pas moins, pour elle comme pour tout le monde romain, le titre et l'autorité impériale : on a ainsi relevé, dans les environs de Tunis, deux inscriptions des années 313 et 318 dédiées à Lici-

nus, l'une par les décurions de Tabudis, l'autre par la colonie Bisica Lucana.

Quand tout l'empire fut réuni sous le sceptre de Constantin, et qu'en l'année 326 ce monarque en régla l'organisation en quatre préfectures prétoires, l'Afrique fut comprise avec l'Italie et les îles intermédiaires dans l'une de ces grandes divisions territoriales; nous avons à cet égard un témoignage exprès de Zosime, qui mentionne en outre la séparation qui fut faite alors de l'autorité civile laissée aux préfets du prétoire, et de l'autorité militaire réservée aux maîtres de la milice; mais nous ne connaissons rien de précis quant à la hiérarchie qui fut en même temps établie dans chaque branche des services publics, quoique nous sachions d'ailleurs, par quelques indices épars, qu'il y avait, dans le diocèse d'Afrique, un vicaire, un proconsul, des consulaires, un conseil général des provinces, et des conseils provinciaux distincts, un comte, des ducs, etc. Dans la distribution que Constantin fit de ses états en 335 à ses trois fils et ses deux neveux, l'Afrique fut attribuée à Constant avec l'Italie et l'Illyrie; mais lorsqu'après le meurtre de Delmace et d'Annibalien, les trois empereurs procédèrent en 338 à un remaniement général de leur partage, l'Afrique devint un sujet de discorde entre Constant qui la possédait déjà, et Constantin le Jeune qui prétendait l'avoir : il y eut même, suivant quelques critiques, soit un morcellement par lequel Constantin obtint le proconsulaire pendant que Constant gardait la Numidie, soit une alternative de possession, pendant laquelle Constantin, en 339, agissait en maître à l'égard des provinces africaines, que Constant tenait encore en 338 et avait déjà reprises en 340 avant que, la querelle des deux frères étant vidée par les armes, Constant vainqueur s'emparât de tout l'héritage de Constantin. Magnence ayant en 350 usurpé le trône de Constant, qu'il fit assassiner, l'Afrique le reconnut pour maître jusqu'à ce que Constance vint en 352 le

c'est-à-dire légat ayant le commandement des troupes.

punir de son usurpation, et demeurer bientôt seul possesseur de tout l'empire. Constance à son tour vit Julien saisir le sceptre dans les Gaules ; il voulut défendre contre lui l'Afrique, et y envoya pour cet objet Gaudence, sur la fidélité duquel il pouvait compter ; mais la fortune de Julien l'emporta enfin, et l'Afrique, conservée à Constance tant qu'il vécut, fut remise après sa mort à son successeur.

INCURSIONS DES MAURES AUSTURIENS ; PRÉVARICATION DU COMTE ROMANUS. — Valentinien, parvenu à l'empire en 364, céda l'Orient à son frère Valens, et se réserva pour lui-même l'Occident : l'Afrique était alors en proie aux courses des Austuriens et autres nations mauresques, dont l'insolence était augmentée par la lâcheté et l'avarice du comte Romanus, plus habile encore que les barbares à ruiner les provinces qu'il était chargé de défendre, mais qui se fiait pour l'impunité de ses rapines, à sa parenté avec le maître des offices, son chef immédiat et ministre de l'empereur. Cet état de choses avait précédé l'avènement de Valentinien : la fureur des Austuriens avait été provoquée par le supplice d'un des leurs qui s'était rendu coupable de méfaits dans la Tripolitaine ; sous prétexte de le venger ils étaient venus piller et incendier les faubourgs mêmes de Leptis. Le comte, appelé par les Leptitains, vint avec ses troupes, mais refusa de marcher à l'ennemi si on ne lui fournissait d'immenses provisions et quatre mille chameaux ; c'était au delà de leurs facultés, et le comte s'en retourna ; les malheureux eurent recours à l'empereur, mais le maître des offices rendit leurs plaintes vaines, et dans l'intervalle les barbares, envahissant la Tripolitaine, vinrent porter de nouveau le ravage et la mort sur le territoire de Leptis et d'Éea : et le gouverneur de la province, Ruricius, n'y put mettre aucun obstacle, parce que ses pouvoirs militaires venaient d'être transférés au comte : cependant l'empereur envoie son secrétaire Palladius pour vérifier les faits, mais Romanus

le corrompt et le gagne ; une troisième incursion des Austuriens porte dans la Tripolitaine le carnage et la désolation, et Leptis dépêche à l'empereur de nouveaux députés pour lui exposer les doléances de la province ; mais Valentinien, prévenu par de faux rapports, défère la connaissance de toute cette affaire à Crescens vicaire d'Afrique (*), et de honteuses manœuvres amènent des rétractations par suite desquelles Ruricius gouverneur de la Tripolitaine est condamné comme ayant fait un rapport entaché de mensonge et d'exagération, et est exécuté à Sitifis ; d'autres innocents sont aussi mis à mort à Utique. Et la Tripolitaine, saccagée, ensanglantée, fut réduite à une silencieuse résignation. Mais le jour de la justice devait arriver plus tard : la conduite de Romanus fut dévoilée à Théodose pendant son expédition contre Firmus, et le coupable renvoyé devant l'empereur pour recevoir son châtiment.

Guerre contre Firmus.

INSURRECTION DE FIRMUS ; LE COMTE THÉODOSE EST ENVOYÉ CONTRE LUI. — Nubel, un des chefs les plus puissants des tribus mauresques, étant venu à décéder, son fils Zamma qui avait lié amitié avec le comte Romanus, fut tué par son frère Firmus, contre qui le comte envoya des rapports passionnés, aussitôt remis à l'empereur par le maître des offices, qui supprimait au contraire, ou retardait la communication des mémoires justificatifs de Firmus ; celui-ci, inquiet pour sa propre sûreté, se révolta et commit des dévastations pour la répression desquelles Valentinien envoya le comte Théodose, maître de la cavalerie, avec quelques troupes de sa garde.

Ce général, débarqué sur la côte

(*) L'an 369. Morcelli rapporte à cette affaire une loi du code Théodosien qui laisse les frais du retour dans leur province aux députés dont la mission n'a point été justifiée par des motifs suffisants.

de la Mauritanie Sitifienne à Igilgili, après avoir dépêché Romanus dans la Césarienne pour y organiser des postes avancés, se rendit à Sitifis où il reçut les envoyés de Firmus et demanda des otages; puis il alla à la station Panchariana (*), passer la revue des légions employées en Afrique, auxquelles il avait assigné ce lieu de rendez-vous; et revenu à Sitifis, il se mit en campagne et porta son quartier général à Tubusuptus dans les montagnes de Fer, où il refusa de voir de nouveaux envoyés de Firmus qui venaient sans les otages : tombant alors sur les Tyndiens et les Massissiens, il les tailla en pièces, saccagea le domaine de Pétra aussi considérable qu'une ville, et emporta la place de Lamfocta, où il reçut les soumissions que Firmus vint lui faire en personne : deux jours après le chef maure fit la remise, dans Icosium (qu'on croit représenté aujourd'hui par Alger), des enseignes romaines et du butin qu'il avait précédemment enlevés; à Tipasa (la moderne Tefsah) les Mazikes alliés de Firmus vinrent faire des offres de soumission

(*) On a, bien à tort ce me semble, cherché cette station Pancharienne, rendez-vous des troupes préposées à la garde de l'Afrique, dans les Pacciana de la côte, vers l'embouchure de l'Ampsagas. Il ne faut pas oublier que le principal centre de cantonnement était à Lambèse, et que c'est sur la route de Lambèse à Sitifis, quartier général de Théodose, que celui-ci devait naturellement aller passer la revue des troupes qu'il voulait réunir à celles qu'il amenait des Gaules, et qui étaient déjà arrivées à Sitifis; or, à moitié chemin de Lambèse à Sitifis, nous avons, dans la Table Peutingérienne, entre Thadute (identique à Tadutti de l'Itinéraire, aujourd'hui Tattubt) et Sitifis, une station appelée *Baccarus*, ou *Baccarus* suivant le Ravennate anonyme, qui paraît répondre parfaitement aux conditions du problème, soit qu'on veuille lire *Statio Bacchariana* ou *Pacchariana* dans Ammien, soit qu'on lise *Pancarus* ou *Bancarus* dans la Table. Il semble que la sagacité de d'Anville ait deviné cette solution, puisque sur sa carte de Numidie de 1742, où il a indiqué les routes données par la Table, il a écrit *Pancarus* au lieu de *Baccarus*.

qui ne furent pas agréées; et le comte Théodose arriva enfin à Césarée, aujourd'hui Scherschel, dont l'incendie et les dévastations des insurgés avaient fait un monceau de ruines; la Première et la Seconde légion furent chargées de la rétablir et d'y tenir garnison; et les magistrats de la province avec le tribun Vincentius vinrent y reprendre leurs fonctions.

EXPÉDITION DE THÉODOSE DANS LE SUD DE CÉSARÉE. — Mais le comte Théodose, ayant eu avis que Firmus tramait quelque perfidie, se porta immédiatement à Sugabbari sur la pente du mont Transcellensis, y surprit un corps de transfuges, et les emmena à Tigavies, où lui furent conduits prisonniers Bellen un des principaux d'entre les Mazikes, et Fericius ou Faraxen, leur chef, capturé par le tribun Quintus Gargilius (*):

(*) La capture de Faraxen, appelé Fericius par Ammien Marcellin, est rappelée dans une inscription recueillie à Hamzah, l'ancienne Auza, qui nous fait connaître le nom du capteur :

Q. GARGILIO O. F.
 PRAEF. COH. . . . BRITANNIAE
 TRIB. CO. . . . MAVR. CAE.
 A. MIL. PRAE. COH. SING. ET VEX.
 EQQ. MAVROR. IN TERRITORIO
 AVZIENSIS PRETENDENTIVM
 DEC. DVARVM COLL. AVZIEN
 SIS ET RVSCVNIENSIS ET PAT.
 PROV. OB INSIGNEM IN CI
 VES AMOREM ET SINGVLA
 REM ERGA PATRIAM ADPEC
 TIONEM ET QVOD EIVS VIR
 TVTE AC VIGILANTIA PA
 RAXEN REBELLIS CVM SA
 TELLITIVS SVIS FVERIT
 CAPTVS ET INTERFECTVS
 ORDO COL. AVZIENSIS
 INSIDIIS BAVARVM DE
 CRYPTO P. F. D. D. VIII KAL.
 FEBR. PR. CXXI.

« A Quintus Gargilius... fils de Quintus, chef de la cohorte... Britannique, tribun de la cohorte « des Maures Césariens formant l'aile milliaire, « chef de la cohorte des cavaliers singulaires et « vexillaires maures campés dans le territoire « d'Auza, décoration des deux colonies d'Auza et « de Ruscunia, et patron de la province; pour son « amour insigne envers ses concitoyens, et son « affection particulière envers sa patrie; et attendu

Théodose fit passer les transfuges par les armes, et décapiter les deux chefs maures. De là il alla prendre et raser le camp fortifié de Gallonatis, et se dirigeant vers le château Tingitan à travers le mont Ancorarium, il tomba sur un parti de Mazikes commandés par Suggena, et les tailla en pièces. Le comte militaire d'Afrique successeur de Romanus (qui avait alors été démasqué et renvoyé à la justice de l'empereur), fut chargé d'aller dans la Mauritanie Sitifienne surveiller les postes afin de garantir la province de toute invasion, et Théodose lui-même se dirigea contre les Musons; mais à peine avancé jusqu'après du municipe d'Audia (*), ayant appris qu'il aurait affaire à une multitude innombrable de gens de toutes les tribus, tandis qu'il n'avait avec lui que 3 500 hommes, il prit le parti de battre en retraite, et quoique vivement harcelé, il arriva sans grave accident au domaine de Mazuca; et de là à Tipasa, où il rentra au mois de février 373.

« que c'est par son courage et sa vigilance que le « rebelle Faraxen, avec sa bande, a été pris et mis « à mort; le sénat de la colonie d'Auzza a fait élever « ce monument à une victime de la trahison des Ba- « vares, aux frais du trésor public, en vertu d'un « décret des décurions, le 8 des calendes de février, « l'an de la province 221. »

La restitution de cette inscription offre quelques difficultés; la date de l'année provinciale soulève plus d'une question, et le chiffre même nous en paraît erroné. Le nom de Faraxen, sa capture, sa mort, le campement avancé d'Auzza, la trahison ultérieure des Bavares, voilà assez de motifs de certitude que l'inscription se rapporte à la guerre de Théodose contre Firmus, et qu'elle doit être réellement de l'année 373.

(*) Ammien Marcellin, dont nous n'avons qu'un texte très-imparfait, parle certainement du même lieu en trois endroits, où les éditions portent néanmoins trois leçons différentes; *municipium* ou *castellum Addense*, *Audiense*, et *Duodiense*; la seconde leçon est évidemment la meilleure, et nous rappelle très-bien, sous une forme adjective, le nom d'*Audia*, le même que *Auzza*; la permutation de *di* en *z* est une des particularités les mieux constatées de l'ancienne prononciation africaine.

FUITE DE FIRMUS; SA MORT. — Théodose s'occupa alors de rompre adroitement la ligue formée à grands frais par l'ennemi, et de gagner par des promesses ou des menaces, les tribus circonvoisines telles que les Baiures, les Cantavriens, les Avastomates, les Casaves, les Davares et autres limitrophes. Firmus effrayé du danger d'une défection, se sauva au loin dans les monts Caprariens, puis dans le municipe de Conta: ses alliés se dispersent, Théodose dévaste leur camp abandonné, établit des chefs dévoués sur les tribus qu'il soumet sur son passage, va battre chez eux les Caprariens et leurs voisins les Abannes, et tournant vers Conta, il se rend maître de la place, d'où Firmus s'était enfui à son approche pour se réfugier chez les Isafliens; Théodose va les attaquer et les battre, et s'enfonce plus avant jusqu'aux montagnes des Jubalènes, patrie de Nubel et de Firmus: là les difficultés du terrain l'arrêtent, et il revient au château d'Audia, où il reçoit les soumissions des Iéssaliens.

Ayant porté son camp auprès du château de Média, il s'occupa de nouveau à chercher les moyens de se faire livrer Firmus; apprenant qu'il était revenu chez les Isafliens, il alla le leur redemander, mais inutilement, et après un combat acharné dont l'issue fut douteuse, il retourna au château d'Audia, où il fut encore harcelé par les barbares; hâtant sa marche, il tomba à l'improviste, par des chemins de traverse, sur le pays des Iéssaliens dont il se défiait, le dévasta, et continuant sa route par les villes de la Mauritanie Césarienne, il rentra à Sitifis. Enfin, dans une dernière campagne, Théodose ayant fatigué les Isafliens par de nouvelles attaques, leur roi Igmazen se décida à traiter secrètement avec lui de l'extradition de Firmus, par l'intermédiaire de Massilla chef des Mazikes dévoué aux Romains; Firmus, averti du danger, n'y échappa qu'en se donnant la mort. Son cadavre, chargé sur un chameau, fut porté au château de Subicara près duquel

campait Théodose, qui entra alors triomphant à Sitifis.

ÉTAT DES PROVINCES AFRICAÎNES A CETTE ÉPOQUE. — Ces événements signalaient la fin du règne de Valentinien : il nous reste de ce temps le tableau abrégé ou *Bréviaire* des victoires et des provinces du peuple romain, de Sextus Rufus, où la réduction successive des états de l'Afrique en provinces est rappelée en quelques lignes, et leur situation résumée en ces mots : « Il a été fait, de toute l'Afrique, six provinces : d'abord celle même où est Carthage, « proconsulaire; la Numidie, consulaire; le Byzacium, consulaire; Tripoli, et les deux Mauritanies, c'est-à-dire la Sitifienne et la Césarienne, sont présidiales. » Quant à la Tingitane, il déclare un peu plus loin qu'elle est annexée à l'Hispanie et qu'elle est au nombre des provinces présidiales. La même disposition se trouve reproduite, avec quelques détails de moins, dans la Notice des Provinces que l'on croit dater du règne de l'empereur Théodose le Grand.

VII. ORGANISATION PROVINCIALE SOUS HONORIUS.

Révolte de Gildon.

LE COMTE GILDON, REVÊTU DE TOUTS LES POUVOIRS MILITAIRES EN AFRIQUE, TENTE DE SE RENDRE INDÉPENDANT. — A la mort de Valentinien (*) le sceptre d'Occident resta aux mains de son fils Gratien, âgé de dix-sept ans à peine, à qui l'armée donna pour collègue son frère Valentinien le Jeune, enfant de quatre ans; et il se fit entre eux, dit-on, un partage, qui ne peut avoir été que nominal, par lequel l'Afrique, l'Italie et l'Illyrie auraient été attribuées au dernier. Quoi qu'il en soit, l'usurpateur Maxime, après s'être emparé du lot de Gratien, voulut dépouiller aussi Valentinien le Jeune, et parvint à se faire reconnaître en 368 dans le

diocèse d'Afrique, qu'il épuisa d'exactions; l'empereur Théodose vint le punir, et rétablir immédiatement l'autorité du prince légitime; et quand celui-ci eut péri en 393, Théodose réunit en sa main tout l'empire, qu'il partagea définitivement à sa mort (en 395) entre ses deux fils; ce fut le plus jeune, Honorius, qui eut l'empire d'Occident sous la tutelle de Stilichon.

Dans ces temps de troubles et de minorités, l'organisation hiérarchique des services publics éprouvait des variations au gré des besoins et des convenances locales ou du caprice des influences personnelles: Constantin avait prétendu séparer complètement l'administration civile du commandement militaire, mais à l'époque où nous sommes parvenus on voyait un même officier être à la fois duc et président de la Mauritanie Césarienne, tel autre duc et correcteur de la Tripolitaine. L'armée active avait été placée sous les ordres de maîtres de la milice résidant près de l'empereur, et les deux armes de l'infanterie et de la cavalerie étaient même attribuées à des maîtres distincts; et d'un autre côté les troupes sédentaires préposées à la garde des frontières étaient spécialement commandées par des comtes et des ducs ressortissant au maître des offices; mais quand le maître de la cavalerie Théodose fut envoyé en Afrique contre Firmus, le commandement militaire lui appartient sans réserve pour tout le temps de son expédition: c'était un premier pas; bientôt après le comte Gildon fut revêtu du même commandement en titre d'office, comme *maître de l'une et l'autre milice en Afrique*, ce qui lui conférait un tel pouvoir, qu'il eût été surprenant qu'il n'en abusât pas, surtout après qu'une longue possession l'eût consolidé en ses mains (*): aussi dès que l'autorité impériale faiblirait on devait s'attendre

(*) Claudien donne à Gildon douze années de gouvernement:

« Jam solis habens
« Bis senas torquent hiemes, cervicibus ex quo
« hæret triste jugum. »

Guerre de Gildon, t. 33.

(*) Le 17 novembre 375.

de sa part à une défection. Un moment il put croire douteuse la fortune de Théodose le Grand, ébranlée par la révolte d'Arbogast et d'Eugène, et il négligea de fournir à son souverain le contingent de troupes qui lui était demandé. Après la mort de Théodose, il se trouva plus à l'aise encore; et résolu à l'indépendance, mais n'osant toutefois se mettre en hostilité ouverte sans appui suffisant contre la vigoureuse activité de Stilichon, il prit le parti de se soustraire à l'obéissance d'Honorius en se plaçant nominale-ment dans la dépendance de l'empire d'Orient (*), ce qui lui assurait la protection d'une puissance rivale.

PUNITION DE GILDON; SUPPRESSION DE LA GRANDE CHARGE MILITAIRE DONT IL ÉTAIT REVÊTU. — Mais Stilichon n'était point d'un caractère à souffrir cette défection déguisée, dangereuse pour Rome et l'Italie qu'elle pouvait affamer; il avait d'ailleurs à ses ordres un ennemi irréconciliable de Gildon, son frère Maskelzer, dont les enfants venaient d'être égorgés par ordre du perfide : il lui confia un premier corps de troupes assez considérable, prêt à le faire appuyer par de nouvelles forces s'il était nécessaire. Maskelzer, débarqué en Afrique, s'avance aussitôt contre Gildon et le rencontre près du fleuve Ardalion, entre Théveste et Ammédéra, l'attaque avec résolution, jette le désordre dans la cavalerie indigène, et met l'ennemi en complète déroute : Gildon, abandonné des siens, s'embarque pour chercher un refuge en Orient, mais les vents contraires le ramènent à Thabraca, où il trouve la prison et la mort (**). L'Afrique retourna à Honorius; tous les fauteurs de la rébellion furent sévèrement recherchés et punis, leurs biens furent confisqués, de même que ceux de Gildon, au profit du trésor impérial; et des monuments lapidaires (***) aussi

bien que les vers des poètes furent consacrés à célébrer le triomphe de Stilichon et le rétablissement de la paix.

La grande charge de *magister utriusque militiæ per Africam* demeura supprimée, et c'est postérieurement à cette suppression (*), que fut rédigée la *Notice des Dignités* si précieuse pour la connaissance de l'organisation administrative des empires d'Orient et d'Occident à cette époque. L'Afrique y occupe une place importante, qu'il y a intérêt de constater ici au moins d'une manière succincte, et sans entrer dans les développements que nous interdisent la nature et les bornes de ce travail.

Organisation des pouvoirs publics.

ADMINISTRATION CENTRALE. — Il nous faut dire d'abord comme introduction nécessaire qu'autour de l'empereur se trouvaient groupés, avec la qualification d'*illustres*, certains grands dignitaires, ministres et officiers du palais, qui avaient, sur la conduite des affaires de l'empire, une influence diverse : le gouvernement proprement dit, comprenant l'administration générale et la distribution de la justice, était confié aux préfets du prétoire; le commandement des armées aux maîtres de la milice; l'administration centrale dans le sens le plus étendu, mais au point de vue de la surveillance et du contrôle plutôt que de la direction des affaires, avec

— S. P. Q. R. VINDICATA REBELLIONE ET AFRICAE RESTITUTIONE LARTVS. — FL. STILICHONI. AFRICA CONSILII, RVS ET PROVISIONE LIBERATA, etc.

(*) Postérieurement même à la chute de Stilichon en 408, puisque celui-ci était maître de la cavalerie et de l'infanterie de l'empire d'Occident, charges distinctes dans la Notice. Ce titre de *maître* répond assez bien à ce qu'on appelait autrefois chez nous *grand maître*, *meistre de camp général*, et enfin *colonel général* de l'armée placée tout entière sous le commandement de l'officier ainsi désigné.

(*) Sur la fin de 397.

(**) Au commencement de 398.

(***) Sans les rapporter ici, nous pouvons du moins y relever les phrases suivantes :

la police patente ou secrète, les postes, les fabriques d'armes, tout ce qui concernait en un mot la sûreté de l'empereur et de l'empire, au maître des offices; les affaires législatives au questeur; le maniement des finances de l'état au comte des largesses impériales; l'intendance de la liste civile au comte des affaires privées de la maison de l'empereur. Nous ne disons rien des dignitaires dont les attributions avaient exclusivement pour objet le service personnel du souverain.

Et maintenant voyons quelles étaient, quant à l'Afrique, les diverses hiérarchies de fonctionnaires placées dans les attributions de ces illustres dépositaires des pouvoirs publics et des volontés impériales.

GOVERNEMENT CIVIL. — Quant au gouvernement, tout le territoire de l'empire était partagé en deux préfectures prétoriales renfermant six diocèses et cinquante-huit provinces. Le préfet du prétoire des Gaules avait dans sa circonscription le diocèse de Bretagne, celui des Gaules, et celui d'Hispanie où la province de Mauritanie Tingitane se trouvait comprise; le préfet du prétoire d'Italie gouvernait les trois diocèses d'Illyrie, d'Italie, et d'Afrique. Chaque diocèse était régi par un officier qualifié de *respectable* ou *considérable* (*spectabilis*), avec la dénomination de vicaire ou vice-préfet, et ayant sous ses ordres les gouverneurs particuliers des provinces, auxquels était en général accordée la qualification de *très-distingués* (*clarissimi*), bien que les uns eussent le titre de consulaires et les autres celui de présidents; par exception, quelques gouverneurs de provinces étaient d'un rang plus modeste et ne recevaient que le nom de correcteurs, avec la simple qualification de *très-parfaits*; d'autres au contraire, ou plutôt un autre seulement dans tout l'empire d'Occident, était d'un rang plus élevé, et, revêtu du titre de proconsul, marchait l'égal des vicaires, recevant comme eux la qualification de *respectable*. C'est en Afrique précisément que se montrait

cette anomalie. Ce diocèse avait six provinces; mais le proconsul qui gouvernait celle d'Afrique, avec deux lieutenants sous ses ordres, échappait par son rang à l'autorité du vicaire ou gouverneur général, qui n'avait ainsi réellement sous sa dépendance que les cinq autres gouverneurs, savoir, les deux consulaires de la Numidie et de la Byzacène, et les trois présidents de la Mauritanie Sitifienne, de la Mauritanie Césarienne, et de la Tripolitaine. Outre le proconsul et le vicaire, il y avait encore en Afrique deux fonctionnaires supérieurs obéissant directement au préfet du prétoire, savoir, le préfet ou intendant des vivres d'Afrique, et le préfet ou intendant des domaines patrimoniaux: nous n'avons pas d'autres lumières à leur égard.

COMMANDEMENT MILITAIRE. — En ce qui concerne le pouvoir militaire, le commandement des armées était dévolu fondamentalement à un maître de l'infanterie et un maître de la cavalerie, tous deux présents à la cour: des circonstances exceptionnelles pouvaient motiver la création d'un emploi semblable hors de la résidence impériale; c'est ce qui avait eu lieu précédemment en Afrique pour Gildon; c'est ce qui existait encore dans les Gaules au moment de la rédaction de la Notice. A cette dernière époque, l'autorité militaire était exercée en Afrique, sous les ordres directs du grand maître de l'infanterie, par un comte militaire, qualifié de *respectable*, aussi bien que deux ducs ou commandants de frontières qui lui étaient adjoints, l'un pour la Mauritanie Césarienne, l'autre pour la Tripolitaine. Un comte militaire était pareillement établi dans la Tingitane. Sous le commandement de ces comtes étaient placées un certain nombre de troupes d'infanterie et de cavalerie tirées de l'armée, et organisées en légions et escadrons. Douze légions et dix-neuf escadrons se trouvaient ainsi à la disposition du comte d'Afrique; le comte de la Tingitane n'avait que quatre légions et cinq escadrons. C'étaient les troupes de ligne et de combat, en

garnison dans les villes, mobiles suivant les exigences de la guerre, et exclusivement attribuées aux comtes militaires. Il y avait en outre des troupes spécialement affectées à la garde des frontières, établies à demeure dans des cantonnements fixes, sous le commandement de préposés ou prévôts respectivement placés sous les ordres du comte ou des ducs des frontières, d'après les circonscriptions territoriales assignées à ceux-ci. Le comte d'Afrique avait ainsi dans sa circonscription particulière seize prévôts; le duc de la Mauritanie Césarienne en avait huit, et le duc de la Tripolitaine quatorze. Malgré les déficiences de la Notice et l'insuffisance des documents contemporains on peut être puisés les éléments de comparaison et d'éclaircissement, on reconnaît au milieu de la triple liste des cantonnements qui y sont énumérés, que si la circonscription respective des ducs de la Césarienne et de la Tripolitaine était la même que celle de chacune de ces deux provinces, la division territoriale du comte d'Afrique était beaucoup plus étendue que la province proconsulaire, car il est facile de retrouver la ligne de ses limites particulières, jalonnée entre Tacape et Saldes par les cantonnements de Tamallenum, Nepte (*), Badiæ, Gemellæ, Tubuna, Zabi et Tubusuptus, qui embrassent à la fois la Byzacène, la Proconsulaire et la Siftienne; et l'on voit de plus qu'il avait aussi des prévôts sous ses ordres, même concurremment avec ceux des ducs, dans certains cantonnements de la circonscription de ceux-ci, comme à Bida, au Caput Cillani, et ailleurs dans la Césarienne, à Tillibari et ailleurs dans la Tripolitaine; d'où il nous paraît résulter, contre l'opinion

(*) Les éditions de la Notice portent : *Propositus limitis Montensis in castris Lepitanis*; sans entrer dans une discussion dont ce n'est point ici la place, nous croyons cependant nécessaire d'avertir que la véritable leçon nous paraît devoir être : *Propositus militum Montensium in castris Nepitanis*,

commune, que le comte militaire avait au-dessus des ducs de frontière une supériorité, non-seulement de titre et de rang, mais encore d'autorité réelle, et peut-être de commandement hiérarchique. N'oublions pas de remarquer ici, qu'à la date de la Notice, la commission de duc de la Césarienne avait été donnée au président ou gouverneur civil de cette province, qui cumulait ainsi deux emplois regardés généralement comme incompatibles. Dans la Tingitane, outre les troupes de ligne mises à la disposition du comte, il avait sous ses ordres une aile et six cohortes de troupes sédentaires dans sept cantonnements échelonnés sur la côte depuis Pariétina à l'est jusqu'à Frigula à l'ouest (*).

FINANCES DE L'EMPIRE ET DE L'EMPEREUR; OFFICES. — Pour l'administration des finances: l'illustre comte des largesses avait eu sous ses ordres dans chaque diocèse, et avait encore dans celui d'Afrique un *tres-parfait* comte des largesses chargé de pourvoir au double service des recettes et des dépenses du trésor public dans l'étendue du diocèse. Après celui-ci venaient les comptables du trésor (*rationales summarum*), au nombre de deux, l'un d'Afrique, l'autre de Numidie, ce qui indique suffisamment que le premier avait dans son ressort, avec l'Afrique proconsulaire, la Byzacène et la Tripolitaine, tandis que le ressort de l'autre devait comprendre, avec la Numidie, la Siftienne et la Césarienne. Il y avait en outre trois procurateurs des ateliers publics, savoir, le procurateur du gynécée de Carthage, atelier de femmes pour la fabrication des étoffes, et deux procurateurs des teintureries, l'un pour le seul atelier de l'île de Girba dans la Tripolitaine, et son collègue pour tous les autres ateliers de teinture disséminés en Afrique.

Quant au domaine particulier de

(*) Tous ces noms sont défigurés dans la Notice; et l'Itinéraire, qui pourrait aider à les rétablir, a besoin lui-même d'une sévère épuration.

l'empereur, l'illustre comte des affaires privées avait sous son autorité quatre agents principaux dans le diocèse d'Afrique : en premier lieu, le comte du patrimoine Gildonien, chargé de l'administration de tous les biens confisqués naguère sur le rebelle Gildon et ses adhérents; administration assez importante pour que ce fonctionnaire eût lui-même sous ses ordres des procurateurs, des préposés et des comptables dans les diverses provinces où ces biens étaient situés. Il y avait en outre un comptable particulier des immeubles de la maison impériale en Afrique (*), plus un comptable et un procurateur du domaine privé, l'un pour l'Afrique, l'autre pour la Mauritanie Sitifienne.

Le maître des offices n'avait en Afrique aucun subordonné à résidence fixe; mais les agents impériaux attachés à son département y faisaient des tournées d'inspection, et nous savons, par l'exemple du comte Romanus, qu'on pouvait quelquefois acheter leur silence, et obtenir des rapports mensongers, alors surtout que le maître des offices lui-même était complice des méfaits à dénoncer au prince.

VIII. DOMINATION DES VANDALES.

Règne de Giséric.

INVASION DE L'AFRIQUE. — Le règne du troisième Valentinien, qui succéda à Honorius (**), fut marqué en Afrique par un grand désastre, l'invasion des Vandales, appelés dans

(*) Un rescrit du 18 février 422, adressé par Honorius au comte du domaine privé, relativement à l'impôt dû sur les immeubles de la maison impériale dans la Proconsulaire et la Byzacène, peut nous faire apprécier l'étendue des terres ainsi possédées par le prince : deux commissaires avaient été envoyés sur les lieux pour en faire la vérification, et ils avaient trouvé, dans l'une et l'autre province, une mesure totale équivalente à près de quinze cent mille hectares, dont plus de huit cent mille en terres excellentes (*optimorum fundorum*).

(**) L'an 424.

un moment d'emportement par le comte militaire Boniface, que des intrigues de cour avaient fait disgracier; simple tribun, il avait défendu vigoureusement les frontières contre les incursions des Maures; nommé comte d'Afrique en 423, il avait, au milieu des troubles politiques de cette époque, maintenu son diocèse dans le devoir. Blessé de l'injustice dont on payait ses services, près d'être attaqué comme rebelle par une armée envoyée contre lui, il eut recours aux barbares de la Bétique, et pendant que les troupes impériales entraient à Carthage, quatre-vingt mille Vandales, mêlés d'Alains et de Goths, passaient le détroit au mois de mai 429, et s'abattaient sur les Mauritanies. La cour de Ravenne fit alors appel à la fidélité de Boniface, et il essaya d'arrêter le torrent dont lui-même avait rompu les digues; mais il fut battu, et refoulé dans Hippone-Royale, où les Vandales le tinrent assiégé pendant quatorze mois, tandis que leurs bandes, soumettant le plat pays, ne laissaient plus aux Romains que Carthage, Cirta, et Hippone elle-même; si bien qu'au concile général d'Ephèse, en 431, l'Église d'Afrique n'avait d'autre représentant que le diacre Bessula, envoyé par l'évêque de Carthage pour faire connaître l'impossibilité où le clergé africain se trouvait alors de se réunir, à cause de l'invasion des barbares qui avaient dévasté complètement les provinces et coupé toutes les communications. Cependant l'arrivée d'un secours considérable enhardit Boniface à tenter le sort d'une nouvelle bataille; mais il la perdit, et fut trop heureux que la modération ou la prudence de Giséric rendit possibles des négociations pour la paix. Le roi des Vandales offrit de payer un tribut annuel, et il donna en otage de ses bonnes dispositions son propre fils Hunéric. Une trêve au moins était conclue, si l'on s'en rapporte à la chronique de saint Prosper, lorsqu'en 432 Boniface quitta l'Afrique pour venir à Ravenne prendre possession de la charge de maître de la milice. Aspar, son compagnon d'ar-

mes, était encore à Carthage, suivant le livre des *Promesses de Dieu* attribué à saint Prosper, quand il fut élevé au consulat en 434.

UNE PARTIE DE L'AFRIQUE EST CÉDÉE AUX VANDALES PAR UN TRAITÉ. — Enfin, le 11 février 435 d'après la chronique que nous venons de citer, la paix fut faite à Hippone, moyennant la cession d'une partie de l'Afrique aux Vandales, à qui fut sans doute alors rendu le jeune Hunéric.

L'histoire de ces événements est fort obscure et à peine indiquée par quelques mentions vagues et inconnexes des chroniqueurs; aussi, comme de raison, les conjectures des critiques se sont-elles librement exercées sur l'arrangement des faits et la détermination des détails. La fixation des limites territoriales résultant du dernier traité offre surtout une question susceptible de solutions fort diverses, tant sont insuffisantes les données du problème; les uns supposent que Giséric ne garda que les Mauritanies et restitua tout le reste, ce qui est contredit par l'exil qu'il prononça, en 437, contre deux évêques de la Numidie, entre autres Possidius, l'ami et le biographe de saint Augustin (*); d'autres, au contraire, ont pensé que Giséric garda ses conquêtes de Numidie, d'Afrique et de Byzacène, laissant aux Romains, avec Cirta, Carthage et la Tripolitaine, les provinces de l'ouest, dont il ne se souciait plus. Cette dernière opinion nous paraît la plus juste, pourvu qu'on ne comprenne point dans les provinces abandonnées par Giséric la Mauritanie Sitifienne, d'où il exila, en 437, Novatus évêque de Sitifis. Suivant toute apparence, la paix de 435 ne fut que provisoire, pour trois ans seulement, comme l'indiquent certaines éditions de la chronique de saint Prosper, et dut se borner dès lors à consacrer le *statu quo* jusqu'à un arrangement définitif.

(*) Giséric s'évissait ainsi *intra habitationis suæ limites*, suivant les termes de saint Prosper.

NOUVEAU TRAITÉ DE PARTAGE DES PROVINCES D'AFRIQUE ENTRE LES VANDALES ET LES ROMAINS. —

Il était naturel de voir les Vandales reprendre les armes après l'expiration du terme convenu. Ils choisirent le moment opportun, et s'emparèrent de Carthage le 18 octobre 439. On songea bien à Ravenne et à Constantinople à armer contre eux; mais l'un et l'autre empire était en proie à la crainte d'invasions plus menaçantes encore de la part des barbares du Nord, et l'on traita; la paix fut conclue en 442, et l'Afrique partagée entre Giséric et Valentinien d'une manière précise (*): tout ce que nous en savons cependant se borne à cette indication de Victor de Vite, que Giséric disposa des provinces de la Zeugitane, la Byzacène, l'Abaritane, la Gétulie et une partie de la Numidie. Il restait à Valentinien le surplus de la Numidie, et les Mauritanies, ainsi que le témoignent diverses lois ajoutées par lui au Code Théodosien: comme il ne rétablissait point pour ces provinces la charge de vicaire d'Afrique, il régla par une loi expresse du 21 juin 445, que l'on porterait désormais directement devant le préfet du prétoire l'appel des sentences rendues dans la Numidie et la Mauritanie, aux habitants desquelles il fit en même temps remise des sept huitièmes de l'impôt foncier; et par une autre loi, du 13 juillet 451, il assigna aux fonctionnaires de la Zeugitane et de la Byzacène, dépouillés et chassés par les Vandales, des secours en argent, et des terres à prendre tant sur les jachères de la Numidie que sur les domaines impériaux dans la Numidie, la Sitifienne et la Césarienne. Quant à la Tripolitaine ou Subventane, dont il n'est fait nulle mention, d'une ou d'autre part, nous serions porté à croire qu'elle est indiquée sous le nom, d'ailleurs inconnu, d'Abaritane (**), dans le lot de

(*) *Certis spatiis*, dit la chronique de saint Prosper.

(**) Il y avait bien dans la Proconsulaire une localité appelée Abaritane, où croissait une espèce particulière de roseau; mais

Giséric, d'autant plus qu'il est certain qu'elle appartenait à ce prince, puisqu'il en exila plusieurs évêques, notamment ceux de Girba, de Sabrata et d'Éea, du vivant même de Valentinien, et pendant la durée de leur bonne intelligence. Pour la Gétulie, l'anonyme de Ravenne nous en désigne l'emplacement d'une manière assurée, en y plaçant les villes de Thusurum, Tiges, Speculum, Turres, Cervia, dont les deux premières sont bien connues sous leurs noms modernes de Touzer et Teqyous, à l'ouest de la grande Sebkah el-'aoudyah. Nous n'avons donc plus, pour nous rendre un compte exact des résultats du traité de 442 quant à la délimitation mutuelle du territoire romain et du territoire vandale en Afrique, qu'à tracer dans la Numidie la ligne qui divisait cette province en deux parties : à cet égard nous ne possédons que de faibles indices ; nous savons d'un côté qu'Hippone-Royale était tombée, après la défaite de Boniface et d'Aspar, aux mains des Vandales, qui l'avaient saccagée, et nous savons en même temps que Cirta leur avait résisté, sans que nous trouvions aucune trace de la prise de cette capitale par Giséric : c'est par conséquent entre Hippone et Cirta que devait passer la ligne de démarcation ; mais nous ne pouvons rien dire de plus explicite sur ce point.

LES VANDALES S'EMPARENT DE TOUT CE QUI RESTAIT AUX ROMAINS EN AFRIQUE. — A la mort de Valentinien, Giséric, appelé par sa veuve pour le venger, alla punir Rome du forfait de Maxime, et se considéra désormais comme délié des engagements que les nouveaux empereurs d'Occident ne pouvaient plus le sommer d'exécuter ; il reprit alors la Numidie et les Mauritanies : Ma-

cela n'a rien de commun avec la province distincte de la Proconsulaire dont nous parle Victor de Vite. Peut-être, au lieu de *Subvrentana* dans Ethicus et d'*Abaritana* dans Victor, faudrait-il lire uniformément partout *Sabratana* ou *Sabaratana*.

orien eut bien le projet d'aller en personne faire revivre les droits de l'empire sur ce point ; mais la mort l'arrêta dans ses préparatifs. Les empereurs d'Orient voulurent à leur tour porter la guerre chez les Vandales pour réprimer et punir leurs pirateries ; Léon l'Ancien envoya contre eux en Afrique (*) Héraclius, qui débarqua dans la Tripolitaine, battit les troupes qu'il y trouva, occupa les villes sans difficulté, et, laissant là sa flotte, conduisit par terre son armée vers Carthage pour y rejoindre Basilius, beau-frère de l'empereur, qui devait y arriver avec une expédition formidable, et qui vint atterrir en effet au cap d'Hermès, mais pour y voir bientôt sa flotte incendiée par les brûlots de Giséric ; en sorte qu'il n'eut rien de mieux à faire que de s'en retourner à Constantinople, aussi bien qu'Héraclius ; et Giséric reprit de plus belle ses courses de piraterie ; mais enfin Zénon conclut avec lui, en 476, une paix solennelle, qui dura jusqu'au règne de Justinien.

Règne des successeurs de Giséric.

ÉTENDUE DES POSSESSIONS VANDALES SOUS HUNERIC. — L'étendue et la division territoriale du royaume des Vandales nous est particulièrement indiquée par un document précieux qui se rapporte au temps de la persécution exercée par Hunéric contre les catholiques de ses domaines : Victor de Vite raconte qu'il exila quatre mille neuf cent soixante-seize évêques, prêtres, diacres et autres clercs, lesquels furent réunis à Sicca et Lares, où ils furent livrés aux Maures qui venaient les y chercher pour les conduire au désert. La liste des évêques arrachés ainsi à leurs sièges en l'année 484, se trouve à la suite de l'histoire de cette persécution écrite en 487 par Victor de Vite ; on y voit figurer les noms de quatre cent soixante et un évêques, y compris

(*) En l'année 468.

ceux des îles, plus quatorze sièges vacants, le tout ainsi réparti :

Province proconsulaire.	54
Province de Numidie.	125
Province de Byzacène.	115
Province de Mauritanie Césarienne	126
Province de Mauritanie Sitifienne.	42
Province de Tripolitaine.	5
Province de Sardaigne.	8
Total.	475

PROVINCES SUCCESSIVEMENT ENLEVÉES AUX VANDALES PAR LES MAURES. — Aucune indication ne se trouve là de la province Tingitane. Les critiques ont cru reconnaître, il est vrai, quelques sièges susceptibles d'être attribués à cette province dans la liste de ceux de la Mauritanie Césarienne; mais cette attribution paraît fort douteuse. On peut expliquer de diverses manières l'absence du nom de la Tingitane; ou bien elle n'avait point d'évêques, ou ses évêques avaient embrassé l'arianisme, ou bien encore elle secouait déjà le joug des Vandales. La présence des évêques catholiques de la Sardaigne et des Baléares ne permet pas de croire que ceux de la Tingitane, si elle en avait eu, se fussent soustraits à l'appel d'Hunéric sous prétexte de leur union à l'Hispanie sous le rapport de l'obédience ecclésiastique. Elle appartenait incontestablement aux Vandales sous le règne de Giséric; mais elle dut être la première à échapper à ses successeurs.

Nous savons en effet que les indigènes commencèrent, dès la mort de ce prince, à s'insurger dans leurs montagnes et à harceler les Vandales, tantôt battus, tantôt battus; sous le règne même de Hunéric, ceux de l'Aurasie avaient repris leur indépendance, et nul effort des Vandales ne put les réduire à la soumission: il est certain que Procope, dans une rapide esquisse de leur histoire, dit que les Romains les avaient repoussés aux derniers confins de l'Afrique habitable, tandis qu'ils avaient pris à leur solde les Carthaginois et les autres Libyens; mais que les Maures, après de fréquents avantages sur les Vandales, occupè-

rent toute la Mauritanie depuis Gades jusqu'aux frontières de la Numidie, et une grande partie du reste de l'Afrique. Évidemment leur émancipation avait dû commencer par la Tingitane, plus éloignée du centre du gouvernement, et se propager successivement vers l'est; à la mort de Hunéric, elle avait déjà atteint et envahi l'Aurasie. Gondamond eut à soutenir contre eux plusieurs combats, et Trasamond éprouva une sanglante défaite de la part de ceux auxquels commandait Kabaon dans la Tripolitaine: Hildéric à son tour fut battu par Antalas chef des Maures de la Byzacène.

USURPATION DE GÉLIMER; BÉLISAIRESUI ENLÈVE L'AFRIQUE. — Gélimer se prévalut de ce honteux revers pour arracher le sceptre à Hildéric, qu'il emprisonna: l'empereur Justinien, allié et ami de Hildéric qui avait été élevé à Constantinople, réclama sa mise en liberté; Gélimer la refusa: de là la guerre qui substitua la domination des Byzantins à celle des Vandales. Il y eut d'abord défection de la Tripolitaine, qu'un citoyen de cette province livra aux troupes impériales. Puis Bélisaire vint débarquer à Caput-Vada, à cinq journées de Carthage, avec une armée de 15 000 soldats; laissant à Gélimer, qui était à Hermione, à quatre journées dans les terres, la faculté de le poursuivre, il marcha sur Carthage en suivant le littoral, et passant par Syllecte, Lep-tis et Adrumète, il atteignit Grasse, résidence royale à trois cent cinquante stades ou cinquante milles romains de Carthage; quatre jours après il arriva à Décimum, c'est-à-dire, comme le nom l'indique, à dix milles de la capitale, où l'on se rend en passant sur la droite contre une sebkah (περίον ἄλων, une plaine de sel). C'est là que Gélimer le joignit, fut battu, et se sauva avec les restes de son armée dans la plaine de Bulla, à quatre journées vers les frontières de la Numidie, pendant que Bélisaire entra à Carthage. Ayant été rejoint à Bulla par les troupes que son frère lui ramenait de Sardaigne, Gélimer vint de

nouveau se faire battre par Bélisaire à Tricamara, à vingt milles de Carthage (*), et s'enfuit précipitamment en Numidie, où il se réfugia chez les Maures barbares des montagnes escarpées de Pappua, dans leur ville de Médéas, située à l'extrémité de ces montagnes ; mais il y fut rigoureusement bloqué, et forcé enfin de se rendre ; et Bélisaire, après avoir envoyé ses lieutenants prendre Césarée de Mauritanie qui est à trente journées de Carthage, le fort de Septon qui est près des Stèles Héracléennes, les Baléares, la Corse, la Sardaigne, et avoir pourvu à la sûreté de la Tripolitaine, mit à la voile pour Constantinople, emportant d'immenses trésors, Gélimer enchaîné, de nombreux captifs, et laissant à Carthage, pour commander à sa place, Salomon qui avait été son chef d'état-major.

IX. DOMINATION BYZANTINE.

Organisation civile et militaire de l'Afrique sous Justinien.

ORGANISATION CIVILE. — Avant que Bélisaire quittât l'Afrique, il avait été pourvu à l'organisation civile et militaire du pays par deux rescrits impériaux, datés l'un et l'autre du 13 avril 534, et adressés, le premier à Archélaüs, ancien préfet de Constantinople et d'Illyrie, en dernier lieu questeur de Bélisaire, et qui était nommé préfet du prétoire d'Afrique ; le second à Bélisaire lui-même en sa qualité de maître de la milice. Ce sont deux monuments trop directement liés à notre sujet pour qu'il ne soit pas convenable d'en reproduire ici les dispositions principales : on pardonnera sans doute, on nous saura gré peut-être, d'avoir conservé, par une version très-littérale, les formes et la couleur du style caractéristique de cette époque.

« AU NOM DE Notre-Seigneur Jésus-Christ :
« L'EMPEREUR ET CÉSAR FLAVIUS JUSTINIEN,
L'ALLEMANIQUE, LE GOTHIQUE, LE GERMANIQUE, LE FRANCIQUE, L'ANTIQUE,

(*) Décembre 533.

L'ALANIQUE, LE VANDALIQUE, L'AFRICAINE, DÉBONNAIRE, HEUREUX, RENOMMÉ, VAINQUEUR ET TRIOMPHATEUR, TOUJOURS AUGUSTE,

« A ARCHÉLAÛS

Préfet du prétoire d'Afrique.

« Notre esprit ne peut embrasser, notre langue ne peut dire tout ce que nous devons de remerciements et de louanges à Notre-Seigneur Dieu Jésus-Christ. Déjà nous avions reçu de Dieu bien des grâces, et nous confessons les innombrables bienfaits qu'il nous a accordés sans que nous eussions rien fait pour les mériter. Mais ce que le Dieu tout-puissant a daigné manifester en dernier lieu, par nous en son nom, dépasse toutes les merveilles accomplies en ce siècle : qu'en si peu de temps l'Afrique ait par nos efforts recouvré la liberté après quatre-vingt-quinze années de servitude sous les Vandales, ces ennemis des âmes et des corps à la fois, car ils entraînaient dans leur impiété, par un second baptême, les âmes trop faibles pour supporter les tortures diverses et les supplices, et ils soumettaient durement à un joug barbare des corps nés pour être libres. Ils souillaient aussi de leurs impiétés les saintes églises de Dieu ; de quelques-uns ils avaient fait des écuries. Nous avons vu des hommes vénérables dont la langue coupée à la racine racontait douloureusement les souffrances ; d'autres, après des tortures diverses, dispersés en différentes provinces, avaient terminé leur vie dans l'exil. Par quelles paroles, par quelles œuvres pourrions-nous dignement rendre grâces à Dieu, qui, par moi le dernier de ses serviteurs, a daigné venger les injures de son Église et arracher au joug de la servitude les peuples de si vastes provinces ? bienfait que n'avaient pu obtenir de Dieu nos prédécesseurs, à qui non-seulement il ne fut point donné de délivrer l'Afrique, mais qui virent Rome elle-même prise par les Vandales, et tous les ornements impériaux transportés de là en Afrique. Tandis que maintenant Dieu, par sa miséricorde, nous a non-seulement livré

l'Afrique et toutes ses provinces, mais nous a aussi rendu ces mêmes ornements impériaux qui avaient été enlevés à la prise de Rome. Après donc de tels bienfaits que la Providence nous a départis, ce que nous attendons de la miséricorde du Seigneur notre Dieu, c'est qu'il affermisse et maintienne intactes les provinces qu'il a daigné nous rendre, et nous les fasse régir selon sa volonté et son bon plaisir, en sorte que l'Afrique entière éprouve la miséricorde du Dieu tout-puissant, et que ses habitants, délivrés de la plus dure servitude et d'un joug barbare, reconnaissent en quelle liberté il leur est donné de vivre sous notre heureux gouvernement. Nous réclapons instamment aussi des prières de la sainte et glorieuse Marie mère de Dieu, toujours vierge, que tout ce qui manque à notre empire, Dieu le lui restitue par nous les derniers de ses serviteurs, en son nom ; et qu'il nous rende dignes d'accomplir ses œuvres.

« 1. En conséquence, avec l'aide de Dieu et pour le bonheur de notre empire, nous voulons, par cette loi impériale, que toute l'Afrique que Dieu nous a confiée soit, par sa miséricorde, élevée au premier rang, et ait une préfecture propre, en sorte que, comme l'Orient et l'Illyrie, de même aussi l'Afrique soit spécialement dotée par notre Clémence de la suprême autorité prétorienne, dont nous ordonnons que le siège sera à Carthage, et que le nom soit ajouté dans le préambule des actes publics à celui des autres préfectures ; et nous avons aujourd'hui fait choix de Votre Excellence pour la gouverner.

« 2. Et avec l'aide de Dieu, il y sera organisé sept provinces avec leurs magistrats, entre lesquelles celle de Tingis, celle de Carthage ci-devant appelée proconsulaire, celle de Byzacium, et celle de Tripolis, auront des gouverneurs consulaires ; les autres, savoir, la Numidie, la Mauritanie et la Sardaigne, seront, Dieu aidant, administrées par des présidents.

« 3. Et quant aux bureaux de Vo-

tre Grandeur, ou de Sa Magnificence le préfet du prétoire d'Afrique en exercice, quel qu'il soit, nous ordonnons qu'il y sera employé trois cent quatre-vingt-seize personnes, réparties entre les diverses divisions et bureaux. Quant à ceux des consulaires et présidents, il y aura cinquante personnes dans les bureaux de chacun d'eux.

« 4. Les émoluments que, soit Votre Magnificence, soit les consulaires, les présidents et chaque employé des bureaux, doivent recevoir aux frais du trésor public, sont déterminés dans un état ci-après annexé.

« 5. Nous souhaitons donc que tous nos magistrats s'appliquent à administrer leurs gouvernements suivant la volonté et la crainte de Dieu, et suivant nos instructions et nos ordres, de manière qu'aucun d'eux ne s'abandonne à des exactions et ne commette lui-même, ou ne laisse commettre, par des magistrats, ou leurs bureaux, ou tous autres, aucune violence à l'égard des contribuables ; car bien que nous tâchions, avec l'aide de Dieu, que dans toutes nos provinces en général les contribuables n'éprouvent aucun préjudice, nous nous occupons surtout de ceux du diocèse d'Afrique, lesquels, après un si long esclavage, ont, avec l'aide de Dieu, obtenu par nos soins de voir de nouveau luire pour eux la liberté. Nous ordonnons donc que toutes violences, toute exaction cessent, et que la justice et la loyauté soient gardées envers tous nos sujets ; c'est par là que Dieu sera satisfait, et qu'eux-mêmes pourront plus promptement, comme les autres contribuables de notre empire, se relever et fleurir.

« 6. Nous voulons que les bureaux de Sa Magnificence le préfet du prétoire d'Afrique, aussi bien que des autres magistrats, reçoivent leurs épices conformément à ce qui est réglé par nos lois et observé dans tout notre empire ; en sorte que personne ne se permette, en aucun temps ni d'aucune manière, d'excéder le tarif.

« 7. Nous jugeons devoir régler

aussi par la présente ordonnance, que les magistrats n'aient point à supporter de grands frais pour la mise en règle de leurs lettres ou commissions, soit en notre chancellerie, soit dans les bureaux du préfet du prétoire d'Afrique, afin que, n'étant point eux-mêmes chargés de frais, ils n'aient aucun besoin de grever à leur tour les contribuables de notre Afrique. Nous voulons, en conséquence, que les magistrats du diocèse d'Afrique, tant civils que militaires, ne payent à notre chancellerie, pour les droits de leurs commissions ou lettres de nomination, que dix sous d'or (*), et au bureau du préfet, que douze sous d'or. Que si quelqu'un excède cette taxe, le magistrat lui-même payera une amende de trente livres d'or, et ses bureaux seront passibles non-seulement de pareille amende, mais même de la peine capitale; car si quelqu'un osait, en quoi que ce soit, excéder nos ordres, et ne tâchait pas, dans la crainte de Dieu, de les observer, non-seulement il aurait à craindre la perte de sa dignité et de ses biens, mais il encourrait même le dernier supplice.

« 8. Voici, avec l'aide de Dieu, l'état des émoluments : Pour les vivres et fourrages du préfet du prétoire de toute l'Afrique, en exercice, 100 livres d'or; — pour les vivres des consulaires, 20 livres d'or; pour les vivres des [présidents], 7 livres d'or. (Suit le détail, très-curieux, mais très-peu intelligible, et d'ailleurs très-long, des émoluments des employés des bureaux.)

« 9. Étant ainsi instruit de ce que, par cette constitution impériale, nous avons accordé, pour leurs frais, aux magistrats civils de l'Afrique et à leurs bureaux, c'est-à-dire tant aux commis qu'aux autres employés de cette grande préfecture, Votre Grandeur pourvoira à sa mise à exécution à dater des calendes de septembre de la prochaine indiction treizième (**),

(*) La valeur du sou d'or était d'environ 14 francs. Il y avait 72 sous à la livre, qui valait à peu près 1000 francs.

(**) C'est-à-dire du 1^{er} septembre 534.

et à ce qu'elle soit observée et portée à la connaissance de tous par des édits publics; car ceux qui auront été établis par Votre Sublimité, conformément à la présente constitution impériale, seront maintenus à perpétuité dans leur situation.

« Nous statuerons, avec l'aide de Dieu, par une autre ordonnance sur les magistrats militaires et leurs bureaux, et sur l'armée.

« Donné à Constantinople, etc. »

ORGANISATION MILITAIRE.— Passons maintenant à cette organisation militaire annoncée dans le précédent rescrit, et en tête de laquelle nous nous dispensons de répéter l'invocation sacramentelle et la pompeuse série des titres officiels de l'empereur.

« A BÉLISAIRE,

Maitre de la milice d'Orient.

« C'est au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ que nous poursuivons toujours nos desseins et nos actes; car c'est par lui que nous avons reçu les droits attachés à la dignité impériale, par lui que nous avons conclu avec les Perses la paix à perpétuité, par lui que nous avons renversé d'opiniâtres ennemis et des princes puissants, par lui que nous avons surmonté de nombreuses difficultés, par lui qu'il nous a été donné de secourir l'Afrique et de la réduire en notre pouvoir, par lui enfin que nous avons la confiance qu'elle sera sous notre autorité convenablement régie et fermement gardée. C'est ainsi que par sa grâce nous avons établi des magistrats civils avec leurs bureaux pour les provinces africaines respectives, et réglé l'émolument que chacun doit recevoir. Soumettant encore notre esprit à sa providence, nous avons résolu d'organiser les troupes armées et les commandants militaires.

« 1. Nous ordonnons en conséquence que le duc militaire de la province Tripolitaine aura sa résidence provisoire dans la ville de Leptis la Grande; que le duc de la province Byzacène résidera provisoirement dans les villes de Capsa et de Leptis la Pe-

tite; que le duc de la province de Numidie aura sa résidence provisoire dans la ville de Constantine; enfin, que le duc de la province de Mauritanie résidera provisoirement dans la ville de Césarée.

« 2. Nous ordonnons aussi que vous établissiez complètement, sur le passage qui est vers l'Hispanie et qu'on appelle Septa, en tel nombre que Votre Grandeur le jugera nécessaire, des soldats avec leur tribun, homme prudent et dévoué à notre empire, de manière qu'ils puissent toujours garder ce passage, et faire savoir au respectable duc tout ce qui se fait du côté de l'Hispanie, de la Gaule ou des Francs, afin que lui-même le rapporte à Votre Grandeur. Vous ferez établir en outre, dans ce passage, des vaisseaux légers, autant que vous le jugerez nécessaire.

« 3. Nous voulons qu'il soit établi un duc en Sardaigne, et qu'il réside près des montagnes où se trouvent des populations barbares, avec autant de soldats que Votre Grandeur jugera nécessaire pour la garde des lieux.

« 4. Que tous veillent diligemment aux provinces commises à leur garde; qu'ils préservent nos sujets du préjudice de toute incursion des ennemis; qu'ils tâchent, en invoquant jour et nuit l'aide de Dieu, et en travaillant activement, d'étendre les provinces africaines jusqu'aux limites où avant l'invasion des Vandales et des Maures l'empire romain avait ses frontières, et où les anciens entretenaient des postes, ainsi qu'on le voit par les clôtures et les tours; qu'ils se hâtent surtout de prendre et de fortifier, à mesure qu'avec l'assistance de la miséricorde divine les ennemis en seront expulsés, les villes voisines des clôtures et des limites, et qui étaient autrefois occupées comme étant établies sous l'autorité romaine; que les ducs et les troupes se rapprochent successivement des points où étaient auparavant les limites et les clôtures des provinces, lorsque sous l'autorité romaine se conservaient encore intactes

les provinces africaines; ce que nous espérons, avec la permission de Dieu par l'aide de qui elles nous ont été rendues, voir arriver bientôt de notre temps. Et que les provinces, dans l'intégralité de leurs anciennes limites, soient maintenues en sécurité et tranquillité, que par la vigilance et les efforts des soldats les plus dévoués et les soins des respectables ducs en exercice, elles soient conservées intactes; car il faut que les provinces aient toujours des gardiens fidèles, afin d'ôter aux ennemis la faculté d'envahir ou de dévaster les lieux possédés par nos sujets.

« 5. Quant au nombre de soldats, soit fantassins soit cavaliers, qu'il faut placer sur chaque frontière pour la garde des provinces et des villes, Votre Grandeur le réglera ainsi qu'elle croira convenable, de manière que si ces dispositions nous paraissent suffisantes nous les confirmons, ou que si nous apercevons qu'il y eût à faire davantage nous y ajoutassions.

« 6. Ce qu'un duc doit recevoir à titre de solde, pour lui et ses hommes, et ce qui revient à ses bureaux, se trouve détaillé dans l'état ci-dessous annexé.

« 7. Ainsi donc qu'il a été dit, les ducs et les troupes résideront provisoirement, quant à présent, conformément à notre ordre, dans les villes et lieux que nous avons désignés, jusqu'à ce que Dieu prêtant aide à nous et à notre empire, ils puissent être rétablis par nos efforts dans les lieux où était fixée l'ancienne limite de chaque province, à l'époque où lesdites provinces étaient restées entières sous l'empire florissant des Romains.

« 8. Il nous paraît toutefois nécessaire que, pour l'organisation des frontières, il soit créé, en sus des troupes mobiles distribuées dans les forts, des troupes spéciales qui puissent défendre et les forts et les places de la frontière, en même temps qu'elles cultiveraient le sol; en sorte que les autres provinciaux les voyant là, aillent s'y établir aussi. Nous avons organisé un modèle de bataillon de frontière, que nous vous envoyons, afin que sur ce

modèle Votre Grandeur en organise de semblables dans les forts et les places qu'elle choisira ; de façon cependant que si vous trouvez dans les provinces ou parmi les soldats qu'elles avaient antérieurement, des sujets convenables, vous en formiez un bataillon spécial pour chaque frontière ; afin que s'il y avait quelque mouvement, ces troupes frontières pussent elles-mêmes, sans le secours des troupes mobiles, défendre avec leurs chefs les lieux où elles auront été placées, sans s'éloigner beaucoup de la frontière, ni les troupes, ni leurs chefs. Ces troupes frontières ne supporteront aucuns frais de la part des ducs ni des officiers de ceux-ci, qui ne pourront détourner frauduleusement à leur profit aucun droit sur leur solde. Nous voulons, au surplus, que ceci soit observé non-seulement à l'égard des troupes frontières, mais aussi à l'égard des troupes mobiles.

« 9. Et nous voulons que chaque duc, ainsi que les tribuns de ces mêmes troupes, exercent toujours leurs soldats au maniement des armes, et ne leur permettent pas de s'éloigner, afin qu'en cas de besoin ils puissent résister à l'ennemi ; et que les ducs ni les tribuns ne se permettent d'en envoyer aucun en congé, de peur qu'en cherchant à en faire profit, ils ne laissent les provinces dégarnies. Que si les ducs susmentionnés ou leurs bureaux ou les tribuns s'avaient de laisser quelqu'un des soldats en congé, ou de tirer quelque profit de leur paye, non-seulement nous voulons qu'ils restituent au trésor public le quadruple ; mais encore qu'ils soient destitués de leur grade. Car les ducs et les tribuns doivent attendre de notre largesse, en sus des émoluments qui leur sont accordés, une rémunération proportionnée à leurs services, et non chercher à gagner sur les congés ou sur la solde des troupes qui sont organisées pour la garde des provinces ; d'autant plus que nous avons assigné des émoluments suffisants aux ducs eux-mêmes et à leurs bureaux, et que nous avons

proportionné de ses services, à des emplois et des grades meilleurs.

« 10. Quand il aura plu à Dieu, que par les soins de Votre Grandeur toute la frontière ait été remise en son ancien état et soit bien organisée ; alors, là où cela deviendra nécessaire les *respectables* ducs se prêteront, quand le besoin l'exigera, une mutuelle assistance, afin qu'avec l'aide de Dieu les provinces ou les frontières soient conservées intactes par leur vigilance et leurs efforts.

« 11. De même que nous voulons que nos magistrats et nos troupes soient audacieux et intraitables envers les ennemis, de même nous les voulons doux et bienveillants envers nos contribuables, et qu'ils ne leur fassent aucun tort ni dommage. Que si un militaire se permettait de faire quelque tort à nos sujets, il sera puni exemplairement, sous la responsabilité du *respectable* duc, ou du tribun, ou du premier commis ; de manière que nos sujets soient indemnisés.

« 12. Que si, pour certaines causes, il était fait une interpellation par-devant nos magistrats, nous voulons que les exécuteurs ne reçoivent à titre d'épices rien au delà de ce qui est fixé par nos lois, sans encourir la peine prononcée par les mêmes lois en cas de contravention.

« 13. Lorsque, avec la permission de Dieu, nos provinces africaines auront été organisées par Votre Grandeur conformément à nos ordres, que la frontière en aura été rétablie suivant l'ancien état de choses, et que toute l'Afrique aura été restaurée telle qu'elle était ; lors donc que tout cela, avec l'aide de Dieu, aura été fait et achevé sous les yeux de Votre Grandeur, et que par vos efforts l'Afrique aura repris toutes ses anciennes limites, et que vous nous aurez rendu compte de l'organisation complète de tout le diocèse d'Afrique, savoir, dans quels lieux ou quelles villes et en quel nombre ont été distribuées les troupes, et de quelle espèce elles sont ; combien de troupes frontières, et de quelle arme. en quels lieux elles ont

été placées; alors nous voulons que Votre Grandeur revienne auprès de Notre Clémence.

« 14. En attendant, si Votre Grandeur jugeait que certaines places ou châteaux de la frontière étaient trop considérables pour être bien gardés, qu'elle les fasse rebâtir de telle manière qu'elles puissent être bien gardées par peu de monde.

« 15. Lors donc que Votre Grandeur, après avoir réglé toutes choses, effectuera le retour qui lui est ordonné; alors les ducs de chaque limite, toutes les fois qu'ils auront besoin de quelque chose pour la réparation des places ou châteaux, pour leur solde ou leurs provisions, le feront savoir au plus tôt au *magnifique* préfet d'Afrique, afin que lui-même fasse aussitôt ce qui sera nécessaire, et qu'aucun délai ne puisse nuire aux provinces.

« 16. Et ce qu'il aura fait lui-même, et ce à quoi il sera encore nécessaire de pourvoir ultérieurement, le *magnifique* préfet du prétoire d'Afrique susmentionné et les respectables ducs nous en rendront fréquemment compte, ainsi que de tout ce qui se passe; pour que nous confirmons ce qui aura été bien fait, et que les dispositions qui auraient pu être mieux prises soient complétées par nos ordres.

« 17. Nous réglons en outre que les magistrats à établir sur les frontières africaines, n'auront rien de plus à payer, soit dans le palais impérial à aucune personne ou dignité, soit dans le prétoire d'Afrique à la préfecture ou au magistère de la milice, que ce qui est déclaré dans l'état ci-dessous annexé; car si quelqu'un exigeait ou recevait plus que ce qui est taxé audit état, il serait puni d'une amende de trente livres d'or, et encourrait de plus notre indignation. Ils n'auront rien à payer d'ailleurs à aucune autre personne, dignité, ou office, autre que celles dénommées en l'état ci-dessous.

« 18. Nous ordonnons en outre, avec l'aide de Dieu, que chaque duc, ainsi que ses bureaux, reçoive ses émoluments sur les tributs de la province d'Afrique, à partir des calendes de

septembre de la prochaine indiction treizième, suivant ce qui est réglé en l'état ci-dessous annexé.

« 19. Et voici, avec la volonté de Dieu, l'état de ce qui doit être alloué aux ducs établis en Afrique, et à leurs bureaux, pour les vivres et fourrages qui leur sont annuellement dus. (Suit un détail fort embrouillé des émoluments dus, pour eux et leurs gens, aux cinq ducs, qualifiés simplement ici de *clarissimes* ou très-distingués, au lieu de la qualification de *spectabiles* ou considérables, qui leur est donnée dans le reste de la loi.)

« 20. État des droits que le duc de chaque frontière doit payer à la chancellerie impériale, au prétoire de l'amplicissime préfecture d'Afrique, et au secrétariat du maître de la milice en exercice; savoir: à la chancellerie impériale six sous d'or; au secrétariat du magistère de la milice, pour l'enregistrement de l'ordre impérial de Notre Sérénité relatif à sa nomination, douze sous d'or; au secrétariat de l'amplicissime préfecture d'Afrique, pour l'enregistrement des mêmes lettres, douze sous d'or.

« 21. En conséquence Votre Gloire ordonnera la mise à exécution et l'observation de ce que Notre Eternité a réglé par cette ordonnance officielle.

« Loi rendue aux ides d'avril à Constantinople, sous le quatrième consulat de notre seigneur JUSTINIEN Père de la Patrie et Auguste, avec PAULIN. »

Tout ce qui était ordonné à Bélisaire dans ce rescrit était sans doute en voie d'exécution quand ce grand homme quitta Carthage pour aller recevoir à Constantinople les honneurs du triomphe, et prendre bientôt après possession du consulat. Son départ laissa son œuvre inachevée, et priva l'Afrique de la main puissante qui seule pouvait retenuir à la fois dans le devoir une armée hétérogène qui n'avait plus de romain que le nom, et des chefs maures dont sa renommée avait amené la soumission.

Guerres contre les Maures.

PREMIÈRE EXPÉDITION DE SALO-

MON. — Trois chefs principaux commandaient aux Maures répandus sur le territoire romain; c'étaient, dans la Byzacène, Antalas (*), fidèle à l'empire, qui se l'était attaché moyennant une pension annuelle, et Coutzinas, le plus notable d'une foule de petits chefs que le nom de Bélisaire avait jusqu'à ce moment tenus en respect; dans la Numidie, Iaudas, demeuré indépendant sur les montagnes d'Aurasion. On peut croire que des conditions pareilles à celles d'Antalas auraient assuré la soumission des deux autres; mais ils se plainquirent hautement d'avoir été déçus par de vaines promesses, et les vaisseaux de Bélisaire avaient à peine levé l'ancre, que déjà un soulèvement général se manifestait sur toute la frontière; les postes romains dans la Byzacène et la Numidie, trop faibles encore pour arrêter le torrent, étaient battus, et les barbares dévastaient tout le pays. Deux officiers distingués de la cavalerie impériale avaient été tués dans la Byzacène après une défense acharnée; dans la Numidie, Althias, qui était cantonné à Centuries (**), avec un corps de Huns pour la garde des forts d'alentour, avait été plus heureux, et il avait remporté sur Iaudas, auprès de la fontaine de Tigris (où Procope met la fameuse inscription constatant l'origine cananéenne des Maures), un avantage brillant quoique de peu d'importance. Salomon marcha d'abord contre Coutzinas et ses adhérents, qu'il battit rudement à deux reprises, d'abord à Mamma, puis sur

(*) Ce nom africain se montre plus tard dans l'histoire mauresque sous la forme *Hhanthalah*, suivant l'orthographe des Arabes.

(**) Ἐτύριαις δὲ Ἀθίας ἐν κεντούριας τῶν ἐκείνης (Νουμιδία) φρουρίων φυλακὴν ἔχων. (PROCOPE, *Guerre des Vandales*, II, 13.) Nous pensons, comme Ruinart, qu'il faut lire ici ἐν Κεντούριας, à Centuries, ce qui se rapporte au poste appelé *ad Centenarium* sur la Table Peutingerienne, entre Gasaupala et Tigris, sur la route de Tipasa (Tyfesch) à Constantinople par Sigus. Τίγισ, est la moderne Teghzeh.

les monts Bourgaon, les forçant à s'aller réfugier en Numidie auprès de Iaudas. Il vint ensuite chercher celui-ci dans l'Aurasion, où il fut guidé par deux princes maures: l'un de ces guides était Orthaias, chef des tribus cantonnées dans l'ouest de l'Aurasion, qui reprochait à Iaudas de favoriser Mastigas, chef des tribus de la Mauritanie, dans le dessein qu'avait celui-ci de chasser Orthaias lui-même et ses Maures du pays où ils étaient depuis longtemps établis; ce qui avait déterminé l'accession d'Orthaias et des siens à la cause romaine. Après avoir campé sur le fleuve Abigas, qui s'échappe de ces montagnes, Salomon s'avança jusqu'à celle d'*Aspis* ou du Bouclier; mais craignant de s'engager trop avant avec des guides peu sûrs, il se borna pour lors à cette démonstration, renforça en se retirant les garnisons de la Numidie, et retourna passer l'hiver à Carthage (*).

Au printemps suivant, une mutinerie de ses troupes obligea Salomon à quitter précipitamment son palais, et à se réfugier à Missoua, vers le cap d'Hermès, d'où il dépêcha un courrier en Numidie, pendant que lui-même allait chercher Bélisaire à Syracuse. La révolte avait été excitée par les femmes et le clergé vandales, et les mutins grossissant leur nombre des débris du peuple vaincu, se réunirent dans la plaine de Bulla en un corps de huit mille hommes, sous le commandement de Stotzas, qui vint bientôt assiéger Carthage, mais qui battit en retraite au seul nom de Bélisaire arrivant avec quelques soldats. Le fameux guerrier vint défaire et disperser les rebelles auprès de Membressa, sur le Bagradas, à 350 stades ou cinquante milles romains de Carthage, et, rappelé en Sicile par une autre révolte, il laissa à Salomon, pour suivre les affaires d'Afrique, deux braves officiers, Théodore et Ildiger, et repartit aussi-

(*) A la fin de l'année 535, et non en 536 comme l'indique Lebeau dans son Histoire du Bas-Empire, où cette date erronée remonte jusqu'à la bataille de Mamma.

tôt. En Numidie, le duc Marcellus, ayant appris que Stotzas fugitif était avec peu de monde à Gazophyles (que les routiers romains appellent Gazaula ou Gasaupala), à deux journées de Constantine, voulut l'y aller surprendre; mais le rebelle lui débaucha ses troupes, et le fit massacrer avec ses officiers.

EXPÉDITION DE GERMAIN. — Alors Justinien envoya en Afrique, pour remplacer Salomon comme maître de la milice, le patrice Germain son neveu, avec les sénateurs Symmaque comme préfet du prétoire, et Dominique comme maître de l'infanterie à la place de Jean récemment décédé. La vérification des matricules fit reconnaître qu'il manquait à l'appel les deux tiers des soldats: l'habileté de Germain en rappela un grand nombre dans le devoir, si bien que Stotzas résolut de livrer bataille avant que la désertion de ses adhérents ne fût complète, et il vint camper non loin de la mer, à trente-cinq stades ou cinq milles romains de Carthage. Germain alla l'attaquer, le mit en déroute, le suivit en Numidie, et l'ayant atteint en un lieu que les Romains appelaient *Cellas Vataris*, ou les Magasins de Vatarum (*), il le

(*) Personne encore n'a su reconnaître dans le texte de Procope le nom de ce lieu δὲ Κάλλας βατάρας καλοῦσι Ῥωμαῖοι; Scalliger, sans l'appui d'aucun manuscrit, sans autre motif que sa fantaisie, pensa qu'il fallait lire *Σκάλας βέτερες*, forgeant ainsi le nom latin de *Scala veteres*, servilement adopté par tous les traducteurs, et traduit à son tour dans notre langue en *Vieilles échelles*; mais il est évident que *Κάλλας βατάρας* doit indiquer des *celles* ou magasins, *cellas*, comme on en connaît plusieurs en Afrique, où l'on ne trouve point au contraire d'échelles, *scalas*; et que *βατάρας*, *vataras*, est l'adjectif caractéristique du lieu, comme nous voyons l'adjectif *pimentinis* attaché aux *Cellis* voisines de Taccapè. Or Procope, en nous racontant la bataille qui a eu lieu en cet endroit, nous montre Germain partageant sa cavalerie en trois corps commandés par Ildiger, Théodore, et ce Jean frère de Pappus, auquel Jornandès applique le surnom de Troglita,

battit si complètement, que Stotzas prit le parti de se réfugier avec quelques Vandales jusqu'en Mauritanie, où il épousa la fille d'un chef indigène; et l'Afrique demeura enfin quelque temps en paix (*).

SECONDE EXPÉDITION DE SALOMON. — En 539, treizième année de son règne, Justinien rappela près de lui Germain, Symmaque et Dominique, et confia de nouveau le soin des affaires d'Afrique à Salomon, qui arriva avec des renforts de troupes et d'autres chefs. Il s'appliqua à purger le pays de tout ce qui y restait de rebelles et de Vandales, à fortifier les villes, à assurer l'observation des lois, l'aug-

qui se distingua particulièrement aux côtés de Germain, et dont Corippe a fait le héros de son poème de la *Johannide*: on doit donc trouver dans ce poème quelque allusion à la conduite glorieuse de Jean dans cette bataille; et en effet Corippe ne manque pas de rappeler cette circonstance dans ses vers, où il met dans la bouche d'un officier faisant en présence de Jean, alors maître de la milice, le récit des précédentes guerres. une indication précise de ce combat:

- « Te quoque per medias vidit victoria pugnas;
- « Fortis et irruptis truncabas agmina castris
- « Ense gravi, similique viros virtute necabas.
- « Germano spargente ferum victimaque tyrannum,
- « Te *Cellas Vataris* miro spectabat amore;
- « Te Autenti sævos mactantem viderat hostes. »

CORIPPE, *Johannide*, III, 314-319.

Nous lisons dans ces vers *Cellas Vataris* comme porte le manuscrit de Trivulce, et non *cultor Vataris*, comme il a plu à Mazzuchelli de corriger.

La Table Peutingérienne nous avait déjà révélé l'existence et fait connaître la situation relative d'un lieu appelé *Vatari*, entre Sicca, Théveste et Cirta, de manière à en assurer la position à quelques milles dans le sud de Tipasa, aujourd'hui Tyfesch. C'est là qu'a eu lieu la bataille décrite en détail par Procope. Mais les vers de Corippe nous indiquent encore une autre affaire, dont Procope ne dit rien, qui eut lieu à Autentum près de Sufetula.

(*) Cette paix est décrite avec beaucoup de charme dans les vers de Corippe, très-remarquables pour l'âge de décadence complète où ils furent écrits; ils nous apprennent aussi qu'au milieu de cette paix survint une épidémie.

mentation des revenus, et la prospérité publique. Puis il résolut une expédition contre Iaudas et les Maures de l'Aurasion; son avant-garde vint camper sur les bords de l'Abigas, auprès de la ville abandonnée de Bagaï, où les Maures, par des barrages, l'eurent bientôt inondée; mais l'arrivée de Salomon les refoule vers les montagnes, en un lieu appelé Babôsis, où il vient les mettre en déroute; une partie se retire en Mauritanie, une autre chez les barbares du Sud. Iaudas, ayant encore vingt mille hommes, va établir une forte garnison dans le château de Zervoula (*), et gagnant lui-même le haut des montagnes, il s'établit au milieu des rochers, sur un point entouré de pentes abruptes, en un lieu appelé Toumar, pendant que ses femmes et ses trésors sont renfermés, sous la garde d'un vieux guerrier, dans une tour écartée, anciennement bâtie à la cime d'un pic isolé appelé la Pierre de Géminien; mais Salomon, après être allé fourrager dans les champs de Tamougadis, s'empare de Zervoula, force Iaudas dans sa retraite de Toumar, et enlève la tour de Géminien. Iaudas, blessé lui-même, se sauve en Mauritanie. Alors Salomon établit à demeure des postes fortifiés dans l'Aurasion, et chassant les Maures de toute la Numidie, il alla, dit Procope, soumettre le canton de Zaba, au delà de l'Aurasion, appartenant à la première Mauritanie, dont la métropole était Sitifis. Césarée était la capitale de l'autre Mauritanie, soumise tout entière au prince maure Mastigas, à la seule exception de Césarée elle-même, où les vainqueurs ne

pouvaient en conséquence se rendre que par mer.

Justinien ayant, en 543, donné le commandement de la Tripolitaine à Sergius neveu de Salomon, en même temps qu'il accordait la Pentapole à Cyrus frère du premier, il y eut un soulèvement général des Maures Lévathes, par suite du massacre de quelques-uns des leurs à Leptis Magna, et les deux frères furent obligés de se sauver auprès de leur oncle. Les insurgés entrèrent dans le Byzacium, où ils trouvèrent Antalas tout disposé à faire avec eux cause commune; car, à la suite de quelques troubles, Salomon avait puni de mort son frère Guarizilas, et supprimé la pension annuelle d'Antalas lui-même. Salomon marcha à leur rencontre, et leur livra, près de Théveste, un combat où il périt; et les Lévathes s'avancèrent jusqu'à Laribus, qui se racheta d'un siège par une contribution en argent.

EXPÉDITION DE SERGIUS ET ARIOBINDE; USURPATION DE GONTHARIS DÉJOUÉE PAR ARTABAN. — Sergius succéda à son oncle dans le commandement, et se fit détester de tous par sa hauteur, si bien que les chefs de l'armée ne se souciaient point de lui obéir, tandis que les Maures, ayant appelé à eux le rebelle Stotzas, se montraient plus formidables que jamais. Le duc de la Byzacène, Himérios, ayant été pris dans une embuscade à Ménéfésis (entre Suffétula et Théveste), ils en profitèrent pour aller s'emparer par ruse d'Adrumète, qu'une autre ruse ne tarda pas à leur enlever.

L'empereur envoya le sénateur Ariobinde partager avec Sergius le commandement militaire des provinces de l'Afrique, lui donnant à cet effet quelques officiers et un petit nombre de nouvelles troupes pour continuer la guerre en Byzacène pendant que Sergius la ferait en Numidie. Athanase fut envoyé en même temps comme préfet du prétoire; mais on conçoit que cette haute magistrature civile était alors presque effacée au milieu du tumulte des armes. Ariobinde ayant

(*) Procope l'appelle Ζερβούλη, qui devait se prononcer *Zervouli*; Corippe la nomme *Zerquilis*, à côté de *Geminam petram*, qui est évidemment la πέτραν Γεμινιανοῦ de Procope: la synonymie de *Zerquilis* avec *Ζερβούλη* est donc certaine, et assure celle que la sagacité de M. Dureau de la Malle avait devinée entre *Ζερβούλη* et *Zerqelah* des géographes arabes. Le même savant a signalé avec la même justesse l'identité de Toumar et Petra Geminiani avec Τουμάρα et Γεμινια de Ptolémée.

appris que les ennemis étaient campés près de Sicca-Vénétia, envoya contre eux un de ses lieutenants, qui les attaqua dans le port ou défilé de Tacia (*), tua Stotzas, et fut tué lui-même, au milieu d'une défaite que le concours de Sergius aurait empêchée: l'empereur alors rappela enfin ce jeune présomptueux. Gontharis, chef des troupes de la Numidie, eut l'ambition de se substituer à la fois à Sergius et à Ariobinde, en se liquant secrètement avec les Maures, et il amena laudatas et Coutzinas contre Carthage, en même temps qu'Antalas s'y portait avec le rebelle Jean, que les soldats de Stotzas avaient élu pour chef. Ariobinde rappela aussitôt près de lui tous ses généraux, et s'efforça de désunir les chefs maures par des négociations secrètes. Gontharis devenu nécessaire à Carthage, y leva le masque, fit massacrer Ariobinde, et se saisit ainsi du pouvoir; Jean et les soldats de Stotzas, ainsi que le maure Coutzinas, vinrent se joindre à lui, tandis qu'Antalas prit le parti de se réunir aux troupes de la Byzacène restées fidèles dans Adrumète sous leur duc Marcentius; mais l'arsacide Artaban, d'accord avec le préfet Athanase que Gontharis avait dédaigné de frapper, fit assassiner le rebelle par un de ses Arméniens, trente-six jours après son usurpation, et rendit ainsi Carthage à l'empereur, qui l'en récompensa en le nommant lui-même stratège ou maître de la milice d'Afrique (**). Mais l'amour peut-être entrainait pour une part dans la conduite d'Artaban, et en sacrifiant Gontharis c'est d'un rival qu'il s'était défait; peut-être Gontharis lui-même n'était-il devenu criminel que pour rompre le nœud qui unissait comme épouse à Ariobinde la jeune Préjecte nièce de Justinien, à la main de laquelle il prétendit aussitôt; Artaban fut plus heureux, et de-

manda son rappel pour l'aller retrouver à Constantinople, où il devint maître de la milice de la garde.

EXPÉDITION DE JEAN TROGLITA. — Ce fut alors Jean Troglita que l'empereur nomma stratège d'Afrique; il vint débarquer à Caput-Vada comme Bélisaire, et après avoir réuni à Carthage les troupes d'Afrique, celles qu'il amenait, et les Maures de Coutzinas qu'une pension annuelle attachait alors à l'empire, il courut dans la Byzacène, à l'endroit autrefois appelé le Camp d'Antoine(*), remporta sur Antalas et ses confédérés une victoire complète, et retourna triomphant à Carthage. Mais une ligue formidable s'étant formée des Maures de la Tripolitaine avec ceux de la Byzacène, il réunit de nouveau ses troupes et ses alliés pour marcher à l'ennemi avant qu'il eût envahi cette dernière province. Au bruit de son approche, les Lévathes, qui étaient déjà sur la frontière, rebroussent chemin et s'enfoncent dans le désert de Gadaïas, où Jean Troglita les suit sans pouvoir les atteindre. Le manque d'eau et de vivres le rappelle vers la côte, où il reçoit les soumissions de quelques tribus; puis il se porte vers les collines de Gallica pour couper le chemin aux ennemis, que la soif ramenait sur les bords d'un fleuve, où il les devance avec quelques troupes: le combat s'engage avant que les Romains eussent assis leur camp; ils sont défaits, et Jean Troglita est obligé de se replier sur une petite ville, puis de regagner Vinci, où son armée s'était ralliée et l'attendait; de là il renvoie ses troupes se refaire dans leurs quartiers, et lui-même prenant la route du littoral, ne s'en écarte plus que pour gagner Laribus, où il donne rendez-vous à tout son monde pour une nouvelle expédition (**).

(*) « Jamque per extensos properans exercitus agros
« Byzacil, carpebat iter quò Antonia Castra
« Nomine dictus avia locus est. »
CORIPIE, *Johannide*, I, 460.

(**) Toute cette campagne est résumée par Procope en ces mots: « Les Lévathes venant de la Tripolitaine avec une grande

(*) Procope parle du défilé sans le nommer; mais le chroniqueur Jean de Valclara nous fournit une indication précise.

(**) En la 19^e année du règne de Justinien, c'est-à-dire en 545.

Ayant bientôt réuni les troupes et les munitions nécessaires, et un ren-

« armée, entrèrent dans la Byzacène et se réunirent à Antalas; Jean ayant marché contre eux fut vaincu, perdit beaucoup de monde, et se réfugia à Laribus. » Corippe au contraire nous fait un long récit, où ne se trouvent malheureusement qu'en fort petit nombre les désignations précises nécessaires pour la détermination des localités; et Saint-Martin les a même négligées dans son analyse du poème; nous avons au contraire soigneusement relevé ces faibles indices, que certaines corrections hasardées par Mazzuchelli et répétées par le second éditeur, M. Emmanuel Bekker, rendaient plus difficiles à saisir, en transportant dans la Tingitane ce qui regarde exclusivement la Tripolitaine, bien que la leçon du manuscrit se prêtât mieux à la restitution plus naturelle que nous avons adoptée. Ainsi, quand la renommée fait connaître aux Maures l'approche de Jean Troglita avec tous ses ducs, ce n'est point *Abyla Tingensis ad arva* qu'elle peut raisonnablement aller, mais bien

« Lagnatan gentis ad oras
« Improba tendit iter. Fines jam raptor iniquus
« Byzacii vastabat eques: sic pectora rumor
« Nominis incutiens inagnâ virtute Johannis
« Terruit, innumeras acies post terga reflexit.
« Siccas superare *Gadaias*
« Nec dubitant, tristesque locos, quis nullus eundi
« Vivendique modus. »

Gadaïas ne s'identifie ni à Cydamus ou Gadamés, ni à Gadabis qui est vers Leptis la Grande; mais c'est évidemment dans les mêmes cantons que la position en doit être cherchée. Quand les Romains sont revenus à la côte,

« tunc male fida Latinis
« *Urceliana* manus Romanis addita fatis.
«
« Subjicit ipsa... sese
« *Astricum* gens clara virum. »

Puis lorsque Jean Troglita va couper aux ennemis le chemin du fleuve,

« Infandum carpebat iter, collesque malignos
« Tristis et infaustos monstrabat *Gallica* campos. »

Dans un autre passage, le nom est écrit *Gallida*; mais l'une ni l'autre forme ne nous rappelle un point déjà connu. Après la défaite

« Successit parvæ defessus mœnibus urbis.
« Indè petens *Vinci* Romanum contrahit agmen. »

Vinci ne nous est pas plus connu que Gadaïas, que Gallida, que les Urcéliens et les

fort considérable de Maures alliés, il se remit en campagne. Les ennemis s'étaient avancés jusqu'aux frontières de la Byzacène, et dévastaient le plat pays autour de Mamma; à la nouvelle de son approche, ils se retirèrent au désert pour qu'il s'y engageât encore à leur poursuite, et s'éloignèrent jusqu'à une distance de dix journées. Jean Troglita ayant envoyé reconnaître leur position, s'avança jusqu'à la ville de Vinci auprès de laquelle ils étaient campés sur le bord de la mer, et pendant que les Maures se retiraient devant lui sur les hauteurs, il occupa le rivage, dont il fit rentrer tous les bâtimens dans le port de Lariscum; puis il s'avança encore jusqu'en un lieu appelé le Camp de Caton (où sans doute s'était jadis arrêté ce grand homme lorsqu'il ramena par terre les restes de l'armée des Pompéiens depuis Cyrène jusqu'à Utique). C'est là qu'ayant habilement attiré les ennemis dans la plaine, Jean Troglita leur livra une sanglante bataille, où leur perte fut énorme (*); ils y perdirent, suivant Jornandès, dix-sept chefs de tribus, et demeurèrent complètement écrasés. Après avoir ainsi terminé la guerre, Jean Troglita rentra triomphant à Carthage, et s'appliqua à faire jouir l'Afrique des bienfaits d'une paix profonde.

Astrices; nous savons seulement que c'est une ville soumise aux Romains, non loin de la mer, à plusieurs journées au delà des limites de la Byzacène.

(*) La victoire de Jean Troglita fut remportée dans les mêmes lieux où il avait éprouvé une défaite; outre le voisinage de la ville de Vinci, qui est déjà un repère significatif, le Camp de Caton est lui-même indiqué dans le récit antérieurement fait par Corippe de cette défaite si bien rattachée, par cette allusion mise dans la bouche de son héros :

« Magnoque Catone secundum
« Me tentasse legent. »

En supposant que les trois campagnes de Jean Troglita ne se soient succédé que d'année en année, la guerre aurait été terminée en 548 au plus tard.

Édifices de Justinien en Afrique.

Alors sans doute s'achevèrent les ouvrages entrepris par Bélisaire et continués par Salomon pour la sûreté et l'embellissement des villes. Procope, en nous racontant au sixième livre de ses *Édifices* les constructions faites sous le nom de Justinien dans le ressort de la préfecture d'Afrique, nous fait apprécier l'étendue des travaux qui y furent exécutés. Il est intéressant de jeter, sous ce point de vue, un coup d'œil rapide sur les indications de l'historien courtisan.

ÉDIFICES DE LA TRIPOLITAINE.

— « La Tripolitaine, voisine des Syrtes, a pour habitants des Maures barbares d'origine phénicienne. Là est aussi la ville de Kidamè, peuplée de Maures dès longtemps alliés des Romains, et qui se sont aisément laissés persuader par Justinien d'embrasser le christianisme : on les appelle *Pacali*, pacifiés, à cause de la paix où ils se maintiennent vis-à-vis des Romains. La ville de Lepti-Magna, autrefois grande et peuplée, est devenue ensuite presque déserte, et le sable l'a envahie : Justinien en a relevé les murs depuis les fondements, mais sur une étendue bien moindre que l'ancienne enceinte : il a laissé dans l'état où elle était la portion de la ville ensevelie sous les sables, et il a entouré de fortes murailles la partie restante : il y a fait construire un fort beau temple sous l'invocation de la Vierge, et quatre autres églises ; il a restauré l'ancien palais de Septime Sévère, qui était né dans cette ville et y avait laissé ce monument de son élévation. Peu après l'avènement de Justinien, et avant la guerre de Bélisaire, des Maures barbares, appelés *Leucathes*, ayant chassé les dominateurs vandales de Lepti-Magna, l'avaient désolée complètement. Justinien l'a décorée encore de bains publics et d'autres édifices. Quant aux barbares d'alentour, appelés *Gadabitaïns*, qui professaient le paganisme grec, il les a complètement convertis au christianisme. Il a aussi fortifié la ville de Sabaratha, et y a bâti une

belle église. A l'extrémité de la même plage sont les deux villes de Tacapa et de Girgis, entre lesquelles est la petite Syrte.

ÉDIFICES DE L'AFRIQUE PROPRE.

— « Après la Tripolitaine et les Syrtes vient le reste de l'Afrique. Les Vandales, devenus maîtres du pays, avaient pensé qu'il convenait à leurs intérêts de démanteler toutes les places, de peur que les Romains venant à s'en emparer n'en tirassent avantage contre eux ; ils épargnèrent les murs de Carthage et de quelques autres villes, mais les laissèrent se dégrader par défaut d'entretien : Justinien, après avoir arraché l'Afrique aux Vandales, non-seulement releva les forteresses détruites, mais en construisit en outre plusieurs nouvelles. Et d'abord, s'occupant de Carthage, appelée aujourd'hui à bon droit Justinienne, il en restaura complètement les murailles, et la ceignit d'un fossé neuf ; il érigea dans le palais une chapelle à la Vierge, et hors du palais une autre à sainte Prime qui est l'une des saintes indigènes ; il fit construire des portiques des deux côtés de la place dite de la Marine, et de très-beaux bains publics que l'on a appelés Théodoriens du nom de l'impératrice ; il en outre bâti sur le bord de la mer, près du port appelé Mandracion, un monastère si bien fortifié, qu'il en a fait un château inexpugnable : voilà les édifices dont Justinien a doté la nouvelle Carthage. Dans la contrée environnante, qu'on appelle Proconsulaire, la ville de Vaga se trouvait sans murailles, au point que les barbares auraient pu la prendre sans effort et pour ainsi dire en passant : Justinien l'a fortifiée de manière à offrir de véritables moyens de défense à ses habitants, qui par reconnaissance ont donné à leur ville, en l'honneur de l'impératrice, le nom de Théodoriade ; il a érigé aussi dans le même canton le château appelé Toucca.

ÉDIFICES DE LA BYZACÈNE. —

« Dans le Byzacium, la ville d'Adramyte, sur la côte, autrefois grande et peuplée, avait le rang et le titre de

métropole de la contrée, tant à cause de son étendue que de son heureuse position; les Vandales en avaient abattu les murs pour que les Romains ne pussent s'y retrancher, et elle demeurait exposée aux courses des Maures : les habitants avaient, pour leur propre sûreté, relié entre elles et fortifié leurs maisons contre les agressions du dehors; mais dans une telle situation leur salut ne tenait pour ainsi dire qu'à un fil, car les Maures les harcelaient, et les Vandales ne prenaient nul souci de les défendre. Mais Justinien devenu maître de l'Afrique, a entouré la place de fortes murailles et y a mis une garnison suffisante pour rassurer les habitants contre toute espèce d'ennemis; aussi appellent-ils également aujourd'hui cette ville Justinienne en témoignage de leur gratitude pour les bienfaits du prince; seul témoignage en effet qu'ils pussent lui donner et qu'il voulût accepter.

« Sur la côte de la Byzacène était un lieu appelé Capoudvada par les indigènes : c'est là qu'avait abordé la flotte impériale lors de l'expédition contre Gélimer et les Vandales, et Dieu y avait admirablement fait connaître sa bienveillance pour notre monarque en faisant naître dans ce lieu aride, où l'armée romaine souffrait beaucoup du manque d'eau, une source qui jaillit tout à coup sous la pioche des soldats, du sein d'une terre jusqu'alors desséchée; en sorte qu'après avoir trouvé là un campement favorable, ils purent le lendemain s'élancer vigoureusement à la conquête de l'Afrique. Aussi Justinien, pour consacrer d'une façon durable le souvenir de ce divin bienfait, ordonna aussitôt la fondation d'une belle et forte ville, dont il traça le plan; elle a été bâtie en effet, entourée de murs, et son existence a changé la face de ce canton, car les habitants se sont civilisés, ont pris l'habitude de venir tous les jours au forum, de délibérer de leurs affaires dans des assemblées, d'établir des marchés, de faire en un mot tout ce qui se pratique dans les cités : voilà ce que Justinien a fait sur le lit-

torai du Byzacium. Dans l'intérieur, sur les limites de la province habitées par des Maures barbares, il a établi des postes fortifiés, en sorte qu'ils ne peuvent plus faire d'incursions sur le territoire romain; car après avoir entouré de fortes murailles les villes frontières de Mamma', Téleté, Kou-loulis, et le château que les indigènes appellent Amnétéra, il y a mis de bonnes garnisons.

ÉDIFICES DE LA NUMIDIE. — « Il a de même pourvu à la sûreté de la Numidie par des postes fortifiés et des garnisons, ainsi que je vais l'exposer. Dans cette province se trouve le mont Aurasion, qui n'a pas son pareil au monde, car il s'élève abruptement à une grande hauteur, et n'a guère moins de trois journées de circuit; l'abord en est très-difficile, et l'on n'y peut monter qu'à travers des précipices; mais le sommet en est plat, d'un parcours facile, couvert de prairies, de vergers et de bosquets odoriférants, de sources limpides, de ruisseaux paisibles, et chose surprenante, les moissons et les fruits n'y sont pas moins beaux que dans le reste de l'Afrique : tel est le mont Aurasion. Les Vandales s'en étant emparés au commencement de leur occupation, les Maures s'y établirent après le leur avoir enlevé, jusqu'à ce que Justinien les en ayant chassés, l'a réuni au domaine de l'empire; et afin d'empêcher qu'il ne retombe au pouvoir des barbares, il a fortifié les villes d'alentour, qu'il avait trouvées désertes et démantelées : de plus il y a placé deux châteaux avec des garnisons suffisantes pour ôter aux barbares du voisinage tout espoir de jamais reprendre l'Aurasion. Il a également mis en état de défense les villes situées dans le reste de la Numidie.

ÉDIFICES EN SARDAIGNE ET A SEPTA. — « Dans l'île de Sardos qu'on appelle maintenant Sardinia, est une ville nommée par les Romains le Château de Trajan; Justinien l'a ceinte de murailles et de fortifications, dont elle était auparavant dépourvue.

« Vers les colonnes d'Hercule, sur

le rivage africain, était autrefois un fort appelé Septon, construit par les Romains à une époque antérieure, et croulant de vétusté par suite de l'incurie des Vandales : Justinien l'a entouré de bonnes murailles, y a mis une forte garnison, et y a bâti une belle église à la Vierge. Comme c'est là que commencent ses États, il a fait en sorte que cette forteresse soit inexpugnable. »

Dernière période de la domination byzantine.

PROLONGATION DE LA PAIX. — Après quinze années de profonde paix, une faute analogue à celle qui avait causé la révolte d'Antalas vint de nouveau troubler l'Afrique. Le préfet du prétoire Jean Rogathinus voulut supprimer les coutumes annuelles qui étaient payées au maure Coutzinas comme prix de sa fidélité, et il fit assassiner ce chef dans Carthage quand il y vint pour les réclamer (*); ses fils s'insurgèrent aussitôt, ne respirant que la vengeance, et se mirent à dévaster le pays : Justinien fut obligé d'envoyer, avec des troupes, pour rétablir la tranquillité, son neveu Marcien maître de la milice, auquel ils se soumirent; et la paix fut ainsi de nouveau assurée pendant quelques années.

C'est peu de temps après sans doute que fut nommé préfet du prétoire d'Afrique, Thomas, célébré dans quelques vers de Corippe comme le restaurateur de l'Afrique déchue, dont la sagesse avait plus fait pour la soumission des indigènes que d'autres n'avaient pu faire par les armes (**); de tels résultats ne s'improvisent point, et déjà Thomas les avait obtenus au commencement du règne de Justin le jeune. Une inscription lapidaire, encore encastrée dans les murs de l'ancien Tubursicum-Bure, aujourd'hui

Teberseq, déclare que ces murs ont été bâtis pas ses soins :

SALVIS DOMINIS NOSTRIS XPSTIANISSIMIS
ET INVICTISSIMIS IMPERATORIBUS
IVSTINO ET SOFIA AVGVSTIS HANC MVNITIONEM
TOMAS EXCELLENTISSIMVS PRAEFECTVS FELI-
CITER AEDIFICAVIT.

« Sous le règne de nos seigneurs très-chrétiens et invincibles empereurs Justin et Sophie, augustes, cette fortification a été bâtie par le très-excellent préfet Thomas. »

A cette époque aussi les Garamantes demandèrent d'être reçus dans l'alliance de l'empire et dans la foi chrétienne, ce qui leur fut aussitôt accordé.

NOUVELLES INSURRECTIONS DES MAURES. — Les guerres que la sagesse du préfet Thomas avait étouffées sans recourir aux armes devaient éclater plus cruelles sous ses successeurs moins conciliants et moins habiles que lui. A la tête des Maures se trouvait un homme d'une grande énergie que malheureusement nous ne connaissons que par les annotations si brèves et si sèches des chroniques de ce temps. Jean de Valclara seul nous parle du farouche Gasmul; quatre fois il nous entretient de ses sanglantes prouesses contre les Romains, et tout ce qu'il en dit se trouve contenu dans ces froides annales de quelques lignes : « En 568 Théodore préfet d'Afrique est tué par les Maures; — en 569 Théoctiste maître de la milice des provinces africaines est défait et tué par les Maures; — en 570 Amabilis maître de la milice d'Afrique est tué par les Maures; — en 577 Gennadius maître de la milice en Afrique châtie les Maures : il bat le puissant roi Gasmul, qui déjà avait tué les trois commandants sus-nommés de l'armée romaine, et il frappe de son glaive ce roi lui-même. » Que de faits intéressants pour l'histoire de l'Afrique se trouvent ensevelis sous ce peu de mots !

Plus tard Gennadius eut le titre de préfet du prétoire ou comme on disait alors d'*exarque* d'Afrique; les Maures voulurent tenter encore une insurrec-

(*) Le 20 décembre 562.

(**) « Et Thomas Libycas nutantis destina terrae,
« Qui lapsam statuit, vitam spem reddidit Afris,
« Pacem composuit, bellum sine milite pressit,
« Vicit consiliis quos nullas vicaret armis. »

Corippe, *Louang. de Justin*, l, 18-21.

tion générale (*), et ils marchèrent sur Carthage avec des forces redoutables, auxquelles Gennadius n'avait pas de troupes suffisantes à opposer ; mais l'administrateur d'alors se montra aussi habile que le général s'était montré brave autrefois ; il les amusa par une déférence simulée pour toutes leurs exigences, et pendant que satisfaits de cette facile victoire ils se livraient aux festins et à la boisson, il les surprit, les tailla en pièces, et dissipa ainsi cet orage qui avait paru si menaçant.

L'AFRIQUE EST ENVAHIE PAR LES SARRASINS. — A Gennadius succéda, en l'année 600, Innocentius, connu par les lettres du pape saint Grégoire le Grand, dont il était l'ami ; et Innocentius à son tour fut remplacé, en l'année 603, par le comte Héraclius, avec son frère Grégoras pour lieutenant ou pour collègue : on sait qu'à l'instigation des principaux personnages de la cour de Phocas, les deux frères envoyèrent leurs fils Héraclius et Nicétas, le premier avec une flotte, le second avec une armée, pour enlever l'empire au tyran, et que le jeune Héraclius, arrivé à Constantinople le 4 octobre 610, y était proclamé empereur le lendemain : triste fortune, qu'il ne tarda point à regretter, et qu'il aurait volontiers quittée quelques années après pour revenir à Carthage près de son père, si les Byzantins n'y eussent mis obstacle en exigeant de lui le serment solennel de ne les point abandonner.

L'empire d'Orient s'en allait alors par lambeaux, et périssait sous l'étreinte des peuples de l'Asie, comme l'empire d'Occident avait péri sous l'étreinte des barbares du Nord : et cette Afrique, où Héraclius avait pensé trouver un dernier refuge, il eut la douleur de la voir entamée par les conquérants sarrasins ; quand ils eurent pris Damas, l'empereur écrivit, dit-on, à Pierre qui commandait en Numidie, pour l'appeler à la défense de l'Égypte ; mais l'Égypte était déjà occupée et Alexandrie assiégée avant

qu'Héraclius eût fermé les yeux. Cinq ans après, l'exarque d'Afrique, le patrice Grégoire, ne craignait pas de se déclarer indépendant dans son gouvernement ; et l'année suivante il périssait lui-même sous les coups des Sarrasins, qui avaient déjà envahi la majeure partie de l'Afrique et la soumirent dès lors au tribut. L'établissement de leur domination imprimait à cette région une face toute nouvelle ; et quelque persistance que l'on veuille supposer à certains éléments, à certains caractères des populations subjuguées et du sol envahi, cette conquête néanmoins opérait une transformation profonde, dans laquelle disparaissait sans retour l'Afrique ancienne, dont l'histoire se termine donc ici.

RÉSUMÉ.

Nous venons de parcourir tout d'une haleine l'histoire des révolutions politiques et territoriales de l'Afrique ancienne, depuis les temps primitifs jusqu'à la conquête musulmane, qui en marque le terme ; mais quelque rapide qu'ait été notre course, trop de détails encore ont dû passer devant nos yeux pour qu'il n'y ait point utilité de récapituler, à un point de vue d'ensemble, les principales phases sous lesquelles s'est montrée à nous successivement la région d'Afrique, à mesure que les bouleversements politiques y ont changé la distribution des états ou des provinces.

PÉRIODE D'INDÉPENDANCE PRIMITIVE. — A une époque primordiale, dont la chronologie n'a point mesuré l'éloignement, une zone ininterrompue de peuples libyens occupe toute la plage littorale.

En arrière de cette zone, les Gétules à l'ouest, les Garamantes à l'est, forment une seconde assise, après laquelle sont les Éthiopiens jusqu'à des profondeurs inconnues. Mais ces plans éloignés du tableau restent invariables pour nous ; le devant de la scène éprouve seul les variations dont l'histoire s'est occupée.

(*) En l'année 597.

A une seconde époque, fort reculée aussi dans la nuit des temps, les Maures et les Numides ont remplacé les Libyens dans la partie occidentale de leurs possessions, les premiers depuis l'Océan jusqu'à une limite que nous croyons devoir placer au fleuve Maïua, les seconds depuis ce fleuve jusqu'à une autre limite que nous supposons au fleuve Tusca; les Libyens ne conservant que la plage qui s'étend à l'est de celui-ci.

PÉRIODE PUNIQUE. — L'établissement des colonies puniques vient changer cet état de choses; Utique, Carthage et les Emporia, implantées sur la côte libyenne, forment une chaîne de plus en plus étendue, qui domine le pays, ou en interdit l'accès aux peuples étrangers. Deux phases distinctes sont constatées à cet égard par le premier et le second traité de Carthage avec Rome, qui se rapportent à l'an 509 et à l'an 352 avant notre ère. Dans le premier cas, les villes puniques n'ont que leur propre territoire avec le monopole du commerce sur la côte au sud du Kalon-Akrotérien; dans le second cas, Carthage, arrivée à l'apogée de sa grandeur, est devenue maîtresse des pays libyens, et se réserve le monopole du commerce sur tout le reste de la côte africaine.

Un peu avant la deuxième guerre punique, le domaine libyen de Carthage se trouve entamé par les conquêtes de Gala, roi des Numides Massyliens, occupant le pays entre les fleuves Tusca et Ampsagas, avec Hippone pour capitale, tandis que le reste de la Numidie, appartenant aux Massyliens, avait pour roi Syphax, dont la capitale fut d'abord Siga, mais qui transporta sa résidence à Cirta après avoir agrandi vers l'est ses états aux dépens des Massyliens.

Après la deuxième guerre punique, terminée par un traité l'an 201 avant notre ère, des changements notables se sont opérés; le domaine de Carthage comprend encore la Zeugitane et la Byzacène, depuis le fleuve Tusca jusqu'à la petite Syrte; mais il est pressé de tous côtés par les états de Massi-

nissa, qui d'une part touchent à la Cyrénaïque et de l'autre vont peut-être jusqu'à Saldes, ayant à l'ouest les états de Vermina, qui se prolongent au couchant jusqu'au Malua ou au Molochat, limite de la Mauritanie.

Mais bientôt les envahissements de Massinissa viennent amoindrir de plus en plus les possessions carthagoises, à ce point qu'au commencement de la troisième guerre punique, l'an 150 avant notre ère, Carthage n'a plus qu'un territoire restreint entre Hippone-Diarrhyte et la presqu'île du cap d'Hermès, tandis que la Numidie s'est agrandie de tout le reste, et s'étend au couchant jusqu'au fleuve Mulucha, où s'avance alors la Mauritanie.

Après la guerre, Carthage est détruite, et le territoire qu'elle avait jusqu'alors gardé est désormais soumis aux Romains, dont le préteur siège à Utique.

PÉRIODE ROMAINE. — C'est maintenant sur la Numidie que notre attention est appelée. Après la mort de Micipsa, il semble qu'il en eût été fait une division tripartite entre Adherbal régnant à Cirta, Hiemsal régnant à Thimida, et Jugurtha, dont nous ne connaissons pas la ville royale; il est du moins certain qu'après l'assassinat de Hiemsal, il y eut un partage effectif entre Adherbal et Jugurtha, le premier ayant toute la Numidie orientale avec la ville de Cirta, l'autre la Numidie occidentale jusqu'au Mulucha. La limite intermédiaire paraît avoir été à la hauteur de Saldes, et l'on peut présumer que le territoire d'Adherbal représentait son lot primitif, augmenté de celui de son frère Hiemsal; mais bientôt il est dépouillé lui-même, et Jugurtha se trouve maître de tout l'ancien royaume de Massinissa et de Micipsa.

Les Romains vinrent renverser cet état de choses. Après la chute de Jugurtha, l'an 104 avant notre ère, le roi de Mauritanie Bocchus paraît étendre ses limites jusqu'à Saldes, l'Afrique romaine agrandit probablement les siennes jusqu'à Sicca et au fleuve Tusca, et le reste forme les états du

roi numide Gauda. La succession de celui-ci est ensuite possédée par Hiemsal dont la capitale est peut-être Zama, par Hiarbas qui siège à Bulla, et par Massinissa ou Masintha à qui appartient le territoire à l'ouest de Cirta. Que le règne de Hiemsal et de Hiarbas ait été simultané ou alternatif, Hiemsal demeura seul maître de leur double domaine, et le transmit tout entier à Juba l'Ancien, qui conserva Zama pour sa capitale.

Après la guerre de Jules-César, en Afrique, l'an 46 avant notre ère, un nouvel ordre de choses se trouve établi : les états du roi maure Bocchus l'Ancien étaient passés à ses enfants, le roi Bogud conservant l'ancienne Mauritanie à l'ouest du Mulucha avec Tingis pour capitale ; le roi Bocchus le Jeune, qui régnait à Iol, est gratifié de quelques cantons pris sur les états de Masintha, dont le surplus est donné, avec Cirta, à Sittius et ses partisans ; et la Numidie de Juba forme aux Romains une seconde province d'Afrique, appelée Nouvelle, gouvernée par un proconsul qui réside probablement à Zama, tandis que l'Ancienne continue d'être régie par un préteur siégeant à Utique. Peu de temps après, Arabion fils de Masintha vint reprendre à Bocchus et à Sittius le patrimoine dont Jules-César l'avait dépouillé ; mais il ne tarda point à en être expulsé par Fango lieutenant de César-Octavien, et l'Afrique nouvelle se trouva augmentée d'autant. Sextius, lieutenant d'Antoine, l'enleva à Fango, et la rendit, avec la province ancienne, au triumvir Lépide ; puis Statilius Taurus, l'an 40 avant notre ère, reconquit l'une et l'autre pour César. Quant aux états maures, Bogud, entraîné dans le parti d'Antoine, et forcé de s'aller réfugier près de lui, laissait son royaume à Bocchus, et celui-ci à son tour laissait en mourant, l'an 33 avant notre ère, toutes ses possessions à la merci de César. A ce moment, toute l'Afrique était aux Romains.

L'empereur eut le bon plaisir d'en disposer autrement, et l'an 30 avant notre ère un royaume de Numidie fut

rétabli pour Juba le Jeune, tel, ce semble, que l'avait possédé son père Juba l'Ancien ; mais cinq ans après, revenant sur sa première décision, Auguste reprit à Juba la Numidie pour l'annexer à la province romaine d'Afrique, sous l'administration d'un proconsul à la nomination du sénat ; et la Mauritanie de Bocchus, depuis l'Océan jusqu'à Saldes, forma désormais le royaume de Juba, qui donna à Iol, sa capitale, le surnom de Césarée. Sous cette phase, l'Afrique ne nous présente plus que deux états parallèles : à l'ouest le royaume de Mauritanie, à l'est la province romaine d'Afrique depuis Saldes jusqu'à la Cyrenaïque. L'expédition de Balbus ajoute bientôt à celle-ci, nominalement au moins, Cydanus et quelques cantons de la Phazanie.

Avec le règne de Claude, l'an 42 de l'ère chrétienne, commence pour l'Afrique une nouvelle organisation territoriale : le royaume de Mauritanie, devenu vacant par la meurtrière jalousie de Caracalla, forme dorénavant deux provinces régies par des procureurs, sous les noms de Tingitane et de Césarienne, avec le fleuve Malua pour borne commune, et l'Ampsagas pour limite orientale ; une province de Numidie est détachée à l'ouest de celle d'Afrique, dont elle est séparée par le fleuve Tusca, et son chef-lieu est à Cirta ; mais l'Afrique proconsulaire garde alors dans sa circonscription la Byzacène et la région Syrtique, celles-ci constituant peut-être déjà des subdivisions à chacune desquelles était proposé un lieutenant du proconsul.

Maximien-Hercule, vers l'an 296, opère le morcellement définitif de l'Afrique en sept provinces, dont l'une, la Tingitane, est annexée à l'Hispanie, tandis que les six autres, la Césarienne, la Sitifienne, la Numidie, l'Afrique proconsulaire, la Byzacène, et la Tripolitaine ou Sabratane, constituent un diocèse d'Afrique dépendant de la préfecture du prétoire d'Italie.

PÉRIODE VANDALE.— Un nouveau bouleversement est amené par l'invasion des Vandales : entrés en Mauri-

tanie en l'année 429, ils ont déjà conquis en 431 tout le plat pays jusqu'à Carthage, qui seule avec Cirta et Hippone résiste à leurs attaques; encore Hippone est-elle prise en 432. Alors un armistice provisoire, puis un traité conclu en 435 et stipulant une trêve de trois ans, maintiennent le *statu quo* en attendant un arrangement définitif. Mais la trêve expire avant qu'une paix solide ait été réglée, les Vandales s'emparent de Carthage, et la paix, enfin conclue en 442, leur assure toute la partie orientale de la région d'Afrique, à partir d'une limite tracée au milieu de la Numidie entre Hippone et Cirta; toute la partie occidentale, à partir de cette limite, retourne aux Romains. Mais à la mort de Valentinien le Jeune, en 455, Giséric reprend ces provinces, et toute l'Afrique est englobée dans le royaume des Vandales.

Ce sont les Maures dont l'insurrection vient ensuite imprimer à l'organisation territoriale de l'Afrique une face nouvelle. A la mort de Hunéric, en 484, la Tingitane et les districts de l'Aurasion sont déjà perdus pour les Vandales, et sous Trasamund, vers l'année 500, les Maures leur ont enlevé le reste des Mauritanies jusqu'aux frontières de la Numidie.

Bélisaire acheva de les dépouiller.

PÉRIODE BYZANTINE. — La restauration byzantine nous présente enfin la dernière phase sous laquelle se montrent à nous les provinces de l'Afrique ancienne; elles sont alors toutes réunies, avec la Sardaigne et les îles voisines pour annexes, sous l'autorité d'un préfet du prétoire établi à Carthage; mais cette réunion n'est que nominale pour la Tingitane, où l'empire ne possède que le fort de Septon ou Septa, et pour la Césarienne, où il ne possède que Césarée même; néanmoins un gouverneur consulaire et un duc y sont revêtus des pouvoirs civils et du commandement. La Sitifienne appelée désormais Première Mauritanie, la Numidie qui en est voisine, et la Sardaigne, sont gouvernées par des présidents; la Carthaginoise, la Byzacène, et la Tripolitaine ont des gouverneurs consulaires. A côté de cette administration civile est constituée en même temps une hiérarchie militaire, qui l'éclipse complètement chaque fois que la turbulence des Maures renouvelle la guerre.

Puis tout cela s'efface entièrement sous la conquête musulmane, qui vient clore brusquement l'histoire des temps anciens de l'Afrique.

*1092-100
5-20
C
B--T

TABLE DES MATIÈRES.

ESQUISSE GÉNÉRALE DE L'AFRIQUE.

	Pages.
INTRODUCTION	1
Première section : Du sol de l'Afrique	2
§ I. <i>Vue générale de l'Afrique</i>	2
Dénominations de l'Afrique	4
§ II. <i>Aspect et constitution physique</i>	5
Situation, figure, étendus	5
Dépendances	6
Mers ambiantes, courants	6
Vents réguliers	7
Golfs et caps	7
Versants et reliefs généraux, fleuves	8
Lacs	8
Montagnes	9
Plaines et terrasses	9
§ III. <i>Histoire naturelle</i>	10
Règne minéral	10
Constitution géognostique	10
Oryctognosie	10
Climat	11
Végétation	11
Zoologie	12
Invertébrés	13
Poissons	13
Reptiles	13
Oiseaux	14
Mammifères	14
Seconde section : Des peuples africains	16
§ I. <i>Ethnologie africaine</i>	16
Multiplicité des races humaines	16
Grandes divisions du genre humain	17
Classification des races africaines	18
§ II. <i>Linguistique africaine</i>	20
Considérations générales sur les indications linguistiques	20
Classification artificielle des langues africaines	20
Langues africaines considérées sous un point de vue cohésif	21
Langues africaines considérées sous un point de vue diacritique	22
Écritures africaines	23
§ III. <i>État social des peuples africains</i>	23
Religions de l'Afrique	23
Échelle de la civilisation africaine	24
Organisation politique	24

§ IV. <i>Histoire de l'Afrique</i>	25
Traditions fabuleuses, hypothèses conjecturales.....	25
Indices historiques sur l'origine, les migrations et les révolutions politiques des peuples nègres.....	26
Origine et histoire ancienne des Égyptiens.....	27
Origine et histoire ancienne des populations atlantiques.....	28
Domination musulmane en Afrique.....	29
TROISIÈME SECTION : De l'étude de l'Afrique.....	31
§ I. <i>Explorations et découvertes</i>	31
Anciennes circumnavigations.....	31
Connaissances des anciens sur l'intérieur de l'Afrique.....	32
Connaissances géographiques des Arabes sur le continent africain.....	34
Navigations des peuples modernes autour de l'Afrique.....	35
Derniers voyages d'exploration et de découvertes dans l'intérieur de l'Afrique.....	36
Exploration des îles africaines.....	40
§ II. <i>Distribution géographique du sol africain</i>	41
Systèmes antérieurs.....	41
Régions au sud de l'équateur.....	42
Régions au nord de l'équateur.....	43
Îles africaines.....	44
§ III. <i>Plan général de l'ouvrage</i>	45
Afrique ancienne.....	46
États barbaresques.....	46
Égypte ancienne.....	46
Égypte moderne; Éthiopie.....	47
Nigritie.....	47
Îles de l'Afrique.....	48

AFRIQUE ANCIENNE.

INTRODUCTION.

Situation et grandeur de l'Afrique dans le monde connu des anciens.....	49
Contrées libyennes comprises dans le disque terrestre d'Homère.....	50
La Libye dans le planisphère d'Hérodote.....	52
La Libye dans la mappemonde de Strabon.....	54
La Libye dans la mappemonde de Ptolémée.....	56
Étendue et formes générales du monde connu de Ptolémée.....	57
Limite des connaissances anciennes sur la côte orientale.....	58
Limite des connaissances anciennes sur la côte occidentale.....	60
Limite des connaissances anciennes dans l'intérieur.....	61
Connaissances géographiques postérieures à Ptolémée.....	62
Résumé des notions des anciens sur l'Afrique.....	62
Limites de l'Afrique ancienne du côté d'Asie.....	63
Divisions géographiques de l'Afrique ancienne.....	64

PREMIÈRE PARTIE.

LA LIBYE PROPRE, COMPRENANT LA CYRÉNAÏQUE ET LA MARMARIQUE.

§ I. DESCRIPTION.....	67
1. <i>Le sol</i>	67
Limites générales, politiques et physiques; dénominations.....	67
Limites politiques de l'ancienne Libye.....	67
Limites naturelles ou physiques.....	67
Dénominations diverses du pays.....	68
Description de la Libye supérieure ou Pentapole cyrénaïque.....	68
Territoire et villes de la Pentapole.....	68
Villes, bourgades et autres lieux dépendants de la Pentapole.....	68
Productions naturelles du plateau cyrénaïque.....	68
Description de la Libye inférieure ou Marmarique.....	69
Première terrasse, au-dessus du Grand Catathme.....	69
Seconde terrasse, au-dessous du Grand Catathme.....	69
2. <i>Les habitants</i>	69
Description des populations indigènes au v ^e siècle avant l'ère vulgaire... ..	70
Adyrmachides, Giligammes, Asbystes, Aushisès.....	70
Nasamons, Psylles.....	70
Populations de l'intérieur.....	71
Mœurs et coutumes des Libyens.....	71
État des populations libyennes, depuis le premier siècle avant Jésus-Christ jusqu'au deuxième siècle de notre ère.....	72
Exposé de Diodore de Sicile au premier siècle avant notre ère.....	72
Exposé de Strabon au premier siècle de notre ère.....	72
Exposé de Ptolémée au deuxième siècle de notre ère.....	73
Résultats comparatifs des notions qui précèdent.....	73
Modifications organiques, et déplacements subis par les diverses tribus libyennes.....	73
Distribution relative des populations sur le territoire.....	74
§ II. HISTOIRE.....	74
1. <i>Histoire de la fondation de Cyrène</i>	74
Origine des Théréens, fondateurs de Cyrène.....	74
Les Achéens de la Laconie, premier élément de la population de Théra.....	74
Second élément, les Cadméens réfugiés de Thèbes.....	75
Troisième élément, les Myniens réfugiés de Lemnos.....	75
Fondation de la colonie de Théra.....	76
Causes de l'émigration vers Théra et de là vers Cyrène.....	76
Expéditions des Théréens pour la fondation d'une colonie en Libye....	76
Traditions conservées à Théra; première reconnaissance de l'île de Platée.....	77
Séjour de Corobios; arrivée des colons à Platée.....	77
Récit des Cyrénéens; origine crétoise de Battos par sa mère.....	77
Battos conduit une colonie à Platée.....	78
Les colons quittent Platée pour Aziris, et arrivent enfin à leur desti- nation.....	78
Traditions diverses relatives à la fondation de Cyrène.....	79
Mythe poétique de la nymphe de Cyrène.....	79
Récits recueillis par un ancien scholiaste.....	80
Version adoptée par l'historien Trogus Pompée.....	80

Attribution prophétique de la possession du territoire de Cyrène, lors du passage des Argonautes.....	81
Date probable de la fondation de Cyrène.....	82
2. Règne des Battiades.....	82
Enfance, développement et organisation de la colonie sous les cinq premiers rois.....	82
Enfance de la colonie sous les deux premiers monarques.....	82
Extension de la colonie sous le règne de Battos l'Heureux.....	83
Règne d'Arcésilas II; dissensions politiques.....	83
Usurpation de Léarque, déjouée par la reine Erixo, mère de Battos III.	84
Lois données à la colonie par Démónax.....	85
Histoire d'Arcésilas III et de Phérétime.....	85
Arcésilas et sa mère expulsés pour avoir voulu abolir les lois de Démónax.....	85
Arcésilas rassemble des troupes et reprend possession de Cyrène.....	85
La Libye devient tributaire des Perses.....	86
Arcésilas est tué dans une émeute; sa mère s'adresse aux Perses pour le venger.....	86
Les Perses viennent assiéger Barké.....	86
Barké est prise par trahison et saccagée.....	87
Fin de l'expédition; Barcéens déportés en Bactriane; mort de Phérétime.	87
Insurrections contre la domination persane; abolition de la royauté.....	88
Dnrée présumée du règne de Battos IV.....	88
Tentative d'insurrection réprimée par Arsames.....	88
Troupes libyennes dans l'armée de Xerxès.....	88
Arcésilas IV vainqueur aux jeux pythiques.....	89
Insurrection de la Libye sous la conduite d'Inaros.....	89
Abolition de la royauté à Cyrène.....	90
3. Gouvernement républicain.....	90
Période de complète indépendance.....	90
Développement remarquable de la prospérité de Cyrène.....	90
Cyrène ne prend point part à la guerre du Péloponèse.....	91
Insurrection populaire sous la conduite d'Ariston.....	91
Des modifications sont apportées à la constitution politique de Cyrène.	92
Rapatriement des Messéniens.....	92
Traité de limites avec Carthage.....	92
Période de soumission nominale à Alexandre le Grand.....	93
Alexandre le Grand se met en route pour aller consulter l'oracle d'Ammon.....	93
Soumission des Cyrénéens.....	94
Alexandre continue sa route à travers le désert jusqu'au temple d'Ammon.....	94
Description de l'oasis d'Ammon.....	94
Alexandre consulte l'oracle et retourne à Memphis.....	95
Alexandre pourvoit à l'administration de l'Égypte et de la Libye.....	95
Histoire de la tyrannie de Thimbron.....	95
Thimbron appelé à Cyrène par une faction; ses premiers succès.....	95
Revers répétés de Thimbron.....	96
On appelle des renforts de part et d'autre.....	97
Les Égyptiens, venus au secours des Cyrénéens, s'emparent du pays..	97
Histoire de la tyrannie d'Ophellas.....	97
Intervention d'Ophellas dans les dissensions des Cyrénéens.....	97
Ophellas se déclare roi de Libye.....	98
Expédition d'Ophellas contre les Carthaginois.....	98

Conquête de la Cyrénaïque par les Égyptiens.....	99
4. Règne des Lagides.....	99
Rois particuliers de la Cyrénaïque.....	99
Magas gouverne d'abord au nom de Ptolémée Lagide.....	99
Magas se déclare souverain, et marche contre Philadelphie.....	100
Insurrection des Marmarides; réconciliation de Magas et de Philadelphie.....	100
Troubles de Cyrène apaisés par Ecdène et Démophanes.....	101
Bérénice épouse successivement Démétrius et Ptolémée Evergète.....	101
Travaux et mort de Bérénice.....	102
La Cyrénaïque réunie à l'Égypte.....	102
Règne de Ptolémée Philopator.....	102
Règne de Ptolémée Épiphanes.....	102
Règne indivis et prétentions respectives de Philométor et de Physcon.....	102
Rome intervient et fait adjuger la Cyrénaïque à Physcon.....	103
La Cyrénaïque de nouveau séparée de l'Égypte.....	103
Réclamations de Physcon contre la modicité de son lot.....	103
Insurrection des Cyrénéens réprimée.....	104
Rome appuie ouvertement les réclamations de Physcon.....	105
Réconciliation de Physcon et de Philométor.....	105
Physcon s'empare de l'Égypte et règne tyranniquement.....	106
La Cyrénaïque passe à Apion, qui la lègue aux Romains.....	106
5. Mœurs publiques et privées des Cyrénéens avant la perte de leur nationalité.....	107
Religion, culte.....	107
Apollon.....	107
Les autres grands dieux.....	108
Les dieux secondaires ou étrangers.....	109
Caractère national.....	109
Jusqu'à quel point les données ethnologiques peuvent servir à déterminer les instincts nationaux.....	109
Éléments principaux de la population cyrénéenne au point de vue ethnologique.....	110
Décomposition de l'élément grec.....	110
Les Grecs de Cyrène, comptés dans la famille dorienne, avaient les mœurs des Ioniens.....	112
Agriculture et commerce; revenus publics; monnaies.....	113
Productions.....	113
Commerce.....	113
Revenus publics; monnaies.....	114
Éléments de force matérielle.....	114
Puissance maritime.....	114
Chevaux; chars.....	114
Exercices gymnastiques.....	115
Culture des arts et des lettres; philosophie.....	115
Beaux-arts, langage, poésie.....	115
Géographes, grammairiens; histoire, médecine, sciences, mathématiques.....	116
École philosophique de Cyrène, et autres philosophes cyrénéens.....	116
6. Domination des Romains.....	118
1 ^{re} période, jusqu'à la réduction en province; époque de dissensions et de tyrannie.....	118
Première organisation de la domination romaine en Libye.....	118
Tyrannie de Nicocrate, détruite par Arétaphile.....	118
Tyrannie de Léandre, détruite également par Arétaphile.....	119

	Intervention de Lucullus ; réduction de la Cyrénaïque en province . . .	120
2°	période, depuis la réduction en province jusqu'à Auguste ; époque des guerres civiles	121
	Cause de la Cyrénaïque plaidée par Cicéron	121
	La Cyrénaïque suit le parti de Pompée	121
	La Cyrénaïque entre dans le lot d'Antoine	122
	Témoignage de reconnaissance des Juifs de Bérénice envers M. Titius .	122
	Antoine perd la Cyrénaïque et l'empire	123
3°	période, depuis Auguste jusqu'à Trajan ; époque d'insurrections des Juifs cyrénéens	124
	La Cyrénaïque comprise dans le lot du sénat	124
	Rescrits en faveur des Juifs cyrénéens	124
	Procédures intentées par les Cyrénéens contre divers officiers romains .	125
	Insurrection du zélateur juif Jonathas	125
	Exactions et cruautés du préteur Catullus à l'égard des Juifs	126
	Punition céleste des crimes de Catullus	126
	Nouvelle insurrection des Juifs sous Trajan	127
4°	période, depuis Adrien jusqu'à Théodose le Grand ; époque de réorganisations administratives	127
	Changement de limites sous Adrien	127
	La Cyrénaïque devenue chrétienne	128
	Morcellement des provinces sous Dioclétien	129
	Mode d'après lequel l'empire fut divisé en quatre parties	129
	Organisation et partage de l'empire sous Constantin et ses enfants . . .	130
	Règne de Valens et de Théodose le Grand	131
	Séparation des deux empires à la mort de Théodose le Grand	131
	Création d'un duc de Libye	132
5°	période ; règnes d'Arcadius et de Théodose le Jeune ; époque de Synésios .	132
	Commencements de Synésios	132
	Mission de Synésios auprès d'Arcadius	133
	État de la Cyrénaïque au retour de Synésios	134
	Fanfaronnade et lâcheté de Jean, rival de Synésios	134
	Gouvernement de Céréalis	135
	Gouvernement d'Andronicus, successeur de Gennadius	136
	Synésios, devenu évêque, excommunique Andronicus	136
	Andronicus est remplacé par Anysios	137
	État déplorable de la Cyrénaïque après le rappel d'Anysios	138
6°	période, depuis Marcien jusqu'à Héraclius ; époque de décadence et de transition	139
	Administration de la Cyrénaïque sous Zénon et sous Anastase	139
	Restauration de la Libye sous Justinien	139
	La Libye enlevée à l'empire sous Héraclius	141
7.	<i>Fastes de l'Église chrétienne en Libye</i>	141
	Établissement et progrès du christianisme dans la province de Cyrène . .	141
	Première prédication de l'Évangile en Libye	141
	Première organisation de l'Église cyrénéenne	142
	Saint Denis d'Alexandrie exilé en Libye	142
	Hérésie de Sabellius	142
	Épître canonique à Basilides de Ptolémaïs	143
	Premiers évêques de la Cyrénaïque	143
	Le Libyen Arius et son hérésie	144
	Naissance et progrès de l'hérésie d'Arius	144
	Rescrit de Constantin pour la pacification de l'Église	144
	Concile général de Nicée, qui condamne Arius	145

Réhabilitation et mort d'Arius.....	146
Résistance de saint Athanase contre l'arianisme.....	147
Succesion de conciles contradictoires qui consomment le schisme... ..	147
Les empereurs prennent part à la querelle; nouveau rétablissement et nouvelle expulsion de saint Athanase.....	147
Triomphe momentané de l'arianisme.....	148
Réaction catholique.....	149
Indulgence et rigueur de saint Athanase; fin de la lutte.....	149
Épiscopat de Synésios.....	150
Le patriarche Théophile pourvoit à divers sièges en Libye.....	150
Tolérance de Synésios.....	151
Synésios remplit diverses missions patriarcales.....	151
Déférence de Synésios envers le patriarche pour les affaires de son propre diocèse.....	152
Légende de la conversion du philosophe Evagre par Synésios.....	152
Lutte de l'Église d'Alexandrie contre le nestorianisme.....	152
Hérésie de Nestorius.....	152
Concile d'Éphèse, qui condamne Nestorius.....	153
Pacification de l'Église en Orient.....	153
Établissement de l'hérésie d'Eutychés.....	154
L'hérésie d'Eutychés, triomphante à Éphèse, est condamnée par le concile de Chalcédoine.....	154
Schisme sanglant dans le patriarcat d'Alexandrie.....	154
Hénotique de Zénon.....	155
Concile général de Constantinople.....	155
Derniers évêques libyens; conquête musulmane.....	156
Tableau des évêchés des deux Libyes.....	156
1° Libye supérieure, Pentapole, ou Cyrénaïque.....	156
2° Libye inférieure, seconde Libye, ou Marmarique.....	157

SECONDE PARTIE.

LA RÉGION D'AFRIQUE, COMPRENANT L'AFRIQUE PROPRE, LA NUMIDIE ET LES MAURITANIES.

§ I. DESCRIPTION GÉNÉRALE.....	159
I. Géographie physique.....	159
Étendue et limites.....	159
Bornes générales.....	159
Limites à l'est et au nord.....	159
Limites à l'ouest et au sud.....	160
Montagnes.....	161
Insuffisance et défauts de la nomenclature de Ptolémée.....	161
Indications de Ptolémée qui servent à corriger les défauts de sa carte..	161
Synonymie moderne de la nomenclature des montagnes connues de Ptolémée.....	162
Fleuves.....	163
Fleuves débouchant dans le bassin oriental de la Méditerranée.....	163
Fleuves débouchant dans le bassin occidental de la Méditerranée à l'est d'Icosion.....	163
Fleuves débouchant dans le bassin occidental de la Méditerranée à l'ouest d'Icosion.....	164
Fleuves débouchant dans l'Océan, ou se perdant dans l'intérieur....	165

Productions naturelles.....	166
Nature du sol; minéraux.....	166
Végétaux.....	166
Animaux.....	166
2. <i>Distribution des populations</i>	166
Indications primitives recueillies par Salluste.....	166
État des populations indigènes au temps d'Hérodote.....	167
Nomades du littoral.....	167
Observations sur le fleuve Triton et le lac Tritouide.....	168
Nomades de l'intérieur.....	168
Populations agricoles.....	169
Énumération des peuplades africaines au temps des Romains.....	169
Peuplades littorales de l'est : entre l'Ampsagas et les Autels des Philènes.....	169
Peuplades littorales de l'ouest : entre l'Ampsagas et les colonnes d'Hercule.....	170
Peuplades de l'intérieur.....	171
3. <i>Villes et routes</i>	172
Considérations préliminaires.....	172
Importance des itinéraires.....	172
Disposition générale des grandes routes de l'Afrique.....	173
Incertitude des synonymies géographiques applicables aux stations des itinéraires.....	173
Grande route du littoral.....	174
Route depuis Mercnrios jusqu'à Rusadder.....	174
Route de Rusadder et Césarée; désaccord entre l'itinéraire et les tables de Ptolémée.....	175
— depuis Rusadder jusqu'à Siga.....	175
— depuis Siga jusqu'à Césarée.....	175
Route depuis Césarée jusqu'à Rusiccade, par Saldes.....	176
— Position de Saldes.....	176
— de Césarée à Saldes.....	177
— de Saldes à Rusiccade.....	178
Route depuis Rusiccade jusqu'à Carthage.....	178
Route depuis Carthage jusqu'aux Autels des Philènes.....	179
— de Carthage à Thènes.....	179
— de Thènes aux Autels des Philènes.....	179
Routes de l'intérieur.....	180
Grande route de Calama à Igilgills, par Rusnocurum et Saldes.....	180
Grande route de Carthage à Césarée, par Cirta et Sitifis.....	181
— de Carthage à Théveste.....	181
— de Théveste à Cirta.....	182
— de Cirta à Sitifis.....	182
— de Sitifis à Césarée.....	183
Grande route de Thènes à Saldes, par Théveste, Lambèse et Sitifis.....	183
— depuis Thènes jusqu'à Théveste.....	184
— depuis Théveste jusqu'à Lambèse.....	184
— depuis Lambèse jusqu'à Saldes.....	185
— Autres communications de Lambèse avec Théveste et avec Cirta.....	186
Routes de Carthage à Cirta, par Vatarum et par Hippone.....	186
— Route par Vatarum.....	186
— Route par Hippone.....	186
Routes de Tacape.....	187
— de Vatarum à Tacape.....	187
— de Tacape à Leptis.....	187

— de Musti à Tacape.....	187
Diverses routes passant par Aquas Regias.....	188
Multiplicité des villes et autres établissements.....	188
§ II. APERÇU GÉNÉRAL DES RÉVOLUTIONS POLITIQUES ET TERRITORIALES.....	189
1. Naissance et progrès de la puissance punique.....	189
Établissement des colonies phéniciennes.....	189
Répartition du territoire entre les populations indigènes avant l'arri- vée des Phéniciens.....	189
Colonies phéniciennes en Afrique; prééminence de Carthage.....	189
Extension des escales et des comptoirs puniques.....	190
Étendue et conditions de la puissance territoriale de Carthage en Afrique.....	190
Répartition du sol entre divers ordres de population.....	190
La cité de Carthage noyau de la population punique.....	191
Les Libo-Phéniciens, second élément de la population punique.....	191
Les Libyens sujets de Carthage : Zeugitane, Byzacène.....	192
Rapports de Carthage avec les Numides ou Nomades indépendants..	192
Agrandissement de la puissance punique entre le premier et le second traité de Carthage avec Rome.....	193
Haine des Libyens pour le joug de Carthage.....	194
Invasion de l'Afrique par Agathocles.....	194
Agathocles enlève aux Carthaginois toutes leurs possessions, et se dé- clare roi d'Afrique.....	194
Expéditions d'Ennaque chez les Numides.....	195
Carthage recouvre toutes ses possessions d'Afrique.....	195
2. Lutte de Carthage contre Rome.....	196
Première guerre punique.....	196
Expédition de Régulus.....	196
Victoire de Xantippe.....	197
Résultats de la guerre.....	197
Guerre des stipendiés.....	197
Causes de la guerre.....	197
Succès divers de Hannon et d'Amilcar.....	198
Victoire des Carthaginois et fin de la guerre.....	199
Deuxième guerre punique.....	199
Dispositions préalables d'Annibal.....	199
Premières incursions des Romains.....	200
Rome se fait des alliés en Afrique.....	200
Massinissa recouvre son royaume et le reprend.....	201
Arrivée de Scipion.....	202
Premiers succès de Scipion.....	202
Expédition de Lélius et de Massinissa en Numidie.....	203
Victoire décisive de Scipion sur Annibal; fin de la guerre.....	203
Résultats de cette guerre quant aux délimitations territoriales.....	204
Envahissements de Massinissa.....	204
Gouvernement d'Annibal à Carthage; révolution parlementaire contre lui.....	204
Massinissa se met en possession des Euporia.....	205
Massinissa reprend un canton jadis conquis par son père.....	206
Massinissa s'empare des Grandes Plaines.....	206
Préparatifs de guerre à Carthage.....	207
Massinissa prend Oroscopa, et taille en pièces les Carthaginois.....	207
Nouvelles délimitations territoriales résultant des envahissements de Massinissa.....	208

Troisième guerre punique.....	209
Premières opérations de la guerre.....	209
Peu de succès des consuls Manilius et Calpurnius.....	209
Scipion-Emilien détruit Carthage et réduit son territoire en province romaine.....	210
3. Conquête de la Numidie par les Romains.....	210
Guerre de Jugurtha.....	210
Succession de Micipsa, envahie par Jugurtha sur Hiempsal et Adherbal.....	210
Commencements de la guerre de Numidie.....	211
Succès de Métellus.....	212
Marins termine la guerre.....	212
Modifications dans les circonscriptions territoriales après la défaite de Jugurtha.....	213
Règne des princes numides successeurs de Jugurtha.....	213
Règne de Gauda.....	213
Règne simultané de Hiempsal, Hiarbas, et Massinissa père d'Arabion.....	214
Règne de Juba l'Ancien.....	215
Guerre de Jules-César en Afrique.....	216
Arrivée de César en Afrique; ses dispositions.....	216
Victoire de César, qui reste maître de la Numidie.....	216
Partage de la Numidie; création d'une nouvelle province d'Afrique.....	217
4. Domination des Romains en Afrique depuis la conquête de la Numidie jusqu'au règne de Claude.....	217
Première période.—L'Afrique ancienne et l'Afrique nouvelle formant deux provinces distinctes.....	217
Les deux Afriques, partagées entre Antoine et César-Octavien, sont abandonnées à Lépide.....	217
La Mauritanie tombe au pouvoir des Romains.....	218
La Numidie rendue à Juba le Jeune, puis reprise en échange de la Mauritanie.....	219
Seconde période.—Toute l'Afrique romaine réunie en une seule province sous l'autorité exclusive d'un proconsul.....	219
Réunion de la Numidie romaine à l'Afrique propre.....	219
Expédition de Balbus en Phazanie.....	220
Guerre de Tacfarinas.....	220
Troisième période.—Toute l'Afrique romaine réunie en une seule province sous deux magistrats distincts, l'un civil, l'autre militaire.....	222
Séparation du gouvernement civil et du commandement militaire de l'Afrique.....	222
Digression sur la date précise de la géographie de Méla.....	222
Observations sur la délimitation des contrées africaines à cette époque.....	223
5. Administration romaine depuis l'organisation provinciale de Claude jusqu'à celle de Maximien-Hercule.....	223
Nouvelle organisation provinciale de l'Afrique.....	223
Création de deux provinces de Mauritanie et d'une nouvelle province de Numidie.....	223
Délimitations des provinces organisées par Claude.....	224
Grades des gouverneurs de ces provinces.....	224
Événements divers en Afrique depuis Vitellius jusqu'à Septime Sévère.....	225
Meurtre du proconsul Pison.....	225
Expéditions romaines chez les Garamantes et les Éthiopiens.....	225
La cause de la province d'Afrique plaidée par Tacite et Pline le Jeune.....	226
Insurrections des Maures.....	226

Observations sur la circonscription des provinces africaines au temps d'Adrien.....	226
Nouvelles insurrections des Maures.....	227
Empereurs africains.....	227
Septime-Sévère, Macrin, Élagabal.....	227
Les trois Gordiens.....	228
Observations sur la nullité du rôle provincial de la Numidie dans les troubles de l'Afrique à cette époque.....	228
Le tyran Celsus.....	229
6. Administration romaine depuis l'organisation provinciale de Maximien-Hercule jusqu'à celle d'Honorius.....	229
Divers partages de l'empire.....	229
Maximien-Hercule, maître de l'Afrique, y multiplie le nombre des provinces.....	229
Tyrannies d'Alexandre et de Maxence.....	230
Sort de l'Afrique dans les divers partages de la famille de Constantin.....	231
Incursions des Maures Austuriens; prévarication du comte Romanus.....	232
Guerre contre Firmus.....	232
Insurrection de Firmus; le comte Théodose est envoyé contre lui.....	232
Expédition de Théodose dans le sud de Césarée.....	233
Fuite de Firmus; sa mort.....	234
État des provinces africaines à cette époque.....	235
7. Organisation provinciale sous Honorius.....	235
Révolte de Gildon.....	235
Le comte Gildon, revêtu de tous les pouvoirs militaires en Afrique, tente de se rendre indépendant.....	235
Punition de Gildon; suppression de la grande charge militaire dont il était revêtu.....	236
Organisation des pouvoirs publics.....	236
Administration centrale.....	236
Gouvernement civil.....	237
Commandement militaire.....	237
Finances de l'empire et de l'empereur; offices.....	238
8. Domination des Vandales.....	239
Règne de Giséric.....	239
Invasion de l'Afrique.....	239
Une partie de l'Afrique est cédée aux Vandales par un traité.....	240
Nouveau traité de partage des provinces d'Afrique entre les Vandales et les Romains.....	240
Les Vandales s'emparent de tout ce qui restait aux Romains en Afrique.....	241
Règne du successeur de Giséric.....	241
Étendue des possessions vandales sous Hunéric.....	241
Provinces successivement enlevées aux Vandales par les Maures.....	242
Usurpation de Gélimer; Bélisaire lui enlève l'Afrique.....	242
9. Domination byzantine.....	243
Organisation civile et militaire de l'Afrique sous Justinien.....	243
Organisation civile.....	243
Organisation militaire.....	245
Guerre contre les Maures.....	248
Première expédition de Salomon.....	249
Expédition de Germain.....	250
Seconde expédition de Salomon.....	250
Expédition de Sergius et Ariobinde; usurpation de Gontharis déjouée par Artaban.....	25

Expédition de Jean Troglita.....	252
Édifices de Justinien en Afrique.....	254
Édifices de la Tripolitaine.....	254
Édifices de l'Afrique propre.....	254
Édifices de la Byzacène.....	254
Édifices de la Numidie.....	255
Édifices en Sardaigne et à Septa.....	255
Dernière période de la domination byzantine.....	256
Prolongation de la paix.....	256
Nouvelles insurrections des Maures.....	256
L'Afrique est envahie par les Sarrasins.....	257
<i>Résumé.</i>	257
Période d'indépendance primitive.....	257
Période punique.....	258
Période romaine.....	258
Période vandale.....	259
Période byzantine.....	260

Cet Ouvrage à été achevé d'imprimer
 sous les offsets des
Editions BOUSLAMA

15 Rue Lamine El Abassi - TUNIS
 Dépôt Légal N° 42 - 3 Trimestre 81

Ce volume est le premier de la série consacrée à l'histoire et à la description complète de toute l'Afrique. C'est pourquoi il s'ouvre par une **Esquisse générale**, où l'on considère l'Afrique sous ses divers rapports d'aspect et de constitution physiques, d'histoire naturelle, d'ethnologie, de linguistique, d'état social, d'histoire politique, d'explorations et de géographie.

Si l'on excepte cette esquisse générale, qui se compose d'environ cinquante pages, tout le volume est consacré à la description et à l'histoire de l'Afrique ancienne, depuis les temps les plus reculés jusqu'à l'invasion arabe. Après une **introduction** destinée à fixer la place, l'étendue et les grandes divisions de l'Afrique dans le monde connu des anciens, une première partie traite de la Libye propre, comprenant la **Cyrénaïque** et la **Marmarique**, tour à tour royaume des Battiades, république turbulente, conquête des Ptolémées, province dans l'empire de Rome et de Constantinople, et dans l'Eglise d'Alexandrie.

La seconde partie, consacrée à la région d'Afrique, comprenant l'Afrique propre, où était Carthage, la Numidie et les Mauritanies, est précédée d'une nouvelle introduction ayant pour objet la description de cette région au point de vue de l'antiquité classique, la distribution générale des populations qui y étaient répandues, et la question, très-difficile, des délimitations successives de ses diverses parties.

Mai 1844.

FIRMIN DIDOT FRERES